

Le guide des genres

pour les actions humanitaires

Le guide des genres
pour les actions humanitaires

IASC

Comité permanent
interorganisations

IASC Inter-Agency
Standing Committee

IASC Inter-Agency
Standing Committee
Reference Group for Gender in Humanitarian Action



Funded by
European Union
Civil Protection and
Humanitarian Aid

IASC

Le guide des genres

pour les actions humanitaires

IASC

Comité permanent
interorganisations

Copyright © Comité permanent interorganisations (IASC) 2017. Tous droits réservés.

Le présent document est émis pour une distribution générale. Les reproductions et traductions sont autorisées, sauf à des fins commerciales, tant que la source est signalée.

Les versions dans d'autres langues de ce guide des genres pour les actions humanitaires de l'IASC sont disponibles sur le site Web pour l'égalité des genres de l'IASC : <https://interagencystandingcommittee.org/gender-and-humanitarian-action>. Les agences ont le droit de traduire le guide dans d'autres langues, tant que le nom de l'IASC est indiqué. Ce site Web fournit également d'autres ressources relatives à l'égalité des genres dans le cadre des actions humanitaires.



Le guide des genres pour les actions humanitaires

Deuxième édition entièrement révisée

Le Comité permanent interorganisations (IASC) a publié la version originale *Femmes, filles, garçons et hommes. Des besoins différents, des chances égales : Guide pour l'intégration de l'égalité des sexes dans l'action humanitaire* en 2006. L'objectif de ce guide était de fournir aux acteurs humanitaires des directives concernant l'analyse, la planification et les actions liées au genre, afin de s'assurer que les besoins, priorités et capacités des femmes, filles, hommes et garçons sont pris en compte dans tous les aspects des interventions humanitaires. La première édition était antérieure à la dernière réforme humanitaire et aux processus d'agenda transformatif et, de ce fait, elle ne reflétait pas l'itération actuelle du système sectoriel, le marqueur politique égalité homme-femme de l'IASC, le cycle de programme humanitaire et d'autres avancées en matière de coordination, direction, responsabilité et partenariat humanitaires. Suite à des consultations poussées avec les membres de l'IASC, les principaux acteurs sectoriels, les utilisateurs sur le terrain et les donateurs, le guide sur le genre a été mis à jour. Cette version révisée est un guide concis qui s'inspire des enseignements tirés par la communauté humanitaire et reflète les principaux défis auxquels elle a dû faire face pour garantir une intégration du genre adéquate au sein de la planification et de la programmation humanitaires. Le guide est supplémenté par des informations détaillées disponibles sur la plate-forme en ligne, régulièrement mise à jour. La révision du guide a été réalisée par le Groupe de référence pour le genre de l'IASC en 2016. Il a été approuvé par l'IASC pour répondre aux engagements collectifs en matière d'égalité des genres au sein des actions humanitaires.

Avant-propos



Monique Pariat, Directrice générale, Direction générale pour l'aide humanitaire et la protection civile (ECHO), Commission européenne

Les catastrophes naturelles et les crises induites par l'homme ont des impacts différents sur les femmes, filles, garçons et hommes. L'Union européenne s'engage pour garantir que l'ensemble de ses opérations d'aide humanitaire intègrent le genre et l'âge, pour la qualité et l'efficacité de la programmation. Je suis donc ravie que l'Union européenne, par le biais de sa Direction générale pour l'aide humanitaire et la protection civile (DG ECHO), ait soutenu cette révision de la version 2006 du Guide sur l'égalité des genres pour les actions humanitaires du Comité permanent interorganisations (IASC).

Ce guide insiste sur un point : s'assurer que l'ensemble des personnes touchées par une crise sont atteintes par le biais d'une intervention adaptée aux capacités et besoins est une question de qualité et d'efficacité de programmation, et plus une exigence négociable pour les acteurs humanitaires. L'intégration des considérations liées au genre dans la programmation humanitaire contribue à améliorer l'accès à l'assistance. Renforcer la participation des femmes, filles, hommes et garçons nous permet de mieux concevoir nos interventions. La garantie de la protection pour tous les groupes dans des situations vulnérables doit être la pierre angulaire de nos efforts. Nous devons tous faire plus pour éviter et atténuer les risques de protection et garantir la fourniture d'interventions adéquates. J'espère que ce guide deviendra une ressource internationale qui contribuera à cette tâche.

Suite à la finalisation de la révision de ce guide, les acteurs humanitaires disposent d'un ensemble complet fournissant des conseils sur l'intégration du genre, ainsi que la prévention et le traitement des violences sexistes : le Guide sur l'égalité des genres de l'IASC, les Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC, ainsi que le marqueur genre-âge de l'IASC, dont la révision est proche. J'encourage tous les acteurs humanitaires à utiliser ces outils importants : leur complémentarité et leur interaction peuvent fournir une contribution significative pour s'assurer que les besoins des femmes, filles, hommes et garçons sont pris en compte pour toutes les étapes des opérations de secours humanitaires.

Je conclurai en soulignant que l'intégration du genre au sein de l'action humanitaire est une responsabilité partagée. C'est une responsabilité qui incombe à tous les travailleurs humanitaires, peu importe le secteur dans lequel ils travaillent. J'espère que ce guide, qui fournit des directives pratiques sur l'intégration du genre dans 11 secteurs, aidera à respecter cette responsabilité.



Monique Pariat

Avant-propos



Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence

Dans le monde entier, les conflits armés et les catastrophes naturelles ont de terribles conséquences sur la vie de millions de personnes. Dans toutes ces crises, nous savons que l'incidence est différente pour les femmes et les filles par rapport aux hommes et aux garçons, et que les vulnérabilités sont souvent exacerbées par d'autres facteurs comme l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle, l'ethnicité ou la religion.

L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles sont primordiales pour une action humanitaire efficace et respectant des principes. En tant qu'acteurs humanitaires, protéger tous ceux que nous servons et soutenir leurs droits est notre responsabilité fondamentale. Pour ce faire, il faut comprendre les besoins, capacités et priorités spécifiques des femmes, filles, garçons et hommes, et intégrer ces connaissances dans l'ensemble du cycle de programme. Cela signifie aussi que nous devons permettre la participation et la direction actives des femmes et des filles au sein de l'action humanitaire et au-delà, tout en soutenant une évolution transformative, pour des sociétés plus inclusives et équitables.

Au nom du Comité permanent interorganisations (IASC), j'ai le plaisir de vous présenter cette version révisée du Guide pour l'intégration de l'égalité des sexes dans l'action humanitaire. C'est une ressource importante qui aidera les acteurs humanitaires à se fonder sur les engagements de l'IASC en matière d'égalité des genres et pour les femmes et les filles au sein des actions humanitaires, dans le but de fournir une programmation axée sur les droits plus efficace. Le guide fournit des directives pratiques pour garantir l'intégration de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans les étapes d'évaluation, de planification, de mobilisation des ressources, de mise en œuvre et de suivi du cycle de programme humanitaire.

Au nom de l'IASC, j'aimerais remercier l'ensemble des parties prenantes, au sein de plusieurs organisations, pour leurs investissements considérables, aussi bien de ressources humaines que financières, pour concevoir ce nouveau Guide des genres pour les actions humanitaires.

Tandis que la communauté humanitaire progresse dans sa responsabilité partagée de ne pas faire de laissés pour compte, je suis convaincu que ce guide sera une ressource clé pour les partenaires du monde entier.



Mark Lowcock

Remerciements

La révision de la version de 2006 de ce guide a été initiée par le Groupe de référence pour le genre de l'IASC et dirigée par l'ONU Femmes et Oxfam, avec des contributions substantielles d'un comité d'orientation réunissant diverses parties prenantes, notamment des représentants de CARE, GenCap, InterAction, OCHA, FNUAP, HCR, PAM, WRC et DG ECHO en tant qu'observateurs.

Cette mise à jour du guide a été soutenue par le financement de la Direction générale pour l'aide humanitaire et la protection civile (ECHO) et le cofinancement de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, ASDI.

Afin d'assurer sa praticité et sa simplicité d'utilisation, cette édition révisée du guide pour l'égalité des genres de l'IASC a bénéficié des commentaires de plus de 250 parties prenantes du monde entier, notamment : des entités publiques, des donateurs, des agences et secteurs des Nations Unies et des organisations non gouvernementales nationales et internationales et d'organisations de la société civile, y compris la Croix-Rouge. De plus, des contributions techniques ont été fournies par des membres du système de direction de secteur de l'IASC et de nombreux spécialistes des questions liées au genre.

Plus spécifiquement, les agences et organisations suivantes ont contribué au développement du guide sur l'égalité des genres de l'IASC. Cette version mise à jour contribue à la programmation et aux résultats en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes dans les actions humanitaires du monde entier.

CARE

**Directorate-General for
European Civil Protection and
Humanitarian Aid Operations**

**Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture (FAO)**

HelpAge

Interaction

**Comité permanent
interorganisations (IASC)**

Projet GenCap de l'IASC

**Comité international de la
Croix Rouge**

**Fédération internationale des
sociétés de la Croix Rouge et du
Croissant Rouge**

**Organisation internationale pour
les migrations**

Comité international de secours

Conseil norvégien pour les réfugiés

**Bureau pour la coordination
des affaires humanitaires
des Nations Unies**

**Haut-Commissariat des Nations
Unies aux droits de l'homme**

Oxfam

**Agence suédoise de
coopération internationale
au développement (ASDI)**

**Fonds des Nations Unies pour
l'enfance**

**Programme des Nations Unies pour
le développement**

**Haut-Commissariat des Nations
Unies pour les réfugiés**

**Service de la lutte antimines des
Nations Unies**

**Fonds des Nations Unies pour
la population**

**Entité des Nations Unies
pour l'égalité des sexes et
l'autonomisation des femmes**

Programme alimentaire mondial

Organisation mondiale de la santé

Women's Refugee Commission

IASC

Table des matières

- 4 Avant-propos
- 8 Remerciements
- 12 Introduction : comment utiliser ce guide

A

Page 15

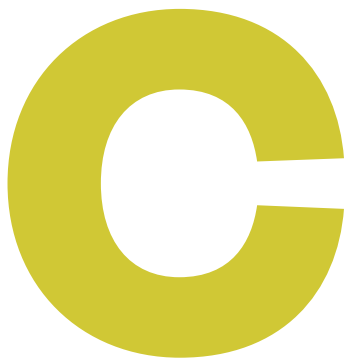
L'importance primordiale de l'égalité des genres pour les actions humanitaires

B

Page 27

Intégration du genre dans le cycle de programme d'action humanitaire

- 30 Évaluation et analyse des besoins
- 44 Planification stratégique
- 54 Mobilisation de ressources
- 56 Mise en œuvre et suivi
- 60 Évaluation et examen opérationnel par des pairs
- 74 Liste de vérification
- 80 Approches principales



Page 93

Égalité des genres et secteurs spécifiques

- 94 Interventions en espèces**
- 118 Coordination et gestion des camps**
- 146 Relèvement rapide**
- 168 Éducation**
- 198 Sécurité alimentaire**
- 222 Santé**
- 248 Subsistance**
- 276 Nutrition**
- 298 Protection**
- 324 Abri**
- 350 Eau, assainissement et hygiène**

-
- 376 Annexes**
 - 378 Acronymes**
 - 380 Définitions liées aux genres**
 - 386 Cadres normatifs**
 - 394 Notes de fin**

Comment utiliser ce guide

Les actions humanitaires fournissent des services vitaux et permettent la récupération des communautés touchées par des conflits armés, des catastrophes naturelles et d'autres urgences complexes. La responsabilité des acteurs humanitaires de promouvoir l'égalité des genres est soutenue par un cadre normatif validé par une longue expérience sur le terrain.¹

Ce guide présente le motif d'intégration de l'égalité des genres au sein des actions humanitaires et fournit des directives pratiques pour y parvenir dans différents secteurs. L'objectif principal est de soutenir les acteurs humanitaires pour atteindre *toutes* les personnes touchées par les crises, en :

- 1.** **garantissant que les besoins, capacités et priorités spécifiques des femmes, filles, hommes et garçons sont identifiés et que l'assistance cible les gens et les groupes qui sont le plus dans le besoin ;**
- 2.** **informant les femmes, filles, hommes et garçons de leurs droits et des ressources disponibles, et en assurant leur participation et la direction par les femmes dans la conception du programme ; et**
- 3.** **surveillant et évaluant l'impact de nos programmes et stratégies sur les personnes auxquelles nous apportons notre assistance, y compris l'identification et la suppression des barrières et de la discrimination, y compris en soutenant et permettant la direction par les femmes au niveau de la communauté et dans d'autres processus décisionnels.**

Le guide est divisé selon les trois sections suivantes :

La **PARTIE A** présente les bases du genre et les motifs pour lesquels l'intégration de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes sont primordiales pour une protection et une assistance humanitaires équitables et participatives.

La **PARTIE B** explique comment intégrer le genre dans les différentes phases d'un cycle de programme, en utilisant le processus de coordination humanitaire dirigé par les Nations Unies (le cycle de programme humanitaire) en tant qu'exemple de travail.

La **PARTIE C** fournit des directives spécifiques dans 11 secteurs ; la programmation reposant sur des espèces, la coordination et la gestion des camps, la récupération précoce, l'éducation, la sécurité alimentaire, la santé, la subsistance, la nutrition, la protection, l'abri, ainsi que l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH). Cette section définit les principales influences de l'égalité des genres sur les résultats des secteurs spécifiques et son intégration au sein du cycle de programme humanitaire. Le guide fournit des directives pratiques sur le développement de solutions spécifiques aux secteurs en utilisant une analyse par sexe. Au vu de l'importance de la coordination intersectorielle, le cas échéant, il convient que les acteurs des secteurs examinent le contenu de toutes les sections pertinentes et pas uniquement celles qui s'appliquent directement à leur champ d'opérations.

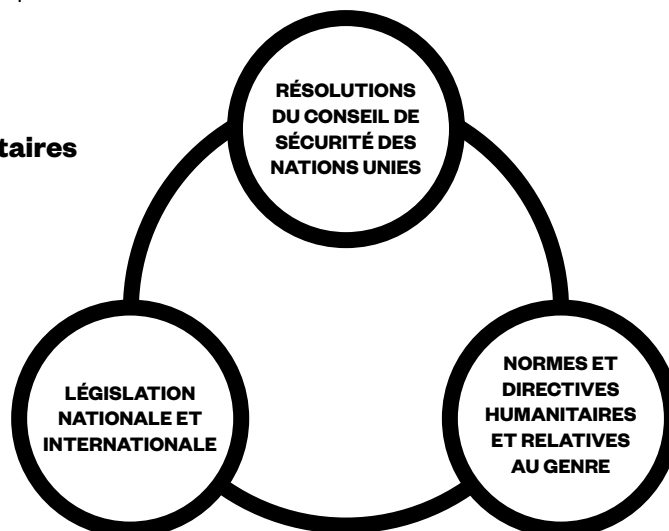
Le **public visé** comprend les acteurs humanitaires de première ligne sur l'ensemble des secteurs, y compris les agences des Nations Unies, les organisations non gouvernementales locales et internationales (ONG), ainsi que les agences publiques. Le guide est conçu pour

être pratique et concis pour une utilisation sur le terrain et n'est pas exhaustif. Il est conçu pour être utilisé avec la plate-forme en ligne www.gihahandbook.com. Les utilisateurs y trouveront des informations détaillées et des liens vers d'autres plateformes et documents d'orientation. Le guide est également conçu comme une ressource permettant aux spécialistes des questions du genre de soutenir leur travail visant à intégrer l'égalité des genres dans les contextes humanitaires.

Le guide devrait être utilisé avec d'autres ressources pour les acteurs humanitaires, comme les « Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire » (<https://tinyurl.com/ya6hjvjk>) de l'IASC, qui comprennent des directives spécifiques aux secteurs pour coordonner, planifier, mettre en œuvre, surveiller et évaluer les actions essentielles pour la prévention et l'atténuation de la violence sexiste au sein des interventions humanitaires, ainsi que le « Guide SPHERE » (<https://tinyurl.com/yadb66fa>) qui fournit une présentation détaillée des normes minimales et des actions clés qui doivent être établies pour assurer une vie digne pour la population touchée, avec un intérêt particulier dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, la sécurité alimentaire et la nutrition, l'abri et les articles non alimentaires (ANA) et de l'action sanitaire.

Le présent guide pour les actions humanitaires s'inspire de nombreux outils, documents d'orientation et d'autres ressources développées par les Nations Unies, les ONG nationales et internationales et des sources académiques. Chaque chapitre sectoriel comprend une liste de ressources spécifiques à ce domaine de préoccupation.

Cadre normatif pour l'égalité des genres au sein des actions humanitaires





A

**L'importance
primordiale de
l'égalité des genres
pour les actions
humanitaires**

Il n'est pas possible de réaliser des actions humanitaires efficaces, équitables et participatives sans comprendre et traiter les besoins, priorités et capacités spécifiques des **divers femmes, filles, hommes et garçons des différents groupes d'âge** (Champ A1). L'intégration de l'égalité des genres renforce également une approche reposant sur les droits humains des actions humanitaires, qui améliore la programmation en respectant et protégeant les droits et la dignité reconnus universellement pour chaque individu, en sa qualité d'être humain. L'incorporation de l'égalité des genres au sein des actions humanitaires améliore de ce fait l'impact des stratégies et interventions humanitaires. Les réponses aux questions, qu'est-ce que le genre, qu'est-ce que l'égalité des genres et en quoi ces éléments sont essentiels pour les actions humanitaires sont présentées ci-dessous.

CHAMP A1

Le guide utilise la phrase raccourcie « femmes, filles, hommes et garçons » pour décrire les femmes et les hommes : (a) de différents âges, en étant bien conscients que les rôles et les responsabilités des genres évoluent au cours de la vie ; (b) avec des histoires de vie différentes, en étant bien conscients que la sexualité, l'ethnicité, la nationalité, le handicap, la croyance, l'état civil et économique, les normes et les pratiques culturelles et traditionnelles, etc. peuvent être des barrières ou des éléments habilitants, selon le contexte ; et (c) avec des expériences différentes, en étant bien conscients que les expériences de marginalisation sont hétérogènes. La marginalisation est liée à des facteurs multiples et croisés.

Qu'est-ce que le « genre » ?

Le genre est une construction sociale provenant de pratiques culturelles, politiques et sociales qui définissent les rôles des femmes, filles, hommes et garçons, ainsi que les définitions sociales de la signification de la virilité et de la féminité. Les rôles liés au genre sont transmis, appris et absorbés et varient entre les cultures et même en leur sein. Le genre définit souvent les devoirs et responsabilités attendus des femmes, filles, hommes et garçons à tout moment de leur vie et définit certaines des barrières pouvant apparaître ou certains privilèges et possibilités dont ils peuvent profiter au cours de leur vie.

Le genre, ainsi que l'âge, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, détermine le pouvoir des femmes, filles, hommes et garçons, ainsi que leur capacité à accéder à des ressources et à les contrôler. Par exemple, même si les cadres juridiques internationaux garantissent des droits égaux pour les femmes et les hommes, le vécu des femmes, filles, hommes et garçons diffère. Dans la plupart des contextes, les hommes et les garçons ont des rôles liés au genre dotés de plus de pouvoir social, économique et politique que ceux des femmes et des filles. Par conséquent, les hommes et les garçons ont plus de pouvoir et d'autonomie décisionnels sur leur propre vie et les décisions au sein de leurs communautés et familles. À l'inverse, les femmes et les filles ne disposent généralement pas du pouvoir de gérer leur propre vie, y compris de prendre des décisions concernant leur propre corps, leur état marital et l'accès à des ressources sociales, économiques ou politiques.

Si le genre est le sujet principal de ce guide, une personne membre d'une société donnée est également touchée par d'autres facteurs de diversité comme le handicap, la classe sociale, la race, la caste, le contexte ethnique ou religieux, la nationalité, la langue, le patrimoine économique, le niveau d'éducation, le statut marital, la situation de déplacement, l'identité sexuelle et la vie urbaine/rurale. (Consulter l'Annexe 1 pour toutes les définitions liées aux genres.)



CHAMP A2

Dans les contextes d'urgence, les fauteuils roulants fournis aux personnes handicapées sont parfois trop lourds pour que les femmes handicapées puissent les utiliser seules. Dans ce scénario, prendre en compte les problèmes spécifiques pouvant être rencontrés par les femmes handicapées en traitant leurs besoins est un exemple d'incorporation d'un objectif concernant le genre dans les actions humanitaires.

Les minorités sexuelles et de genre subissent souvent des conséquences négatives du fait de leur refus d'adopter les rôles et caractéristiques liés au genre attribués par la société. Les risques incluent la discrimination, les préjugés, la stigmatisation, une exposition renforcée aux violences, des difficultés d'accès aux services humanitaires et le risque d'être laissé de côté pendant la consultation lorsque les besoins humanitaires et de protection d'une population touchée par une crise sont identifiés. Les lesbiennes, homosexuels, bisexuels, transsexuels et intersexués (LGBTI) font par exemple face à de nombreux défis et menaces dans leur vie quotidienne : ceux-ci peuvent empirer dans les contextes de crise. De plus, les LGBTI qui dénoncent la violence et les déséquilibres de pouvoir ou qui ne se conforment pas aux rôles traditionnels sont souvent confrontés à des menaces de violence accrues par des membres de la communauté, des étrangers et des membres de leur propre famille, ce qui les rend plus vulnérables. Dans le même temps, les risques et défis auxquels les LGBTI sont confrontés varient et des actions ciblées informées par les différences concernant les expériences sont nécessaires. Par exemple, comme le note la Women's Refugee Commission (WRC), « même si les homosexuels à Beyrouth ont expliqué ne pas se sentir en sécurité lorsqu'ils marchent dans certains quartiers de la ville et ont peur d'être arrêtés par la police, ils ne subissent, en moyenne, rien de comparable à la violence à laquelle les transsexuelles sont confrontées. Les lesbiennes sont une population particulièrement

dissimulée, souvent victimes de violences au sein de leur famille et soumises à des mesures « correctives », comme le viol et le mariage forcé ».²

La prise en compte du genre tout au long du travail humanitaire est donc un moyen efficace d'identifier précisément les droits, besoins, priorités et capacités sans discrimination de toutes les personnes touchées par des crises, en particulier les femmes, filles, hommes et garçons les plus dans le besoin.

Qu'est-ce que « l'égalité des genres » ?

L'égalité des genres, ou l'égalité entre les hommes et les femmes, fait référence à l'exercice égal par les femmes, filles, hommes et garçons (de tout âge, orientation sexuelle et identité de genre) des droits, biens, possibilités, ressources, récompenses et qualité de vie. Il est important de faire la différence entre l'égalité des genres et l'équité du statut des deux sexes. L'équité du statut des deux sexes fait référence au fait que les femmes, filles, hommes et garçons ont accès aux mêmes droits, ressources, services et possibilités, etc., définis par leurs besoins spécifiques. Par exemple, des prestations de santé qui sont équitables pour les deux sexes incluent non seulement des soins de santé généraux complets, mais également une vaste gamme de services, comme la santé reproductive, qui sont essentiels pour les besoins spécifiques et distincts des femmes et des hommes.

L'égalité des genres signifie que tous les êtres humains sont libres de faire leurs propres choix, sans limites fixées par les rôles liés au genre. L'égalité signifie que la diversité de comportements, besoins et aspirations des femmes et des hommes est prise en compte et valorisée de façon égale. Cela ne signifie pas que les femmes et les hommes sont identiques, mais que l'exercice de leurs droits, possibilités et chances est égal et n'est pas régi ou limité par leur genre et les systèmes qui l'entretiennent.

Il convient également de noter que l'égalité des genres n'est pas uniquement un problème concernant les femmes : il touche également les hommes et nécessite leur participation totale. Si les femmes et les filles sont globalement plus souvent soumises à des contraintes du fait de déséquilibres de pouvoirs au sein des rôles liés au genre, les vies des hommes et des garçons sont également fortement influencées par ces rôles, normes sociétales et attentes liées aux traditions. Les hommes et les garçons sont également tenus à des attentes rigides de virilité qui façonnent leur comportement et limitent leurs actions et responsabilités. La réalisation d'une égalité des genres implique donc également l'inclusion des hommes pour le développement de relations plus équitables, ainsi qu'une participation égale des femmes, filles, hommes et garçons.

CHAMP A3

Indices d'inégalité des genres

- **L'indice d'inégalité des genres du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (<https://tinyurl.com/p9kc9pz>) assure le suivi de l'éducation, de la participation économique et politique, ainsi que de la santé reproductive.**
- **L'indice des disparités entre hommes et femmes (<https://tinyurl.com/y7tkp6jt>) du Forum économique mondial calcule les inégalités relatives entre les femmes et les hommes en matière de santé, éducation, économie et politique.**
- **L'index Institutions sociales et Égalité homme-femme (<https://tinyurl.com/yczxfm4>) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) mesure les discriminations visant les femmes au sein des institutions sociales (législations formelles et informelles, normes sociales et pratiques).**

La programmation pour l'égalité des genres utilise une analyse robuste des différents besoins, rôles, relations et expériences des femmes, filles, hommes et garçons lors de l'évaluation, la planification, la mise en œuvre et l'examen de l'assistance (y compris la protection). La promotion de l'égalité des genres dans le cadre de la programmation augmente l'efficacité de l'action humanitaire, tout en soutenant nos obligations morales et juridiques de protéger la dignité et les droits de tous les êtres humains, en fonctionnant conformément au principe d'absence de discrimination et confirme notre mandat de servir les individus les plus vulnérables.

Si le genre est un aspect essentiel de la violence sexiste et des droits en matière de santé sexuelle et procréative, *une programmation humanitaire qui traite l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes n'est pas interchangeable avec une programmation pour la violence sexiste ou de santé sexuelle et procréative.*

La violence sexiste est un terme général pour tout acte néfaste perpétré contre la volonté d'une personne et reposant sur des déséquilibres de pouvoir et des différences avec une base sociale (c'est-à-dire le genre) entre les femmes, filles, hommes et garçons. Cela inclut des actes qui infligent une souffrance ou des dommages physiques, sexuels ou mentaux, des menaces de réaliser des actes de ce type, la coercition et d'autres privations de liberté. Ces actes peuvent se produire en public ou en privé. Les exemples comprennent le viol, la violence au

sein du couple et d'autres formes de violence domestique, la prostitution forcée, le mariage d'enfants, précoce ou forcé, la mutilation génitale féminine, l'infanticide des filles et le trafic à des fins d'exploitation sexuelle et/ou le travail forcé et la violence sexuelle, y compris le viol.

Les droits en matière de santé sexuelle et procréative font référence au droit de chaque personne à faire ses propres choix en matière de conjoint, planification familiale et le droit d'accéder aux informations requises pour soutenir ces choix.

La programmation pour l'égalité des genres soutient un accès et une participation égaux aux services humanitaires par tous les membres d'une population affectée par des crises. Au sein de ce cadre, la **programmation pour l'autonomisation des femmes et des filles** vise à modifier les relations de pouvoir qui attribuent aux femmes et aux filles un statut social faible, afin de corriger une inégalité néfaste. Ces programmes considèrent les femmes et les filles comme des agents du changement et se concentrent sur le renforcement de leurs propres capacités pour répondre à leurs propres besoins, ce qui permet une évolution transformative qui remet en cause les stéréotypes liés au genre, comble le fossé humanitaire/de développement et permet un changement durable à long terme.

La programmation en matière d'égalité des genres comprend deux stratégies principales : la **prise en compte des questions de genre** et des **actions ciblées**, à l'aide d'une évaluation reposant sur des preuves et une analyse par sexe.

CHAMP A4

Un programme du PNUD à Gujarat en Inde (<https://tinyurl.com/yagcpa9l>) a fourni une formation à la recherche et au sauvetage aux femmes de la région, leur donnant ainsi des compétences vitales. En plus d'une préparation accrue aux catastrophes, la formation a aidé la communauté à apprécier le rôle des femmes et a remis en question les stéréotypes concernant les rôles liés au genre.

GENRE ET CATASTROPHES, PNUD 2010, [HTTPS://TINYURL.COM/Y8GBCMPP](https://tinyurl.com/y8gbcmpp)

La prise en compte des questions de genre est une forme abrégée décrivant le fait que l'impact de l'ensemble des politiques et programmes concernant les femmes et les hommes doit être pris en compte à chaque étape du cycle du programme, de la planification à l'évaluation, en passant par la mise en œuvre. Dans les situations de crise, la prise en compte des questions de genre dès le départ :

- permet de mieux comprendre la situation ;
- nous permet de répondre aux besoins et priorités de la population de façon plus ciblée, selon les conséquences des crises pour les femmes, filles, hommes et garçons ;
- garantit que toutes les personnes concernées par des crises sont reconnues et que l'ensemble de leurs besoins et vulnérabilités est pris en compte ; et
- permet la conception d'interventions plus adéquates et efficaces.

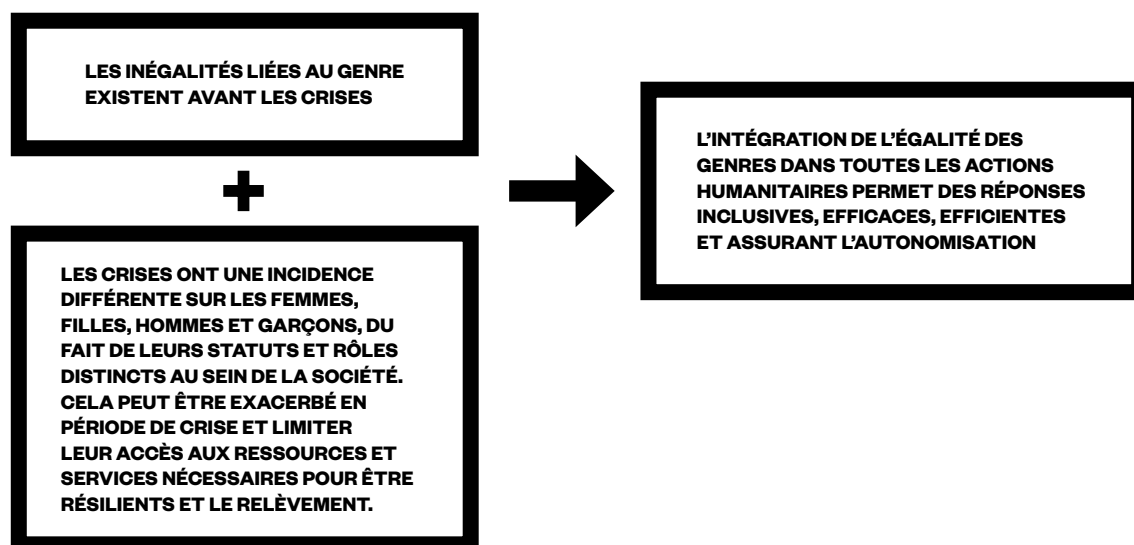
Actions ciblées : Grâce à une évaluation reposant sur des preuves et une analyse par sexe, les agences humanitaires peuvent identifier les besoins de protection et d'assistance spécifiques des individus ou groupes au sein d'une population touchée. Dans certaines circonstances, prendre des mesures spécifiques peut être le meilleur moyen de traiter les besoins spécifiques des femmes et des filles. Dans les faits, les femmes et les filles peuvent avoir besoin d'un traitement différent pour des résultats égaux, c'est-à-dire assurer l'égalité des chances, afin que les femmes puissent profiter de possibilités égales. C'est le principe qui sous-tend les mesures visant à fournir des bourses

spéciales pour encourager les familles à envoyer les filles à l'école par exemple, ou à fournir une protection spéciale aux femmes et filles touchées par des violences sexistes.

Les actions ciblées ne doivent pas stigmatiser ou isoler les bénéficiaires visés : elles doivent plutôt compenser les conséquences des inégalités entre les genres, comme la privation de droits pour l'éducation ou les soins de santé. Ces éléments sont primordiaux, étant donné que dans certaines situations, les femmes et les filles sont plus désavantagées que les hommes et les garçons, ne peuvent pas participer aux prises de décisions publiques et ont un accès limité aux services et au soutien. Les actions ciblées doivent autonomiser les femmes et renforcer leur capacité d'être des partenaires égaux aux hommes dans le travail pour résoudre les conflits et les problèmes causés par les déplacements, aider à la reconstruction et au retour, ainsi que construire une paix et une sécurité durables. Chaque secteur doit identifier des actions spécifiques qui pourraient promouvoir l'égalité des genres et renforcer les capacités des femmes à exercer leurs droits humains.

Les sections B et C du guide fourniront des directives sur la prise en compte des questions de genre tout au long des cycles des programmes humanitaires et l'identification de toute action ciblée nécessaire pour répondre aux besoins spécifiques des femmes, filles, hommes et garçons en utilisant une évaluation reposant sur des preuves et une analyse par sexe.

L'importance primordiale de l'égalité des genres pour les actions humanitaires



1. LES INÉGALITÉS LIÉES AU GENRE EXISTENT AVANT LES CRISES

Les pratiques culturelles liées au genre fournissent certaines des sources les plus fondamentales d'inégalité et d'exclusion dans le monde. Les racines sous-jacentes de l'injustice liée au genre proviennent de dimensions sociales et culturelles et se manifestent, entre autres, par des conséquences économiques et politiques. Si des progrès ont été réalisés pour réduire les inégalités liées au genre concernant les femmes et les filles dans des domaines comme les inscriptions à l'école, l'espérance de vie et le taux d'activité, il reste de nombreux défis à relever. Différents indices fournissent des preuves des inégalités existantes et des faibles progrès en vue de la réalisation de l'égalité des genres dans le monde entier (champ A3).

L'égalité des genres existe lorsque les femmes et les hommes peuvent partager également le pouvoir, les

ressources et les influences. Toutefois, dans le contexte mondial, les inégalités sont persistantes et les femmes sont généralement les plus désavantagées et ne peuvent pas accéder à des opportunités et à l'indépendance. Par exemple, femmes et les filles ont généralement moins accès à l'éducation à cause de barrières renforcées par les rôles liés au genre traditionnels, selon lesquels les femmes sont considérées uniquement comme des pourvoyeurs de soins, ce qui limite leurs ambitions, talents et intérêts personnels. Un résultat de cette inégalité se manifeste sous forme d'absence d'indépendance sociale et financière par rapport aux hommes et aux garçons. Les déséquilibres de pouvoirs rendent également les femmes et les filles plus vulnérables aux violences sexistes et au sein de la famille. Du fait du manque d'opportunités de subsistance et des

pressions culturelles mentionnées ci-dessus, les femmes et les filles peuvent être forcées à se marier, ce qui limite leur autonomie et leurs capacités personnelles de contribuer à leur communauté sans intimidation, violence et contraintes.

Ces inégalités anciennes peuvent être traitées dans le cadre du travail de préparation aux crises (champ A4).³ Une analyse par sexe et une programmation pour le genre saines dès le début sont primordiales pour des interventions efficaces suite à des crises à court terme et une évolution sociétale équitable et autonomisante sur le long terme.

2. LES CRISES ONT UNE INCIDENCE DIFFÉRENTE SUR LES FEMMES, FILLES, HOMMES ET GARÇONS

Les besoins et les intérêts des femmes, filles, hommes et garçons varient, tout comme leurs ressources, capacités et stratégies de réaction en cas de crise. Les inégalités préexistantes et croisées signalées ci-dessus signifient que les femmes et les filles sont plus susceptibles de connaître des conséquences néfastes.

Dans les contextes de crise et postérieurs aux crises, les femmes se trouvent souvent en position de nouveau chef de famille, du fait de la séparation ou de la perte des membres masculins du foyer. Par exemple, une famille de réfugiés syriens sur quatre en Égypte, Irak, Jordanie et au Liban est dirigée par des femmes.⁴ Au Mali, plus de la moitié des familles déplacées sont dirigées par des femmes.⁵ Toutefois, elles ne peuvent pas toujours accéder à des ressources ou un soutien vital parce qu'il n'y a pas d'assistance pour la prise en charge des enfants et l'acquisition de ressources comme la nourriture et l'eau peut être dangereuse. Par conséquent, les femmes et les filles sont plus susceptibles de souffrir d'insécurité alimentaire dans les contextes d'urgence. Cela crée un contexte dans lequel les femmes sont plus susceptibles de souffrir de violences et d'exploitation, et d'être forcées à prendre part à des transactions sexuelles en échange d'argent et d'accès à des services. Étant donné que les hommes ont généralement un contrôle supérieur sur les revenus, les terres et l'argent, leurs mécanismes pour faire face sont différents. De plus, du fait de l'évolution de la dynamique des pouvoirs dans les rôles liés au genre, les femmes peuvent subir des réactions violentes de la part des hommes qui ne sont pas en position de jouer leurs rôles traditionnels en tant que soutien économique, chefs de famille et fournisseurs. Les hommes peuvent se sentir humiliés et frustrés par les modifications rapides dans

les contextes de crise et cela peut prendre la forme d'une augmentation de la violence domestique.

Les femmes et les filles ne sont pas exclusivement ni uniquement des victimes passives des crises. Les hommes et les garçons ne doivent pas être considérés uniquement comme des auteurs de violences. Les normes liées au genre ont une incidence néfaste sur les hommes et les garçons, dont on attend souvent qu'ils risquent leurs vies ou leur santé pour protéger leurs communautés. Par exemple, les hommes et les garçons sont plus susceptibles de prendre part aux combats et représentent la majorité des victimes de guerres et de conflits. De même, les garçons sont souvent vulnérables à un recrutement forcé par des groupes armés et sont plus susceptibles de mourir au combat dans les contextes de crise. De plus, les ménages dirigés par un homme seul font face à des besoins uniques, étant donné qu'ils n'ont souvent pas les compétences de cuisine et de prise en charge des jeunes enfants, car ces responsabilités sont traditionnellement et exclusivement attribuées aux femmes et filles.

L'inclusion égale des femmes et des hommes dans les actions humanitaires profite à l'ensemble de la communauté. Par exemple, les femmes, tout comme les hommes, font généralement partie des premiers intervenants en cas de crise et jouent un rôle central dans la survie et la résilience des familles et des communautés. Elles ont le droit d'obtenir une reconnaissance de leurs points de vue dès le début des interventions humanitaires. Souvent, les organisations de femmes locales et les groupes de soutien pour les jeunes et les LGBTI sont bien placés pour répondre aux crises et identifier les solutions, d'une façon qui aide à lutter contre les inégalités et les barrières concernant les genres pour une inclusion efficace et durable au sein des interventions humanitaires.

Vue d'ensemble de l'importance du genre dans les contextes humanitaires

Les crises peuvent exacerber les inégalités liées au genre préexistantes. Les femmes peuvent être exclues de la planification à la préparation du fait de leurs rôles sociaux (elles ne sont par exemple pas intégrées à la formation aux premiers soins ou aux systèmes d'alerte rapide). Leurs rôles prescrits par la société peuvent rendre difficile de rejoindre un lieu sûr (notamment la prise en charge de la famille, les restrictions concernant le fait de voyager seule ou l'hébergement dans des abris avec des hommes qui ne font pas partie de la famille). Les jeunes

CHAMP A5

Suite au tremblement de terre au Népal en 2015, il a été signalé que les femmes et les membres des castes inférieures avaient beaucoup plus de mal à accéder à l'assistance humanitaire que les hommes et les membres des castes supérieures. La majorité des volontaires népalais provenaient de castes élevées et tendaient parfois à donner la priorité aux victimes membres des castes supérieures. Les membres féminins des castes inférieures étaient particulièrement vulnérables, du fait de la discrimination portant à la fois sur leur caste et leur genre.

ÉTUDE DE CAS SUR LE TREMBLEMENT DE TERRE AU NÉPAL, UNIVERSITÉ DE DARTMOUTH 2016

CHAMP A6

Des sécheresses répétées au cours des 10 dernières années dans la région du Sahel en Afrique ont généré une insécurité nutritionnelle et alimentaire chronique, parfois grave. Dans l'ensemble du Sahel, les femmes sont plus vulnérables du fait de la crise, mais également des discriminations sociales, culturelles et économiques qu'elles subissent. Au Niger, les programmes d'association d'épargne et de prêt villageoise de CARE ont aidé les femmes à former des groupes d'épargne collectifs pour renforcer et diversifier leurs moyens de subsistance. L'approche transformative par le genre de CARE a renforcé la résilience des femmes. L'accumulation des biens de production et des réserves de nourriture, ainsi que des connaissances d'adaptation améliorées ont renforcé la solidarité et la confiance des femmes. De ce fait, les bénéficiaires sont mieux préparés aux chocs futurs et prêts à assumer des rôles de direction au sein de la communauté.

CARE INTERNATIONAL, AUTONOMISER LES FEMMES ET LES FILLES TOUCHÉES PAR LES CRISES, 2016

hommes peuvent être soumis à un recrutement forcé dans des groupes militaires ou armés. Lorsque les économies sont mises à mal, les filles sont souvent retirées des écoles pour soutenir le foyer ou forcées à se marier tôt dans l'espoir de leur assurer une meilleure protection et de meilleures ressources par exemple.

Les femmes, filles, hommes et garçons ont des besoins spécifiques pendant les crises. Les décès liés aux grossesses sont la deuxième cause de mortalité pour les femmes dans tous les contextes et 60 % de ces décès ont lieu dans des contextes humanitaires. Les risques de violence sexuelle sont également vécus différemment selon le genre et le rôle lié au genre. On estime qu'une femme réfugiée ou déplacée sur cinq dans des contextes humanitaires complexes a subi une forme de violence sexuelle.

Les femmes, filles, hommes et garçons ont des points de vue et capacités spécifiques. Les rôles et vécus différents entraînent souvent des points de vue distincts concernant la meilleure réponse à donner en situation d'urgence. En utilisant ces différences, les travailleurs humanitaires peuvent mieux cibler les divers groupes, notamment les individus ayant le plus besoin de soutien.

3. L'INTÉGRATION DU GENRE DANS L'ENSEMBLE DE LA PROGRAMMATION HUMANITAIRE EST DONC ESSENTIELLE

L'inclusion égale des femmes et des hommes dans les actions humanitaires profite à l'ensemble des communautés. En tant que membres de communautés touchées par des crises, les femmes, tout comme les hommes, font partie des premiers intervenants en cas de crise et jouent un rôle central dans la survie et la résilience des familles et des communautés. Ainsi, leur participation pour identifier les besoins humanitaires et les solutions potentielles est primordiale pour formuler toute intervention. Les groupes locaux de femmes, de jeunes, de personnes handicapées et de LGBTI, s'ils sont actifs, sont souvent bien placés pour être des moteurs du changement, identifier les solutions et réagir aux

crises d'une façon qui aide à lutter contre les inégalités en matière de genre et les barrières à l'inclusion.

L'intégration du genre dans la programmation humanitaire aide à garantir que les besoins, capacités et priorités particuliers de femmes, filles, hommes et garçons (dus aux rôles et inégalités liés au genre préexistants, avec les impacts spécifiques des crises) sont pris en compte et traités. **La réalisation de l'égalité des genres et la promotion de l'autonomisation des femmes au sein des actions humanitaires garantissent que l'intervention est équitable, et établit et protège les droits humains et les libertés fondamentales de tous.** La programmation pour l'égalité des genres contribue à la réalisation du droit à une participation judicieuse et pertinente (y compris des filles et des garçons, ainsi que des hommes et des femmes âgés), offre une protection, améliore l'accès à l'assistance et l'autosuffisance, tout en assurant la promotion d'une évolution transformative. Cela améliore également la qualité et fournit des résultats humanitaires plus efficaces pour les individus, les ménages et les communautés. Les bénéfices clés de la promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes au sein des actions humanitaires comprennent :

A. Assurance du droit de participation

Pendant les périodes de crise, les impacts, les risques et les mécanismes de réaction des femmes, filles, hommes et garçons peuvent être différents. Les apports équitables, la participation judicieuse et la direction active par les femmes, filles, hommes et garçons tout au long du cycle de programme nous aident à comprendre ces modifications et à adapter l'assistance en conséquence.

B. Garantie de la protection

Les femmes, filles, hommes et garçons sont exposés à des risques de protection différents. Il est primordial de comprendre la nature spécifique au genre de ces risques pour éviter tout dommage et assurer la protection. Par exemple, l'analyse par sexe aide à déterminer si les hommes et les garçons peuvent être plus à risque de recrutement forcé dans des groupes armés, de travail

forcé et/ou d'être tués, tandis que l'absence d'un abri adéquat, des sites de déplacement bondés et l'insécurité alimentaire peuvent placer les femmes, filles et garçons face à un risque accru concernant toutes les formes de violences sexistes, y compris le sexe de survie, l'exploitation et les violences sexuelles.

C. Améliorer l'accès à l'assistance

Étant donné que les crises renforcent les inégalités, la promotion de l'égalité des genres au sein de toutes les interventions est primordiale pour garantir que les femmes, filles, hommes et garçons peuvent accéder à l'assistance en toute sécurité. En comprenant le rôle du genre dans la restriction de l'accès à l'assistance, nous pouvons fournir un accès plus inclusif aux services pour tous, y compris les populations marginalisées : les adolescents, les handicapés, les chefs de ménage, les LGBTI, ainsi que les hommes et femmes âgés (champ A5).

D. Promotion d'une évolution transformatrice

Si les urgences humanitaires peuvent aggraver les discriminations et exacerber les risques, les crises peuvent également fournir des possibilités de traitement des inégalités et de promotion d'une évolution transformatrice (champ A5). Les crises modifient les structures sociales et culturelles rapidement, ce qui peut fournir des possibilités de redéfinir les normes liées aux genres et contribue à l'équilibrage des pouvoirs dans les relations entre les genres. Le potentiel d'évolution transformatrice traite les causes structurelles et les conséquences des inégalités en matière de genre, dans le but d'atteindre une évolution durable et autonomisante dans les vies des femmes, filles, hommes et garçons. Des stratégies et approches différentes peuvent être adoptées pour garantir que les droits humains des femmes, filles, hommes et garçons font l'objet d'une promotion égale et que l'égalité des genres est atteinte. La capacité des femmes et organisations de femmes locales à assumer un rôle actif et directeur suite à une crise démontre le potentiel d'évolution transformatrice.

Les discussions continues sur le lien entre action humanitaire et développement reconnaissent que, pour un impact pertinent et durable pour les États fragiles, les catastrophes et les conflits nécessitent une action complémentaire par des acteurs humanitaires et du développement. Ainsi, l'autonomisation des femmes et des filles doit s'étendre non seulement à leurs rôles dans les réponses aux crises, mais également dans l'assistance au développement, la construction de la paix et la sécurité, la médiation, la réconciliation et la reconstruction, ainsi que la prévention des conflits et des crises. L'inclusion et la direction des femmes de la région sont primordiales pour obtenir des résultats probants avec ces efforts, elles doivent donc être assurées et facilitées.

Qui est responsable de l'intégration de l'égalité des genres au sein de la programmation humanitaire ?

Nous le sommes tous. En notre qualité d'agents de terrain humanitaires, chefs d'équipe et décideurs, notre travail est de nous assurer que l'assistance et la protection que nous fournissons répondent aux besoins, capacités et priorités des femmes, filles, hommes et garçons de façon équitable et autonomisante et que leurs droits sont protégés et soutenus. **Nous sommes tous responsables.**

Les femmes et les filles ont tout autant droit à un accès égal aux ressources et opportunités que les hommes. Dans les contextes de crise, où les ressources sont rares et les risques accrus, les droits des femmes sont trop souvent ignorés. En notre qualité d'acteurs des secteurs humanitaires et du développement, chaque travailleur et organisation humanitaire est chargé de s'assurer que les droits des femmes et des filles de profiter de services de base, d'une protection et d'opportunités vivre une vie meilleure sont assurés.





B

**Intégration du genre
dans le cycle de
programme d'action
humanitaire**

Dans les contextes humanitaires, différents acteurs humanitaires sont présents (autorités locales et nationales, organisations de la société civile, organisations communautaires, spécialistes des questions liées au genre, communautés touchées par les crises, ONG nationales et internationales, la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, les Nations Unies et des donateurs) avec des mandats, des niveaux de participation dans les mécanismes de coordination et de programmation pour l'égalité des genres distincts. Il est primordial de faire participer autant de ces acteurs que possible, de réaliser des actions avec des efforts coordonnés et de tirer parti de notre portée et de nos forces combinées pour :

1. Préserver les avantages durement acquis avant la crise par les femmes et les filles ;
2. Obtenir les résultats souhaités pour les femmes, filles, hommes et garçons, leurs familles et leurs communautés ;
3. Atteindre les groupes marginalisés ou vulnérables en particulier ;
4. Assurer et renforcer la résilience ; et
5. Comblent les inégalités liées aux genres préexistantes.

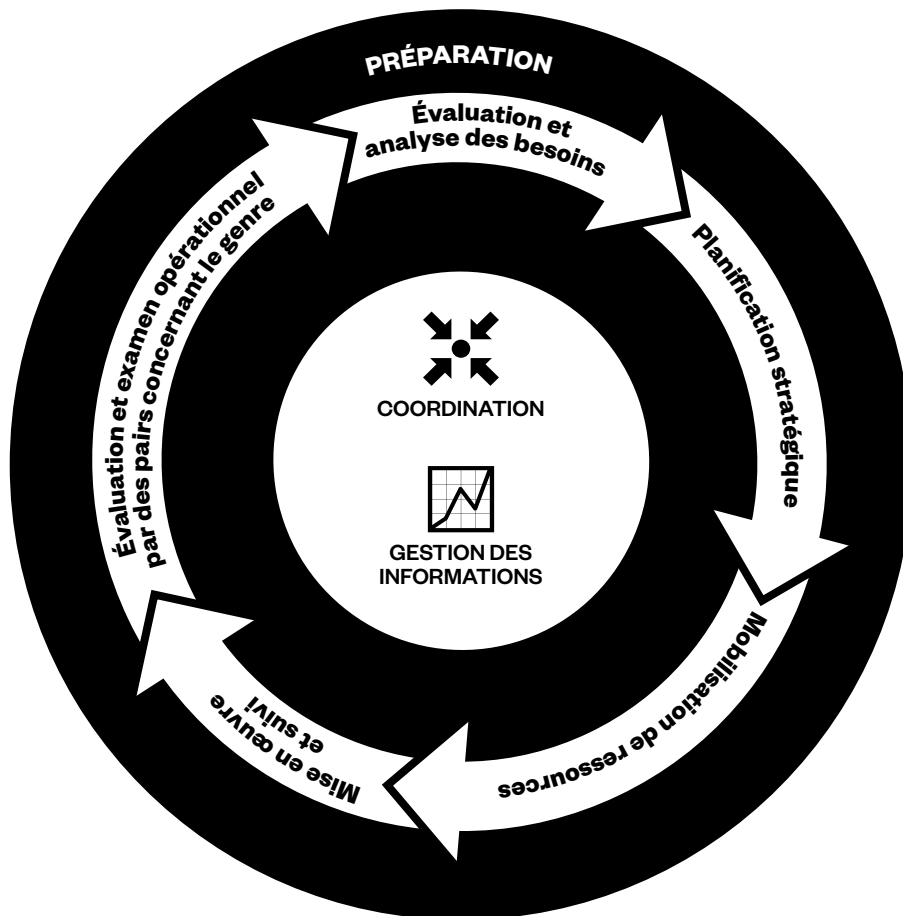
La présente section décrit comment intégrer le genre dans le cycle de programme d'action humanitaire, qui est le mécanisme de coordination développé par l'IASC, pour une utilisation dans les contextes humanitaires en particulier. Nombre des éléments et principes sont similaires à ceux utilisés dans les autres modèles de cycle de programme. Les informations ci-dessous incluent des directives spécifiques pour chacune des cinq étapes du cycle de programme d'action humanitaire. Il est

transversal et s'applique à l'ensemble des 11 secteurs présentés en détail dans la section C.

Il existe une liste de vérification relative à l'intégration des genres, qui est fournie à la fin de la section traitant des cinq étapes du cycle de programme d'action humanitaire.

Des indications étape par étape pour un **outil d'analyse par sexe rapide** sont également fournies dans la première étape de l'évaluation et de l'analyse des besoins.

Le cycle de programme d'action humanitaire



Évaluation et analyse des besoins

L'évaluation des besoins fournit une base de preuves pour la planification stratégique (<https://tinyurl.com/ydb8rhof>) et des informations de référence sur lesquelles reposent les systèmes de surveillance de la situation et des interventions (<https://tinyurl.com/ycx77k4l>). Elle doit donc former un processus continu tout au long du cycle de programme d'action humanitaire (<https://tinyurl.com/ycqqcnv5>).

Des évaluations coordonnées sont réalisées en partenariat avec l'ensemble des acteurs humanitaires pour évaluer la situation humanitaire et identifier les besoins de la population touchée. Les autorités locales et nationales, la société civile et les communautés affectées sont encouragées à participer à ce processus, dont le résultat est un document de présentation des besoins humanitaires (voir l'étape 2, planification stratégique).⁶

La **méthode d'évaluation rapide initiale groupée** est un exemple d'outil d'évaluation des besoins groupés qui peut être utilisé en cas d'urgence soudaine. <https://tinyurl.com/ycskgrp7>

Dans le cas des crises prolongées, une évaluation coordonnée et une analyse consolidée des besoins des femmes, filles, hommes et garçons doivent être présentées dans une vue d'ensemble des besoins humanitaires plutôt que selon une méthode d'évaluation rapide initiale groupée, ou par la suite. Des directives et modèles complémentaires concernant les évaluations des besoins dans les contextes de crise sont disponibles ici. <https://tinyurl.com/y8db7g6z>

L'analyse par sexe a lieu lors de la phase d'évaluation, ainsi que de suivi et d'évaluation (S&E), avec les informations recueillies pendant le cycle du programme.



L'analyse par sexe examine l'impact des urgences sur les femmes, filles, hommes et garçons et vérifie que l'intervention humanitaire répond à leurs besoins et priorités distincts. Dans de nombreux cas, les donateurs imposent désormais des mesures obligatoires lors de l'envoi de propositions de programmes.

Les données ventilées par sexe et par âge sont une composante clé de toute analyse par sexe. Elles sont primordiales à des fins de planification, de suivi et de mesure. Pour assurer l'efficacité, des données ventilées par sexe doivent être recueillies et analysées, afin de fournir des données pour la programmation. Dans les cas où la collecte de données ventilées par sexe et par âge est difficile, des estimations peuvent être fournies d'après les statistiques nationales et internationales, les données recueillies par d'autres acteurs humanitaires et de développement ou par le biais d'enquêtes sur de petits échantillons. Les secteurs doivent déterminer les groupes d'âge pertinents pour leur programmation. De plus, selon le contexte, il peut être important de ventiler les données selon d'autres facteurs de diversité comme le handicap, l'ethnicité, la langue et le niveau de revenus ou de formation.

Vous trouverez ci-dessous une description plus détaillée de l'analyse par sexe et de l'importance des données ventilées par sexe et par âge.

Qu'est-ce que l'analyse par sexe ?

L'analyse par sexe est un fondement d'une bonne programmation. Elle examine les relations entre les femmes, filles, hommes et garçons et prend en compte leurs rôles respectifs, l'accès aux ressources et leur contrôle, ainsi que les contraintes auxquelles les différents groupes sont soumis. Une analyse par sexe doit être intégrée dans l'évaluation des besoins humanitaires et dans l'ensemble des évaluations sectorielles ou des analyses situationnelles, et tout au long du cycle de programme d'action humanitaire. Elle permet de mieux comprendre les groupes de la population touchés par la crise, leurs besoins et les actions qu'ils peuvent réaliser pendant la récupération. **Intégrer les aspects liés aux genres dans votre travail améliore vos résultats, votre méthode et enfin l'efficacité avec laquelle votre travail répond aux besoins des personnes touchées par les urgences, en particulier les plus vulnérables.**

L'outil d'analyse par sexe rapide fournit un guide étape par étape de la méthode pour réaliser une analyse par sexe à n'importe quelle étape d'une urgence. Il peut être utilisé pour préparer une analyse par sexe, dans le cadre d'une évaluation des besoins et pour surveiller et évaluer les résultats. La préparation aux urgences doit inclure des résumés concernant les problèmes et statistiques liés aux genres clés. Par exemple, les documents Gender in Brief (CARE) sont déjà disponibles pour de nombreux pays à risque élevé.⁸

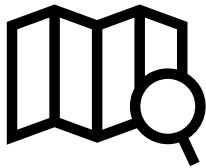
L'analyse par sexe rapide est un outil permettant de mener une analyse par sexe rapidement au cours d'une action d'urgence. Processus à quatre étapes simple, elle peut être utilisée dans l'ensemble du cycle de programme d'action humanitaire et adaptée aux différents secteurs à l'aide des directives pertinentes sur l'analyse des besoins. Une analyse par sexe rapide peut être réalisée progressivement, avec une compréhension renforcée

suite à l'apparition de nouvelles informations. Une analyse par sexe rapide peut être aisément incorporée dans des outils d'évaluation existants et renforce la précision et l'exhaustivité des conclusions et recommandations.

Exemple de rapport d'analyse par sexe rapide :
CARE, Ethiopia (2016) <https://tinyurl.com/yd3h8wu8>.

1

Trouver les informations liées aux genres disponibles.



Que faire ? Il convient de commencer par compiler les informations sur le contexte lié aux genres avant la crise, afin de développer une vue d'ensemble des relations entre les genres et les stratégies pour faire face des femmes, filles, hommes et garçons.

Que chercher ?

- Quel était le profil démographique de la population ventilé par sexe et âge avant la crise ?
- Existe-t-il des informations disponibles sur l'évolution des *attentes, rôles et responsabilités liés aux genres* depuis le début de la crise ?
- Quelles sont les dynamiques relationnelles entre les femmes, filles, hommes et garçons ?
- Quel était le cadre juridique qui définissait leurs droits avant la crise ?
- Quelles étaient les conditions socioéconomiques des femmes, filles, hommes et garçons avant la crise ?
- Examiner les opportunités disponibles et accessibles comme l'accès à la formation, l'emploi, la subsistance, les services de santé, les droits, le contrôle/la possession des actifs.
- Qui prenait les décisions importantes au niveau du ménage et de la communauté ?
- Quelles structures la communauté utilise-t-elle pour prendre des décisions et comment les femmes et les hommes y participent-ils ? Les structures fonctionnent-elles toujours suite à la crise ?
- À quels risques liés à la protection les différents groupes de femmes, filles, hommes et garçons étaient-ils confrontés avant la crise ? Quelles sont les informations disponibles sur les risques liés à la protection depuis le début de la crise ou du programme ? Quelle est l'incidence des cadres juridiques sur l'égalité des genres, les besoins de protection et l'accès à la justice ?
- Des informations ventilées par sexe et par âge (quantitatives et qualitatives) concernant les besoins, capacités et/ou préférences de la communauté touchée sont-elles disponibles ?
- Quelles sont les capacités de réaction des femmes, filles, hommes et garçons de différents milieux ?

Où les trouver ? Les sources de ce type d'informations comprennent les données de recensement, les enquêtes démographiques et de santé, les rapports d'analyse par sexe, les rapports d'évaluation humanitaires, les rapports des secteurs de la protection et des violences sexistes, ainsi que les profils de genre des pays, comme ceux créés par l'ONU-Femmes, Oxfam, la FAO, CARE et plus encore.

2

Collecter

les informations liées aux genres depuis le début de la crise ou au programme qui ne sont pas déjà disponibles.



Que faire ? Commencer par examiner les informations trouvées lors de l'étape 1 pour évaluer les changements en matière de profil démographique, de rôles, de structures, de risques de protection et de données ventilées par sexe et par âge depuis le début de la crise. Identifier les lacunes en matière de connaissances concernant l'impact de la crise et/ou des programmes sur les femmes, filles, hommes et garçons. Puis planifier, organiser et réaliser la collecte des données avec toutes les personnes touchées par la crise et/ou le programme.

Conseil : Utiliser des groupes d'informations ou des équipes mobiles divers pour identifier les groupes ne paraissant pas dans l'évaluation et les faire participer. Par exemple, il convient d'inclure les femmes et les adolescentes ayant besoin d'une permission pour quitter leur domicile, les personnes avec une orientation sexuelle et des identités de genre diverses qui ne peuvent pas se regrouper publiquement du fait de restrictions juridiques ou de stigmatisation sociale, ainsi que les personnes atteintes de troubles de la mobilité ou de handicap et leurs pourvoyeurs de soins. Inclure les pourvoyeurs de soins, les jeunes et les notables locaux dans l'évaluation.

Que chercher ?

- Des informations ventilées par sexe et par âge concernant les besoins, capacités et préférences de la communauté touchée sont-elles disponibles ?
- Quelles ont été les évolutions du profil démographique de la population touchée ou du groupe ciblé par un programme spécifique ? À l'étape de collecte de données, il est possible de découvrir des informations démographiques plus détaillées, non disponibles à l'étape 1, y compris concernant les âges des personnes touchées, les statuts des familles et des sous-groupes spécifiques.
- Comment les opportunités disponibles et accessibles, comme l'accès à la formation, l'emploi, la subsistance, les services de santé, les droits, le contrôle/la possession des actifs, ont-elles évolué ?
- Comment les rôles des femmes, filles, hommes et garçons ont-ils évolué depuis le début de la crise ou du programme ? Quels sont les nouveaux rôles des femmes, filles, hommes et garçons et comment interagissent-ils ? Combien de temps ces rôles nécessitent-ils ?
- Quelles structures la communauté utilise-t-elle pour prendre des décisions à présent ? Qui participe aux espaces de prise de décision ?
- Quels sont les risques en matière de protection et de violences sexistes rencontrés par les femmes, filles, hommes et garçons ? Quelle est l'incidence des cadres juridiques sur l'égalité des genres et les besoins de protection ?
- Quels sont les besoins, capacités et préférences des femmes, filles, hommes et garçons de la population touchée et/ou du programme ?

Comment les trouver ? Il convient d'utiliser les directives relatives aux évaluations participatives décrites dans la section sur la participation et dans les chapitres sectoriels de la section C pour garantir que les femmes, filles, hommes et garçons sont consultés. Des enquêtes, des entretiens, des discussions communautaires, des discussions de groupe, des transects et des narrations peuvent être utilisés pour obtenir des informations.



3

Analyser les données liées aux genres collectées.

Que faire ? L'analyse par sexe dans les cas d'urgence se concentre sur l'impact de la crise sur les femmes, les filles, hommes et garçons. Elle compare l'état des problèmes liés au genre avant la crise et leur évolution depuis le début de la crise.

- Il convient de répertorier les différentes capacités, besoins et préférences des femmes, filles, hommes et garçons. Sont-ils les mêmes qu'avant la crise ou ont-ils évolué ?
- Il convient de répertorier les rôles et responsabilités des femmes, filles, hommes et garçons. La distribution des charges de travail (payées ou non) est-elle équitable ? Quel est l'impact de cette distribution sur leurs droits et opportunités respectives ? Qui prend les décisions concernant l'utilisation des ressources ? Les besoins sont-ils remplis équitablement ?
- Il convient de prendre note des dynamiques entre les femmes, filles, hommes et garçons. Comment les femmes et les hommes s'aident-ils ou s'empêchent-ils de remplir leurs besoins ou de réaliser leurs droits ? Qui exerce des violences contre qui ? Quels rôles les institutions et la communauté jouent-elles dans la réalisation des besoins et des droits, ainsi que dans le traitement et la prévention de la violence ?

Cette étape peut être réalisée après l'étape 1 ou l'étape 2 selon le contexte et la quantité d'informations disponibles. L'analyse prend en compte les aspects du genre, de l'âge et de la diversité pour bien comprendre les différentes dimensions selon lesquelles les personnes touchées vivent la crise et y font face.



4

Recommander _____
une conception
future ou une
planification des
actions selon
l'analyse.

Il est important d'utiliser les résultats de l'analyse et les données ventilées par sexe et par âge pour déterminer si un programme devrait fournir une assistance à l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons (assistance universelle) ou à des groupes spécifiques (assistance ciblée). Les recommandations doivent être courtes et pertinentes. Il convient de prendre en compte le contexte de la crise.

Problèmes communs, solutions simples

1. Crise imminente

Il convient de faire circuler une vue d'ensemble concernant le genre de deux pages auprès des secteurs et décideurs. La vue d'ensemble doit faire partie du plan de contingence de l'acteur humanitaire.

2. Temps limité pour le travail sur le terrain

En cas d'apparition soudaine d'une crise, la planification des actions est urgente. Il convient de réaliser les entretiens d'informations avec certaines nobles, professeures et travailleuses sanitaires (et d'autres figures féminines primordiales) pour mieux comprendre les problèmes sensibles qui sont peu susceptibles d'être abordés dans un groupe ou par des hommes.

3. Impossibilité de séparer la communauté

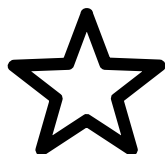
S'il n'est pas possible de réaliser des groupes de discussion distincts par sexe et par âge, il convient d'utiliser un outil de cartographie communautaire à la place et de s'entretenir avec des femmes pour écouter les problèmes spécifiques qu'elles souhaitent soulever.

4. L'équipe d'évaluation ne comprend aucune femme

Il convient de faire participer une figure féminine de la communauté pour accompagner un évaluateur de sexe masculin, afin d'améliorer les chances d'atteindre les femmes à risque.

5. Aucun accès au terrain

Obtenir l'avis des spécialistes en matière de genre locaux concernant la crise. Rencontrer des personnes déplacées venant de cette zone. Réaliser des entretiens téléphoniques.





POUR L'ANALYSE PAR SEXE, NE PAS OUBLIER LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

POSER DES QUESTIONS. Lorsque vous menez votre évaluation, il convient de toujours poser des questions visant à comprendre les différences potentielles entre les femmes, filles, hommes et garçons.

Les femmes, filles, hommes et garçons doivent être au centre de votre évaluation. Il est également nécessaire d'ancrer l'analyse par sexe au niveau des ménages pour comprendre comment les femmes, filles, hommes et garçons participent, leur rôle et ce dont ils ont besoin pour améliorer leur bien-être, leur sécurité et leur dignité. Par exemple, quels facteurs ont une incidence sur l'accès aux services ? Existe-t-il une différence entre les modèles de consommation alimentaire des femmes et des hommes au sein des familles ? Qui se procure les ressources ? Qui décide de l'utilisation des ressources ? Des renseignements sur ces dynamiques permettent de s'assurer que l'assistance est fournie par le biais des moyens les plus efficaces.

COMPRENDRE LE CONTEXTE CULTUREL. L'analyse par sexe fournit également des informations sur la vision culturelle et religieuse des rôles. Elle fournit des renseignements sur les normes, les valeurs, les traditions, les attitudes et les comportements de la communauté dans le contexte local. Par exemple, les notions de « chef de famille » peuvent être diverses. Souvent, le fait d'être veuve ou mère célibataire a des implications importantes en matière d'accès aux biens et services. Dans certains cas, les hommes et les garçons ont un contrôle total et ils sont considérés comme les principaux soutiens économiques, ce qui limite les rôles et les capacités des femmes et des filles. L'analyse minutieuse des relations et des rôles aide à identifier les vulnérabilités, les risques de réaction violente et les solutions aux problèmes critiques.

ÉVITER DE FAIRE DES SUPPOSITIONS. L'analyse par sexe aide à expliquer les différents impacts des décisions politiques, économiques, sociales et culturelles prises au sein d'une société sur les femmes, filles, hommes et garçons, ainsi que leur participation à ces décisions. Savoir qui prend les décisions améliore la compréhension de la situation et des différents besoins des groupes divers.

NE PAS RÉINVENTER LA ROUE. De nombreuses ressources sont disponibles au sein et en dehors de la communauté humanitaire pour vous permettre de comprendre les aspects liés au genre de toutes les situations. Il est primordial de se renseigner ! Il convient de disposer des documents pertinents. Contacter les spécialistes est important. Il convient de ne pas planifier votre programme sur la base d'une analyse par sexe incorrecte ou incomplète.

CONSULTER L'ENSEMBLE DES FEMMES, FILLES, HOMMES ET GARÇONS TOUCHÉS. Un dialogue systématique avec les femmes, les filles, les hommes et les garçons (séparément et dans des groupes mélangés) est fondamental pour une bonne programmation humanitaire. Dans certaines cultures, les hommes et les garçons ne parleront pas de certaines questions devant des femmes et des filles et vice-versa. Les femmes peuvent s'en remettre aux hommes pour la définition des priorités. Dans les groupes composés uniquement de femmes, la parole des femmes peut se trouver libérée concernant la meilleure approche à utiliser avec les hommes pour éviter toute réaction violente contre le renforcement de l'activisme féminin. Les adolescentes et les adolescents peuvent avoir des idées et des besoins différents, qui n'apparaîtront pas si vous ne consultez que des adultes. Il est également primordial de consulter les groupes marginalisés séparément, y compris les membres des minorités ethniques et religieuses ou les personnes handicapées, qui sont souvent exclus de toute participation. Les groupes marginalisés ont souvent des besoins spécifiques, mais ont peur de parler dans des groupes composés de membres de la majorité. La sécurité des participants ne doit jamais être oubliée : lorsque les discussions ont lieu avec des minorités ou des personnes considérées comme moins importantes, il est primordial d'être encore plus attentif à la sécurité. La sécurité des LGBTI doit être une préoccupation majeure.

DE L'ANALYSE À L'ACTION. Il convient d'utiliser les informations que vous collectez pour informer vos programmes. Cela peut parfois représenter des modifications importantes des programmes initiaux ou une nouvelle allocation des ressources. C'est tout à fait acceptable, tant que cela améliore votre programme, en ciblant mieux les besoins des femmes, filles, hommes et garçons touchés par la crise. Il arrive trop souvent que les difficultés soient traitées par l'ajout d'un simple programme visant à se « donner bonne conscience ». Toutefois, vous devrez généralement intégrer l'analyse par sexe dans l'ensemble de vos programmes et disposer d'initiatives spécifiques ciblant des groupes de population donnés comme les veuves et les jeunes hommes.

ÉVALUATION ET RÉGLAGES. La situation sur le terrain évolue constamment, tout comme les besoins et les risques en matière de protection. Des consultations régulières à l'aide d'approches participatives pour les femmes, filles, hommes et garçons touchés par la crise vous permettront de découvrir si votre programme fonctionne. Il convient d'ajuster la programmation pour traiter les besoins de tous, sans discrimination.

UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC)

TIC dans le domaine de la collecte et de l'analyse des données

L'utilisation des TIC s'est renforcée dans les actions humanitaires, du fait de la vitesse et de la qualité fournies par la technologie, en particulier la numérisation du processus de collecte de données. L'utilisation de TIC contextualisées et adaptées au genre présente un énorme potentiel pour le renforcement de l'efficacité et l'efficience de la collecte et l'analyse de données, que ce soit pour les étapes d'évaluation des besoins, de suivi ou d'évaluation. Si l'utilisation des TIC est encouragée, il est pertinent que la technologie utilisée soit équitablement accessible pour les femmes, filles, personnes handicapées et personnes âgées, afin de ne pas aggraver les inégalités existantes. Par exemple, si les acteurs humanitaires utilisent une enquête mobile pour l'évaluation des besoins, il convient de s'assurer que les femmes et les filles ont accès à des téléphones mobiles, une connexion à Internet si nécessaire, ainsi qu'aux compétences numériques nécessaires pour participer à l'enquête sur un téléphone mobile. Cela est primordial, au vu des barrières à l'accès et l'utilisation de la technologie pour les femmes : par exemple, les femmes sont 14 % moins susceptibles de posséder un téléphone mobile que les hommes et en Afrique, les femmes sont 50 % moins susceptibles d'utiliser Internet que les hommes.⁹

Amélioration de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes via les TIC

L'accès aux TIC et leur utilisation par les femmes et les filles sont une étape primordiale pour assurer l'avancée de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. Former les femmes et les filles à l'utilisation des TIC et d'autres formes de technologies dans le cadre de l'intervention humanitaire peut entraîner une évolution transformative. En renforçant l'alphabétisation numérique, ces activités permettent aux femmes d'accéder aux marchés numériques dans le cadre des efforts d'autonomisation économique, d'utiliser les services d'enregistrement électronique, d'accéder à des informations vitales transmises par les acteurs humanitaires par le biais de téléphones mobiles et d'informer et de guider les services humanitaires pouvant être développés ou surveillés via des processus de collecte de données reposant sur les TIC.

Des ressources fournissant plus d'informations de contexte et de directives sur les méthodes adaptées au genre pour mener une collecte de données avec des TIC sont disponibles ici : OXFAM, Transforming Tech for Women (<https://tinyurl.com/y76zw3en>).



POURQUOI LES DONNÉES VENTILÉES PAR ÂGE ET PAR SEXE SONT-ELLES IMPORTANTES DANS LES SITUATIONS DE CRISE ?

Les données ventilées par âge et par sexe doivent être collectées et analysées régulièrement pour comprendre l'impact de l'intervention humanitaire sur l'ensemble de la population.

Tant que nous ne comprenons pas précisément qui sont les gens touchés par les crises, les services que nous fournissons peuvent être inadaptés. Les données concernant la population touchée par la crise doivent toujours être ventilées par âge et par sexe, le cas échéant selon d'autres facteurs pertinents comme l'ethnicité ou la religion, et sûres pour les travailleurs humanitaires et les communautés. La collecte de données ventilées par sexe permet aux acteurs d'ajuster la programmation pour traiter les besoins des femmes, filles, hommes et garçons.

Il convient de collecter régulièrement des données montrant la répartition de la population touchée par âge et par sexe, y compris les familles monoparentales. De plus, il convient de collecter des données ventilées par âge et par sexe sur les populations à risque, y compris les personnes handicapées, les orphelins et les victimes de violences, afin de s'assurer que les besoins spécifiques au genre sont traités. Par exemple, si vous établissez des rapports sur les activités de formation ou de vivres contre travail, le sexe et l'âge des participants doivent toujours être signalés. Sans cette ventilation, il est impossible de vérifier les bénéficiaires réels ou si l'assistance atteint la population de manière proportionnée. Si 100 % des participants aux activités de vivres contre travail sont des femmes, il convient de demander pourquoi les hommes ne sont pas représentés. Des données et des analyses de qualité sont primordiales pour identifier les groupes

marginalisés et les motifs de cette marginalisation. Ces collectes de données sont primordiales pour un examen complet des besoins humanitaires, mais elles envoient également un puissant signal : chaque individu est pris en compte et ses droits sont respectés.

Les acteurs humanitaires font face à des défis pour collecter des données ventilées par sexe et par âge qui sont regroupées juste après le début d'une crise. L'absence de statistiques mises à jour, des inquiétudes concernant la fiabilité des données existantes et une négligence répandue au sein des autres acteurs humanitaires concernant la collecte de données ventilées par sexe et par âge n'en sont que quelques exemples.

Les bonnes pratiques recommandent que les enquêtes assurent une ventilation par sexe et par âge du nombre d'adultes, d'enfants, de personnes handicapées et de personnes âgées, afin de développer une liste de bénéficiaires en partenariat avec les autorités publiques, les ONG et les organismes des Nations Unies présents sur le terrain.

Dans les cas où cela est impossible, il est intéressant d'envisager de réaliser une dérivation statistique pour estimer le nombre de femmes, filles, hommes et garçons touchés, en se basant sur les données disponibles, comme le nombre de ménages. Le champ B1 présente un exemple fourni par Oxfam.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES MÉTHODES DE COLLECTE DE DONNÉES VENTILÉES PAR SEXE ET PAR ÂGE ET LA RÉALISATION D'UNE ANALYSE PAR SEXE

CARE

Boîte à outils d'analyse par sexe rapide sur la méthode de réalisation d'une analyse par sexe pendant une intervention humanitaire. <https://tinyurl.com/ydgmew42>

OXFAM

- Guide rapide de l'analyse par sexe, <https://tinyurl.com/y9d7ta6t>
- Rapport et outils d'analyse pour le genre et les conflits : Enquête sur les ménages avec les TIC, groupes de discussion et entretiens avec des informateurs principaux, <https://tinyurl.com/ya3n986k>
- Rapport et outils d'analyse pour le genre et Ebola, <https://tinyurl.com/yckw2b3v>
- Rapport et outils d'analyse pour le genre et les sécheresses, <https://tinyurl.com/y9qpj2ux>

Vous trouverez ci-dessous des exemples de **rapports d'analyse par sexe** publiés par Oxfam qui peuvent servir de ressources utiles sur la réalisation d'une analyse par sexe à l'aide des données ventilées par sexe et par âge dans les contextes de crise :

- Analyse sur le genre et les conflits au Yémen, <https://tinyurl.com/y78glrss>
- Analyse par sexe consolidée pour l'action contre la sécheresse en Éthiopie, <https://tinyurl.com/y9qpj2ux>

FNUAP

Ce guide cible spécifiquement l'analyse des données préexistantes provenant des recensements, <https://tinyurl.com/ybr3bx2p>

UNRWA

Ce manuel d'analyse par sexe résume les différents outils analytiques, <https://tinyurl.com/ybmav9gc>

Projet GenCap de l'IASC

L'Annexe 2 se concentre sur l'intégration du genre dans le plan d'intervention stratégique, <https://tinyurl.com/yxxyd8lo>

Tufts University,

L'importance du sexe et de l'âge

Fournit des recommandations sur la collecte de données ventilées par sexe et par âge au cours des différentes phases d'une urgence, en général et par secteur, <https://tinyurl.com/ydywojq8>

CHAMP B1

Le village rural d'Ukem comprend 875 familles. Le dernier recensement a eu lieu en 2012, mais il n'y a pas de données disponibles au niveau de la communauté. Les notables ont des problèmes pour recenser la population, sans parler d'une ventilation par âge et par sexe. Une étude de recherche réalisée il y a deux ans suggère que la taille moyenne d'une famille rurale est de sept personnes. Le recensement de 2012 indique que les enfants de moins de 18 ans représentent 56 % de la population et que 52 % d'entre eux sont de sexe féminin. 49 % de la population adulte est de sexe masculin.

En utilisant le nombre de ménages et la taille des familles, nous pouvons estimer la population d'Ukem :

Ménages : 875
Taille de la famille : 7
Individus : $875 \times 7 = 6\,125$ individus

Nous savons que 56 % de la population a moins de 18 ans.

Individus : 6 125
Pourcentage d'enfants : 56 %
Nombre total d'enfants = 56 % de 6 125 = 3 430
Adultes = population - enfants
= $6\,125 - 3\,430 = 2\,695$ adultes

Nous savons que 52 % des enfants sont des filles.

Nombre total d'enfants : 3 430
Pourcentage de filles : 52 %
Nombre de filles = 52 % de 3 430 = 1 784
Garçons = nombre total d'enfants - nombre de filles
= $3\,430 - 1\,784 = 1\,646$ garçons

Nous avons estimé qu'il y a 2 695 adultes à Ukem.

Nous savons que 49 % des adultes sont de sexe masculin.
Nombre d'hommes : 49 % de 2 695 = 1 321
Nombre de femmes :
Nombre total d'adultes - nombre d'hommes
= $2\,695 - 1\,321 = 1\,374$ femmes

Planification stratégique¹⁰

Les plans d'intervention humanitaire ou plans d'intervention stratégique¹¹ sont nécessaires pour toute crise humanitaire nécessitant le soutien de plus d'une agence et sont préparés par les équipes de pays pour l'action humanitaire, d'après une présentation des besoins humanitaires. Cela vise à fournir une compréhension partagée de l'impact et de l'évolution d'une crise et informe la planification de l'intervention stratégique. Cela garantit que des preuves crédibles et une analyse conjointe des besoins sous-tendent une intervention humanitaire efficace et ciblée. Le développement d'une présentation des besoins humanitaires est une étape de la mise en œuvre du cycle de programme d'action humanitaire, qui soutient une analyse de l'intervention menée pour la planification de l'intervention stratégique.

Une présentation des besoins humanitaires a intégré **le genre et l'âge** lorsque les circonstances, les besoins et les capacités des femmes, filles, hommes et garçons touchés par la crise sont décrits et que les implications de ces conclusions en matière de programmation et de hiérarchisation sont examinées par la suite dans l'analyse. Une présentation des besoins humanitaires qui regroupe toute la population sans identifier ni traiter les situations distinctes des hommes et des femmes de différents âges et groupes de diversité entraînera une intervention qui ne traite pas adéquatement et efficacement les besoins différents des groupes divers qui composent une population touchée.

La présentation des besoins humanitaires est développée à l'aide d'une analyse par sexe en examinant l'ensemble des données primaires (à jour, spécifiques au contexte) et secondaires (historiques, contextuelles) disponibles, afin de créer une image du contexte de crise qui soit aussi précise que possible.

À l'aide de la présentation des besoins humanitaires, le coordinateur humanitaire et l'équipe de pays pour l'action humanitaire formulent la stratégie de pays, en utilisant une consultation large, selon le contexte de l'intervention et des coordinateurs de groupes. La stratégie de pays définit les objectifs stratégiques de l'intervention et présente les méthodes utilisées par la communauté humanitaire pour remplir ces objectifs. Les objectifs doivent autant que faire se peut :

- Être régis par les besoins et les priorités spécifiés dans la présentation des besoins humanitaires ;
- Être SMART (spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps) ;
- Être basés sur des résultats, c'est-à-dire décrire les résultats désirés.

Programmes sectoriels

Les programmes sectoriels sont préparés après la stratégie de pays et spécifient le rôle des groupes pour contribuer aux objectifs stratégiques de la présentation des besoins humanitaires officielle et du programme d'intervention humanitaire. Conformément aux bonnes pratiques, ils doivent être spécifiques en matière d'activités, de résultats planifiés et de cibles.

Les programmes sectoriels formeront les directives pour les agences plurisectorielles ou spécifiques à des secteurs, afin de formuler leurs plans d'intervention. Les agences utiliseront ces directives (avec leur évaluation des besoins reposant sur les données ventilées par sexe et par âge et l'analyse par sexe) pour créer leurs plans et programmes de mise en œuvre.

Programmes d'agences individuelles

La planification de programmes coordonnée par des agences de mise en œuvre individuelles prend place après la création du programme stratégique. Cela garantit que le programme stratégique repose sur une évaluation et une analyse des besoins (y compris l'analyse par sexe) et n'est pas touché par les problèmes de levée de fonds des différentes organisations. Comme décrit ci-dessus, les secteurs déterminent d'abord leurs objectifs et activités principales sectoriels, en lien avec les objectifs du plan stratégique. Puis, ces derniers servent de base de développement des programmes des agences participantes. Une approche coordonnée et intégrée selon le genre de la planification des programmes évite toute duplication, garantit une division adéquate du travail entre les partenaires et peut permettre des accords sur les critères pour la sélection des programmes au sein des secteurs. Vous trouverez ci-dessous des indications pour la coordination de la planification des programmes.

Développement d'indicateurs pour la surveillance des objectifs de programme

La surveillance d'actions ciblées repose sur la conception d'indicateurs visant à mesurer la satisfaction des besoins et priorités identifiés et/ou l'évolution des inégalités liées au genre. Une analyse par sexe de qualité nous permet de comprendre comment déterminer les besoins et les priorités, ainsi que les facteurs pouvant faire obstacle à nos efforts. Avant de concevoir des indicateurs liés au genre, il est primordial de définir clairement l'évolution souhaitée.

Les facteurs suivants doivent être pris en compte lors de la conception du cadre de S&E que vous souhaitez utiliser :

- Définition d'une chaîne de résultats qui indique les différents résultats attendus (produit, résultat et dans certains cas impact), que les interventions du projet doivent réaliser. À partir de là, vous pouvez travailler à la définition des indicateurs qui captureront les résultats attendus.
- Identification et prise en compte des menaces et possibilités (internes et externes) qui pourraient avoir une incidence sur le flux de la chaîne de résultats. Si possible, il convient de renforcer les possibilités et d'atténuer les menaces.
- Évaluation des indicateurs nationaux existants, pour définir s'ils peuvent être utilisés ou adaptés. Dans certains cas, des recouvrements au sein de l'intervention humanitaire sur les périodes de recensement de population et des sections spéciales de rapports finaux sont attribués aux données de ce type. De plus, dans les cas d'interventions étendues et amplifiées comme les déplacements en Irak et les réfugiés syriens, les agences publiques locales et les ministères développent des rapports chiffrés ciblant les secteurs et domaines en lien avec la présence de réfugiés ou de déplacés. Les données sont-elles recueillies équitablement auprès des différents groupes ? Les agences des Nations Unies ont généralement des ensembles d'indicateurs pouvant être adaptés au contexte humanitaire rencontré par le pays. S'ils existent, il n'est pas nécessaire de réinventer la roue.
- La meilleure approche est d'intégrer le suivi dès le début de l'activité du projet, bien que cela ne soit pas toujours possible dans un contexte humanitaire. Pour apporter une assistance dans de tels cas, il convient d'examiner les informations qui peuvent déjà exister (provenant d'évaluations des besoins, d'états des lieux rapides ou même de références par exemple) ou en cours de collecte (par des agences de premier ordre sur le terrain ou des acteurs nationaux par exemple), afin d'apporter une assistance au suivi des modifications. Cela vous aidera à renforcer les éléments déjà existants lorsque cela est utile et à tirer parti des informations et des données disponibles, tout en apportant une assistance à la prise de décision ou la conception des projets.
- De quel type de soutien (technique, directionnel et financier) l'équipe de programme a-t-elle besoin pour collecter, traiter et analyser les données pour les indicateurs de genre ?
- Dans le cas des évaluations d'impact, les indicateurs sont-ils susceptibles d'être touchés par d'autres sources et événements ?
- Comment les données recueillies seront-elles analysées et transmises pour être utilisées par toutes les parties prenantes ?

Les exemples d'indicateurs suivants démontrent comment concevoir des indicateurs pour des actions ciblées.

OBJECTIF

Sensibilisation à l'égalité des genres et aux droits des femmes

Promotion de l'égalité des genres dans la participation et la direction

INDICATEUR ***

Pourcentage de population interrogée avec des connaissances améliorées sur l'égalité des genres et les droits des femmes

La tendance générale au sein des participants aux interventions est une meilleure sensibilisation au fil du temps

ASPECTS LIÉS À LA DIRECTION

Pourcentage et rapport femmes/hommes participant aux comités d'assistance/de distribution/de gestion

Pourcentage et rapport femmes/hommes avec des positions de direction dans les comités d'assistance/de distribution/de gestion

ASPECTS LIÉS À LA PARTICIPATION (BÉNÉFICIAIRES)

Au moins 60 % des bénéficiaires d'activités de secours sont de sexe féminin (filles, femmes)

Nombre d'interventions dans les activités de secours qui tiennent compte de la différence entre les sexes et/ou spécifiques à un genre (ne ciblant que les besoins féminins)

Pourcentage de femmes consultées signalant que leur participation aux activités du programme a amélioré au moins deux aspects de leurs vies de façon significative (participer activement à la prise de décisions, se sentir libre de s'exprimer, se sentir en sécurité lors de la prise de parole sur les rôles de gestion et/ou de génération de revenus par exemple)

Expériences concluantes de femmes bénéficiaires

MOYENS DE VÉRIFICATION

Enquêtes sur les connaissances avant et après l'intervention

Formulaire de suivi (entretiens ou discussions de groupe) sur les progrès de la sensibilisation

Archives des participants aux comités, avec les rôles et responsabilités

Nombre de bénéficiaires ventilé par sexe et par âge

Lignes de budget du projet et rapports descriptifs soulignant les interventions qui tiennent compte de la différence entre les sexes/spécifiques à un genre

Entretien de suivi avec des participantes aux interventions de différentes époques : 2/6/12 mois

MOTIF

Une meilleure sensibilisation aux droits est une étape du processus d'autonomisation et de promotion de l'égalité des genres.

La sensibilisation seule ne suffit pas à entraîner une évolution. C'est pourquoi il est important de suivre les progrès au fil du temps, tandis que les concepts deviennent de plus en plus concrets dans les esprits.

La participation et la direction des femmes et des hommes sont importantes pour promouvoir l'égalité des genres. Avec une présentation sous forme de rapports plutôt que de nombres absolus, elles peuvent être suivies afin de détecter des tendances au fil du temps.

Étant donné que les femmes et les filles sont souvent ignorées dans la mise en œuvre des programmes, la définition d'objectifs importants à l'étape de planification pousse à l'adoption d'une mobilisation adéquate pour garantir leur participation.

Reconnaître l'existence d'inégalités entre les femmes, les filles, les hommes et les garçons nécessite des mesures spécifiques aux genres pour combler les lacunes avant d'améliorer les mesures d'égalité.

Reconnaître l'existence d'inégalités entre les femmes, les filles, les hommes et les garçons nécessite des mesures spécifiques aux genres pour combler les lacunes avant d'améliorer les mesures d'égalité.

* Pour l'ensemble des indicateurs, les rapports ou pourcentages d'accès doivent être examinés au vu de la proportion de femmes, filles, hommes et garçons dans les groupes cibles.

** Un des défis (en particulier pour la conception d'indicateurs de bien-être social comme l'égalité des genres) est d'identifier clairement des facteurs qui sont simples à recueillir, liés au programme et attribuables aux actions humanitaires sans être trop influencés par d'autres éléments. Dans l'idéal, ils doivent comprendre des indicateurs de résultats avec des références croisées qui couvrent les secteurs techniques, ainsi que les stratégies humanitaires et de développement.

OBJECTIF

**Égalité et équité
concernant l'accès
aux ressources**

**Promotion de l'égalité
des genres dans
l'éducation secondaire****INDICATEUR ****

Pourcentage et rapport femmes/hommes recevant une assistance (c'est-à-dire personne qui la reçoit directement)

Rapport des ressources d'aide (valeur monétaire des biens, de la nourriture, des espèces, des bons, etc.) distribuées aux femmes, filles, hommes et garçons

Nombre d'interventions qui tiennent compte de la différence entre les sexes et/ou spécifiques à un genre ciblant les femmes dans l'action humanitaire (services sanitaires, santé maternelle et reproductive, protection, etc.)

Pourcentage de femmes, filles, hommes et garçons consultés signalant se sentir égaux et en sécurité lors de l'accès aux informations, services et installations du programme (latrines, douches, distributions d'ANA, informations sur les droits à prestations par exemple)

Nombre d'initiatives soutenant l'accès des filles à l'éducation secondaire (installations sanitaires distinctes, mobilisation communautaire, transports)

Pourcentage et rapport des inscriptions de filles/garçons dans l'éducation secondaire

Nombre de filles et garçons reprenant leur formation après un abandon, un absentéisme prolongé ou une abstinence

Pourcentage de filles et garçons qui parviennent à atteindre un niveau éducatif adéquat pour leur âge

Rapport de rétention des filles/garçons dans les écoles secondaires subventionnées

Pourcentage et rapport de l'absentéisme des filles/garçons et ses motifs

Baisse des taux de mariage précoce parmi les filles des populations ciblées

Baisse des taux de participation des enfants au marché du travail parmi les garçons et les filles

MOYENS DE VÉRIFICATION

Base de données de distribution

Base de données de distribution

Rapports de programme sur les interventions avec les lignes budgétaires allouées aux interventions qui tiennent compte de la différence entre les sexes et/ou spécifiques à un genre

Enquête de satisfaction suite à l'intervention auprès des bénéficiaires

Rapports et lignes budgétaires des programmes sur les interventions qui tiennent compte de la différence entre les sexes et/ou spécifiques à un genre soutenant l'accès à l'éducation

Dossiers d'inscriptions scolaires

Dossiers scolaires de présence

Dossiers d'inscriptions scolaires

Discussions de groupe au sein des populations ciblées pour identifier les motifs des abandons, de l'absentéisme ou de l'abstinence concernant l'éducation

Discussions de groupe avec les mères, pères, filles et garçons dans la communauté soutenue

MOTIF

Cela soutient un accès et un contrôle améliorés des femmes sur les ressources, en reconnaissant que les hommes ont généralement le contrôle principal sur la plupart des ressources.

Cela soutient un accès et un contrôle améliorés des femmes sur les ressources, en reconnaissant que les hommes ont généralement le contrôle principal sur la plupart des ressources.

Cet indicateur permet de surveiller les prestations sociales pour les femmes et les filles par rapport à celles reçues par les hommes et les garçons. C'est particulièrement utile lorsque l'assistance est personnalisée.

Cet indicateur permet de surveiller les prestations sociales pour les femmes et les filles par rapport à celles reçues par les hommes et les garçons. C'est particulièrement utile lorsque l'assistance est personnalisée.

Étant donné que les filles un peu plus âgées ne connaissent pas toujours des conditions favorables qui encouragent l'inscription dans l'éducation secondaire du fait de divers facteurs (tâches ménagères, mariage précoce, problèmes de sécurité), il est nécessaire de mettre en place des initiatives pour promouvoir leur inscription.

L'éducation secondaire des filles et garçons représente un changement primordial, en réduisant la pauvreté, créant des avantages sur plusieurs générations, comme retarder le mariage et améliorer la nutrition et la santé des futurs enfants.

Un absentéisme fréquent et prolongé a une incidence sur le processus d'apprentissage et décourage les filles et les garçons de poursuivre leur éducation. Il est donc important de surveiller et de comprendre les motifs sous-jacents de cet absentéisme.

Les filles et garçons qui ne suivent pas d'éducation secondaire rejoignent le marché du travail pour générer des revenus pour leurs familles, généralement avec un travail à faible revenu ou les filles sont soumises à un mariage précoce.

Utilisation des marqueurs politiques égalité homme-femme

Dans la formulation et l'envoi des programmes pour leur inclusion dans l'intervention stratégique des Nations Unies, il est obligatoire d'utiliser les marqueurs politiques égalité homme-femme de l'IASC (voir le champ B2).

De plus, certains donateurs et acteurs humanitaires ont développé leurs propres marqueurs. Par exemple, ECHO a créé le marqueur genre-âge et CARE a créé son marqueur de genre personnalisé. Si les marqueurs sont complémentaires, ils sont conçus pour quantifier la programmation en matière d'égalité des genres selon les systèmes disponibles pour l'audit et la validation au sein des différentes agences et dans l'ensemble du système.

CHAMP B2

Le marqueur politique égalité homme-femme de l'IASC est un outil qui utilise une échelle de 0 à 2 pour chiffrer si un programme humanitaire assurera que les femmes, filles, garçons et hommes bénéficieront de manière égale du programme ou si le programme améliorera l'égalité des genres de quelque autre façon. Le marqueur politique égalité homme-femme aide également les donateurs à identifier et financer des programmes tenant compte du genre qui permettent de garantir que tous les segments de la population touchée ont accès à des services de qualité similaire. Les coordinateurs des secteurs (ou les équipes d'agrément des programmes) s'assurent que chaque programme dispose d'un code adéquat et cohérent et que les concepteurs des programmes reçoivent les directives nécessaires. Un code en matière de genre est attribué d'après trois composants critiques : (i) une analyse par sexe est incluse dans l'évaluation des besoins et fournit des données ventilées par sexe et par âge pertinentes, ainsi que des renseignements sur les questions liées au genre locales ; (ii) cette évaluation des besoins est utilisée pour identifier les activités ; et (iii) il existe des résultats liés au genre.

VOUS TROUVEREZ PLUS D'INFORMATIONS SUR LE MARQUEUR POLITIQUE ÉGALITÉ HOMME-FEMME DE L'IASC À L'ADRESSE [HTTPS://TINYURL.COM/YB7MPOC2](https://tinyurl.com/yb7m poc2).



QUESTIONS COURANTES SUR LES MARQUEURS POLITIQUES ÉGALITÉ HOMME-FEMME

Un **marqueur politique égalité homme-femme** est un outil qui aide les organisations à évaluer si un programme bénéficie aux femmes, filles, hommes et garçons de façon égale et s'il contribue à renforcer l'égalité des genres. Certains marqueurs incluent également des mesures d'âge, ce qui en fait des marqueurs politiques égalité homme-femme et d'âge. Vous trouverez ci-dessous des questions courantes :

Pourquoi avons-nous besoin d'un marqueur politique égalité homme-femme ?

Les travailleurs humanitaires doivent intégrer l'égalité des genres de façon cohérente dans la programmation. Jusqu'ici, cette pratique est restée mitigée. Les marqueurs politiques égalité homme-femme évaluent l'efficacité de l'incorporation de l'égalité des genres par un programme dans la planification et la mise en œuvre et fournissent des directives pour l'amélioration du processus.

Comment ces marqueurs fonctionnent-ils ?

Les programmes sont généralement codés pour indiquer le degré de prise en compte du genre (et de l'âge) sur l'ensemble des éléments de programmation. Les échelles varient de 3 à 5 points selon le nombre de facteurs mesurés. Le nombre le plus haut indique une utilisation cohérente du genre et de l'âge dans le programme (besoins liés à des activités, elles-mêmes liées à des indicateurs et des cibles/résultats, avec une participation adéquate sur son ensemble) et indique que le programme contribue à l'égalité des genres. Le code 0 indique qu'il n'y a pas de contribution visible du programme vis-à-vis de l'égalité des genres et que le genre et l'âge ne sont pas reflétés dans la programmation.

Combien de marqueurs politiques égalité homme-femme existe-t-il pour les actions humanitaires ?

Il existe plusieurs marqueurs politiques égalité homme-femme distincts mais liés. Le marqueur politique égalité homme-femme de l'IASC a été créé en 2009.¹² Il est utilisé dans l'ensemble des opérations humanitaires. Le marqueur genre-âge de la DG ECHO¹³ a été conçu à partir des enseignements tirés du marqueur IASC et est devenu obligatoire pour les partenaires de mise en œuvre en 2014. Certaines organisations, comme CARE et la Croix-Rouge norvégienne, ont adapté le marqueur politique égalité homme-femme à leurs propres besoins et mandats, en l'utilisant en interne avec d'autres marqueurs.

Un programme peut-il obtenir différents codes pour divers marqueurs ?

Oui. Les échelles de code sont différentes parce qu'elles mesurent différents éléments. Le marqueur politique égalité homme-femme de l'IASC mesure la prise en compte du genre dans la conception des programmes : 2A signifie que le genre est pris en compte et 2B signifie que des actions ciblent les barrières liées au genre. Le code 2 du marqueur genre-âge ECHO nécessite la prise en compte du genre et de l'âge dans les quatre étapes de programmation identifiées : analyse, activités, participation et résultats. Selon le marqueur politique égalité homme-femme de CARE¹⁴, les codes 2, 3 et 4 signifient que le genre est utilisé dans ces quatre étapes : 2 indique une prise en compte de la différence entre les sexes, 3 une adaptation au genre et 4 une volonté transformative concernant le genre. Le marqueur politique égalité homme-femme de l'IASC mesure si le genre et l'âge sont utilisés, le point central de la programmation et la robustesse de la logique de programmation.

Malgré l'existence de différents marqueurs, la logique sous-jacente de chaque outil reste la même. Si les agences humanitaires respectent les actions clés incluses dans le présent guide, les codes finaux devraient être cohérents, quel que soit l'outil spécifique utilisé pour fournir une « notation liée au genre » au programme.

Les marqueurs prennent-ils en compte le genre, l'âge et d'autres facteurs de diversité ?

Les marqueurs prennent en compte le genre pour déterminer le codage et certains utilisent également l'âge. D'autres facteurs comme le handicap, l'ethnicité, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la religion/les croyances, la diversité de caste et le VIH/SIDA sont des considérations importantes qui influencent l'efficacité, l'efficience et l'équité d'un programme et sont encouragées dans l'ensemble des directives.

Les marqueurs sont-ils obligatoires ?

Le marqueur politique égalité homme-femme de l'IASC est obligatoire pour tous les appels et les mécanismes de financement humanitaires coordonnés par l'équipe de pays pour l'action humanitaire et les secteurs. Le marqueur genre-âge de la DG ECHO est nécessaire pour l'ensemble des actions humanitaires envoyées à la DG ECHO ou financées par celle-ci. L'utilisation des marqueurs des agences est dictée par chaque agence.

Pour qui les marqueurs sont-ils conçus ?

Les marqueurs sont conçus pour toutes les personnes participant à la conception, la mise en œuvre, les rapports et la formation en matière de programmes humanitaires. Dans la plupart des cas, vous appliquerez le marqueur, puis il fera l'objet de discussions au niveau du secteur et avec les donateurs. Les directeurs des secteurs doivent soutenir leurs partenaires dans l'utilisation du marqueur politique égalité homme-femme de l'IASC. Seules les agences financées par la DG ECHO appliquent le marqueur genre-âge d'ECHO.

À quelle étape du cycle de programme d'action humanitaire le marqueur est-il appliqué ?

Le marqueur politique égalité homme-femme de l'IASC est appliqué suite à la conception (étape de planification de l'intervention humanitaire) et la mise en œuvre (étape d'examen de suivi périodique) et/ou peut être utilisé à la fin du programme (étape d'examen). Pour les programmes financés par la DG ECHO, le marqueur genre-âge de la DG ECHO est appliqué tout au long du cycle de gestion de l'action, aux étapes de proposition, suivi et rapport final/liquidation.

Où les codes sont-ils mis en ligne ?

Les codes de marqueur politique égalité homme-femme de l'IASC sont téléchargés dans le système des programmes en ligne (OPS) mondial et le service de surveillance financière (FTS). Pour les fonds de financement communs, les codes se trouvent sur la plate-forme de gestion des bourses, ce qui aide les donateurs à mieux identifier les programmes adaptés au genre de qualité. Les codes de marqueur genre-âge de la DG ECHO sont communiqués aux partenaires.

Quels sont les avantages liés à l'application des marqueurs ?

Les marqueurs fournissent de nombreux avantages aux secteurs et populations touchés : des programmes plus adaptés aux genres, une visibilité améliorée pour un travail de qualité sur l'égalité des genres et l'autonomisation, une meilleure expertise en matière de genre au sein des secteurs, une aide plus efficace et une responsabilité accrue en matière de genre vis-à-vis des donateurs, ainsi que des liens renforcés entre le développement et le genre.

Mobilisation de ressources

Les acteurs humanitaires doivent assurer un soutien et un partenariat avec des donateurs pour mobiliser des fonds et traiter les lacunes liées à des besoins, priorités et capacités particuliers pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons. Étant donné qu'une bonne programmation en matière d'égalité des genres nécessite une participation adaptée de tous à toutes les étapes, il est utile disposer de flexibilité en matière de dépenses. Un financement souple permet aux programmes de s'adapter rapidement aux évolutions dans les contextes de crise et au sein de la population touchée.

Une fois que les différents besoins des femmes, filles, hommes et garçons ont été identifiés et que des plans ont été conçus pour y répondre, il convient de mobiliser les ressources autour des actions prioritaires. Les équipes de pays pour l'action humanitaire et les donateurs doivent être en mesure d'évaluer le degré d'intégration de l'égalité

des genres dans la planification globale, pour évaluer si le programme contribue à l'égalité des genres. De plus, cela peut être utilisé comme mesure de remplacement sur les échanges avec les populations touchées et le niveau d'autonomisation qui en résulte.

CONSEILS SUR LE RENFORCEMENT DES PROPOSITIONS DE FINANCEMENT

En complément des marqueurs politiques égalité homme-femme (et d'âge) selon les directives fournies dans ce guide et d'autres outils de référence décrits ci-après, les conseils suivants renforceront les propositions de financement :

- **Éviter les formulations génériques**, comme « nous respecterons notre politique en matière de genre et prendrons en compte le genre tout au long du cycle de programme ». Au lieu de cela, il convient d'intégrer les résultats concrets de votre analyse par sexe et les retours de vos consultations. Pour ce faire, il faut se demander pour chaque activité : En quoi cette activité améliore-t-elle la participation des femmes et des hommes et les processus décisionnels ? En quoi cette activité reflète-t-elle les besoins et priorités énoncées par les femmes et les hommes ? Ces questions aident à rassembler les informations relatives au genre requises.
- **Éviter de faire des suppositions et d'établir des vulnérabilités préidentifiées**, comme « les femmes et les enfants sont les plus touchés par le conflit » ou « cette action ciblera les plus vulnérables (c'est-à-dire les femmes et les filles) », sauf si ces déclarations sont soutenues par une analyse des risques et par sexe solide.
- **Utiliser des formulations inclusives** même si le nombre de mots est limité. Il existe une différence entre les activités ciblant les femmes ou les hommes uniquement (par exemple, les femmes et les filles en âge de procréer ou les chefs de famille masculins célibataires) et les activités qui semblent neutres du point de vue du genre, mais ne le sont pas (comme les activités ciblant les anciens « réfugiés », aussi bien de sexe masculin que féminin).
- **Inclure les questions liées au genre dans l'ensemble des cadres logiques/basés sur des résultats des programmes** et pas uniquement dans les sections sur l'évaluation ou le genre. Il convient de montrer que vous avez identifié les problèmes et conçu des activités pour y répondre. Il faut montrer que vous surveillerez toute évolution et que vous avez fait participer totalement la population touchée, y compris les plus vulnérables.

Mise en œuvre et suivi

Les engagements pour traiter les besoins et priorités spécifiques des femmes, filles, hommes et garçons doivent être soutenus par des plans de mise en œuvre qui énoncent clairement les actions entreprises pour y répondre. Les résultats de l'analyse par sexe doivent être reflétés dans la conception et l'assistance que les acteurs humanitaires visent à fournir, en traitant les diverses inquiétudes et en tirant parti des forces et capacités présentées dans l'étude.

Que sont une participation et un suivi adéquats ?

Pendant la phase de mise en œuvre et de suivi, les organisations recueillent et analysent des données quantitatives et qualitatives, notamment des données ventilées par sexe et par âge, des commentaires et des réclamations pour traiter efficacement les besoins, capacités et priorités distincts des femmes, filles, hommes et garçons, et même surveiller le degré de réalisation des cibles définies. Il existe également des cas où des évaluations à mi-parcours sont menées au sein d'interventions humanitaires prolongées pour s'assurer que les interventions fournissent les résultats attendus planifiés au début. Le suivi et l'évaluation servent d'approches pour fournir des preuves sur les éléments efficaces dignes de compliments et les éléments inefficaces nécessitant une révision. Pour ce faire, les travailleurs humanitaires ne peuvent pas agir sans une forte présence des participants, d'où la tendance recommandée d'utilisation de S&E participatifs.

En notre qualité d'acteurs humanitaires, il est primordial de ne pas supposer que toute la population bénéficiera de façon égale de l'assistance fournie. Si l'analyse laisse entendre que les femmes, les filles, les hommes et les garçons ont des besoins, rôles et dynamiques différents, les acteurs humanitaires doivent adapter les activités et les ressources, afin de les faire correspondre à ces exigences. C'est la première étape de S&E participatifs. Une participation adéquate garantit que les voix, inquiétudes et actions des femmes, hommes, filles et garçons touchés contribuent à la programmation et sont créditées de façon égale. De plus, si la discrimination sociale bloque le traitement des besoins et des priorités d'un groupe, les acteurs doivent cibler leurs actions de façon à traiter la discrimination et à réduire les barrières qui empêchent le groupe de réaliser une contribution pertinente ou d'accéder aux services et programmes humanitaires.

La participation doit être incluse dans la conception du système de S&E. Cela permet à nouveau de ne pas intégrer la communauté avec des préjugés sur les éléments efficaces et inefficaces. Certains types de méthodes et approche de collecte de données peuvent

ne pas être bien acceptées dans la communauté visée : l'équipe de recherche aura donc des outils bien conçus, mais ne pourra pas recueillir de données. Il est primordial de discuter avec les représentants de la communauté, comme les groupes de femmes, les notables, les professeurs, etc. des approches pouvant être utilisées.

Les filles et les garçons peuvent également participer à la collecte de données en utilisant diverses approches de S&E, comme l'enregistrement/les photographies des évolutions dans leur quotidien et « l'approche boule de neige » de la collecte de données auprès d'autres filles et garçons sur des sujets et pratiques spécifiques, en plus des enquêtes et discussions de groupe conventionnelles.

Le suivi est un processus continu qui assure le suivi de l'assistance fournie aux communautés touchées. C'est une étape clé pour s'assurer que les acteurs humanitaires disposent des preuves nécessaires pour prendre des décisions et adapter les stratégies à court et long terme. Les progrès sont mesurés selon les cibles définies par le plan d'intervention humanitaire. Les acteurs humanitaires doivent surveiller si les femmes, hommes, filles et garçons touchés reçoivent les prestations définies, sont satisfaits des produits et processus et font face à des conséquences non planifiées.

Responsabilité à l'égard des populations touchées

L'engagement en matière de responsabilité à l'égard des populations touchées (AAP) est un point central de l'approche de l'IASC concernant la participation. La responsabilité à l'égard des populations touchées est un engagement actif de prendre en compte, de donner de l'importance et d'être considéré comme responsable

par les populations que les organisations humanitaires souhaitent aider.

La responsabilité à l'égard des populations touchées est centrée sur les droits, la dignité et la protection d'une communauté touchée dans son ensemble, en identifiant et traitant les besoins et vulnérabilités des membres de la communauté, mais également en reconnaissant leurs capacités, connaissances et aspirations et en les utilisant. Une programmation basée sur la responsabilité à l'égard des populations touchées vise à s'assurer que l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons de tous âges et milieux d'une population touchée par la crise disposent d'un accès équitable et pertinent à :

- des informations à jour et adaptées à leurs besoins et préférences en matière d'informations, et qui sont accessibles et compréhensibles par l'ensemble des groupes divers, de genres et d'âges ;
- des canaux de communication facilement accessibles à double sens, qui permettent de fournir des commentaires et des réclamations et assurent une compensation le cas échéant. Les questions spécifiques soulevées concernant les violences corporelles et les atteintes aux droits de la personne et/ou juridiques, psychologiques ou autres doivent disposer de procédures de traitement spécifiques qui protègent les droits du plaignant et assurent un accès à la compensation et aux services de soutien requis ;
- des moyens de participer aux processus décisionnels qui les concernent, y compris des systèmes de représentation équitables et transparents ;
- une participation active à la conception, le suivi et l'évaluation des cibles et objectifs des programmes.

Vous trouverez plus d'informations sur l'approche de l'IASC en matière de responsabilité à l'égard des populations touchées sur le site Web du groupe de travail de l'IASC sur la Responsabilité à l'égard des populations touchées et la protection contre l'exploitation et les violences sexuelles <https://tinyurl.com/ycfwkawe>.

Les actions qui garantissent efficacement une mise en œuvre équitable et participative partagent deux caractéristiques :

- 1. Tous les groupes pertinents profitent d'un accès équitable aux services et à l'assistance humanitaire.**
Les différents groupes d'âge et de genre peuvent obtenir une assistance lorsque les actions sont adaptées à leurs besoins et capacités. Aucun groupe vulnérable n'est exclu.
- 2.** Les femmes et les hommes (ainsi que les filles et les garçons, le cas échéant) participent de manière significative à la mise en œuvre du programme et/ou peuvent donner leur avis sur la pertinence du programme.
- 3.** Le programme peut être surveillé en termes d'accès à ses prestations et de niveaux de satisfaction de la part des bénéficiaires. Ces deux éléments doivent être ventilés par sexe et par âge.

Comment garantir un accès équitable aux services et à l'assistance ?

L'analyse par sexe détermine l'adaptation des services et de l'assistance. Plutôt que de fournir le même lot dans chaque pays, l'assistance doit refléter les besoins, rôles et dynamiques locaux. La section C comprend des exemples concernant la fourniture d'un accès équitable aux services et à l'assistance dans chaque secteur.

Directives générales pour garantir un accès équitable

- 1.** Il convient d'établir de multiples possibilités pour la participation de la communauté, pour établir une vue d'ensemble de la situation de la population touchée et de ses besoins humanitaires. Elles peuvent inclure des conversations en face à face, des réunions communautaires, des groupes de discussion, des entretiens avec des informateurs principaux et d'autres plateformes de discussion, adaptées aux risques et à l'accessibilité des différents groupes.

- 2.** Les divers besoins, rôles et dynamiques pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons (en d'autres termes, l'analyse par sexe) doivent être utilisés pour définir des actions spécifiques afin de traiter chaque besoin et les options suggérées par les femmes, les filles, les hommes et les garçons doivent être prises en compte.
- 3.** Il convient d'identifier les opportunités de traiter les inégalités structurelles.
- 4.** Il faut identifier et traiter les facteurs qui pourraient limiter et empêcher l'accès des femmes et filles aux interventions et services.
- 5.** Les actions spécifiques qui éviteront et atténueront les violences sexistes, ainsi que l'exploitation et les violences sexuelles, doivent être identifiées.
- 6.** Il convient de concevoir des mécanismes de commentaires et de plaintes sûrs et réactifs qui sont publics et accessibles pour l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons touchés, sauf dans les situations où faire cela représenterait une menace plausible en matière de sécurité.
- 7.** Il faut coordonner vos activités avec celles des autres membres du secteur, pour fournir une assistance complémentaire, qui traite la plupart des lacunes, voire toutes.
- 8.** Il convient de garantir une sensibilisation et un renforcement des capacités continus parmi les partenaires en utilisant l'expertise de spécialistes et de pairs dans les forums par secteur sur le genre, l'âge, la diversité et d'autres méthodes, au sein du cadre de responsabilité à l'égard des populations touchées,¹⁵ en communiquant avec les communautés¹⁶ et la protection¹⁷.



Évaluation et examen opérationnel par des pairs

L'examen opérationnel par des pairs est un outil de gestion interne, interinstitutions qui permet d'identifier les domaines nécessitant une action corrective immédiate. Il est conçu pour aider l'équipe de pays pour l'action humanitaire à déterminer les améliorations nécessaires en matière de direction, mise en œuvre, coordination ou responsabilité.

L'objectif principal de l'examen opérationnel par des pairs et de l'étape d'évaluation est de fournir aux acteurs humanitaires les informations nécessaires pour gérer les programmes afin de répondre efficacement et équitablement aux besoins et priorités spécifiques des femmes, filles, hommes et garçons touchés par la crise, tout en améliorant leurs capacités. L'évaluation est un processus qui aide à améliorer la programmation actuelle et future pour optimiser les résultats et les incidences.

En plus d'évaluer les programmes, nous devons examiner si les résultats attendus ont été réalisés. L'évaluation peut être réalisée de différentes façons, en mesurant les éléments suivants :

- **Le niveau de réalisation des cibles identifiées pour les populations touchées et les motifs des résultats supérieurs ou inférieurs aux attentes ;**
- **Le degré de satisfaction des femmes, filles, hommes et garçons des différents groupes ;**
- **Le niveau de réalisation des objectifs attendus et fortuits (positifs et négatifs) par les interventions ;**
- **Les expériences concluantes à complimenter et répliquer, ainsi que les enseignements tirés qui doivent être traités de façon à modifier les interventions futures ;**
- **La durabilité de l'intervention au-delà de la réponse immédiate, pour une récupération à long terme et des bénéfiques en matière de développement : le lien entre action humanitaire et développement ;**
- **Le rapport coût-efficacité de la programmation.**

Pour assurer des impacts centrés sur la population et adaptés aux genres, il est nécessaire d'examiner les méthodes et les processus, afin de déterminer de bonnes pratiques concernant la fourniture d'une assistance égale pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons. Les programmes doivent être examinés selon une participation égale des femmes, filles, hommes et garçons, ainsi que leur

accès aux services, du début de la planification à la mise en œuvre du projet. Il est également nécessaire d'évaluer les lacunes de programmation, en se concentrant sur les femmes, filles, hommes et garçons qui n'ont pas été convenablement atteints. Le marqueur politique égalité homme-femme de l'IASC aide à identifier les lacunes, afin d'améliorer la programmation et l'intervention.

DIRECTIVES D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

Au cours de l'évaluation des programmes d'intervention, il est possible d'examiner l'impact de l'adoption d'une approche de programmation pour l'égalité des genres. Vous trouverez ci-dessous des directives sur l'évaluation des niveaux de satisfaction et des résultats positifs attendus et comment prédire et mesurer les menaces afin de les traiter.

Afin de comprendre les sections ci-dessous, vous devez avoir conscience de la justification utilisée pour développer la séquence. La planification et la conception des programmes fournissent des objectifs ultimes qu'il convient de tenter de réaliser. Ces objectifs sont divisés en résultats, selon les délais nécessaires pour les réaliser et le rôle qu'ils jouent pour la réalisation de l'objectif. Une fois une intervention planifiée, elle fournit des résultats, conséquences directes de la mise en œuvre. Puis, vous devez vous demander, une fois cela réalisé, quels seront les effets sur la population visée, ce qui vous fournit la couche suivant des résultats, les extrants. Les extrants peuvent être à court ou long terme selon le calendrier requis pour constater les résultats pour les bénéficiaires. Si nous prenons l'exemple de base des interventions qui cherchent à promouvoir la prise en compte du genre en traitant les besoins particuliers des femmes et des filles, le résultat serait le nombre d'interventions réalisées (elles peuvent être diverses selon le secteur d'intervention où vous travaillez) qui atteignent des femmes, filles, hommes et garçons pour les sensibiliser ou les former aux concepts

de prise en compte du genre, etc. Pour atteindre la couche de résultats suivante, nous devons nous demander ce qui arrivera suite à cette formation et cette sensibilisation ? Cela nous mène aux extrants. Nous pouvons citer comme exemple les évolutions de la prise de conscience et des connaissances au sein de la population cible. Une fois cet objectif atteint, il sera possible de réaliser le but ou l'impact du programme : la prise en compte du genre est incluse dans les aspects cibles de la vie des participants.

En résumé, les interventions liées aux activités entraînent des résultats, qui une fois réalisés assurent des extrants, qui permettent la réalisation des objectifs du programme.

Afin de mesurer le degré de réalisation des résultats (résultats, extrants et impact), les indicateurs sont utilisés comme une jauge pour donner une valeur ou une description du résultat. Il convient donc d'utiliser des indicateurs de résultats, d'extrants et d'impact.

Dans la section ci-dessous, les résultats (objectifs) sont définis pour un type d'action humanitaire et des indicateurs sont définis pour évaluer la réalisation du résultat.

CHAMP B3

Les indicateurs sont utilisés pour guider le suivi et l'évaluation des résultats, extrants et impacts. Ils indiquent l'état ou le niveau des éléments, en guidant la collecte de données afin de fournir des informations spécifiques pour faire état des progrès.

Vous trouverez ci-dessous un exemple d'indicateur quantitatif :

Résultat : les femmes et les hommes sont formés aux compétences nécessaires pour les activités rémunératrices.

Indicateur de résultat : nombre et pourcentage de femmes et d'hommes qui ont suivi et terminé avec succès une formation.

Ces données peuvent être complétées par des données qualitatives pour fournir une compréhension plus en profondeur des résultats (comme des entretiens avec des informateurs principaux).

CHAMP B4

L'évaluation peut être réalisée sur deux niveaux :

- 1. Une évaluation « simplifiée » systématique et continue des données de suivi du programme, à l'aide des commentaires des mécanismes de responsabilité. Elle ne vise pas à évaluer totalement l'impact et la qualité.**
- 2. Des événements d'évaluation, comme l'évaluation en temps réel, l'évaluation à mi-parcours ou l'évaluation finale/des impacts. Les événements d'évaluation sont susceptibles de nécessiter plus de ressources et une méthodologie adaptée, technique et plus détaillée, selon les objectifs de l'évaluation, afin d'évaluer l'impact et la qualité. Même si les indicateurs sont souvent quantitatifs, des méthodes qualitatives (entretiens avec des informateurs principaux, discussions de groupe, cartographie, calendriers, ateliers, réunions) et quantitatives (enquêtes, questionnaires) peuvent être utilisées pour obtenir un recoupement des entrées, des preuves et des conclusions.**

Il peut même être possible que les méthodes qualitatives soient représentatives d'un point de vue statistique, par exemple du fait de la taille de l'échantillon et/ou du développement de statistiques à l'aide d'approches participatives (Holland, J., *Who Counts? The Power of Participatory Statistics, Practical Action Publishing, 2013*).

Satisfaction

La satisfaction est un concept lié à presque toutes les interventions qui sont liées à une fourniture directe de service ou à la livraison de biens. Elle comprend le niveau auquel les bénéficiaires ont senti que l'intervention répondait à leurs besoins, a entraîné des améliorations de leur situation actuelle et/ou si l'intervention a été fournie d'une manière qu'ils ont appréciée (canaux adéquats, contact humain approprié, date/lieu). De ce fait, si la satisfaction des bénéficiaires est essentielle pour la prise de décisions et la programmation, un indicateur mesurant la satisfaction doit être incorporé dans le plan de S&E.

Au cours du programme et suite à sa fin, les taux de satisfaction recueillis montreront le degré selon lequel les différents groupes (d'âge et de genre) considèrent que leurs besoins et priorités ont été traités. Gardez à l'esprit les aspects suivants :

- Il convient d'utiliser diverses méthodes de collecte qualitatives et/ou quantitatives : enquêtes (écrites et orales, avec des individus et des groupes), des groupes de discussion et des anecdotes pour jauger la satisfaction concernant le soutien fourni et indiquer les problèmes à traiter.
- Il faut obtenir des informations auprès de bénéficiaires directs lorsque cela est possible : les femmes, les filles, les hommes et les garçons d'âge adéquat et de divers groupes. Lorsque cela est impossible, vous pouvez utiliser des informateurs principaux qui peuvent fournir des informations sur ce qui se passe, comme les notables, les organismes médicaux, les professeurs, les agents de la force publique, etc.
- Il convient de s'assurer que les cibles ont été définies en consultation avec les différentes parties prenantes, en particulier les femmes et hommes les plus touchés (ainsi que les filles et les garçons, le cas échéant).
- Il faut adapter l'équipe et les partenaires choisis pour interagir et collecter les informations à la diversité et au genre des groupes sur lesquels vous souhaitez obtenir des informations. Il convient de s'assurer que le personnel est formé aux directives éthiques en matière de recherche sociale et qu'il est conscient de l'impact du genre, de l'âge et d'autres facteurs de diversité sur les interactions (culture, dialecte, sujet sensible), ainsi que les méthodes de signalement le cas échéant.

1. Objectif

Le projet vise à promouvoir le bien-être et à améliorer la dignité par le biais de subventions en espèces aux femmes et hommes touchés, afin de leur permettre d'acheter des aliments de base, des ANA et de payer la location dans une période de 6 mois.

2. Activité

La distribution de subventions en espèces aux femmes et hommes pour subvenir aux besoins de leurs familles.

3. Exemple d'indicateurs (ventilés par sexe et par âge)

- A. Pourcentage de femmes, filles, hommes et garçons des groupes d'âge appropriés et des minorités identifiées signalant qu'ils sont satisfaits du processus suivi pour recevoir l'assistance (indicateur de résultat).
- B. Pourcentage de femmes, filles, hommes et garçons signalant qu'ils sont satisfaits de la nature de l'assistance fournie, assurant une prise en compte du genre et répondant aux besoins particuliers des garçons, des filles, des femmes et des hommes (indicateur de résultat).

4. Moyens de vérification

Des rapports périodiques sur les programmes (examens mensuels, de milieu d'année ou de fin de programme) résumant les résultats des différentes enquêtes auprès des bénéficiaires sont réalisés suite à la distribution (comme des rapports de surveillance suite à la distribution) ou suite à l'accès par les bénéficiaires au service demandé, aux ANA, à l'assistance en espèces ou à des paiements de location.

Résultats positifs attendus

Il existe des prestations spécifiques et distinctes pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons dans les actions humanitaires. Il convient de consulter les indicateurs (processus et résultats) de façon à prendre en compte l'analyse par sexe et l'assistance personnalisée qui en résulte. Il faut évaluer si l'accès à l'assistance était équitable, traitait des besoins spécifiques et si l'assistance reçue a entraîné une différence significative dans la vie des femmes, filles, hommes et garçons. Il convient de toujours ventiler les données par sexe et âge (et handicap, si possible) et de signaler les facteurs de diversité le cas échéant. Il faut comparer les différents taux de prestations. Le degré de corrélation entre les résultats et le genre (le genre est-il un facteur ?) ou avec l'âge (les résultats varient-ils selon les groupes d'âge ou sont-ils corrélés à d'autres caractéristiques de diversité ?) doit être évalué. Puis, il faut essayer de découvrir les raisons sous-jacentes à cette corrélation. Un groupe reçoit-il plus de prestations que les autres ? Si tel est le cas, faut-il y remédier ? (Il n'est pas toujours nécessaire d'y remédier, selon le contexte et l'analyse. Dans certains cas, avec une programmation tenant compte de la différence entre les sexes et/ou spécifique à un genre, les femmes et les filles peuvent obtenir plus de prestations que les hommes et les garçons.)

L'exemple ci-dessous présente des indicateurs de résultat et d'extrait permettant de vérifier l'objectif visé. Cela montre que, pour le même objectif, nous pouvons disposer d'indicateurs mesurant le résultat direct d'une intervention (résultat) en plus de l'effet sur la vie des participants une fois qu'ils ont obtenu le service.

1. Objectif

Le projet vise à promouvoir le bien-être et à améliorer la dignité par le biais de subventions en espèces aux femmes et hommes touchés, afin de leur permettre d'acheter des aliments de base, des ANA et de payer la location dans une période de 6 mois.

2. Activité

La distribution de subventions en espèces aux femmes et hommes pour subvenir aux besoins de leurs familles.

3. Exemple d'indicateurs (ventilés par sexe et par âge)

- A.** Pourcentage de femmes et d'hommes avec un accès à des subventions en espèces (indicateur de résultat).
- B.** Pourcentage de femmes et d'hommes signalant qu'ils ont moins d'inquiétudes concernant la fourniture d'éléments de première nécessité à leurs ménages du fait de subventions en espèces et/ou d'ANA et de paiements de loyers (indicateur d'extrait).
- C.** Pourcentage de femmes et d'hommes signalant une diminution des tensions au sein du foyer suite à la fourniture d'éléments de première nécessité, comme des ANA, des subventions en espèces et/ou des paiements de loyers (indicateur d'extrait).
- D.** Pourcentage de femmes et d'hommes signalant que leurs familles mangent à leur faim par rapport à la période précédant l'intervention (indicateur d'extrait).

4. Moyens de vérification

Une enquête auprès des bénéficiaires directs (femmes et hommes) du programme d'assistance qui peut être suivie de discussions de groupe si les résultats nécessitant une enquête ou une justification plus poussées.

Résultats inattendus : éléments négatifs ou menaces sur le flux de la chaîne de résultats

Tous les programmes, même ceux conçus avec les meilleures intentions, peuvent entraîner des résultats négatifs inattendus. Par exemple, même si le programme a été conçu pour réduire les taux de contraction du VIH, il peut y avoir une augmentation du pourcentage de femmes contractant le virus. Une enquête plus poussée a montré que des femmes ont contracté le VIH uniquement dans le but d'être éligibles à l'assistance en espèces et aux prestations fournies aux personnes atteintes du VIH. De ce fait, lorsque des résultats négatifs de ce type apparaissent suite à l'analyse des données quantitatives, votre rôle est de mener une enquête poussée sur les motifs de ce résultat. Cela permettra une amélioration de la programmation pour les phases à venir, en évitant les pièges qui ont pu entraîner ces résultats.

Il convient d'analyser le programme pour détecter tout problème potentiel, comme les barrières à l'accès ou les effets négatifs sur les femmes, les filles, les hommes et les garçons, y compris les violences sexistes. Il faut réaliser des consultations continues avec des femmes, des filles, des hommes et des garçons. Il convient d'observer, de réaliser des vérifications ponctuelles et de surveiller régulièrement afin d'identifier rapidement les problèmes potentiels. Il est primordial d'échanger avec les femmes et les filles, ainsi qu'avec les hommes et les garçons de divers groupes de la communauté. Dans certains contextes, les normes socioculturelles nécessitent de négocier avec les notables pour parler à des femmes ou des membres marginalisés de la communauté. Cela permet de réduire les mésententes qui empêchent les discussions et peuvent entraîner des violences. Le personnel féminin est essentiel pour s'assurer que les femmes peuvent échanger avec d'autres femmes. Le cas échéant, il faut se rendre sur le site du programme, mais également là où vivent les gens. Une fois les problèmes identifiés, il convient de travailler pour les résoudre (dans l'idéal, avec les personnes concernées) et de donner des conseils de façon transparente.

La prévention et la réduction des violences sexistes sont un élément clé de tout programme d'action humanitaire, qui doit être intégré dans le travail de tous les acteurs humanitaires, afin de garantir les droits des femmes, filles, hommes et garçons à vivre une vie exempte de violences et de maltraitance. S'assurer que tous les acteurs humanitaires sont formés aux questions liées à la protection et aux codes de conduite normalisés pour lutter contre les abus et l'exploitation sexuels est une étape préliminaire mais indispensable vers la prévention et l'atténuation des violences sexistes. De plus, lors de l'étape de conception initiale, les responsables de programme, avec le soutien de l'équipe de S&E, doivent identifier l'ensemble des menaces pouvant aller à l'encontre de la chaîne de résultats attendue et les traiter avant toute conséquence négative. Vous trouverez ci-dessous des exemples d'indicateurs de menaces conçus pour s'assurer de la réalisation de l'objectif prévu.

1. Objectif

Le projet vise à promouvoir le bien-être et à améliorer la dignité par le biais de subventions en espèces aux femmes et hommes touchés, afin de leur permettre d'acheter des aliments de base, des ANA et de payer la location dans une période de 6 mois.

2. Activité

Les hommes utilisent les subventions en espèces d'une façon qui n'améliore pas le bien-être de la famille (cigarettes, alcool, paris, etc.).

3. Exemple d'indicateurs (ventilés par sexe et par âge)

Les modèles de consommation familiale ne reflètent pas les dépenses donnant la priorité au bien-être de la famille (dépenses pour les cigarettes, l'alcool, etc. ayant une priorité sur les aliments, les médicaments, etc.) (indicateur qualitatif).

Pourcentage renforcé d'avis d'expulsion du fait de loyers en retard/impayés parmi les familles profitant de paiements de loyers.

4. Moyens de vérification

Enquête de suivi dans les communautés cibles concernant les modèles de dépenses et le statut de location.

Discussions de groupe sur les modèles de dépense avec les femmes et les hommes de la communauté cible.

Durabilité de l'intervention

Une action humanitaire efficace nécessite une analyse continue des niveaux d'assistance fournis par une intervention pour les communautés touchées et son efficacité, afin de réduire les vulnérabilités, ainsi que les causes profondes des inégalités entre les femmes, filles, hommes et garçons. La nature prolongée de diverses crises humanitaires en cours nécessite que les acteurs humanitaires s'adaptent à de nouveaux rôles qui soutiennent la préparation et cherchent, à long terme, à mettre fin à la dépendance aux interventions humanitaires. La conception d'indicateurs de durabilité tenant compte des différences entre les genres et comblant le hiatus entre l'aide humanitaire et le développement à long terme peut inclure les éléments suivants :

- Renforcement des capacités locales existantes de divers groupes, y compris les groupes de femmes, de jeunes, religieux, minoritaires et de personnes handicapées locaux ;
- Prise en compte et planification des stratégies de retrait au début de l'intervention, afin de réduire les besoins et d'améliorer la propriété, les capacités et la collaboration locales ;
- Prise en compte du degré de valeur ajoutée d'un programme ou d'une intervention envisagés afin de créer des nouvelles interventions inclusives qui utilisent pleinement les capacités des femmes, filles, hommes et garçons ;
- Priorité à une programmation qui permet une récupération rapide pour l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons.

1. Objectif

Renforcer les capacités techniques et d'organisation de plusieurs groupes et organisations de femmes en tant que têtes de file du travail humanitaire et de résilience.

2. Activité

Renforcer les capacités des principales organisations partenaires féminines en matière de direction, de plaidoirie et de campagne.

3. Exemple d'indicateurs (ventilés par sexe et par âge)

- A.** Nombre de dirigeantes de groupes de femmes locaux ayant reçu des formations sur la direction, les campagnes et les plaidoiries (indicateur de résultat).
- B.** Nombre de groupes de femmes locaux soutenus invités à des réunions de débat au niveau national (indicateur d'extrait).
- C.** Nombre de dirigeantes soutenues de différents groupes locaux influençant les politiques nationales et locales d'investissement en matière de préparation aux catastrophes (indicateur d'extrait).

4. Moyens de vérification

Rapports de formation incluant des feuilles de présence et un résumé des éléments traités.

Procès-verbaux des réunions de débat nationales.

Résumé des politiques apportant des modifications en matière de préparation aux catastrophes.

RAPPORT COÛT-EFFICACITÉ

Les ressources humanitaires ne sont pas infinies et doivent être utilisées avec soin pour optimiser leur impact durable au cours de chaque phase des actions humanitaires.

Les organisations doivent assurer une gestion adéquate des ressources et des fonds, afin de garantir un impact optimal pour l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons touchés par les crises. Souvent, suite au déclenchement soudain d'une urgence, les contraintes temporelles entraînent des pressions à dépenser des sommes d'argent importantes rapidement, pour prouver qu'une intervention adéquate est en cours. Afin d'adapter la programmation et les procédures organisationnelles, il est nécessaire de surveiller l'utilisation des ressources et leur impact optimal et le plus équitable possible pour les femmes, filles, hommes et garçons. Le rapport coût-efficacité est un processus d'évaluation des plus

complexes. La définition la plus simple est de calculer le coût par unité (en divisant les coûts par le nombre de bénéficiaires). Les donateurs ont généralement des références concernant des coûts par unité à ne pas dépasser. Plus le coût par unité est bas, mieux c'est, si les résultats sont obtenus.

L'utilisation d'une approche tenant compte des différences entre les genres pour les interventions humanitaires permet en soi de soutenir le rapport coût-efficacité. En identifiant les besoins spécifiques des femmes, filles, hommes et garçons, les chargés de programmation humanitaire peuvent centrer leurs efforts sur les populations qui sont le plus dans le besoin.



Liste de vérification concernant l'intégration du genre dans le cycle de programme d'action humanitaire

La présente liste de vérification répertorie les points d'entrée de l'égalité des genres pour chaque phase du cycle de programme d'action humanitaire (adaptée de *Gender in the HPC Checklist 2016 for Field Users* de l'OCHA).

**PHASE DE CYCLE DE
PROGRAMME D'ACTION
HUMANITAIRE****ACTIONS PRINCIPALES POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES**

Préparation

- » Incorporer le genre dans l'ensemble des activités de préparation, de l'équilibre des genres pour les réunions de parties prenantes, les simulations d'urgence et les réseaux de praticiens à la formation du personnel sur le genre dans les actions humanitaires et l'amélioration de l'engagement public.
- » Apprendre et renforcer son réseau en partageant des exercices et des informations avec des groupes cibles et des acteurs humanitaires.
- » S'assurer que les données ventilées par sexe et par âge sont solidement intégrées à la collecte de données de référence, aux évaluations, aux systèmes d'information, aux communications et aux plaidoyers.
- » Participer à la création et la mise en œuvre des normes d'égalité des genres minimales pour la préparation au sein des secteurs. S'assurer que la surveillance permet un suivi repensé pour traiter efficacement les questions liées au genre, à l'âge et à la diversité.
- » Identifier les organisations locales représentant les femmes et les filles, y compris les personnes handicapées et d'autres groupes marginalisés, et travailler en coordination avec elles.

**Évaluation et
analyse des
besoins**

ÉVALUATIONS RAPIDES INITIALES

- » Recueillir et analyser des données ventilées par sexe, âge et handicap.
- » Échanger avec les femmes, filles, hommes¹⁸ et garçons de différents groupes pour vous assurer que leurs circonstances, besoins, priorités et capacités sont bien compris.
- » Assurer un équilibre entre le nombre d'hommes et de femmes au sein de l'équipe d'évaluation. Lorsque cela est possible, inclure un spécialiste des questions liées au genre et de la protection/violence sexiste dans l'équipe.
- » Utiliser des méthodes participatives comme des discussions de groupe, des informateurs principaux, des processus d'évaluation comme le classement, la cartographie communautaire, les transects, etc. et créer des groupes distincts pour les femmes, filles, hommes et garçons, si cela est adapté à la culture et mieux accepté.
- » Cartographier les services existants disponibles pour les femmes, filles, hommes et garçons et tracer des itinéraires d'orientation pour des services spécifiques comme les interventions liées aux violences sexistes.

ÉVALUATIONS CONJOINTES APPROFONDIES

- » Faire participer les femmes, filles, hommes et garçons aux évaluations et, le cas échéant et si possible, diviser ces catégories pour inclure des adolescents, des jeunes, des personnes handicapées, des LGBTI et d'autres.
- » Analyser les priorités, capacités et besoins spécifiques des femmes, filles, hommes et garçons dans votre secteur.
- » Être conscient des partis pris potentiels dans la collecte et l'analyse des informations. Par exemple, si aucune femme n'a été consultée, les priorités identifiées ne reflètent pas les besoins et les priorités de l'ensemble de la communauté.
- » Être conscient des lacunes en matière d'informations, en particulier lorsque les réponses et les informations varient.
- » Obtenir la source des données ou les vérifier à partir de diverses sources et points de vue pour obtenir des informations cohérentes et valider vos résultats.
- » Échanger avec les organisations de femmes locales, ainsi que les notables de sexe féminin, les réseaux LGBTI et les organisations de jeunes en tant que sources d'informations plus précises sur les femmes, filles, hommes et garçons divers.

**PHASE DE CYCLE DE
PROGRAMME D'ACTION
HUMANITAIRE**

ACTIONS PRINCIPALES POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES

**Planification
stratégique****PROCESSUS DE PRÉPARATION**

- » Vérifier que le niveau d'analyse et les données ventilées par sexe et par âge pour le processus de planification stratégique sont aussi complets que possible.
- » Prendre en compte les données primaires et secondaires pour l'analyse des risques. Les données primaires sont des informations sur mesure recueillies pour le processus de planification, tandis que les données secondaires sont des informations recueillies à des fins plus larges, souvent pour des dossiers organisationnels ou des recensements publics.
- » Il est obligatoire d'inclure et d'utiliser le marqueur politique égalité homme-femme de l'IASC et d'autres marqueurs politiques égalité homme-femme demandés par votre organisation et/ou les donateurs dans la proposition et le programme.
- » Assurer une participation et une consultation appropriées des mécanismes interorganisations centrés sur le genre et de coordination (GenCaps, le coordonnateur pour les questions d'égalité des sexes, le groupe thématique sur l'égalité des sexes et le sous-secteur des violences sexistes) pour fournir un soutien et des directives techniques concernant les analyses par sexe. (Les définitions sont disponibles dans le glossaire.)
- » Utiliser des approches participatives incluant les femmes, filles, hommes et garçons dans les processus décisionnels et de planification pour les programmes qui auront un impact direct sur eux, leurs ménages et leur communauté, afin qu'ils deviennent des agents du changement plutôt que d'être des destinataires passifs.
- » Consulter les informations relatives à la préparation, comme les données secondaires existantes et les analyses des rôles et inégalités liés aux genres, ainsi que sur les violences sexistes.

FORMULATION DE LA PRÉSENTATION DES BESOINS HUMANITAIRES

- » Ventiler les statistiques liées à la population par sexe, âge et autres formes de diversité pertinentes et comparer les données avec les informations préalables à la crise.
- » Mener une analyse par sexe de la situation des femmes, filles, hommes et garçons. Examiner les statistiques liées à la population. Analyser les données primaires et secondaires pour identifier les différentes dimensions de la crise pour les femmes, filles, hommes et garçons, y compris leurs besoins respectifs et leurs capacités, rôles, contrôle sur les ressources, dynamiques et inégalités/discrimination sociales.
- » Identifier les principales inégalités liées au genre et les risques de protection sur l'ensemble des secteurs. Utiliser des ressources spécifiques au contexte préexistantes : l'analyse par sexe de votre organisation le cas échéant, les profils de pays de l'ONU-Femmes, l'analyse du sous-secteur des violences sexistes, la stratégie de protection et pour le genre de l'équipe de pays pour l'action humanitaire, les engagements minimaux du groupe de coordination/de l'équipe de pays pour l'action humanitaire, ainsi que les ONG et institutions locales.

**PHASE DE CYCLE DE
PROGRAMME D'ACTION
HUMANITAIRE**

**Planification
stratégique
(suite)****ACTIONS PRINCIPALES POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES**

FORMULATION DES PLANS D'INTERVENTION HUMANITAIRE

- » Lors de la conception du descriptif de la stratégie, des objectifs et indicateurs stratégiques, des problèmes transversaux, du suivi de l'intervention et des plans d'intervention sectoriels, planifier votre programmation de l'intervention pour en assurer la cohérence avec les questions liées au genre identifiées dans la présentation des besoins humanitaires.
- » Traiter les besoins pratiques immédiats des femmes, filles, hommes et garçons et les intérêts stratégiques liés aux causes sous-jacentes et aux facteurs contribuant à l'inégalité entre les genres.
- » Donner la priorité à la prévention et aux interventions concernant les violences sexistes.
- » Appliquer le marqueur politique égalité homme-femme de l'IASC et examiner les plans pour améliorer la programmation en matière d'égalité des genres.
- » Assurer des approches équitables et participatives pour inclure les femmes, filles, hommes et garçons dans les processus décisionnels, afin qu'ils participent à la conception et la mise en œuvre des programmes qui les concernent et qu'ils soient inclus dans le plan d'intervention humanitaire.
- » Garantir un lien démontrable et logique entre les besoins identifiés, les activités des programmes et les extrants suivis.

**Mobilisation de
ressources**

- » Inclure les résultats de l'analyse par sexe dans les rapports d'évaluation initiaux pour influencer les priorités de financement pour l'intervention globale.
- » Il convient de consulter les résultats de l'audit concernant le genre, d'examiner les ressources disponibles et de hiérarchiser les actions en conséquence.
- » Préparer des messages clés avec les groupes de travail interorganisations/ intersectoriels sur le genre (s'ils existent) pour assurer un soutien pour les ressources techniques et financières auprès des donateurs et d'autres parties prenantes humanitaires.
- » Appliquer et assurer le suivi des codes de projet du marqueur politique égalité homme-femme de l'IASC pour démontrer la cohérence de la programmation et sa visée pour l'égalité des genres.
- » Effectuer régulièrement des rapports aux donateurs et autres parties prenantes humanitaires sur les lacunes en matière de ressources.

**PHASE DE CYCLE DE
PROGRAMME D'ACTION
HUMANITAIRE**

ACTIONS PRINCIPALES POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES

**Mise en œuvre
et suivi**

- » Développer et entretenir des mécanismes de retours et de plaintes qui incluent des méthodes pour écouter en toute sécurité les retours et les plaintes et y répondre, au sein de l'agence et auprès des autres organisations (lorsqu'un mécanisme communautaire est possible). La capacité à accéder en toute sécurité à ces mécanismes peut être différente pour les femmes, filles, hommes et garçons : de ce fait, des mesures doivent être prises pour faciliter leur inclusion.
- » Il convient de faire participer les femmes et les hommes touchés à la fourniture du programme autant que possible, en qualité de décideurs et d'acteurs de mise en œuvre, en plus d'être des destinataires.
- » Informer les femmes, filles, hommes et garçons des ressources disponibles, de l'organisation et des possibilités d'influencer le programme.
- » Surveiller l'accès à la protection et l'assistance humanitaire pour les femmes, filles, hommes et garçons, ainsi que les indicateurs conçus pour mesurer les évolutions pour les femmes et les filles ou les hommes et les garçons selon les lacunes et les dynamiques évaluées.
- » Contribuer au résultat adapté au genre du plan d'intervention humanitaire et tous les autres résultats transformatifs en matière de genre par le biais d'une coordination avec d'autres acteurs sur les efforts de mise en œuvre, les résultats et les enseignements tirés.
- » Appliquer le marqueur politique égalité homme-femme de l'IASC pour évaluer et améliorer la programmation en matière d'égalité des genres.

**Évaluation
et examen
opérationnel
et concernant
le genre par
des pairs**

- » Examiner les méthodologies et processus utilisés dans le plan d'intervention humanitaire pour déterminer si la participation des femmes et des hommes était équitable (ainsi que des filles et des garçons, le cas échéant), concernant l'accès aux services proposés et le niveau de prise de décisions en matière de planification et de mise en œuvre du programme.
- » Si possible, examiner le projet avec des femmes et des hommes, ainsi qu'avec des filles et des garçons des groupes d'âge adéquats. Évaluer quelles femmes et filles ont été atteintes de manière adéquate, lesquelles ne l'ont pas été et pourquoi.
- » Partager les codes du marqueur politique égalité homme-femme de l'IASC (phase de suivi) avec le secteur et planifier collectivement comment partager les bonnes pratiques et traiter les lacunes. Examiner les niveaux de satisfaction des utilisateurs, les prestations et les problèmes du projet pour améliorer la pratique et adapter le projet (le cas échéant).
- » Évaluer les impacts sur les femmes, filles, hommes et garçons, comme présenté dans les directives du groupe d'évaluation des Nations Unies pour *l'intégration des droits des personnes et de l'égalité des genres dans les évaluations*.

Approches principales pour une intervention humanitaire intégrant le genre efficace

Si les agences ont une responsabilité individuelle de s'assurer que leurs programmes d'intervention respectifs répondent aux besoins spécifiques des femmes et des filles, un certain nombre d'approches principales doivent être établies par la communauté humanitaire dans son ensemble pour assurer une intervention humanitaire intégrant le genre efficace.

Coordination

La coordination est essentielle pour une programmation et une intervention efficace. Pour traiter la dimension liée au genre des interventions humanitaires, une planification conjointe (l'échange d'informations et la collaboration au sein du système des Nations Unies et avec les acteurs internationaux, notamment les ONG et la société civile locale) est primordiale.

Établir un **groupe de travail sur le genre interorganisation/intersectoriel** est une méthode d'amélioration de la coordination, en particulier lorsqu'il existe des conseillers sur le genre désignés et des organisations avec une expertise spécifique. L'objectif principal du réseau est de faciliter le dialogue, afin de s'assurer que les gens sont informés des problèmes et évolutions principaux concernant les rôles, besoins et conditions changeants des femmes, filles, hommes et garçons de la communauté touchée. Cela permet d'encourager une intégration renforcée des démarches soucieuses d'égalité entre les sexes dans l'ensemble des programmes.

Un **groupe de travail sur le genre interorganisation/intersectoriel** comprend des représentants des pouvoirs publics, de la société civile, des ONG et des organismes des Nations Unies, aux niveaux locaux et nationaux. Toutefois, l'efficacité d'un réseau est conditionnée par celle de ses membres : si les participants n'ont pas un poste adéquat ou une expérience suffisante dans les questions relatives au genre, ils ne peuvent pas être entièrement efficaces.

Dans le cas des urgences complexes ou à grande échelle, un spécialiste ou conseiller interorganisation des questions liées au genre auprès du coordonnateur des opérations humanitaires est requis, afin de fournir un soutien technique et des conseils aux professionnels et d'aider à ajuster la programmation pour assurer une meilleure coordination et intégration des démarches soucieuses d'égalité entre les sexes.

Les conseillers pour la problématique hommes-femmes peuvent fournir des conseils et des directives à d'autres spécialistes techniques. Ils simplifient le processus d'intégration du genre dans l'ensemble de l'effort humanitaire coordonné, mais n'en sont pas les seuls responsables. Ils peuvent vous aider à imaginer, planifier et concevoir des évaluations et des interventions prenant en compte les dimensions liées au genre. Ils peuvent signaler les lacunes en matière d'informations et de données. Souvent, ils connaissent des organisations de femmes locales pouvant fournir des informations et idées complémentaires pour traiter des problèmes difficiles. Par le biais du **groupe de travail sur le genre interorganisation/intersectoriel**, ils peuvent assurer une communication entre les secteurs.

En plus de la coordination avec le **groupe de travail sur le genre interorganisation/intersectoriel** et le conseiller sur la problématique hommes-femmes, il est important que l'ensemble des acteurs, pendant la coordination, l'évaluation, la hiérarchisation et la mise en œuvre des programmes, continue de se poser des questions fondamentales :
Traite-t-il les besoins distincts des femmes, filles, hommes et garçons ? Inclut-il les femmes et les hommes dans la prise de décisions, en tirant parti de leurs capacités ? Qu'elles soient posées par des agents sanitaires, des services de livraison d'aliments, des spécialistes des droits des personnes, des experts en eau et assainissement ou des équipes de lutte contre les mines, ces questions sont pertinentes pour garantir une réponse efficace.

Quels sont les éléments d'une coordination efficace pour les questions liées au genre ?

Aucun acteur, intervention ou organisation ne peut à lui seul traiter efficacement les besoins divers des femmes et des hommes, en particulier si les autres entités sur le terrain ne prennent pas en compte les différences liées au genre. Pour assurer l'efficacité, le **groupe de travail sur le genre interorganisation/intersectoriel** doit :

- **Évaluer la situation et les besoins conjointement.** Étant donné que les questions liées au genre recoupent tous les domaines de travail, il est pertinent et important pour le **groupe de travail sur le genre interorganisation/intersectoriel** d'analyser les environnements sociaux, politiques, économiques et militaires, car ils ont une incidence sur les femmes, les filles, les hommes et les garçons, ainsi que leurs besoins immédiats pour leur survie. Il est ainsi possible de mieux comprendre la dynamique et l'impact d'une urgence ou d'une crise et cela permet aux acteurs de terrain d'identifier des méthodes pratiques pour collaborer, garantir la participation des acteurs locaux et prendre des mesures pour renforcer les capacités des équipes de terrain, ainsi que des acteurs locaux sur l'analyse par sexe et la programmation concernant le genre.
- **Développer des stratégies communes.** L'assistance est optimale lorsque l'ensemble des acteurs et partenaires partagent des objectifs et peuvent identifier des priorités communes. Lorsqu'il s'agit d'analyser

les dimensions liées au genre, ne pas établir de priorités communes peut entraîner un développement de programmes à long terme sans horizon de développement pour traiter les besoins plus généraux. En plus de développer des stratégies communes, les acteurs doivent développer des outils communs pour l'analyse par sexe, ainsi que pour l'examen et l'évaluation du niveau d'adaptation au genre de la programmation.

- **Organiser des forums de coordination.** Des réunions avec l'ensemble des acteurs, y compris les donateurs, les représentants des pouvoirs publics et locaux et des travailleurs humanitaires, sont nécessaires pour planifier des activités tenant compte de la problématique hommes-femmes. Ces réunions peuvent aider à sensibiliser les parties prenantes sur les besoins distincts des femmes, filles, hommes et garçons, et garantir que ces questions aident à informer et façonner les interventions dans l'ensemble des secteurs.
- **Mettre de côté des fonds appropriés pour la coordination.** Pour ce faire, il est important que les mécanismes de coordination soient pris en compte par les agences membres du **groupe de travail sur le genre interorganisation/intersectoriel** lors de l'attribution d'un budget lié au genre pour une intervention. Un exemple est l'établissement de budgets pour le genre dans le personnel d'intervention humanitaire, afin de s'assurer que l'organisme dispose de l'expertise requise pour inclure le genre adéquatement dans sa programmation d'intervention humanitaire et pour participer à l'effort coordonné.

Liste de vérification pour évaluer les efforts de coordination de l'égalité des genres dans les situations d'urgence

1. Un ou plusieurs spécialistes des questions liées au genre sont déployés dans la situation d'urgence.
2. Des réseaux liés au genre sont établis aux niveaux locaux et nationaux, avec une représentation de l'ensemble des groupes/secteurs. Ils se rencontrent régulièrement, évaluent et établissent systématiquement des rapports sur les dimensions liées au genre de chaque domaine de travail, ainsi que sur les lacunes et les progrès dans la réalisation de leur mandat.
3. Des données ventilées sont recueillies, analysées et utilisées pour la planification et la mise en œuvre.
4. Une analyse par sexe et des données ventilées par sexe sont intégrées dans les mécanismes d'établissement de rapports de l'organisme.
5. Chaque secteur/groupe dispose d'un plan d'action concernant le genre et établit des rapports réguliers sur l'état des indicateurs liés au genre fournis dans le Guide pour l'égalité des genres de l'IASC.
6. Les dimensions liées au genre sont intégrées dans la formation des acteurs de terrain pour l'ensemble des secteurs/groupes et sur des questions transversales.

EXEMPLE DE MANDAT POUR UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LE GENRE INTERORGANISATION/INTERSECTORIEL

Objectif

Le **groupe de travail sur le genre interorganisation/intersectoriel** soutiendra et entreprendra des activités pour garantir que les dimensions du genre de l'ensemble des groupes/secteurs dans des situations d'urgence sont traitées.

Président

Une agence avec une expertise solide en matière de genre ou un arrangement de coprésident est une bonne solution.

Composition

-
- Tous les directeurs des groupes et secteurs devraient envoyer des représentants cadres au groupe de travail.
 - Les membres devraient inclure des groupes de femmes locaux, des ONG, des organismes des Nations Unies et des représentants des ministères pertinents.

Activités

-
- S'assurer qu'une analyse par sexe de la situation a été réalisée dans la première phase de l'intervention, et qu'elle a été consignée et partagée avec l'ensemble des acteurs pour qu'ils puissent l'utiliser.
 - Promouvoir les réseaux et le partage d'informations sur les dimensions liées au genre de tous les domaines de travail pour l'assistance et la protection.
 - Utiliser le guide pour l'égalité des genres de l'IASC comme outil pour fournir des directives sur l'intégration du genre dans les différents groupes/secteurs.
 - Sensibiliser le grand public et plaider contre les problèmes liés au genre.
 - S'assurer de la disponibilité et de l'utilisation de données ventilées par sexe. Aider au recueil et à l'analyse des données ventilées par sexe et former les acteurs si nécessaire.
 - Soutenir les partenariats entre les organisations de la société civile, l'État et les Nations Unies/la communauté des ONG.
 - Apporter son assistance en préparant des plans d'intervention tenant compte des différences entre les sexes pour chaque secteur/groupe.
 - Fournir la formation nécessaire sur les dimensions liées au genre dans les situations d'urgence.
 - Rencontrer régulièrement le coordonnateur des opérations humanitaires et lui fournir des rapports.
 - Assurer un suivi régulier des avancées dans l'intégration du genre à l'aide du Guide pour l'égalité des genres de l'IASC.

Participation

Les femmes et les hommes ont le droit de participer aux décisions principales qui auront une incidence sur leur bien-être et celui de leurs familles et communautés. Chaque groupe d'une population touchée par une crise a des besoins et capacités spécifiques selon leur genre et leur groupe d'âge, ainsi que d'autres aspects de diversité (comme le handicap, l'identité ethnique, religieuse ou linguistique). Il est primordial d'encourager les groupes à participer d'une façon qui leur permet d'exprimer leurs besoins et inquiétudes, d'influencer les décisions et d'utiliser leurs compétences. S'ils n'ont pas la possibilité de participer, les gens sont touchés dans leur dignité, leur estime d'eux-mêmes et leur sentiment d'utilité. Lorsque les interventions humanitaires sont informées par les besoins, capacités et priorités des femmes, filles, hommes et garçons, elles sont plus efficaces et autonomisantes.

La participation ne fait pas référence à une inclusion passive. La participation doit comprendre une contribution active et pertinente de toutes les personnes touchées par l'urgence, de la conception à l'examen du programme, en passant par la mise en œuvre. Une contribution pertinente inclut les avis et opinions importants des femmes, filles, hommes et garçons touchés qui aident les acteurs à mieux comprendre les besoins et à autonomiser les membres d'une communauté touchée.

La participation pertinente des femmes, filles, hommes et garçons divers dans toutes les étapes de l'intervention humanitaire inclut autant que possible des six méthodes suivantes.

Autres ressources

- Outil du HCR pour les évaluations participatives au sein des opérations, <https://tinyurl.com/yavwnset>
- Outil d'évaluation participative de l'UNICEF, <https://tinyurl.com/yabo95cw>
- Approches participatives du PAM, <https://tinyurl.com/y8mgvvah>
- Outils de prévention de l'exploitation et de la violence sexuelles de l'IASC et autres de l'AAP, <https://tinyurl.com/y7ochu3a>

1. Réalisation d'évaluations participatives

- Des évaluations participatives et des efforts de proximité doivent être réalisés dès les premières étapes et se poursuivre sur l'ensemble des étapes de l'intervention humanitaire. Il convient de réaliser des évaluations¹⁹ pour comprendre les barrières existantes à l'accès au programme auxquelles font face les personnes touchées par la crise. Il faut parler aux femmes, filles, hommes et garçons séparément et s'assurer que l'intervention est bien renseignée par leurs recommandations et besoins. Il convient de fournir des mesures qui encouragent une participation totale de l'ensemble des femmes et hommes (c'est-à-dire la prise en charge des enfants, les subventions de déplacement, des groupes de discussion tenant compte de la problématique hommes-femmes, etc.).
- Il ne faut pas intégrer une intervention humanitaire avec des idées préconçues sur les éléments qui fonctionnent ou non. Il est vrai que des directives générales sont fournies pour les interventions, toutefois tous les éléments nécessitent une adaptation avant leur adoption. Les personnes les plus à même de vous fournir l'adaptation nécessaire à vos interventions sont les populations cibles et toutes leurs couches : le genre, le handicap, l'éducation, les orientations (raciales, sexuelles, religieuses, culturelles, etc.).
- Pour obtenir plus d'informations sur la réalisation d'évaluations, consulter la section sur l'évaluation et l'analyse des besoins, pages 30-43.

2. Adoption d'approches reposant sur les communautés

- **Il faut suivre les directives éthiques sur la recherche sociale lors de la collecte d'informations auprès de bénéficiaires directs et s'assurer d'éviter tout dommage.**
- Il convient d'informer les femmes, filles, hommes et garçons de leurs droits et responsabilités.
- Il faut réaliser des consultations pour motiver l'ensemble de la communauté à collaborer à l'intervention suite à une crise. La valeur ajoutée de la participation de l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons dans les activités communautaires, y compris les processus décisionnels, doit être soutenue, afin d'établir leur propriété sur les solutions identifiées et de permettre un niveau d'efficacité propre.
- Il convient de donner la priorité au renforcement des structures, relations et systèmes communautaires existants.
- Il faut aider à établir les groupes de femmes, filles et jeunes au sein de la communauté et leur permettre d'avoir des rôles de direction.

- Il convient de fournir des possibilités collectives pour les femmes, filles, hommes et garçons qui profitent à l'ensemble de la communauté.

3. Identification des groupes, réseaux et collectifs sociaux locaux

- Dès le début de l'intervention humanitaire, les groupes locaux, notamment les réseaux informels de femmes et de jeunes, les organisations de personnes handicapées et les groupes LGBTI, doivent être identifiés. Cela inclut également des groupes d'hommes pouvant être recrutés comme adjuvants.
- Il convient de comprendre les besoins immédiats des groupes locaux et d'envisager des méthodes pour soutenir leur participation à la conception, à la fourniture et au suivi du programme.
- Il faut développer leur capacité à participer, notamment par le biais de formations et de petites subventions.
- L'expansion des groupes locaux doit être encouragée, en les associant à d'autres réseaux ou groupes. Par exemple, il convient de fournir des transports ou des forums pour les échanges d'informations.
- Une représentation active et équitable des femmes et des hommes de différents groupes d'âge et milieux au sein des comités, y compris aux positions de décideurs, doit être encouragée.
- Il convient de s'assurer que les groupes locaux ont une voix et un rôle au sein de la coordination.
- Les groupes locaux sont particulièrement précieux pour transmettre des informations, soutenir la communauté, organiser des réunions, résoudre les conflits et en tant que ressource générale.
- Il faut établir des mécanismes de coordination stables suite à l'identification des acteurs et réseaux locaux pour soutenir la participation.

4. Fourniture de formations et d'échanges d'informations

- Tous les groupes doivent être informés de leurs droits d'accéder et de participer à la planification et la mise en œuvre de l'intervention humanitaire, ainsi que de la diriger.
- Il convient d'inclure des représentants des groupes locaux, en particulier des groupes et réseaux informels de femmes, personnes handicapées, LGBTI et jeunes, dans la formation et les réseaux d'échange d'informations.
- Il faut fournir des séances de formation sur des sujets comme la mobilisation communautaire, ainsi que la formation professionnelle dans des compétences qui permettent aux membres des groupes de participer à tous les programmes humanitaires.

5. Mise en œuvre d'un processus de conception participatif et représentatif

- Il convient de s'assurer de publier les heures des réunions en avance et par le biais de supports accessibles aux femmes, filles, hommes et garçons, y compris les personnes handicapées, peu alphabétisées et provenant de groupes linguistiques minoritaires.
- S'il est nécessaire de mélanger ces groupes, il faut traiter toute barrière qui pourrait provenir de normes liées au genre, comme le fait que les voix des hommes et garçons sont prépondérantes par rapport à celles des femmes, tandis que les femmes sont plus écoutées que les filles. Les problèmes rencontrés par le LGBTI sont souvent tabous. Il convient de prendre soin d'inclure la participation de tous les enfants touchés de façon pertinente, accessible et sûre.
- Il faut être conscient des engagements qui peuvent faire office de barrières à la participation aux réunions/consultations et les traiter. Par exemple, il convient de fournir des crèches communautaires pour soulager les femmes de leurs responsabilités de soins non rémunérées.
- S'il est primordial de faire participer les hommes et les garçons aux questions relatives à l'égalité des genres, il peut être nécessaire de mener des conversations sur certains problèmes comme la santé, l'hygiène et la violence séparément pour les femmes, filles, hommes et garçons.
- Il faut s'assurer que les réunions et les discussions de conception avec les femmes et les filles sont dirigées par des femmes, si cela est culturellement adéquat et préféré. Lorsque des interprètes sont requis, il convient d'utiliser des hommes et des femmes (sauf si c'est un événement pour femmes et filles uniquement, auquel cas aucun homme ne doit être présent).
- La participation à la conception ne doit pas entraîner une surcharge pour les femmes ou les hommes. Il faut être conscient que cibler les femmes pour renforcer leur participation peut augmenter leurs responsabilités et les hommes peuvent ne pas apprécier ce qu'ils considèrent comme une évolution des pouvoirs. Il convient de discuter de ces problèmes et de solutions potentielles avec les femmes et les hommes.
- Il faut fournir des espaces de réunion sûrs et des heures accessibles pour tous. Les structures et mécanismes existants doivent être utilisés pour les rencontres, comme les écoles, les clubs de remise en forme, les groupes/espaces de rencontre religieux. Lorsque des femmes ne sont pas présentes ou que leurs voix ne peuvent pas être entendues dans les structures ou forums publics, il convient de chercher d'autres méthodes pour que les membres du personnel ou les bénévoles communautaires puissent obtenir des opinions et des retours des femmes.

6. Responsabilité vis-à-vis de la population touchée en gérant des canaux de communication à double sens qui fournissent des mécanismes de retours et de plaintes

- Il faut prendre des mesures particulières pour que chaque membre de la communauté soit conscient de l'existence de mécanismes de retours et de plaintes et comprenne comment les utiliser.
- Il convient de répondre aux commentaires et de réagir aux plaintes dans les meilleurs délais.
- Il faut créer une relation de confiance en assumant ses responsabilités auprès des membres de la communauté. Les femmes, filles, hommes et garçons doivent être informés au sujet de votre organisation et de son fonctionnement. Il convient de faire état des avancées dans la mise en œuvre du programme auprès de la communauté et d'informer les participants de la contribution de leur apport et leur participation aux résultats.
- Il faut identifier et supprimer toute barrière s'opposant aux mécanismes de plainte pour les femmes, filles, hommes et garçons, y compris les plus marginalisés, comme les victimes de violences sexistes, les personnes handicapées, les adolescents et les LGBTI.
- Les mécanismes de retour potentiels comprennent : des discussions dans des groupes non mixtes, l'utilisation de femmes et d'hommes de la communauté comme interlocuteurs et des urnes pour des retours anonymes laissées dans des endroits accessibles. Lorsque la confidentialité est primordiale, il convient de rencontrer les individus ou les groupes touchés par la crise dans des emplacements sûrs de leur choix.
- Si la technologie est disponible, il faut utiliser des lignes directes pour les plaintes ou utiliser un système de SMS. Toutefois, il est important de disposer d'une idée claire de la fréquence et des méthodes d'utilisation d'Internet et des téléphones par les femmes, filles, hommes et garçons. Une technologie adaptée à l'âge doit être utilisée.
- Il faut assurer une surveillance adéquate des mécanismes de retour et de plainte. Ces derniers doivent être sûrs, accessibles, confidentiels et fournir une réponse et une assistance suffisantes et en temps opportun, le cas échéant.

Il est primordial de collaborer avec le secteur de la protection, et si possible avec les mécanismes de plainte communautaires et/ou le groupe de travail sur la prévention de l'exploitation et de la violence sexuelles pour s'assurer que le processus adéquat est établi et que le personnel est préparé à recevoir et répondre aux plaintes, en particulier celles liées à la violence, y compris l'exploitation et la violence sexuelles perpétrées par des acteurs humanitaires ou d'autres individus, groupes et organisations.

Liste de vérification pour assurer une participation égale

1. Les femmes et les hommes de tout âge touchés par des urgences humanitaires reçoivent des informations sur le programme et disposent d'une possibilité de fournir des commentaires pendant toutes les étapes du cycle de programme.
2. Une représentation équilibrée des femmes et des hommes est assurée dans tous les groupes.
3. Les programmes reposent sur la coopération volontaire de la population touchée.
4. Des forums spéciaux existent pour la participation des femmes et des jeunes.
5. Les objectifs des programmes reflètent les besoins, inquiétudes et valeurs de tous les segments de la population touchée par une urgence humanitaire.
6. Les résultats des évaluations sont transmis à l'ensemble des organisations et individus concernés.
7. Des mécanismes sont établis pour permettre à l'ensemble des segments de la population touchée de fournir un avis et des commentaires sur le programme.
8. Des efforts de proximité spécifiques à l'âge et au sexe sont établis pour les individus marginalisés, par exemple les gens confinés chez eux, les personnes handicapées ou d'autres personnes pouvant avoir des difficultés à accéder aux services.
9. La programmation est conçue pour optimiser l'utilisation de compétences et capacités locales, y compris celles des femmes et des jeunes.
10. Les programmes tenant compte des disparités entre les sexes sont conçus pour tirer parti des capacités locales et non pour miner les stratégies pour faire face des femmes, filles, hommes et garçons.
11. Les programmes soutiennent, renforcent et/ou complètent l'intégration du genre dans les services existants et les structures institutionnelles locales.
12. Les organisations publiques nationales et locales sont consultées pour la conception à long terme de programmes tenant compte des disparités entre les sexes.
13. Des formations et ateliers sont menés à bien et incluent des représentants de la communauté, ainsi que des groupes et réseaux locaux, comme les groupes de jeunes, les organisations de femmes et d'autres collectifs.

Atténuation de la violence sexiste et mesures correctives

Les crises humanitaires augmentent les risques de protection pour les femmes, filles, hommes et garçons, car elles affaiblissent ou détruisent les mécanismes de protection officiels et informels habituels. Les femmes, filles, LGBTI et personnes handicapées sont souvent soumis à des risques plus élevés, étant donné que les contextes de crise aggravent les désavantages et la discrimination existants. Toutefois, les hommes et les garçons sont également victimes de violences sexistes, en particulier dans les situations humanitaires dues à des conflits.

Si le groupe de protection est dédié à garantir la protection de toutes les personnes touchées par la crise, chaque acteur et groupe humanitaire est chargé de faire de même et de respecter le principe de « ne pas nuire » au sein de leurs groupes et secteurs de travail spécifiques. La prévention de la violence sexiste et les mesures correctives sont une priorité intersectorielle dans la programmation de la protection et nécessitent un effort coordonné pour s'assurer que tous les secteurs traitent ce problème au sein de la planification et la mise en œuvre de leurs efforts correctifs. Toutes les parties prenantes humanitaires ont une responsabilité de protéger l'ensemble des personnes touchées par des crises, en :

- Réduisant le risque de violence sexiste, par la mise en œuvre de stratégies de prévention et d'atténuation, des étapes préalables à l'urgence à la récupération ;
- Soutenant la résilience, par le renforcement de systèmes nationaux et communautaires qui préviennent et atténuent les violences sexistes, et en permettant aux survivants et aux personnes à risque concernant les violences sexistes d'accéder à des soins et une assistance spécialisés ;
- Assistanant à la récupération des communautés et sociétés, par le renforcement des capacités locales et nationales de créer des solutions durables au problème des violences sexistes.

Pour ce faire, il est primordial de collaborer avec le secteur de la protection, et si possible avec les mécanismes de plainte communautaires et/ou le groupe de travail sur la prévention de l'exploitation et de la violence sexuelles pour s'assurer que le processus adéquat est établi et que le personnel est préparé à recevoir et répondre aux plaintes, en particulier celles liées à la violence, y compris l'exploitation et la violence sexuelles perpétrées par des acteurs humanitaires ou d'autres individus, groupes et organisations.

Autres ressources

- Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC. (2015)

La prévention et la réduction des violences sexistes sont un élément clé de tout programme d'action humanitaire, qui doit être intégré dans le travail de tous les acteurs humanitaires, afin de garantir les droits des femmes, filles, hommes et garçons à vivre une vie exempte de violences et de maltraitance. S'assurer que tous les acteurs humanitaires sont formés aux questions liées à la protection et aux codes de conduite normalisés pour lutter contre les abus et l'exploitation sexuels est une étape préliminaire mais indispensable vers la prévention et l'atténuation des violences sexistes.

PRÉVENTION DE L'EXPLOITATION ET DE LA VIOLENCE SEXUELLES

La prévention de l'exploitation et de la violence sexuelles a trait aux responsabilités des acteurs humanitaires, de développement et de maintien de la paix internationaux de prévenir les incidents d'exploitation et de violence sexuelles commis par le personnel des Nations Unies, des ONG ou des organisations intergouvernementales contre la population touchée, en établissant des mécanismes de signalement confidentiels et en prenant des mesures sûres et éthiques dans les meilleurs délais en cas d'incident.

La prévention de l'exploitation et de la violence sexuelles est un aspect primordial de la prévention des violences sexistes. Les efforts en ce sens doivent donc être en lien avec l'expertise et la programmation en matière de violence sexistes, en particulier pour garantir que les droits des survivants et d'autres principes directeurs sont respectés. Ces responsabilités doivent être déterminées par le coordonnateur des actions humanitaires/résident et les organismes. De ce fait, des conseils détaillés concernant la prévention de l'exploitation et de la violence sexuelles n'entrent pas dans les présentes directives. Les directives soutiennent toutefois entièrement le mandat de la circulaire du Secrétaire général et fournissent diverses recommandations sur l'incorporation de stratégies de prévention de l'exploitation et de la violence sexuelles au sein des politiques des agences et des missions de proximité. Des conseils détaillés sont disponibles sur le site Internet du groupe de travail AAP/prévention de l'exploitation et de la violence sexuelles de l'IASC : <https://tinyurl.com/ycfwkawe>

– Directives relatives à la violence sexiste de l'IASC de 2015

Évolution transformatrice

Une évolution transformatrice est fondamentale et durable. Cela dépasse le traitement des besoins immédiats des femmes, filles, hommes et garçons. En ce qui concerne l'égalité des genres, cela signifie des évolutions dans les structures et les cultures des sociétés, ainsi que dans les modes de pensée et de croyance.²⁰ Étant donné que les crises bouleversent les structures et mécanismes existants, elles ont le potentiel de remettre en question et de modifier les rôles liés au genre et dynamiques de pouvoirs préexistants. Elles peuvent permettre de traiter les inégalités structurelles et donc d'assurer une évolution transformatrice. Dans le même temps, il est important que cette évolution soit informée par les besoins des femmes et des filles.

Les discussions continues sur le lien entre action humanitaire et développement reconnaissent que, pour un impact pertinent et durable pour les États fragiles, les catastrophes et les conflits nécessitent une action complémentaire par des acteurs humanitaires et du développement. Ainsi, l'autonomisation des femmes et des filles doit s'étendre non seulement à leurs rôles dans

les réponses aux crises, mais également dans l'assistance au développement, la construction de la paix et la sécurité, la médiation, la réconciliation et la reconstruction, ainsi que la prévention des conflits et des crises. L'inclusion et la direction des femmes de la région sont primordiales pour obtenir des résultats probants avec ces efforts, elles doivent donc être assurées et facilitées.



Évolution transformative :

- Remet en question les relations de pouvoir inégales entre les femmes, filles, hommes et garçons, afin que les femmes et les filles soient en mesure d'exercer effectivement leurs droits avec dignité et sur une base d'égalité avec les hommes.
 - Remet en question les relations de pouvoir inégales à tous les niveaux des institutions et sur tous les sites où se déroulent des relations de pouvoir genrées : l'individu, le ménage, la communauté, les niveaux nationaux et mondiaux.
 - Fait référence à une évolution structurelle, c'est-à-dire qu'elle traite les causes profondes du problème, plutôt que les symptômes. Cela nécessite des propositions novatrices pour remplacer : (i) les normes, attitudes, croyances et structures sociales discriminatoires qui créent une discrimination contre les femmes et les filles et la perpétuent et (ii) les politiques et pratiques discriminatoires des institutions, pouvoirs publics et entreprises. Cela est possible lorsque les porteurs de devoirs sont tenus pour responsables.
- Inclut une évolution large et durable à long terme. Ce processus d'évolution doit commencer par une analyse par sexe et des discriminations sociales dans un cadre particulier.
 - Assure un rôle participatif, inclusif et consolidé pour les femmes sur l'ensemble des stratégies, activités et résultats humanitaires, de consolidation de la paix et de développement, y compris les interventions suite à une crise, les processus de récupération, l'assistance au développement, la consolidation de la paix et la sécurité, la médiation, la réconciliation et la reconstruction, ainsi que la prévention des conflits et des crises.

Assurer une participation active des femmes et organisations de femmes locales est une première étape primordiale pour créer une évolution transformative. Cela dépasse la consultation des femmes et filles touchées et inclut le renforcement des capacités des femmes locales en leur permettant d'obtenir une indépendance financière, des capacités de direction et des compétences d'alphabétisation et de soutien, ainsi que la promotion de leurs voix et opinions pour leur permettre de devenir des agents du changement au sein de leurs communautés.





C

**Égalité
des genres
et secteurs
spécifiques**

Interventions en espèces



Ce chapitre explique comment intégrer l'égalité des genres dans les interventions en espèces. Vous pouvez trouver des informations sur l'importance de l'inclusion de l'égalité des genres dans ce secteur, ainsi que des normes et ressources principales pour mémoire.

Ce chapitre commence par une liste de vérification générale expliquant les actions principales devant être menées à bien à chaque étape du cycle de programme d'action humanitaire pour les interventions en espèces. Après cette liste de vérification, vous trouverez plus de détails sur la réalisation d'une programmation pour l'égalité des genres dans chaque phase du cycle des programmes d'action humanitaire. Cela inclut des informations pratiques

sur la réalisation d'une analyse par sexe et son utilisation de la conception à la mise en œuvre, le suivi et l'examen, ainsi que l'incorporation des approches clés en matière de coordination, participation, prévention et atténuation des violences sexistes, assistance adaptée au genre et une approche transformative pour chacune de ces phases. Des exemples pertinents provenant de ce domaine sont utilisés pour fournir des illustrations concrètes.

Pourquoi est-il important d'intégrer l'égalité des genres dans les interventions en espèces ?

Les interventions en espèces, comme les transferts en espèces, le travail contre rémunération, les subventions en espèces, les bons et d'autres stratégies, aident à renforcer l'autonomie et la résilience. Elles permettent aux destinataires de donner la priorité à leurs propres besoins et à ceux de leurs familles. Lorsque les femmes et les filles disposent d'un accès sûr et égal aux interventions en espèces, elles sont plus à même de répondre à leurs besoins fondamentaux et sont bien moins vulnérables à l'exploitation sexuelle, à une stigmatisation ou des stratégies pour faire face néfastes, comme des rapports sexuels monnayés ou le mariage d'enfants. Les programmes d'interventions en espèces doivent donc être conçus et mis en œuvre pour être accessibles aux femmes, hommes, garçons et filles plus âgés de groupes divers.

L'intégration de l'égalité des genres au sein de la programmation des interventions en espèces permet de remplir les objectifs suivants :

- **Promotion des droits et des choix des femmes, réduction des barrières et des risques.** Les besoins spécifiques au genre des femmes, garçons et filles de la tranche d'âge supérieure provenant de groupes divers peuvent être traités en adaptant les méthodes d'inscription, la fréquence, les montants et les mécanismes de transfert. Par exemple, les dates et les mécanismes de distribution d'espèces doivent prendre en compte les obligations d'entretien du ménage des femmes, la facilité de déplacement, la stigmatisation des LGBTI, l'accès aux institutions financières et la familiarité avec la technologie, comme les téléphones portables.

- **Renforcement des économies locales, ce qui profite à la population touchée et à la communauté d'accueil.** La fourniture d'espèces à dépenser dans les marchés locaux fait évoluer la demande de besoins et services vers les besoins des bénéficiaires. Les marchés s'adaptent suite aux dépenses des femmes et des hommes, afin de mieux répondre à leurs besoins et ceux de leurs personnes à charge.
- **Promotion d'une autosuffisance économique.** Les interventions en espèces peuvent tout particulièrement aider les chefs d'entreprise LGBTI et de sexe féminin (qui sont généralement des moteurs d'activités économiques informelles) à lancer, reconstruire ou renforcer leurs moyens de subsistance économique et à améliorer leurs chances de relèvement, d'indépendance et de résilience future.
- **Transformation des relations entre les genres pour plus d'égalité.** Fournir un revenu régulier et constant à des chefs de famille de sexe féminin peut améliorer la santé, l'éducation et d'autres résultats humanitaires pour l'ensemble des membres du ménage et peut renforcer l'autosuffisance et la résilience des femmes.

Intégration de l'égalité des genres et des interventions en espèces dans le cycle de programme d'action humanitaire

Cette section présente les actions devant être réalisées par les acteurs humanitaires de première ligne des organismes des Nations Unies, des ONG locales et internationales, ainsi que des organismes publics pour promouvoir l'égalité des genres au sein des interventions en espèces lors de chaque étape du cycle de programme d'action humanitaire.



ACTIONS PRINCIPALES POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS LE CADRE DES INTERVENTIONS EN ESPÈCES POUR CHAQUE ÉTAPE DU CYCLE DE PROGRAMME D'ACTION HUMANITAIRE

1 Évaluation et analyse des besoins

- Recueillir et analyser des données ventilées par sexe, âge et handicap concernant les besoins, priorités et capacités en matière d'interventions en espèces.
- Mener une analyse par sexe dans le cadre des évaluations des besoins pour les interventions en espèces et analyser les résultats.

2 Planification stratégique

- Intégrer l'égalité des genres dans la conception des programmes d'interventions en espèces, en utilisant les résultats de l'analyse par sexe et d'autres données de préparation.
- Garantir un lien démontrable et logique entre les besoins propres à chacun des sexes identifiés pour le secteur des interventions en espèces, les activités des programmes et les extrants suivis.
- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme à la conception des programmes d'interventions en espèces dans l'intervention.

3 Mobilisation de ressources

- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme aux programmes d'interventions en espèces dans l'intervention.
- Inclure des informations et les messages principaux sur le genre et le secteur des interventions en espèces dans les rapports d'évaluation initiaux pour influencer les priorités de financement.
- Effectuer régulièrement des rapports aux donateurs et autres parties prenantes humanitaires sur les lacunes en matière de ressources concernant le genre au sein du secteur des interventions en espèces.

4 Mise en œuvre et suivi

- Mettre en œuvre des programmes d'interventions en espèces qui intègrent l'égalité entre les genres et informer les femmes, filles, hommes et garçons des ressources disponibles et des possibilités d'influencer le projet.
- Développer et entretenir des mécanismes de retour pour les femmes, filles, hommes et garçons des différents groupes dans le cadre des projets d'interventions en espèces.
- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme aux programmes d'interventions en espèces dans l'intervention.
- Surveiller l'accès aux interventions en espèces par les femmes, filles, hommes et garçons et développer des indicateurs conçus pour mesurer les évolutions pour ces groupes, selon les lacunes et les dynamiques évaluées.

5 Évaluation et examen opérationnel par des pairs concernant le genre

- Examiner les projets au sein du secteur des interventions en espèces et des plans d'interventions en espèces. Évaluer quelles femmes et filles et quels hommes et garçons ont été atteints de manière adéquate, lesquels ne l'ont pas été et pourquoi.
- Partager les bonnes pratiques en matière d'utilisation du marqueur politique égalité homme-femme et traiter les lacunes.
- Évaluer les impacts sur l'autosuffisance des femmes et des ménages.

1 Évaluation et analyse des besoins

L'analyse par sexe a lieu lors de la phase d'évaluation et doit se poursuivre au long de la phase de suivi et d'évaluation avec les informations recueillies pendant le cycle du programme. Les marqueurs politiques égalité homme-femme doivent être appliqués au cours de cette phase pour guider l'évaluation et l'analyse des besoins (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations sur ces marqueurs). L'outil d'analyse par sexe rapide de la section B (pages 32-38) fournit un guide étape par étape de la méthode pour réaliser une analyse par sexe à n'importe quelle étape d'une urgence et doit être utilisé conjointement aux informations spécifiques aux interventions en espèces au sein du présent chapitre.

Lors de la collecte d'informations pour le secteur des interventions en espèces, les questions de l'analyse par sexe doivent viser à comprendre l'impact de la crise sur les femmes, les filles, hommes et garçons. Des évaluations normalisées pour les interventions en espèces peuvent être adaptées pour renforcer l'accent sur le genre et les expériences, besoins, droits et risques particuliers pour les femmes, filles, hommes, garçons, LGBTI, personnes handicapées, différentes tranches d'âge, différentes ethnies et d'autres aspects de diversité. L'évaluation doit poser des questions sur les besoins, rôles et dynamiques des femmes, filles, hommes et garçons en lien avec le secteur des interventions en espèces et sa relation avec les autres dimensions de diversité (comme le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la caste ou la religion). L'évaluation doit respecter les bonnes pratiques et les normes principales sur la coordination, la participation des femmes, la prévention et l'atténuation des violences sexistes, ainsi que l'assistance adaptée au genre et disposer d'une approche transformative conformément au tableau des pages 102-103 sur les « approches et normes principales pour l'évaluation et l'analyse des besoins au sein de la programmation des interventions en espèces ».

Les données ventilées par sexe et par âge sont une composante clé de toute analyse par sexe. Elles sont primordiales à des fins de suivi et de mesure des résultats. Pour assurer l'efficacité, des données ventilées par sexe doivent être recueillies et analysées, afin de fournir des données pour la programmation. Dans les cas où la collecte de données ventilées par sexe et par âge est difficile, des estimations peuvent être fournies d'après les statistiques

nationales et internationales, les données recueillies par d'autres acteurs humanitaires et de développement ou par les biais d'enquêtes sur de petits échantillons. Les données recueillies et analysées par sexe et par âge peuvent fournir une image plus nette des besoins, de l'accès et de la rétention en matière d'interventions en espèces. Des données et des analyses par genre et par âge sont primordiales pour identifier les groupes marginalisés et les motifs de cette marginalisation, ainsi que pour concevoir des mesures correctives efficaces (plus d'informations sur les données sont disponibles dans la section B aux pages 41-43). En plus d'utiliser des données ventilées par sexe et par âge, selon le contexte, il est important de ventiler les données selon d'autres facteurs de diversité comme le handicap, l'ethnicité, la langue et le niveau de revenus ou de formation.

Les sources d'une analyse par sexe et d'interventions en espèces comprennent les données de recensement, les enquêtes démographiques et de santé, les rapports d'analyse par sexe, les rapports d'évaluation humanitaires, les rapports des secteurs de la protection et des violences sexistes, ainsi que les profils de genre des pays, comme ceux créés par le HCR, le WRC, Oxfam ou le Cash Learning Partnership. Lorsque des données ventilées par sexe et par âge ne sont pas disponibles ou très anciennes, il existe des méthodes pour les calculer (voir la section B, page 43). Dans le cadre de l'analyse par sexe, ces éléments doivent être complétés par une collecte des données participative provenant de l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons touchés par la crise et/ou concernés par le programme, notamment via des enquêtes, des entretiens, des discussions communautaires, des discussions de groupe, des transects et des narrations.

Le tableau de la page suivante résume les moments clés d'une intervention en cas d'urgence dans laquelle une analyse par sexe doit être réalisée, ainsi que les résultats concrets à fournir. Ils doivent être fournis au niveau du module (sous la responsabilité du directeur du module) et/ou de l'agence (sous la responsabilité du coordinateur de l'intervention en cas d'urgence).

OUTILS D'ÉVALUATION CLÉS :

- HCR. Guide pour la protection dans le cadre des interventions monétaires. 2015. <https://tinyurl.com/y78scfyx>

ACTIVITÉS CLÉS POUR UNE ANALYSE PAR SEXE AU COURS D'UNE INTERVENTION HUMANITAIRE

CALENDRIER	ACTIVITÉ	RÉSULTAT CONCRET
Préparation	Développer un instantané/un aperçu général en matière de genre pour le pays, examiner l'analyse par sexe préexistante des ONG, des pouvoirs publics et des agences des Nations Unies.	Instantané (6 pages) https://tinyurl.com/yowk3r7z Infographie
Première semaine d'une urgence	<p>Examen de l'instantané en matière de genre préparé avant l'urgence et modifié le cas échéant. Transmission à l'ensemble du personnel d'intervention d'urgence à des fins d'introduction.</p> <p>Identification des possibilités de coordination avec des organisations existantes qui travaillent sur les questions liées au genre.</p> <p>Réalisation d'une analyse par sexe rapide, qui peut être sectorielle ou plurisectorielle, intégrant les questions principales pour le secteur des interventions en espèces (des exemples sont disponibles dans la suite du présent chapitre). Réalisation d'une analyse rapide sectorielle ou plurisectorielle et consultation des organisations pertinentes pour le secteur.</p>	<p>Notes d'informations (2 pages) identifiant les points d'entrée stratégiques pour la liaison de la programmation humanitaire à la programmation existante en matière d'égalité des genres https://tinyurl.com/yao5d8vs</p> <p>Collecte de coordonnées des organisations travaillant sur les questions liées au genre dans le pays</p> <p>Rapport d'analyse par sexe rapide https://tinyurl.com/y9fx5r3s</p>
3 à 4 semaines après l'analyse rapide	Réalisation d'une analyse par sexe sectorielle , en adaptant les outils d'analyse des besoins existants et en utilisant les types de questions suggérées ci-après dans ce chapitre. Réalisation d'une analyse spécifique au genre des données recueillies dans l'évaluation des besoins.	Rapport d'analyse par sexe sectorielle https://tinyurl.com/y9xt5h4n

CALENDRIER

2 à 3 mois après le début de l'intervention d'urgence

6 mois après l'intervention (en supposant que c'est une intervention à grande échelle avec un calendrier d'un an)

1 an ou plus après l'intervention humanitaire

ACTIVITÉ

Identification des possibilités d'une **analyse par sexe complète intégrée**, reposant sur les partenariats préexistants en matière de genre. Il faut s'assurer qu'il existe une référence qui recueille les données ventilées par sexe, l'accès à l'assistance, aux biens et aux ressources humanitaires et le niveau de participation politique. Analyse de l'impact de la crise, des modifications des modèles de propriété, du pouvoir décisionnel, de la production, de la reproduction et d'autres questions liées à ce secteur.

Utilisation des informations de l'analyse par sexe pour informer les cadres de planification, de suivi et d'évaluation, y compris les plans de suivi et évaluation, l'état de référence et le suivi suite à la distribution.

Réalisation d'une analyse de la spécialisation interne pour l'égalité des sexes du personnel (identification des besoins de formation, niveau de confiance pour promouvoir l'égalité des genres, connaissances, compétences identifiées en matière de genre).

Réalisation d'un audit/examen en matière de genre concernant l'utilisation de l'analyse par sexe au sein du programme, des campagnes et des pratiques internes par l'intervention humanitaire. Ce rapport permettra d'élaborer un examen d'apprentissage pour l'égalité des genres à la moitié de l'intervention.

Réalisation d'un examen des résultats de l'intervention en examinant les performances de l'intervention sur la programmation pour l'égalité des genres. Il convient d'intégrer ce poste au budget au début de l'intervention. Ce rapport doit être transmis dans l'atelier d'évaluation de l'intervention et publié.

RÉSULTAT CONCRET

Concrétisation des questions dans un questionnaire (potentiellement amélioré par les TIC)

Rapport d'évaluation par sexe complet
<https://tinyurl.com/ybyerydk>
 et
<https://tinyurl.com/ybsqzvjz>

Ajouts aux documents de présentation, de suivi et liés à l'évaluation

Questionnaire d'une page

Rapport d'enquête

Plan de renforcement des capacités

Rapport d'examen d'égalité des genres avec un résumé analytique, des conclusions et des recommandations clés

Évaluation des résultats en matière d'égalité des genres avec un résumé analytique, des conclusions et des recommandations clés.
<https://tinyurl.com/p5raqut>

L'ANALYSE PAR SEXE POUR LES INTERVENTIONS EN ESPÈCES DOIT ÉVALUER :

- **Démographie.** Quel était le profil démographique de la population ventilé par sexe et âge et d'autres facteurs de diversité *avant la crise* ? Et qu'est-ce qui a changé depuis la crise ou le début du programme d'interventions en espèces ? Examiner le nombre de ménages et la taille moyenne des familles, le nombre de familles monoparentales et de ménages dirigés par un enfant par sexe et par âge, le nombre de personnes avec des besoins spécifiques par sexe et par âge, le nombre de femmes enceintes et allaitantes. Existe-t-il des structures familiales polygames ?
- **Rôles des genres.** Quels étaient les rôles des femmes, filles, hommes et garçons de différentes tranches d'âge ? Comment les rôles des femmes, filles, hommes et garçons de différentes tranches d'âge ont-ils évolué depuis le début de la crise ? Quels sont les nouveaux rôles des femmes, filles, hommes et garçons et comment interagissent-ils ? Combien de temps ces rôles nécessitent-ils ?
- **Structures décisionnelles.** Quelles structures la communauté utilisait-elle pour prendre des décisions avant la crise et qu'en est-il à présent ? Qui participe aux espaces de prise de décision ? Les voix des femmes et des hommes ont-elles la même portée ? Comment les adolescents participent-ils ?
- **Protection.** À quels risques liés à la protection les groupes spécifiques de femmes, filles, hommes et garçons étaient-ils confrontés avant la crise ? D'autres facteurs de diversité ayant un lien avec le genre affectent-ils leurs risques en matière de protection ? Quelles sont les informations disponibles sur les risques liés à la protection depuis le début de la crise ou du programme ? Quelle est l'incidence des cadres juridiques sur l'égalité des genres, les besoins de protection et l'accès à la justice ?
- **Besoins, capacités et aspirations par genre.** Quels sont les besoins, capacités et aspirations en matière d'interventions en espèces des femmes, filles, hommes et garçons de la population touchée et/ou du programme ? Cela doit comprendre une évaluation des besoins humanitaires uniques des femmes, filles, hommes et garçons et s'ils peuvent être traités par la distribution d'espèces, les types de travaux pouvant être entrepris par les femmes et les hommes dans des programmes de travail contre rémunération, ainsi que l'accès aux marchés et leur fonctionnalité, c'est-à-dire la réaction des marchés aux transferts d'espèces.

QUESTIONS POSSIBLES POUR UNE ANALYSE PAR SEXE SPÉCIFIQUE AUX INTERVENTIONS EN ESPÈCES :

- De quel soutien supplémentaire, comme la garde d'enfant et les transports, les femmes ont-elles besoin pour participer à des activités de travail ?
- De quel soutien supplémentaire les femmes âgées ont-elles besoin pour accéder aux interventions en espèces ? Les femmes âgées sont-elles chargées de la puériculture et/ou de prendre soin de leur famille ?
- Quelles barrières spécifiques peuvent se dresser devant les LGBTI lors de l'accès aux interventions en espèces ?
- Quelles sont les attitudes des ménages concernant le fait que les femmes gèrent des espèces et décident de leur utilisation ? Les femmes ont-elles de l'expérience dans la gestion des espèces ou une formation financière est-elle requise ?
- Les femmes et les hommes disposent-ils de documents d'identification et/ou d'un accès aux technologies nécessaires pour recevoir les espèces ?
- À quelles activités potentielles les femmes pourraient-elles participer pour améliorer leur autosuffisance et leur résilience ?
- Quel type de travail est culturellement acceptable pour les femmes et les hommes ? Quelles barrières particulières se dressent devant les femmes en matière de travail ? Les lesbiennes ou les femmes transgenres sont-elles soumises à des barrières particulières ?
- Quels facteurs (montant, durée, fréquence, mécanisme de transfert par exemple) sont primordiaux pour garantir des transferts en espèces plus sûrs pour les femmes et les hommes ?
- Les femmes, filles, hommes et garçons seraient-ils soumis à de nouveaux risques du fait de leur participation aux interventions en espèces ?
- Qui décide des activités de travail contre rémunération à réaliser au sein de la communauté ?



APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR L'ÉVALUATION ET L'ANALYSE DES BESOINS AU SEIN DE LA PROGRAMMATION DES INTERVENTIONS EN ESPÈCES

Coordination

BONNE PRATIQUE

- » L'équipe d'évaluation pour les interventions en espèces doit collaborer avec les organisations LGBTI et pour les droits des femmes, ainsi qu'avec les groupes sur le genre interorganisations/intersectoriels (s'ils existent) pour comprendre les approches et les solutions utilisées par d'autres organismes pour assurer une programmation des interventions en espèces prenant en compte l'égalité des genres.

ÊTRE CONSCIENT

- » Être conscient des partis pris potentiels dans la collecte et l'analyse des informations. Par exemple, si aucune femme n'a été consultée, les priorités identifiées ne reflètent pas les besoins et les priorités de l'ensemble de la communauté.

Participation

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'assurer un équilibre entre le nombre d'hommes et de femmes au sein de l'équipe d'évaluation des interventions en espèces pour garantir l'accès aux femmes, filles, hommes et garçons. Lorsque cela est possible, inclure un spécialiste des questions liées au genre et de la protection/violence sexiste dans l'équipe.
- » Il faut rechercher l'expertise ou une formation particulière auprès des groupes LGBTI locaux lorsque cela est possible pour informer l'analyse des besoins particuliers de ces groupes en matière d'interventions en espèces.
- » Une évaluation participative avec des femmes, des filles, des hommes et des garçons doit être réalisée. Il convient d'organiser des discussions de groupe distinctes et de faire correspondre le sexe du personnel humanitaire à celui des bénéficiaires consultés, afin de mieux identifier leurs capacités et priorités.
- » Il faut adopter des approches reposant sur la communauté utilisant les structures communautaires existantes afin de motiver les femmes, filles, hommes et garçons à participer au programme d'interventions en espèces.
- » Il convient d'assurer un accès à une crèche pour permettre la participation des femmes et des filles, qui sont généralement responsables de prendre soin des enfants, dans l'évaluation et l'analyse des besoins.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut assurer la publicité des réunions par le biais de supports accessibles pour les personnes handicapées, avec des lacunes d'alphabetisation et provenant de minorités linguistiques.
- » Des traducteurs et des traductrices doivent être utilisés pour assister les bénéficiaires.
- » Il convient de faire attention aux barrières et engagements (prise en charge des enfants, risque de réaction violente, facilité de déplacement, interdiction publique visant la population LGBTI déclarée dans certaines cultures, etc.) qui peuvent empêcher la participation en toute sécurité des femmes, filles et membres de la communauté LGBTI dans les forums communautaires.
- » Lorsque les femmes, les filles, les hommes et les garçons participent à des groupes mixtes, il convient de traiter toute barrière provenant de normes liées au genre, notamment la prévalence des opinions masculines.
- » Il faut s'assurer que les espaces de rencontre sont sécurisés et accessibles à tous.
- » Dans certains contextes, il peut être nécessaire de négocier avec des responsables locaux avant de parler à des femmes de la communauté, afin d'éviter toute réaction violente.

Prévention et atténuation des violences sexistes

BONNE PRATIQUE

- » Ce guide doit être utilisé avec les directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC.
- » Il convient de former le personnel sur l'orientation vers des services de lutte contre la violence sexiste.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas recueillir d'informations sur des incidents de violences sexistes spécifiques ou des taux de prévalence sans assistance de spécialistes en matière de violences sexistes.
- » Il faut faire attention à ne pas trop creuser des sujets sensibles d'un point de vue culturels ou tabous (comme l'égalité des genres, la santé reproductive, les normes et comportements sexuels, etc.), sauf si des experts en la matière font partie de l'équipe d'évaluation.
- » Il faut toujours être conscient des directives éthiques en matière de recherche sociale lorsque vous recueillez des informations directement auprès de groupes vulnérables ou autres.

Assistance adaptée au genre

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'identifier les groupes ayant le plus besoin de soutien sous forme d'interventions en espèces, ventilés par sexe et par âge.
- » Il faut analyser les barrières à un accès équitable aux programmes/services d'interventions en espèces, ventilées par sexe et par âge, à l'aide des données de l'analyse par sexe.

ÊTRE CONSCIENT

- » Afin d'identifier les besoins distincts des femmes, filles, hommes et garçons, il convient d'être conscient des barrières potentielles à leur participation à l'évaluation des besoins (voir la section participation du présent tableau pour obtenir des conseils à ce sujet).

Approche transformative

BONNE PRATIQUE

- » L'analyse par sexe doit être utilisée pour identifier des possibilités de récuser les inégalités structurelles entre les femmes et les hommes, et de promouvoir une direction par des femmes.
- » Il convient d'investir dans des actions ciblées visant à promouvoir la direction féminine, les droits des LGBTI et la réduction des violences sexistes.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut s'assurer que tout effet négatif des actions au sein du programme d'interventions en espèces qui récuse les normes liées au genre est analysé pour son atténuation et pour garantir que le programme respecte le principe de ne pas nuire (voir la section B à la page 88 pour plus d'informations au sujet de ce concept).

2 Planification stratégique

Une fois les besoins et vulnérabilités de tous les membres de la population affectée par la crise identifiés, pendant la phase d'évaluation et d'analyse des besoins du cycle des programmes d'action humanitaire, ces données et informations peuvent être utilisées pour assurer la planification stratégique de l'intervention visant à y répondre.

À l'aide des informations et données recueillies par le biais du processus d'analyse par sexe, le planificateur du programme peut établir un lien logique et démontrable entre les activités du programme et leurs résultats attendus dans le secteur des interventions en espèces, ce qui permet de s'assurer que les besoins identifiés sont traités. Ces informations doivent être développées dans le cadre basé sur les résultats, qui sera la base du suivi et de l'évaluation à un moment ultérieur du cycle du programme.

La planification stratégique doit également prendre en compte les approches clés décrites dans la phase de cycle de programme précédente (évaluation et analyse des besoins) en matière de coordination, participation, prévention et atténuation des violences sexistes, et approche transformative. Si ces éléments ont été pris en compte de

façon adéquate au cours de cette phase, avec l'analyse par sexe, la planification devrait reposer sur des informations adéquates. Les marqueurs politiques égalité homme-femme doivent également être appliqués au cours de cette phase (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations).

Lors de l'étape de planification stratégique, des indicateurs doivent être développés pour mesurer le changement pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons.

Il convient d'utiliser des indicateurs selon l'âge et le genre pour évaluer si les besoins de tous les groupes sont satisfaits. Les éléments suivants doivent être vérifiés : résultats attendus, fourniture d'une assistance de qualité concernant les besoins par genre, suivi des taux d'accès aux services, satisfaction concernant l'assistance fournie, utilisation des installations et évolutions liées à l'assistance, en précisant les populations concernées et le calendrier. Il convient de comparer les différents taux selon le sexe et l'âge des participants.

Le tableau suivant présente des exemples de développement des objectifs, résultats et activités avec des indicateurs associés, qui résultent de l'analyse par sexe.

Bonne pratique

Un projet de travail contre rémunération au Bangladesh a rencontré une résistance de la communauté, parce que dans les zones rurales du pays musulman, les femmes ont souvent interdiction de travailler hors du domicile. Les participants ont fait face à la résistance de leurs proches et des dirigeants religieux, qui ne voulaient pas qu'ils participent aux projets, qui comprenaient des lieux de sépulture et la construction de voies d'accès. Une fois que les femmes ont commencé à percevoir un revenu, leurs maris et proches ont bien mieux accepté le programme et les femmes ont senti que leur statut s'améliorait du fait de leur contribution aux finances du ménage et de leur participation égale aux décisions liées aux dépenses. Lorsque des disputes sont apparues, les membres des comités locaux ont joué le rôle de médiateurs externes. Malgré les doutes initiaux, plus de la moitié des participants au programme étaient des femmes.

WOMEN'S REFUGEE COMMISSION. 2009. DÉVELOPPER LES MOYENS D'EXISTENCE : MANUEL DE TERRAIN POUR LES PRATICIENS DANS LES CONTEXTES HUMANITAIRES, PAGE 82



**QUESTIONS DE
L'ANALYSE PAR SEXE****PROBLÈMES IDENTIFIÉS****OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

*Quel objectif spécifique cette
opération doit-elle remplir ?*

**INDICATEURS
D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

*Indicateurs montrant clairement
la réalisation de l'objectif
spécifique de l'opération*

**Quel type de travail
est culturellement
acceptable pour
les femmes et les
hommes ?****Quelles barrières se
dressent devant les
femmes en matière
de travail ?**

Les normes culturelles limitent les
possibilités des femmes de participer
aux activités de travail contre
rémunération.

Les environnements paternalistes
dans lesquels vivent les femmes ne leur
permettent pas d'accéder au marché du
travail (culture, sécurité, rôle reproductif,
travail avec l'autre genre).

Les femmes ont peu d'expérience de
travail rémunéré en dehors du foyer.

Les activités de travail contre
rémunération ont lieu lorsque les
femmes participent activement aux
activités de puériculture.

Le programme de rémunération contre
travail ne traite pas les besoins des
femmes enceintes et allaitantes.

Les femmes participent
à des activités
rémunératrices et
soutiennent le ménage
financièrement.

Pourcentage de femmes
de la population touchée
participant activement
à des activités générant
des revenus

Pourcentage de femmes
conservant leurs activités
générant des revenus sur
une période de 6 mois

RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats de l'intervention qui permettront de réaliser l'objectif spécifique

Les femmes peuvent accéder en toute sécurité aux interventions de travail contre rémunération d'une façon culturellement acceptable.

Les hommes sont moins sceptiques et plus confiants quant à la participation des femmes au marché du travail.

Les femmes et les hommes sont formés aux compétences nécessaires pour les activités rémunératrices.

Des services de crèche sont fournis pour encourager les femmes à participer à des activités rémunératrices.

Les femmes participent à des activités rémunératrices qui correspondent à leurs heures de travail.

Des activités rémunératrices appropriées sont disponibles pour les femmes et les hommes handicapés, ainsi que pour les femmes enceintes et allaitantes.

INDICATEURS DE RÉSULTATS ATTENDUS (INDICATEURS DE RÉSULTATS)

Indicateurs visant à mesurer le degré de réalisation du résultat attendu par l'intervention

Nombre et pourcentage de femmes qui participent aux interventions de travail contre rémunération

Des évolutions positives sont signalées (au cours des discussions de groupe) concernant l'opinion des femmes et des hommes sur le travail des femmes hors du foyer pendant la durée du programme

Nombre et pourcentage de femmes et d'hommes qui ont suivi et terminé avec succès une formation nécessaire pour les activités rémunératrices

Pourcentage de femmes qui travaillent ayant eu recours aux services de garderie proposés

Femmes signalant (dans les discussions de groupe) être plus rassurées de laisser leurs enfants à la garderie ou avec une personne de confiance pour participer à une activité rémunératrice

Augmentation en pourcentage de femmes participant à des activités rémunératrices sur la période d'intervention du programme

Pourcentage de femmes et d'hommes handicapés, ainsi que de femmes enceintes et allaitantes, qui participent à des activités rémunératrices

ACTIVITÉS DE PROGRAMMATION ADAPTÉES AU GENRE

Identifier les activités de travail contre rémunération qui sont culturellement acceptables et sûres pour les femmes par le biais de consultations communautaires (comme la préparation de repas pour les travailleurs, les réparations de foyer comme peindre les murs au sein d'un quartier), tout en travaillant pour promouvoir les droits et opportunités des femmes.

Sensibiliser les individus de sexe masculin du foyer aux réalités du marché du travail et raisonner leurs peurs liées à la participation des femmes à des activités rémunératrices.

Former les femmes et les hommes aux compétences nécessaires pour réaliser en toute sécurité et efficacement les activités de travail contre rémunération.

Proposer des activités de garde d'enfants contre rémunération pour les femmes confinées à leurs domiciles, afin de permettre une participation à d'autres activités rémunératrices et de renforcer la valeur du travail de garde des femmes.

Créer des emplois du temps flexibles pour assurer la participation des femmes.

Trouver des solutions de travail pour les femmes enceintes et allaitantes, ainsi que pour les femmes et hommes handicapés.

QUESTIONS DE L'ANALYSE PAR SEXE**PROBLÈMES IDENTIFIÉS****OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

Quel objectif spécifique cette opération doit-elle remplir ?

INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Indicateurs montrant clairement la réalisation de l'objectif spécifique de l'opération

Quels facteurs (montant, durée, fréquence, mécanisme de transfert par exemple) sont primordiaux pour garantir des transferts en espèces plus sûrs pour les femmes et les hommes ?

Les femmes ne disposent pas de documents d'identité, d'un compte en banque ou sont inscrites sous le nom de parents adultes de sexe masculin et ne peuvent donc pas recevoir d'assistance seules.

Les femmes peuvent soutenir le bien-être de leur famille et sont les décideuses en matière de canaux de dépense.

Pourcentage des revenus dépensés pour l'alimentation, les soins de santé et l'éducation

Les femmes, filles, hommes et garçons seraient-ils soumis à de nouveaux risques du fait de leur participation aux interventions en espèces ?

Les femmes ciblées par une assistance en espèces identifient un potentiel de violences sexistes renforcées, notamment des violences au sein du couple ou une exploitation au sein du foyer. Les hommes éprouvent du ressentiment vis-à-vis de l'évolution des rôles liés au genre, qu'ils voient comme une diminution de leur autorité et une menace aux rôles et responsabilités établis au sein du foyer.

Certains LGBTI et des jeunes femmes signalent des obstacles à un travail en toute sécurité.

Les femmes, filles et LGBTI sont autonomisés avec les connaissances et les compétences nécessaires pour traiter les risques liés à leur participation aux interventions en espèces.

Les femmes, filles et LGBTI sont soumis à moins de risques et de dangers du fait de leur participation aux interventions en espèces.

Pourcentage de femmes et d'hommes ayant obtenu des connaissances et des compétences suite aux interventions en espèces

Pourcentage de femmes, filles et LGBTI qui signalent se sentir en sécurité du fait de leur participation aux interventions en espèces

Diminution du nombre d'incidents de sécurité/risques signalés et traités grâce à une stigmatisation réduite du fait des interventions en espèces

RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats de l'intervention qui permettront de réaliser l'objectif spécifique

Les femmes dans le besoin des communautés cibles peuvent accéder aux transferts en espèces sans assistance masculine par le biais de la base de données d'enregistrement et d'identification officielle établie.

Les femmes, filles et LGBTI participent à un renforcement des capacités sur des thèmes qui contribuent à leur autonomisation.

Des services de protection sont établis et les femmes, filles et LGBTI vulnérables sont mis en contact avec eux.

Les hommes sont sensibilisés au processus de sélection des interventions en espèces.

INDICATEURS DE RÉSULTATS ATTENDUS (INDICATEURS DE RÉSULTATS)

Indicateurs visant à mesurer le degré de réalisation du résultat attendu par l'intervention

Pourcentage de femmes qui ont accès aux transferts en espèces sans assistance masculine

Nombre et pourcentage de femmes, filles et LGBTI qui participent à un renforcement des capacités

Nombre et pourcentage de femmes qui accèdent aux services de protection

Des hommes signalent (dans discussions de groupe) qu'ils sont mieux conscients des processus de sélection pour les interventions en espèces et les acceptent

ACTIVITÉS DE PROGRAMMATION ADAPTÉES AU GENRE

Établir/adopter les bases de données d'enregistrement et d'identification officielles établies avec les données et informations d'identification des femmes.

Renforcer l'autosuffisance et la résilience des femmes et des filles sur des thèmes liés à l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes et des filles, la résolution des conflits et la subsistance.

Fournir un accès aux services de protection cibles, y compris la gestion des cas individuels, le conseil et les groupes de discussions sur le genre.

Créer des mécanismes de communication et de retour clairs avec les ménages et au sein des communautés. Expliquer la sélection des participants, les avantages attendus et comment les bénéficiaires peuvent aider au suivi des avantages et des risques, ainsi que réduire ces derniers, le cas échéant.

Parler aux membres de la communauté LGBTI et aux groupes locaux dirigés par des LGBTI pour identifier les barrières spécifiques et les actions nécessaires pour les surmonter.

3 Mobilisation de ressources

Suite à la phase de planification stratégique et à la production d'un cadre développé à partir de l'évaluation et de l'analyse des besoins reposant sur des résultats (cadre logique), l'étape suivante de la phase de cycle de programme est la mobilisation des ressources.

Les mesures clés pour assurer une mobilisation des ressources efficace comprennent notamment :

- Les acteurs humanitaires doivent assurer un soutien et un partenariat avec des donateurs pour mobiliser des fonds et traiter les lacunes liées à des besoins, priorités et capacités particuliers pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons.
- Afin de mobiliser les ressources autour des actions prioritaires, il convient de soutenir le groupe de coordination et gestion des camps par le biais d'informations et de messages clés sur les différents besoins des femmes, filles, hommes et garçons et des plans conçus pour y répondre.
- Il est important de prendre en compte le fait que les coûts peuvent évoluer : par exemple si le programme souhaite que les femmes accèdent aux interventions en espèces, mais que les niveaux d'alphabétisation posent problème, des coûts supplémentaires peuvent apparaître pour adapter le programme.

Des marqueurs politiques égalité homme-femme doivent être utilisés pendant cette phase pour évaluer l'efficacité de l'incorporation de l'égalité des genres par un programme dans la planification et la mise en œuvre, et il faut fournir des directives pour l'amélioration du processus. Il existe plusieurs marqueurs politiques égalité homme-femme distincts mais liés (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations).

Il est également important, lors du développement de propositions de financement, d'éviter toute supposition et d'utiliser l'analyse par sexe pour justifier le programme proposé. Dans le cas des interventions en espèces par exemple, il ne faut pas supposer que les transferts en espèces pour les femmes sont toujours un outil d'autonomisation, que tous les groupes de genre et d'âge disposent du même accès aux technologies lors de la sélection de la méthode de transfert et que l'accès et le contrôle concernant les espèces sont les mêmes pour tous les groupes de genre et d'âge.

4 Mise en œuvre et suivi

Une fois les ressources mobilisées, l'étape suivante de la phase du cycle de programme est la mise en œuvre et le suivi du programme.

Mise en œuvre

Afin de s'assurer que les programmes d'interventions en espèces intègrent l'égalité des genres dans leur ensemble, les actions principales suivantes doivent être prises en compte :

- Il convient d'adapter les activités des programmes aux besoins, capacités et priorités liés aux interventions en espèces spécifiques de l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons.
- Les femmes, filles, hommes et garçons doivent être informés des ressources disponibles et des possibilités d'influencer le programme.
- Il convient de développer et d'entretenir des mécanismes de retour pour les femmes, filles, hommes et garçons dans le cadre des programmes d'interventions en espèces.

La capacité à accéder en toute sécurité à ces mécanismes peut être différente pour les femmes, filles, hommes et garçons : de ce fait, des mesures doivent être prises pour faciliter leur inclusion. D'autres facteurs de diversité comme la caste, l'âge et le handicap doivent également être pris en compte pour garantir l'accès à tous les aspects du programme d'interventions en espèces.

Pour s'assurer que le programme respecte les bonnes pratiques, plusieurs normes clés liées à l'égalité des genres doivent être intégrées dans les étapes de planification, mise en œuvre et suivi. Ces normes sont liées aux domaines suivants (et sont présentées plus en détail dans le tableau ci-dessous).

- Coordination
- Participation
- Prévention et atténuation des violences sexistes
- Assistance adaptée au genre
- Approche transformative

Bonne pratique

Dans le cadre d'un programme de transfert d'espèces du Comité international de secours en Jordanie lancé en 2013, les femmes participant aux discussions de groupe ont ressenti que l'assistance en espèces réduisait les tensions au sein des ménages, ainsi que la violence domestique contre les femmes, ainsi qu'entre parents et enfants. Les conseillers et les responsables de l'assistance en espèces, qui surveillent régulièrement les cas et l'impact des distributions d'espèces ont également corroboré un lien entre les transferts d'espèces et une réduction de la violence domestique. Toutefois, cela n'est pas toujours le cas. Certains rapports et d'autres résultats de recherche signalent une exacerbation des tensions par les espèces, ce qui souligne la nécessité d'un suivi consciencieux, de préférence par une gestion des cas individuels, sur toute la durée des programmes de transfert d'espèces.

HCR ET IRC, INTEGRATING CASH TRANSFERS INTO GENDER-BASED VIOLENCE PROGRAMS IN JORDAN: BENEFITS, RISKS AND CHALLENGES, 2015

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI AU SEIN DE LA PROGRAMMATION DES INTERVENTIONS EN ESPÈCES

Coordination

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'identifier les groupes, réseaux et collectifs sociaux pour les droits des femmes (en particulier les réseaux informels de femmes, jeunes, personnes handicapées et membres de la communauté LGBTI) et de soutenir leur participation dans la conception, la fourniture et le suivi du programme d'intervention en espèces, et de s'assurer qu'ils disposent d'un rôle de coordination.
- » Une coordination avec le groupe de travail sur les espèces et d'autres prestataires de services humanitaires doit être assurée pour garantir une inclusion des considérations liées au genre en matière d'interventions en espèces sur l'ensemble des secteurs et pour éviter toute duplication.
- » Il faut soutenir la présentation des besoins humanitaires et le plan d'intervention humanitaire avec une analyse par sexe de la situation des femmes, filles, hommes et garçons concernant les interventions en espèces et les données ventilées par sexe et par âge.
- » Une coordination avec le groupe de travail sur le genre au sein du pays doit être assurée le cas échéant.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut être conscient que les expériences et les besoins de la communauté LGBTI peuvent être très différents : une coordination avec les groupes locaux représentant ces personnes est primordiale pour bien comprendre leurs besoins et les méthodes de conception d'une intervention.

Participation

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'assurer des processus de conception et de mise en œuvre représentatifs et participatifs, qui sont accessibles aux femmes, filles, hommes, garçons et LGBTI.
- » Il convient de faire son possible pour que la moitié du personnel des programmes d'interventions en espèces soit des femmes, y compris les superviseurs des chantiers des programmes de travail contre rémunération. Dans certaines situations, il peut y avoir une majorité de femmes et de filles, étant donné que les hommes et les garçons sont laissés derrière ou participent aux combats.
- » Il faut s'assurer que les femmes, filles, hommes et garçons participent de façon pertinente aux programmes d'interventions en espèces et peuvent fournir des retours confidentiels et accéder aux mécanismes de plainte en gérant des canaux de communication à double sens sûrs et accessibles.
- » Les femmes, filles, hommes et garçons doivent être en mesure de faire état de leurs inquiétudes dans un environnement ouvert et sûr, et, si nécessaire, pouvoir parler à un membre du personnel de sexe féminin.
- » Plusieurs femmes, filles, hommes et garçons doivent être consultés pour évaluer les conséquences positives et négatives potentielles de l'intervention dans son ensemble et d'activités spécifiques. Il faut inclure les personnes à mobilité réduite et leurs soignants dans les discussions.
- » Il convient d'agir de manière proactive pour informer les femmes des réunions, séances de formation et autres à venir et les soutenir en préparant les sujets bien en avance.
- » Un accès à une crèche doit être assuré pour permettre la participation des femmes et des filles, qui sont généralement responsables de prendre soin des enfants, pendant la totalité du cycle du programme.

Participation (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut éviter de placer les femmes dans des situations dans lesquelles la communauté répond uniquement aux attentes des acteurs externes et où il n'y a pas de véritable soutien sincère pour leur participation.
- » Il faut faire attention aux barrières et engagements (prise en charge des enfants, risque de réaction violente, non-acceptation des LGBTI par les pouvoirs publics, facilité de déplacement, etc.) qui peuvent empêcher la participation en toute sécurité des femmes, filles et membres de la communauté LGBTI dans les forums communautaires.
- » Lorsque les femmes, les filles, les hommes et les garçons participent à des groupes mixtes, il convient de traiter toute barrière provenant de normes liées au genre, notamment la prévalence des opinions masculines.
- » Il faut s'assurer que les espaces de rencontre sont sécurisés et accessibles à tous. Lorsque les femmes ne peuvent pas s'exprimer, il convient de chercher d'autres moyens d'obtenir leurs opinions et leurs commentaires.
- » Dans certains contextes, il peut être nécessaire de négocier avec des notables et/ou des responsables religieux avant de parler à des femmes de la communauté, afin d'éviter toute réaction violente.

Prévention et atténuation des violences sexistes

BONNE PRATIQUE

- » Les directives fournies pour les interventions en espèces pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC doivent être suivies.
- » La prévention de la violence sexiste et les mesures correctives sont une priorité intersectorielle dans la programmation des interventions en espèces et nécessitent un effort coordonné au sein de la planification, la mise en œuvre et le suivi des efforts correctifs.
- » Ne pas causer de dommages : il convient d'identifier les problèmes ou effets négatifs potentiels de façon précoce en consultant les femmes, les filles, les hommes et les garçons, à l'aide de mécanismes de plaintes, de contrôles ponctuels et, le cas échéant, de transects autour des points de distribution. Les mesures garantissant la sécurité, le respect, la confidentialité et l'absence de discrimination concernant les survivants et les personnes à risque sont des éléments primordiaux, qui doivent toujours être pris en compte. (Consulter les modifications de la section B à la page 88 pour obtenir plus d'informations à ce sujet.)
- » Il faut employer et conserver des femmes et des membres d'autres groupes à risque dans votre personnel.
- » Il convient de réaliser des évaluations de sécurité aux emplacements de travail contre rémunération et de fournir un transport sécurisé pour aller à ces sites et en revenir, en consultation avec les femmes et les filles.
- » Le personnel doit être formé à la procédure de l'organisation s'il reçoit des informations sur des cas potentiels de violences sexistes, ainsi que sur l'orientation vers des services d'orientation contre la violence sexiste.
- » Il faut réduire les risques de protection en s'assurant que les itinéraires les plus rapides et accessibles sont utilisés par les femmes et les filles, notamment pour se rendre aux marchés.
- » Il convient de réduire les risques de protection liés aux interventions en espèces identifiés pour les LGBTI.

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI AU SEIN DE LA PROGRAMMATION DES INTERVENTIONS EN ESPÈCES (SUITE)

Prévention et atténuation des violences sexistes (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- » Les approches en matière d'interventions en espèces qui pourraient présenter des risques pour les femmes du fait de pratiques sociales concernant la gestion de l'argent ou les rôles de travail doivent être évitées.
- » Il convient de s'assurer que les femmes soumises à des risques supérieurs disposent de mécanismes pour émettre leurs inquiétudes et participer aux décisions, tout en garantissant la confidentialité de leur situation personnelle et sans les exposer à plus de dommages ou de traumatismes. Des mécanismes, comme des lignes directes confidentielles hors de la communauté, sont plus efficaces.
- » Si des femmes sont choisies pour les programmes, des hommes et des femmes doivent être soutenus par d'autres activités (comme la subsistance, des groupes de discussion sur le genre) afin d'éviter de renforcer les tensions au sein des ménages.
- » Il ne faut pas partager de données qui peuvent être reliées à un groupe ou un individu, y compris les survivants de violences sexistes.
- » Il ne faut pas recueillir d'informations sur des incidents de violences sexistes spécifiques ou des taux de prévalence sans assistance de spécialistes en matière de violences sexistes.
- » L'environnement dans lequel est fournie l'assistance doit, autant que possible, être sûr pour les personnes concernées. Les personnes dans le besoin ne doivent pas être forcées à se rendre dans des zones dangereuses, ou à les traverser, pour obtenir une assistance.
- » Il faut s'assurer que les interventions en espèces ne renforcent pas la stigmatisation des LGBTI.

Assistance adaptée au genre

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'utiliser et d'analyser les résultats et les données, ainsi que de les partager avec les acteurs pertinents, pour informer les priorités en matière d'intervention humanitaire et cibler les bonnes personnes. Il faut évaluer l'ensemble de la programmation d'interventions en espèces pour vous assurer que les considérations liées au genre sont toujours incluses.
- » Il convient d'adapter les mécanismes de fourniture des interventions en espèces (comme les téléphones mobiles) pour refléter les barrières sociales, économiques, à la communication et physiques pouvant empêcher les femmes, filles, hommes et garçons de s'inscrire pour demander et dépenser des espèces ou utiliser des bons. (Des mécanismes différents peuvent être requis pour les femmes, les hommes et les LGBTI au sein de la même communauté.)
- » Il faut vérifier que les femmes et les hommes disposent d'un accès égal aux téléphones mobiles, comptes en banque et cartes d'identifications, selon les besoins.
- » Il convient de s'assurer que les femmes et les hommes peuvent se rendre aux sites d'inscription et de distribution des espèces, ainsi qu'aux marchés. Sinon, il faut s'assurer que des dispositions sont établies pour permettre aux personnes nommées de récupérer les espèces pour le compte de ceux qui ne peuvent pas se déplacer.
- » Les besoins des femmes, filles, hommes et garçons handicapés et déficients (visuels, auditifs et de la parole par exemple) doivent être pris en compte lors du ciblage des bénéficiaires et il faut établir des mécanismes de remplacement adéquats pour s'inscrire/recevoir les espèces.
- » Il faut prendre en compte le fait que les LGBTI soumis à une discrimination publique peuvent préférer des mécanismes de fourniture plus discrets, comme des transferts par téléphone mobile.
- » Il convient de réfléchir à la fréquence et aux montants des transferts. Par exemple, les femmes peuvent, pour des raisons de sécurité, préférer des versements plus petits et fréquents que de grosses sommes (ou l'inverse). Les femmes peuvent également préférer un calendrier de paiement qui leur permet de générer des économies ou de planifier la relance d'activités commerciales ou des dépenses saisonnières pour l'éducation des enfants.

Assistance adaptée au genre (suite)

- » Il faut diversifier les possibilités de travail contre rémunération pour garantir des opportunités adaptées et sûres pour les femmes, et garantir une rémunération égale pour les femmes et les hommes.
- » Il convient de fournir des possibilités de garderie, afin que les femmes puissent tirer parti des programmes de travail contre rémunération sur une base d'égalité avec les hommes.
- » Des troussees d'hygiène féminine doivent être fournies lorsque les femmes voyagent à des fins professionnelles.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas supposer que tous bénéficieront de façon égale de la programmation en matière d'interventions en espèces. Il convient d'utiliser les divers besoins, rôles et dynamiques pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons (conformément à l'analyse par sexe) pour définir des actions spécifiques afin de traiter chaque besoin et de prendre en compte les options suggérées par les femmes, les filles, les hommes et les garçons.
- » Des mesures spéciales visant à faciliter l'accès des groupes vulnérables doivent être mises en œuvre, tout en prenant en compte les conditions et comportements contextuels, sociaux et culturels. Ces mesures peuvent inclure la construction d'espaces sécurisés pour les personnes qui ont été victimes d'abus comme un viol ou un trafic, ou permettre l'accès aux personnes handicapées. Toutes les mesures de ce type doivent éviter la stigmatisation de ces groupes.

Approche transformative

BONNE PRATIQUE

- » Il faut récuser les inégalités structurelles. Il convient de faire participer les hommes, en particulier les notables et les responsables religieux, aux activités de proximité concernant les problèmes liés au genre pour les interventions en espèces.
- » Il convient de soutenir la direction par des femmes au sein de tous les comités d'interventions en espèces et de convenir de quotas de représentation pour les femmes auprès de la communauté avant tout processus d'élection.
- » Il faut collaborer avec les notables (femmes et hommes) pour sensibiliser la communauté à la valeur de la participation des femmes au programme d'intervention en espèces.
- » Les hommes et les garçons doivent être sensibilisés et participer en tant que champions pour la participation et la direction des femmes dans un programme d'intervention en espèces.
- » Il faut faire participer les femmes, filles, hommes et garçons dans des rôles de genre non traditionnels, au sein d'initiatives de travail contre rémunération par exemple.
- » Il convient de soutenir les femmes pour leur permettre de renforcer leurs capacités et stratégies de négociation et de les aider à devenir des modèles au sein de leurs communautés en collaborant avec elles et en les encourageant à assumer des rôles de direction au sein du programme d'intervention en espèces.

ÊTRE CONSCIENT

- » Tenter de faire évoluer une dynamique liée au genre bien ancrée dans la société peut entraîner des tensions. Il faut maintenir les lignes de communication ouvertes avec les bénéficiaires et s'assurer que des mesures sont établies pour éviter toute réaction violente.

Suivi

Le suivi du secteur des interventions en espèces doit mesurer l'accès à l'assistance par les femmes, filles, hommes et garçons de différents âges et sa qualité, ainsi que les évolutions liées aux besoins stratégiques des femmes. Le suivi doit également examiner comment le programme d'intervention en espèces a contribué à une participation pertinente et sensée, ainsi qu'à une approche transformative incluant la promotion de la direction par des femmes. Étant donné que les données ventilées par sexe et par âge sont une composante clé de toute analyse par sexe (voir la section 1 ci-dessus), elles sont également primordiales à des fins de suivi et de mesure. Il convient d'utiliser des **marqueurs politiques égalité homme-femme** pour évaluer l'efficacité de l'incorporation de l'égalité des genres par un programme dans la planification et la mise en œuvre, et de fournir des directives pour l'amélioration du processus. Le suivi est une activité régulière et systématique, devant se poursuivre tout au long de l'intervention. L'intervention doit être flexible pour adapter les éléments des activités ou la stratégie selon les conclusions de l'évaluation régulière des données de suivi.

Le suivi des programmes d'interventions en espèces peut examiner des questions comme : Les femmes ont-elles signalé une élévation de leur statut social du fait de la possibilité de prendre part à des groupes d'économies informels ? Ont-elles participé à la prise de décisions en

compagnie des hommes concernant l'utilisation des espèces reçues ? Existe-t-il différents taux de prestation et sont-ils équitables ? Les LGBTI ont-ils pu accéder aux programmes en espèces ? Les femmes et hommes âgés ont-ils pu accéder au programme d'interventions en espèces ?

Il est primordial de comprendre comment renforcer le message que des notables locaux de sexe féminin doivent pouvoir influencer la mise en place et le suivi du programme. Il faut assurer un suivi de l'accès aux services (comme la participation aux sessions de promotion financière) selon le sexe et l'âge des participants ou des ménages (les transferts d'espèces fournis par exemple) et vérifier les avancées sur les indicateurs reposant sur des problèmes (comme la proportion de propositions provenant de comités de femmes acceptées par la gestion du camp).

Ne pas causer de dommages (voir la section B à la page 88 pour obtenir plus d'informations sur ce concept) : il convient de réaliser une consultation continue auprès des femmes, filles, hommes et garçons de divers groupes (comme les personnes handicapées) et de mener des observations/contrôles ponctuels pour identifier rapidement les problèmes ou effets négatifs potentiels (il faut surveiller que les transferts en espèces faits aux femmes ne soumettent pas les femmes et les filles à un risque renforcé de violence domestique par exemple).

Bonne pratique

Dans une analyse des interventions en espèces dans les contextes d'urgence en Indonésie, au Kenya et au Zimbabwe, si les femmes étaient considérées comme des bénéficiaires légitimes dans les trois contextes, la portée transformative des programmes de transfert d'espèces était limitée. Plutôt que de remettre en question les rôles et relations stéréotypés traditionnels en matière de genre, les programmes avaient tendance à les renforcer. Les transferts en espèces semblaient servir à assister les femmes à réaliser leurs rôles typiques, sans fournir de soutien pour une évolution plus profonde.

ADAPTÉ D'OXFAM ET CONCERN WORLDWIDE. 2011.
WALKING THE TALK: CASH TRANSFERS AND GENDER DYNAMICS

5 Évaluation et examen opérationnel par des pairs concernant le genre

L'objectif principal de l'examen opérationnel par des pairs et de l'étape d'évaluation est de fournir aux acteurs humanitaires les informations nécessaires pour gérer les programmes et projets, afin de répondre efficacement et équitablement aux besoins et priorités spécifiques des femmes, filles, hommes et garçons touchés par la crise, tout en améliorant leurs capacités (voir la section B à la page 60 pour plus d'informations). L'évaluation est un processus qui aide à améliorer la programmation actuelle et future en matière d'interventions en espèces pour optimiser les résultats et les incidences, y compris l'analyse de la bonne intégration d'une approche transformative et si la direction par les femmes a été soutenue, en s'assurant que les besoins stratégiques et pratiques ont été traités.

Pour assurer des impacts centrés sur la population et adaptés aux genres, il est nécessaire d'examiner les méthodes et les processus, afin de déterminer de bonnes pratiques concernant la fourniture d'une assistance égale pour les femmes et les hommes. Les programmes doivent être examinés selon une participation égale des femmes, filles, hommes et garçons, ainsi que leur accès aux services, du début de la planification à la mise en œuvre du programme. Il est également nécessaire d'évaluer les lacunes de programmation, en se concentrant sur les femmes, filles, hommes et garçons qui n'ont pas été convenablement atteints. L'utilisation de marqueurs politiques égalité homme-femme (voir la section B, pages 50-53) aide à identifier les lacunes, afin d'améliorer la programmation et l'intervention.

NORMES CLÉS

1. HCR. *Operational Guidance and Toolkit for Multipurpose Cash Grants*. 2015. <https://tinyurl.com/y87c5wzl>
2. HCR. *Guide pour la protection dans le cadre des interventions monétaires*. 2015. <https://tinyurl.com/y78scfyx>

RESSOURCES CLÉS

1. Women's Refugee Commission. *Training on Protection in Cash-Based Interventions*. 2015. <https://tinyurl.com/yc9ngbdj>
2. Women's Refugee Commission. *Inclusive Cash for Work Programs: Building A Stronger, Safer Recovery for All*. 2015. <https://tinyurl.com/y834frzs>

Coordination et gestion des camps



Ce chapitre explique comment intégrer l'égalité des genres au sein de la programmation de la coordination et la gestion des camps (CCCM) et fournit des informations complémentaires sur les normes et ressources principales portant sur ce sujet.

Ce chapitre commence par une liste de vérification générale expliquant les actions principales devant être menées à bien à chaque étape du cycle de programme d'action humanitaire pour un programme de CCCM, qui est suivie par plus de détails sur la réalisation d'une programmation pour l'égalité des genres dans chaque phase du cycle des programmes d'action humanitaire. Cela inclut des informations pratiques sur la réalisation

d'une analyse par sexe et son utilisation de la conception à la mise en œuvre, la surveillance et l'examen, ainsi que l'incorporation des approches clés en matière de coordination, participation, prévention et atténuation des violences sexistes, assistance adaptée au genre et une approche transformative de chaque phase. Des exemples pertinents provenant de ce domaine sont utilisés pour fournir des illustrations concrètes.

Pourquoi est-il important d'intégrer l'égalité des genres dans la programmation de la coordination et la gestion des camps ?

La gestion et la coordination des camps pendant les crises humanitaires affectent les femmes, filles, hommes et garçons différemment.

Les programmes et politiques de gestion et coordination des camps doivent prendre en compte le genre au sein des aspects suivants :

- **Coordination des camps.** L'égalité des genres doit être prise en compte sur l'ensemble des efforts visant à créer un accès aux services humanitaires et une protection aux populations déplacées, ainsi que leur fourniture. L'égalité des genres doit être intégrée dans les fonctions de coordination des camps qui garantissent que les normes internationales sont appliquées et maintenues au sein des camps et entre eux, dans l'identification et la désignation des agences et partenaires de gestion des camps et dans le suivi et l'évaluation de la prestation de services.
- **La gestion des camps** comprend les activités d'un camp individuel centrées sur la coordination des services (fournis par des ONG et d'autres). L'égalité des genres doit être intégrée dans l'ensemble de la coordination de l'assistance et des services, y compris la prévention des violences sexistes, la maintenance des infrastructures du camp et la gestion des informations (notamment la gestion des données démographiques) pour identifier les lacunes et les besoins au sein des opérations du camp.

Les programmes et politiques de gestion et coordination des camps doivent prendre en compte le genre au sein des aspects suivants :

- **Soutenir la dignité de tous.** La consultation des femmes, filles, hommes et garçons permet de s'assurer que tous les groupes pourront participer à la détermination de leurs espaces de vie et des services fournis, ce qui réduit la stigmatisation et renforce l'acceptation et le respect de tous dans le camp, ce qui en retour améliore la cohésion sociale. Les camps doivent assurer un accès équitable aux services et provisions pour améliorer la qualité de vie et garantir la dignité des personnes déplacées.
- **Créer des communautés plus sûres.** Des camps et contextes similaires à des camps bien conçus aident à prévenir et atténuer les risques de protection spécifiques aux genres et à fournir des services aux survivants. Des dispositions, un éclairage, une fourniture d'espaces publics sécurisés et de systèmes d'alertes bien pensés aident à prévenir les violences sexistes et à créer des relations avec la communauté d'accueil.
- **Promouvoir l'autosuffisance et les capacités.** Fournir aux femmes, filles, hommes et garçons des opportunités similaires d'accès à des services appropriés permet de traiter leurs besoins respectifs en cas d'urgence, ce qui renforce leur résilience et leur capacité de récupération.
- **Renforcer la propriété et récuser les barrières.** Soutenir la participation des femmes et des hommes en qualité de dirigeants de la prestation de services de gestion et de coordination de camps renforce la propriété et récuse les inégalités entre les genres.

Intégration de l'égalité des genres et coordination et gestion des camps au sein du cycle de programme humanitaire

Cette section présente les actions devant être réalisées par les acteurs humanitaires de première ligne des organismes des Nations Unies, des ONG locales et internationales, ainsi que des organismes publics pour promouvoir l'égalité des genres au sein de la gestion et de la coordination des camps (CCCM) lors de chaque étape du cycle de programme d'action humanitaire.

ACTIONS PRINCIPALES POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS LE CADRE DE LA GESTION ET DE LA COORDINATION DES CAMPS POUR CHAQUE ÉTAPE DU CYCLE DE PROGRAMME D'ACTION HUMANITAIRE

1 Évaluation et analyse des besoins

- Recueillir et analyser des données ventilées par sexe, âge et handicap concernant les besoins, priorités et capacités en matière de CCCM.
- Mener une analyse par sexe dans le cadre des évaluations des besoins pour la CCCM et analyser les résultats.

2 Planification stratégique

- Intégrer l'égalité des genres dans les programmes de CCCM pour l'intervention, en utilisant les résultats de l'analyse par sexe et d'autres données de préparation.
- Garantir un lien démontrable et logique entre les besoins propres à chacun des sexes identifiés pour le secteur de la CCCM, les activités des programmes et les extrants suivis.
- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme aux programmes de CCCM.

3 Mobilisation de ressources

- Inclure des informations et les messages principaux sur le genre et CCCM dans les rapports d'évaluation initiaux pour influencer les priorités de financement.
- Effectuer régulièrement des rapports aux donateurs et autres parties prenantes humanitaires sur les lacunes en matière de ressources concernant le genre au sein de la gestion et la coordination des camps.
- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme aux programmes de CCCM dans l'intervention.

4 Mise en œuvre et suivi

- Mettre en œuvre des programmes de CCCM qui intègrent l'égalité entre les genres et informer les femmes, filles, hommes et garçons des ressources disponibles et des possibilités d'influencer le projet.
- Développer et entretenir des mécanismes de retour pour les femmes, filles, hommes et garçons dans le cadre des programmes de CCCM.
- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme aux programmes de CCCM dans l'intervention.
- Surveiller l'accès à l'assistance de CCCM par les femmes, filles, hommes et garçons et développer des indicateurs conçus pour mesurer les évolutions pour ces groupes, selon les lacunes et les dynamiques évaluées.

5 Évaluation et examen opérationnel par des pairs concernant le genre

- Examiner les plans d'interventions et les projets au sein du secteur de la CCCM. Évaluer quels femmes et filles, hommes et garçons ont été atteints de manière adéquate, lesquels ne l'ont pas été et pourquoi.
- Partager les bonnes pratiques en matière d'utilisation du marqueur politique égalité homme-femme et traiter les lacunes.

1 Évaluation et analyse des besoins

L'analyse par sexe a lieu lors de la phase d'évaluation et doit se poursuivre au long de la phase de S&E avec les informations recueillies pendant le cycle du programme. L'outil d'analyse par sexe rapide de la section B (pages 32-38) fournit un guide étape par étape de la méthode pour réaliser une analyse par sexe à n'importe quelle étape d'une urgence. Les marqueurs politiques égalité homme-femme doivent être appliqués au cours de cette phase pour guider l'évaluation et l'analyse des besoins (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations sur ces marqueurs).

Lors de la collecte d'informations pour le secteur de la CCCM, les questions de l'analyse doivent viser à comprendre l'impact de la crise sur les femmes, les filles, hommes et garçons. Des évaluations normalisées pour la CCCM peuvent être adaptées pour renforcer l'accent sur le genre et les expériences, besoins, droits et risques particuliers pour les femmes, filles, hommes, garçons, LGBTI, personnes handicapées, différentes tranches d'âge, différentes ethnies et d'autres aspects de diversité. L'évaluation doit poser des questions sur les besoins, rôles et dynamiques des femmes, filles, hommes et garçons en lien avec le secteur de la CCCM et sa relation avec les autres dimensions de diversité (comme le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la caste ou la religion). Elles comprennent les personnes avec des besoins particuliers, pour renseigner la disposition des camps et les infrastructures. Les évaluations doivent respecter les bonnes pratiques et les normes principales sur la coordination, la participation des femmes, la prévention et l'atténuation des violences sexistes et disposer d'une approche transformative conformément au tableau des pages 122-123 sur les « approches et normes principales pour l'évaluation et l'analyse des besoins au sein de la programmation de la gestion et coordination des camps ».

Les données ventilées par sexe et par âge sont une composante clé de toute analyse par sexe. Elles sont primordiales à des fins de suivi et de mesure. Pour assurer l'efficacité, des données ventilées par sexe doivent être recueillies et analysées, afin de fournir des données pour la programmation. Dans les cas où la collecte de données ventilées par sexe et par âge est difficile, des estimations peuvent être fournies d'après les statistiques nationales et internationales, les données recueillies par d'autres acteurs humanitaires et de développement ou par le biais d'enquêtes sur de petits échantillons. Lorsque des données ventilées par sexe et par âge ne sont pas disponibles ou très anciennes, il existe des méthodes pour les calculer (voir la section B, page 43). Pour le secteur de la CCCM, il est primordial de recueillir des données pour déterminer les aspects démographiques des camps et évaluer les besoins en matière de services et d'infrastructure. Au sein d'un camp, disposer de données ventilées sur le nombre d'hommes et de femmes de différents groupes d'âge aide à clarifier les besoins et ressources différents des divers groupes. Le nombre de chefs de famille masculins et féminins peut également être utilisé pour mieux adapter les mesures et services de protection. Il convient de noter que les personnes handicapées, qui peuvent avoir des besoins spécifiques en matière d'accessibilité, représentent environ 15 % de toute population (OMS, 2011). (Consulter la section B à la page 41-43 pour obtenir plus d'informations au sujet des données ventilées par sexe et par âge.)

Au sein des contextes de camp, les données ventilées suivantes peuvent être recueillies :

- **Données d'enregistrement sur les familles et les individus**, pour établir une ventilation globale de la population afin de planifier les infrastructures, les services et l'assistance au sein du camp (comme le nombre et le type des différentes installations WASH, les espaces de détente, les écoles, les types de services de santé fournis dans les cliniques, les besoins nutritionnels, etc.). Il est primordial de comprendre l'interdépendance du genre et d'autres facteurs comme l'âge, la langue, l'ethnicité ou le handicap et d'analyser les implications pour la CCCM.

-
- **Informations sur les services et infrastructures** utilisés au sein des camps, afin de définir qui accède à quoi et comment, ainsi que les potentielles barrières à l'accès liées au genre.
 - **Informations sur les risques et inquiétudes liés à la protection, y compris des signalements de violence au sein des camps**, afin de définir qui subit quels types de violences et qui est à risque (femmes, filles, hommes ou garçons, certains membres de la communauté LGBTI, certaines personnes handicapées) pour concevoir des mesures correctives et des renvois appropriés.
 - **Informations sur la gouvernance et la direction du camp, ainsi que les membres des comités du camp**, afin d'aider à définir les participants à la prise de décisions au sein du camp et leur méthode de participation.

Le tableau des pages 124-125 résume les moments clés d'une intervention en cas d'urgence dans laquelle une analyse par sexe doit être réalisée, ainsi que les résultats concrets à fournir. Ils doivent être fournis au niveau du module (sous la responsabilité du directeur du module) et/ou de l'agence (sous la responsabilité du coordinateur de l'intervention en cas d'urgence).

OUTILS D'ÉVALUATION CLÉS :

- Outil d'audit de la sécurité de gestion des camps : Réduction des risques pour les femmes et les filles dans l'environnement de camp/site. <https://tinyurl.com/ybqcjv6u>

Bonne pratique : Collecte de données ventilées par sexe et par âge pour les évaluations de prestation de services

Entre février et mars 2010, l'Organisation internationale pour les migrations a réalisé une évaluation WASH au sein des plus grands camps d'Haïti pour les personnes déplacées suite au tremblement de terre. Leurs données ont montré que 33 % des latrines construites n'étaient jamais utilisées, tandis que 57 % d'entre elles n'étaient utilisées qu'occasionnellement. Les motifs étaient presque entièrement des contraintes culturelles liées au genre : les personnes interrogées ont signalé que les latrines ne fournissaient pas une intimité suffisante pour les femmes, se trouvaient trop loin des zones de vie, n'étaient pas éclairées et n'avaient pas de verrous. L'absence de collecte ou d'analyse de données ventilées par sexe et par âge et de réalisation d'une analyse par sexe a limité l'efficacité et le rapport coût-efficacité de l'effort de secours et a soumis les femmes et les filles à des risques, du fait de la mauvaise conception des installations.

TIRÉ DE : PRISCA BENELLI, DYAN MAZURANA ET PETER WALKER (2012) : USING SEX- AND AGE-DISAGGREGATED DATA TO IMPROVE HUMANITARIAN RESPONSE IN EMERGENCIES, GENDER & DEVELOPMENT, 20:2, 219-232



ACTIVITÉS CLÉS POUR UNE ANALYSE PAR SEXE AU COURS D'UNE INTERVENTION HUMANITAIRE

CALENDRIER	ACTIVITÉ	RÉSULTAT CONCRET
Préparation	Développer un instantané/un aperçu général en matière de genre pour le pays, examiner l'analyse par sexe préexistante des ONG, des pouvoirs publics et des agences des Nations Unies.	Instantané (6 pages) https://tinyurl.com/yowk3r7z Infographie
Première semaine d'une urgence	<p>Examen de l'instantané en matière de genre préparé avant l'urgence et modifié le cas échéant. Transmission à l'ensemble du personnel d'intervention d'urgence à des fins d'introduction.</p> <p>Identification des possibilités de coordination avec des organisations existantes qui travaillent sur les questions liées au genre.</p> <p>Réalisation d'une analyse par sexe rapide, qui peut être sectorielle ou plurisectorielle, intégrant les questions principales pour le secteur de la CCCM (des exemples sont disponibles dans la suite du présent chapitre).</p> <p>Réalisation d'une analyse rapide sectorielle ou plurisectorielle et consultation des organisations pertinentes pour le secteur.</p>	<p>Notes d'informations (2 pages) identifiant les points d'entrée stratégiques pour la liaison de la programmation humanitaire à la programmation existante en matière d'égalité des genres https://tinyurl.com/yao5d8vs</p> <p>Collecte de coordonnées des organisations travaillant sur les questions liées au genre dans le pays</p> <p>Rapport d'analyse par sexe rapide https://tinyurl.com/y9fx5r3s</p>
3 à 4 semaines après l'analyse rapide	Réalisation d'une analyse par sexe sectorielle , en adaptant les outils d'analyse des besoins existants et en utilisant les types de questions suggérées ci-après dans ce chapitre. Réalisation d'une analyse spécifique au genre des données recueillies dans l'évaluation des besoins.	Rapport d'analyse par sexe sectorielle https://tinyurl.com/y9xt5h4n

CALENDRIER

2 à 3 mois après le début de l'intervention d'urgence

6 mois après l'intervention (en supposant que c'est une intervention à grande échelle avec un calendrier d'un an)

1 an ou plus après l'intervention humanitaire

ACTIVITÉ

Identification des possibilités d'une **analyse par sexe complète intégrée**, reposant sur les partenariats préexistants en matière de genre. Il faut s'assurer qu'il existe une référence qui recueille les données ventilées par sexe, l'accès à l'assistance, aux biens et aux ressources humanitaires et le niveau de participation politique. Analyse de l'impact de la crise, des modifications des modèles de propriété, du pouvoir décisionnel, de la production, de la reproduction et d'autres questions liées à ce secteur.

Utilisation des informations de l'analyse par sexe pour informer les cadres de planification, de suivi et d'évaluation, y compris les plans de S&E, l'état de référence et le suivi suite à la distribution.

Réalisation d'une analyse de la spécialisation interne pour l'égalité des sexes du personnel (identification des besoins de formation, niveau de confiance pour promouvoir l'égalité des genres, connaissances, compétences identifiées en matière de genre).

Réalisation d'un audit/examen en matière de genre concernant l'utilisation de l'analyse par sexe au sein du programme, des campagnes et des pratiques internes par l'intervention humanitaire. Ce rapport permettra d'élaborer un examen d'apprentissage pour l'égalité des genres à la moitié de l'intervention.

Réalisation d'un examen des résultats de l'intervention en examinant les performances de l'intervention sur la programmation pour l'égalité des genres. Il convient d'intégrer ce poste au budget au début de l'intervention. Ce rapport doit être transmis dans l'atelier d'évaluation de l'intervention et publié.

RÉSULTAT CONCRET

Concrétisation des questions dans un questionnaire (potentiellement amélioré par les TIC).

Rapport d'évaluation par sexe complet
<https://tinyurl.com/ybyerydk>
 et
<https://tinyurl.com/ybsqzvjz>

Ajouts aux documents de présentation, de suivi et liés à l'évaluation

Questionnaire d'une page

Rapport d'enquête

Plan de renforcement des capacités

Rapport d'examen d'égalité des genres avec un résumé analytique, des conclusions et des recommandations clés.

Évaluation des résultats en matière d'égalité des genres avec un résumé analytique, des conclusions et des recommandations clés.
<https://tinyurl.com/p5rqgut>

Les sources d'une analyse par sexe comprennent les données de recensement, les enquêtes démographiques et de santé, les rapports d'analyse par sexe, les rapports d'évaluation humanitaires, les rapports des secteurs de la protection et des violences sexistes, ainsi que les profils de genre des pays, comme ceux créés par le HCR, l'OIM, le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), Conseil danois pour les réfugiés (DRC), ACTED, la Fédération luthérienne mondiale (FLM) et d'autres. Ces éléments doivent être complétés par une collecte des données participative provenant de toutes les parties touchées par la crise et/ou concernées par le programme, notamment via des enquêtes, des entretiens, des discussions communautaires, des discussions de groupe, des transects et des narrations.

L'ANALYSE PAR SEXE POUR LA CCCM DOIT ÉVALUER :

- **Démographie.** Quel était le profil démographique de la population ventilé par sexe et âge *avant la crise* ? Et qu'est-ce qui a changé depuis la crise ou le début de la gestion et la coordination du camp ? Examiner le nombre de ménages et la taille moyenne des familles, le nombre de familles monoparentales et de ménages dirigés par un enfant par sexe et par âge, le nombre de personnes avec des besoins spécifiques par sexe et par âge, le nombre de femmes enceintes et allaitantes. Existe-t-il des structures familiales polygames ?
- **Rôles des genres.** Quels étaient les rôles des femmes, filles, hommes et garçons avant la crise ? Comment les rôles des femmes, filles, hommes et garçons ont-ils évolué depuis le début de la crise ? Quels sont les nouveaux rôles des femmes, filles, hommes et garçons dans le contexte du camp et comment interagissent-ils ? Combien de temps ces rôles nécessitent-ils ?
- **Structures décisionnelles.** Quelles structures la communauté utilisait-elle pour prendre des décisions avant la crise et qu'en est-il à présent ? Qui participe aux espaces de prise de décision au sein du camp ? Les voix des femmes et des hommes ont-elles la même portée ? Comment les adolescents participent-ils ? Comment les femmes et les hommes âgés participent-ils ? Les LGBTI sont-ils soumis à des barrières à la participation ?
- **Protection.** À quels risques liés à la protection les groupes spécifiques de femmes, filles, hommes et garçons étaient-ils confrontés avant la crise ? Quelles sont les informations disponibles sur les risques liés à la protection depuis le début de la crise ou de la gestion et la coordination des camps pour les groupes de diversité ? Quelle est l'incidence des cadres juridiques sur l'égalité des genres, les besoins de protection et l'accès à la justice ?
- **Besoins, capacités et aspirations par genre.** Quels sont les besoins, capacités et aspirations en matière de CCCM des femmes, filles, hommes et garçons de la population touchée ?

Dans le cas d'installations **planifiées**, intégrer l'analyse par sexe aux processus de sélection de site permet de prendre en compte les besoins et priorités spécifiques des résidents potentiels : par exemple, si un site se trouve près d'opportunités de subsistance potentielles ou existantes pour les femmes et les hommes ou près d'une école ou d'un lieu de culte et si le site peut assurer un accès à proximité à des terrains, de l'eau et du bois pour le feu. De même, les femmes, filles, hommes et garçons peuvent percevoir les risques de certains emplacements différemment : un site proche d'installations militaires peut fournir un sentiment de sécurité à certains résidents et une peur justifiée de violences à d'autres.

Dans le cas d'installations **spontanées**, l'analyse par sexe peut aider à informer les méthodes de développement et d'amélioration des camps, si des déplacements ou des évacuations sont nécessaires et comment les planifier et les mettre en œuvre.

Pour les **sites planifiés et spontanés**, une analyse par sexe doit examiner les besoins, rôles et capacités distincts des femmes, filles, hommes et garçons concernant : les procédures d'enregistrement, les informations spécifiques liées aux infrastructures des camps, y compris l'emplacement, la conception et l'accès aux services liés au site comme les abris, la distribution de nourriture et les installations d'eau et d'assainissement, ainsi que l'accès et la sécurité en matière de distribution d'ANA aux femmes, filles, hommes et garçons. Elle doit évaluer les structures sociales et organisationnelles, ainsi que les pratiques culturelles de la communauté du camp, y compris la justice locale et la gouvernance communautaire, et leur impact distinct sur les femmes, filles, hommes et garçons.

QUESTIONS POSSIBLES POUR UNE ANALYSE PAR SEXE SPÉCIFIQUE À LA CCCM :

- Quelles sont les dynamiques de gestion des ressources et de pouvoir selon le genre au niveau des foyers ?
- Existe-t-il des barrières à la récupération de la subsistance économique et/ou à la participation à l'activité économique liées au genre ?
- Les femmes et les hommes participent-ils de façon égale au maintien de l'infrastructure physique du camp ? De quel type d'espaces de loisir les femmes, filles, hommes et garçons veulent-ils et souhaitent-ils qu'ils soient mixtes ?
- Des femmes et hommes d'âge différent participent-ils à l'identification des services requis au sein du camp ? À quels services et quelle assistance donnent-ils la priorité ? Ont-ils des besoins particuliers considérés comme tabous qu'ils ont des difficultés à formuler, mais auxquels ils souhaitent avoir accès au sein du camp, comme des besoins de santé reproductive particuliers pour les jeunes femmes au sein de communautés conservatrices ?
- Les systèmes de distribution prennent-ils en compte leurs inquiétudes concernant des services comme les abris, la nourriture et les ANA, comme le feu de bois ?
- Existe-t-il un accès à un espace de vie sûr et sécurisé ? Les femmes, filles, hommes et garçons sont-ils protégés contre les différentes formes de violence au sein de leurs abris attribués ou aux alentours ? Les enfants ont-ils accès à des espaces sûrs ? Les femmes se sentent-elles en sécurité dans les abris ? L'entassement et le manque d'intimité (comme dans les tentes et les logements abritant plusieurs familles) exposent-ils les résidents à des risques de harcèlement et d'agression sexuels ? Comment les femmes, filles, hommes et garçons préfèrent-ils partager leur espace de vie : en tant que familles nucléaires, familles étendues ou contextes polygames ?
- Le manque de disponibilité de terrains locaux et de ressources naturelles entraîne-t-il un risque renforcé en matière de violences sexistes ? Existe-t-il des zones spécifiques au sein du camp où ils préfèrent vivre et d'autres non ? Pourquoi ?
- Les femmes, filles, hommes et garçons ont-ils un accès égal aux soins de santé, aux articles alimentaires et non alimentaires et aux autres services au sein du camp ? Quelles sont les barrières ?

Bonne pratique : Collecte de données

Il convient d'utiliser des *données qualitatives* provenant de questions pour obtenir une image générale (qui cuisine, fait la lessive et s'occupe de la sécurité au sein du foyer par exemple) et des *données quantitatives* pour isoler les problèmes liés au genre spécifiques (nombre de mères adolescentes enregistrées par exemple). Les nouvelles technologies peuvent être utilisées pour recueillir des données (consulter la section B à la page 40 pour obtenir plus d'informations à ce sujet).

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR L'ÉVALUATION ET L'ANALYSE DES BESOINS AU SEIN DE LA PROGRAMMATION DE CCCM

Coordination

BONNE PRATIQUE

- » Il convient de collaborer avec les organisations LGBTI et pour les droits des femmes, ainsi qu'avec les groupes sur le genre interorganisations/intersectoriels (s'ils existent) pour comprendre les approches et les solutions utilisées par d'autres organismes pour assurer une programmation de CCCM prenant en compte l'égalité des genres.

ÊTRE CONSCIENT

- » Être conscient des partis pris potentiels dans la collecte et l'analyse des informations. Par exemple, si aucune femme n'a été consultée, les priorités identifiées ne reflètent pas les besoins et les priorités de l'ensemble de la communauté.

Participation

BONNE PRATIQUE

- » Il faut assurer un équilibre entre le nombre d'hommes et de femmes au sein de l'équipe d'évaluation de CCCM pour garantir l'accès aux femmes, filles, hommes et garçons. Lorsque cela est possible, inclure un spécialiste des questions liées au genre et de la protection/violence sexiste dans l'équipe.
- » Il faut rechercher l'expertise ou une formation particulière auprès des groupes LGBTI locaux lorsque cela est possible pour informer l'analyse des besoins particuliers de ces groupes en matière de CCCM.
- » Une évaluation participative doit être réalisée avec les résidents du camp, y compris les femmes, filles, hommes et garçons. Il convient d'organiser des discussions de groupe distinctes et de faire correspondre le sexe du personnel de CCCM à celui des bénéficiaires consultés, afin de mieux identifier leurs capacités et priorités. Cette approche permet de mieux comprendre les bénéficiaires consultés, afin de mieux identifier leurs besoins, capacités et priorités en matière de CCCM.
- » Il faut adopter des approches reposant sur la communauté reposant sur les structures communautaires existantes afin de motiver les femmes, filles, hommes et garçons à participer à l'intervention.
- » Un accès à une crèche doit être assuré pour permettre la participation des femmes et des filles, qui sont généralement responsables de prendre soin des enfants, dès la phase d'évaluation et pendant la totalité du cycle du programme.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut assurer la publicité des réunions dans le camp par le biais de supports accessibles pour les personnes handicapées, avec des lacunes d'alphabétisation et provenant de minorités linguistiques. Des traducteurs et des traductrices doivent être utilisés pour assister les bénéficiaires.
- » Il faut faire attention aux barrières et engagements (prise en charge des enfants, risque de réaction violente, facilité de déplacement, etc.) qui peuvent empêcher la participation des femmes et des filles.
- » Lorsque les femmes, les filles, les hommes et les garçons participent à des groupes mixtes, il convient de traiter toute barrière provenant de normes liées au genre, notamment la prévalence des opinions masculines.
- » Il faut s'assurer que les espaces de rencontre sont sécurisés et accessibles à tous. Lorsque les femmes ne peuvent pas s'exprimer, il convient de chercher d'autres moyens d'obtenir leurs opinions et leurs commentaires (en prenant en compte la sécurité des participants).
- » Dans certains contextes, il peut être nécessaire de négocier avec des responsables locaux avant de parler à des femmes de la communauté, afin d'éviter toute réaction violente.

Prévention et atténuation des violences sexistes

BONNE PRATIQUE

- » Ce guide doit être utilisé avec les directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC.
- » Il convient de former le personnel sur l'orientation vers des services de lutte contre la violence sexiste.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas recueillir d'informations sur des incidents de violences sexistes spécifiques ou des taux de prévalence sans assistance de spécialistes en matière de violences sexistes.
- » Même s'il est important de ne pas dire à un participant d'arrêter de parler d'un sujet donné s'il souhaite poursuivre, il faut faire attention à ne pas trop creuser des sujets sensibles d'un point de vue culturel ou tabous (comme l'égalité des genres, la santé reproductive, les normes et comportements sexuels, etc.), sauf si des experts en la matière font partie de l'équipe d'évaluation.
- » Il faut toujours être conscient des directives éthiques en matière de recherche sociale lorsque vous recueillez des informations provenant de groupes vulnérables ou autres.

Assistance adaptée au genre

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'identifier les groupes ayant le plus besoin de soutien de CCCM, ventilés par sexe et par âge, ainsi que d'autres groupes pertinents pour le contexte (comme les personnes handicapées).
- » Il faut évaluer les barrières à un accès équitable aux programmes/services pertinentes, ventilées par sexe et par âge, ainsi que d'autres groupes pertinents pour le contexte.

ÊTRE CONSCIENT

- » Afin d'identifier les besoins distincts des femmes, filles, hommes et garçons, il convient d'être conscient des barrières potentielles à leur participation à l'évaluation des besoins (voir la section participation du présent tableau pour obtenir des conseils à ce sujet).

Approche transformative

BONNE PRATIQUE

- » Il faut identifier les possibilités de récuser les inégalités structurelles entre les femmes et les hommes, notamment la promotion d'une direction par des femmes.
- » Il convient d'investir dans des actions ciblées visant à promouvoir la direction féminine, les droits des LGBTI et la réduction des violences sexistes.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut s'assurer que tout effet négatif des actions au sein du programme de CCCM qui récuse les normes liées au genre est analysé pour son atténuation et pour garantir que le programme respecte le principe de ne pas nuire (voir la section B à la page 88 pour plus d'informations au sujet de ce concept).

2 Planification stratégique

Une fois les besoins et vulnérabilités de tous les membres de la population affectée par la crise identifiés, pendant la phase d'évaluation et d'analyse des besoins du cycle des programmes d'action humanitaire, ces données et informations peuvent être utilisées pour assurer la planification stratégique de l'intervention visant à y répondre.

À l'aide des informations et données recueillies par le biais du processus d'analyse par sexe, le planificateur du programme peut établir un lien logique et démontrable entre les activités du programme et leurs résultats attendus dans le secteur de la CCCM, ce qui permet de s'assurer que les besoins identifiés sont traités. Ces informations doivent être développées dans le cadre basé sur les résultats, qui sera la base du suivi et de l'évaluation à un moment ultérieur du cycle du programme.

La planification stratégique doit également prendre en compte les approches clés décrites dans la phase de cycle de programme précédente (évaluation et analyse des besoins) en matière de coordination, participation, prévention et atténuation des violences sexistes, et approche transformative. Si ces éléments et l'analyse par sexe ont été pris en compte de façon adéquate au cours

de cette phase la planification devrait reposer sur des informations adéquates. Les marqueurs politiques égalité homme-femme doivent également être appliqués au cours de cette phase (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations).

Lors de l'étape de planification stratégique, des **indicateurs** doivent être développés pour mesurer le changement pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons.

Il convient d'utiliser des indicateurs selon l'âge et le genre pour évaluer si les besoins de tous les groupes sont satisfaits. Les éléments suivants doivent être vérifiés : résultats attendus, fourniture d'une assistance de qualité concernant les besoins par genre, suivi des taux d'accès aux services, satisfaction concernant l'assistance fournie, utilisation des installations et évolutions liées à l'assistance, en précisant les populations concernées et le calendrier. Il convient de comparer les différents taux selon le sexe et l'âge des participants.

Le tableau suivant présente des exemples de développement des objectifs, résultats et activités avec des indicateurs associés, qui résultent de l'analyse par sexe.



Bonne pratique : Coordination du secteur de la CCCM et violences sexistes

La province de Leyte aux Philippines, connue pour être une plaque tournante des activités de trafic, a subi des dégâts importants suite au typhon Haiyan en 2013. Après le typhon, des inquiétudes liées à une augmentation du trafic du fait du manque de ressources et de la dégradation des services fondamentaux sont apparues. Avec le soutien du groupe de travail sur les violences sexistes, les membres du module CCCM ont accroché des centaines de petites affiches plastifiées dans les endroits publics pour sensibiliser les membres de la communauté à l'illégalité des trafics. Les affiches incluaient des messages et informations de prévention concernant les endroits où les personnes à risque pouvaient obtenir un soutien, ainsi que les services à contacter si les membres de la communauté identifiaient un incident lié aux trafics.

ADAPTÉ DES DIRECTIVES POUR LA CCCM RELATIVES À LA VIOLENCE SEXISTE DE L'IASO, P 53

Aux Philippines, suite au typhon Haiyan, le risque d'exposition des femmes et enfants aux auteurs de violences sexistes a augmenté dans les centres d'évacuation. La collecte de données spécifiques sur ces vulnérabilités a permis une meilleure sensibilisation, afin d'informer une assistance ciblée. Un système d'orientation pour les victimes de violences sexistes a été discuté et convenu avec les pouvoirs publics et le module de protection, coprésidé par le département du développement et du bien-être social. Des informations sur ce système ont été transmises par le biais d'affiches et de banderoles au sein des centres d'évacuation et dortoirs, ainsi que via des discussions de groupe avec les notables et les personnes déplacées.

ADAPTÉ DE : ÉQUIPE DU MODULE CCCM MONDIAL. 2014. LE TOOLKIT DE GESTION DE CAMP, P 147

**QUESTIONS DE
L'ANALYSE PAR SEXE****PROBLÈMES IDENTIFIÉS****OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

*Quel objectif spécifique cette
opération doit-elle remplir ?*

**INDICATEURS
D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

*Indicateurs montrant clairement
la réalisation de l'objectif
spécifique de l'opération*

**Les femmes
peuvent-elles accéder
aux distributions
d'assistance
humanitaire au
sein du camp ?**

Niveaux inégaux d'accès à l'aide par les femmes et aide insuffisante fournie aux ménages avec plusieurs épouses.

Améliorer l'accès à la distribution de l'aide pour les femmes et les ménages avec plusieurs épouses au sein des camps.

La distribution de l'aide au sein des camps aux femmes améliore les conditions de vie de leurs ménages.

Pourcentage des revenus dépensés pour l'alimentation, les soins de santé et l'amélioration de l'éducation

**Existe-t-il un accès
à des espaces de vie
sûrs et sécurisés ?**

Les femmes identifient un risque de violences sexistes élevé au sein du camp et soulignent un besoin de protection.

Les femmes, filles, hommes et garçons se sentent en sécurité dans les espaces de vie adaptés à leurs besoins.

Pourcentage de femmes, filles, hommes et garçons signalant se sentir en sécurité dans les espaces de vie

RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats de l'intervention qui permettront de réaliser l'objectif spécifique

Les distributions de l'aide ciblent les femmes et les ménages multiples pour garantir une amélioration des conditions de vie.

Les hommes sont sensibilisés au processus de sélection.

Indiquer que les facteurs de sécurité et de protection liés aux espaces de vie pour les femmes, filles, hommes, garçons et jeunes sont identifiés.

Des mécanismes de protection sont établis pour garantir des conditions de vie sûres et sécurisées.

Des zones résidentielles/de repos sûres existent pour les familles dirigées par une femme et les LGBTI.

INDICATEURS DE RÉSULTATS ATTENDUS (INDICATEURS DE RÉSULTATS)

Indicateurs visant à mesurer le degré de réalisation du résultat attendu par l'intervention

Nombre et pourcentage de femmes qui reçoivent directement des distributions de l'aide.

Des hommes signalent (dans discussions de groupe) qu'ils sont mieux conscients des processus liés aux espèces/bons et les acceptent.

Nombre de services correctifs de protection, orientation et sécurité qui répondent aux besoins par genre établis.

Nombre et pourcentage de zones résidentielles/de repos sûres attribuées à des familles dirigées par une femme.

ACTIVITÉS DE PROGRAMMATION ADAPTÉES AU GENRE

Fournir une assistance sous forme d'espèces/bons aux femmes au niveau des ménages.

Informar la communauté sur les motifs sous-jacents à l'assistance.

Établir des mécanismes de protection (services de sécurité) dans les environnements communs au sein des camps, comme les éclairages autour des installations de toilette et des latrines.

Fournir des zones résidentielles/de repos sûres pour les familles dirigées par une femme si nécessaire.

Sélectionner des emplacements de site au sein des camps qui n'exacerbent pas les violences sexistes.

Collaborer avec différents groupes, comme des organisations de femmes, de LGBTI et de jeunes, pour s'assurer que tous les résidents des camps disposent d'un accès égal à des espaces de vie sûrs et sécurisés.

3 Mobilisation de ressources

Suite à la phase de planification stratégique et à la production d'un cadre développé à partir de l'évaluation et de l'analyse des besoins reposant sur des résultats (cadre logique), l'étape suivante de la phase de cycle de programme est la mobilisation des ressources.

Les mesures clés pour assurer une mobilisation des ressources efficace comprennent notamment :

- Les acteurs humanitaires doivent assurer un soutien et un partenariat avec des donateurs pour mobiliser des fonds et traiter les lacunes liées à des besoins, priorités et capacités particuliers pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons.
- Afin de mobiliser les ressources autour des actions prioritaires, il convient de soutenir le groupe de CCCM par le biais d'informations et de messages clés sur les différents besoins des femmes, filles, hommes et garçons et des plans conçus pour y répondre.
- Il convient d'utiliser des **marqueurs politiques égalité homme-femme** pour évaluer l'efficacité de l'incorporation de l'égalité des genres par un programme dans la planification et la mise en œuvre, et de fournir des directives pour l'amélioration du processus. Il existe plusieurs marqueurs politiques égalité homme-femme distincts mais liés (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations).

Des exemples d'engagements, d'activités et d'indicateurs généralement recherchés par les donateurs sont disponibles dans les Conseils concernant les marqueurs politiques égalité homme-femme de l'IASC. Voici quelques exemples d'engagements pour la CCCM :

- Les femmes, filles, hommes et garçons peuvent accéder aux services du camp sur une base d'égalité ;
- Les femmes et les hommes de différents groupes d'âge participent de façon égale et pertinente aux structures de gouvernance des camps ;
- Il faut assurer une coordination et une intégration du genre dans tous les domaines de travail, y compris l'établissement de mécanismes de plainte confidentiels pour être informé des allégations d'exploitation et de violence sexuelles et pouvoir enquêter ; concevoir des projets de travail rémunéré et s'assurer que les résidents de sexe féminin et masculin participent et reçoivent une rémunération égale pour le même travail ;
- Des mesures spécifiques doivent être prises pour prévenir les violences sexistes, comme établir une compréhension exhaustive des facteurs de risque spécifiques pour les femmes, filles, hommes et garçons et il faut incorporer cette analyse dans les dispositions liées à la sécurité.



4 Mise en œuvre et suivi

Une fois les ressources mobilisées, l'étape suivante de la phase du cycle de programme est la mise en œuvre et le suivi du programme.

Mise en œuvre

Afin de s'assurer que les programmes de CCCM intègrent l'égalité des genres dans leur ensemble, les actions principales suivantes doivent être prises en compte.

- Il convient d'adapter les activités des programmes aux besoins, capacités et priorités liés à la CCCM spécifiques de l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons.
- Les femmes, filles, hommes et garçons doivent être informés des ressources disponibles et des possibilités d'influencer le programme.
- Il convient de développer et d'entretenir des mécanismes de retour pour les femmes, filles, hommes et garçons dans le cadre des programmes de CCCM. La capacité à accéder en toute sécurité à ces mécanismes peut être différente pour les femmes, filles, hommes et garçons : de ce fait, des mesures doivent être prises pour faciliter leur inclusion. D'autres facteurs de diversité comme la caste, l'âge et le handicap doivent également être pris en compte pour garantir l'accès à tous les aspects du programme de CCCM.

Pour s'assurer que le programme respecte les bonnes pratiques, plusieurs normes clés liées à l'égalité des genres doivent être intégrées dans les étapes de planification, mise en œuvre et suivi. Ces normes sont liées aux domaines suivants (et sont présentées plus en détail dans le tableau ci-après).

- Coordination
- Participation
- Prévention et atténuation des violences sexistes
- Assistance adaptée au genre
- Approche transformative

Bonne pratique

Dans la ville rurale de Sittwe au Myanmar, les pouvoirs publics sont chargés de l'administration des activités au sein des camps pour les personnes déplacées. Tous les membres du comité de gestion des camps sont des hommes, ce qui limite la participation des femmes aux processus décisionnels au sein des camps. La plupart des femmes sont illettrées, car elles sont soumises à des restrictions concernant l'école du fait de tabous sociaux, ce qui reflète en partie la discrimination prévalente liée au genre. La Fédération luthérienne mondiale (FLM) du Myanmar a cherché des méthodes pour inclure les femmes dans les comités de gestion des camps, afin qu'elles puissent participer et influencer les décisions. La FLM a organisé des réunions avec les membres des comités de gestion des camps nommés par les pouvoirs publics au sein de chaque camp au sujet de la participation des femmes aux structures de direction. Suite à cela, les membres des comités de gestion des camps ont décidé d'accepter et de sélectionner un nombre égal de femmes pour siéger avec les membres masculins. De ce fait, en plus des 138 membres des comités de gestion des camps, il y a désormais 138 femmes portant le titre de « membres invités », sélectionnées par les résidents des 11 camps. Les femmes gagnent peu à peu en confiance et contribuent activement aux processus décisionnels. Dans le même temps, la communauté accepte de mieux en mieux le leadership des femmes.

La participation des femmes au sein des structures de direction a influencé la prise de décisions qui ont une incidence sur le bien-être des membres de la communauté : plus de filles participent aux programmes d'éducation et plus de femmes participent aux activités communautaires.

ADAPTÉ DE LA LETTRE D'INFORMATION CCOM DE JUILLET 2015, P 16

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI AU SEIN DE LA PROGRAMMATION DE CCCM

Coordination

BONNE PRATIQUE

- » Il faut identifier les groupes, réseaux et collectifs sociaux pour les droits des femmes (en particulier les réseaux informels de femmes, jeunes, personnes handicapées et membres de la communauté LGBTI) et soutenir leur participation dans la conception, la fourniture et le suivi du programme, et s'assurer qu'elles disposent d'un rôle de coordination.
- » Une coordination doit être assurée avec d'autres prestataires de services humanitaires pour garantir une inclusion des considérations liées au genre en matière de CCCM sur l'ensemble des secteurs. Il convient de partager des produits informatifs, des fiches de conseils et des directives avec les membres du secteur pour une fourniture efficace de protection et d'assistance adaptées au genre et à l'âge.
- » Il faut vérifier que les normes internationales en matière de genre sont appliquées et entretenues au sein des camps et entre eux.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il convient de traiter efficacement les problèmes de mauvaises performances par les partenaires de gestion des camps et/ou de prestation de services.
- » Il faut être conscient du fait que les expériences et les besoins de la communauté LGBTI peuvent être très différents : une coordination avec les groupes locaux représentant ces personnes est primordiale pour bien comprendre leurs besoins et les méthodes de conception d'une intervention.

Participation

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'assurer des processus de conception et de mise en œuvre représentatifs et participatifs, qui sont accessibles aux femmes, filles, hommes et garçons, afin de développer des programmes de CCCM durables et basés sur la communauté.
- » Il convient de faire son possible pour que la moitié du personnel des programmes de CCCM soit des femmes.
- » Il faut s'assurer que les femmes, filles, hommes et garçons participent de façon pertinente aux programmes de CCCM (y compris les structures de suivi et de gouvernance des camps) et peuvent fournir des retours confidentiels et accéder aux mécanismes de plainte en gérant des canaux de communication à double sens sûrs et accessibles.
- » Il convient d'échanger avec la population pour trouver des méthodes permettant de garantir une participation significative (pas uniquement une représentation) des femmes et des hommes et renforcer leurs capacités à participer aux comités et à la direction des camps.
- » Les femmes, filles, hommes et garçons doivent être en mesure de faire état de leurs inquiétudes dans un environnement ouvert et sûr, et, si nécessaire, pouvoir parler à un membre du personnel de sexe féminin.
- » Plusieurs femmes, filles, hommes et garçons doivent être consultés pour évaluer les conséquences positives et négatives potentielles de l'intervention dans son ensemble et d'activités spécifiques. Il faut inclure les personnes à mobilité réduite et leurs soignants dans les discussions.
- » Il convient d'agir de manière proactive pour informer les femmes des réunions, séances de formation et autres à venir et les soutenir en préparant les sujets bien en avance.
- » Un accès à une crèche doit être assuré pour permettre la participation des femmes et des filles, qui sont généralement responsables de prendre soin des enfants, pendant la totalité du cycle du programme.

Participation (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- » Il convient de s'assurer que les femmes soumises à des risques supérieurs disposent de mécanismes pour émettre leurs inquiétudes et participer à la prise de décisions, tout en garantissant la confidentialité de leur situation personnelle et sans les exposer à plus de dommages ou de traumatismes. Certains mécanismes, comme des lignes directes confidentielles hors de la communauté, sont plus efficaces.
- » Il faut éviter de placer les femmes dans des situations dans lesquelles la communauté répond uniquement aux attentes des acteurs externes et où il n'y a pas de véritable soutien sincère pour leur participation.
- » Il convient de faire attention aux barrières et engagements (prise en charge des enfants, risque de réaction violente, facilité de déplacement, interdiction publique visant la population LGBTI déclarée dans certaines cultures, etc.) qui peuvent empêcher la participation en toute sécurité des femmes, filles et membres de la communauté LGBTI dans les forums communautaires.
- » Lorsque les femmes, les filles, les hommes et les garçons participent à des groupes mixtes, il convient de traiter toute barrière provenant de normes liées au genre, notamment la prévalence des opinions masculines.
- » Il faut s'assurer que les espaces de rencontre sont sécurisés et accessibles à tous. Lorsque les femmes ne peuvent pas s'exprimer, il convient de chercher d'autres moyens d'obtenir leurs opinions et leurs commentaires.
- » Dans certains contextes, il peut être nécessaire de négocier avec des responsables locaux avant de parler à des femmes de la communauté, afin d'éviter toute réaction violente.

Prévention et atténuation des violences sexistes

BONNE PRATIQUE

- » Les directives fournies pour la CCCM pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC doivent être suivies.
- » La prévention de la violence sexiste et les mesures correctives sont une priorité intersectorielle dans la programmation de la CCCM et nécessitent un effort coordonné au sein de la planification, la mise en œuvre et le suivi des efforts correctifs.
- » Il faut évaluer les conditions physiques et sociales au sein du camp et si elles minimisent et atténuent le risque de violences sexistes ou si elles l'exacerbent.
- » Par le biais d'une observation du site, d'une cartographie de la sécurité et de consultations, il convient de vérifier régulièrement la sécurité du site et le bien-être des femmes et d'autres groupes à risque pour s'assurer qu'ils sont protégés contre les violences, l'exploitation et le harcèlement. Il convient de s'assurer que le personnel de gestion des camps/sites réalise régulièrement des visites pour connaître les zones dangereuses (points de distribution et facilités WASH) et les zones avec des groupes à risque, comme les ménages dirigés par des femmes.
- » Ne pas causer de dommages : il faut identifier les problèmes ou effets négatifs potentiels de l'intervention de façon précoce en consultant les femmes, les filles, les hommes, les garçons et les LGBTI participant à l'assistance ou aux services, notamment à l'aide de mécanismes de plaintes, de contrôles ponctuels et, le cas échéant, de transects autour des points de distribution. Les mesures garantissant la sécurité, le respect, la confidentialité et l'absence de discrimination concernant les survivants et les personnes à risque sont des éléments primordiaux, qui doivent toujours être pris en compte. (Consulter les modifications de la section B à la page 88 pour obtenir plus d'informations à ce sujet.)
- » Le personnel doit être formé sur la procédure de l'organisation s'il reçoit des informations sur des cas potentiels de violences sexistes, ainsi que sur l'orientation vers des services d'orientation contre la violence sexiste.
- » Les agences de gestion de camps doivent organiser des réunions dédiées avec les acteurs de violences sexistes ou participer aux réunions de coordination contre les violences sexistes.
- » Il faut disposer de réunions dédiées pour débattre des résultats/améliorations des audits de sécurité et inclure le personnel de gestion de camp à la préparation et à la conception des audits de sécurité.

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI AU SEIN DE LA PROGRAMMATION DE CCCM (SUITE)

Prévention et atténuation des violences sexistes (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas partager de données qui peuvent être reliées à un groupe ou un individu, y compris les survivants de violences sexistes.
- » Il faut éviter d'isoler les survivants de violences sexistes : Il convient de parler avec les femmes, les filles et d'autres groupes à risque de manière générale, et pas explicitement, à propos de leurs propres expériences.
- » Il ne faut pas faire de suppositions sur les groupes touchés par les violences sexistes et ne pas supposer que les données signalées dans les rapports en matière de tendances et de violences sexistes représentent la prévalence et les tendances réelles sur la portée de la violence sexiste.
- » Il ne faut pas recueillir d'informations sur des incidents de violences sexistes spécifiques ou des taux de prévalence sans assistance de spécialistes en matière de violences sexistes.
- » L'environnement dans lequel est fournie l'assistance doit, autant que possible, être sûr pour les personnes concernées. Les personnes dans le besoin ne doivent pas être forcées à se rendre dans des zones dangereuses, ou à les traverser, pour obtenir une assistance. Lorsque des camps ou d'autres installations sont établis, il convient de les rendre aussi sûrs que possible pour les habitants et de les placer loin des zones à risque d'être attaquées ou soumises à d'autres dangers.

Assistance adaptée au genre

BONNE PRATIQUE

- » Il faut évaluer l'ensemble de la programmation de CCCM pour vous assurer que les considérations liées au genre sont toujours incluses.
- » Il convient d'utiliser des informations spécifiques au secteur (WASH, sécurité alimentaire, santé, éducation, etc.) pour soutenir les états de référence définis dans la prestation de services qui garantissent un accès équitable aux services pour les femmes, filles, hommes et garçons au début d'une intervention sous forme de camp. Par exemple, lors de la coordination de l'assistance alimentaire à des camps, il faut demander que certains coupons alimentaires soient donnés directement aux chefs de famille de sexe féminin, conformément aux données recueillies par l'agence de gestion de camp.
- » Si possible, il convient de s'assurer que la disposition, les infrastructures, les services et les activités du camp (comme l'emplacement des espaces pour les enfants, la conception des facilités WASH, le système d'éclairage du camp, les dispositions liées à la sécurité, l'organisation de la distribution alimentaire, les articles des trousseaux d'ANA, etc.) répondent aux besoins énoncés des femmes, filles, hommes et garçons et qu'ils sont accessibles à tous.
- » Il faut s'assurer que le personnel de CCCM potentiel (y compris les agences et partenaires de gestion de camp) dispose d'un engagement et des capacités pour intégrer l'égalité des genres, par la rédaction de mandats, la fourniture de formation et le suivi des performances du personnel conformément aux principes d'égalité, d'autonomisation et d'absence de discrimination.
- » Le camp doit être cartographié pour garantir que l'agence de gestion du camp sait où se trouvent les femmes, filles, hommes et garçons avec des besoins spécifiques, afin de mieux cibler les ressources et services.
- » Il convient de plaider pour la présence d'une expertise et de programmes en matière de violences sexistes spécialisés au sein du camp, y compris pour identifier et gérer les violences sexistes contre les hommes et les garçons, ainsi que contre les femmes et les filles.
- » Il faut permettre l'obtention et le remplacement de documents personnels pour les femmes, filles, hommes et garçons (comme un document d'identité officiel, des contrats de location, des actes, etc.) par le biais d'espaces confidentiels et non stigmatisants.
- » Un suivi continu de la prestation de services doit être assuré. S'il existe des lacunes spécifiques ou des pratiques discriminantes, il faut inclure des actions ciblées pour les traiter.
- » Il convient de fournir des cartes/bons d'assistance au niveau du ménage pour les femmes. Il faut informer la communauté des niveaux d'assistance et concernant la propriété des cartes.

Assistance adaptée au genre (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas supposer que tous bénéficieront de façon égale de la programmation en matière de CCCM. Il convient d'utiliser les divers besoins, rôles et dynamiques pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons (conformément à l'analyse par sexe) pour définir des actions spécifiques afin de traiter chaque besoin et de prendre en compte les options suggérées par les femmes, les filles, les hommes et les garçons.
- » Des mesures spéciales visant à faciliter l'accès des groupes vulnérables doivent être incluses, tout en prenant en compte les conditions et comportements contextuels, sociaux et culturels. Ces mesures peuvent inclure la construction d'espaces sécurisés pour les personnes qui ont été victimes d'abus comme un viol ou un trafic, ou permettre l'accès aux personnes handicapées. Toutes les mesures de ce type doivent éviter la stigmatisation et prendre en compte la sécurité de ces groupes.

Approche transformative

BONNE PRATIQUE

- » Il faut récuser les inégalités structurelles. Il faut faire participer les hommes, en particulier les notables, aux activités de proximité concernant les problèmes liés au genre pour la CCCM.
- » Il convient de soutenir la direction par des femmes au sein de tous les comités de gestion du camp et de la prestation de services et convenir de quotas de représentation pour les femmes auprès de la communauté avant tout processus d'élection.
- » Il faut soutenir l'autonomisation économique des femmes pour corriger le sous-emploi dans des rôles rémunérés en établissant des quotas pour le nombre de femmes travaillant dans des activités de gestion des camps rémunérées et demander aux prestataires de services d'adopter une approche similaire.
- » Il convient de collaborer avec les notables (femmes et hommes) pour sensibiliser la communauté à la valeur de la participation des femmes.
- » Il faut convenir de quotas de représentation pour les femmes auprès de la communauté avant tout processus d'élection pour les comités liés à la CCCM, etc.
- » Les hommes et les garçons doivent être sensibilisés et participer en tant que champions pour la participation et la direction des femmes.
- » Faire participer les femmes, filles, hommes et garçons dans des rôles de genre non traditionnels.
- » Il convient de soutenir les femmes pour leur permettre de renforcer leurs capacités et stratégies de négociation et de les aider à devenir des modèles au sein de leurs communautés en collaborant avec elles et en les encourageant à assumer des rôles de direction.
- » Il faut aider à établir les groupes de femmes, filles et jeunes au sein de la communauté du camp et leur permettre d'avoir des rôles de direction.

ÊTRE CONSCIENT

- » Tenter de faire évoluer une dynamique liée au genre bien ancrée dans la société peut entraîner des tensions. Il faut maintenir les lignes de communication ouvertes avec les bénéficiaires et s'assurer que des mesures sont établies pour éviter toute réaction violente.
- » Les réfugiés et déplacés masculins disposant de pouvoir se sentent souvent les plus menacés par des stratégies visant à donner du pouvoir aux femmes au sein de la communauté, étant donné qu'ils voient cela comme une remise en question directe de leurs propres pouvoirs et privilèges (aussi limités soient-ils).

Suivi

Le suivi doit être réalisé dans le cadre des systèmes et processus de gestion des camps, en particulier pour mesurer la participation pertinente et adéquate des femmes à l'intervention. Le suivi de l'infrastructure, des activités et des services au sein du contexte du camp fait partie intégrante des responsabilités de gestion du camp. Le suivi doit se concentrer sur l'identification de l'accès à l'infrastructure et aux services, dans le cadre des opérations, de la planification et de la mise en œuvre, et leur qualité. Les structures de gestion du camp doivent assurer une coordination avec d'autres modules pour résoudre certains des problèmes identifiés par ces activités de suivi et pour éviter la duplication des activités de suivi.

Les évolutions liées à la satisfaction des besoins stratégiques des femmes doivent également être suivies, notamment la contribution du programme de CCCM par le biais d'une approche transformative, y compris la promotion du leadership des femmes. Les données ventilées par sexe et par âge sont une composante clé de toute analyse par sexe. Elles sont primordiales à des fins de surveillance et de mesure. Il convient d'utiliser des **marqueurs politiques égalité homme-femme** à cette étape pour évaluer l'efficacité de l'incorporation de l'égalité des genres par un programme dans la planification et la mise en œuvre, et fournir des directives pour l'amélioration du processus (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations à ce sujet).

Un exemple de suivi d'une intervention au sein du secteur de CCCM est la mesure de la proportion des sites de déplacés : (i) dans lesquels les femmes et les hommes ont accès à des infrastructures WASH qui garantissent leur sécurité et leur dignité (c'est-à-dire des latrines dans des blocs séparés pour les femmes et les hommes, avec des

verrous et un éclairage la nuit), (ii) disposant d'un service et d'un système d'orientation concernant les violences sexistes et (iii) disposant d'aménagements pour simplifier les tâches des ménages (espace et énergie pour cuisiner, faire la lessive, etc.).

Un autre exemple est le suivi de l'accès, la participation et du leadership des femmes dans les structures de gestion des camps, en assurant une consultation séparée auprès des femmes, filles, hommes et garçons pour suivre la prise de décision à propos de ces structures et en leur sein. Quelle proportion de ces structures dispose d'une participation de 50 % de femmes ? Quel est l'âge des femmes ? Représentent-elles d'autres groupes minoritaires (ethnicités, castes) ? Leur participation est-elle pertinente et adéquate ?

Il est important de surveiller que le programme de CCCM respecte le principe de « **Ne pas causer de dommages** » (voir la section B à la page 88 pour obtenir plus d'informations sur ce concept) : cela inclut la réalisation de consultations continues auprès des femmes, filles, hommes et garçons et d'observations/contrôles ponctuels pour identifier rapidement les problèmes ou effets négatifs potentiels (l'éclairage des rues/chemins du camp ne couvre pas toutes les zones devant être utilisées par les femmes et filles la nuit, ce qui les soumet à un risque de violence renforcé par exemple). Les mécanismes de retour dans le cadre du suivi sont également primordiaux (consulter la section B à la page 86 pour obtenir plus d'informations). Ces mécanismes permettent une identification précoce des effets négatifs du programme, afin de pouvoir les traiter en temps opportun pour éviter les violences sexistes ou d'autres atteintes aux droits des femmes.

Bonne pratique : Séparer les facilités WASH pour les femmes et les hommes au sein des camps.

D'après une étude en cours d'Oxfam, la proximité des latrines pour hommes et femmes a un effet négatif sur la sécurité des femmes. Les femmes étaient souvent victimes de violences physiques ou sexuelles, du fait de la stigmatisation liée au fait d'être vue utilisant les latrines seules la nuit. Il est important de prendre ces facteurs en compte pendant les phases de conception et de construction de la gestion des camps. Des zones séparées pour les femmes, comprenant des douches, des latrines et des zones pour la lessive, doivent également être construites.

TIRÉ DE : ÉTUDE NON PUBLIÉE POUR L'INSTANT D'OXFAM SUR L'ÉCLAIRAGE ET LA SÉCURITÉ AUTOUR DES FACILITÉS DE NETTOYAGE : AOÛT 2017.



Bonne pratique

En février 2010, le camp C à Port-au-Prince à Haïti a été évalué par des ingénieurs et déclaré comme soumis à des risques élevés de glissement de terrain et d'inondation. Un programme a été conçu pour déplacer 3000 personnes vers un site de déplacement périurbain spécialement conçu. Des consultations de la communauté ont suivi et les dirigeants du camp (principalement de sexe masculin) autoproclamés ont soutenu le déplacement, tout en formulant des demandes réalisables concernant le développement du nouveau site. Toutefois, une consultation ultérieure incluant uniquement des femmes de la communauté a révélé que de nombreuses femmes n'envisageaient pas de quitter le site à risque, étant donné que leurs enfants allaient à l'école religieuse locale et se trouvaient en milieu de trimestre. Des négociations ont suivi avec l'école communautaire d'accueil pour s'assurer que les enfants pouvaient réaliser le transfert en milieu d'année, ce qui a permis à tous les membres de la communauté d'être satisfaits du déplacement.

SOURCE : IOM 2010

5 Évaluation et examen opérationnel par des pairs concernant le genre

L'objectif principal de l'examen opérationnel par des pairs et de l'étape d'évaluation est de fournir aux acteurs humanitaires les informations nécessaires pour gérer les programmes, afin de répondre efficacement et équitablement aux besoins et priorités spécifiques des femmes, filles, hommes et garçons de différents âges, pour s'assurer que tous les résidents du camp ont un accès égal à des espaces de vie sûrs et sécurisés, tout en améliorant leurs capacités (voir la section B à la page 60 pour plus d'informations). L'évaluation est un processus qui aide à améliorer la programmation actuelle et future pour optimiser les résultats et les incidences, y compris l'analyse de la bonne intégration d'une approche transformative et si la direction par les femmes a été soutenue, en s'assurant que les besoins stratégiques ont été traités, ainsi que les besoins pratiques en matière de CCCM.

Pour assurer des impacts centrés sur la population et adaptés aux genres, il est nécessaire d'examiner les méthodes et les processus, afin de déterminer de bonnes pratiques concernant la fourniture d'une assistance égale pour les femmes et les hommes. Les programmes doivent être examinés selon une participation égale des femmes, filles, hommes et garçons, ainsi que leur accès aux services. Il est nécessaire d'évaluer les lacunes de programmation, en se concentrant sur les femmes, filles, hommes et garçons qui n'ont pas été convenablement atteints. L'utilisation de marqueurs politiques égalité homme-femme aide à identifier les lacunes, afin d'améliorer la programmation et l'intervention.

NORMES ET APPROCHES CLÉS

1. IASC. « Coordination et gestion des camps. » *Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire*. 2015. <https://tinyurl.com/yccxw8gn>
2. HCR. « Coordination et gestion des camps. » *Emergency Handbook*. 2015. <https://tinyurl.com/y76kz2zw>

RESSOURCES CLÉS

1. Équipe du module CCCM mondial. *Camp Management Toolkit — Resources for Practitioners Working with Displaced Communities*. 2015. <https://tinyurl.com/yaakbw5f>
2. Équipe du module CCCM mondial. « Special Edition: Genre in CCCM. » *CCCM Cluster Newsletter*. Juillet 2015. <https://tinyurl.com/y8ed98g3>



Relèvement rapide



Ce chapitre explique comment intégrer l'égalité des genres au sein de la programmation du relèvement rapide et fournit des informations sur l'importance de cette démarche, ainsi que des normes et ressources principales pour référence.

Ce chapitre commence par une liste de vérification générale expliquant les actions principales devant être menées à bien à chaque étape du cycle de programme d'action humanitaire pour un relèvement rapide. Après cette liste de vérification, vous trouverez plus de détails sur la réalisation d'une programmation pour l'égalité des genres dans chaque phase du cycle des programmes d'action humanitaire. Cela inclut des informations

pratiques sur la réalisation d'une analyse par sexe et son utilisation de la conception à la mise en œuvre, le suivi et l'examen, ainsi que l'incorporation des approches clés en matière de coordination, participation, prévention et atténuation des violences sexistes, assistance adaptée au genre et une approche transformative de chaque phase. Des exemples pertinents provenant de ce domaine sont utilisés pour fournir des illustrations concrètes.

Pourquoi est-il important d'intégrer l'égalité des genres dans la programmation du relèvement rapide ?

L'identification de possibilités de relèvement rapide pour les populations touchées forme la base d'un développement durable à long terme. Les programmes de relèvement rapide traitent des questions comme la subsistance, la sécurité alimentaire, la gouvernance, ainsi que les services et infrastructures fondamentaux (y compris les abris, la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement). La capacité des femmes, filles, hommes et garçons à récupérer rapidement et totalement suite à une crise humanitaire varie fortement.

De plus, le relèvement rapide présente une possibilité de taille de tirer parti de l'incidence radicale des crises sur les structures sociales, culturelles et politiques et de récuser les normes discriminantes liées au genre et les relations de puissance inégales. Les stratégies de relèvement rapide doivent cibler une reconstruction qui promeut l'égalité des genres, les droits des femmes et une résilience renforcée vis-à-vis des crises.

L'intégration efficace de l'égalité des genres au sein de la programmation de relèvement rapide permet de remplir les objectifs suivants :

- **Traiter les inégalités structurelles et promouvoir les droits des femmes.** Cela peut inclure des actions pour soutenir des élections et quotas inclusifs pour la participation des femmes au sein des institutions de gouvernance et de consolidation de la paix.

- **Renforcer la gouvernance.** Des opérations de relèvement rapide qui fournissent des possibilités de développement de capacités aux femmes en matière de direction et de résolution des conflits les autonomisent en tant qu'individus et les aident à gérer efficacement les conflits au sein de la communauté. La collaboration avec les femmes, filles, hommes et garçons touchés est importante dans le cadre des processus de renforcement de l'état de droit, de paix et de réconciliation, ainsi que pour soutenir la cohésion sociale et la stabilité de la communauté.
- **Consolider les capacités et la résilience.** Cela peut comprendre la consolidation de la résilience des femmes, filles, hommes et garçons en collaborant pour créer des groupes de femmes ou de jeunes et en aidant les fonctionnaires locaux et nationaux à restaurer les fonctions antérieures à la crise, avec des méthodes soutenant les droits des femmes.
- **Promouvoir l'inclusion.** Faire participer les femmes, filles, hommes et garçons différents de tout âge, les personnes handicapées, les minorités ethniques et d'autres groupes à la planification, la mise en œuvre et au suivi des actions de relèvement garantit une propriété sur le processus de relèvement rapide.

Intégration de l'égalité des genres et du relèvement rapide dans le cycle de programme d'action humanitaire

Cette section présente les actions devant être réalisées par les acteurs humanitaires de première ligne, comme les organismes des Nations Unies, les ONG locales et internationales, ainsi que les organismes publics, pour promouvoir l'égalité des genres au sein du relèvement rapide lors de chaque étape du cycle de programme d'action humanitaire.

ACTIONS PRINCIPALES POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION DU RELÈVEMENT RAPIDE POUR CHAQUE ÉTAPE DU CYCLE DE PROGRAMME D'ACTION HUMANITAIRE

1 Évaluation et analyse des besoins

- Recueillir et analyser des données ventilées par sexe, âge et handicap concernant les besoins, priorités et capacités en matière de relèvement rapide.
- Mener une analyse par sexe dans le cadre des évaluations des besoins pour le relèvement rapide et analyser les résultats.

2 Planification stratégique

- Intégrer l'égalité des genres dans la conception du programme de relèvement rapide pour l'intervention, en utilisant les résultats de l'analyse par sexe et d'autres données de préparation.
- Garantir un lien démontrable et logique entre les besoins propres à chacun des sexes identifiés pour le secteur du relèvement rapide, les activités des programmes et les extrants suivis.
- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme à la conception des programmes de relèvement rapide pour l'intervention.

3 Mobilisation de ressources

- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme aux programmes de relèvement rapide dans l'intervention.
- Inclure des informations et les messages principaux sur le genre et le secteur du relèvement rapide dans les rapports d'évaluation initiaux pour influencer les priorités de financement.
- Effectuer régulièrement des rapports aux donateurs et autres parties prenantes humanitaires sur les lacunes en matière de ressources concernant le genre au sein du secteur du relèvement rapide.

4 Mise en œuvre et suivi

- Mettre en œuvre des programmes de relèvement rapide qui intègrent l'égalité entre les genres et informer les femmes, filles, hommes et garçons des ressources disponibles et des possibilités d'influencer le projet.
- Développer et entretenir des mécanismes de retour pour les femmes, filles, hommes et garçons dans le cadre des programmes de relèvement rapide.
- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme aux programmes de relèvement rapide dans l'intervention.
- Surveiller l'accès à l'assistance pour le relèvement rapide par les femmes, filles, hommes et garçons et développer des indicateurs conçus pour mesurer les évolutions pour ces groupes, selon les lacunes et les dynamiques évaluées.

5 Évaluation et examen opérationnel par des pairs concernant le genre

- Examiner les plans d'interventions et les projets au sein du secteur du relèvement rapide. Évaluer quelles femmes et filles et quels hommes et garçons ont été atteints de manière adéquate, lesquels ne l'ont pas été et pourquoi.
- Partager les bonnes pratiques en matière d'utilisation du marqueur politique égalité homme-femme et traiter les lacunes.

1 Évaluation et analyse des besoins

L'analyse par sexe a lieu lors de la phase d'évaluation et doit se poursuivre au long de la phase de suivi et d'évaluation avec les informations recueillies pendant le cycle du programme. L'outil d'analyse par sexe rapide de la section B (pages 32-38) fournit un guide étape par étape de la méthode pour réaliser une analyse par sexe à n'importe quelle étape d'une urgence.

Lors de la collecte d'informations pour le secteur du relèvement rapide, les questions de l'analyse doivent viser à comprendre l'impact de la crise sur les femmes, les filles, hommes et garçons. Des évaluations normalisées pour le relèvement rapide peuvent être adaptées pour renforcer l'accent sur le genre et les expériences, besoins, droits et risques particuliers pour les femmes, filles, hommes, garçons, LGBTI, personnes handicapées, différentes tranches d'âge, différentes ethnies et d'autres aspects de diversité. L'évaluation doit poser des questions sur les besoins, rôles et dynamiques des femmes, filles, hommes et garçons en lien avec le secteur du relèvement rapide et sa relation avec les autres dimensions de diversité (comme le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la caste ou la religion). Il convient de s'assurer que les évaluations respectent les bonnes pratiques et les normes principales sur la coordination, la participation des femmes, la prévention et l'atténuation des violences sexistes conformément au tableau des pages 154-155 sur les « approches et normes principales pour l'évaluation et l'analyse des besoins au sein de la programmation du relèvement rapide ».

Les données ventilées par sexe et par âge sont une composante clé de toute analyse par sexe. Elles sont primordiales à des fins de suivi et de mesure. Pour assurer l'efficacité, des données ventilées par sexe doivent être recueillies et analysées, afin de fournir des données pour la programmation. Dans les cas où la collecte de données ventilées par sexe et par âge est difficile, des estimations peuvent être fournies d'après les statistiques nationales et internationales, les données recueillies par d'autres acteurs humanitaires et de développement ou par le biais d'enquêtes sur de petits échantillons. Lorsque des données ventilées par sexe et par âge ne sont pas disponibles ou

très anciennes, il existe des méthodes pour les calculer (voir la section B, page 43). Pour le secteur du relèvement rapide, il est important de recueillir des données ventilées du nombre d'hommes et de femmes entre 0 et 5 ans, 6 et 11 ans, 12 et 17 ans, 18 et 25 ans, 26 et 39 ans, 40 et 59 ans et de plus de 60 ans pour bien comprendre le contexte local et les capacités de relèvement existantes. La disponibilité de données ventilées par sexe et par âge doit être assurée pour les indicateurs clés relatifs à l'activité, au chômage, à la représentation dans les mécanismes décisionnels, aux prestations reçues (équivalent monétaire), aux dommages et pertes du fait de la crise, etc. (vous trouverez plus d'informations sur les données ventilées par sexe et par âge au sein de la Section B aux pages 41-43). En plus d'utiliser des données ventilées par sexe et par âge, selon le contexte, il peut être important de ventiler les données selon d'autres facteurs de diversité comme le handicap, l'ethnicité, la langue et le niveau de revenus ou de formation.

Le tableau suivant résume les moments clés d'une intervention en cas d'urgence dans laquelle une analyse par sexe doit être réalisée, ainsi que les résultats concrets à fournir. Ils doivent être fournis au niveau du module (sous la responsabilité du directeur du module) et/ou de l'agence (sous la responsabilité du coordinateur de l'intervention en cas d'urgence).

OUTILS D'ÉVALUATION CLÉS :

- Module de relèvement rapide. Early Recovery Gender Marker Kit. 2010. <https://tinyurl.com/y8fxy6re>
- IASC. IASC Gender Marker Early Recovery Tip Sheet. 2016. <https://tinyurl.com/y9p2qnd5>

ACTIVITÉS CLÉS POUR UNE ANALYSE PAR SEXE AU COURS D'UNE INTERVENTION HUMANITAIRE

CALENDRIER	ACTIVITÉ	RÉSULTAT CONCRET
Préparation	Développer un instantané/un aperçu général en matière de genre pour le pays, examiner l'analyse par sexe préexistante des ONG, des pouvoirs publics et des agences des Nations Unies.	Instantané (6 pages) https://tinyurl.com/yowk3r7z Infographie
Première semaine d'une urgence	<p>Examen de l'instantané en matière de genre préparé avant l'urgence et modifié le cas échéant. Transmission à l'ensemble du personnel d'intervention d'urgence à des fins d'introduction.</p> <p>Identification des possibilités de coordination avec des organisations existantes qui travaillent sur les questions liées au genre.</p> <p>Réalisation d'une analyse par sexe rapide, qui peut être sectorielle ou plurisectorielle, intégrant les questions principales pour le secteur du relèvement rapide (des exemples sont disponibles dans la suite du présent chapitre). Réalisation d'une analyse rapide sectorielle ou plurisectorielle et consultation des organisations pertinentes pour le secteur.</p>	<p>Notes d'informations (2 pages) identifiant les points d'entrée stratégiques pour la liaison de la programmation humanitaire à la programmation existante en matière d'égalité des genres https://tinyurl.com/yao5d8vs</p> <p>Collecte de coordonnées des organisations travaillant sur les questions liées au genre dans le pays</p> <p>Rapport d'analyse par sexe rapide https://tinyurl.com/y9fx5r3s</p>
3 à 4 semaines après l'analyse rapide	Réalisation d'une analyse par sexe sectorielle , en adaptant les outils d'analyse des besoins existants et en utilisant les types de questions suggérées ci-après dans ce chapitre. Réalisation d'une analyse spécifique au genre des données recueillies dans l'évaluation des besoins.	Rapport d'analyse par sexe sectorielle https://tinyurl.com/y9xt5h4n

CALENDRIER

2 à 3 mois après le début de l'intervention d'urgence

ACTIVITÉ

Identification des possibilités d'une **analyse par sexe complète intégrée**, reposant sur les partenariats préexistants en matière de genre. Il faut s'assurer qu'il existe une référence qui recueille les données ventilées par sexe, l'accès à l'assistance, aux biens et aux ressources humanitaires et le niveau de participation politique. Analyse de l'impact de la crise, des modifications des modèles de propriété, du pouvoir décisionnel, de la production, de la reproduction et d'autres questions liées à ce secteur.

Utilisation des informations de l'analyse par sexe pour informer les cadres de planification, de suivi et d'évaluation, y compris les plans de suivi et évaluation, les états de référence et la surveillance suite à la distribution.

Réalisation d'une analyse de la spécialisation interne pour l'égalité des sexes du personnel (identification des besoins de formation, niveau de confiance pour promouvoir l'égalité des genres, connaissances, compétences identifiées en matière de genre).

RÉSULTAT CONCRET

Concrétisation des questions dans un questionnaire (potentiellement amélioré par les TIC).

Rapport d'évaluation par sexe complet
<https://tinyurl.com/ybyerydk>
 et
<https://tinyurl.com/ybsqzvjz>

Ajouts aux documents de présentation, de suivi et liés à l'évaluation

Questionnaire d'une page

Rapport d'enquête

Plan de renforcement des capacités

6 mois après l'intervention (en supposant que c'est une intervention à grande échelle avec un calendrier d'un an)

Réalisation d'un audit/examen en matière de genre concernant l'utilisation de l'analyse par sexe au sein du programme, des campagnes et des pratiques internes par l'intervention humanitaire.

Ce rapport permettra d'élaborer un examen d'apprentissage pour l'égalité des genres à la moitié de l'intervention.

Rapport d'examen d'égalité des genres avec un résumé analytique, des conclusions et des recommandations clés.

1 an ou plus après l'intervention humanitaire

Réalisation d'un examen des résultats de l'intervention en examinant les performances de l'intervention sur la programmation pour l'égalité des genres. Il convient d'intégrer ce poste au budget au début de l'intervention. Ce rapport doit être transmis dans l'atelier d'évaluation de l'intervention et publié.

Évaluation des résultats en matière d'égalité des genres avec un résumé analytique, des conclusions et des recommandations clés.
<https://tinyurl.com/p5rqgut>

Les sources d'une analyse par sexe comprennent les données de recensement, les enquêtes démographiques et de santé, les rapports d'analyse par sexe, les rapports d'évaluation humanitaires, les rapports des secteurs de la protection et des violences sexistes, ainsi que les profils de genre des pays, comme ceux créés par le PNUD, le DRC et d'autres. Ces éléments doivent être complétés par une collecte des données participative provenant de toutes les parties touchées par la crise et/ou concernées par le programme, notamment via des enquêtes, des entretiens, des discussions communautaires, des discussions de groupe, des transects et des narrations.

L'ANALYSE PAR SEXE POUR LE RELÈVEMENT RAPIDE DOIT ÉVALUER :

- **Démographie.** Quel était le profil démographique de la population ventilé par sexe et âge *avant la crise* ? Et qu'est-ce qui a changé depuis la crise ou le début du programme ? Examiner le nombre de ménages et la taille moyenne des familles, le nombre de familles monoparentales et de ménages dirigés par un enfant par sexe et par âge, le nombre de personnes avec des besoins spécifiques par sexe et par âge, le nombre de femmes enceintes et allaitantes. Existe-t-il des structures familiales polygames ? Existe-t-il des minorités ethniques ?
- **Rôles des genres.** Quels étaient les rôles des femmes, filles, hommes et garçons avant la crise ? Comment les rôles des femmes, filles, hommes et garçons ont-ils évolué depuis le début de la crise ? Quels sont les nouveaux rôles des femmes, filles, hommes et garçons et comment interagissent-ils ? Combien de temps ces rôles nécessitent-ils ?
- **Structures décisionnelles.** Quelles structures la communauté utilisait-elle pour prendre des décisions avant la crise et qu'en est-il à présent ? Qui participe aux espaces de prise de décision ? Les voix des femmes et des hommes ont-elles la même portée ? Comment les adolescents participent-ils ? Tous les LGBTI ont-ils accès à ces structures ?
- **Protection.** À quels risques liés à la protection les groupes spécifiques de femmes, filles, hommes et garçons étaient-ils confrontés avant la crise ? Quelles sont les informations disponibles sur les risques liés à la protection depuis le début de la crise ou du programme ? Quelle est l'incidence des cadres juridiques sur l'égalité des genres, les besoins de protection et l'accès à la justice ?
- **Besoins, capacités et aspirations par genre.** Quels sont les besoins, capacités et aspirations en matière de relèvement rapide des femmes, filles, hommes et garçons de la population touchée et/ou du programme ? Cela devrait inclure une évaluation des opportunités économiques antérieures et des barrières à un emploi formel ou aux ressources comme des terrains, ainsi que la capacité des personnes à participer aux processus politiques, y compris la consolidation de la paix.

QUESTIONS POSSIBLES POUR UNE ANALYSE PAR SEXE SPÉCIFIQUE AU RELÈVEMENT RAPIDE :

- Comment la crise touche-t-elle les femmes et les hommes des différents groupes d'âge en matière d'accès aux marchés, à un travail rémunéré et à une formation professionnelle ? Quelle a été l'incidence de la crise sur l'accès aux soins de santé et aux services alimentaires et de carburant ? Quelle a été son incidence sur les possibilités de leadership des femmes et des hommes au sein des réseaux culturels, communautaires et sociaux et de la gouvernance locale ?
- Quelles sont les inquiétudes des femmes, filles, hommes et garçons concernant la reconstruction de leurs vies ? Quels sont les mécanismes pour faire face utilisés par les femmes, filles, hommes et garçons ?
- Quelles mesures sont utilisées pour s'assurer qu'un nombre équitable de femmes et d'hommes ont un accès total aux activités de relèvement rapide ?
- Les normes culturelles permettent-elles aux femmes et hommes de participer équitablement dans la prise de décisions sur les questions liées aux habitations et aux communautés ?
- Certaines barrières empêchent-elles les femmes, filles, garçons et hommes d'accéder : au relèvement de la subsistance et des revenus, aux services sociaux, à la réintégration, à un abri, à des terres et à la propriété ? Les coutumes et la législation relatives au travail, aux terres, à la propriété et à l'héritage fournissent-elles des droits similaires aux femmes et aux hommes ? Que pourrait-on faire pour s'assurer qu'ils peuvent avoir une participation pertinente à la gouvernance locale et aux efforts de relèvement durable au sein de leurs communautés ?
- Quels sont la capacité et le niveau d'engagement des pouvoirs publics pour améliorer l'égalité des genres ?
- Quel est le niveau d'expertise en matière d'égalité des genres et de programmation tenant compte des disparités entre les sexes existant au sein de la société civile ? Comment pouvons-nous en tirer parti ou en quoi cela peut-il renforcer la programmation de relèvement rapide ?



APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR L'ÉVALUATION ET L'ANALYSE DES BESOINS AU SEIN DE LA PROGRAMMATION DE RELÈVEMENT RAPIDE

Coordination

BONNE PRATIQUE

- » Il convient de collaborer avec les organisations LGBTI et pour les droits des femmes, ainsi qu'avec les groupes sur le genre interorganisations/intersectoriels (s'ils existent) pour comprendre les approches et les solutions utilisées par d'autres organismes pour assurer une programmation de relèvement rapide prenant en compte l'égalité des genres.

ÊTRE CONSCIENT

- » Être conscient des partis pris potentiels dans la collecte et l'analyse des informations. Par exemple, si aucune femme n'a été consultée, les priorités identifiées ne reflètent pas les besoins et les priorités de l'ensemble de la communauté.

Participation

BONNE PRATIQUE

- » Il faut assurer un équilibre entre le nombre de femmes et d'hommes au sein de l'équipe d'évaluation de relèvement rapide pour garantir l'accès aux femmes, filles, hommes et garçons. Lorsque cela est possible, inclure un spécialiste des questions liées au genre et de la protection/violence sexiste dans l'équipe.
- » Il faut rechercher l'expertise ou une formation particulière auprès des groupes LGBTI locaux lorsque cela est possible pour informer l'analyse des besoins particuliers de ces groupes en matière de relèvement rapide.
- » Une évaluation participative avec des femmes, des filles, des hommes et des garçons doit être réalisée. Il convient d'organiser des discussions de groupe distinctes et de faire correspondre le sexe du personnel humanitaire à celui des bénéficiaires consultés, afin de mieux identifier leurs capacités et priorités. Cette approche permet de mieux comprendre les bénéficiaires consultés, afin de mieux identifier leurs besoins, capacités et priorités en matière de relèvement rapide.
- » Il faut adopter des approches reposant sur la communauté reposant sur les structures communautaires existantes afin de motiver les femmes, filles, hommes et garçons à participer à l'intervention.
- » Un accès à une crèche doit être assuré pour permettre la participation des femmes et des filles, qui sont généralement responsables de prendre soin des enfants, pendant la totalité du cycle du programme.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut assurer la publicité des réunions par le biais de supports accessibles pour les personnes handicapées, avec des lacunes d'alphabetisation et provenant de minorités linguistiques. Des traducteurs et des traductrices doivent être utilisés pour assister les bénéficiaires.
- » Il convient de faire attention aux barrières et engagements (prise en charge des enfants, risque de réaction violente, facilité de déplacement, interdiction publique visant la population LGBTI déclarée dans certaines cultures, etc.) qui peuvent empêcher la participation en toute sécurité des femmes, filles et membres de la communauté LGBTI dans les forums communautaires.
- » Lorsque les femmes, les filles, les hommes et les garçons participent à des groupes mixtes, il convient de traiter toute barrière provenant de normes liées au genre, notamment la prévalence des opinions masculines.
- » Il faut s'assurer que les espaces de rencontre sont sécurisés et accessibles à tous. Lorsque les femmes ne peuvent pas s'exprimer, il convient de chercher d'autres moyens d'obtenir leurs opinions et leurs commentaires.
- » Dans certains contextes, il peut être nécessaire de négocier avec des responsables locaux avant de parler à des femmes de la communauté, afin d'éviter toute réaction violente.

Prévention et atténuation des violences sexistes

BONNE PRATIQUE

- » Ce guide doit être utilisé avec les directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC.
- » Il convient de former le personnel sur l'orientation vers des services de lutte contre la violence sexiste.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas recueillir d'informations sur des incidents de violences sexistes spécifiques ou des taux de prévalence sans assistance de spécialistes en matière de violences sexistes.
- » Il faut faire attention à ne pas trop creuser des sujets sensibles d'un point de vue culturels ou tabous (comme l'égalité des genres, la santé reproductive, les normes et comportements sexuels, etc.), sauf si des experts en la matière font partie de l'équipe d'évaluation. Il faut toujours être conscient des directives éthiques en matière de recherche sociale lorsque vous recueillez des informations provenant de groupes vulnérables ou autres.

Assistance adaptée au genre

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'identifier les groupes ayant le plus besoin de soutien au relèvement rapide, ventilés par sexe et par âge.
- » Il faut évaluer les barrières à un accès équitable aux services/programmes de relèvement rapide, ventilées par sexe et par âge, ainsi que d'autres facteurs de diversité.

ÊTRE CONSCIENT

- » Afin d'identifier les besoins distincts des femmes, filles, hommes et garçons, il convient d'être conscient des barrières potentielles à leur participation à l'évaluation des besoins (voir la section participation de la page précédente pour obtenir des conseils à ce sujet).

Approche transformative

BONNE PRATIQUE

- » Il faut identifier des possibilités de récuser les inégalités structurelles entre les femmes et les hommes, et de promouvoir une direction par des femmes au sein des programmes de relèvement rapide.
- » Il convient d'investir dans des actions ciblées visant à promouvoir la direction féminine, les droits des LGBTI et la réduction des violences sexistes.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut s'assurer que tout effet négatif des actions au sein du programme de relèvement rapide qui récuse les normes liées au genre est analysé pour son atténuation et pour garantir que le programme respecte le principe de ne pas nuire (voir la section B à la page 86 pour plus d'informations au sujet de ce concept).

2 Planification stratégique

Une fois les besoins et vulnérabilités de tous les membres de la population affectée par la crise identifiés, pendant la phase d'évaluation et d'analyse des besoins du cycle des programmes d'action humanitaire, ces données et informations peuvent être utilisées pour assurer la planification stratégique de l'intervention visant à y répondre.

À l'aide des informations et données recueillies par le biais du processus d'analyse par sexe, le planificateur du programme peut établir un lien logique et démontrable entre les activités du programme et leurs résultats attendus pendant la phase de relèvement rapide, ce qui permet de s'assurer que les besoins identifiés sont traités. Ces informations doivent être développées dans le cadre basé sur les résultats, qui sera la base du suivi et de l'évaluation à un moment ultérieur du cycle du programme.

La planification stratégique doit également prendre en compte les approches clés décrites dans la phase de cycle de programme précédente (évaluation et analyse des besoins) en matière de coordination, participation, prévention et atténuation des violences sexistes, et approche transformative. Si ces éléments ont été pris en compte de façon adéquate au cours de cette phase, avec

l'analyse par sexe, la planification devrait reposer sur des informations adéquates. Les marqueurs politiques égalité homme-femme doivent également être appliqués au cours de cette phase (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations).

Lors de l'étape de planification stratégique, des **indicateurs** doivent être développés pour mesurer le changement pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons.

Il convient d'utiliser des indicateurs selon l'âge et le genre pour évaluer si les besoins de tous les groupes sont satisfaits. Les éléments suivants doivent être vérifiés : résultats attendus, fourniture d'une assistance de qualité concernant les besoins par genre, suivi des taux d'accès aux services, satisfaction concernant l'assistance fournie, utilisation des installations et évolutions liées à l'assistance, en précisant les populations concernées et le calendrier. Il convient de comparer les différents taux selon le sexe et l'âge des participants.

Le tableau suivant présente des exemples de développement des objectifs, résultats et activités avec des indicateurs associés, qui résultent de l'analyse par sexe.

Bonne pratique

D'après une étude de la Banque mondiale à la Sierra Leone, les efforts immédiats suite au conflit pour redresser le secteur de l'agriculture ont été mis à mal par l'utilisation d'une approche par ménage, car l'intervention reposait sur les besoins exprimés par les chefs de famille, qui étaient souvent des hommes. Étant donné que les femmes et les hommes cultivent différentes cultures et qu'ils ont donc besoin d'outils et de graines différents, CARE a par la suite fourni des graines à tous les adultes, et plus par le biais des chefs de famille. Cette approche a permis aux femmes d'obtenir des graines d'arachides (cultivées par les femmes à la Sierra Leone), ce qui a amélioré le potentiel d'autonomisation, étant donné qu'elles sont généralement l'objet d'échanges à petite échelle.

SOURCE : GUIDE SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES DE L'IASC. FEMMES, FILLES, GARÇONS ET HOMMES – DES BESOINS DIFFÉRENTS, DES CHANGES ÉGALES, GUIDE POUR L'INTÉGRATION DE L'ÉGALITÉ DES SEXES DANS L'ACTION HUMANITAIRE 2008. GENDER AND LIVELIHOODS IN EMERGENCIES SECTION, P 2 [HTTPS://TINYURL.COM/YBOLHBD6](https://tinyurl.com/ybolhbd6)



QUESTIONS DE L'ANALYSE PAR SEXE	PROBLÈMES IDENTIFIÉS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
Comment la crise touche-t-elle les femmes et les hommes des différents groupes d'âge en matière d'accès aux marchés, à un travail rémunéré et à une formation professionnelle ?	<p>Les femmes ont un accès limité aux activités professionnelles et assument une plus grande responsabilité en matière de prise en charge des enfants.</p> <p>Les filles plus âgées sont susceptibles d'être soumises à un mariage précoce plutôt que de participer à des interventions qui soutiennent la génération de revenus.</p>	<i>Quel objectif spécifique cette opération doit-elle remplir ?</i>	<i>Indicateurs montrant clairement la réalisation de l'objectif spécifique de l'opération</i>
Les femmes ont-elles conscience de leurs droits de propriété, à travailler et à gagner et dépenser leur propre salaire ?	<p>Certains hommes essaient parfois de convaincre les femmes qu'elles n'ont pas de droit de propriété, de travailler ou de générer/dépenser des revenus.</p>	<p>Les femmes et les filles plus âgées sont autonomisées grâce à des compétences d'employabilité pour intégrer le marché du travail.</p> <p>Augmentation du nombre de femmes qui intègrent le marché du travail grâce aux activités d'emploi d'urgence ou la mise à disposition d'une garderie.</p> <p>Baisse des taux de mariage précoce parmi les filles.</p>	<p>Pourcentage de femmes et filles plus âgées avec des compétences et des connaissances améliorées.</p> <p>Pourcentage de femmes et filles plus âgées ayant signalé se sentir autonomisées pour intégrer le marché du travail.</p> <p>Nombre et pourcentage de femmes et de filles plus âgées qui ont signalé avoir intégré le marché du travail suite à la mise à disposition d'une garderie.</p> <p>Une baisse du taux de mariages précoces est signalée.</p>
Quelles mesures sont proposées pour assurer qu'un nombre équitable de femmes et d'hommes peuvent accéder intégralement aux activités de relèvement rapide ?	<p>Les femmes sont exclues des processus de consolidation de la paix et des structures de gouvernance locales.</p>	<p>Participation des femmes aux activités rémunératrices et accès aux ressources économiques.</p> <p>Participation et leadership pertinents des femmes au sein des processus de consolidation de la paix et de la structure de gouvernance locale.</p>	<p>Pourcentage de femmes participant à des activités rémunératrices ayant signalé avoir accès à des ressources économiques.</p> <p>Augmentation d'au moins 5 % de la participation et du leadership des femmes à la consolidation de la paix.</p> <p>Pourcentage de dirigeantes représentées au sein des structures de gouvernance locales.</p>
Quelles mesures doivent être incluses pour garantir un accès complet aux activités de relèvement rapide pour les LGBTI ?	<p>Certains LGBTI sont stigmatisés au sein de la communauté, ce qui limite leur capacité de relèvement.</p>	<p>Les LGBTI ont une participation pertinente et adéquate et un accès aux services de relèvement rapide.</p>	<p>Pourcentage de LGBTI signalant une participation pertinente et une satisfaction concernant les services de relèvement rapide.</p>

RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats de l'intervention qui permettront de réaliser l'objectif spécifique

Accès des femmes et filles plus âgées aux activités d'emploi d'urgence.

Un système de garde d'enfants est établi pour les femmes des communautés cibles.

Des activités de sensibilisation sur les désavantages et les risques sanitaires d'un mariage précoce sont organisées avec les hommes et les femmes au sein des communautés ciblées.

Augmentation de la sensibilisation des femmes concernant leur droit à posséder un terrain, à obtenir un salaire ou à se déplacer.

Augmentation de la participation et du leadership pertinents des femmes pour la consolidation de la paix.

Augmentation du leadership des femmes au sein des structures de gouvernance locales.

Accès renforcé des LGBTI aux services de relèvement rapide.

Réduction de la stigmatisation vécue par les LGBTI.

INDICATEURS DE RÉSULTATS ATTENDUS (INDICATEURS DE RÉSULTATS)

Indicateurs visant à mesurer le degré de réalisation du résultat attendu par l'intervention

Nombre et pourcentage de femmes et de filles qui accèdent aux activités d'emploi d'urgence

Proportion de programmes d'emploi d'urgence fournissant une garde d'enfants

Pourcentage de femmes signalant pouvoir accéder aux activités d'emploi d'urgence grâce à la mise à disposition d'une garderie

Femmes signalant (dans les discussions de groupe) être plus rassurées de laisser leurs enfants à la garderie

Membres de la communauté signalant (dans les discussions de groupe) être conscients des désavantages et des risques sanitaires des mariages précoces

Pourcentage et nombre de femmes participant aux campagnes de sensibilisation

Nombre de dirigeantes participant à la consolidation de la paix signalant que leurs décisions sont prises en compte

Nombre de structures de gouvernance locales avec des quotas établis sur la participation des femmes

Pourcentage de LGBTI signalant avoir eu accès aux services de relèvement rapide

Nombre de sessions de sensibilisation réalisées pour promouvoir les droits et la participation des LGBTI à l'intervention d'urgence

ACTIVITÉS DE PROGRAMMATION ADAPTÉES AU GENRE

Fourniture d'un accès à des activités d'emploi d'urgence aux femmes et hommes des groupes d'âge adéquats avec un quota convenu de 50 % de participation féminine.

Fourniture de services de garderie avec les activités d'emploi.

Sensibilisation aux désavantages et dommages d'un mariage précoce.

Réalisation de campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes en matière de travail, propriété, mobilité et de dépenser leurs revenus.

Fourniture de soutien pour la consolidation des capacités des dirigeantes et de leurs organisations pour renforcer leur leadership, améliorer la possibilité de participation et de leadership pertinents en matière de consolidation de la paix.

Réalisation de campagnes auprès des organisations de femmes pour renforcer la proportion de femmes au sein des structures de gouvernance locales en matière de consolidation de la paix.

Il faut travailler avec les groupes de LGBTI locaux pertinents pour identifier les points d'entrée afin de surmonter cette barrière à la participation (stigmatisation).

3 Mobilisation de ressources

Suite à la phase de planification stratégique et à la production d'un cadre développé à partir de l'évaluation et de l'analyse des besoins reposant sur des résultats (cadre logique), l'étape suivante de la phase de cycle de programme est la mobilisation des ressources.

Les mesures clés pour assurer une mobilisation des ressources efficace comprennent notamment :

- Les acteurs humanitaires doivent assurer un soutien et un partenariat avec des donateurs pour mobiliser des fonds et traiter les lacunes liées à des besoins, priorités et capacités particuliers pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons.
- Afin de mobiliser les ressources autour des actions prioritaires, il convient de soutenir les modules pertinents par le biais d'informations et de messages clés sur les différents besoins des femmes, filles, hommes, garçons et d'autres groupes exclus sur les plans conçus pour y répondre.
- Il convient d'utiliser des **marqueurs politiques égalité homme-femme** pour évaluer l'efficacité de l'incorporation de l'égalité des genres par un programme dans la planification et la mise en œuvre, et de fournir des directives pour l'amélioration du processus. Il existe plusieurs marqueurs politiques égalité homme-femme distincts mais liés (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations).

Des exemples d'engagements, d'activités et d'indicateurs généralement recherchés par les donateurs sont disponibles dans les Conseils concernant les marqueurs politiques égalité homme-femme de l'IASC. Les engagements de la fiche de conseils de relèvement rapide comprennent :

- S'assurer que les femmes, filles, hommes et garçons participent de façon égale à toutes les étapes de conception, de mise en œuvre et de suivi du projet ;
- Il faut consulter les femmes et les filles séparément des hommes et des garçons ;
- Il faut concevoir les services de façon à répondre également aux besoins des femmes, filles, hommes et garçons, en garantissant qu'un nombre similaire de femmes et d'hommes participent et tirent parti des initiatives comme la protection sociale, le travail contre rémunération et les subsistances durables ;
- D'après l'analyse par sexe, il convient de s'assurer que les femmes, filles, hommes et garçons sont ciblés par des actions spécifiques le cas échéant, comme l'établissement d'une initiative de microcrédit pour les femmes ;
- Il faut analyser l'impact de la crise sur les femmes, les filles, hommes et garçons, y compris la division des tâches par genre, ainsi que les besoins et capacités des femmes et des hommes ;
- Il convient de s'assurer que des programmes d'éducation et de formation professionnelle formels et informels sont accessibles et traitent des besoins des femmes et des hommes, ainsi que des adolescents et adolescentes sur une base d'égalité.

4 Mise en œuvre et suivi

Une fois les ressources mobilisées, l'étape suivante de la phase du cycle de programme est la mise en œuvre et le suivi du programme.

Mise en œuvre

Afin de s'assurer que les programmes de relèvement rapide intègrent l'égalité des genres dans leur ensemble, les actions principales suivantes doivent être prises en compte.

- Il convient d'adapter les activités des programmes aux besoins, capacités et priorités liés au relèvement rapide spécifiques de l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons.
- Les femmes, filles, hommes et garçons doivent être informés des ressources disponibles et des possibilités d'influencer le programme.
- Il convient de développer et d'entretenir des mécanismes de retour pour les femmes, filles, hommes et garçons dans le cadre des programmes de relèvement rapide. La capacité à accéder en toute sécurité à ces mécanismes peut être différente pour les femmes, filles, hommes et garçons de divers milieux et que, de ce fait, des mesures doivent être prises pour faciliter leur inclusion. D'autres facteurs de diversité comme la caste, l'âge et le handicap doivent également être pris en compte pour garantir l'accès à tous les aspects de la programmation de relèvement rapide.

Pour s'assurer que le programme respecte les bonnes pratiques, plusieurs normes clés liées à l'égalité des genres doivent être intégrées dans les étapes de planification, mise en œuvre et suivi. Ces normes sont liées aux domaines suivants (et sont présentées plus en détail dans le tableau ci-dessous).

- Coordination
- Participation
- Prévention et atténuation des violences sexistes
- Assistance adaptée au genre
- Approche transformative

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI AU SEIN DE LA PROGRAMMATION DE RELÈVEMENT RAPIDE

Coordination

BONNE PRATIQUE

- » Il faut identifier les groupes, réseaux et collectifs sociaux pour les droits des femmes (en particulier les réseaux informels de femmes, jeunes, personnes handicapées et membres de la communauté LGBTI) et soutenir leur participation dans la conception, la fourniture et le suivi du programme de relèvement rapide, et s'assurer qu'elles disposent d'un rôle de coordination.
- » Une coordination doit être assurée avec d'autres prestataires de services humanitaires pour garantir une inclusion des considérations liées au genre en matière de relèvement rapide sur l'ensemble des secteurs.
- » Une coordination avec le groupe de travail sur le genre au sein du pays doit être assurée le cas échéant.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il convient d'être conscient du fait que les expériences et les besoins de la communauté LGBTI peuvent être très différents : une coordination avec les groupes locaux représentant ces personnes est primordiale pour bien comprendre leurs besoins et les méthodes de conception d'une intervention.

Participation

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'assurer des processus de conception et de mise en œuvre représentatifs et participatifs, qui sont accessibles aux femmes, filles, hommes et garçons.
- » Il faut faire son possible pour que la moitié du personnel des programmes de relèvement rapide soit des femmes.
- » Il convient de s'assurer que les femmes, filles, hommes et garçons participent de façon pertinente aux programmes du secteur du relèvement rapide et peuvent fournir des retours confidentiels et accéder aux mécanismes de plainte en gérant des canaux de communication à double sens sûrs et accessibles.
- » Les femmes, filles, hommes et garçons doivent être en mesure de faire état de leurs inquiétudes dans un environnement ouvert et sûr, et, si nécessaire, pouvoir parler à un membre du personnel de relèvement rapide de sexe féminin.
- » Plusieurs femmes, filles, hommes et garçons doivent être consultés pour évaluer les conséquences positives et négatives potentielles de l'intervention dans son ensemble et d'activités spécifiques. Il faut inclure les personnes à mobilité réduite et leurs soignants dans les discussions.
- » Il convient d'agir de manière proactive pour informer les femmes des réunions, séances de formation et autres à venir et les soutenir en préparant les sujets bien en avance.
- » Un accès à une crèche doit être assuré pour permettre la participation des femmes et des filles, qui sont généralement responsables de prendre soin des enfants, pendant la totalité du cycle du programme de relèvement rapide.

Participation (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- » Il convient de s'assurer que les femmes soumises à des risques supérieurs disposent de mécanismes pour émettre leurs inquiétudes et participer à la prise de décisions, tout en garantissant la confidentialité de leur situation personnelle et sans les exposer à plus de dommages ou de traumatismes. Certains mécanismes, comme des lignes directes confidentielles hors de la communauté, sont plus efficaces.
- » Il faut éviter de placer les femmes dans des situations dans lesquelles la communauté répond uniquement aux attentes des acteurs externes et où il n'y a pas de véritable soutien sincère pour leur participation.
- » Il faut faire attention aux barrières et engagements (prise en charge des enfants, risque de réaction violente, stigmatisation des LGBTI, facilité de déplacement, etc.) qui peuvent empêcher la participation en toute sécurité des femmes, filles et membres de la communauté LGBTI dans les forums communautaires.
- » Lorsque les femmes, les filles, les hommes et les garçons participent à des groupes mixtes, il convient de traiter toute barrière provenant de normes liées au genre, notamment la prévalence des opinions masculines.
- » Il faut s'assurer que les espaces de rencontre sont sécurisés et accessibles à tous. Lorsque les femmes ne peuvent pas s'exprimer, il convient de chercher d'autres moyens d'obtenir leurs opinions et leurs commentaires.
- » Dans certains contextes, il peut être nécessaire de négocier avec des responsables locaux avant de parler à des femmes de la communauté, afin d'éviter toute réaction violente.

Prévention et atténuation des violences sexistes

BONNE PRATIQUE

- » Les directives fournies pour le secteur des abris, des installations et du relèvement pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC doivent être suivies.
- » Ne pas causer de dommages : il faut identifier les problèmes ou effets négatifs potentiels de façon précoce en consultant les femmes, les filles, les hommes et les garçons, à l'aide de mécanismes de plaintes, de contrôles ponctuels et, le cas échéant, de transects autour des points de distribution. Les mesures garantissant la sécurité, le respect, la confidentialité et l'absence de discrimination concernant les survivants et les personnes à risque sont des éléments primordiaux, qui doivent toujours être pris en compte. (Consulter les modifications de la section B à la page 88 pour obtenir plus d'informations à ce sujet.)
- » Il faut employer et conserver des femmes et d'autres groupes à risque dans votre personnel.
- » Le personnel doit être formé sur la procédure de l'organisation s'il reçoit des informations sur des cas potentiels de violences sexistes, ainsi que sur l'orientation vers des services d'orientation contre la violence sexiste.

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI AU SEIN DE LA PROGRAMMATION DE RELÈVEMENT RAPIDE (SUITE)

Prévention et atténuation des violences sexistes (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas partager de données qui peuvent être reliées à un groupe ou un individu, y compris les survivants de violences sexistes.
- » Il faut éviter d'isoler les survivants de violences sexistes : Il convient de parler avec les femmes, les filles et d'autres groupes à risque de manière générale, et pas explicitement, à propos de leurs propres expériences.
- » Il ne faut pas faire de suppositions sur les groupes touchés par les violences sexistes et ne pas supposer que les données signalées dans les rapports en matière de tendances et de violences sexistes représentent la prévalence et les tendances réelles sur la portée de la violence sexiste.
- » Il ne faut pas recueillir d'informations sur des incidents de violences sexistes spécifiques ou des taux de prévalence sans assistance de spécialistes en matière de violences sexistes.
- » L'environnement dans lequel est fournie l'assistance doit, autant que possible, être sûr pour les personnes concernées. Les personnes dans le besoin ne doivent pas être forcées à se rendre dans des zones dangereuses, ou à les traverser, pour obtenir une assistance.

Assistance adaptée au genre

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'utiliser et d'analyser les résultats et les données, ainsi que de les partager avec les acteurs pertinents, pour informer les priorités en matière d'intervention humanitaire et cibler les bonnes personnes.
- » Il faut évaluer l'ensemble de la programmation de relèvement rapide pour vous assurer que les considérations liées au genre sont toujours incluses.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas supposer que tous bénéficieront de façon égale de la programmation en matière de relèvement rapide. Il convient d'utiliser les divers besoins, rôles et dynamiques des femmes, filles, hommes et garçons (conformément à l'analyse par sexe) pour définir des actions spécifiques afin de traiter chaque besoin et de prendre en compte les options suggérées par les femmes, les filles, les hommes et les garçons.
- » Des mesures spéciales visant à faciliter l'accès des groupes vulnérables aux activités de relèvement rapide doivent être prises, tout en prenant en compte les conditions et comportements contextuels, sociaux et culturels. Ces mesures peuvent inclure la construction d'espaces sécurisés pour les personnes qui ont été victimes d'abus comme un viol ou un trafic, ou permettre l'accès aux personnes handicapées. Toutes les mesures de ce type doivent éviter la stigmatisation de ces groupes.

Approche transformative

BONNE PRATIQUE

- » Il faut récuser les inégalités structurelles. Il faut faire participer les hommes, en particulier les notables, en tant que champions pour la participation et le leadership des femmes aux activités de proximité concernant les problèmes liés au genre pour le relèvement rapide.
- » Il convient de soutenir la direction par des femmes au sein de tous les comités de relèvement rapide (y compris les comités de développement des villages et de cohésion sociale) et de convenir de quotas de représentation pour les femmes auprès de la communauté avant tout processus d'élection.
- » Il faut soutenir le leadership des femmes au sein des organismes décisionnels locaux et investir dans le développement des compétences des femmes en matière de direction.
- » Il convient de collaborer avec les notables (femmes et hommes) pour sensibiliser la communauté à la valeur de la participation des femmes au programme de relèvement rapide.
- » Il convient de faire participer les femmes, filles, hommes et garçons dans des rôles de genre non traditionnels aux activités de relèvement rapide.
- » Il faut soutenir les femmes pour leur permettre de renforcer leurs capacités et stratégies de négociation et les aider à devenir des modèles au sein de leurs communautés en collaborant avec elles et en les encourageant à assumer des rôles de direction au sein du programme de relèvement rapide.
- » Il faut aider à établir les groupes de femmes, filles et jeunes au sein de la communauté et leur permettre d'avoir des rôles de direction.

ÊTRE CONSCIENT

- » Tenter de faire évoluer une dynamique liée au genre bien ancrée dans la société peut entraîner des tensions. Il faut maintenir les lignes de communication ouvertes avec les bénéficiaires et s'assurer que des mesures sont établies pour éviter toute réaction violente.
- » Les réfugiés et déplacés masculins disposant de pouvoir se sentent souvent les plus menacés par des stratégies visant à donner du pouvoir aux femmes au sein de la communauté, étant donné qu'ils voient cela comme une remise en question directe de leurs propres pouvoirs et privilèges (aussi limités soient-ils).

Suivi

Le suivi des programmes de relèvement rapide doit mesurer l'accès à l'assistance de relèvement rapide par les femmes, filles, hommes et garçons de différents âges et sa qualité, ainsi que les évolutions liées aux besoins stratégiques des femmes. Les données du suivi doivent également montrer comment le programme de relèvement rapide a contribué à une participation pertinente et sensée, ainsi qu'à une approche transformatrice incluant la promotion de la direction par des femmes.

Les données ventilées par sexe et par âge sont une composante clé de toute analyse par sexe. Elles sont primordiales à des fins de suivi et de mesure. De plus, des **marqueurs politiques égalité homme-femme** doivent être utilisés à cette étape pour évaluer l'efficacité de l'incorporation de l'égalité des genres par un programme dans la planification et la mise en œuvre, et fournir des directives pour l'amélioration du processus (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations à ce sujet).

Le suivi du programme de relèvement rapide peut examiner par exemple le niveau de satisfaction des femmes, filles, hommes et garçons de différents âges concernant l'assistance fournie. Qu'est-ce qui a changé depuis la fourniture de l'assistance ? Tous les bénéficiaires ont-ils le même degré de satisfaction concernant

l'assistance au relèvement rapide spécifique ? Il convient d'assurer le suivi de l'accès aux services comme le nombre d'individus participant à des séances de formation professionnelle. Il faut assurer le suivi des indicateurs selon les questions soulevées (comme la proportion de propositions provenant de comités de femmes acceptées au sein des initiatives de relèvement rapide).

Il convient de vérifier que le programme de relèvement rapide respecte le principe de « Ne pas causer de dommages » (voir la section B à la page 88 pour obtenir plus d'informations sur ce concept) : cela inclut la réalisation de consultations continues auprès des femmes, filles, hommes et garçons et d'observations/ contrôles ponctuels pour identifier rapidement les problèmes ou effets négatifs potentiels (les latrines pour femmes se situent dans une zone sombre qui soumet les femmes et les filles à des risques accrus de violence, par exemple). Les mécanismes de retour dans le cadre du suivi sont également primordiaux (consulter la section B à la page 86 pour obtenir plus d'informations). Ces mesures permettent une identification précoce des effets négatifs du programme, afin de pouvoir les traiter en temps opportun, afin d'éviter les violences sexistes ou d'autres atteintes aux droits des femmes.

Bonne pratique

Le manuel de la WRC pour les humanitaires concernant la subsistance souligne un exemple, dans lequel une organisation a développé une puissante pompe d'irrigation pour améliorer l'agriculture. Cette pompe a permis aux producteurs d'irriguer leurs terres et de limiter leur dépendance aux cultures pluviales, permettant une deuxième culture hors-saison, ce qui a fortement augmenté leur rendement. Après avoir conçu et testé la pompe manuelle, l'organisation l'a vendue à des entrepreneurs. Pendant le suivi du produit, ils ont réalisé que la pompe d'irrigation fonctionnait bien, mais que cette technologie n'était pas adaptée aux femmes, car les pédales étaient trop hautes. La hauteur de ces pédales rendait l'utilisation difficile pour les femmes du fait de leurs longues robes. Cette erreur de conception faisait perdre aux femmes des opportunités primordiales d'amélioration de leur production et de leurs ventes. Suite au suivi, l'agence de développement a ajusté les pédales afin que les femmes puissent les utiliser.

WOMEN'S REFUGEE COMMISSION, 2009, DÉVELOPPER LES MOYENS D'EXISTENCE : MANUEL DE TERRAIN POUR LES PRATICIENS DANS LES CONTEXTES HUMANITAIRES, PAGE 216.

5 Évaluation et examen opérationnel par des pairs concernant le genre

L'objectif principal de l'examen opérationnel par des pairs et de l'étape d'évaluation est de fournir aux acteurs humanitaires les informations nécessaires pour gérer les programmes, afin de répondre efficacement et équitablement aux besoins et priorités spécifiques des femmes, filles, hommes et garçons touchés par la crise, tout en utilisant leurs capacités (voir la section B à la page 60 pour plus d'informations). L'évaluation est un processus qui aide à améliorer la programmation actuelle et future de relèvement rapide pour optimiser les résultats et les incidences, y compris l'analyse de la bonne intégration d'une approche transformative et si la direction par les femmes a été soutenue, en s'assurant que les besoins stratégiques et pratiques ont été traités.

Pour assurer des impacts centrés sur la population et adaptés aux genres, il est nécessaire d'examiner les méthodes et les processus, afin de déterminer de bonnes pratiques concernant la fourniture d'une assistance égale pour les femmes et les hommes. Les programmes doivent être examinés selon une participation égale des femmes, filles, hommes et garçons, ainsi que leur accès aux services, du début de la planification à la mise en œuvre du programme. Il est nécessaire d'évaluer les lacunes de programmation, en se concentrant sur les femmes, filles, hommes et garçons qui n'ont pas été convenablement atteints par le programme de relèvement rapide. L'utilisation de marqueurs politiques égalité homme-femme aide à identifier les lacunes, afin d'améliorer la programmation et l'intervention.

NORMES ET APPROCHES CLÉS

1. Global Cluster for Early Recovery. *Guidance Note on Inter-Cluster Early Recovery*. 2016. <https://tinyurl.com/ydd2cvbl>

RESSOURCES CLÉS

1. Women's Refugee Commission. *Développer les moyens d'existence : Manuel de terrain pour les praticiens dans les contextes humanitaires*. 2009. <https://tinyurl.com/y9psc4fq>

Éducation



Ce chapitre explique comment intégrer l'égalité des genres dans l'éducation au sein des interventions d'urgence et de la programmation du relèvement. Vous pouvez trouver des informations sur l'importance de l'inclusion de l'égalité des genres dans la programmation de l'éducation en situation d'urgence, ainsi que des normes et ressources principales pour mémoire.

Ce chapitre commence par une liste de vérification générale expliquant les actions principales devant être menées à bien à chaque étape du cycle de programme d'action humanitaire pour un programme d'éducation. Après cette liste de vérification, vous trouverez plus de détails sur la réalisation d'une programmation pour l'égalité des genres dans chaque phase du cycle des programmes d'action humanitaire. Cela inclut des informations

pratiques sur la réalisation d'une analyse par sexe et son utilisation de la conception à la mise en œuvre, le suivi et l'examen, ainsi que l'incorporation des approches clés en matière de coordination, participation, prévention et atténuation des violences sexistes, assistance adaptée au genre et une approche transformative de chaque phase. Des exemples pertinents provenant de ce domaine sont utilisés pour fournir des illustrations concrètes.

Pourquoi est-il important d'intégrer l'égalité des genres dans la programmation de l'éducation ?

Les crises humanitaires limitent significativement l'accès à l'éducation et aux possibilités et entraînent l'apparition de menaces et vulnérabilités spécifiques pour les filles et les garçons, de différents âges et milieux. Elles prennent la forme de ces menaces directes et indirectes :

Directes :

- Institutionnelles : attaques ciblées, dommages collatéraux ;
- Communautaires : déplacement ;
- Individuelles : violences sexistes liées à l'école, recrutement forcé.

Indirectes :

- Normes sociales discriminantes exacerbées pendant les crises ;
- Coûts d'opportunité renforcés pour l'éducation des filles ;
- Mariage et grossesse précoces ;
- Vulnérabilité des filles handicapées.²¹

L'éducation est l'un des points d'entrée pour promouvoir l'égalité des genres. Les modifications des rôles et responsabilités liés au genre souvent observées pendant les crises et par la suite présentent une opportunité de définir de nouveaux précédents pour l'égalité des genres et l'éducation est un canal primordial. L'éducation peut fournir les compétences nécessaires pour que les filles contribuent à la croissance économique, au relèvement et au maintien de la paix et de la stabilité. L'éducation peut donc être un point d'entrée clé pour la promotion de l'égalité des genres, de la paix et de la stabilité, étant donné que ces questions sont liées.

Une éducation de qualité fournit une protection physique, psychologique et cognitive qui développe des compétences vitales et contribue directement à la stabilité économique, sociale et politique des pays. L'intégration efficace de mesures pour l'égalité des genres au sein de la programmation de l'éducation permet de remplir les objectifs suivants :²²

- **Fourniture d'environnements de formation intégrant le genre et à égalité d'accès.** L'identification des barrières pour les femmes, filles, hommes et garçons à l'accès à l'éducation en situation d'urgence (par le biais d'une évaluation des besoins participative qui analyse les menaces directes et indirectes en matière d'accès à l'éducation) est primordiale pour garantir que la programmation fournit un accès égal aux femmes, filles, hommes et garçons. Les barrières peuvent inclure un manque d'équilibre entre les genres au sein du personnel enseignant qui empêche les filles de participer aux classes (si le personnel enseignant est exclusivement masculin) ou un manque de modèles et de motivation pour les garçons (lorsque le personnel enseignant est exclusivement féminin). L'identification de stratégies pour surmonter ces barrières entraînera une programmation de l'éducation plus équitable pendant la situation d'urgence. S'assurer que les filles et les garçons ont accès à des activités éducatives immédiatement après une urgence leur fournit une routine, ainsi qu'un environnement stable et protecteur. Pour garantir cet accès, il est nécessaire de comprendre leurs besoins de protection spécifiques. Les installations doivent également être prises en compte pour réaliser cet objectif, en gardant à l'esprit les besoins spécifiques des femmes, filles, hommes et garçons, ainsi que d'autres groupes minoritaires, comme les LGBTI ou les personnes handicapées.
- **Fourniture d'un enseignement et d'un apprentissage tenant compte des disparités entre les genres.** Pour réaliser cet objectif, le programme doit promouvoir l'égalité des genres. Les domaines pouvant avoir un impact particulier sont l'éducation en matière de droits des personnes, la préparation à la vie active, l'éducation sexuelle et la formation professionnelle. Du matériel didactique tenant compte des disparités entre les genres doit être conçu, mais si cela n'est pas possible dans les situations d'urgence, la formation du personnel pour récuser les stéréotypes liés au genre au sein du matériel didactique existant peut promouvoir l'égalité des genres. La formation des enseignants et le contenu doivent inclure le genre dans les processus d'instruction et d'apprentissage. La modification de l'éducation pour traiter les besoins des femmes, filles, hommes et garçons améliore la qualité de l'éducation dans son ensemble.

-
- **Fourniture de politiques tenant compte des disparités entre les genres pour les enseignants et le personnel éducatif.** Les politiques de recrutement et de sélection doivent viser l'égalité des genres, étant donné que dans certains contextes, il y a plus d'enseignants ou d'enseignantes. Des mesures spéciales peuvent être nécessaires pour atteindre un équilibre, en tenant compte du motif du déséquilibre, qui devrait être trouvé par l'analyse par sexe.
 - **Fourniture d'une politique éducative tenant compte des disparités entre les genres.** Au cours d'une urgence, il est possible de plaider sur les questions de genre auprès du système éducatif. Les urgences peuvent représenter une « période favorable » pour plaider en faveur de changements pour améliorer l'intégration du genre dans les politiques pour l'éducation en situation d'urgence ou les politiques d'éducation à plus long terme.

Intégration de l'égalité des genres et de l'éducation dans le cycle de programme d'action humanitaire

Cette section présente les actions devant être réalisées par les acteurs humanitaires de première ligne du secteur de l'éducation, comme les organismes des Nations Unies, les ONG locales et internationales, ainsi que les organismes publics, pour promouvoir l'égalité des genres lors de chaque étape du cycle de programme d'action humanitaire.



ACTIONS PRINCIPALES POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION DE L'ÉDUCATION POUR CHAQUE ÉTAPE DU CYCLE DE PROGRAMME D'ACTION HUMANITAIRE

1 Évaluation et analyse des besoins

- Recueillir et analyser des données ventilées par sexe, âge et handicap concernant les besoins, priorités, rôles et capacités en matière d'éducation.
- Mener une analyse par sexe dans le cadre des évaluations des besoins et analyser les résultats liés aux menaces/barrières spécifiques pour les filles, garçons, femmes et hommes en matière d'éducation sûre et de qualité du fait de la crise.

2 Planification stratégique

- Identifier les points d'entrée pour traiter les barrières spécifiques à une éducation sûre et de qualité pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons, en utilisant les résultats de l'analyse par sexe et d'autres données de préparation.
- Garantir un lien démontrable et logique entre les besoins propres à chacun des sexes identifiés pour le secteur de l'éducation, les activités des programmes et les extrants suivis.
- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme à la conception des programmes d'éducation dans l'intervention.

3 Mobilisation de ressources

- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme aux programmes d'éducation dans l'intervention.
- Inclure des informations et les messages principaux sur le genre et le secteur de l'éducation au sein des situations humanitaires dans les rapports d'évaluation initiaux pour influencer les priorités de financement.
- Effectuer régulièrement des rapports aux donateurs sur les lacunes en matière de ressources concernant le genre au sein du secteur de l'éducation.

4 Mise en œuvre et suivi

- Mettre en œuvre des programmes d'éducation qui intègrent des mesures pour lutter contre les menaces et barrières contre la promotion de l'égalité entre les genres et informer les femmes, filles, hommes et garçons des ressources disponibles et des possibilités d'influencer le projet.
- Développer et entretenir des mécanismes de retour pour les femmes, filles, hommes et garçons dans le cadre des projets d'éducation.
- Assurer le suivi de la qualité de l'éducation, ainsi que des services et installations liés à l'éducation.
- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme aux programmes d'éducation dans l'intervention.
- Surveiller l'accès à l'assistance, la rétention et la réalisation de l'éducation par les femmes, filles, hommes et garçons et développer des indicateurs conçus pour mesurer les évolutions pour ces groupes, selon les lacunes et les dynamiques évaluées.

5 Évaluation et examen opérationnel par des pairs concernant le genre

- Examiner les projets au sein du secteur de l'éducation et les plans d'interventions pour l'éducation. Évaluer quels femmes et filles, hommes et garçons ont été atteints de manière adéquate, lesquels ne l'ont pas été et pourquoi.
- Partager les bonnes pratiques en matière d'utilisation du marqueur politique égalité homme-femme et traiter les lacunes.

1 Évaluation et analyse des besoins

L'analyse par sexe a lieu lors de la phase d'évaluation et doit se poursuivre au long de la phase de suivi et d'évaluation avec les informations recueillies pendant le cycle du programme. L'outil d'analyse par sexe rapide de la section B (pages 32-38) fournit un guide étape par étape de la méthode pour réaliser une analyse par sexe à n'importe quelle étape d'une urgence.

Lors de la collecte d'informations pour le secteur de l'éducation, les questions de l'analyse doivent viser à comprendre l'impact de la crise sur les femmes, les filles, hommes et garçons. Des évaluations normalisées pour l'éducation peuvent être adaptées pour renforcer l'accès sur le genre et les expériences, besoins, rôles, droits et risques particuliers pour les femmes, filles, hommes, garçons, LGBTI, personnes handicapées, différentes tranches d'âge, différentes ethnies et d'autres aspects de diversité. L'évaluation doit poser des questions sur les besoins, rôles et dynamiques des femmes, filles, hommes et garçons en lien avec le secteur de l'éducation et sa relation avec les autres dimensions de diversité (comme le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la caste ou la religion) pour des questions comme l'accès, la disponibilité, la rétention, la réalisation, la qualité et la sécurité au sein des écoles et aux alentours du fait de la crise. Il convient de s'assurer que les évaluations respectent les bonnes pratiques et les normes principales sur la coordination, la participation des femmes, la prévention et l'atténuation des violences sexistes conformément au tableau du présent chapitre sur les « approches et normes principales pour l'évaluation et l'analyse des besoins au sein de la programmation de l'éducation » dans cette section.

Les données ventilées par sexe et par âge sont une composante clé de toute analyse par sexe. Elles sont primordiales à des fins de suivi et de mesure. Pour assurer l'efficacité, des données ventilées par sexe doivent être recueillies et analysées, afin de fournir des données pour la programmation. Dans les cas où la collecte de données ventilées par sexe et par âge est difficile, des estimations peuvent être fournies d'après les statistiques nationales et internationales, les données recueillies par d'autres

acteurs humanitaires et de développement ou par le biais d'enquêtes sur de petits échantillons. Lorsque des données ventilées par sexe et par âge ne sont pas disponibles ou très anciennes, il existe des méthodes pour les calculer (voir la section B, page 43). Pour le secteur de l'éducation, les données ventilées par sexe et par âge identifient des défis et menaces spécifiques, ainsi que des ressources disponibles, comme les organisations centrées sur le genre et le nombre d'enseignants et d'enseignantes. La collecte de données ventilées par sexe et par âge peut également aider à traiter les lacunes au sein des données recueillies pendant les entretiens et faire apparaître des corrélations entre la présence à l'école et certaines conditions, en recueillant des données par le biais de feuilles de présence ou de listes d'inscription pour les filles et les garçons par exemple. (Plus d'informations sur les données sont disponibles à la Section B, pages 41-43). Les sources spécifiques au domaine de l'éducation comprennent les données ventilées par sexe pour les niveaux primaires et secondaires, y compris les taux de réalisation, ainsi que des données ventilées par sexe et lieu de résidence urbain ou rural. En plus d'utiliser des données ventilées par sexe et par âge, selon le contexte, il peut être important de ventiler les données selon d'autres facteurs de diversité comme le handicap, l'ethnicité, la langue et le niveau de revenus ou de formation.

Le tableau suivant résume les moments clés d'une intervention en cas d'urgence dans laquelle une analyse par sexe doit être réalisée, ainsi que les résultats concrets à fournir. Ils doivent être fournis au niveau du module (sous la responsabilité du directeur du module) et/ou de l'agence (sous la responsabilité du coordinateur de l'intervention en cas d'urgence).

OUTILS D'ÉVALUATION CLÉS :

- Global Education Cluster. *Joint Needs Assessment Toolkit for Education in Emergencies*. 2010. <https://tinyurl.com/yax3gugs>

АААА СҮМ

ЕРӨНХИЙ БОТОРСРОЛЫН СУМБАЗАР



ACTIVITÉS CLÉS POUR UNE ANALYSE PAR SEXE AU COURS D'UNE INTERVENTION HUMANITAIRE

CALENDRIER	ACTIVITÉ	RÉSULTAT CONCRET
Préparation	Développer un instantané/un aperçu général en matière de genre pour le pays, examiner l'analyse par sexe préexistante des ONG, des pouvoirs publics et des agences des Nations Unies.	Instantané (6 pages) https://tinyurl.com/yao5d8vs Infographie
Première semaine d'une urgence	<p>Examen de l'instantané en matière de genre préparé avant l'urgence et modifié le cas échéant. Transmission à l'ensemble du personnel d'intervention d'urgence à des fins d'introduction.</p> <p>Identification des possibilités de coordination avec des organisations existantes qui travaillent sur les questions liées au genre.</p> <p>Réalisation d'une analyse par sexe rapide, qui peut être sectorielle ou plurisectorielle, intégrant les questions principales pour le secteur de l'éducation (des exemples sont disponibles dans la suite du présent chapitre).</p> <p>Réalisation d'une analyse rapide sectorielle ou plurisectorielle et consultation des organisations pertinentes pour le secteur.</p>	<p>Notes d'informations (2 pages) identifiant les points d'entrée stratégiques pour la liaison de la programmation humanitaire à la programmation existante en matière d'égalité des genres https://tinyurl.com/yao5d8vs</p> <p>Collecte de coordonnées des organisations travaillant sur les questions liées au genre dans le pays</p> <p>Rapport d'analyse par sexe rapide https://tinyurl.com/y9fx5r3s</p>
3 à 4 semaines après l'analyse rapide	Réalisation d'une analyse par sexe sectorielle , en adaptant les outils d'analyse des besoins existants et en utilisant les types de questions suggérées ci-après dans ce chapitre. Réalisation d'une analyse spécifique au genre des données recueillies dans l'évaluation des besoins.	Rapport d'analyse par sexe sectorielle https://tinyurl.com/y9xt5h4n

CALENDRIER

**2 à 3 mois
après le début
de l'intervention
d'urgence**

**6 mois après
l'intervention (en
supposant que c'est
une intervention
à grande échelle
avec un calendrier
d'un an)**

**1 an ou plus après
l'intervention
humanitaire**

ACTIVITÉ

Identification des possibilités d'une **analyse par sexe complète intégrée**, reposant sur les partenariats préexistants en matière de genre. Il faut s'assurer qu'il existe une référence qui recueille les données ventilées par sexe, l'accès à l'assistance, aux biens et aux ressources humanitaires et le niveau de participation politique. Analyse de l'impact de la crise, des modifications des modèles de propriété, du pouvoir décisionnel, de la production, de la reproduction et d'autres questions liées à ce secteur.

Utilisation des informations de l'analyse par sexe pour informer les cadres de planification, de suivi et d'évaluation, y compris les plans de suivi et évaluation, les états de référence et la surveillance suite à la distribution.

Réalisation d'une analyse de la spécialisation interne pour l'égalité des sexes du personnel (identification des besoins de formation, niveau de confiance pour promouvoir l'égalité des genres, connaissances, compétences identifiées en matière de genre).

Réalisation d'un audit/examen en matière de genre concernant l'utilisation de l'analyse par sexe au sein du programme, des campagnes et des pratiques internes par l'intervention humanitaire.

Ce rapport permettra d'élaborer un examen d'apprentissage pour l'égalité des genres à la moitié de l'intervention.

Réalisation d'un examen des résultats de l'intervention en examinant les performances de l'intervention sur la programmation pour l'égalité des genres. Il convient d'intégrer ce poste au budget au début de l'intervention. Ce rapport doit être transmis dans l'atelier d'évaluation de l'intervention et publié.

RÉSULTAT CONCRET

Concrétisation des questions dans un questionnaire (potentiellement amélioré par les TIC).

Rapport d'évaluation par sexe complet
<https://tinyurl.com/ybyerydk>
et
<https://tinyurl.com/ybsqzvjz>

Ajouts aux documents de présentation, de suivi et liés à l'évaluation

Questionnaire d'une page

Rapport d'enquête

Plan de renforcement des capacités

Rapport d'examen d'égalité des genres avec un résumé analytique, des conclusions et des recommandations clés.

Évaluation des résultats en matière d'égalité des genres avec un résumé analytique, des conclusions et des recommandations clés.
<https://tinyurl.com/p5rqgut>

Les sources d'une analyse par sexe et de l'éducation comprennent les données de recensement, les enquêtes démographiques et de santé, les rapports d'analyse par sexe, les rapports d'évaluation humanitaires, les rapports des secteurs de la protection et des violences sexistes, ainsi que les profils de genre des pays, comme ceux créés par l'UNICEF, Save the Children, Plan International, l'INEE ou le ministère de l'Éducation de chaque pays. Ces éléments doivent être complétés par une collecte des données participative provenant de toutes les parties touchées par la crise et/ou concernées par le programme, notamment via des enquêtes, des entretiens, des discussions communautaires, des discussions de groupe, des transects et des narrations. Les ressources spécifiques au domaine de l'éducation comprennent des informations sur les considérations liées au genre dans le plan du secteur de l'éducation le plus récent, l'identification de politiques, stratégies, codes de conduite pertinents existants/absents, comme une politique d'éducation nationale pour les filles, une politique contre les violences sexistes liées à l'école, des informations sur les mariages précoces et une programmation liée concernant leur lien avec l'éducation, et des données sur l'existence d'installation WASH tenant compte des disparités entre les genres.

L'ANALYSE PAR SEXE POUR L'ÉDUCATION DOIT ÉVALUER :

- **Démographie.** Quel était le profil démographique de la population ventilé par sexe et âge *avant la crise* ? Et qu'est-ce qui a changé depuis la crise ou le début du programme ? Examiner le nombre de ménages et la taille moyenne des familles, le nombre de familles monoparentales et de ménages dirigés par un enfant par sexe et par âge, le nombre de personnes avec des besoins spécifiques par sexe et par âge, le nombre de femmes enceintes et allaitantes. Existe-t-il des structures familiales polygames ?
- **Rôles des genres.** Quels étaient les rôles des femmes, filles, hommes et garçons en matière d'éducation ? Comment les rôles des femmes, filles, hommes et garçons en matière d'éducation ont-ils évolué depuis le début de la crise ? Quels sont les nouveaux rôles des femmes, filles, hommes et garçons et comment interagissent-ils ? Combien de temps ces rôles nécessitent-ils ?
- **Structures décisionnelles.** Quelles structures la communauté utilisait-elle pour prendre des décisions en matière d'éducation avant la crise et qu'en est-il à présent ? Qui participe aux espaces de prise de décision ? Les voix des femmes et des hommes ont-elles la même portée ? Comment les adolescents participent-ils ?
- **Protection.** À quels risques liés à la protection les groupes spécifiques de femmes, filles, hommes et garçons étaient-ils confrontés avant la crise ? Quelles sont les informations disponibles sur les risques liés à la protection depuis le début de la crise ou du programme ? Quelle est l'incidence

des cadres juridiques sur l'égalité des genres, les besoins de protection et l'accès à la justice ?

- **Besoins, stratégies pour faire face, capacités et aspirations par genre.** Quels sont les besoins, stratégies pour faire face, capacités et aspirations en matière d'éducation des femmes, filles, hommes et garçons de la population touchée et/ou du programme ? Lorsque vous observez des enfants et jeunes non scolarisés, il faut déterminer leur âge et leur genre pour comprendre les besoins des différentes tranches de la population. Des questions distinctes doivent également être posées aux femmes, filles, hommes et garçons au sein de groupes séparés, notamment concernant le harcèlement des filles par des enseignants ou d'autres étudiants.

Quels sont les différents risques rencontrés par les femmes, filles, hommes et garçons ? Par exemple, les garçons sont-ils soumis à un recrutement sur le chemin de l'école ou les filles doivent-elles fournir des prestations sexuelles en échange de bonnes notes ? Il est également important de noter que les risques peuvent être différents des attentes, les filles peuvent être recrutées sur le chemin vers l'école par exemple.

QUESTIONS POSSIBLES POUR UNE ANALYSE PAR SEXE SPÉCIFIQUE À L'ÉDUCATION :

Accès et environnement de formation

- Quel est le nombre de filles et garçons non scolarisés ?
- Quel est le taux d'alphabétisation des femmes et des hommes ?
- Qu'est-ce qui a changé entre avant la crise et maintenant pour les filles et garçons de différents âges et comment cela influence-t-il leur capacité à s'inscrire à l'école et à y rester ? Quels enfants et jeunes ne viennent pas à l'école ou ont abandonné ?
- Quels sont les défis spécifiques en matière de taux de rétention et d'acquisition éducative des filles et des garçons aux différents niveaux ? Quelles sont les barrières culturelles (comme les normes liées au genre qui donnent la priorité à l'éducation des garçons, le mariage d'enfants, etc.) ?
- Quelles autres tâches les filles et les garçons réalisent-ils chez eux ? Cela interfère-t-il avec l'accès aux programmes d'éducation ?
- Quels sont les problèmes liés à l'accès et à la sécurité de l'école en matière de genre ? Les sites potentiels pour des écoles sont-ils accessibles et sûrs pour les filles et les garçons de tous les niveaux ? L'éclairage est-il suffisant au sein des écoles ? La distance est-elle acceptable et sûre ? Quelles précautions en matière de sécurité sont établies ou considérées comme devant être prises par les filles qui se rendent à l'école ?

- Des toilettes sont-elles disponibles pour les filles et les garçons ? Les écoles sont-elles équipées d'articles pour l'hygiène menstruelle ?
- Les filles et les garçons sont-ils stigmatisés à cause d'expériences spécifiques liées à la guerre (victimes de viol, anciens enfants soldats par exemple) ? Cette stigmatisation empêche-t-elle l'accès à l'éducation ?
- L'itinéraire est-il sûr pour les filles et les garçons ?
- Quelles mesures de précaution les parents attendent-ils pour les filles ?
- Les environnements de formation sont-ils sécurisés et soutiennent-ils la protection, ainsi que le bien-être mental et émotionnel des élèves ?
- Les latrines sont-elles accessibles, dans un emplacement sûr et assez nombreuses ? Les latrines sont-elles séparées pour les filles et les garçons ? De l'eau et du savon sont-ils disponibles ?
- Des installations pour filles et garçons handicapés sont-elles nécessaires, et si c'est le cas, sont-elles disponibles et efficaces ?

Enseignement et apprentissage

- Du matériel didactique et une formation sont-ils disponibles pour aider les enseignants à traiter les thèmes spécifiques nécessaires pour les filles et les garçons (comme la santé reproductive et sexuelle) ? Fournissent-ils des informations primordiales sur des questions comme l'autodéfense, les mines, etc. ?
- Le matériel didactique est-il inclusif et pertinent pour les filles ? Soutient-il les stéréotypes liés au genre ?

Bonne pratique

Des problèmes de protection ont été identifiés à Gaza pour les jeunes garçons et les adolescents, qui subissaient des violences physiques à l'école. Les conclusions des groupes de discussion ont montré que dans les écoles de garçons, les châtiments corporels étaient la norme quotidienne et pas une exception. Les attitudes négatives des garçons vis-à-vis de l'école ne peuvent pas être séparées du fait que c'est un endroit où ils sont constamment vulnérables à des violences physiques de la part de figures d'autorité adultes. Les garçons de tout âge percevaient l'école comme un environnement où leurs droits n'étaient pas respectés et où ils étaient traités comme des dangers pour l'ordre social. De mauvais traitements à l'école peuvent entraîner une aliénation de l'autorité des adultes et une perte d'intérêt pour mener à bien son éducation. Selon les résultats des groupes de discussion, les garçons de Gaza essaient toutefois de conserver une image positive d'eux-mêmes, malgré les stéréotypes négatifs que leur imposent les enseignants et les dirigeants scolaires.

UNIFEM. TOWARDS GENDER EQUALITY IN HUMANITARIAN RESPONSE. ADDRESSING THE NEEDS OF WOMEN AND MEN IN GAZA. [HTTPS://TINYURL.COM/Y7ZABQ3S](https://tinyurl.com/Y7ZABQ3S)

Enseignants et personnel éducatif

- Existe-t-il un code de conduite pour les enseignants pour traiter le harcèlement et les violences sexuelles ? Le personnel a-t-il été formé aux interactions avec les victimes de violences sexistes ?
- Des enseignants et des enseignantes sont-ils disponibles ? À tous les niveaux ? Quels sont leurs niveaux de qualification et d'expérience ?
- Existe-t-il des paraprofessionnels ? Existe-t-il d'autres femmes au sein de la communauté qui pourraient soutenir les filles à l'école et participer à l'enseignement et/ou au tutorat ?
- Existe-t-il des formatrices et du personnel de soutien aux enseignants de sexe féminin ?
- Existe-t-il des associations parents-professeurs ou des groupes similaires ? Quel est le niveau de participation des femmes et des hommes ? Existe-t-il des restrictions culturelles en matière de participation des femmes ?
- Une formation a-t-elle été fournie aux associations parents-professeurs ? Si oui, la question du genre a-t-elle été traitée ?

Politique d'éducation

- Quelles sont les considérations liées au genre dans le plan le plus récent du secteur de l'éducation ?
- Quelles sont les politiques en matière de violences sexistes liées à l'école établies ?
- Quels sont les défis liés à la participation des parents pour l'éducation pour les femmes et les hommes ?
- Quels sont les défis liés à la participation de la communauté à la programmation de l'éducation, ainsi que les opportunités et l'évaluation pour les femmes, filles, hommes et garçons ?

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR L'ÉVALUATION ET L'ANALYSE DES BESOINS AU SEIN DE LA PROGRAMMATION DE L'ÉDUCATION

Coordination

BONNE PRATIQUE

- » Il convient de collaborer avec les organisations LGBTI et pour les droits des femmes, ainsi qu'avec les groupes sur le genre interorganisations/intersectoriels (s'ils existent) pour comprendre les approches et les solutions utilisées par d'autres organismes pour assurer une programmation de l'éducation prenant en compte l'égalité des genres.

ÊTRE CONSCIENT

- » Être conscient des partis pris potentiels dans la collecte et l'analyse des informations. Par exemple, si aucune femme ou fille n'a été consultée, les priorités identifiées ne reflètent pas les besoins et les priorités de l'ensemble de la communauté.

Participation

BONNE PRATIQUE

- » Il faut assurer un équilibre entre le nombre d'hommes et de femmes au sein de l'équipe d'évaluation de l'éducation d'urgence pour garantir l'accès aux femmes, filles, hommes et garçons. Lorsque cela est possible, inclure un spécialiste des questions liées au genre et de la protection/violence sexiste dans l'équipe.
- » Il faut rechercher l'expertise ou une formation particulière auprès des groupes LGBTI locaux lorsque cela est possible pour informer l'analyse des besoins particuliers de ces groupes en matière d'éducation dans les situations d'urgence.
- » Une évaluation participative avec des femmes, des filles, des hommes et des garçons doit être réalisée. Il convient d'organiser des discussions de groupe distinctes et de faire correspondre le sexe du personnel humanitaire à celui des bénéficiaires consultés, afin de mieux identifier leurs capacités et priorités. Cette approche permet de mieux comprendre les bénéficiaires consultés, afin de mieux identifier leurs besoins, capacités et priorités en matière d'éducation et des évolutions du fait de la crise.
- » Il faut adopter des approches reposant sur la communauté reposant sur les structures communautaires existantes afin de motiver les femmes, filles, hommes et garçons à participer de façon pertinente à l'intervention d'éducation.
- » Un accès à une crèche doit être assuré pour permettre la participation des femmes et des filles, qui sont généralement responsables de prendre soin des enfants, pendant la totalité du cycle du programme humanitaire.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut assurer la publicité des réunions pour l'éducation par le biais de supports accessibles pour les personnes handicapées, avec des lacunes d'alphabétisation et provenant de minorités linguistiques. Des traducteurs et des traductrices doivent être utilisés pour assister les bénéficiaires.
- » Il convient de faire attention aux barrières et engagements (prise en charge des enfants, risque de réaction violente, facilité de déplacement, interdiction publique visant la population LGBTI déclarée dans certaines cultures, etc.) qui peuvent empêcher la participation en toute sécurité des femmes, filles et membres de la communauté LGBTI dans les forums communautaires.
- » Lorsque les femmes, les filles, les hommes et les garçons participent à des groupes mixtes, il convient de traiter toute barrière provenant de normes liées au genre, notamment la prévalence des opinions masculines.
- » Il faut s'assurer que les espaces de rencontre sont sécurisés et accessibles à tous. Lorsque les femmes ne peuvent pas s'exprimer, il convient de chercher d'autres moyens d'obtenir leurs opinions et leurs commentaires sur le programme d'éducation.
- » Dans certains contextes, il peut être nécessaire de négocier avec des responsables locaux avant de parler à des femmes de la communauté, afin d'éviter toute réaction violente.

Prévention et atténuation des violences sexistes

BONNE PRATIQUE

- » Ce guide doit être utilisé avec les directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC.
- » Il convient de former le personnel sur l'orientation vers des services de lutte contre la violence sexiste.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas recueillir d'informations sur des incidents de violences sexistes spécifiques ou des taux de prévalence sans assistance de spécialistes en matière de violences sexistes.
- » Il faut faire attention à ne pas trop creuser des sujets sensibles d'un point de vue culturels ou tabous (comme l'égalité des genres, la santé reproductive, les normes et comportements sexuels, etc.), sauf si des experts en la matière font partie de l'équipe d'évaluation.
- » Il faut toujours être conscient des directives éthiques en matière de recherche sociale lorsque vous recueillez des informations provenant de groupes vulnérables ou autres.

Assistance adaptée au genre

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'identifier les groupes ayant le plus besoin de soutien éducatif, ventilés par sexe et par âge.
- » Il faut évaluer les barrières à un accès équitable à des services/programmes d'éducation de qualité et sûre, ventilées par sexe et par âge.

ÊTRE CONSCIENT

- » Afin d'identifier les besoins distincts des femmes, filles, hommes et garçons, il convient d'être conscient des barrières potentielles à leur participation à l'évaluation des besoins (voir la section participation du présent tableau pour obtenir des conseils à ce sujet).

Approche transformatrice

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'identifier les opportunités de récuser les inégalités structurelles et les normes discriminantes qui empêchent les femmes, filles, garçons et hommes d'accéder à une éducation sûre et de qualité et de promouvoir les évolutions des rôles et responsabilités souvent observées pendant une crise ou par sa suite, qui permettent de promouvoir l'égalité des genres par le biais de l'éducation. Il faut identifier des possibilités de promouvoir une direction par des femmes au sein de l'éducation pendant la crise.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut s'assurer que tout effet négatif des actions au sein du programme d'éducation qui récuse les normes liées au genre est analysé pour son atténuation et pour garantir que le programme respecte le principe de ne pas nuire (voir la section B à la page 88 pour plus d'informations au sujet de ce concept).

2 Planification stratégique

Une fois les besoins et vulnérabilités de tous les membres de la population affectée par la crise identifiés, pendant la phase d'évaluation et d'analyse des besoins du cycle des programmes d'action humanitaire, ces données et informations peuvent être utilisées pour assurer la planification stratégique de l'intervention visant à y répondre.

À l'aide des informations et données recueillies par le biais du processus d'analyse par sexe, le planificateur du programme peut établir un lien logique et démontrable entre les activités du programme et leurs résultats attendus dans le secteur de l'éducation, ce qui permet de s'assurer que les besoins identifiés sont traités. Ces informations doivent être développées dans le cadre basé sur les résultats, qui sera la base du suivi et de l'évaluation à un moment ultérieur du cycle du programme.

La planification stratégique doit également prendre en compte les approches clés décrites dans la phase de cycle de programme précédente (évaluation et analyse des besoins) en matière de coordination, participation, prévention et atténuation des violences sexistes, et approche transformative. Si ces éléments ont été pris en compte de

façon adéquate au cours de cette phase, avec l'analyse par sexe, la planification devrait reposer sur des informations adéquates. Les marqueurs politiques égalité homme-femme doivent également être appliqués au cours de cette phase (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations).

Lors de l'étape de planification stratégique, des **indicateurs** doivent être développés pour mesurer le changement pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons.

Il convient d'utiliser des indicateurs selon l'âge et le genre pour évaluer si les besoins de tous les groupes sont satisfaits. Les éléments suivants doivent être vérifiés : résultats attendus, fourniture d'une assistance de qualité concernant les besoins par genre, suivi des taux d'accès aux services, satisfaction concernant l'assistance fournie, utilisation des installations et évolutions liées à l'assistance, en précisant les populations concernées et le calendrier. Il convient de comparer les différents taux selon le sexe et l'âge des participants.

Le tableau suivant présente des exemples de développement des objectifs, résultats et activités avec des indicateurs associés, qui résultent de l'analyse par sexe.



Bonne pratique : planification stratégique informée par une analyse par sexe

Un programme éducatif avec des personnes déplacées à Al-Anbar, en Irak, en 2005-2006 a découvert des défis pour faire participer tous les représentants communautaires, notamment les femmes, aux comités d'éducation de la communauté. Les traditions et habitudes locales limitaient les possibilités pour les femmes de participer à la prise de décision et de s'engager ouvertement dans des processus de ce type. Le personnel de sexe féminin du projet local a travaillé pour traiter ce problème, en rencontrant les mères et les jeunes étudiantes chez elles pour obtenir leur avis. Cela a permis de découvrir deux problèmes principaux.

Le premier concernait des inquiétudes en matière de chemins d'accès et de retour de l'école pour les filles. Les comités communautaires ont convenu de mesures proactives pour garantir la sécurité des étudiantes, en s'organisant pour que les filles se rendent à l'école en groupe ou avec un accompagnateur.

L'autre problème soulevé par les familles des étudiantes était le malaise dû au fait que des hommes célibataires enseignaient dans les écoles. Les comités communautaires ont collaboré avec l'administration des écoles pour renforcer la transparence de leurs procédures d'embauche, afin que les familles soient rassurées sur le fait que les enseignants sont acceptables et que l'on peut attendre d'eux un comportement responsable vis-à-vis des enfants.

INEE. CASE STUDY ON THE UTILIZATION OF THE INEE MINIMUM STANDARDS: SCHOOL REHABILITATION IN IRAQ, [HTTPS://TINYURL.COM/YBCBXMFX](https://tinyurl.com/YBCBXMFX)

**QUESTIONS DE
L'ANALYSE PAR SEXE****PROBLÈMES IDENTIFIÉS****OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

*Quel objectif spécifique cette
opération doit-elle remplir ?*

**INDICATEURS
D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

*Indicateurs montrant clairement
la réalisation de l'objectif
spécifique de l'opération*

**Quels sont les
problèmes liés à l'accès
et à la sécurité de
l'école en matière de
genre dans la situation
d'urgence ?**

Distance entre l'école et le domicile :
risques d'agression sexuelle et
d'enlèvement pour les filles et les garçons,
recrutement forcé pour les garçons.

Politisation de l'éducation (en particulier
pour les filles) : augmentation du risque
des écoles d'être la cible de violences.

Modifications de l'état du chemin vers
l'école : suite à une catastrophe naturelle,
ne garantit pas la sécurité de passage.

Les parents refusent les opportunités
d'éducation pour les filles du fait de
craintes de harcèlement par les garçons
et les enseignants et de la prévalence de
l'exploitation et des violences sexuelles
par des enseignants. Ces derniers
exigent par exemple des prestations
sexuelles aux filles et aux garçons en
échange de bonnes notes.

Pratiques culturelles/normes liées au
genre néfastes exacerbées pendant
la crise qui présentent une barrière
à l'éducation, comme le mariage/la
grossesse précoce, une augmentation
des coûts d'opportunité pour envoyer
les filles à l'école, la discrimination des
filles handicapées.

Augmentation de l'accès
des filles et garçons à
l'éducation à l'école du
fait de l'amélioration de
la sécurité à l'école et sur
le chemin.

75 % des filles et des
garçons en âge d'aller à
l'école y sont présents

Au moins 60 % des filles
et garçons terminent
l'année scolaire (sauf
déplacement)

Diminution de 70 % des
taux d'absentéisme dus
aux inquiétudes liées à la
sécurité et la protection

Diminution de 70 % des
taux d'abandon dus aux
inquiétudes liées à la
sécurité et la protection

RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats de l'intervention qui permettront de réaliser l'objectif spécifique

Les écoles sont établies dans des zones neutres, à proximité de la communauté.

Les élèves à risque bénéficient d'un accompagnateur ou d'un transport de groupe.

Une base de données est créée et mise à jour régulièrement.

Un mécanisme de signalement des incidents est établi et fonctionnel au sein des écoles.

Les enseignants, le personnel et les membres de la communauté sont formés en matière de violences sexistes et de harcèlement sexuel.

Les codes de conduite et les politiques des écoles participantes sont examinés du point de vue de l'égalité et de l'intégration des genres, ainsi que des pratiques de protection.

Des initiatives de soutien sont établies avec les principaux partenaires pour promouvoir l'égalité et la protection au niveau national.

INDICATEURS DE RÉSULTATS ATTENDUS (INDICATEURS DE RÉSULTATS)

Indicateurs visant à mesurer le degré de réalisation du résultat attendu par l'intervention

Les membres de la communauté signalent (dans les discussions de groupe) leur satisfaction concernant l'emplacement de l'école

Nombre et emplacement des points de prise en charge/des arrêts

Nombre de rapports produits avec des informations mises à jour à partir de la base de données et partagées avec les décideurs

100 % des filles et des garçons en âge d'aller à l'école ont connaissance du mécanisme de signalement des incidents

100 % des incidents signalés sont traités d'une manière qui donne la priorité à la protection de la fille ou du garçon en question

10 % d'augmentation des incidents signalés sur la période d'un an

Nombre et pourcentage d'enseignants et de personnel formés à l'égalité des genres

Nombre et pourcentage d'enseignants ayant connaissance du contenu du code de conduite au sein des écoles

Nombre et pourcentage de politiques des écoles examinées du point de vue de l'égalité et de l'intégration des genres

ACTIVITÉS DE PROGRAMMATION ADAPTÉES AU GENRE

Assurer une proximité de l'école par rapport à la communauté, dans un emplacement neutre, avec une route sûre, publique et bien éclairée pour y aller et en revenir. Si nécessaire, établir un service d'accompagnateur ou de transport de groupe pour les élèves à risque.

Recueillir régulièrement des informations sur les problèmes liés à la migration transfrontalière et un trafic potentiel, et les partager avec la police transfrontalière et la communauté dans les zones frontalières.

Créer des mécanismes de signalement confidentiels pour les incidents d'exploitation et de violences sexuelles au sein des écoles.

Former les enseignants, le personnel et la communauté sur l'égalité des genres, les violences sexistes, ainsi que le harcèlement et les violences sexuelles, y compris avec une intervention sur la participation de la communauté pour récuser les croyances discriminantes et les pratiques allant à l'encontre de l'éducation des filles.

Examiner, réviser ou soutenir les politiques et codes de conduite liés au niveau national, local ou des écoles.

QUESTIONS DE L'ANALYSE PAR SEXE**PROBLÈMES IDENTIFIÉS****OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

Quel objectif spécifique cette opération doit-elle remplir ?

INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Indicateurs montrant clairement la réalisation de l'objectif spécifique de l'opération

Quels sont les défis liés à la participation de la communauté à la programmation de l'éducation d'urgence, ainsi que les opportunités et l'évaluation pour les femmes, filles, hommes et garçons ?

Les commentaires des femmes, filles et divers membres de la communauté ne sont pas demandés aux étapes de planification, de mise en œuvre et d'évaluation.

Les besoins des femmes, filles et des divers groupes sont incorporés dans la planification, la mise en œuvre et les évaluations des programmes éducatifs.

Pourcentage de femmes et de filles signalant être satisfaites de l'inclusion de leurs besoins spécifiques au sein de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation

Quels sont les défis spécifiques en matière de taux d'acquisition éducative des filles et des garçons aux différents niveaux ?

Les responsabilités renforcées au sein du foyer pour les filles les empêchent de donner la priorité à la présence et au travail scolaire.

Manque d'une représentation équitable des genres au sein du personnel enseignant.

Les filles, en particulier les filles réglées, ne peuvent pas venir à l'école du fait d'installations sanitaires inadéquates.

Préjugés/stéréotypes sexistes dans le matériel didactique, les livres. Connaissances, attitude et comportement du personnel enseignant en matière d'égalité des genres. Capacité limitée du personnel de l'école concernant les méthodes et environnements didactiques prenant en compte les disparités entre les genres.

Les filles et les garçons travaillent mieux à l'école.

L'environnement scolaire est mieux adapté pour l'intégration des genres et de l'égalité, ce qui en fait un espace d'apprentissage sûr pour les garçons et les filles.

Pourcentage de filles et garçons avec des notes dans les 75 %

RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats de l'intervention qui permettront de réaliser l'objectif spécifique

Identification des besoins, menaces et opportunités d'engagement participatif des membres de la population cible.

Identification des besoins, menaces et opportunités d'engagement participatif des groupes communautaires pertinents.

Les femmes, filles, hommes et garçons comprennent mieux l'importance de partager les rôles au sein d'un foyer.

Les lacunes liées au genre en matière d'embauche sont supprimées.

Les professeurs comprennent mieux le concept d'égalité des genres.

Les installations scolaires sont repensées pour s'assurer que les besoins des garçons et des filles sont traités.

Le matériel présenté au sein des écoles prend mieux en compte les disparités entre les genres.

INDICATEURS DE RÉSULTATS ATTENDUS (INDICATEURS DE RÉSULTATS)

Indicateurs visant à mesurer le degré de réalisation du résultat attendu par l'intervention

Nombre d'événements de planification ou de mise en œuvre réalisés auprès de la population cible dans la communauté

Nombre et pourcentage d'actions mises en œuvre provenant des recommandations de la population cible

Nombre et pourcentage de femmes, filles, hommes et garçons signalant des évolutions des rôles liés au genre traditionnels au sein du ménage

Ratio d'enseignantes par rapport aux enseignants

Nombre et pourcentage d'enseignants et de membres du personnel formés à l'égalité des genres

Pourcentage de garçons et de filles signalant être satisfaits des installations scolaires et du matériel didactique tenant compte des disparités entre les sexes

ACTIVITÉS DE PROGRAMMATION ADAPTÉES AU GENRE

Créer plusieurs activités participatives pour solliciter les retours et soutenir la participation de la communauté, quels que soient le niveau d'alphabétisation, le handicap, la langue parlée et le niveau d'expertise.

Faire participer les groupes communautaires existants, y compris les organisations pour les droits des femmes, de LGBTI et de jeunes.

Les programmes de sensibilisation au genre traitent des rôles liés aux genres traditionnels et renforcent l'importance du partage des tâches domestiques entre les membres du foyer.

Embaucher un nombre égal de femmes et d'hommes au sein du personnel de l'école.

Former les enseignants à l'égalité des genres.

Inclure des installations sanitaires privées et séparées pour les filles et les garçons, ainsi que de l'eau courante et des fournitures pour les filles réglées.

Le personnel enseignant adapte le matériel pédagogique et le programme pour que le contenu prenne mieux en compte les disparités entre les genres.

3 Mobilisation de ressources

Suite à la phase de planification stratégique et à la production d'un cadre développé à partir de l'évaluation et de l'analyse des besoins reposant sur des résultats (cadre logique), l'étape suivante de la phase de cycle de programme est la mobilisation des ressources.

Les mesures clés pour assurer une mobilisation des ressources efficace comprennent notamment :

- Les acteurs humanitaires doivent assurer un soutien et un partenariat avec des donateurs pour mobiliser des fonds et traiter les lacunes liées à des besoins, priorités et capacités particuliers pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons.
- Afin de mobiliser les ressources autour des actions prioritaires, il faut soutenir le module d'éducation par le biais d'informations et de messages clés sur les différents besoins des femmes, filles, hommes et garçons et des plans conçus pour y répondre.
- Il convient d'utiliser des **marqueurs politiques égalité homme-femme** pour évaluer l'efficacité de l'incorporation de l'égalité des genres par un programme dans la planification et la mise en œuvre, et de fournir des directives pour l'amélioration du processus. Il existe plusieurs marqueurs politiques égalité homme-femme distincts mais liés (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations).

Des exemples d'engagements, d'activités et d'indicateurs recherchés par les donateurs sont disponibles dans les Conseils concernant les marqueurs politiques égalité homme-femme de l'IASC. Voici quelques exemples d'engagements au sein de la fiche de conseils pour l'éducation :

- Il faut recueillir et analyser des données ventilées par sexe et par âge concernant les taux d'inscription, de rétention, d'abandon et d'acquisition scolaire pour les élèves et établir des rapports à ce sujet ;
- Il convient de concevoir des installations de formation sûres et accessibles pour les garçons et les filles de tout âge ;
- Réalisation d'actions spécifiques pour éviter la violence sexiste ;
- D'après l'analyse par sexe, il faut concevoir des actions ciblées pour traiter les besoins spécifiques en matière d'hygiène des élèves de sexe féminin ;
- Il convient de veiller à ce que les garçons et les filles de tous les groupes d'âge puissent accéder aux services éducatifs en sensibilisant les communautés locales et en tenant compte des obstacles spécifiques qui peuvent empêcher les garçons et les filles de venir à l'école.



4 Mise en œuvre et suivi

Une fois les ressources mobilisées, l'étape suivante de la phase du cycle de programme est la mise en œuvre et le suivi du programme.

Mise en œuvre

Afin de s'assurer que les programmes d'éducation intègrent l'égalité des genres dans leur ensemble, les actions principales suivantes doivent être prises en compte.

- Il convient d'adapter les activités des programmes aux besoins, capacités et priorités liés à l'éducation spécifiques de l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons.
- Les femmes, filles, hommes et garçons doivent être informés des ressources disponibles et des possibilités d'influencer le programme.
- Il convient de développer et d'entretenir des mécanismes de retour pour les femmes, filles, hommes et garçons dans le cadre des programmes d'éducation.

La capacité à accéder en toute sécurité à ces mécanismes peut être différente pour les femmes, filles, hommes et garçons : de ce fait, des mesures doivent être prises pour faciliter leur inclusion. D'autres facteurs de diversité comme la caste, l'âge et le handicap doivent être pris en compte pour garantir l'accès à tous les aspects du programme d'éducation.

Pour s'assurer que le programme respecte les bonnes pratiques, plusieurs normes clés liées à l'égalité des genres doivent être intégrées dans les étapes de planification, mise en œuvre et suivi. Ces normes sont liées aux domaines suivants (et sont présentées plus en détail dans le tableau ci-après).

- Coordination
- Participation
- Prévention et atténuation des violences sexistes
- Assistance adaptée au genre
- Approche transformative

PRINCIPAUX OUTILS DE SUIVI :

- Réseau inter-agences pour l'éducation en situation d'urgence. *Guide de référence pour les normes minimales de l'INEE*. Guide de référence pour les normes minimales de l'INEE. <https://tinyurl.com/y7ly9py7>

Bonne pratique

Suite aux inondations de 2010 et 2011, le coordonnateur du module d'éducation au Pakistan a signalé trois barrières principales empêchant les filles de rester à l'école secondaire :

- 1.** Manque d'accès. De nombreuses écoles ne sont pas mixtes et il n'y a pas assez d'écoles secondaires pour accepter toutes les élèves potentielles.
- 2.** Des problèmes culturels empêchent les filles d'intégrer une école secondaire.
- 3.** Les filles sont occupées à travailler et réaliser des tâches du fait de pressions et facteurs divers.

Pour traiter ce manque d'accès du fait des contraintes liées aux responsabilités au sein du foyer, le module a signalé ce problème dans les documents et rapports stratégiques. Il a également réalisé des campagnes de soutien auprès de l'État, des agences donatrices et des agences de développement partenaires pour établir des écoles à classes alternées au sein de l'infrastructure existante. Cela signifie que les élèves des écoles primaires se réuniront le matin et les élèves du secondaire l'après-midi.

INEE ET GLOBAL EDUCATION CLUSTER. 2012. THE EDUCATION CLUSTER THEMATIC CASE STUDY SERIES
[HTTPS://TINYURL.COM/Y7G39V5W](https://tinyurl.com/y7g39v5w), P 22

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI AU SEIN DE LA PROGRAMMATION DE L'ÉDUCATION

Coordination

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'utiliser des approches polyvalentes et plurisectorielles qui cherchent à combiner la collaboration avec les communautés pour influencer les normes discriminantes et l'amélioration de la qualité, la flexibilité et la disponibilité des écoles. Il faut prendre des mesures ciblées pour réduire les barrières comme la sécurité et les contraintes financières.
- » Il convient d'identifier les groupes, réseaux et collectifs sociaux pour les droits des femmes (en particulier les réseaux informels de femmes, jeunes, personnes handicapées et membres de la communauté LGBTI) et de soutenir leur participation dans la conception, la fourniture et la surveillance du programme, et de s'assurer qu'elles disposent d'un rôle de coordination.
- » Il faut assurer une coordination avec plusieurs secteurs pour mettre en œuvre les normes minimales de l'INEE et garantir que les considérations relatives à l'éducation liée au genre sont incluses au sein de tous les secteurs pertinents pour l'éducation, y compris le WASH, la nutrition et la protection des enfants.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il convient d'être conscient du fait que les expériences et les besoins de la communauté LGBTI peuvent être très différents : une coordination avec les groupes locaux représentant ces personnes est primordiale pour bien comprendre leurs besoins et les méthodes de conception d'une intervention.

Participation

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'assurer des processus de conception et de mise en œuvre représentatifs et participatifs (y compris pour la conception et l'emplacement des installations éducatives), qui sont accessibles aux femmes, hommes, garçons et filles. Il faut parler aux enseignants, conseillers d'orientation et autres membres du personnel scolaire, aux élèves, aux enfants non scolarisés, aux jeunes et aux membres de la communauté de sexe féminin et masculin.
- » Il faut faire votre possible pour que la moitié du personnel des programmes d'éducation soit des femmes.
- » Il convient de s'assurer que les femmes, filles, hommes et garçons participent de façon pertinente aux programmes du secteur de l'éducation et peuvent fournir des retours confidentiels et accéder aux mécanismes de plainte en gérant des canaux de communication à double sens sûrs et accessibles.
- » Les femmes, filles, hommes et garçons doivent être en mesure de faire état de leurs inquiétudes dans un environnement ouvert et sûr, et, si nécessaire, pouvoir parler à un membre du personnel de sexe féminin.
- » Plusieurs femmes, filles, hommes et garçons doivent être consultés pour évaluer les conséquences positives et négatives potentielles de l'intervention dans son ensemble et d'activités spécifiques. Il faut inclure les personnes à mobilité réduite et leurs soignants dans les discussions.
- » Il convient d'agir de manière proactive pour informer les femmes des réunions, séances de formation et autres à venir et les soutenir en préparant les sujets bien en avance.
- » Un accès à une crèche doit être assuré pour permettre la participation des femmes et des filles, qui sont généralement responsables de prendre soin des enfants, pendant la totalité du cycle du programme.

Participation (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- » Il convient de s'assurer que les femmes et filles soumises à des risques supérieurs disposent de mécanismes pour émettre leurs inquiétudes et participer à la prise de décisions, tout en garantissant la confidentialité de leur situation personnelle et sans les exposer à plus de dommages ou de traumatismes. Certains mécanismes, comme des lignes directes confidentielles hors de la communauté, sont plus efficaces.
- » Il faut éviter de placer les femmes et les filles dans des situations dans lesquelles la communauté répond uniquement aux attentes des acteurs externes et où il n'y a pas de véritable soutien sincère pour leur participation.
- » Il convient de faire attention aux barrières et engagements (prise en charge des enfants, risque de réaction violente, facilité de déplacement, interdiction publique visant les groupes LGBTI déclarés, etc.) qui peuvent empêcher la participation en toute sécurité des femmes, filles et membres de la communauté LGBTI dans les forums communautaires.
- » Lorsque les femmes, les filles, les hommes et les garçons participent à des groupes mixtes, il convient de traiter toute barrière provenant de normes liées au genre, notamment la prévalence des opinions masculines.
- » Il faut s'assurer que les espaces de rencontre sont sécurisés et accessibles à tous. Lorsque les femmes et les filles ne peuvent pas s'exprimer, il convient de chercher d'autres moyens d'obtenir leurs opinions et leurs commentaires.
- » Dans certains contextes, il peut être nécessaire de négocier avec des notables et des responsables religieux locaux avant de parler à des femmes et des filles de la communauté, afin d'éviter toute réaction violente.

Prévention et atténuation des violences sexistes

BONNE PRATIQUE

- » Les directives fournies pour le secteur de l'éducation pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC doivent être suivies.
- » La prévention de la violence sexiste liée à l'école et les mesures correctives sont une priorité intersectorielle dans la programmation de l'éducation et nécessitent un effort coordonné au sein de la planification, la mise en œuvre et le suivi des efforts correctifs.
- » **Ne pas causer de dommages :** Il convient d'identifier les problèmes ou effets négatifs potentiels de façon précoce en consultant les femmes, les filles, les hommes et les garçons, à l'aide de mécanismes de plaintes, de contrôles ponctuels et, le cas échéant, de transects autour des points de distribution. Les mesures garantissant la sécurité, le respect, la confidentialité et l'absence de discrimination concernant les survivants et les personnes à risque sont des éléments primordiaux, qui doivent toujours être pris en compte. (Consulter les modifications de la section B à la page 88 pour obtenir plus d'informations au sujet des données ventilées par sexe et par âge.) Il faut collaborer avec les parties prenantes pour concevoir un code de conduite pour les enseignants et le personnel éducatif qui traite le harcèlement, les violences et l'exploitation sexuelles.
- » Le personnel doit être formé sur l'orientation vers des services d'orientation contre la violence sexiste.
- » Il faut identifier et réduire les risques de protection en vous assurant que les itinéraires les plus rapides et accessibles utilisés par les femmes et les filles qui vont à l'école sont dégagés et utilisables.
- » Il faut identifier et réduire les risques liés à la protection en assurant la sécurité des enfants, en particulier les filles utilisant les installations scolaires (comme les toilettes).
- » Il convient d'établir un système de retour efficace au sein des écoles pour toute violation des droits. Cela peut être réalisé en établissant des comités de droits des enfants au sein des écoles et en les autonomisant.

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI AU SEIN DE LA PROGRAMMATION DE L'ÉDUCATION (SUITE)

Prévention et atténuation des violences sexistes (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas partager de données qui peuvent être reliées à un groupe ou un individu, y compris les survivants de violences sexistes.
- » Il faut éviter d'isoler les survivants de violences sexistes : Il convient de parler avec les femmes, les filles et d'autres groupes à risque de manière générale, et pas explicitement, à propos de leurs propres expériences.
- » Il ne faut pas recueillir d'informations sur des incidents de violences sexistes spécifiques ou des taux de prévalence sans assistance de spécialistes en matière de violences sexistes.
- » L'environnement dans lequel est fournie l'assistance doit, autant que possible, être sûr pour les personnes concernées. Les personnes dans le besoin ne doivent pas être forcées à se rendre dans des zones dangereuses, ou à les traverser, pour obtenir une assistance.

Assistance adaptée au genre

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'examiner l'analyse par sexe, d'en utiliser les résultats et les données, et de les partager avec les acteurs pertinents, pour informer les priorités en matière d'intervention humanitaire et cibler les bonnes personnes. L'ensemble de la programmation d'éducation doit être évalué pour s'assurer que les considérations liées au genre sont toujours incluses.
- » Il faut soutenir la prise en compte des disparités entre les genres dans la formation des enseignants, le matériel didactique et d'autres éléments présentés en classe.
- » Il convient de proposer les classes à des heures convenant aux personnes participant aux tâches du foyer ou travaillant (en particulier les femmes et les filles).
- » Une garderie doit être mise à disposition des femmes et des mères adolescentes participant aux programmes d'éducation.
- » Il faut fournir des articles (et des vêtements) d'hygiène menstruelle adéquats aux filles.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas supposer que tous bénéficieront de façon égale de la programmation en matière d'éducation. Il convient d'utiliser les divers besoins, rôles et dynamiques pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons (conformément à l'analyse par sexe) pour définir des actions spécifiques afin de traiter chaque besoin et de prendre en compte les options suggérées par les femmes, les filles, les hommes et les garçons.
- » Des mesures spéciales visant à faciliter l'accès des groupes vulnérables doivent être prises, tout en prenant en compte les conditions et comportements contextuels, sociaux et culturels. Ces mesures peuvent inclure la construction d'espaces sécurisés pour les personnes qui ont été victimes d'abus comme un viol ou un trafic, ou permettre l'accès aux personnes handicapées. Toutes les mesures de ce type doivent éviter la stigmatisation de ces groupes.

Approche transformative

BONNE PRATIQUE

- » Il faut récuser les inégalités structurelles. Il convient de faire participer les hommes, en particulier les notables et les responsables religieux, aux activités de proximité concernant les problèmes liés au genre pour l'éducation.
- » Il convient de soutenir la direction par des femmes au sein de tous les comités d'éducation et de convenir de quotas de représentation pour les femmes auprès de la communauté avant tout processus d'élection.
- » Il convient de collaborer avec les notables (femmes et hommes) pour sensibiliser la communauté à la valeur de la participation des femmes.
- » Suite à la diminution de l'urgence, il faut collaborer avec le ministère de l'Éducation pour concevoir et établir des programmes scolaires qui contribuent à une évolution à long terme des normes liées au genre et soutiennent une culture d'inclusion, de non-violence et de respect pour tous, y compris les groupes non à risque.
- » Les hommes et les garçons doivent être sensibilisés et participer en tant que champions pour la participation et la direction des femmes au sein de l'éducation d'urgence.
- » Il faut faire participer les femmes, filles, hommes et garçons dans des rôles de genre non traditionnels au sein de l'éducation dans des situations d'urgence.
- » Il convient de soutenir les femmes pour leur permettre de renforcer leurs capacités et stratégies de négociation et de les aider à devenir des modèles au sein de leurs communautés scolaires en collaborant avec elles et en les encourageant à assumer des rôles de direction pendant la situation d'urgence.
- » Il faut aider à établir des groupes de femmes, jeunes filles et jeunes au sein de la communauté et leur permettre d'avoir des rôles de direction au sein du programme d'éducation d'urgence.

ÊTRE CONSCIENT

- » Tenter de faire évoluer une dynamique liée au genre bien ancrée dans la société peut entraîner des tensions. Il faut maintenir les lignes de communication ouvertes avec les bénéficiaires et s'assurer que des mesures sont établies pour éviter toute réaction violente.
- » Les réfugiés et déplacés masculins disposant de pouvoir se sentent souvent les plus menacés par des stratégies visant à donner du pouvoir aux femmes au sein de la communauté, étant donné qu'ils voient cela comme une remise en question directe de leurs propres pouvoirs et privilèges (aussi limités soient-ils).

Suivi

Il convient d'assurer le suivi de l'accès à l'assistance dans le secteur de l'éducation par les femmes, filles, hommes et garçons et sa qualité, ainsi que les évolutions liées aux besoins stratégiques des femmes. Le suivi doit également examiner comment le programme d'éducation a contribué à une participation pertinente et sensée, ainsi qu'à une approche transformative incluant la promotion de la direction par des femmes.

Les données ventilées par sexe et par âge sont une composante clé de toute analyse par sexe. Elles sont primordiales à des fins de suivi et de mesure. Il faut utiliser des **marqueurs politiques égalité homme-femme** pour évaluer l'efficacité de l'incorporation de l'égalité des genres par un programme dans la planification et la mise en œuvre, et fournir des directives pour l'amélioration du processus (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations).

Le suivi pour le secteur de l'éducation peut par exemple utiliser des évaluations et/ou des enquêtes (écrites, individuelles, de groupe) pour évaluer les taux d'inscription, de présence, de rétention, d'abandon et de réussite, ainsi que les pourcentages d'obtention de diplôme des différents groupes de sexe et d'âge, y compris les enfants handicapés. Il convient d'analyser les données recueillies pour identifier les problèmes principaux et d'utiliser les conclusions pour évaluer les niveaux de satisfaction et signaler les problèmes. Il convient d'essayer d'obtenir les

avis des parents, des pourvoyeurs de soins, des enfants et des jeunes des groupes d'âge adéquats, ainsi que des enseignants (des deux genres, avec des postes et des âges variés) dans des proportions égales. Il faut utiliser des questions prenant en compte la culture dans les entretiens et les enquêtes, en particulier lors du traitement du mariage d'enfants, du harcèlement sexuel, de la sécurité au sein des écoles, du comportement des enseignants et d'autres conditions qui pourraient augmenter les taux d'abandon.

Il convient de surveiller que le programme d'éducation d'urgence respecte le principe de « Ne pas causer de dommages » (voir la section B à la page 88 pour obtenir plus d'informations sur ce concept) : cela inclut la réalisation de consultations continues auprès des femmes, filles, hommes et garçons et d'observations/contrôles ponctuels des salles de classe et des installations pour identifier rapidement les problèmes ou effets négatifs potentiels (lors de l'intégration d'un soutien psychosocial pour les enfants, il faut s'assurer que les activités n'entraînent pas un nouveau traumatisme, par exemple). Les mécanismes de retour dans le cadre du suivi sont également primordiaux (consulter la section B à la page 86 pour obtenir plus d'informations). Ces mesures permettent une identification précoce des effets négatifs du programme, afin de pouvoir les traiter en temps opportun, afin d'éviter les violences sexistes ou d'autres atteintes aux droits des femmes.

Bonne pratique

En 2011, IRC Kenya s'est associé au Conseil de population pour mettre en œuvre un programme adapté (provenant des directives et de la trousse à outils « It's All One ») auprès de filles âgées de 10 à 14 ans au sein du camp de réfugiés de Dadaab au Kenya (IRC, 2011). L'approche incluait un modèle d'espace sécurisé avec des tuteurs formés pour fournir un programme d'autonomie fonctionnelle, avec un accent sur l'estime de soi, les violences sexistes, l'adolescence, la puberté, les économies et la définition d'objectifs entre autres. C'était la première fois que ce modèle était adapté à un contexte d'urgence et de camp de réfugiés. L'évaluation qualitative à la fin du programme a montré : un renforcement de l'estime de soi et de l'adoption de normes progressives en matière de genre, des améliorations des indicateurs sociaux, comme disposer d'un endroit sûr pour dormir en cas d'urgence, connaître quelqu'un à qui les filles peuvent emprunter de l'argent et disposer de quelqu'un à qui faire part de leurs problèmes.

UNESCO ET ONU-FEMMES 2006 : LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DE GENRE EN MILIEU SCOLAIRE ORIENTATIONS MONDIALES [HTTPS://TINYURL.COM/Y84ER6TV](https://tinyurl.com/Y84ER6TV)



5 Évaluation et examen opérationnel par des pairs concernant le genre

L'objectif principal de l'examen opérationnel par des pairs et de l'étape d'évaluation est de fournir aux acteurs humanitaires les informations nécessaires pour gérer les programmes, afin de répondre efficacement et équitablement aux besoins et priorités spécifiques des femmes, filles, hommes et garçons touchés par la crise, tout en utilisant leurs capacités (voir la section B à la page 60 pour plus d'informations). L'évaluation est un processus qui aide à améliorer la programmation d'éducation actuelle et future pour optimiser les résultats et les incidences, y compris l'analyse de la bonne intégration d'une approche transformative et si la direction par les femmes a été soutenue, en s'assurant que les besoins stratégiques et pratiques ont été traités. Il est important de réaliser les évaluations avec des méthodologies rigoureuses, à l'aide des critères d'évaluation de l'OCDE/CAD (c'est-à-dire pertinence, rapport coût-efficacité, efficacité, impact et durabilité) dans le cadre d'une contribution critique à

l'établissement d'une programmation à grande échelle reposant sur des preuves pour l'éducation dans des situations d'urgence.

Pour assurer des impacts centrés sur la population et adaptés aux genres, il est nécessaire d'examiner les méthodes et les processus, afin de déterminer de bonnes pratiques concernant la fourniture d'une assistance égale pour les femmes et les hommes. Les programmes doivent être examinés selon une participation égale des femmes, filles, hommes et garçons, ainsi que leur accès aux services, du début de la planification à la mise en œuvre du programme. Il est nécessaire d'évaluer les lacunes de programmation, en se concentrant sur les femmes, filles, hommes et garçons qui n'ont pas été convenablement atteints. L'utilisation de marqueurs politiques égalité homme-femme aide à identifier les lacunes, afin d'améliorer la programmation et l'intervention.

NORMES CLÉS

1. Réseau inter-agences pour l'éducation en situation d'urgence *Guide de référence pour les normes minimales de l'INEE*. Guide de référence pour les normes minimales de l'INEE. <https://tinyurl.com/y7ly9py7>

RESSOURCES CLÉS

1. UNESCO, ONU-Femmes. *Lutte contre la violence de genre en milieu scolaire. Orientations Mondiales*. 2016. <https://tinyurl.com/y84er6tv>
2. IASC. « Éducation. » *Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire*. 2015. <https://tinyurl.com/ya6hjvxk>
3. INEE. Guide de poche sur le genre. <https://tinyurl.com/ybhguu96>

Bonne pratique : Faisabilité d'une évaluation rigoureuse pour un coût limité dans des situations difficiles

La socialisation des genres au sein du programme scolaire pilote à Karamoja en Ouganda a montré l'intérêt d'une approche transformative en matière de genre pour traiter les normes liées au genre prévalentes qui ont contribué au conflit (et peuvent être utilisées au profit de la paix) dans la région de Karamoja. L'évaluation de l'impact du programme pilote montre qu'une telle intervention de formation peut avoir un impact positif sur les connaissances des enseignants en matière de concepts de genre et leur pertinence pour la salle de classe. Elle montre également le potentiel pour faire évoluer les attitudes vers des opinions plus progressives en matière d'égalité des genres. Si les recherches montraient des indicateurs précoces d'évolution vers des pratiques équitables en matière de genre, les enseignants restaient contraints par des facteurs structurels et l'enracinement profond des visions traditionnelles sur les rôles liés au genre au sein de la communauté. Les conclusions qualitatives montrent toutefois que des stratégies de renforcement et des liens plus solides avec la communauté dans le cadre d'une approche à plus long terme entraîneraient probablement une transformation des pratiques des enseignants. Le soutien de plusieurs parties prenantes de la communauté est primordial pour assurer une évolution des rôles, relations de pouvoir et dynamiques conflictuelles liés au genre à un niveau global.

UNICEF/AMERICAN INSTITUTES FOR RESEARCH, 2016. [HTTPS://TINYURL.COM/YA8JQDCF](https://tinyurl.com/ya8jqdcf)

Sécurité alimentaire



Ce chapitre explique comment intégrer l'égalité des genres dans la programmation de sécurité alimentaire. Vous pouvez trouver des informations sur l'importance de l'inclusion de l'égalité des genres dans la programmation de sécurité alimentaire, ainsi que des normes et ressources principales pour mémoire.

Ce chapitre commence par une liste de vérification générale expliquant les actions principales devant être menées à bien à chaque étape du cycle de programme d'action humanitaire pour un programme de sécurité alimentaire. Après cette liste de vérification, vous trouverez plus de détails sur la réalisation d'une programmation pour l'égalité des genres dans chaque phase du cycle des programmes d'action humanitaire. Cela inclut des informations pratiques sur la réalisation

d'une analyse par sexe et son utilisation de la conception à la mise en œuvre, le suivi et l'examen du programme, ainsi que l'incorporation des approches clés en matière de coordination, participation, prévention et atténuation des violences sexistes, assistance adaptée au genre et une approche transformative de chaque phase. Des exemples pertinents provenant de ce domaine sont utilisés pour fournir des illustrations concrètes.

Pourquoi est-il important d'intégrer l'égalité des genres dans la programmation de sécurité alimentaire ?

Les crises humanitaires ont une incidence différente sur l'accès à la nourriture, la subsistance et la nutrition des femmes, filles, hommes et garçons. Les acteurs humanitaires doivent comprendre les questions liées au genre au sein des quatre dimensions de la sécurité alimentaire : la disponibilité de la nourriture, l'accès aux aliments et l'utilisation de la nourriture, ainsi que la stabilité de ces trois dimensions dans le temps. Les interventions de sécurité alimentaire incluent la distribution d'articles alimentaires, des transferts en espèces, ainsi que des éléments comme des ressources pour l'agriculture et des fourneaux à bon rendement énergétique.

Le travail des femmes en matière de production de nourriture pour la consommation du foyer ou de la communauté n'est généralement pas apprécié à sa juste valeur. Des efforts pour améliorer la sécurité alimentaire visent à garantir que les foyers ont les moyens de produire des aliments ou d'obtenir des revenus suffisants et disposent d'un accès aux marchés pour les acheter. Il est primordial de comprendre qui réalise quel rôle pour assurer la sécurité alimentaire du foyer : si les femmes sont chargées d'un aspect donné de la sécurité alimentaire, il convient de les cibler spécifiquement.

Les niveaux de sécurité alimentaire et le risque de violence sexiste sont étroitement liés. Les femmes et les filles sont généralement chargées de la production, l'approvisionnement et la préparation de la nourriture. De ce fait, les femmes et les filles sont exclues des contextes familiaux lorsqu'elles s'occupent des récoltes et du bétail, récupèrent du combustible ou participent aux distributions alimentaires. Cette isolation peut augmenter le risque de violences. Le manque de nourriture peut entraîner des tensions au sein du ménage, ce qui entraîne des violences domestiques, des stratégies pour faire face néfastes comme l'utilisation de rapports sexuels monnayés pour s'en sortir ou pousser les filles à se marier. Il est primordial de prendre en compte les services pour la prévention et les victimes de violences sexistes, GBVet de s'assurer qu'ils atteignent la population cible.

L'intégration efficace de l'égalité des genres au sein de la programmation de sécurité alimentaire permet de remplir les objectifs suivants :

- **Améliorer l'accès de tous à des aliments nutritifs et sains.** Étant donné que les femmes et les hommes peuvent avoir un accès distinct aux finances et ressources, ainsi qu'un contrôle différent sur ces dernières, une évaluation qui analyse les rôles liés aux genres est nécessaire pour évaluer correctement les niveaux de sécurité alimentaire au sein de la population touchée.

- **Renforcer les résultats en matière de sécurité alimentaire.** Comprendre les rôles distincts et complémentaires des femmes et des hommes dans la production de nourriture, ainsi que le lien d'autres facteurs de diversité avec le genre en matière d'obtention, de préparation et de fourniture est primordial pour améliorer la subsistance, la sécurité alimentaire et les résultats nutritionnels. Par exemple, lorsqu'il faut collecter du bois et de l'eau pour préparer le repas, la fourniture de fourneaux à bon rendement énergétique, de bons pour du combustible et de points d'eau situés à proximité des habitations permet de réduire la charge temporelle et de travail, ainsi que l'exposition aux risques de violence, tout en permettant aux femmes et aux filles de tirer parti des opportunités d'éducation et/ou d'emploi.
- **Créer des communautés plus sûres.** L'amélioration de la sécurité alimentaire pour les individus, les ménages et les communautés réduit la nécessité pour les personnes touchées par la crise d'avoir recours à des tactiques de survie néfastes, comme les rapports sexuels monnayés, le mariage d'enfants, la violence et le vol.
- **Renforce la propriété et la durabilité du programme.** Améliorer la participation des femmes et des hommes en qualité de dirigeants de la sécurité alimentaire renforce les droits et garantit une prestation de services adéquate. Les interventions humanitaires qui traitent les questions d'emplacement, de date, de calendrier et d'installation pour la distribution en faisant participer les femmes, filles, hommes et garçons reflètent mieux les besoins, priorités et capacités de la population et ont donc plus de chances de réussir à court et long terme.
- **Transformer les relations entre les genres pour plus d'égalité.** Un partage des rôles et responsabilités plus équitable en matière de production, d'obtention, de préparation et de fourniture de nourriture contribue à l'égalité entre les genres. Par exemple, l'inclusion des hommes et garçons aux activités de cuisine et de garde d'enfants leur fournit les compétences et les connaissances pratiques nécessaires pour leur propre survie (sensibilisation nutritionnelle, sécurité alimentaire et bonnes pratiques agricoles), tout en réduisant la charge de travail des femmes et des filles (ce qui diminue leur pauvreté temporelle).

Intégration de l'égalité des genres et de la sécurité alimentaire dans le cycle de programme d'action humanitaire

Cette section présente les actions devant être réalisées par les acteurs humanitaires de première ligne, comme les organismes des Nations Unies, les ONG locales et internationales, ainsi que les organismes publics, pour promouvoir l'égalité des genres au sein de la sécurité alimentaire lors de chaque étape du cycle de programme d'action humanitaire.

ACTIONS PRINCIPALES POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE POUR CHAQUE ÉTAPE DU CYCLE DE PROGRAMME D'ACTION HUMANITAIRE

1 Évaluation et analyse des besoins

- Recueillir et analyser des données ventilées par sexe, âge et handicap concernant les besoins, priorités et capacités en matière de sécurité alimentaire.
- Mener une analyse par sexe dans le cadre des évaluations des besoins pour la sécurité alimentaire et analyser les résultats.

2 Planification stratégique

- Intégrer l'égalité des genres dans la conception du programme de sécurité alimentaire pour l'intervention, en utilisant les résultats de l'analyse par sexe et d'autres données de préparation.
- Garantir un lien démontrable et logique entre les besoins propres à chacun des sexes identifiés pour le secteur de la sécurité alimentaire, les activités des programmes et les extrants suivis.
- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme à la conception des programmes de sécurité alimentaire dans l'intervention.

3 Mobilisation de ressources

- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme aux programmes de sécurité alimentaire dans l'intervention.
- Inclure des informations et les messages principaux sur le genre et le secteur de la sécurité alimentaire dans les rapports d'évaluation initiaux pour influencer les priorités de financement.
- Effectuer régulièrement des rapports aux donateurs et autres parties prenantes humanitaires sur les lacunes en matière de ressources concernant le genre au sein du secteur de la sécurité alimentaire.

4 Mise en œuvre et suivi

- Mettre en œuvre des programmes de sécurité alimentaire qui intègrent l'égalité entre les genres et informer les femmes, filles, hommes et garçons des ressources disponibles et des possibilités d'influencer le projet.
- Développer et entretenir des mécanismes de retour pour les femmes, filles, hommes et garçons dans le cadre des projets de sécurité alimentaire.
- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme aux programmes de sécurité alimentaire dans l'intervention.
- Surveiller l'accès à l'assistance de sécurité alimentaire par les femmes, filles, hommes et garçons et développer des indicateurs conçus pour mesurer les évolutions pour ces groupes, selon les lacunes et les dynamiques évaluées.

5 Évaluation et examen opérationnel par des pairs concernant le genre

- Examiner les plans d'interventions et les projets au sein du secteur de la sécurité alimentaire. Évaluer quelles femmes et filles, hommes et garçons ont été atteints de manière adéquate, lesquels ne l'ont pas été et pourquoi.
- Partager les bonnes pratiques en matière d'utilisation du marqueur politique égalité homme-femme et traiter les lacunes.

1 Évaluation et analyse des besoins

L'analyse par sexe a lieu lors de la phase d'évaluation et doit se poursuivre au long de la phase de suivi et d'évaluation avec les informations recueillies pendant le cycle du programme. L'outil d'analyse par sexe rapide de la section B (pages 32-38) fournit un guide étape par étape de la méthode pour réaliser une analyse par sexe à n'importe quelle étape d'une urgence. Les marqueurs politiques égalité homme-femme doivent également être utilisés au cours de cette phase du cycle de programme d'action humanitaire (voir la section B, pages 50-53). En plus d'utiliser des données ventilées par sexe et par âge, selon le contexte, il peut être important de ventiler les données selon d'autres facteurs de diversité comme le handicap, l'ethnicité, la langue et le niveau de revenus ou de formation.

Lors de la collecte d'informations pour le secteur de la sécurité alimentaire, les questions de l'analyse doivent viser à comprendre l'impact de la crise sur les femmes, les filles, hommes et garçons. Des évaluations normalisées pour la sécurité alimentaire peuvent être adaptées pour renforcer l'accent sur le genre et les expériences, besoins, droits et risques particuliers pour

les femmes, filles, hommes, garçons, LGBTI, personnes handicapées, différentes tranches d'âge, différentes ethnies et d'autres aspects de diversité. L'évaluation doit poser des questions sur les besoins, rôles et dynamiques des femmes, filles, hommes et garçons en lien avec le secteur de la sécurité alimentaire et sa relation avec les autres dimensions de diversité (comme le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la caste ou la religion) en matière de facteurs de sécurité alimentaire plus larges apportés par la crise. Il convient de s'assurer que les évaluations respectent les bonnes pratiques et les normes principales sur la coordination, la participation des femmes, la prévention et l'atténuation des violences sexistes conformément au tableau des pages 208-209 sur les « approches et normes principales pour l'évaluation et l'analyse des besoins au sein de la sécurité alimentaire ».

Les sources d'une analyse par sexe comprennent les données de recensement, les enquêtes démographiques et de santé, les rapports d'analyse par sexe, les rapports d'évaluation humanitaires, les rapports des secteurs de la protection et des violences sexistes, ainsi que les profils



de genre des pays, comme ceux créés par la FAO, le PAM, Oxfam, Action contre la faim et d'autres. Ces éléments doivent être complétés par une collecte des données participative provenant de l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons touchés par la crise et/ou concernés par le programme, notamment via des enquêtes, des entretiens, des discussions communautaires, des discussions de groupe, des transects et des narrations.

Les données ventilées par sexe et par âge sont une composante clé de toute analyse par sexe. Elles sont primordiales à des fins de suivi et de mesure. Pour assurer l'efficacité, des données ventilées par sexe doivent être recueillies et analysées, afin de fournir des données pour la programmation. Dans les cas où la collecte de données ventilées par sexe et par âge est difficile, des estimations peuvent être fournies d'après les statistiques nationales et internationales, les données recueillies par d'autres acteurs humanitaires et de développement ou par le biais d'enquêtes sur de petits échantillons. Lorsque des données ventilées par sexe et par âge ne sont pas disponibles ou très anciennes, il existe des méthodes pour les calculer (voir la section B, page 43). Dans le cadre de la sécurité alimentaire, il est important de recueillir des données ventilées par sexe et par âge sur différents niveaux (communauté, ménage, individu) pour obtenir une vision claire des besoins et réalités spécifiques en matière de sécurité alimentaire pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons au sein d'une population touchée par la crise. Par exemple, tous les ménages dirigés par une femme ne sont pas vulnérables et tous les ménages dirigés par un homme ne sont pas en sécurité d'un point de vue alimentaire. L'analyse des données recueillies peut indiquer que : (i) les chefs de famille de sexe féminin font face à des barrières à l'accès aux ressources disponibles, qui ne concernent pas les chefs de famille de sexe masculin ou (ii) que le niveau d'insécurité alimentaire des ménages dirigés par des femmes est supérieur à celui des ménages dirigés par des hommes. (Plus d'informations sur les données sont disponibles à la Section B, pages 41-43).

Le tableau suivant résume les moments clés d'une intervention en cas d'urgence dans laquelle une analyse par sexe doit être réalisée, ainsi que les résultats concrets à fournir. Ils doivent être fournis au niveau du module (sous la responsabilité du directeur du module) et/ou de l'agence (sous la responsabilité du coordinateur de l'intervention en cas d'urgence).

OUTILS D'ÉVALUATION CLÉS :

- Cartographie et analyse des vulnérabilités du PAM, *Gender Analysis in Market Assessments – Tools*. <https://tinyurl.com/y7ml5268>
- PAM. 2017. La Boîte à outils relative à la problématique hommes-femmes du PAM, en particulier les sections Analyse participative de la problématique hommes-femmes et La problématique hommes-femmes dans la préparation et la réponse aux urgences. <https://tinyurl.com/y9jyxwtt>
- IASC. « Agriculture et sécurité alimentaire. » *Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire*. 2015. <https://tinyurl.com/ya6hjvxx>
- Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. *Women's Empowerment in Agriculture Index*. 2012. <https://tinyurl.com/78kacx9>
- FAO VAM. *Thematic Guidelines : Integrating a Gender Perspective into Vulnerability Analysis*. 2005. <https://tinyurl.com/ybfxz4pu>



ACTIVITÉS CLÉS POUR UNE ANALYSE PAR SEXE AU COURS D'UNE INTERVENTION HUMANITAIRE

CALENDRIER	ACTIVITÉ	RÉSULTAT CONCRET
Préparation	Développer un instantané/un aperçu général en matière de genre pour le pays, examiner l'analyse par sexe préexistante des ONG, des pouvoirs publics et des agences des Nations Unies.	Instantané (6 pages) https://tinyurl.com/yowk3r7z Infographie
Première semaine d'une urgence	<p>Examen de l'instantané en matière de genre préparé avant l'urgence et modifié le cas échéant. Transmission à l'ensemble du personnel d'intervention d'urgence à des fins d'introduction.</p> <p>Identification des possibilités de coordination avec des organisations existantes qui travaillent sur les questions liées au genre.</p> <p>Réalisation d'une analyse par sexe rapide, qui peut être sectorielle ou plurisectorielle, intégrant les questions principales pour le secteur de la sécurité alimentaire (des exemples sont disponibles dans la suite du présent chapitre).</p> <p>Réalisation d'une analyse rapide sectorielle ou plurisectorielle et consultation des organisations pertinentes pour le secteur.</p>	<p>Notes d'informations (2 pages) identifiant les points d'entrée stratégiques pour la liaison de la programmation humanitaire à la programmation existante en matière d'égalité des genres https://tinyurl.com/yao5d8vs</p> <p>Collecte de coordonnées des organisations travaillant sur les questions liées au genre dans le pays</p> <p>Rapport d'analyse par sexe rapide https://tinyurl.com/y9fx5r3s</p>
3 à 4 semaines après l'analyse rapide	Réalisation d'une analyse par sexe sectorielle , en adaptant les outils d'analyse des besoins existants et en utilisant les types de questions suggérées ci-après dans ce chapitre. Réalisation d'une analyse spécifique au genre des données recueillies dans l'évaluation des besoins.	Rapport d'analyse par sexe sectorielle https://tinyurl.com/y9xt5h4n

CALENDRIER

2 à 3 mois après le début de l'intervention d'urgence

6 mois après l'intervention (en supposant que c'est une intervention à grande échelle avec un calendrier d'un an)

1 an ou plus après l'intervention humanitaire

ACTIVITÉ

Identification des possibilités d'une **analyse par sexe complète intégrée**, reposant sur les partenariats préexistants en matière de genre. Il faut s'assurer qu'il existe une référence qui recueille les données ventilées par sexe, l'accès à l'assistance, aux biens et aux ressources humanitaires et le niveau de participation politique. Analyse de l'impact de la crise, des modifications des modèles de propriété, du pouvoir décisionnel, de la production, de la reproduction et d'autres questions liées à ce secteur.

Utilisation des informations de l'analyse par sexe pour informer les cadres de planification, de suivi et d'évaluation, y compris les plans de suivi et évaluation, les états de référence et la surveillance suite à la distribution.

Réalisation d'une analyse de la spécialisation interne pour l'égalité des sexes du personnel (identification des besoins de formation, niveau de confiance pour promouvoir l'égalité des genres, connaissances, compétences identifiées en matière de genre).

Réalisation d'un audit/examen en matière de genre concernant l'utilisation de l'analyse par sexe au sein du programme, des campagnes et des pratiques internes par l'intervention humanitaire. Ce rapport permettra d'élaborer un examen d'apprentissage pour l'égalité des genres à la moitié de l'intervention.

Réalisation d'un examen des résultats de l'intervention en examinant les performances de l'intervention sur la programmation pour l'égalité des genres. Il convient d'intégrer ce poste au budget au début de l'intervention. Ce rapport doit être transmis dans l'atelier d'évaluation de l'intervention et publié.

RÉSULTAT CONCRET

Concrétisation des questions dans un questionnaire (potentiellement amélioré par les TIC).

Rapport d'évaluation par sexe complet
<https://tinyurl.com/ybyerydk>
 et
<https://tinyurl.com/ybsqzvjz>

Ajouts aux documents de présentation, de suivi et liés à l'évaluation

Questionnaire d'une page

Rapport d'enquête

Plan de renforcement des capacités

Rapport d'examen d'égalité des genres avec un résumé analytique, des conclusions et des recommandations clés.

Évaluation des résultats en matière d'égalité des genres avec un résumé analytique, des conclusions et des recommandations clés.
<https://tinyurl.com/p5rqgut>

L'ANALYSE PAR SEXE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DOIT ÉVALUER :

- **Démographie.** Quel était le profil démographique de la population ventilé par sexe et âge *avant la crise* ? Et qu'est-ce qui a changé depuis la crise ou le début du programme ? Examiner le nombre de ménages et la taille moyenne des familles, le nombre de familles monoparentales et de ménages dirigés par un enfant par sexe et par âge, le nombre de personnes avec des besoins spécifiques par sexe et par âge, le nombre de femmes enceintes et allaitantes. Existe-t-il des structures familiales polygames ?
- **Rôles des genres.** Quels étaient les rôles des femmes, filles, hommes et garçons ? Comment les rôles des femmes, filles, hommes et garçons ont-ils évolué depuis le début de la crise ? Quels sont les nouveaux rôles des femmes, filles, hommes et garçons et comment interagissent-ils ? Combien de temps ces rôles nécessitent-ils ?
- **Structures décisionnelles.** Quelles structures la communauté utilisait-elle pour prendre des décisions en matière de sécurité alimentaire avant la crise et qu'en est-il à présent ? Qui participe aux espaces de prise de décision ? Les voix des femmes et des hommes ont-elles la même portée ? Comment les adolescents participent-ils ?
- **Protection.** À quels risques liés à la protection les groupes spécifiques de femmes, filles, hommes et garçons étaient-ils confrontés avant la crise ? Quelles sont les informations disponibles sur les risques liés à la protection depuis le début de la crise ou du programme ? Quelle est l'incidence des cadres juridiques sur l'égalité des genres, les besoins de protection et l'accès à la justice ?
- **Besoins, capacités et aspirations par genre.** Quels sont les besoins, capacités et aspirations en matière de sécurité alimentaire des femmes, filles, hommes et garçons de la population touchée et/ou du programme ? Cela devrait inclure une évaluation de la production, l'acquisition et la consommation de nourriture en tant qu'individus, dans le contexte des ménages et au sein de leurs communautés.

QUESTIONS POSSIBLES POUR UNE ANALYSE PAR SEXE SPÉCIFIQUE À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE :

- Les nombres de pasteurs pauvres sans terres et sans troupeau sont-ils ventilés par sexe ?
- Certains groupes, ménages ou individus trouvent-ils plus difficile d'accéder aux intrants alimentaires et agricoles, aux sites de distribution et de travail, aux ateliers et aux points d'inscriptions ?
- Au sein du foyer, qui prend les décisions en matière d'achat d'aliments, d'approvisionnement, d'utilisation des terres et des autres ressources productives ? Qui reçoit l'aide alimentaire pour le compte du ménage ?
- Qui mange en premier et en dernier au sein du ménage ?
- Les points de distribution de nourriture sont-ils également accessibles pour les femmes, les hommes et les personnes handicapées des deux sexes ? Les sites de distributions et les voies d'accès sont-ils sûrs pour les femmes, les filles et les autres groupes à risque ?
- Quels sont les systèmes d'inscription établis ? Comment les cartes de rationnement sont-elles émises ?
- Au sein du ménage, qui participe au travail de production pour l'agriculture, la nourriture ou le bétail ? (Cela inclut les activités agricoles, le traitement des produits alimentaires, la conservation des aliments, la production de produits laitiers et de volailles, la pêche, etc.)
- Quels sont les rôles des femmes, filles, hommes et garçons dans la production, l'obtention, le stockage et la préparation de la nourriture ? Qui est responsable de l'hygiène alimentaire ? Les rôles ont-ils évolué suite à la crise ? Si oui, comment ? Qui a été le plus touché et pourquoi ? Combien de temps passent les individus (femmes, filles, hommes et garçons séparément) à répondre aux besoins alimentaires du ménage ?
- Les femmes et les hommes disposent-ils d'un accès égal aux services et programmes alimentaires, au marché local, aux possibilités de travail contre rémunération et aux intrants agricoles ?

-
- Quelle modalité d'assistance alimentaire et de subsistance (nourriture, espèces, bons, graines, bétail par exemple) les femmes et les hommes préfèrent-ils ? Quelles en sont les implications, pour les femmes et les hommes séparément ?
 - Quel type de combustible est utilisé pour cuisiner (comme du bois ou du charbon) ? Qui le ramasse ? Existe-t-il des dangers ou des difficultés pour récupérer du bois de chauffage et de l'eau ?
 - La législation nationale garantit-elle des droits égaux en matière de terres pour les femmes et les hommes ?
 - Les femmes et les hommes âgés peuvent-ils participer aux espaces de création de politiques en matière de sécurité alimentaire ?
 - Les mines posent-elles des problèmes de mobilité aux femmes et hommes travaillant dans le secteur de l'agriculture ou pour atteindre les marchés ?
-

Analyse par sexe concernant la sécurité alimentaire réalisée en Somalie

Cultures : Le sorgho et le maïs sont les deux cultures alimentaires principales.

Sorgho : Les hommes préparent le sol et battent le grain. La plantation, le désherbage, la récolte, la protection et le transport sont des activités conjointes des femmes et des hommes. Les femmes moulent et vannent exclusivement. Ce sont les principales vendeuses de sorgho et elles sont prédominantes en tant que vendeuses au détail au sein des marchés de céréales locaux. Les femmes, filles et garçons effraient les oiseaux pour éviter qu'ils ne mangent le sorgho dans les champs.

Maïs : Les hommes achètent et appliquent généralement les engrais et les pesticides, coupent les pieds, transportent et vendent le maïs aux marchands. Les hommes et les femmes (généralement plus d'hommes) sont des travailleurs occasionnels rémunérés pour la récolte du maïs. La préparation des sols, l'ensemencement, l'irrigation, le désherbage et la récolte sont des rôles partagés. Les femmes utilisent ou vendent le fourrage de maïs (tiges), séparent les grains des épis et vendent de petits volumes de maïs sur les marchés locaux.

Récolte des ressources naturelles : La récolte de bois et de résines naturelles représente les deux formes principales de la récolte de ressources naturelles.

Récolte de bois : Le bois de feu est principalement collecté par les femmes et les filles, même si les hommes du nord-ouest du pays en particulier collectent du bois si de longues distances doivent être parcourues. Les hommes brûlent le bois pour faire du charbon et vendent des sacs de charbon dans les zones urbaines. Au sein des villes, des petites commerçantes prennent en main les ventes de charbon. Les femmes sont les principales récoltantes de bois qu'elles utilisent pour la construction, la cuisine et la vente. Dans le sud, les hommes coupent de grands arbres pour construire des charpentes et des meubles.

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR L'ÉVALUATION ET L'ANALYSE DES BESOINS AU SEIN DE LA PROGRAMMATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Coordination

BONNE PRATIQUE

- » Il convient de collaborer avec les organisations LGBTI et pour les droits des femmes, ainsi qu'avec les groupes sur le genre interorganisations/intersectoriels (s'ils existent) pour comprendre les approches et les solutions utilisées par d'autres organismes pour assurer une programmation de sécurité alimentaire prenant en compte l'égalité des genres.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut être conscient des partis pris potentiels dans la collecte et l'analyse des données. Par exemple, si aucune femme n'a été consultée, les priorités identifiées ne reflètent pas les besoins et les priorités de l'ensemble de la communauté.

Participation

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'assurer un équilibre entre le nombre d'hommes et de femmes au sein de l'équipe d'évaluation de sécurité alimentaire pour garantir l'accès aux femmes, filles, hommes et garçons. Lorsque cela est possible, inclure un spécialiste des questions liées au genre et de la protection/violence sexiste dans l'équipe.
- » Il faut rechercher l'expertise ou une formation particulière auprès des groupes LGBTI locaux lorsque cela est possible pour informer l'analyse des besoins particuliers de ces groupes en matière de sécurité alimentaire.
- » Une évaluation participative avec des femmes, des filles, des hommes, des garçons et des LGBTI doit être réalisée. Il convient d'organiser des discussions de groupe distinctes et de faire correspondre le sexe du personnel humanitaire à celui des bénéficiaires consultés, afin de mieux identifier leurs capacités et priorités. Cette approche permet de mieux comprendre les bénéficiaires consultés, afin de mieux identifier leurs besoins, capacités et priorités en matière de sécurité alimentaire.
- » Il faut adopter des approches reposant sur la communauté reposant sur les structures communautaires existantes afin de motiver les femmes, filles, hommes et garçons à participer à l'intervention.
- » Un accès à une crèche doit être assuré pour permettre la participation des femmes et des filles, qui sont généralement responsables de prendre soin des enfants, pendant la totalité du cycle du programme.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut assurer la publicité des réunions par le biais de supports accessibles pour les personnes handicapées, avec des lacunes d'alphabétisation et provenant de minorités linguistiques. Des traducteurs et des traductrices doivent être utilisés pour assister les bénéficiaires.
- » Il convient de faire attention aux barrières et engagements (prise en charge des enfants, risque de réaction violente, facilité de déplacement, interdiction publique visant la population LGBTI déclarée dans certaines cultures, etc.) qui peuvent empêcher la participation en toute sécurité des femmes, filles et membres de la communauté LGBTI dans les forums communautaires.
- » Lorsque les femmes, les filles, les hommes et les garçons participent à des groupes mixtes, il convient de traiter toute barrière provenant de normes liées au genre, notamment la prévalence des opinions masculines.
- » Il faut s'assurer que les espaces de rencontre sont sécurisés et accessibles à tous. Lorsque les femmes ne peuvent pas s'exprimer, il convient de chercher d'autres moyens d'obtenir leurs opinions et leurs commentaires.
- » Dans certains contextes, il peut être nécessaire de négocier avec des responsables locaux avant de parler à des femmes de la communauté, afin d'éviter toute réaction violente.

Prévention et atténuation des violences sexistes

BONNE PRATIQUE

- » Ce guide doit être utilisé avec les directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC.
- » Il convient de former le personnel sur l'orientation vers des services de lutte contre la violence sexiste.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas recueillir d'informations sur des incidents de violences sexistes spécifiques ou des taux de prévalence sans assistance de spécialistes en matière de violences sexistes.
- » Il faut faire attention à ne pas trop creuser des sujets sensibles d'un point de vue culturels ou tabous (comme l'égalité des genres, la santé reproductive, les normes et comportements sexuels, etc.), sauf si des experts en la matière font partie de l'équipe d'évaluation.
- » Il faut toujours être conscient des directives éthiques en matière de recherche sociale lorsque vous recueillez des informations provenant de groupes vulnérables ou autres.

Assistance adaptée au genre

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'identifier les groupes ayant le plus besoin de soutien pour la sécurité alimentaire, ventilés par sexe et par âge.
- » Les barrières à un accès équitable à des services/programmes de sécurité alimentaire doivent être évaluées et ventilées par sexe et par âge.

ÊTRE CONSCIENT

- » Afin d'identifier les besoins distincts des femmes, filles, hommes et garçons, il convient d'être conscient des barrières potentielles à leur participation à l'évaluation des besoins (voir la section participation du présent tableau pour obtenir des conseils à ce sujet).

Approche transformative

BONNE PRATIQUE

- » Il faut identifier des possibilités de récuser les inégalités structurelles entre les femmes et les hommes, et de promouvoir une direction par des femmes au sein du programme de sécurité alimentaire.
- » Il convient d'investir dans des actions ciblées visant à promouvoir la direction féminine, les droits des LGBTI et la réduction des violences sexistes.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut s'assurer que tout effet négatif des actions au sein du programme de sécurité alimentaire qui récuse les normes liées au genre est analysé pour son atténuation et pour garantir que le programme respecte le principe de ne pas nuire (voir la section B à la page 88 pour plus d'informations au sujet de ce concept).

2 Planification stratégique

Une fois les besoins et vulnérabilités de tous les membres de la population affectée par la crise identifiés, pendant la phase d'évaluation et d'analyse des besoins du cycle des programmes d'action humanitaire, ces données et informations peuvent être utilisées pour assurer la planification stratégique de l'intervention visant à y répondre.

À l'aide des informations et données recueillies par le biais du processus d'analyse par sexe, le planificateur du programme peut établir un lien logique et démontrable entre les activités du programme et leurs résultats attendus dans le secteur de sécurité alimentaire, ce qui permet de s'assurer que les besoins identifiés sont traités. Ces informations doivent être développées dans le cadre basé sur les résultats, qui sera la base du suivi et de l'évaluation à un moment ultérieur du cycle du programme.

La planification stratégique doit également prendre en compte les approches clés décrites dans la phase de cycle de programme précédente (évaluation et analyse des besoins) en matière de coordination, participation, prévention et atténuation des violences sexistes, et approche transformative. Si ces éléments ont été pris en compte de

façon adéquate au cours de cette phase, avec l'analyse par sexe, la planification devrait reposer sur des informations adéquates. Les marqueurs politiques égalité homme-femme doivent également être appliqués au cours de cette phase (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations).

Lors de l'étape de planification stratégique, des indicateurs doivent être développés pour mesurer le changement pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons.

Il convient d'utiliser des indicateurs selon l'âge et le genre pour évaluer si les besoins de tous les groupes sont satisfaits. Les éléments suivants doivent être vérifiés : résultats attendus, fourniture d'une assistance de qualité concernant les besoins par genre, suivi des taux d'accès aux services, satisfaction concernant l'assistance fournie, utilisation des installations et évolutions liées à l'assistance, en précisant les populations concernées et le calendrier. Il convient de comparer les différents taux selon le sexe et l'âge des participants.

Le tableau suivant présente des exemples de développement des objectifs, résultats et activités avec des indicateurs associés, qui résultent de l'analyse par sexe.

Bonne pratique

En 2013 et 2014, le PAM et son partenaire local au Tchad (Moustagbal) ont fourni une distribution alimentaire mensuelle aux femmes âgées les plus vulnérables et aux ménages avec des enfants souffrant de malnutrition pour les trois mois précédant la récolte.

Dans presque tous les cas, les femmes avaient le contrôle et l'autonomie concernant les aliments reçus, et les ménages avec des enfants en insuffisance pondérale ont signalé que ces derniers (et les mères allaitantes) avaient la priorité pour l'utilisation au sein du foyer.

SOURCE : GENDER, MARKETS AND WOMEN'S EMPOWERMENT : SAHEL REGION CASE STUDIES IN MALI, NIGER AND CHAD REPORT. 2016. PRÉSENTÉ À LA FONCTION ANALYSE ET CARTOGRAPHIE DE LA VULNÉRABILITÉ DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL À DAKAR, AU SÉNÉGAL, PAR : MICAH BOYER, MA ET TARA DEUBEL [HTTPS://TINYURL.COM/Y9YSATYP](https://tinyurl.com/y9ysatyp)



QUESTIONS DE L'ANALYSE PAR SEXE**PROBLÈMES IDENTIFIÉS****OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

Quel objectif spécifique cette opération doit-elle remplir ?

INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Indicateurs montrant clairement la réalisation de l'objectif spécifique de l'opération

Certains groupes ou ménages trouvent-ils plus difficile d'accéder aux intrants alimentaires et agricoles, aux sites de distribution et de travail, aux ateliers et aux points d'inscriptions ?

Les femmes, filles, personnes handicapées et certains LGBTI ont le sentiment que l'accès n'est pas sûr, du fait de la nécessité de voyager sur de longues distances à un moment de la journée qui est risqué.

Les familles dirigées par des hommes ont généralement le contrôle de l'accès et donc de la distribution de la nourriture au sein du foyer.

Accès renforcé des femmes, filles et personnes handicapées aux intrants alimentaires et agricoles, aux sites de distribution et de travail, aux ateliers et aux points d'inscriptions.

Nombre et pourcentage de femmes, filles, hommes et garçons, handicapés ou non, accédant en toute sécurité au site de distribution

Quels sont les rôles des femmes, filles, hommes et garçons dans la production, l'obtention et la préparation de la nourriture ?

Les rôles ont-ils évolué suite à la crise ? Si oui, comment ? Qui a été le plus touché et pourquoi ?

Les femmes et les filles passent plus de temps à préparer de la nourriture pour les membres de la famille depuis la crise.

Les filles abandonnent l'école tôt ou n'obtiennent pas de bons résultats du fait des rôles de préparation de nourriture.

L'obtention est généralement confiée aux hommes pour des motifs de sécurité et de protection.

Dans les contextes agricoles, il n'est pas inhabituel de trouver des femmes et des filles chargées du processus de production.

Le travail en matière de sécurité alimentaire du ménage est partagé plus équitablement entre les hommes et les femmes et les rôles de préparation de nourriture ne sont plus attribués exclusivement aux femmes et aux filles.

L'attention des garçons et des filles s'améliore et ils obtiennent de meilleurs résultats.

Les garçons et les filles en âge d'aller à l'école ont une présence plus régulière.

Pourcentage de femmes, filles, hommes et garçons signalant des évolutions des rôles liés à la préparation, la production et l'obtention de nourriture au sein du foyer

Pourcentage de garçons et filles tirant parti des programmes d'alimentation scolaires obtenant des résultats supérieurs ou égaux à 75 %

Pourcentage de baisse de l'absentéisme parmi les enfants profitant du programme d'alimentation scolaire

Qui est responsable de collecter le combustible pour cuisiner (bois, charbon par exemple) ? Existe-t-il des dangers ou des difficultés pour récupérer du bois de chauffage et de l'eau ?

Les femmes et les filles sont chargées de collecter le combustible et l'eau pour la cuisine.

Les femmes et les filles signalent être attaquées lorsqu'elles collectent du combustible, du bois et de l'eau.

L'acquisition et l'accès à du combustible et de l'eau ne sont plus des menaces pour la sécurité des femmes et des filles.

Pourcentage de femmes et de filles signalant se sentir plus en sécurité du fait des nouvelles technologies de cuisine

RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats de l'intervention qui permettront de réaliser l'objectif spécifique

Les facteurs empêchant l'accès sont identifiés.

Accès physique pour s'assurer de l'adaptation de la participation.

Plus de participants marginalisés au sein de la communauté sont atteints.

Les séances de sensibilisation sont suivies par de nombreux hommes de la communauté.

Les garçons et les filles en âge d'aller à l'école profitent du programme d'alimentation et mangent ainsi au moins un repas sain et copieux par jour.

Les membres du ménage savent comment fonctionnent les nouvelles technologies de cuisine.

D'autres technologies de cuisine sont fournies dans le cadre du programme alimentaire.

Les hommes et les garçons adoptent un rôle plus actif pour la collecte de combustible et d'eau.

Des systèmes de sécurité sont établis pour minimiser les incidents violents survenant lors de la collecte de combustible et d'eau.

INDICATEURS DE RÉSULTATS ATTENDUS (INDICATEURS DE RÉSULTATS)

Indicateurs visant à mesurer le degré de réalisation du résultat attendu par l'intervention

Les femmes et les filles font état de leur satisfaction concernant le processus d'accès et les méthodes de proximité.

Nombre de séances de sensibilisation, nombre et pourcentage de participants ventilés par sexe.

Nombre et pourcentage de garçons et de filles en âge d'aller à l'école ayant accès aux programmes d'alimentation.

Au moins 75 % des membres du foyer signalent savoir utiliser les nouvelles technologies de cuisine.

Nombre et pourcentage de foyers avec un accès à des technologies de cuisine.

Pourcentage de femmes, filles, hommes et garçons qui signalent que les hommes et les garçons adoptent un rôle plus actif pour la collecte de combustible et d'eau.

ACTIVITÉS DE PROGRAMMATION ADAPTÉES AU GENRE

Consulter les femmes, filles, hommes et garçons sur les heures, la fréquence et les emplacements des distributions de nourriture/d'intrants, les ateliers et l'emploi.

Adapter l'infrastructure (sièges pour les personnes handicapées, zones abritées, etc.) et les services (files d'attente distinctes pour les femmes et les hommes) pour prendre en charge l'accès selon les besoins spécifiques.

Créer des équipes de proximité pour mobiliser et atteindre des femmes et filles potentiellement difficiles à atteindre.

Sensibiliser les hommes et les garçons aux approches de distribution des responsabilités au sein du foyer en matière de préparation, de production et d'obtention de nourriture et à l'importance d'un partage des rôles pour le bien-être de tous les membres du foyer.

La fourniture des articles alimentaires dépend de la participation à ces séances.

Fourniture de programmes d'alimentation scolaires pour promouvoir l'accès, la rétention et l'obtention de diplômes éducationnels auprès des filles et des garçons.

Fournir de nouvelles technologies de cuisine et des combustibles différents aux femmes et aux hommes et les former à leur utilisation, par le biais de programmes de distribution ou de création de ressources comme une formation concernant les fourneaux/la production de briquettes.

Sensibiliser les hommes et les garçons aux approches de distribution des responsabilités au sein du foyer en matière de collecte de combustible et d'eau, ainsi qu'à l'accompagnement des femmes.

Introduire des patrouilles de sécurité en collaborant avec les acteurs de protection pour assurer la sécurité lors de la collecte de combustible, de nourriture et d'eau.

3 Mobilisation de ressources

Suite à la phase de planification stratégique et à la production d'un cadre développé à partir de l'évaluation et de l'analyse des besoins reposant sur des résultats (cadre logique), l'étape suivante de la phase de cycle de programme est la mobilisation des ressources.

Les mesures clés pour assurer une mobilisation des ressources efficace comprennent notamment :

- Les acteurs humanitaires doivent assurer un soutien et un partenariat avec des donateurs pour mobiliser des fonds et traiter les lacunes liées à des besoins, priorités et capacités particuliers pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons.
- Afin de mobiliser les ressources autour des actions prioritaires, le module de sécurité alimentaire doit être soutenu par le biais d'informations et de messages clés sur les différents besoins des femmes, filles, hommes et garçons et des plans conçus pour y répondre.
- Il convient d'utiliser des marqueurs politiques égalité homme-femme pour évaluer l'efficacité de l'incorporation de l'égalité des genres par un programme dans la planification et la mise en œuvre, et de fournir des directives pour l'amélioration du processus. Il existe plusieurs marqueurs politiques égalité homme-femme distincts mais liés (voir la section B, pages 51-53 pour plus d'informations).

Des exemples d'engagements, d'activités et d'indicateurs recherchés par les donateurs sont disponibles dans les Conseils concernant les marqueurs de l'IASC. Voici quelques exemples d'engagements au sein de la fiche de conseils pour la sécurité alimentaire :

- S'assurer que les femmes, filles, hommes et garçons participent de façon égale à toutes les étapes de conception, de mise en œuvre et de suivi du programme et les consulter tout particulièrement sur les heures et emplacements des distributions ;
- Viser à ce que les femmes, filles, hommes et garçons de tous les groupes d'âge puissent accéder à l'assistance alimentaire en inscrivant la femme adulte de chaque foyer (sauf les foyers dirigés par des hommes célibataires) en tant que destinataire principal de l'assistance alimentaire afin de renforcer la propriété et le contrôle des femmes en tant que cible première de l'assistance alimentaire et éviter d'exclure les deuxièmes femmes et leurs enfants dans les familles polygames ;
- Réalisation d'actions spécifiques pour éviter la violence sexiste ;
- Concevoir des services pour répondre aux besoins des femmes et des hommes également, en vous assurant que les femmes et les hommes participent de façon égale aux distributions alimentaires et reçoivent un paiement similaire pour le même travail.

4 Mise en œuvre et suivi

Une fois les ressources mobilisées, l'étape suivante de la phase du cycle de programme est la mise en œuvre et le suivi du programme.

Mise en œuvre

Afin de s'assurer que les programmes de sécurité alimentaire intègrent l'égalité des genres dans leur ensemble, les actions principales suivantes doivent être prises en compte.

- Il convient d'adapter les activités des programmes aux besoins, capacités et priorités liés à la sécurité alimentaire spécifiques de l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons.
- Les femmes, filles, hommes et garçons doivent être informés des ressources disponibles et des possibilités d'influencer le programme.
- Il convient de développer et d'entretenir des mécanismes de retour pour les femmes, filles, hommes et garçons dans le cadre des projets de sécurité alimentaire.

La capacité à accéder en toute sécurité à ces mécanismes peut être différente pour les femmes, filles, hommes et garçons : de ce fait, des mesures doivent être prises pour faciliter leur inclusion. D'autres facteurs de diversité comme la caste, l'âge et le handicap doivent également être pris en compte pour garantir l'accès à tous les aspects du programme de sécurité alimentaire.

Pour s'assurer que le programme respecte les bonnes pratiques, plusieurs normes clés liées à l'égalité des genres doivent être intégrées dans les étapes de planification, mise en œuvre et suivi. Ces normes sont liées aux domaines suivants (chaque domaine est présenté plus en détail dans le tableau ci-après).

- Coordination
- Participation
- Prévention et atténuation des violences sexistes
- Assistance adaptée au genre
- Approche transformative

PRINCIPAUX OUTILS DE SUIVI :

- Module mondial sur la sécurité alimentaire. *FSC Core Indicator Handbook*. 2016. <https://tinyurl.com/y7eo6sae>

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI AU SEIN DE LA PROGRAMMATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Coordination

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'identifier les groupes, réseaux et collectifs sociaux pour les droits des femmes (en particulier les réseaux informels de femmes, jeunes, personnes handicapées et membres de la communauté LGBTI) et de soutenir leur participation dans la conception, la fourniture et le suivi du programme, et de s'assurer qu'elles disposent d'un rôle de coordination.
- » Il faut assurer une coordination avec d'autres prestataires de services humanitaires pour garantir une inclusion des considérations liées au genre en matière de sécurité alimentaire sur l'ensemble des secteurs.
- » Il convient de soutenir la présentation des besoins humanitaires et le plan d'intervention humanitaire avec une analyse par sexe de la situation des femmes, filles, hommes et garçons concernant la sécurité alimentaire et des données ventilées par sexe et par âge.
- » Une coordination avec les groupes de travail sur le genre au sein du pays doit être assurée le cas échéant.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il convient d'être conscient du fait que les expériences et les besoins de la communauté LGBTI peuvent être très différents : une coordination avec les groupes locaux représentant ces personnes est primordiale pour bien comprendre leurs besoins et les méthodes de conception d'une intervention.

Participation

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'assurer des processus de conception et de mise en œuvre représentatifs et participatifs, qui sont accessibles aux femmes, filles, hommes et garçons.
- » Il faut assurer des consultations avec les femmes, filles, hommes et garçons concernant la qualité, la familiarité et l'adéquation des articles alimentaires, l'accès aux sites de distribution, le stockage, la préparation, la cuisine et la consommation de la nourriture distribuée et les implications de la fourniture ciblée pour les personnes vulnérables.
- » Il faut faire votre possible pour que la moitié du personnel des programmes de sécurité alimentaire soit des femmes et assurer une distribution égale des rôles importants et adéquats, comme les surveillants en matière de nutrition, les promoteurs et les conseillers agricoles.
- » Des tutrices doivent être établies pour surveiller l'inscription, la distribution et les événements ultérieurs à la distribution de la nourriture et des ressources.
- » Il convient de s'assurer que les femmes, filles, hommes et garçons participent de façon pertinente aux programmes du secteur de la sécurité alimentaire et peuvent fournir des retours confidentiels et accéder aux mécanismes de plainte en gérant des canaux de communication à double sens sûrs et accessibles.
- » Les femmes, filles, hommes et garçons doivent être en mesure de faire état de leurs inquiétudes dans un environnement ouvert et sûr, et, si nécessaire, pouvoir parler à un membre du personnel de sexe féminin.
- » Plusieurs femmes, filles, hommes et garçons doivent être consultés pour évaluer les conséquences positives et négatives potentielles de l'intervention dans son ensemble et d'activités spécifiques. Il faut inclure les personnes à mobilité réduite et leurs soignants dans les discussions.
- » Il convient d'agir de manière proactive pour informer les femmes des réunions, séances de formation et autres à venir et les soutenir en préparant les sujets bien en avance.
- » Un accès à une crèche doit être assuré pour permettre la participation des femmes et des filles, qui sont généralement responsables de prendre soin des enfants, pendant la totalité du cycle du programme.

Participation (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- » Il convient de s'assurer que les femmes soumises à des risques supérieurs disposent de mécanismes pour émettre leurs inquiétudes et participer à la prise de décisions, tout en garantissant la confidentialité de leur situation personnelle et sans les exposer à plus de dommages ou de traumatismes. Certains mécanismes, comme des lignes directes confidentielles hors de la communauté, sont plus efficaces.
- » Il faut éviter de placer les femmes dans des situations dans lesquelles la communauté répond uniquement aux attentes des acteurs externes et où il n'y a pas de véritable soutien sincère pour leur participation.
- » Il faut faire attention aux barrières et engagements (prise en charge des enfants, risque de réaction violente, absence de reconnaissance des LGBTI par les pouvoirs publics, facilité de déplacement, etc.) qui peuvent empêcher la participation en toute sécurité des femmes, filles et membres de la communauté LGBTI dans les forums communautaires.
- » Lorsque les femmes, les filles, les hommes et les garçons participent à des groupes mixtes, il convient de traiter toute barrière provenant de normes liées au genre, notamment la prévalence des opinions masculines.
- » Il faut s'assurer que les espaces de rencontre sont sécurisés et accessibles à tous. Lorsque les femmes ne peuvent pas s'exprimer, il convient de chercher d'autres moyens d'obtenir leurs opinions et leurs commentaires.
- » Dans certains contextes, il peut être nécessaire de négocier avec des responsables locaux avant de parler à des femmes de la communauté, afin d'éviter toute réaction violente.

Prévention et atténuation des violences sexistes

BONNE PRATIQUE

- » Les directives sur la sécurité alimentaire pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC doivent être suivies.
- » La prévention de la violence sexiste et les mesures correctives sont une priorité intersectorielle dans la programmation de la sécurité alimentaire et nécessitent un effort coordonné au sein de la planification, la mise en œuvre et le suivi des efforts correctifs.
- » Ne pas causer de dommages : il faut identifier les problèmes ou effets négatifs potentiels de façon précoce en consultant les femmes, les filles, les hommes et les garçons, ainsi que d'autres groupes minoritaires à l'aide de mécanismes de plaintes, de contrôles ponctuels et, le cas échéant, de transects autour des points de distribution. Les mesures garantissant la sécurité, le respect, la confidentialité et l'absence de discrimination concernant les survivants et les personnes à risque sont des éléments primordiaux, qui doivent toujours être pris en compte. (Consulter la section B, page 88 pour obtenir plus d'informations à ce sujet.)
- » Il faut établir des systèmes transparents pour la distribution de nourriture afin de limiter les risques de violences sexistes.
- » Il convient de s'assurer que les transferts répondent aux exigences alimentaires, afin que les femmes, filles et autres groupes potentiellement à risque ne les complètent pas avec des activités à risque élevé.
- » Le personnel doit être formé sur la procédure de l'organisation s'il reçoit des informations sur des cas potentiels de violences sexistes, ainsi que sur l'orientation vers des services d'orientation contre la violence sexiste.
- » Il faut réduire les risques de protection en vous assurant que les itinéraires les plus rapides et accessibles vers les sites de distribution de nourriture et de ressources sont utilisés par les femmes, les filles et les autres groupes à risque. Il convient de s'assurer que les chemins vers les points de distribution sont clairement indiqués dans les deux sens.

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI AU SEIN DE LA PROGRAMMATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (SUITE)

Prévention et atténuation des violences sexistes (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas partager de données qui peuvent être reliées à un groupe ou un individu, y compris les survivants de violences sexistes.
- » Il faut éviter d'isoler les survivants de violences sexistes : Il convient de parler avec les femmes, les filles et d'autres groupes à risque de manière générale, et pas explicitement, à propos de leurs propres expériences.
- » Il ne faut pas recueillir d'informations sur des incidents de violences sexistes spécifiques ou des taux de prévalence sans assistance de spécialistes en matière de violences sexistes.
- » L'environnement dans lequel est fournie l'assistance doit, autant que possible, être sûr pour les personnes concernées. Les personnes dans le besoin ne doivent pas être forcées à se rendre dans des zones dangereuses, ou à les traverser, pour obtenir une assistance.

Assistance adaptée au genre

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'examiner l'analyse par sexe pour la sécurité alimentaire, d'en utiliser les résultats et les données, et de les partager avec les acteurs pertinents, pour informer les priorités en matière d'intervention humanitaire et cibler les bonnes personnes. Il faut évaluer l'ensemble de la programmation de sécurité alimentaire pour s'assurer que les considérations liées au genre sont toujours incluses.
- » Il convient de donner la priorité aux femmes adultes en tant que destinataires principales inscrites de l'aide alimentaire.
- » Il faut prendre en compte le fait que certains groupes peuvent avoir des besoins nutritionnels spécifiques.
- » Il convient d'inclure des actions pour gérer l'infrastructure et les services (comme des files d'attente séparées pour les hommes et les femmes).
- » Il faut faciliter l'accès des femmes aux ressources productives comme les terres, les crédits, le bétail et la technologie.
- » Il convient de s'assurer que les victimes de violences sexistes, qui peuvent être soumises à des barrières supplémentaires pour atteindre les sites de distribution, ont accès à la nourriture.
- » Au sein des ménages polygames, chaque femme et ses enfants doivent être traités comme un foyer distinct.
- » Des espaces adaptés aux femmes doivent être créés au sein des sites de distribution de ressources agricoles et de nourriture.
- » Il faut réduire la charge de la nourriture et des ressources agricoles en plaçant les sites de distribution à proximité des zones de vie, s'assurer que les colis sont d'un poids raisonnable pour les femmes, enfants et personnes handicapées et développer des stratégies de transport pour les colis lourds.
- » Il convient d'encourager l'utilisation de techniques de cuisine et de fourneaux à bon rendement énergétique et de fournir des formations à ce sujet.
- » Étant donné que les femmes peuvent dépendre de la vente de bois de chauffage pour les revenus du ménage, il convient d'envisager de lier les programmes d'énergies de substitution avec des activités générant des revenus pour les femmes.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas supposer que tous bénéficieront de façon égale de la programmation de sécurité alimentaire. Il convient d'utiliser les divers besoins, rôles et dynamiques pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons (conformément à l'analyse par sexe) pour définir des actions spécifiques afin de traiter chaque besoin et de prendre en compte les options suggérées par les femmes, les filles, les hommes et les garçons.

Assistance adaptée au genre (suite)

- » Des mesures spéciales visant à faciliter l'accès des groupes vulnérables aux activités du programme de sécurité alimentaire doivent être prises, tout en prenant en compte les conditions et comportements contextuels, sociaux et culturels. Ces mesures peuvent inclure la construction d'espaces sécurisés pour les personnes qui ont été victimes d'abus comme un viol ou un trafic, ou permettre l'accès aux personnes handicapées. Toutes les mesures de ce type doivent éviter la stigmatisation de ces groupes.

Approche transformative

BONNE PRATIQUE

- » Il faut récuser les inégalités structurelles. Il convient de faire participer les hommes, en particulier les notables et les responsables religieux, aux activités de proximité concernant les problèmes liés au genre pour la sécurité alimentaire.
- » Il convient de soutenir la direction par des femmes au sein de la sécurité alimentaire (comme les comités de distribution) et de convenir de quotas de représentation pour les femmes auprès de la communauté avant tout processus d'élection.
- » Il convient de collaborer avec les notables (femmes et hommes) pour sensibiliser la communauté à la valeur de la participation des femmes.
- » Il faut soutenir les coopératives agricoles pour les petites exploitantes agricoles par le biais d'un accès à des services d'extension, financiers, de droits de propriété, de marchés, etc.
- » Il convient de fournir une assistance alimentaire aux femmes (et leurs enfants) au sein des abris contre la violence sexiste, afin qu'elles ne soient pas obligées de revenir dans des environnements violents à cause de la faim et qu'elles puissent rester dans des endroits où les services médicaux, psychosociaux, de subsistance et autre leur fournissent un espace pour changer leur vie et celle de leurs enfants.
- » Il faut s'assurer que les femmes et les hommes des communautés locales qui contribuent avec leurs connaissances, compétences et temps à un programme d'assistance alimentaire, comme l'alimentation scolaire et les conseils en nutrition, reçoivent une rémunération égale, plutôt qu'une situation où les femmes fournissent par exemple des repas bénévolement, tandis que les hommes reçoivent des espèces ou des bons pour s'occuper du jardin de l'école.
- » Il convient d'employer des femmes au sein des chaînes d'approvisionnement pour des questions de possibilités d'emploi égales et de s'assurer que les besoins et intérêts des femmes et des filles touchées par des urgences sont compris et traités.
- » Les hommes et les garçons doivent être sensibilisés et participer en tant que champions pour la participation et la direction des femmes.
- » Faire participer les femmes, filles, hommes et garçons dans des rôles de genre non traditionnels.
- » Il convient de soutenir les femmes pour leur permettre de renforcer leurs capacités et stratégies de négociation et les aider à devenir des modèles au sein de leurs communautés en collaborant avec elles et en les encourageant à assumer des rôles de direction.
- » Il faut aider à établir les groupes de femmes, filles et jeunes au sein de la communauté et leur permettre d'avoir des rôles de direction.

ÊTRE CONSCIENT

- » Tenter de faire évoluer une dynamique liée au genre bien ancrée dans la société peut entraîner des tensions. Il faut maintenir les lignes de communication ouvertes avec les bénéficiaires et s'assurer que des mesures sont établies pour éviter toute réaction violente.
- » Les réfugiés et déplacés masculins disposant de pouvoir se sentent souvent les plus menacés par des stratégies visant à donner du pouvoir aux femmes au sein de la communauté, étant donné qu'ils voient cela comme une remise en question directe de leurs propres pouvoirs et privilèges (aussi limités soient-ils).

Suivi

Il convient d'assurer le suivi de l'accès à l'assistance dans le secteur de la sécurité alimentaire par les femmes, filles, hommes et garçons et sa qualité, ainsi que les évolutions liées aux besoins stratégiques des femmes. Le suivi doit également examiner comment le programme de sécurité alimentaire a contribué à une participation pertinente et sensée, ainsi qu'à une approche transformative incluant la promotion de la direction par des femmes. **Les données ventilées par sexe et par âge** sont une composante clé de toute analyse par sexe. Elles sont primordiales à des fins de suivi et de mesure. Il faut utiliser des **marqueurs politiques égalité homme-femme** pour évaluer l'efficacité de l'incorporation de l'égalité des genres par un programme dans la planification et la mise en œuvre, et fournir des directives pour l'amélioration du processus (voir la section B, pages 51-53).

Le suivi du secteur de la sécurité alimentaire peut par exemple, surveiller la proportion d'individus participant aux séances de promotion de la nutrition ou les ménages ayant reçu des bons alimentaires, la proportion de propositions

de comités de femmes acceptées par la gestion des camps et le temps gagné par les femmes et les filles grâce aux fourneaux à bon rendement énergétique.

Il faut surveiller que le secteur de la sécurité alimentaire respecte le principe de « **Ne pas causer de dommages** » (voir la section B à la page 88 pour obtenir plus d'informations sur ce concept) : cela inclut la réalisation de consultations continues auprès des femmes, filles, hommes et garçons et d'observations/contrôles ponctuels pour identifier rapidement les problèmes ou effets négatifs potentiels (s'assurer que l'assistance alimentaire est distribuée également à tous les groupes, en prenant en compte le genre et d'autres facteurs liés, pour éviter tout effet négatif potentiel par exemple). Les mécanismes de retour dans le cadre du suivi sont également primordiaux (consulter la section B à la page 86 pour obtenir plus d'informations). Ces mesures permettent une identification précoce des effets négatifs du programme, afin de pouvoir les traiter en temps opportun, pour éviter les violences sexistes ou d'autres atteintes aux droits des femmes.

5 Évaluation et examen opérationnel par des pairs concernant le genre

L'objectif principal de l'examen opérationnel par des pairs et de l'étape d'évaluation est de fournir aux acteurs humanitaires les informations nécessaires pour gérer les programmes, afin de répondre efficacement et équitablement aux besoins et priorités spécifiques des femmes, filles, hommes et garçons touchés par la crise, tout en utilisant leurs capacités (voir la section B à la page 60 pour plus d'informations). L'évaluation est un processus qui aide à améliorer la programmation de sécurité alimentaire actuelle et future pour optimiser les résultats et les incidences, y compris l'analyse de la bonne intégration d'une approche transformative et si la direction par les femmes a été soutenue, en s'assurant que les besoins stratégiques et pratiques ont été traités.

Pour assurer des impacts centrés sur la population et adaptés aux genres, il est nécessaire d'examiner les méthodes et les processus, afin de déterminer de bonnes pratiques concernant la fourniture d'une assistance égale pour les femmes et les hommes. Les programmes de sécurité alimentaire doivent être examinés selon une participation égale des femmes, filles, hommes et garçons, ainsi que leur accès aux services, du début de la planification à la mise en œuvre du programme. Il est nécessaire d'évaluer les lacunes de programmation, en se concentrant sur les femmes, filles, hommes et garçons qui n'ont pas été convenablement atteints. L'utilisation de marqueurs politiques égalité homme-femme aide à identifier les lacunes, afin d'améliorer la programmation et l'intervention.

NORMES CLÉS

1. IASC. *Food Security Gender Marker Tip Sheet*. 2012. <https://tinyurl.com/y8vtne3r>
2. Le Projet Sphère. « Standards minimums sur la sécurité alimentaire et la nutrition. » *Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors de catastrophes*. 2011. <https://tinyurl.com/y9evs6uy>
3. IASC. « Agriculture et sécurité alimentaire. » *Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire*. 2015. <https://tinyurl.com/ya6hvjvxk>

RESSOURCES CLÉS

1. FAO. *ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation*. 2005. <https://tinyurl.com/yb3r7h3j>
2. Boîte à outils relative à la problématique hommes-femmes du PAM. 2017. <https://tinyurl.com/y9jyxwtt>

Santé



Ce chapitre explique comment intégrer l'égalité des genres dans la programmation sanitaire. Vous pouvez trouver des informations sur l'importance de l'inclusion de l'égalité des genres dans la programmation sanitaire, ainsi que des normes et ressources principales pour mémoire.

Ce chapitre commence par une liste de vérification générale expliquant les actions principales devant être menées à bien à chaque étape du cycle de programme d'action humanitaire pour un programme sanitaire. Après cette liste de vérification, vous trouverez plus de détails sur la réalisation d'une programmation pour l'égalité des genres dans chaque phase du cycle des programmes d'action humanitaire. Cela inclut des informations

pratiques sur la réalisation d'une analyse par sexe et son utilisation de la conception à la mise en œuvre, le suivi et l'examen, ainsi que l'incorporation des approches clés en matière de coordination, participation, prévention et atténuation des violences sexistes, assistance adaptée au genre et une approche transformative de chaque phase. Des exemples pertinents provenant de ce domaine sont utilisés pour fournir des illustrations concrètes.

Pourquoi est-il important d'intégrer l'égalité des genres dans la programmation sanitaire ?

Les crises humanitaires ont une incidence différente sur l'accès sécurisé à des informations, services et installations sanitaires disponibles, acceptables et adéquats pour les femmes, filles, hommes et garçons. Il existe des différences liées au genre concernant les impacts sur la santé physique et psychologique pour les femmes, filles, hommes et garçons, ainsi que leur capacité de relèvement. Lors de la fourniture de soins de santé dans des situations de crise, la conception des programmes sanitaires nécessite une analyse par sexe dès le début du cycle de programme d'action humanitaire et à chacune des étapes.

Une intégration efficace de l'égalité des genres dans les soins de santé pour les situations de crise nécessite de comprendre les besoins sanitaires spécifiques et les barrières potentielles à l'accès aux services pour s'assurer que les femmes, filles, hommes et garçons accèdent aux services sanitaires sur une base d'égalité. Cela doit inclure des services de santé reproductive et pour les victimes de violences sexistes, en plus des services et informations sanitaires plus larges. L'évaluation de l'état sanitaire d'une population nécessite par définition une stratification des données et une analyse par âge et par genre. La mise en œuvre d'interventions médicales est également souvent sensible à l'âge et au genre, il y a par exemple des pédiatres,

gynécologues, gériatres, etc. dans le secteur sanitaire. Tout comme le genre et l'âge doivent être examinés lors du traitement de la santé dans un contexte stable (les maladies n'ont pas la même incidence chez les hommes et les femmes ou les jeunes et les personnes âgées), les effets et les besoins sanitaires dans les situations d'urgence doivent être soumis à une analyse par sexe/âge afin de détecter les effets ou besoins spécifiques à traiter.

Une méthode d'évaluation du développement (renforcement) des services sanitaires (dans des situations de crise) est d'analyser la demande/l'offre (de services). Les spécificités liées au genre et à l'âge font partie intégrante d'une telle analyse. Concernant la demande, des problèmes comme un accès réduit pour les femmes du fait de la dépendance financière sont tout aussi importants que de comprendre le profil épidémiologique complet de la région. Concernant l'offre, nous devons examiner si les salles de consultation fournissent une confidentialité suffisante pour les victimes de violences sexistes, ainsi que l'adéquation des capacités pour le traitement du nombre de patients atteints du paludisme ou souffrant de malnutrition.

L'intégration efficace de l'égalité des genres au sein de la programmation sanitaire permet de remplir les objectifs suivants :

- **Protection du droit à la santé.** L'identification des besoins sanitaires liés au sexe et à l'âge est le seul moyen de comprendre l'impact global d'une crise sur la santé



des femmes, filles, hommes et garçons de différents âges et milieux, ainsi que de garantir une prestation de services sanitaires de qualité, qui est un droit de la personne fondamental dans la législation internationale.

- **Améliorer l'état de santé de tous.** Les conflits entraînent une augmentation des violences sexistes, des grossesses non désirées, des maladies sexuellement transmissibles, etc. Les conflits renforcent généralement les besoins chirurgicaux généraux. La charge supplémentaire des problèmes sanitaires (qu'ils soient spécifiques ou non au genre et à l'âge) doit être prise en compte et traitée par un renforcement des services (spécifiques). Dans certains contextes, les femmes sont plus susceptibles d'attendre plus longtemps avant de demander des soins, car elles ont peur de mettre à mal les fonctions du foyer. Les femmes sont également moins susceptibles d'avoir accès à des ressources pour les traitements préventifs et curatifs. L'intégration de l'égalité des genres dans la programmation sanitaire aide les acteurs humanitaires à identifier les groupes spécifiques particulièrement vulnérables aux problèmes sanitaires et à déterminer des stratégies adaptées pour réduire les conséquences d'une mauvaise santé.
- **Promouvoir l'accès aux services et droits en matière de santé sexuelle et procréative.** Le bien-être de la communauté dans son ensemble peut être amélioré par l'identification et le traitement de besoins et priorités spécifiques en matière de santé sexuelle et procréative des femmes, filles, hommes et garçons dès le début d'une urgence humanitaire. Par exemple, dans toutes les situations d'urgence, environ 4 à 16 % des femmes en âge de procréer sont enceintes et on estime que 15 % des femmes et des filles souffriront de complications mettant leur vie en danger du fait de la grossesse et de l'accouchement. Les services de planification familiale sont souvent interrompus pendant les urgences, ce qui peut entraîner des grossesses non désirées à haut risque, qui renforcent la charge sanitaire et socioéconomique pesant sur les familles touchées. À titre d'exemple, les adolescentes enceintes, en particulier celles de moins de 16 ans, ont plus de risques de souffrir d'une obstruction du travail, une urgence obstétrique potentiellement mortelle. Tout retard de traitement peut entraîner des fistules obstétricales, une rupture utérine, des hémorragies et le

décès de la mère et de l'enfant. Les services obstétriques d'urgence sont souvent inaccessibles pendant les crises, ce qui augmente le risque de morbidité et de mortalité parmi les mères adolescentes et leurs nourrissons.

- **Promouvoir la sécurité et la dignité des femmes, filles, hommes et garçons.** Faire participer ces groupes aux évaluations des besoins sanitaires, à la conception et au choix de l'emplacement des installations améliore l'utilisation des programmes sanitaires par la communauté. Par exemple, des services sanitaires procréatifs adaptés aux jeunes, gratuits et de qualité renforcent le nombre de jeunes de sexe féminin et masculin qui y ont recours. Le choix de prestataires de services sanitaires adaptés au genre qui parlent la langue locale encourage fortement les femmes, filles, hommes et garçons à avoir recours aux services préventifs pour les infections sexuellement transmissibles. Cela fournit également aux victimes de violences sexuelles une possibilité d'obtenir une assistance.
- **Renforcer la propriété et la durabilité.** Le renforcement du leadership des femmes, des adolescents et des adolescentes en matière de coordination des services sanitaires à tous les niveaux (installations communautaires et sanitaires) peut transformer les rôles liés aux genres traditionnels et promouvoir un sentiment de propriété communautaire qui perdure après l'urgence.

Intégration de l'égalité des genres et de la santé dans le cycle de programme d'action humanitaire

Cette section présente les actions devant être réalisées par les acteurs humanitaires de première ligne du secteur sanitaire, comme les organismes des Nations Unies, les ONG locales et internationales, ainsi que les organismes publics, pour promouvoir l'égalité des genres lors de chaque étape du cycle de programme d'action humanitaire.



ACTIONS PRINCIPALES POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION SANITAIRE POUR CHAQUE ÉTAPE DU CYCLE DE PROGRAMME D'ACTION HUMANITAIRE

1 Évaluation et analyse des besoins

- Recueillir et analyser des données ventilées par sexe, âge et handicap concernant les besoins, priorités et capacités sanitaires.
- Mener une analyse par sexe dans le cadre des évaluations des besoins sanitaires et analyser les résultats.

2 Planification stratégique

- Intégrer l'égalité des genres dans la conception du programme sanitaire pour l'intervention, en utilisant les résultats de l'analyse par sexe et d'autres données de préparation.
- Garantir un lien démontrable et logique entre les besoins propres à chacun des sexes identifiés pour le secteur sanitaire, les activités des programmes et les extrants suivis.
- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme à la conception des programmes sanitaires dans l'intervention.

3 Mobilisation de ressources

- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme aux programmes sanitaires dans l'intervention.
- Inclure des informations et les messages principaux sur le genre et le secteur sanitaire dans les rapports d'évaluation initiaux pour influencer les priorités de financement.
- Effectuer régulièrement des rapports aux donateurs et autres parties prenantes humanitaires sur les lacunes en matière de ressources concernant le genre au sein du secteur sanitaire.

4 Mise en œuvre et suivi

- Mettre en œuvre des programmes sanitaires qui intègrent l'égalité entre les genres et informer les femmes, filles, hommes et garçons des ressources disponibles et des possibilités d'influencer le projet.
- Développer et entretenir des mécanismes de retour pour les femmes, filles, hommes et garçons dans le cadre des programmes sanitaires.
- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme aux programmes sanitaires dans l'intervention.
- Surveiller l'accès à l'assistance sanitaire par les femmes, filles, hommes et garçons et développer des indicateurs conçus pour mesurer les évolutions pour ces groupes, selon les lacunes et les dynamiques évaluées.

5 Évaluation et examen opérationnel par des pairs concernant le genre

- Examiner les plans d'interventions et les projets au sein du secteur sanitaire.
- Évaluer quelles femmes et filles, hommes et garçons ont été atteints de manière adéquate, lesquels ne l'ont pas été et pourquoi.
- Partager les bonnes pratiques en matière d'utilisation du marqueur politique égalité homme-femme et traiter les lacunes.

1 Évaluation et analyse des besoins

L'analyse par sexe a lieu lors de la phase d'évaluation et doit se poursuivre au long de la phase de suivi et d'évaluation avec les informations recueillies pendant le cycle du programme. L'outil d'analyse par sexe rapide de la section B (pages 32-38) fournit un guide étape par étape de la méthode pour réaliser une analyse par sexe à n'importe quelle étape d'une urgence. Les marqueurs politiques égalité homme-femme doivent également être utilisés au cours de cette phase du cycle de programme d'action humanitaire (voir la section B, pages 50-53, pour plus d'informations).

Lors de la collecte d'informations pour le secteur sanitaire, les questions de l'analyse doivent viser à comprendre l'impact de la crise sur les femmes, les filles, hommes et garçons. Des évaluations sanitaires normalisées peuvent être adaptées pour renforcer l'accent sur le genre et les expériences, besoins, droits et risques particuliers pour les femmes, filles, hommes, garçons, LGBTI, personnes handicapées, différentes tranches d'âge, différentes ethnies et d'autres aspects de diversité. L'évaluation doit poser des questions sur les besoins, rôles et dynamiques des femmes, filles, hommes et garçons en lien avec les facteurs sanitaires dus à la crise, ainsi que le niveau d'accès aux services et sa relation avec les autres dimensions de diversité (comme le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la caste ou la religion). Il convient de s'assurer que les évaluations respectent les bonnes pratiques et les normes principales sur la coordination, la participation, la prévention et l'atténuation des violences sexistes et utilisent une approche transformative conformément au tableau des pages 234-236 sur les « approches et normes principales pour l'évaluation et l'analyse des besoins au sein de la programmation sanitaire ».

Les données ventilées par sexe et par âge sont une composante clé de toute analyse par sexe. Elles sont primordiales à des fins de suivi et de mesure. Pour assurer l'efficacité, des données ventilées par sexe doivent être recueillies et analysées, afin de fournir des données pour les services sanitaires pour les femmes, filles, hommes et garçons. Dans le secteur sanitaire, il est important

de s'assurer que les systèmes d'information sanitaires sont inclus dans les soins sanitaires fondamentaux et les installations d'orientation. Les données ventilées par sexe et par âge sur les causes principales des maladies et décès au niveau de la communauté et de l'installation sanitaire aident à améliorer la prestation de services sanitaires par le biais d'activités spécifiques. Il convient de recueillir des données ventilées par sexe et par âge du nombre d'hommes et de femmes entre 0 et 5 ans, 6 et 11 ans, 12 et 17 ans, 18 et 25 ans, 26 et 39 ans, 40 et 59 ans et de plus de 60 ans, ainsi que d'autres facteurs de diversité, pour traiter les besoins spécifiques (personnes handicapées, femmes enceintes et allaitantes, etc.). Dans les cas où la collecte de données ventilées par sexe et par âge est difficile, des estimations peuvent être fournies d'après les statistiques nationales et internationales, les données recueillies par d'autres acteurs humanitaires et de développement ou par le biais d'enquêtes sur de petits échantillons. Lorsque des données ventilées par sexe et par âge ne sont pas disponibles ou très anciennes, il existe des méthodes pour les calculer (voir la section B, page 43). (Plus d'informations sur les données sont disponibles dans la Section B.) En plus d'utiliser des données ventilées par sexe et par âge, selon le contexte, il peut être important de ventiler les données selon d'autres facteurs de diversité comme le handicap, l'ethnicité, la langue et le niveau de revenus ou de formation.

Le tableau suivant résume les moments clés d'une intervention en cas d'urgence dans laquelle une analyse par sexe doit être réalisée, ainsi que les résultats concrets à fournir. Ils doivent être fournis au niveau du module (sous la responsabilité du directeur du module) et/ou de l'agence (sous la responsabilité du coordinateur de l'intervention en cas d'urgence).

OUTILS D'ÉVALUATION CLÉS :

- IASC. *Health Resources Availability Mapping System (HeRAMS)*. 2014. <https://tinyurl.com/y92pntye>

ACTIVITÉS CLÉS POUR UNE ANALYSE PAR SEXE AU COURS D'UNE INTERVENTION HUMANITAIRE

CALENDRIER	ACTIVITÉ	RÉSULTAT CONCRET
Préparation	Développer un instantané/un aperçu général en matière de genre pour le pays, examiner l'analyse par sexe préexistante des ONG, des pouvoirs publics et des agences des Nations Unies.	Instantané (6 pages) https://tinyurl.com/yowk3r7z Infographie
Première semaine d'une urgence	<p>Examen de l'instantané en matière de genre préparé avant l'urgence et modifié le cas échéant. Transmission à l'ensemble du personnel d'intervention d'urgence à des fins d'introduction.</p> <p>Identification des possibilités de coordination avec des organisations existantes qui travaillent sur les questions liées au genre.</p> <p>Réalisation d'une analyse par sexe rapide, qui peut être sectorielle ou plurisectorielle, intégrant les questions principales pour le secteur de la sécurité alimentaire (des exemples sont disponibles dans la suite du présent chapitre). Réalisation d'une analyse rapide sectorielle ou plurisectorielle et consultation des organisations pertinentes pour le secteur.</p>	<p>Notes d'informations (2 pages) identifiant les points d'entrée stratégiques pour la liaison de la programmation existante à la programmation en matière d'égalité des genres https://tinyurl.com/yao5d8vs</p> <p>Collecte de coordonnées des organisations travaillant sur les questions liées au genre dans le pays</p> <p>Rapport d'analyse par sexe rapide https://tinyurl.com/y9fx5r3s</p>
3 à 4 semaines après l'analyse rapide	Réalisation d'une analyse par sexe sectorielle , en adaptant les outils d'analyse des besoins existants et en utilisant les types de questions suggérées ci-après dans ce chapitre. Réalisation d'une analyse spécifique au genre des données recueillies dans l'évaluation des besoins.	Rapport d'analyse par sexe sectorielle https://tinyurl.com/y9xt5h4n

CALENDRIER

**2 à 3 mois
après le début
de l'intervention
d'urgence**

ACTIVITÉ

Identification des possibilités d'une **analyse par sexe complète intégrée**, reposant sur les partenariats préexistants en matière de genre. Il faut s'assurer qu'il existe une référence qui recueille les données ventilées par sexe, l'accès à l'assistance, aux biens et aux ressources humanitaires et le niveau de participation politique. Analyse de l'impact de la crise, des modifications des modèles de propriété, du pouvoir décisionnel, de la production, de la reproduction et d'autres questions liées à ce secteur.

Utilisation des informations de l'analyse par sexe pour informer les cadres de planification, de suivi et d'évaluation, y compris les plans de suivi et évaluation, les états de référence et la surveillance suite à la distribution.

Réalisation d'une analyse de la spécialisation interne pour l'égalité des sexes du personnel (identification des besoins de formation, niveau de confiance pour promouvoir l'égalité des genres, connaissances, compétences identifiées en matière de genre).

RÉSULTAT CONCRET

Concrétisation des questions dans un questionnaire (potentiellement amélioré par les TIC).

Rapport d'évaluation par sexe complet
<https://tinyurl.com/ybyerydk>
et
<https://tinyurl.com/ybsqzvjz>

Ajouts aux documents de présentation, de suivi et liés à l'évaluation

Questionnaire d'une page

Rapport d'enquête

Plan de renforcement des capacités

**6 mois après
l'intervention (en
supposant que c'est
une intervention
à grande échelle
avec un calendrier
d'un an)**

Réalisation d'un audit/examen en matière de genre concernant l'utilisation de l'analyse par sexe au sein du programme, des campagnes et des pratiques internes par l'intervention humanitaire.

Ce rapport permettra d'élaborer un examen d'apprentissage pour l'égalité des genres à la moitié de l'intervention.

Rapport d'examen d'égalité des genres avec un résumé analytique, des conclusions et des recommandations clés.

**1 an ou plus après
l'intervention
humanitaire**

Réalisation d'un examen des résultats de l'intervention en examinant les performances de l'intervention sur la programmation pour l'égalité des genres. Il convient d'intégrer ce poste au budget au début de l'intervention. Ce rapport doit être transmis dans l'atelier d'évaluation de l'intervention et publié.

Évaluation des résultats en matière d'égalité des genres avec un résumé analytique, des conclusions et des recommandations clés.
<https://tinyurl.com/p5rqgut>

Les sources d'une analyse par sexe comprennent les données de recensement, les enquêtes démographiques et de santé, les rapports d'analyse par sexe, les rapports d'évaluation humanitaires, les rapports des secteurs de la protection et des violences sexistes, ainsi que les profils de genre des pays, comme ceux créés par l'OMS, l'UNICEF, ACF et d'autres. Ces éléments doivent être complétés par une collecte des données participative provenant de toutes les parties touchées par la crise et/ou concernées par le programme, notamment via des enquêtes, des entretiens, des discussions communautaires, des discussions de groupe, des transects et des narrations.

L'ANALYSE PAR SEXE POUR LE SECTEUR SANITAIRE DOIT ÉVALUER :

- **Démographie.** Quel était le profil démographique de la population ventilé par sexe et âge *avant la crise* ? Et qu'est-ce qui a changé depuis la crise ou le début du programme ? Examiner le nombre de ménages et la taille moyenne des familles, le nombre de familles monoparentales et de ménages dirigés par un enfant par sexe et par âge, le nombre de personnes avec des besoins spécifiques par sexe et par âge, le nombre de femmes enceintes et allaitantes. Existe-t-il des structures familiales polygames ?
- **Rôles des genres.** Quels étaient les rôles des femmes, filles, hommes et garçons en matière de santé avant la crise ? Comment les rôles en matière de santé des femmes, filles, hommes et garçons ont-ils évolué depuis le début de la crise ? Quels sont les nouveaux rôles en

matière de santé des femmes, filles, hommes et garçons et comment interagissent-ils ? Combien de temps ces rôles nécessitent-ils ?

- **Structures décisionnelles.** Quelles structures la communauté utilisait-elle pour prendre les décisions sanitaires avant la crise et qu'en est-il à présent ? Qui participe aux espaces de prise de décision ? Les voix des femmes et des hommes ont-elles la même portée ? Comment les adolescents participent-ils ?
- **Protection.** À quels risques sanitaires et liés à la protection les groupes spécifiques de femmes, filles, hommes et garçons étaient-ils confrontés avant la crise ? Quelles sont les informations disponibles sur les risques liés à la protection depuis le début de la crise ou du programme ? Quelle est l'incidence des cadres juridiques sur l'égalité des genres, les besoins de protection et l'accès à la justice ?
- **Besoins, capacités et aspirations par genre.** Quels sont les besoins, capacités et aspirations sanitaires des femmes, filles, hommes et garçons de la population touchée et/ou du programme ? Cela doit inclure les besoins, capacités et aspirations liés aux services de santé procréative et pour les victimes de violences sexistes, en plus des services et informations sanitaires plus larges (y compris ceux liés à la disponibilité des installations sanitaires, aux agents sanitaires, aux médicaments et au matériel).



QUESTIONS POSSIBLES POUR UNE ANALYSE PAR SEXE SPÉCIFIQUE AU SECTEUR SANITAIRE :

- Quels sont les taux de mortalité ventilés par sexe et par âge ? Les décès sont-ils disproportionnés parmi les femmes, filles, hommes et garçons ?
- Quelle était la situation sanitaire pour les femmes, filles, garçons et hommes avant la crise et comment a-t-elle évolué depuis ? Y a-t-il eu une augmentation d'une maladie spécifique depuis la crise ? Si oui, qui touche-t-elle ?
- Quels sont les rôles et les responsabilités des femmes et des hommes pour les soins de santé au niveau du ménage ?
- Quels sont les aspects culturels et religieux liés à la fourniture de soins de santé et l'accès à ces derniers ?
- Qui fournit des soins de santé aux femmes et aux filles ou aux hommes et aux garçons ? Les pratiques locales influencent-elles la possibilité pour les agents sanitaires masculins de fournir des soins aux femmes ?
- Quelles sont les attentes culturelles en matière de grossesse, d'accouchement et d'allaitement ? Quelles sont les pratiques culturelles concernant la menstruation ?
- Quelles sont les pratiques culturelles liées à la toilette, l'utilisation de l'eau, la cuisson et le traitement des cadavres ? Quel est l'impact de ces éléments sur la santé et le temps des femmes, filles, hommes et garçons ?
- Existe-t-il des barrières pour les femmes, filles, garçons et hommes concernant l'accès aux services et informations sanitaires (y compris les pratiques d'hygiène) ? Les LGBTI peuvent-ils accéder aux installations sanitaires ? Existe-t-il un accès équitable aux soins de santé procréative pour les adolescentes et les adolescents célibataires ou en couple ? Existe-t-il un accès égal aux soins de santé pour les personnes âgées de sexe masculin et féminin ?
- Les victimes de violences sexuelles peuvent-elles accéder aux services sanitaires ? Existe-t-il des systèmes d'orientation établis pour les survivants des violences sexistes dans les établissements de santé ? Les femmes, filles, hommes et garçons considèrent-ils les services sanitaires liés aux violences sexistes comme sûrs et confidentiels ? Le personnel sanitaire a-t-il été formé aux soins en matière de violences sexistes ?

Bonne pratique

Les flambées de Zika et Ebola ont montré que le statut socioéconomique des femmes, qui est toujours un facteur déterminant de leur expérience des inégalités entre les genres et de la discrimination liée au genre, prend une signification renforcée lors des urgences complexes. Par exemple, même dans un pays avec une législation restrictive en matière d'avortement comme le Brésil, les femmes avec une éducation et un statut socioéconomique supérieurs sont plus susceptibles d'avoir accès à un avortement sûr. Si les interventions sanitaires publiques pour promouvoir l'autonomie des femmes en matière de choix sexuels et procréatifs sont primordiales, les conseils et la programmation peuvent ne pas traiter adéquatement les possibilités socioéconomiques disponibles pour ces jeunes femmes, qui déterminent leurs « choix » sexuels et procréatifs. De ce fait, dans une urgence de santé publique, lorsqu'un virus (comme Ebola et Zika) peut être transmis par le biais de relations sexuelles, il est primordial de prendre en compte l'emplacement et l'égalité des femmes et des filles touchées par la flambée de la maladie pour s'assurer que les conseils sur le confinement et le traitement compensent les choix probablement limités de cette population.

ADAPTÉ DE : SARA, E : DAVIES ET BELINDA BENNETT. 2016. A GENDERED HUMAN RIGHTS ANALYSIS OF EBOLA AND ZIKA : LOCATING GENDER IN GLOBAL HEALTH EMERGENCIES. *INTERNATIONAL AFFAIRS*

Bonne pratique

Il y a une forte corrélation entre le VIH et la tuberculose. La plupart des cas de tuberculose et de décès liés touchent des hommes, mais elle reste parmi les trois principales causes de décès chez les femmes dans le monde entier.

Même si la prévalence du VIH est supérieure parmi les femmes en Afrique subsaharienne, l'incidence de la tuberculose est supérieure chez les hommes (sauf chez les femmes de 15 à 24 ans dans les zones avec une forte prévalence du VIH). Cela est dû aux risques spécifiques aux hommes liés à la transmission de la tuberculose, en effet, les hommes ont souvent plus de contacts sociaux, travaillent dans des contextes à haut risque, fument, ont potentiellement une consommation d'alcool supérieure et demandent moins souvent une assistance médicale. Les femmes sont soumises à un ensemble de risques spécifiques, y compris une stigmatisation supérieure, un diagnostic retardé et un accès inférieur aux services de traitement. Les taux supérieurs de tuberculose extrapulmonaire chez les femmes rendent également les analyses et les diagnostics plus difficiles. De plus, les dynamiques liées au genre des taux de traitement et de rémission pour la tuberculose ne sont pas uniformes : dans certains pays les hommes ont de meilleurs résultats que les femmes, tandis que dans d'autres cette tendance est inversée.

Conscients du besoin d'un outil d'évaluation systémique d'un point de vue du genre pour informer les interventions contre la tuberculose et le VIH, le partenariat Halte à la tuberculose et l'ONUSIDA ont développé l'outil d'évaluation basée sur le genre pour le VIH/tuberculose pour garantir la prise en compte des disparités entre les sexes dans les interventions. L'utilisation d'outils comme celui-ci, qui prennent en compte les éléments liés au genre d'une flambée de maladie, aide à identifier les barrières liées au genre pour les services, ainsi que les besoins spécifiques des femmes, hommes, transgenres et des principales populations vulnérables, ce qui permet aux pays et aux équipes de mieux traiter les barrières et les besoins spécifiques de ces groupes.

ADAPTÉ DE : ONUSIDA ET PARTENARIAT HALTE À LA TUBERCULOSE. 2016. « OUTIL D'ÉVALUATION BASÉE SUR LE GENRE DES INTERVENTIONS NATIONALES DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA : VERS DES INTERVENTIONS DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA PRENANT EN COMPTE LA DIMENSION DE GENRE »



APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR L'ÉVALUATION ET L'ANALYSE DES BESOINS AU SEIN DE LA PROGRAMMATION SANITAIRE

Coordination

BONNE PRATIQUE

- » Il convient de collaborer avec les organisations pour les droits des femmes, ainsi qu'avec les groupes sur le genre interorganisations/intersectoriels (s'ils existent) pour comprendre les approches et les solutions utilisées par d'autres organismes pour assurer une programmation sanitaire prenant en compte l'égalité des genres.

ÊTRE CONSCIENT

- » Être conscient des partis pris potentiels dans la collecte et l'analyse des informations. Par exemple, si aucune femme n'a été consultée, les priorités identifiées ne reflètent pas les besoins et les priorités de l'ensemble de la communauté.

Participation

BONNE PRATIQUE

- » Il faut assurer un équilibre entre le nombre d'hommes et de femmes au sein de l'équipe d'évaluation sanitaire pour garantir l'accès aux femmes, filles, hommes et garçons. Lorsque cela est possible, inclure un spécialiste des questions liées au genre et de la protection/violence sexiste dans l'équipe.
- » Il faut rechercher l'expertise ou une formation particulière auprès des groupes LGBTI locaux lorsque cela est possible pour informer l'analyse des besoins particuliers de ces groupes en matière de santé.
- » Une évaluation participative avec des femmes, des filles, des hommes et des garçons doit être réalisée. Il convient d'organiser des discussions de groupe distinctes et de faire correspondre le sexe du personnel humanitaire à celui des bénéficiaires consultés, afin de mieux identifier leurs capacités et priorités. Cette approche permet de mieux comprendre les bénéficiaires consultés, afin de mieux identifier leurs besoins, capacités et priorités sanitaires.
- » Il faut adopter des approches reposant sur la communauté reposant sur les structures communautaires existantes afin de motiver les femmes, filles, hommes et garçons à participer à l'intervention sanitaire.
- » Un accès à une crèche doit être assuré pour permettre la participation des femmes et des filles, qui sont généralement responsables de prendre soin des enfants, pendant la totalité du cycle du programme.

Participation (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- › Certaines questions doivent être posées aux femmes, filles, hommes, garçons et LGBTI au sein de groupes séparés, notamment concernant la santé sexuelle et procréative ou les risques de violences sexistes.
- › Il faut assurer la publicité des réunions par le biais de supports accessibles pour les personnes handicapées, avec des lacunes d'alphabétisation et provenant de minorités linguistiques. Des traducteurs et des traductrices doivent être utilisés pour assister les bénéficiaires.
- › Il convient de faire attention aux barrières et engagements (prise en charge des enfants, risque de réaction violente, facilité de déplacement, interdiction publique visant la population LGBTI déclarée dans certaines cultures, etc.) qui peuvent empêcher la participation en toute sécurité des femmes, filles et membres de la communauté LGBTI dans les forums communautaires.
- › Lorsque les femmes, les filles, les hommes et les garçons participent à des groupes mixtes, il convient de traiter toute barrière provenant de normes liées au genre, notamment la prévalence des opinions masculines.
- › Il faut s'assurer que les espaces de rencontre sont sécurisés et accessibles à tous. Lorsque les femmes ne peuvent pas s'exprimer, il convient de chercher d'autres moyens d'obtenir leurs opinions et leurs commentaires.
- › Dans certains contextes, il peut être nécessaire de négocier avec des responsables locaux avant de parler à des femmes de la communauté, afin d'éviter toute réaction violente.

Prévention et atténuation des violences sexistes

BONNE PRATIQUE

- › Ce guide doit être utilisé avec les directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC.
- › Il convient de former le personnel sur l'orientation vers des services de lutte contre la violence sexiste.
- › Il faut assurer un accès sûr aux installations sanitaires pour les femmes, filles, hommes et garçons de tout âge, ainsi que pour les personnes handicapées.
- › Il convient de s'assurer que les installations sanitaires disposent de latrines séparées par sexe pouvant être verrouillées de l'intérieur.
- › Il faut s'assurer qu'une surveillance des personnes pénétrant dans les installations sanitaires est établie (par le biais de gardes ou autre).

ÊTRE CONSCIENT

- › Il ne faut pas recueillir d'informations sur des incidents de violences sexistes spécifiques ou des taux de prévalence sans assistance de spécialistes en matière de violences sexistes.
- › Il faut faire attention à ne pas trop creuser des sujets sensibles d'un point de vue culturels ou tabous (comme l'égalité des genres, la santé reproductive, les normes et comportements sexuels, etc.), sauf si des experts en la matière font partie de l'équipe d'évaluation.
- › Il faut toujours être conscient des directives éthiques en matière de recherche sociale lorsque vous recueillez des informations provenant de groupes vulnérables ou autres.

Assistance adaptée au genre

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'identifier les groupes ayant le plus besoin de soutien sanitaire et les facteurs sous-jacents qui ont un effet potentiel sur l'état de santé, ventilés par sexe et par âge.
- » Il faut évaluer les barrières à un accès équitable à des services/programmes sanitaires, ventilés par sexe et par âge.

ÊTRE CONSCIENT

- » Afin d'identifier les besoins distincts des femmes, filles, hommes et garçons, il convient d'être conscient des barrières potentielles à leur participation à l'évaluation des besoins (voir la section participation du présent tableau pour obtenir des conseils à ce sujet).

Approche transformative

BONNE PRATIQUE

- » Il faut identifier des possibilités de récuser les inégalités structurelles entre les femmes et les hommes, et de promouvoir une direction par des femmes au sein du programme sanitaire.
- » Il convient d'investir dans des actions ciblées visant à promouvoir la direction féminine, les droits des LGBTI et la réduction des violences sexistes.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut s'assurer que tout effet négatif des actions au sein du programme sanitaire qui récuse les normes liées au genre est analysé pour son atténuation et pour garantir que le programme respecte le principe de ne pas nuire (voir la section B à la page 88 pour plus d'informations au sujet de ce concept).

2 Planification stratégique

Une fois les besoins et vulnérabilités de tous les membres de la population affectée par la crise identifiés, pendant la phase d'évaluation et d'analyse des besoins du cycle des programmes d'action humanitaire, ces données et informations peuvent être utilisées pour assurer la planification stratégique de l'intervention visant à y répondre.

À l'aide des informations et données recueillies par le biais du processus d'analyse par sexe, le planificateur du programme peut établir un lien logique et démontrable entre les activités du programme et leurs résultats attendus dans le secteur sanitaire, ce qui permet de s'assurer que les besoins identifiés sont traités. Ces informations doivent être développées dans le cadre basé sur les résultats, qui sera la base du suivi et de l'évaluation à un moment ultérieur du cycle du programme.

La planification stratégique doit également prendre en compte les approches clés décrites dans la phase de cycle de programme précédente (évaluation et analyse des besoins) en matière de coordination, participation, prévention et atténuation des violences sexistes, et approche transformative. Si ces éléments ont été pris en compte de façon adéquate au cours de cette phase, avec

l'analyse par sexe, la planification devrait reposer sur des informations adéquates. Les marqueurs politiques égalité homme-femme doivent également être appliqués au cours de cette phase (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations).

Lors de l'étape de planification stratégique, des **indicateurs** doivent être développés pour mesurer le changement pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons.

Il convient d'utiliser des indicateurs selon l'âge et le genre pour évaluer si les besoins de tous les groupes sont satisfaits. Les éléments suivants doivent être vérifiés : résultats attendus, fourniture d'une assistance de qualité concernant les besoins par genre, suivi des taux d'accès aux services, satisfaction concernant l'assistance fournie, utilisation des installations et évolutions liées à l'assistance, en précisant les populations concernées et le calendrier. Il convient de comparer les différents taux selon le sexe et l'âge des participants.

Le tableau suivant présente des exemples de développement des objectifs, résultats et activités avec des indicateurs associés, qui résultent de l'analyse par sexe.

QUESTIONS DE L'ANALYSE PAR SEXE**PROBLÈMES IDENTIFIÉS****OBJECTIFS SPÉCIFIQUES****INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

Quel objectif spécifique cette opération doit-elle remplir ?

Indicateurs montrant clairement la réalisation de l'objectif spécifique de l'opération

Existe-t-il des systèmes d'orientation établis pour les survivants des violences sexistes dans les établissements de santé ?

Faible capacité des installations sanitaires à traiter les violences sexistes.

Les victimes de violences sexistes ont accès à des systèmes d'orientation bien établis pour les soutenir dans divers aspects de leur vie.

Nombre et pourcentage de victimes de violences sexistes consultant les systèmes d'orientation établis

Existe-t-il des services et informations liés à la santé sexuelle et procréative pour les adolescentes et les adolescents ?

Absence d'équilibre entre les genres au sein du personnel empêchant l'accès des adolescentes aux services de santé sexuelle et procréative.

Les informations de santé sexuelle et procréative n'atteignent pas les adolescentes ou les adolescents.

Les barrières culturelles en font un sujet tabou.

Plus d'adolescentes et d'adolescents ont des connaissances sur la santé sexuelle et procréative adéquates à leur âge.

Nombre et pourcentage d'adolescentes et d'adolescents ayant amélioré leurs connaissances sur la santé sexuelle et procréative adéquates à leur âge au-delà de la référence (ou des résultats préalables à l'intervention)

Quels sont les rôles et les responsabilités des femmes et des hommes pour les soins de santé au niveau du ménage ? Quel a été l'impact de la crise sur ces éléments ?

Les femmes s'occupent généralement des malades dans leur domicile, ce qui réduit leur capacité à effectuer un travail rémunéré. Cela a été exacerbé par la crise, étant donné que les femmes s'occupent de plus de proches malades.

Les femmes peuvent mieux accéder aux activités rémunératrices grâce aux nouvelles méthodes de prise en charge des malades au niveau des foyers.

Pourcentage de femmes participant à des activités rémunératrices parce qu'elles n'ont plus à prendre soin des malades au niveau du foyer

RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats de l'intervention qui permettront de réaliser l'objectif spécifique

Connaissances et capacités du personnel en matière de procédures de fonctionnement normalisées obtenues/ améliorées.

Un mécanisme d'orientation faisant le lien entre les victimes de violences sexistes et l'assistance dans divers secteurs est établi.

L'équilibre entre les genres est atteint au sein de l'équipe des services de santé sexuelle et procréative

Les adolescentes et adolescents ont un accès adéquat à leur âge aux informations sur la santé sexuelle et procréative.

Les membres de la famille malades peuvent tirer parti de services de santé fournis par des professionnels.

Les hommes et les garçons assument plus de responsabilités en matière de soin des malades au niveau du foyer.

INDICATEURS DE RÉSULTATS ATTENDUS (INDICATEURS DE RÉSULTATS)

Indicateurs visant à mesurer le degré de réalisation du résultat attendu par l'intervention

Pourcentage du personnel ayant obtenu ou amélioré ses connaissances du mécanisme d'orientation au-delà de la référence (ou des résultats préalables à l'intervention)

Nombre de partenaires principaux fournissant des services aux victimes de violences sexistes, ventilés par type de service fourni

Ratio d'agents sanitaires de sexe masculin et féminin pour les services de santé sexuelle et procréative

Nombre et pourcentage d'adolescentes et d'adolescents accédant à des informations sur la santé sexuelle et procréative par le biais du programme

Nombre et pourcentage de malades ayant recours à des soins de santé professionnels

Pourcentage de femmes, filles, hommes et garçons signalant une évolution des attributions en matière de soin des malades au niveau du foyer

ACTIVITÉS DE PROGRAMMATION ADAPTÉES AU GENRE

Renforcer la capacité de mise en œuvre et les connaissances de l'équipe en matière de procédures de fonctionnement normalisées pour la prise en charge plurisectorielle des violences sexistes.

Établir un mécanisme d'orientation avec les principaux partenaires locaux pouvant prendre en charge les cas de violences sexistes (législation, soins, réhabilitation, abri).

Soutenir le recrutement de membres du personnel de sexe féminin au sein des services de santé sexuelle et procréative.

Adapter les messages informatifs de santé aux adolescentes et adolescents et les présenter de manière scientifique.

Réaliser des actions de proximité pour les informations de santé sexuelle et procréative auprès des adolescentes et adolescents.

Fournir des services sanitaires accessibles pour les personnes touchées par la crise.

Sensibiliser les hommes et les garçons au partage des responsabilités pour les soins de santé au sein du foyer.

3 Mobilisation de ressources

Suite à la phase de planification stratégique et à la production d'un cadre développé à partir de l'évaluation et de l'analyse des besoins reposant sur des résultats (cadre logique), l'étape suivante de la phase de cycle de programme est la mobilisation des ressources.

Les mesures clés pour assurer une mobilisation des ressources efficace comprennent notamment :

- Les acteurs humanitaires doivent assurer un soutien et un partenariat avec des donateurs pour mobiliser des fonds et traiter les lacunes liées à des besoins, priorités et capacités particuliers pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons.
- Afin de mobiliser les ressources autour des actions prioritaires, le module sanitaire doit être soutenu par le biais d'informations et de messages clés sur les différents besoins des femmes, filles, hommes et garçons et des plans conçus pour y répondre.
- Il convient d'utiliser des **marqueurs politiques égalité homme-femme** pour évaluer l'efficacité de l'incorporation de l'égalité des genres par un programme dans la planification et la mise en œuvre, et de fournir des directives pour l'amélioration du processus. Il existe plusieurs marqueurs politiques égalité homme-femme distincts mais liés (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations).

Des exemples d'engagements, d'activités et d'indicateurs généralement recherchés par les donateurs sont disponibles dans les Conseils concernant les marqueurs politiques égalité homme-femme de l'IASC. Voici quelques exemples d'engagements au sein de la fiche de conseils sanitaires :

- S'assurer que les femmes, filles, hommes et garçons tirent parti de la formation et des initiatives de consolidation des capacités sur une base d'égalité ;
- S'assurer que les prestataires sanitaires de sexe masculin et féminin sont formés à la gestion clinique des cas de viol ;
- Concevoir des services pour traiter les besoins des femmes, filles, hommes et garçons sur une base d'égalité en vous assurant que la composition des équipes d'agents sanitaires communautaires est équilibrée sur le plan des sexes.

4 Mise en œuvre et suivi

Une fois les ressources mobilisées, l'étape suivante de la phase du cycle de programme est la mise en œuvre et le suivi du programme.

Mise en œuvre

Afin de s'assurer que les programmes sanitaires intègrent l'égalité des genres dans leur ensemble, les actions principales suivantes doivent être prises en compte :

- Il convient d'adapter les activités des programmes sanitaires aux besoins, capacités et priorités sanitaires spécifiques de l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons.
- Les femmes, filles, hommes et garçons doivent être informés des ressources disponibles et des possibilités d'influencer le programme.
- Il convient de développer et d'entretenir des mécanismes de retour pour les femmes, filles, hommes et garçons dans le cadre des projets sanitaires.

La capacité à accéder en toute sécurité à ces mécanismes peut être différente pour les femmes, filles, hommes et garçons : de ce fait, des mesures doivent être prises pour faciliter leur inclusion. D'autres facteurs de diversité comme la caste, l'âge et le handicap doivent également être pris en compte pour garantir l'accès à tous les aspects du programme sanitaire.

Pour s'assurer que le programme respecte les bonnes pratiques, plusieurs normes clés liées à l'égalité des genres doivent être intégrées dans les étapes de planification, mise en œuvre et suivi. Ces normes sont liées aux domaines suivants (et sont présentées plus en détail dans le tableau ci-après).

- Coordination
- Participation
- Prévention et atténuation des violences sexistes
- Assistance adaptée au genre
- Approche transformative

Bonne pratique

L'assemblage local de colis pour l'accouchement peut fournir une possibilité intéressante pour identifier et organiser des groupes de femmes. Ces groupes peuvent encourager l'ensemble des femmes enceintes à accoucher dans une installation sanitaire et éduquer les femmes à la reconnaissance précoce et à l'orientation pour les complications obstétriques. Le groupe de femmes peut réaliser les colis simples et les distribuer aux femmes enceintes gratuitement. C'est particulièrement utile car, étant donné que les groupes de femmes font partie de la population déplacée, elles savent souvent déjà quelles femmes accouchent bientôt et ont besoin de ces articles. Les personnes recevant les trousseaux doivent également être informées des installations les plus proches et de l'importance d'accoucher avec un accoucheur qualifié, afin qu'elles puissent transmettre ces informations aux femmes à qui elles rendent visite.

ADAPTÉ DE LA WOMEN'S REFUGEE COMMISSION. 2006 [RÉVISÉ EN 2011]. « DISPOSITIF MINIMUM D'URGENCE POUR LA SANTÉ REPRODUCTIVE EN SITUATIONS DE CRISE : UN MODULE DE FORMATION À DISTANCE »

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI AU SEIN DE LA PROGRAMMATION SANITAIRE

Coordination

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'identifier les groupes, réseaux et collectifs sociaux pour les droits des femmes (en particulier les réseaux informels de femmes, jeunes, personnes handicapées et membres de la communauté LGBTI) et de soutenir leur participation dans la conception, la fourniture et le suivi du programme, et s'assurer qu'elles disposent d'un rôle de coordination.
- » Il faut assurer une coordination avec d'autres prestataires de services humanitaires pour garantir une inclusion des considérations liées au genre en matière de santé sur l'ensemble des secteurs.
- » Il convient de soutenir la présentation des besoins humanitaires et le plan d'intervention humanitaire avec une analyse par sexe de la situation des femmes, filles, hommes et garçons concernant le secteur sanitaire et les données ventilées par sexe et par âge.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il convient d'être conscient du fait que les expériences et les besoins de la communauté LGBTI peuvent être très différents : une coordination avec les groupes locaux représentant ces personnes est primordiale pour bien comprendre leurs besoins et les méthodes de conception d'une intervention.

Participation

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'assurer des processus de conception et de mise en œuvre représentatifs et participatifs, qui sont accessibles aux femmes, filles, hommes et garçons afin de concevoir des programmes sanitaires durables et fondés sur la communauté.
- » Il faut faire votre possible pour que la moitié du personnel des programmes sanitaires soit des femmes. Il faut répartir les rôles importants et appropriés, comme les responsables sanitaires et les promoteurs d'hygiène, équitablement entre les hommes et les femmes.
- » Il convient de s'assurer que les femmes, filles, hommes et garçons participent de façon pertinente aux programmes du secteur sanitaire et peuvent fournir des retours confidentiels et accéder aux mécanismes de plainte en gérant des canaux de communication à double sens sûrs et accessibles.
- » Les femmes, filles, hommes et garçons doivent être en mesure de faire état de leurs inquiétudes dans un environnement ouvert et sûr, et, si nécessaire, pouvoir parler à un membre du personnel de sexe féminin.
- » Plusieurs femmes, filles, hommes et garçons doivent être consultés pour évaluer les conséquences positives et négatives potentielles de l'intervention dans son ensemble et d'activités spécifiques. Il faut inclure les personnes à mobilité réduite et leurs soignants dans les discussions.
- » Il convient d'agir de manière proactive pour informer les femmes des réunions, séances de formation et autres à venir et les soutenir en préparant les sujets bien en avance.
- » Un accès à une crèche doit être assuré pour permettre la participation des femmes et des filles, qui sont généralement responsables de prendre soin des enfants, pendant la totalité du cycle du programme.

Participation (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- » Il convient de s'assurer que les femmes soumises à des risques supérieurs disposent de mécanismes pour émettre leurs inquiétudes et participer à la prise de décisions, tout en garantissant la confidentialité de leur situation personnelle et sans les exposer à plus de dommages ou de traumatismes. Certains mécanismes, comme des lignes directes confidentielles hors de la communauté, sont plus efficaces.
- » Il faut éviter de placer les femmes dans des situations dans lesquelles la communauté répond uniquement aux attentes des acteurs externes et où il n'y a pas de véritable soutien sincère pour leur participation.
- » Il convient de faire attention aux barrières et engagements (prise en charge des enfants, risque de réaction violente, interdiction publique des LGBTI, facilité de déplacement, etc.) qui peuvent empêcher la participation en toute sécurité des femmes, filles et membres de la communauté LGBTI dans les forums communautaires
- » Lorsque les femmes, les filles, les hommes et les garçons participent à des groupes mixtes, il convient de traiter toute barrière provenant de normes liées au genre, notamment la prévalence des opinions masculines.
- » Il faut s'assurer que les espaces de rencontre sont sécurisés et accessibles à tous. Lorsque les femmes ne peuvent pas s'exprimer, il convient de chercher d'autres moyens d'obtenir leurs opinions et leurs commentaires.
- » Dans certains contextes, il peut être nécessaire de négocier avec des responsables locaux avant de parler à des femmes de la communauté, afin d'éviter toute réaction violente.

Prévention et atténuation des violences sexistes

BONNE PRATIQUE

- » Les directives fournies pour le secteur de la santé pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC doivent être suivies.
- » La prévention de la violence sexiste et les mesures correctives sont une priorité intersectorielle dans la programmation sanitaire et nécessitent un effort coordonné au sein de la planification, la mise en œuvre et le suivi des efforts correctifs.
- » Il faut assurer la fourniture d'un accès continu aux services sanitaires liés aux violences sexistes pour les victimes, ainsi qu'aux autres mécanismes d'orientation. Ces services doivent protéger la confidentialité et garantir la sécurité et l'absence de discrimination. Un consentement éclairé doit être obtenu avant de réaliser un examen physique. Il convient de s'assurer que des services de suivi sont fournis aux victimes, y compris pour la santé mentale à long terme et un soutien psychosocial si nécessaire.
- » Ne pas causer de dommages : il faut identifier les problèmes ou effets négatifs potentiels de façon précoce en consultant les femmes, les filles, les hommes et les garçons, à l'aide de mécanismes de plaintes, de contrôles ponctuels et, le cas échéant, de transects autour des points de distribution. Les mesures garantissant la sécurité, le respect, la confidentialité et l'absence de discrimination concernant les survivants et les personnes à risque sont des éléments primordiaux, qui doivent toujours être pris en compte. (Consulter les modifications de la section B à la page 88 pour obtenir plus d'informations à ce sujet.)
- » Il faut employer et conserver des femmes et des membres d'autres groupes à risque dans votre personnel.
- » Le personnel sanitaire doit être formé sur l'orientation vers des services d'orientation contre la violence sexiste et l'identification de ces violences (cela ne doit pas inclure des questions de routine).
- » Il faut réduire les risques de protection en vous assurant que les femmes, les filles et d'autres groupes à risque utilisent les itinéraires les plus rapides et accessibles vers les services sanitaires.

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI AU SEIN DE LA PROGRAMMATION SANITAIRE (SUITE)

Prévention et atténuation des violences sexistes (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas partager de données qui peuvent être reliées à un groupe ou un individu, y compris les survivants de violences sexistes.
- » Il faut éviter d'isoler les survivants de violences sexistes : Il convient de parler avec les femmes, les filles et d'autres groupes à risque de manière générale, et pas explicitement, à propos de leurs propres expériences.
- » Il ne faut pas recueillir d'informations sur des incidents de violences sexistes spécifiques ou des taux de prévalence sans assistance de spécialistes en matière de violences sexistes.
- » L'environnement dans lequel est fournie l'assistance doit, autant que possible, être sûr pour les personnes concernées. Les personnes dans le besoin ne doivent pas être forcées à se rendre dans des zones dangereuses, ou à les traverser, pour obtenir une assistance.

Assistance adaptée au genre

BONNE PRATIQUE

- » L'ensemble de la programmation sanitaire doit être évalué pour s'assurer que les considérations liées au genre sont toujours incluses.
- » Il convient d'utiliser et d'analyser les résultats et les données, ainsi que de les partager avec les acteurs pertinents, pour informer les priorités en matière d'intervention humanitaire et cibler les bonnes personnes.
- » Une assistance mentale et psychosociale (premiers soins psychologiques) appropriée à la culture doit être fournie à l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons.
- » Les services de contrôle et de prévention du VIH/SIDA doivent être restaurés lorsqu'ils ont été interrompus par les crises, avec des messages ciblés pour les femmes et les hommes, les membres des forces armées actifs et démobilisés, les personnes déplacées et les réfugiés.
- » Les soins de santé maternels doivent être soutenus par le biais de trousseaux sanitaires d'urgence pour des accouchements propres et sûrs, utilisés par du personnel qualifié, ainsi que des soins obstétricaux d'urgence (le transport notamment). Des soins postnatals (pour la mère et l'enfant) doivent également être fournis.
- » Des soins d'avortement complets doivent être fournis, conformément aux législations nationales.
- » Il faut distribuer des serviettes hygiéniques, des préservatifs féminins et masculins, des trousseaux de prophylaxie postexposition le cas échéant, des contraceptifs d'urgence et des tests de grossesse.
- » Dès le début d'une urgence, le dispositif minimum d'urgence pour la santé reproductive doit être établi.
- » Il convient de désigner et de former des prestataires sanitaires spécifiques avec des responsabilités claires en matière de prise en charge des victimes (comme le triage, les soins cliniques, le soutien mental et psychosocial et l'orientation), y compris des protocoles spécifiques pour un soin confidentiel et bienveillant.
- » Des informations sanitaires, notamment sur les implications sanitaires des violences sexistes, doivent être incluses dans les campagnes de soutien communautaire.
- » Il faut s'assurer que les systèmes d'information sanitaires ventilent les données par sexe et par âge.

Assistance adaptée au genre (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- » Il convient de s'assurer qu'un nombre adéquat de femmes du personnel sont formées à la gestion clinique des violences sexistes.
- » Il ne faut pas supposer que tous bénéficieraient de façon égale de la programmation sanitaire. Il convient d'utiliser les divers besoins, rôles et dynamiques pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons (conformément à l'analyse par sexe) pour définir des actions spécifiques afin de traiter chaque besoin et de prendre en compte les options suggérées par les femmes, les filles, les hommes et les garçons.
- » Des mesures spéciales visant à faciliter l'accès des groupes vulnérables doivent être prises, tout en prenant en compte les conditions et comportements contextuels, sociaux et culturels. Ces mesures peuvent inclure la construction d'espaces sécurisés pour les personnes qui ont été victimes d'abus comme un viol ou un trafic, ou établir des méthodes pour permettre l'accès aux personnes handicapées ou certains LGBTI soumis à des discriminations. Toutes les mesures de ce type doivent éviter la stigmatisation de ces groupes.

Approche transformative

BONNE PRATIQUE

- » Il faut récuser les inégalités structurelles. Faites participer les hommes, en particulier les notables, aux activités de proximité concernant les problèmes sanitaires liés au genre.
- » Il convient de soutenir l'égalité des genres pour les postes rémunérés au sein du personnel sanitaire afin de promouvoir l'autonomisation économique des femmes (y compris l'égalité salariale).
- » Il faut obtenir les articles des trousseaux d'hygiène féminine auprès des organisations de femmes locales.
- » Il convient de soutenir la direction par des femmes au sein de tous les comités de gestion sanitaire et de convenir de quotas de représentation pour les femmes auprès de la communauté avant tout processus d'élection.
- » Il convient de collaborer avec les notables (femmes et hommes) pour sensibiliser la communauté à la valeur de la participation des femmes.
- » Les hommes et les garçons doivent être sensibilisés et participer en tant que champions pour la participation et la direction des femmes dans l'intervention sanitaire.
- » Faites participer les femmes, filles, hommes et garçons dans des rôles de genre non traditionnels pour la santé.
- » Il convient de soutenir les femmes pour leur permettre de renforcer leurs capacités et stratégies de négociation et les aider à devenir des modèles au sein de leurs communautés en collaborant avec elles et en les encourageant à assumer des rôles de direction.
- » Il faut aider à établir les groupes de femmes, filles et jeunes au sein de la communauté et leur permettre d'avoir des rôles de direction.

ÊTRE CONSCIENT

- » Tenter de faire évoluer une dynamique liée au genre bien ancrée dans la société peut entraîner des tensions. Il faut maintenir les lignes de communication ouvertes avec les bénéficiaires et s'assurer que des mesures sont établies pour éviter toute réaction violente.
- » Les réfugiés et déplacés masculins disposant de pouvoir se sentent souvent les plus menacés par des stratégies visant à donner du pouvoir aux femmes au sein de la communauté, étant donné qu'ils voient cela comme une remise en question directe de leurs propres pouvoirs et privilèges (aussi limités soient-ils).

Suivi

Il convient d'assurer le suivi de l'accès à l'assistance dans le secteur sanitaire par les femmes, filles, hommes et garçons et sa qualité, ainsi que les évolutions liées aux besoins stratégiques des femmes. Le suivi doit également examiner comment le programme sanitaire a contribué à une participation pertinente et sensée, ainsi qu'à une approche transformative incluant la promotion de la direction par des femmes. **Les données ventilées par sexe et par âge** sont une composante clé de toute analyse par sexe. Elles sont primordiales à des fins de suivi et de mesure. Il faut utiliser des **marqueurs politiques égalité homme-femme** pour évaluer l'efficacité de l'incorporation de l'égalité des genres par un programme dans la planification et la mise en œuvre, et fournir des directives pour l'amélioration du processus (voir la section B, pages 50-53). Le suivi pour le secteur sanitaire peut par exemple mesurer le taux de naissance avant et après la fourniture de services de planification familiale et mesurer les cas d'infections sexuellement transmissibles avant et après la distribution de préservatifs. Il convient d'assurer un suivi des taux d'accès comme le nombre de femmes ayant recours à

des soins pré et postnatals ou le nombre de victimes de violences sexistes ayant reçu des soins suite à un viol dans un délai de 72 heures.

Il faut surveiller que le programme sanitaire respecte le principe de « **Ne pas causer de dommages** » (voir la section B à la page 88 pour obtenir plus d'informations sur ce concept) : cela inclut la réalisation de consultations continues auprès des femmes, filles, hommes et garçons et d'observations/contrôles ponctuels pour identifier rapidement les problèmes ou effets négatifs potentiels (les agents sanitaires supposent que les personnes qui semblent résilientes n'ont pas besoin de soutien psychosocial, ce qui peut entraîner des résultats négatifs pour la santé mentale par exemple). Les mécanismes de retour dans le cadre du suivi sont également primordiaux (consulter la section B à la page 86 pour obtenir plus d'informations). Ces mesures permettent une identification précoce des effets négatifs du programme, afin de pouvoir les traiter en temps opportun, afin d'éviter les violences sexistes ou d'autres atteintes aux droits des femmes.

Bonne pratique

Dans le Darfour-Occidental, les sages-femmes ont été identifiées comme des « contacts » pour la prévention de la violence sexuelle et pour faire savoir aux femmes déplacées qu'elles pouvaient parler à ces contacts en toute confidentialité. Les contacts orientaient ensuite les femmes vers des soins médicaux. Dans le Darfour du Nord, les accoucheuses traditionnelles ont transmis des messages sur la violence sexuelle à la communauté. Dans le Darfour du Sud, des équipes sanitaires féminines ont réalisé un travail de proximité pour les victimes de violences sexuelles.

ADAPTÉ DE LA WOMEN'S REFUGEE COMMISSION. 2006 [RÉVISÉ EN 2011]. « DISPOSITIF MINIMUM D'URGENCE POUR LA SANTÉ REPRODUCTIVE EN SITUATIONS DE CRISE : UN MODULE DE FORMATION À DISTANCE »

5 Évaluation et examen opérationnel par des pairs concernant le genre

L'objectif principal de l'examen opérationnel par des pairs et de l'étape d'évaluation est de fournir aux acteurs humanitaires les informations nécessaires pour gérer les programmes, afin de répondre efficacement et équitablement aux besoins et priorités spécifiques des femmes, filles, hommes et garçons touchés par la crise, tout en consolidant leurs capacités (voir la section B à la page 60 pour plus d'informations). L'évaluation est un processus qui aide à améliorer la programmation sanitaire actuelle et future pour optimiser les résultats et les incidences, y compris l'analyse de la bonne intégration d'une approche transformative et si la direction par les femmes a été soutenue, en s'assurant que les besoins stratégiques et pratiques ont été traités.

Pour assurer des impacts centrés sur la population et adaptés aux genres, il est nécessaire d'examiner les méthodes et les processus, afin de déterminer de bonnes pratiques concernant la fourniture d'une assistance égale pour les femmes et les hommes. Les projets doivent être examinés selon une participation égale des femmes, filles, hommes et garçons, ainsi que leur accès aux services, du début de la planification à la mise en œuvre du programme. Il est nécessaire d'évaluer également les lacunes de programmation, en se concentrant sur les femmes, filles, hommes et garçons qui n'ont pas été convenablement atteints. L'utilisation de marqueurs politiques égalité homme-femme aide à identifier les lacunes, afin d'améliorer la programmation et l'intervention.

NORMES CLÉS

1. OMS. *Guide Responsabilité Sectorielle Santé*. 2009. <https://tinyurl.com/y7smrgm9>
2. IASC. « Santé. » *Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire*. 2015. <https://tinyurl.com/ya6hvjvxk>
3. Le Projet Sphère. « Standards minimums sur l'action sanitaire. » *Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors de catastrophes*. 2011. <https://tinyurl.com/yc9zzq7t>

RESSOURCES CLÉS

1. Manuel de terrain interorganisations sur la santé reproductive en situations de crise humanitaire. 2010. Révision prévue en novembre 2017. <https://tinyurl.com/yal3rmw4>
2. Groupe de travail interorganisations sur la santé reproductive en situations de crise. « *Dispositif minimum d'urgence pour la santé reproductive en situations de crise : Un module de formation à distance* ». 2011. <https://tinyurl.com/y7ot75pm>

3. HCR. *Santé mentale & Soutien psychosocial. Directives opérationnelles pour la programmation des opérations auprès des réfugiés*. 2013. <https://tinyurl.com/yctmj8re>
4. FNUAP, Save the Children. *Boîte à outils pour la santé sexuelle et reproductive des adolescents en situations de crise humanitaire*. 2009. <https://tinyurl.com/y7uz5p5t>
5. OMS. *Health Resources Availability Monitoring System (HeRAMS) : Technical Guidelines*. <https://tinyurl.com/y8ypauhc>
6. Sommer, Marni. *Key standards on menstrual hygiene management*. 2012. <https://tinyurl.com/y8srxhl2>
7. PNUD et al. 2016 *Implementing Comprehensive HIV and STI Programmes with Transgender People : Practical Guidance for Collaborative Interventions (the "TRANSIT")*. <https://tinyurl.com/kbh3eyd>
8. FNUAP et al. *Implementing comprehensive HIV and STI programmes with men who have sex with men*. 2015, <https://tinyurl.com/y9lhob3z>

Subsistance



Ce chapitre explique comment intégrer l'égalité des genres dans la programmation de subsistance. Vous pouvez trouver des informations sur l'importance de l'inclusion de l'égalité des genres, ainsi que des normes et ressources principales pour obtenir plus de détails sur l'égalité des genres au sein de la programmation de subsistance.

Ce chapitre commence par une liste de vérification générale expliquant les actions principales devant être menées à bien à chaque étape du cycle de programme d'action humanitaire. Après cette liste de vérification, vous trouverez plus de détails sur la réalisation d'une programmation pour l'égalité des genres dans chaque phase du cycle des programmes d'action humanitaire. Cela inclut des informations pratiques sur la réalisation

d'une analyse par sexe et son utilisation de la conception à la mise en œuvre, le suivi et l'examen, ainsi que l'incorporation des approches clés en matière de coordination, participation, prévention et atténuation des violences sexistes, assistance adaptée au genre et une approche transformative de chaque phase. Des exemples pertinents provenant de ce domaine sont utilisés pour fournir des illustrations concrètes.

Pourquoi est-il important d'intégrer l'égalité des genres dans la programmation de subsistance ?

Les crises humanitaires ont des incidences différentes sur l'accès par les femmes, filles, hommes et garçons à la subsistance, y compris les ressources, biens, possibilités et stratégies utilisés pour vivre. Étant donné que les crises peuvent pousser les femmes à assumer plus de travaux domestiques non rémunérés, cela peut réduire leur accès aux opportunités de subsistance. De plus, des normes sociales négatives, ainsi que des lois et pratiques discriminantes comme l'interdiction aux femmes de posséder des terres, peuvent limiter la capacité des femmes à travailler hors du domicile et à générer des revenus.

Au sein d'une intervention, les stratégies de subsistance doivent viser à consolider l'autosuffisance et la capacité de production des femmes et des hommes, en renforçant les capacités, ressources et stratégies utilisées pour vivre. Les programmes de subsistance incluent une éducation non formelle, un renforcement des compétences, des activités rémunératrices, une programmation en espèces (comme les programmes de travail contre nourriture), le développement d'entreprises, des associations d'épargne et de prêt au sein des villages, des microcrédits, des programmes d'emploi, ainsi qu'un soutien agricole et pour le bétail. Ces programmes peuvent promouvoir l'autonomisation des femmes en fournissant des possibilités sûres de génération de revenus, de consolidation des connaissances sur les opportunités de subsistances et de renforcement de l'indépendance. Lors de la mise en œuvre des programmes de subsistance, il est primordial de prendre en compte les responsabilités liées aux soins supplémentaires au niveau du foyer : la prise en charge des enfants et la fourniture de technologies permettant d'économiser de la main-d'œuvre peuvent être importantes pour cet aspect.

L'intégration efficace de l'égalité des genres au sein de la programmation de subsistance permet de remplir les objectifs suivants :

- **Protéger les droits des personnes liés à une subsistance adéquate.** Comprendre qui souffre le plus de la perte des ressources de subsistance pendant le déplacement est important pour protéger les droits à un niveau de vie adéquat, à travailler et à des conditions de travail justes et favorables, ce qui permet d'éviter les stratégies pour faire face néfastes.
- **Fournir un accès et un contrôle égaux en matière de ressources de production.** Comprendre qui dispose de l'accès et du contrôle concernant les ressources de production et l'incidence de la crise sur ces éléments permet de renseigner une intervention de subsistance prenant en compte les disparités entre les sexes afin d'intégrer l'égalité des genres. Cela inclut l'identification des compétences des femmes et des hommes (qui doivent potentiellement être consolidées) et la nécessité de les faire correspondre aux opportunités disponibles sur le marché. Par exemple, se concentrer sur la restauration des secteurs économiques plus larges dominés par des hommes peut laisser de côté les femmes touchées par la situation de crise qui se concentrent potentiellement au sein du secteur des petites entreprises et/ou informel. Il est important de reconnaître le rôle des femmes dans le soutien des marchés établis (notamment la vente de poissons ou de produits). Un autre exemple : les programmes de microcrédits ciblaient souvent les femmes en tant que bénéficiaires des prêts. Toutefois, le suivi des programmes a montré à plusieurs reprises que les hommes prenaient les décisions concernant l'utilisation du prêt et que parfois, ces prêts avaient été utilisés pour lancer la petite entreprise du mari plutôt que celle de la femme.

• **Créer des communautés plus sûres.** La vulnérabilité économique peut renforcer l'exposition à l'exploitation et aux violences sexuelles dans l'environnement de travail, de la part de membres de la famille ou d'autres sources, y compris les travailleurs humanitaires. En l'absence d'accès à des emplois formels, de nombreuses femmes participent à l'économie informelle (comme la collecte de bois), ce qui peut les forcer à voyager dans des zones dangereuses. Il est primordial d'identifier les stratégies économiques pour faire face utilisées par les femmes, filles, hommes et garçons et de consolider les stratégies positives, tout en supprimant celles qui augmentent la vulnérabilité. Par exemple, les adolescents et les jeunes hommes touchés par une situation de crise peuvent accepter des tâches dangereuses comme le minage illégal, sauf s'ils sont ciblés par des possibilités de développement de leurs compétences d'employabilité. Étant donné que les conjoints peuvent se sentir menacés ou éprouver du ressentiment par rapport aux efforts pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes, en particulier dans les contextes humanitaires où ils n'ont potentiellement pas la possibilité de travailler et remplir le rôle traditionnel de « soutien de famille », il est primordial d'intégrer des mécanismes de protection contre les violences sexistes au sein des programmes. Les stratégies pour faire face dans les contextes de crise peuvent avoir des implications à long terme sur les perspectives des garçons et des filles (adolescents, parfois même enfants) qui doivent contribuer aux revenus du foyer, ce qui restreint leur accès à l'éducation et d'autres opportunités de développement.

• **Réduire les barrières et les risques liés à l'assistance de subsistance.** La conception des programmes doit utiliser des stratégies pour réduire le risque parfois lié à l'inscription, la participation et l'obtention des programmes de subsistance comme les violences sexistes et inclure le suivi pour assurer l'inclusion et la sécurité des participants.

• **Traiter les inégalités structurelles et promouvoir les droits des femmes.** Si les crises peuvent créer des risques et exacerber les inégalités, elles peuvent également fournir des opportunités de changement. Par exemple, en ciblant les femmes et les hommes en tant que fournisseurs de revenus, les programmes de subsistance peuvent promouvoir une prise de décisions conjointe en matière d'utilisation des ressources fournissant des revenus dans les foyers dirigés par des hommes.

• **Renforcer la propriété et la durabilité.** La fourniture d'opportunités similaires pour les femmes et les hommes en matière de propriété au sein des programmes de subsistance soutient la durabilité. Par exemple, les programmes d'épargne et de prêts de villages ciblant les femmes ont été plutôt efficaces en règle générale pour s'assurer que les fonds restent dans les mains des femmes. Les femmes contribuent tous les mois et l'argent est conservé dans une boîte verrouillée conservée par des femmes. L'argent est versé selon les besoins, comme l'enterrement d'un membre de la famille, les frais de scolarité d'un enfant ou un traitement médical nécessaire.

Intégration de l'égalité des genres et de la subsistance dans le cycle de programme d'action humanitaire

Cette section présente les actions devant être réalisées par les acteurs humanitaires de première ligne, comme les organismes des Nations Unies, les ONG locales et internationales, ainsi que les organismes publics, pour promouvoir l'égalité des genres au sein du secteur de la subsistance lors de chaque étape du cycle de programme d'action humanitaire.

ACTIONS PRINCIPALES POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION DE SUBSISTANCE POUR CHAQUE ÉTAPE DU CYCLE DE PROGRAMME D'ACTION HUMANITAIRE

1 Évaluation et analyse des besoins

- Recueillir et analyser des données ventilées par sexe, âge et handicap concernant les besoins, priorités et capacités en matière de subsistance.
- Mener une analyse par sexe dans le cadre des évaluations des besoins de subsistance et analyser les résultats.

2 Planification stratégique

- Intégrer l'égalité des genres dans la conception du programme de subsistance pour l'intervention, en utilisant les résultats de l'analyse par sexe et d'autres données de préparation.
- Garantir un lien démontrable et logique entre les besoins propres à chacun des sexes identifiés pour le secteur de la subsistance, les activités des programmes et les extrants suivis.
- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme à la conception des programmes de subsistance dans l'intervention.

3 Mobilisation de ressources

- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme aux programmes de subsistance dans l'intervention.
- Inclure des informations et les messages principaux sur le genre et le secteur de la subsistance dans les rapports d'évaluation initiaux pour influencer les priorités de financement.
- Effectuer régulièrement des rapports aux donateurs et autres parties prenantes humanitaires sur les lacunes en matière de ressources concernant le genre au sein du secteur de la subsistance.

4 Mise en œuvre et suivi

- Mettre en œuvre des programmes de subsistance qui intègrent l'égalité entre les genres et informer les femmes, filles, hommes et garçons des ressources disponibles et des possibilités d'influencer le projet.
- Développer et entretenir des mécanismes de retour pour les femmes, filles, hommes et garçons dans le cadre des projets de subsistance.
- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme aux programmes de subsistance dans l'intervention.
- Surveiller l'accès à l'assistance de subsistance par les femmes, filles, hommes et garçons et développer des indicateurs conçus pour mesurer les évolutions pour ces groupes, selon les lacunes et les dynamiques évaluées.

5 Évaluation et examen opérationnel par des pairs concernant le genre

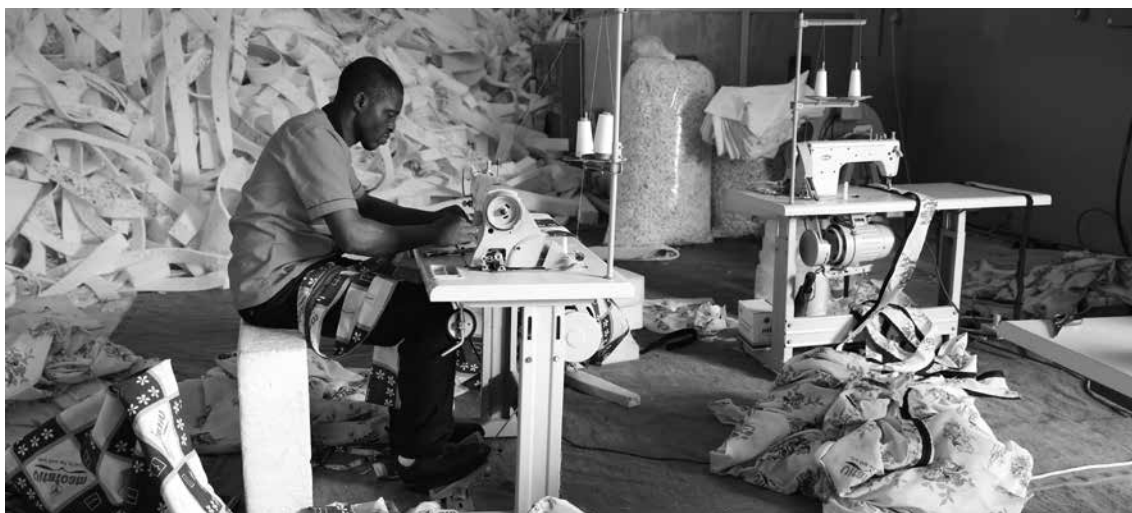
- Examiner les plans d'interventions et les projets au sein du secteur de la subsistance. Évaluer quelles femmes et filles et quels hommes et garçons ont été atteints de manière adéquate, lesquels ne l'ont pas été et pourquoi.
- Partager les bonnes pratiques en matière d'utilisation du marqueur politique égalité homme-femme et traiter les lacunes.
- Évaluer l'impact des interventions de subsistance au niveau du foyer (augmentations des revenus, amélioration de la nutrition, renforcement de l'accès à l'éducation et aux soins de santé, etc.).

1 Évaluation et analyse des besoins

L'analyse par sexe a lieu lors de la phase d'évaluation et doit se poursuivre au long de la phase de suivi et d'évaluation avec les informations recueillies pendant le cycle du programme. L'outil d'analyse par sexe rapide de la section B (pages 32-38) fournit un guide étape par étape de la méthode pour réaliser une analyse par sexe à n'importe quelle étape d'une urgence. En plus d'utiliser des données ventilées par sexe et par âge, selon le contexte, il peut être important de ventiler les données selon d'autres facteurs de diversité comme le handicap, l'ethnicité, la langue et le niveau de revenus ou de formation. Les marqueurs politiques égalité homme-femme doivent être appliqués au cours de cette phase pour guider l'évaluation et l'analyse des besoins (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations sur ces marqueurs).

Lors de la collecte d'informations pour le secteur de la subsistance, les questions de l'analyse doivent viser à comprendre l'impact de la crise sur les femmes, les filles,

hommes et garçons. Des évaluations de subsistance normalisées peuvent être adaptées pour renforcer l'accent sur le genre et les expériences, besoins, droits et risques particuliers pour les femmes, filles, hommes, garçons, LGBTI, personnes handicapées, différentes tranches d'âge, différentes ethnies et d'autres aspects de diversité. L'évaluation doit poser des questions sur les besoins, rôles et dynamiques des femmes, filles, hommes et garçons en lien avec le secteur de la subsistance et sa relation avec les autres dimensions de diversité (comme le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la caste ou la religion). Il convient de s'assurer que les évaluations respectent les bonnes pratiques et les normes principales sur la coordination, la participation, la prévention et l'atténuation des violences sexistes et utilisent une approche transformative conformément au tableau des pages 258-259 sur les « approches et normes principales pour l'évaluation et l'analyse des besoins au sein de la programmation de subsistance ».



Les données ventilées par sexe et par âge sont une composante clé de toute analyse par sexe. Elles sont primordiales à des fins de surveillance et de mesure. Pour assurer l'efficacité, des données ventilées par sexe doivent être recueillies et analysées, afin de fournir des données pour la programmation. Dans les cas où la collecte de données ventilées par sexe et par âge est difficile, des estimations peuvent être fournies d'après les statistiques nationales et internationales, les données recueillies par d'autres acteurs humanitaires et de développement ou par le biais d'enquêtes sur de petits échantillons. Lorsque des données ventilées par sexe et par âge ne sont pas disponibles ou très anciennes, il existe des méthodes pour les calculer (voir la section B, page 43). Dans le secteur de la subsistance, il est important de recueillir des données ventilées par sexe et par âge au niveau de la communauté, du foyer et des individus en matière de compétences, d'acquisition éducative, d'expérience professionnelle, de stratégies d'atténuation des risques, ainsi que d'accès au marché et d'opportunités. (Plus d'informations sur les données sont disponibles à la Section B, pages 41-43.)

Le tableau suivant résume les moments clés d'une intervention en cas d'urgence dans laquelle une analyse par sexe doit être réalisée, ainsi que les résultats concrets à fournir. Ils doivent être fournis au niveau du module (sous la responsabilité du directeur du module) et/ou de l'agence (sous la responsabilité du coordinateur de l'intervention en cas d'urgence).

OUTILS D'ÉVALUATION CLÉS :

- Women's Refugee Commission. CLARA : Outils et orientations sur l'analyse des moyens de subsistance et des risques par cohorte (CLARA). 2016. <https://tinyurl.com/yam63zvt>
- Women's Refugee Commission. Preventing Gender Based Violence, Building Livelihoods. 2015. <https://tinyurl.com/y8g3o3b6>
- PAM, Note technique sur les enquêtes d'évaluation de marché fondées sur le genre et l'autonomisation intégrés. 2016. <https://tinyurl.com/y7pb8lpm>
- PAM VAM. Gender Analysis in Market Assessments — Tools. <https://tinyurl.com/y7ml5268>
- Pasteur, K. Gender analysis for sustainable livelihoods frameworks, tools and links. 2002. <https://tinyurl.com/ybyosvau>
- OIT. *A practical guide to mainstreaming gender analysis in value chain development*. 2007. <https://tinyurl.com/yd8vfnmn>
- Mercy Corps. *Gender and Market Development*. 2015. <https://tinyurl.com/ycranec5>

ACTIVITÉS CLÉS POUR UNE ANALYSE PAR SEXE AU COURS D'UNE INTERVENTION HUMANITAIRE

CALENDRIER	ACTIVITÉ	RÉSULTAT CONCRET
Préparation	Développer un instantané/un aperçu général en matière de genre pour le pays, examiner l'analyse par sexe préexistante des ONG, des pouvoirs publics et des agences des Nations Unies.	Instantané (6 pages) https://tinyurl.com/yowk3r7z Infographie
Première semaine d'une urgence	<p>Examen de l'instantané en matière de genre préparé avant l'urgence et modifié le cas échéant. Transmission à l'ensemble du personnel d'intervention d'urgence à des fins d'introduction.</p> <p>Identification des possibilités de coordination avec des organisations existantes qui travaillent sur les questions liées au genre.</p> <p>Réalisation d'une analyse par sexe rapide, qui peut être sectorielle ou plurisectorielle, intégrant les questions principales pour le secteur de la sécurité alimentaire (des exemples sont disponibles dans la suite du présent chapitre). Réalisation d'une analyse rapide sectorielle ou plurisectorielle et consultation des organisations pertinentes pour le secteur.</p>	<p>Notes d'informations (2 pages) identifiant les points d'entrée stratégiques pour la liaison de la programmation existante en matière d'égalité des genres https://tinyurl.com/yao5d8vs</p> <p>Collecte de coordonnées des organisations travaillant sur les questions liées au genre dans le pays</p> <p>Rapport d'analyse par sexe rapide https://tinyurl.com/y9fx5r3s</p>
3 à 4 semaines après l'analyse rapide	Réalisation d'une analyse par sexe sectorielle , en adaptant les outils d'analyse des besoins existants et en utilisant les types de questions suggérées ci-après dans ce chapitre. Réalisation d'une analyse spécifique au genre des données recueillies dans l'évaluation des besoins.	Rapport d'analyse par sexe sectorielle https://tinyurl.com/y9xt5h4n

CALENDRIER

2 à 3 mois après le début de l'intervention d'urgence

ACTIVITÉ

Identification des possibilités d'une **analyse par sexe complète intégrée**, reposant sur les partenariats préexistants en matière de genre. Il faut s'assurer qu'il existe une référence qui recueille les données ventilées par sexe, l'accès à l'assistance, aux biens et aux ressources humanitaires et le niveau de participation politique. Analyse de l'impact de la crise, des modifications des modèles de propriété, du pouvoir décisionnel, de la production, de la reproduction et d'autres questions liées à ce secteur.

Utilisation des informations de l'analyse par sexe pour informer les cadres de planification, de suivi et d'évaluation, y compris les plans de suivi et évaluation, les états de référence et la surveillance suite à la distribution.

Réalisation d'une analyse de la spécialisation interne pour l'égalité des sexes du personnel (identification des besoins de formation, niveau de confiance pour promouvoir l'égalité des genres, connaissances, compétences identifiées en matière de genre).

RÉSULTAT CONCRET

Concrétisation des questions dans un questionnaire (potentiellement amélioré par les TIC).

Rapport d'évaluation par sexe complet
<https://tinyurl.com/ybyerydk>
 et
<https://tinyurl.com/ybsqzvjz>

Ajouts aux documents de présentation, de suivi et liés à l'évaluation

Questionnaire d'une page

Rapport d'enquête

Plan de renforcement des capacités

6 mois après l'intervention (en supposant que c'est une intervention à grande échelle avec un calendrier d'un an)

Réalisation d'un audit/examen en matière de genre concernant l'utilisation de l'analyse par sexe au sein du programme, des campagnes et des pratiques internes par l'intervention humanitaire.

Ce rapport permettra d'élaborer un examen d'apprentissage pour l'égalité des genres à la moitié de l'intervention.

Rapport d'examen d'égalité des genres avec un résumé analytique, des conclusions et des recommandations clés.

1 an ou plus après l'intervention humanitaire

Réalisation d'un examen des résultats de l'intervention en examinant les performances de l'intervention sur la programmation pour l'égalité des genres. Il convient d'intégrer ce poste au budget au début de l'intervention. Ce rapport doit être transmis dans l'atelier d'évaluation de l'intervention et publié.

Évaluation des résultats en matière d'égalité des genres avec un résumé analytique, des conclusions et des recommandations clés.
<https://tinyurl.com/p5rqgqt>

Les sources d'une analyse par sexe comprennent les données de recensement, les enquêtes démographiques et de santé, les rapports d'analyse par sexe, les rapports d'évaluation humanitaires, les rapports des secteurs de la protection et des violences sexistes, ainsi que les profils de genre des pays, comme ceux créés par le PAM, la WRC, l'OIT, Mercy Corps, Oxfam et d'autres. Ces éléments doivent être complétés par une collecte des données participative provenant de toutes les parties touchées par la crise et/ou concernées par le programme, notamment via des enquêtes, des entretiens, des discussions communautaires, des discussions de groupe, des transects et des narrations.

L'ANALYSE PAR SEXE POUR LA SUBSISTANCE DOIT ÉVALUER :

- **Démographie.** Quel était le profil démographique de la population ventilé par sexe et âge *avant la crise* ? Qu'est-ce qui a changé depuis la crise ou le début du programme ? Examiner le nombre de ménages et la taille moyenne des familles, le nombre de familles monoparentales et de ménages dirigés par un enfant par sexe et par âge, le nombre de personnes avec des besoins spécifiques par sexe et par âge, le nombre de femmes enceintes et allaitantes. Existe-t-il des structures familiales polygames ?
- **Rôles des genres.** Quels étaient les rôles des femmes, filles, hommes et garçons en matière de subsistance ? Comment les rôles des femmes, filles, hommes et garçons ont-ils évolué depuis le début de la crise ? Quels sont les nouveaux rôles des femmes, filles, hommes et garçons pour la fourniture d'une source de revenus pour le foyer et comment interagissent-ils ? Combien de temps ces rôles nécessitent-ils ? Quelles sont les barrières existantes à l'accès à des opportunités de subsistance viables ?
- **Structures décisionnelles.** Quelles structures la communauté et les foyers utilisaient-ils pour prendre des décisions sur la subsistance avant la crise et qu'en est-il à présent ? Qui participe aux espaces de prise de décision ? Les voix des femmes, des hommes et des LGBTI ont-elles la même portée ? Comment les adolescents participent-ils ?
- **Protection.** À quels risques liés à la protection les groupes spécifiques de femmes, filles, hommes et garçons étaient-ils confrontés avant la crise ? Quelles sont les informations disponibles sur les risques liés à la protection depuis le début de la crise ou du programme ? Quelle est l'incidence des cadres juridiques sur l'égalité des genres, les besoins de protection et l'accès à la justice ? Quel est l'impact des opportunités de subsistance disponibles (ou indisponibles selon les cas) sur les risques liés à la protection ?
- **Besoins, capacités et aspirations par genre.** Quels sont les besoins, capacités et aspirations en matière de subsistance des femmes, filles, hommes et garçons de la population touchée et/ou du programme ? Cela doit inclure une évaluation de l'évolution des charges de travail suite à la crise, y compris le travail domestique non rémunéré, les pratiques de subsistance passées et actuelles, ainsi que les opportunités de marché ou de subsistance. Il convient d'examiner qui contrôle les ressources et qui a accès aux marchés, y compris les marchés utilisés par des groupes donnés (par exemple, peut-être que les personnes âgées utilisent les marchés locaux pour leur accessibilité). Il convient également de répertorier les compétences, le niveau de formation et les expériences professionnelles des femmes, hommes, adolescentes et adolescents dans le but de faire correspondre les compétences avec les opportunités de marché.

QUESTIONS POSSIBLES POUR UNE ANALYSE PAR SEXE SPÉCIFIQUE À LA SUBSISTANCE :

- Qui (femmes, filles, hommes et garçons) participait au travail domestique non rémunéré (collecte de bois et d'eau, soin des membres de la famille, lessive) avant la crise et quels rôles et responsabilités avaient-ils ? Ces rôles ont-ils évolué depuis la crise ? Les femmes ou les hommes ont-ils plus de responsabilités pour ce travail qu'auparavant ? Ces rôles sont-ils des barrières à l'accès aux opportunités de subsistance ?
- Qui prend des décisions sur l'attribution des ressources au sein du foyer et sur les dépenses du ménage ?
- Quelles sont les lois et pratiques existantes concernant la propriété foncière, les héritages, l'accès aux terres et à l'éducation ? Sont-elles discriminantes pour les femmes, hommes, filles ou garçons ? Certains types d'activités de subsistance sont-ils interdits aux femmes ou aux hommes ?
- Quelles stratégies économiques pour faire face ont été adoptées depuis la crise ? Placent-elles les femmes, hommes, filles et garçons dans une situation à risque ? Quelles sont-elles ?
- Les femmes, hommes, jeunes et LGBTI participent-ils au marché en tant que fournisseurs, vendeurs et consommateurs ? Existe-t-il des barrières à une participation totale de chacun de ces groupes ? Existe-t-il des possibilités de renforcer la participation ?
- Quelles sont les principales ressources requises pour une subsistance durable, comme des terres, du bétail, des graines, du matériel, etc. et quel a été l'impact de la crise sur l'accès des femmes et des hommes à ces ressources et leur contrôle ?
- Quels rôles les femmes et les hommes jouent-ils dans les secteurs de fourniture alimentaire, agricoles, fermiers, halieutiques et commerciaux et comment cela a-t-il évolué depuis la crise ?
- De quelles compétences et capacités pouvant contribuer à la consolidation ou à l'expansion du marché les femmes, hommes, jeunes et LGBTI disposent-ils ? La main-d'œuvre disponible répond-elle à la demande ? Quelles compétences doivent être consolidées pour remplir les exigences du marché ?
- À quels risques les femmes, filles, hommes et garçons divers font-ils face lorsqu'ils participent à leurs activités de subsistance actuelles ?
- Les programmes économiques risquent-ils de consolider les normes liées au genre existantes, comme attribuer des rôles de prise en charge aux femmes uniquement ? Quels sont les risques de réaction violente associés à la participation des femmes aux programmes d'autonomisation économique ?

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR L'ÉVALUATION ET L'ANALYSE DES BESOINS AU SEIN DE LA PROGRAMMATION DE SUBSISTANCE

Coordination

BONNE PRATIQUE

- » Il convient de collaborer avec les organisations pour les droits des femmes, ainsi qu'avec les groupes sur le genre interorganisations/intersectoriels (s'ils existent) pour comprendre les approches et les solutions utilisées par d'autres organismes pour assurer une programmation de subsistance prenant en compte l'égalité des genres.

ÊTRE CONSCIENT

- » Être conscient des partis pris potentiels dans la collecte et l'analyse des informations. Par exemple, si aucune femme n'a été consultée, les priorités identifiées ne reflètent pas les besoins et les priorités de l'ensemble de la communauté.

Participation

BONNE PRATIQUE

- » Il faut assurer un équilibre entre le nombre d'hommes et de femmes au sein de l'équipe d'évaluation de subsistance pour garantir l'accès aux femmes, filles, hommes et garçons. Lorsque cela est possible, inclure un spécialiste des questions liées au genre et de la protection/violence sexiste dans l'équipe.
- » Il faut rechercher l'expertise ou une formation particulière auprès des groupes LGBTI locaux lorsque cela est possible pour informer l'analyse des besoins particuliers de ces groupes en matière de subsistance.
- » Une évaluation participative avec des femmes, des filles, des hommes, des garçons et des LGBTI doit être réalisée. Il convient d'organiser des discussions de groupe distinctes et de faire correspondre le sexe du personnel humanitaire à celui des bénéficiaires consultés, afin de mieux identifier leurs capacités et priorités. Cette approche permet de mieux comprendre les bénéficiaires consultés, afin de mieux identifier leurs besoins, capacités et priorités en matière de subsistance.
- » Il faut adopter des approches reposant sur la communauté reposant sur les structures communautaires existantes afin de promouvoir la participation des femmes, filles, hommes et garçons aux activités de subsistance.
- » Un accès à une crèche doit être assuré pour permettre la participation des femmes et des filles, qui sont généralement responsables de prendre soin des enfants, pendant la totalité du cycle du programme.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut assurer la publicité des réunions par le biais de supports accessibles pour les personnes handicapées, avec des lacunes d'alphabétisation et provenant de minorités linguistiques. Des traducteurs et des traductrices doivent être utilisés pour assister les bénéficiaires.
- » Il convient de faire attention aux barrières et engagements (prise en charge des enfants, risque de réaction violente, facilité de déplacement, interdiction publique visant la population LGBTI déclarée dans certaines cultures, etc.) qui peuvent empêcher la participation en toute sécurité des femmes, filles et membres de la communauté LGBTI dans les forums communautaires.
- » Lorsque les femmes, les filles, les hommes et les garçons participent à des groupes mixtes, il convient de traiter toute barrière provenant de normes liées au genre, notamment la prévalence des opinions masculines.
- » Il faut s'assurer que les espaces de rencontre sont sécurisés et accessibles à tous. Lorsque les femmes ne peuvent pas s'exprimer, il convient de chercher d'autres moyens d'obtenir leurs opinions et leurs commentaires.
- » Dans certains contextes, il peut être nécessaire de négocier avec des responsables locaux avant de parler à des femmes de la communauté, afin d'éviter toute réaction violente.

Prévention et atténuation des violences sexistes

BONNE PRATIQUE

- » Ce guide doit être utilisé avec les directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC.
 - » Le personnel doit être formé sur l'orientation vers des services d'orientation contre la violence sexiste.
-

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas recueillir d'informations sur des incidents de violences sexistes spécifiques ou des taux de prévalence sans assistance de spécialistes en matière de violences sexistes.
 - » Il faut faire attention à ne pas trop creuser des sujets sensibles d'un point de vue culturels ou tabous (comme l'égalité des genres, la santé reproductive, les normes et comportements sexuels, etc.), sauf si des experts en la matière font partie de l'équipe d'évaluation.
 - » Il faut toujours être conscient des directives éthiques en matière de recherche sociale lorsque vous recueillez des informations provenant de groupes vulnérables ou autres.
-

Assistance adaptée au genre

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'identifier les groupes ayant le plus besoin de soutien de subsistance et les facteurs sous-jacents qui ont un effet potentiel sur le statut de subsistance, ventilés par sexe et par âge.
 - » Il faut évaluer les barrières à un accès équitable à des services/programmes de subsistance, ventilées par sexe et par âge.
-

ÊTRE CONSCIENT

- » Afin d'identifier les besoins distincts des femmes, filles, hommes et garçons, il convient d'être conscient des barrières potentielles à leur participation à l'évaluation des besoins (voir la section participation de la page précédente pour obtenir des conseils à ce sujet).
-

Approche transformative

BONNE PRATIQUE

- » Il faut identifier des possibilités de récuser les inégalités structurelles entre les femmes et les hommes, et de promouvoir l'autonomisation économique des femmes.
 - » Il convient d'investir dans des actions ciblées visant à promouvoir la direction féminine, les droits des LGBTI et la réduction des violences sexistes.
-

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut s'assurer que tout effet négatif des actions au sein du programme de subsistance qui récuse les normes liées au genre est analysé pour son atténuation et pour garantir que le programme respecte le principe de ne pas nuire (voir la section B à la page 88 pour plus d'informations au sujet de ce concept).
-

2 Planification stratégique

Une fois les besoins et vulnérabilités de tous les membres de la population affectée par la crise identifiés, pendant la phase d'évaluation et d'analyse des besoins du cycle des programmes d'action humanitaire, ces données et informations peuvent être utilisées pour assurer la planification stratégique de l'intervention visant à y répondre.

À l'aide des informations et données recueillies par le biais du processus d'analyse par sexe, le planificateur du programme peut établir un lien logique et démontrable entre les activités du programme et leurs résultats attendus dans le secteur de la subsistance, ce qui permet de s'assurer que les besoins identifiés sont traités. Ces informations doivent être développées dans le cadre des résultats, qui sera la base du suivi et de l'évaluation à un moment ultérieur du cycle du programme.

La planification stratégique doit également prendre en compte les approches clés décrites dans la phase de cycle de programme précédente (évaluation et analyse des besoins) en matière de coordination, participation, prévention et atténuation des violences sexistes, et approche transformative. Si ces éléments ont été pris en compte de

façon adéquate au cours de cette phase, avec l'analyse par sexe, la planification devrait reposer sur des informations adéquates. Les marqueurs politiques égalité homme-femme doivent également être appliqués au cours de cette phase (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations).

Lors de l'étape de planification stratégique, des **indicateurs** doivent être développés pour mesurer le changement pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons.

Il convient d'utiliser des indicateurs selon l'âge et le genre pour évaluer si les besoins de tous les groupes sont satisfaits. Les éléments suivants doivent être vérifiés : résultats attendus, fourniture d'une assistance de qualité concernant les besoins par genre, suivi des taux d'accès aux services, satisfaction concernant l'assistance fournie, utilisation des installations et évolutions liées à l'assistance, en précisant les populations concernées et le calendrier. Il convient de comparer les différents taux selon le sexe et l'âge des participants.

Le tableau suivant présente des exemples de développement des objectifs, résultats et activités avec des indicateurs associés, qui résultent de l'analyse par sexe.

Bonne pratique

Depuis trois décennies, l'arrivée de réfugiés afghans avec leur bétail au Pakistan soumet les ressources forestières et foncières à une pression liée à la culture et la pâture. Cette situation, combinée à une sécheresse prolongée, a entraîné des pénuries de fourrage et de combustible, ce qui a renforcé les lourdes charges de travail des femmes. Même si les femmes participent fortement au secteur agricole, les services de développement sont traditionnellement tournés vers les hommes. La FAO a engagé des monitrices agricoles pour fournir des formations en gestion des pépinières forestières et entrepreneuriat par le biais d'écoles ouvertes pour les femmes, afin de consolider leurs connaissances et expertise locales. Cette approche a renforcé les revenus et réduit la charge de travail en améliorant l'accès au bois et au fourrage pour les foyers participants.

FAO, GENDER MAINSTREAMING AS A KEY STRATEGY FOR BUILDING RESILIENT LIVELIHOODS, 2016.
[HTTPS://TINYURL.COM/Y87SL6MB](https://tinyurl.com/y87sl6mb)



QUESTIONS DE L'ANALYSE PAR SEXE	PROBLÈMES IDENTIFIÉS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
<p>Qui (femmes, filles, hommes et garçons) participait au travail domestique non rémunéré (collecte de bois et d'eau, soin des membres de la famille, lessive) avant la crise et quels rôles et responsabilités avaient-ils ? Ces rôles ont-ils évolué depuis la crise ? Les femmes ou les hommes ont-ils plus de responsabilités pour ce travail qu'auparavant ?</p>	<p>Les femmes et les filles sont majoritairement chargées du travail domestique non rémunéré, avant et depuis la crise. La quantité de travaux domestiques non rémunérés a augmenté depuis le début de la crise.</p> <p>Du fait des travaux domestiques, les femmes ont des difficultés à participer aux activités de subsistance.</p>	<p><i>Quel objectif spécifique cette opération doit-elle remplir ?</i></p>	<p><i>Indicateurs montrant clairement la réalisation de l'objectif spécifique de l'opération</i></p>
<p>Les femmes et les hommes participent-ils de façon égale aux programmes de subsistance ?</p>	<p>Les femmes rencontrent des barrières à l'accès aux programmes proposés à des heures qui ne prennent pas en compte le travail domestique.</p> <p>Les femmes, les jeunes femmes et les jeunes hommes ne se sentent pas en sécurité lors de la participation aux programmes de consolidation des compétences et de travail, du fait de la dangerosité des transports publics et du harcèlement de la part des employeurs.</p>	<p>Les femmes, jeunes femmes et jeunes hommes contribuent à leur propre subsistance.</p>	<p>Pourcentage de femmes, jeunes femmes et jeunes hommes signalant contribuer à leur propre subsistance</p>
<p>Les opportunités de subsistance fournies depuis la crise refusent-elles les inégalités structurelles liées au genre ?</p>	<p>Les programmes de subsistance renforcent les rôles et stéréotypes liés au genre traditionnels à cause des normes existantes et du manque de modèles dans les activités non traditionnelles.</p>	<p>Les femmes, hommes, garçons et filles sont plus confiants pour participer aux activités rémunératrices dans des secteurs non traditionnels.</p>	<p>Pourcentage de femmes, hommes, garçons et filles qui participent à des activités rémunératrices non conventionnelles, ventilé par type d'activité traditionnelles.</p>

RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats de l'intervention qui permettront de réaliser l'objectif spécifique

Les interventions de subsistance sont conçues conformément aux conclusions de l'analyse des tâches quotidiennes.

Fournir des services de garderie aux femmes participant aux interventions de subsistance.

Les hommes et les garçons adoptent des rôles plus actifs dans les travaux domestiques non rémunérés au sein du foyer.

Augmentation de l'accès des femmes à la programmation de subsistance.

Les femmes, jeunes femmes et jeunes hommes se sentent en sécurité lors de la participation au marché du travail.

Les femmes, hommes, garçons et filles accèdent à une vaste gamme de secteurs de subsistance non conventionnels.

INDICATEURS DE RÉSULTATS ATTENDUS (INDICATEURS DE RÉSULTATS)

Indicateurs visant à mesurer le degré de réalisation du résultat attendu par l'intervention

Nombre et pourcentage d'heures passées par les femmes pour le soin du foyer non rémunéré par rapport aux hommes.

Femmes signalant (dans les discussions de groupe) être plus rassurées de laisser leurs enfants à la garderie ou d'autres personnes de confiance.

Pourcentage de femmes, filles, hommes et garçons signalant une évolution de l'attribution des tâches ménagères conventionnelles pour l'entretien du foyer non rémunéré.

Nombre de femmes, filles, hommes et garçons participant dans chaque activité de subsistance.

Nombre et pourcentage de femmes, jeunes femmes et jeunes hommes signalant se sentir en sécurité lors de la participation au marché du travail.

Nombre de femmes, filles, hommes et garçons participant dans chaque activité de subsistance.

Les femmes, filles, hommes et garçons signalent (au sein des discussions de groupe) être intéressés par les possibilités fournies par les moyens de subsistance non conventionnels et ne rechignent pas à les utiliser.

ACTIVITÉS DE PROGRAMMATION ADAPTÉES AU GENRE

Réaliser une analyse des travaux domestiques dans le cadre de la programmation de subsistance plus large. L'analyse des tâches quotidiennes peut être utilisée à cet effet.

Fournir une garderie avec la programmation de subsistance.

Sensibiliser les hommes et les garçons au partage des responsabilités pour les travaux domestiques non rémunérés.

La programmation de subsistance visant les femmes a lieu à des horaires adéquats, prenant en charge les rôles domestiques.

Réaliser des audits de sécurité pour identifier les emplacements et les horaires à risque.

Concevoir des codes de conduite pour les employeurs.

Fournir une programmation de subsistance (formation professionnelle, placement) qui récuse les inégalités structurelles liées au genre pour les femmes, filles, hommes et garçons.

Identifier des modèles pour agir en qualité de champions dans des rôles non traditionnels pour chaque genre, comme des ouvriers du bâtiment de sexe féminin.

3 Mobilisation de ressources

Suite à la phase de planification stratégique et à la production d'un cadre développé à partir de l'évaluation et de l'analyse des besoins reposant sur des résultats (cadre logique), l'étape suivante de la phase de cycle de programme est la mobilisation des ressources.

Les mesures clés pour assurer une mobilisation des ressources efficace comprennent notamment :

- Les acteurs humanitaires doivent assurer un soutien et un partenariat avec des donateurs pour mobiliser des fonds et traiter les lacunes liées à des besoins, priorités et capacités particuliers pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons.
- Afin de mobiliser les ressources autour des actions prioritaires, il faut soutenir le module de subsistance par le biais d'informations et de messages clés sur les différents besoins des femmes, filles, hommes et garçons et des plans conçus pour y répondre.
- Les acteurs du secteur de la subsistance doivent prendre en compte l'incidence des besoins distincts des hommes, femmes, garçons et filles, mis en évidence par l'évaluation des besoins, sur les coûts financiers d'une intervention. Par exemple, si vous choisissez d'utiliser des technologies permettant d'économiser de la main-d'œuvre pour réduire la charge domestique sur les femmes plutôt que d'utiliser d'autres options, les coûts peuvent être différents.
- Il convient d'utiliser des **marqueurs politiques égalité homme-femme** pour évaluer l'efficacité de l'incorporation de l'égalité des genres par un programme de subsistance dans la planification et la mise en œuvre, et de fournir des directives pour l'amélioration du processus. Il existe plusieurs marqueurs politiques égalité homme-femme distincts mais liés (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations).



4 Mise en œuvre et suivi

Une fois les ressources mobilisées, l'étape suivante de la phase du cycle de programme est la mise en œuvre et le suivi du programme.

Mise en œuvre

Afin de s'assurer que les programmes de subsistance intègrent l'égalité des genres dans leur ensemble, les actions principales suivantes doivent être prises en compte :

- Il convient d'adapter les activités des programmes aux besoins, capacités et priorités liés à la subsistance spécifiques de l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons.
- Les femmes, filles, hommes et garçons doivent être informés des ressources disponibles et des possibilités d'influencer le programme.
- Il convient de développer et d'entretenir des mécanismes de retour pour les femmes, filles, hommes et garçons dans le cadre des programmes de subsistance.

La capacité à accéder en toute sécurité à ces mécanismes peut être différente pour les femmes, filles, hommes et garçons : de ce fait, des mesures doivent être prises pour faciliter leur inclusion. D'autres facteurs de diversité comme la caste, l'âge et le handicap doivent être pris en compte pour garantir l'accès à tous les aspects du programme de subsistance.

Pour s'assurer que le programme respecte les bonnes pratiques, plusieurs normes clés liées à l'égalité des genres doivent être intégrées dans les étapes de planification, mise en œuvre et suivi. Ces normes sont liées aux domaines suivants (et sont présentées plus en détail dans le tableau ci-après).

- Coordination
- Participation
- Prévention et atténuation des violences sexistes
- Assistance adaptée au genre
- Approche transformative

Bonne pratique

Aux Philippines, une petite machine d'égrainage a été conçue, parce que cette activité était la plus chronophage et laborieuse pour les femmes suite à la récolte. La machine a réduit le temps de travail des femmes, en leur permettant d'effectuer en quelques minutes ce qui prenait plusieurs heures à la main.

FAO/PAM. 2008. SEAGA FOR EMERGENCY AND REHABILITATION PROGRAMMES SOCIO-ECONOMIC AND GENDER ANALYSIS [HTTPS://TINYURL.COM/Y8F2PFOE](https://tinyurl.com/Y8F2PFOE).PDF MODULE 7 P 14

Bonne pratique

À Beyrouth, une organisation appelée MOSAIC répertorie les méthodes d'amélioration de l'accès des réfugiés LGBTI à l'emploi et à la formation professionnelle, par exemple en réalisant des appels pour se renseigner sur les opportunités de placement potentielles pour les femmes transgenres. C'est un exemple du rôle ciblé et spécialisé que les organisations LGBTI du pays d'accueil peuvent jouer pour combler les lacunes de protection.

Une des principales recommandations de cette recherche réalisée par la Women's Refugee Commission sur les réfugiés dans les contextes urbains est que le traitement de la difficulté des réfugiés urbains à obtenir un logement et une subsistance stables et sûrs est un composant fondamental de la protection urbaine et de l'atténuation des risques de violences sexistes. L'exploitation, la discrimination et diverses formes de violences sexistes font partie du quotidien. Un soutien direct est nécessaire au niveau local pour aider les réfugiés qui cherchent un logement, identifier les employeurs potentiels et concevoir une réponse multidimensionnelle à l'exploitation des travailleurs réfugiés.

WOMEN'S REFUGEE COMMISSION : MEAN STREETS : IDENTIFYING AND RESPONDING TO URBAN REFUGEES' RISKS OF GENDER-BASED VIOLENCE, P 85 ET P 2



APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI AU SEIN DE LA PROGRAMMATION DE SUBSISTANCE

Coordination

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'identifier les groupes, réseaux et collectifs sociaux pour les droits des femmes (en particulier les réseaux informels de femmes, jeunes, personnes handicapées et membres de la communauté LGBTI) et de soutenir leur participation dans la conception, la fourniture et la surveillance du programme de subsistance, et de s'assurer qu'elles disposent d'un rôle de coordination.
- » Il faut assurer une coordination avec les autres prestataires de services humanitaires pour garantir une inclusion des considérations liées au genre en matière de subsistance sur l'ensemble des secteurs.
- » Il convient de soutenir la présentation des besoins humanitaires et le plan d'intervention humanitaire avec une analyse par sexe de la situation des femmes, filles, hommes et garçons concernant le secteur de la subsistance et les données ventilées par sexe et par âge.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il convient d'être conscient du fait que les expériences et les besoins de la communauté LGBTI peuvent être très différents : une coordination avec les groupes locaux représentant ces personnes est primordiale pour bien comprendre leurs besoins et les méthodes de conception d'une intervention.

Participation

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'assurer des processus de conception et de mise en œuvre représentatifs et participatifs, qui sont accessibles aux femmes, filles, hommes et garçons, ainsi qu'aux LGBTI, aux personnes handicapées et aux autres groupes minoritaires.
- » Il faut faire votre possible pour que la moitié du personnel des programmes de subsistance soit des femmes.
- » Il convient de s'assurer que les femmes, filles, hommes et garçons participent de façon pertinente aux programmes du secteur de la subsistance et peuvent fournir des retours confidentiels et accéder aux mécanismes de plainte en gérant des canaux de communication à double sens sûrs et accessibles.
- » Il faut réaliser des programmes d'orientation avant la formation professionnelle pour les femmes, afin de garantir que leur participation est pertinente.
- » Les femmes et les filles doivent être en mesure de faire état de leurs inquiétudes concernant le programme de subsistance dans un environnement ouvert et sûr, et, si nécessaire, pouvoir parler à un membre du personnel de sexe féminin.
- » Plusieurs femmes, filles, hommes et garçons doivent être consultés pour évaluer les conséquences positives et négatives potentielles du programme de subsistance dans son ensemble et d'activités spécifiques. Il faut inclure les personnes à mobilité réduite et leurs soignants dans les discussions.
- » Il convient d'agir de manière proactive pour informer les femmes des réunions, séances de formation et autres à venir et les soutenir en préparant les sujets bien en avance.
- » Un accès à une crèche doit être assuré pour permettre la participation des femmes et des filles, qui sont généralement responsables de prendre soin des enfants, pendant la totalité du cycle du programme.

Participation (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- » Il convient de s'assurer que les femmes soumises à des risques supérieurs disposent de mécanismes pour émettre leurs inquiétudes et participer aux décisions, tout en garantissant la confidentialité de leur situation personnelle et sans les exposer à plus de dommages ou de traumatismes. Certains mécanismes, comme des lignes directes confidentielles hors de la communauté, sont plus efficaces.
- » Il faut éviter de placer les femmes dans des situations dans lesquelles la communauté répond uniquement aux attentes des acteurs externes et où il n'y a pas de véritable soutien sincère pour leur participation.
- » Il convient de faire attention aux barrières et engagements (prise en charge des enfants, risque de réaction violente, facilité de déplacement, interdiction publique visant les groupes LGBTI déclarés, etc.) qui peuvent empêcher la participation en toute sécurité des femmes, filles et membres de la communauté LGBTI dans les forums communautaires.
- » Lorsque les femmes, les filles, les hommes et les garçons participent à des groupes mixtes pour les activités de subsistance, il convient de traiter toute barrière provenant de normes liées au genre, notamment la prévalence des opinions masculines.
- » Il faut s'assurer que les activités de subsistance sont sécurisées et accessibles à tous. Lorsque les femmes ne peuvent pas s'exprimer, il convient de chercher d'autres moyens d'obtenir leurs opinions et leurs commentaires.
- » Dans certains contextes, il peut être nécessaire de négocier avec des responsables locaux avant de parler à des femmes de la communauté, afin d'éviter toute réaction violente.

Prévention et atténuation des violences sexistes

BONNE PRATIQUE

- » Les directives fournies pour la subsistance pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC doivent être suivies.
- » Ne pas causer de dommages : Il convient d'identifier les problèmes ou effets négatifs potentiels de façon précoce en consultant les femmes, les filles, les hommes et les garçons, à l'aide de contrôles ponctuels et, le cas échéant, de transects autour des points de distribution. Les mesures garantissant la sécurité, le respect, la confidentialité et l'absence de discrimination concernant les survivants et les personnes à risque sont des éléments primordiaux, qui doivent toujours être pris en compte. (Consulter les modifications de la section B à la page 88 pour obtenir plus d'informations à ce sujet.)
- » Il faut créer des liens entre les participants aux activités de subsistance et les fournisseurs de confiance, entreprises de transport et marchés financiers.
- » Il faut employer et conserver des femmes et d'autres groupes à risque dans votre personnel.
- » Le personnel doit être formé sur l'orientation vers des services d'orientation contre la violence sexiste.
- » Il faut réduire les risques de protection en vous assurant que les femmes et les filles utilisent les itinéraires les plus rapides et accessibles pour se rendre aux programmes de subsistance ou aux marchés, en fournissant par exemple des routes bien éclairées et un transport sécurisé.
- » Il convient de prendre des mesures pour empêcher les atteintes et l'exploitation sexuelles par les acteurs humanitaires.

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI AU SEIN DE LA PROGRAMMATION DE SUBSISTANCE

Prévention et atténuation des violences sexistes (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut éviter de promouvoir des activités de subsistance qui exposent les femmes à des risques (comme collecter du bois dans des zones dangereuses) et éviter les activités de subsistance de nuit.
- » Il ne faut pas partager de données qui peuvent être reliées à un groupe ou un individu, y compris les survivants de violences sexistes.
- » Il faut éviter d'isoler les survivants de violences sexistes. Il convient de parler avec les femmes, les filles et d'autres groupes à risque de manière générale, et pas explicitement, à propos de leurs propres expériences.
- » Il ne faut pas faire de suppositions sur les groupes touchés par les violences sexistes et ne pas supposer que les données signalées dans les rapports en matière de tendances et de violences sexistes représentent la prévalence et les tendances réelles sur la portée de la violence sexiste.
- » Il ne faut pas recueillir d'informations sur des incidents de violences sexistes spécifiques ou des taux de prévalence sans assistance de spécialistes en matière de violences sexistes.
- » L'environnement dans lequel est fournie l'assistance doit, autant que possible, être sûr pour les personnes concernées. Les personnes dans le besoin ne doivent pas être forcées à se rendre dans des zones dangereuses, ou à les traverser, pour obtenir une assistance.

Assistance adaptée au genre

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'utiliser et d'analyser les résultats et les données, ainsi que de les partager avec les acteurs pertinents, pour informer les priorités en matière d'intervention humanitaire et cibler les bonnes personnes. L'ensemble de la programmation de subsistance doit être évalué pour vous assurer que les considérations liées au genre sont toujours incluses.
- » Il faut collaborer avec les prestataires financiers pour concevoir des modèles de produits (crédit, épargne, micro-assurance, etc.) pour atteindre les femmes qui n'en profitent pas encore.
- » Il convient de soutenir les collectifs agricoles féminins et d'identifier les possibilités d'autonomisation économique des femmes au sein des chaînes de valeur.
- » Il faut soutenir la participation des femmes aux cultures de subsistance et commerciales.
- » Lorsque les femmes sont soumises à des restrictions en matière de déplacement, il convient de soutenir des activités de subsistance pouvant être réalisées dans l'espace de vie ou une zone à proximité.
- » L'inclusion de femmes de différents groupes de diversité au sein de coopératives et les coopératives pour femmes uniquement doit être soutenue.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas supposer que tous bénéficieraient de façon égale de la programmation en matière de subsistance. Il convient d'utiliser les divers besoins, rôles et dynamiques pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons (conformément à l'analyse par sexe) pour définir des actions spécifiques afin de traiter chaque besoin et de prendre en compte les options suggérées par les femmes, les filles, les hommes et les garçons.
- » Il faut s'assurer que les programmes de formation professionnelle ne perpétuent pas les normes sociales et stéréotypes négatifs sur le genre.
- » Des mesures spéciales visant à faciliter l'accès des groupes vulnérables aux activités de subsistance doivent être prises, tout en prenant en compte les conditions et comportements contextuels, sociaux et culturels.

Approche transformative

BONNE PRATIQUE

- » Il faut récuser les inégalités structurelles. Il faut faire participer les hommes, en particulier les notables, aux activités de proximité concernant les questions liées au genre pour la subsistance.
- » Il convient de soutenir la direction par des femmes au sein de tous les comités de subsistance et de convenir de quotas de représentation pour les femmes auprès de la communauté avant tout processus d'élection.
- » La participation des femmes à la construction des abris doit être encouragée pour renforcer leur indépendance financière et leurs compétences pratiques.
- » Il convient de collaborer avec les notables (femmes et hommes) pour sensibiliser la communauté à la valeur de la participation des femmes.
- » Il faut mettre en œuvre des programmes de consolidation des atouts qui renforcent les ressources humaines, sociales et financières pour les adolescentes, afin de fournir une fondation aux opportunités de subsistance.
- » Les hommes et les garçons doivent être sensibilisés et participer en tant que champions pour la participation et la direction des femmes au sein du programme de subsistance.
- » Faire participer les femmes, filles, hommes et garçons dans des rôles liés au genre non traditionnels pour la subsistance.
- » Il convient de soutenir les femmes pour leur permettre de renforcer leurs capacités et stratégies de négociation et les aider à devenir des modèles au sein de leurs communautés en collaborant avec elles et en les encourageant à assumer des rôles de direction au sein de leurs activités de subsistance.

ÊTRE CONSCIENT

- » Tenter de faire évoluer une dynamique liée au genre bien ancrée dans la société peut entraîner des tensions. Il faut maintenir les lignes de communication ouvertes avec les bénéficiaires et s'assurer que des mesures sont établies pour éviter toute réaction violente.
- » Les réfugiés et déplacés masculins disposant de pouvoir se sentent souvent les plus menacés par des stratégies visant à donner du pouvoir aux femmes au sein de la communauté, étant donné qu'ils voient cela comme une remise en question directe de leurs propres pouvoirs et privilèges (aussi limités soient-ils).

Suivi

Il convient d'assurer le suivi de l'accès à l'assistance dans le secteur de la subsistance par les femmes, filles, hommes et garçons et sa qualité, ainsi que les évolutions liées aux besoins stratégiques des femmes. Le suivi doit également examiner comment le programme de subsistance a contribué à une participation pertinente et sensée, ainsi qu'à une approche transformative incluant la promotion de la direction par des femmes. **Les données ventilées par sexe et par âge** sont une composante clé de toute analyse par sexe. Elles sont primordiales à des fins de suivi et de mesure. Il faut utiliser des **marqueurs politiques égalité homme-femme** (voir la section B, pages 50-53) pour évaluer l'efficacité de l'incorporation de l'égalité des genres par un programme de subsistance dans la planification et la mise en œuvre, et fournir des directives pour l'amélioration du processus.

Le suivi du secteur de la subsistance peut, par exemple, mesurer le niveau selon lequel les femmes des petites entreprises ont tiré parti des programmes de tutorat ou les bénéficiés d'un programme de modèle reçu par des jeunes hommes et femmes, ayant côtoyé des personnes assumant des rôles qui ne traditionnellement sont pas associés à ce genre, comme des infirmiers et des

ouvrières du bâtiment. Il convient d'assurer le suivi des taux de participation à la formation professionnelle par sexe et par âge, par revenu du foyer ou la proportion de foyers signalant prendre des décisions en commun pour les dépenses.

Il faut vérifier que le programme de subsistance respecte le principe de « Ne pas causer de dommages » (consulter la section B, page 88 pour obtenir plus d'informations à ce sujet) : Il convient de réaliser des consultations continues auprès des femmes, filles, hommes et garçons et d'observations/contrôles ponctuels pour identifier rapidement les problèmes ou effets négatifs potentiels (les horaires et l'emplacement des séances de formation professionnelle soumettant les femmes et les filles à un risque de violence renforcé, par exemple). Les mécanismes de retour dans le cadre du suivi sont également primordiaux (consulter la section B à la page 86 pour obtenir plus d'informations). Ces mesures permettent une identification précoce des effets négatifs du programme, afin de pouvoir les traiter en temps opportun, pour éviter les violences sexistes ou d'autres atteintes aux droits des femmes.



5 Évaluation et examen opérationnel par des pairs concernant le genre

L'objectif principal de l'examen opérationnel par des pairs et de l'étape d'évaluation est de fournir aux acteurs humanitaires les informations nécessaires pour gérer les programmes afin de répondre efficacement et équitablement aux besoins et priorités spécifiques des femmes, filles, hommes et garçons touchés par la crise, avec des capacités et des âges différents, tout en améliorant leurs capacités. (Consulter la section B à la page 60 pour obtenir plus d'informations.) L'évaluation est un processus qui aide à améliorer la programmation actuelle et future en matière de subsistance pour optimiser les résultats et les incidences, y compris l'analyse de la bonne intégration d'une approche transformative et si la direction par les femmes a été soutenue, en s'assurant que les besoins stratégiques et pratiques ont été traités.

Pour assurer des impacts centrés sur la population et adaptés aux genres, il est nécessaire d'examiner les méthodes et les processus du programme de subsistance, afin de déterminer de bonnes pratiques concernant la fourniture d'une assistance égale pour les femmes et les hommes. Les programmes de subsistance doivent être examinés selon une participation égale des femmes, filles, hommes et garçons, avec des compétences et âges différents, aux activités de subsistance, du début de la planification à la mise en œuvre du programme. Il est nécessaire d'évaluer les lacunes de programmation, en se concentrant sur les femmes, filles, hommes et garçons qui n'ont pas été convenablement atteints. L'utilisation de marqueurs politiques égalité homme-femme aide à identifier les lacunes, afin d'améliorer la programmation et l'intervention.

NORMES CLÉS

1. Le Projet Sphère. *Standards minimums sur les abris, l'habitat et les articles non alimentaires*. Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors de catastrophes. 2011. <https://tinyurl.com/ycwlkvnc>
2. IASC. « Subsistance. » *Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire*. 2015. <https://tinyurl.com/ya6hvjvxk>

RESSOURCES CLÉS

1. Women's Refugee Commission. *Développer les moyens d'existence : Manuel de terrain pour les praticiens dans les contextes humanitaires*. 2009. <https://tinyurl.com/y9psc4fq>
2. Women's Refugee Commission. *Mean Streets : Identifying and Responding to Urban Refugees' Risks of Gender-Based Violence*. 2016. <https://tinyurl.com/gp6zlg7>

Bonne pratique

Pendant son intervention suite au tsunami dans l'océan Indien en Indonésie, au Sri Lanka, en Inde, aux Maldives, au Myanmar, en Thaïlande et en Somalie, Oxfam a fourni des bateaux, une des ressources principales des communautés de pêcheurs. Une évaluation a souligné que les bateaux étaient distribués principalement aux hommes au sein de l'intervention suite au tsunami, mais Oxfam et ses partenaires ont essayé d'assurer une équité entre les genres en soutenant une distribution partielle aux femmes. Cela a entraîné des réactions mitigées et a nécessité un travail de taille pour améliorer l'acceptation de la communauté concernant l'accès des femmes à ces ressources traditionnellement masculines. Il a été suggéré qu'Oxfam n'avait pas pris en compte l'importance de l'évolution sociale qu'elle soutenait par son assistance aux pêcheries de femmes et le soutien nécessaire pour s'assurer que les femmes en profiteraient.

« La participation des femmes à la pêche ne fait pas partie de leur culture et de leurs coutumes. Il est nécessaire de sensibiliser les hommes et les femmes pour faire évoluer les attitudes. Cela peut prendre beaucoup de temps et d'efforts concertés. »

ADAPTÉ DE : OXFAM INTERNATIONAL TSUNAMI FUND FINAL EVALUATION : GENDER REVIEW SUMMARY (2009)
P 19 [HTTPS://TINYURL.COM/YB3X7XVJ](https://tinyurl.com/YB3X7XVJ)

Nutrition



Ce chapitre explique comment intégrer l'égalité des genres dans la programmation de nutrition. Vous pouvez trouver des informations sur l'importance de l'inclusion de l'égalité des genres dans la programmation nutritionnelle, ainsi que des normes et ressources principales pour mémoire.

Ce chapitre commence par une liste de vérification générale expliquant les actions principales devant être menées à bien à chaque étape du cycle de programme d'action humanitaire pour un programme de nutrition. Après cette liste de vérification, vous trouverez plus de détails sur la réalisation d'une programmation pour l'égalité des genres dans chaque phase du cycle des programmes d'action humanitaire. Cela inclut des informations pratiques

sur la réalisation d'une analyse par sexe et son utilisation de la conception à la mise en œuvre, le suivi et l'examen, ainsi que l'incorporation des approches clés en matière de coordination, participation, prévention et atténuation des violences sexistes, assistance adaptée au genre et une approche transformative pour chacune de ces phases. Des exemples pertinents provenant de ce domaine sont utilisés pour fournir des illustrations concrètes.

Pourquoi est-il important d'intégrer l'égalité des genres dans la programmation nutritionnelle ?

Les crises humanitaires ont des incidences différentes sur les niveaux de nutrition disponibles pour les femmes, filles, hommes et garçons. L'inégalité entre les genres pour les femmes et les filles réduit leur capacité à accéder à des quantités adéquates et constantes d'aliments nutritifs pour répondre à leurs propres besoins, ainsi qu'à ceux de leurs familles. Les normes sociales prévalentes font que lorsque la nourriture se fait rare, les femmes et les filles sont susceptibles de réduire leur consommation, tandis que la priorité est donnée aux hommes et garçons. Pendant une crise humanitaire, les liens entre la nutrition et le risque de violences sexistes peuvent se renforcer. Les contraintes sur la mobilité des femmes peuvent également limiter leur accès aux sites de distribution de nourriture.

Les femmes enceintes ou allaitantes peuvent être touchées de façon disproportionnée par la dénutrition du fait de l'augmentation de leurs besoins physiologiques en matière de nutrition. Les hommes et garçons célibataires qui ont été séparés de leurs familles peuvent également être soumis à un risque de dénutrition s'ils ne sont pas capables de cuisiner ou d'accéder aux distributions de nourriture.

Une disponibilité renforcée des aliments nutritifs, combinée à un accès amélioré à des services WASH appropriés, réduit les niveaux de malnutrition aiguë et chronique pour les femmes, filles, hommes et garçons.

L'intégration efficace de l'égalité des genres au sein de la nutrition permet de remplir les objectifs suivants :

- **Protéger le droit à la sécurité, la nutrition et la dignité pour tous et construire des communautés plus sûres.** En répondant aux besoins nutritionnels de l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons, les programmes réduisent la nécessité pour les personnes touchées par la crise d'utiliser des stratégies pour faire face à risque, comme la réduction de leurs apports nutritionnels

ou les rapports sexuels monnayés. Cela réduit les risques associés de violences sexistes, d'exploitation, de stigmatisation sociale, de grossesses non désirées et d'infections sexuellement transmissibles comme le VIH/SIDA.

- **Améliorer les résultats pour les enfants nés dans des contextes de crise.** Donner la priorité à l'assistance nutritionnelle pour les femmes enceintes et allaitantes et soutenir l'allaitement permettent d'obtenir les meilleures perspectives nutritionnelles et de développement pour les enfants nés dans des contextes de crise. De plus, aider les familles à répondre aux besoins nutritionnels du foyer peut réduire la pratique du mariage forcé pour les filles, une stratégie pour faire face visant à fournir plus de nourriture aux filles et à leurs familles.

- **Respect du droit à une participation pertinente.**

La consultation des femmes, filles, hommes et garçons sans discrimination sur la fourniture de services et installations nutritionnels garantit les droits et une prestation de services adéquate. Par exemple, la consultation peut entraîner la création de centres nutritionnels pour les nourrissons et les jeunes enfants, qui fournissent des espaces privés pour les femmes allaitantes et une zone de sécurité, exempte de harcèlement et de violence.

Intégration de l'égalité des genres et de la nutrition dans le cycle de programme d'action humanitaire

Cette section présente les actions devant être réalisées par les acteurs humanitaires de première ligne, comme les organismes des Nations Unies, les ONG locales et internationales, ainsi que les organismes publics, pour promouvoir l'égalité des genres au sein du secteur de la nutrition lors de chaque étape du cycle de programme d'action humanitaire.

ACTIONS PRINCIPALES POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION NUTRITIONNELLE POUR CHAQUE ÉTAPE DU CYCLE DE PROGRAMME D'ACTION HUMANITAIRE

1 Évaluation et analyse des besoins

- Recueillir et analyser des données ventilées par sexe, âge et handicap concernant les besoins, priorités et capacités en matière de nutrition.
- Mener une analyse par sexe dans le cadre des évaluations des besoins nutritionnels et analyser les résultats.

2 Planification stratégique

- Intégrer l'égalité des genres dans la conception du programme nutritionnel pour l'intervention, en utilisant les résultats de l'analyse par sexe et d'autres données de préparation.
- Garantir un lien démontrable et logique entre les besoins propres à chacun des sexes identifiés pour le secteur de la nutrition, les activités des programmes et les extrants suivis.
- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme à la conception des programmes nutritionnels dans l'intervention.

3 Mobilisation de ressources

- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme aux programmes nutritionnels dans l'intervention.
- Inclure des informations et les messages principaux sur le genre et le secteur de la nutrition dans les rapports d'évaluation initiaux pour influencer les priorités de financement.
- Effectuer régulièrement des rapports aux donateurs et autres parties prenantes humanitaires sur les lacunes en matière de ressources concernant le genre au sein du secteur de la nutrition.

4 Mise en œuvre et suivi

- Mettre en œuvre des programmes de nutrition qui intègrent l'égalité entre les genres et informer les femmes, filles, hommes et garçons des ressources disponibles et des possibilités d'influencer le projet.
- Développer et entretenir des mécanismes de retour pour les femmes, filles, hommes et garçons dans le cadre des projets nutritionnels.
- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme aux programmes nutritionnels dans l'intervention.
- Surveiller l'accès à l'assistance nutritionnelle par les femmes, filles, hommes et garçons et développer des indicateurs conçus pour mesurer les évolutions pour ces groupes, selon les lacunes et les dynamiques évaluées.

5 Évaluation et examen opérationnel par des pairs concernant le genre

- Examiner les plans d'interventions et les projets au sein du secteur de la nutrition. Évaluer quels femmes et filles, hommes et garçons ont été atteints de manière adéquate, lesquels ne l'ont pas été et pourquoi.
- Partager les bonnes pratiques en matière d'utilisation du marqueur politique égalité homme-femme et traiter les lacunes.

1 Évaluation et analyse des besoins

L'analyse par sexe a lieu lors de la phase d'évaluation et doit se poursuivre au long de la phase de suivi et d'évaluation avec les informations recueillies pendant le cycle du programme. L'outil d'analyse par sexe rapide de la section B (pages 32-38) fournit un guide étape par étape de la méthode pour réaliser une analyse par sexe à n'importe quelle étape d'une urgence. En plus d'utiliser des données ventilées par sexe et par âge, selon le contexte, il peut être important de ventiler les données selon d'autres facteurs de diversité comme le handicap, l'ethnicité, la langue et le niveau de revenus ou de formation.

L'analyse par sexe est primordiale pour le secteur de la nutrition. Dans certains contextes, la décision d'amener un enfant à une consultation médicale/nutritionnelle ou de le faire hospitaliser (ce qui implique souvent un bouleversement de la vie familiale, étant donné que la mère ou les enfants plus âgés doivent rester à ses côtés) est souvent prise par le chef de famille (le père) ou les anciens (belle-mère ou mère du chef de famille), sans que la mère ne puisse exprimer sa volonté à ce sujet. Toutefois, ce sont majoritairement les mères qui profitent des séances de formation sanitaire et qui ont la capacité de détecter les problèmes sanitaires ou nutritionnels. Pour traiter ce problème, il est donc primordial d'autonomiser les femmes de ces communautés, afin qu'elles aient leur mot à dire sur ces questions et d'inclure les décideurs au niveau du foyer dans les séances d'information/de sensibilisation sur la santé et la nutrition.

Les données ventilées par sexe et par âge sont une composante clé de toute analyse par sexe. Elles sont primordiales à des fins de surveillance et de mesure. Pour assurer l'efficacité, des données ventilées par sexe doivent être recueillies et analysées, afin de fournir des données pour la programmation. Dans les cas où la collecte de

données ventilées par sexe et par âge est difficile, des estimations peuvent être fournies d'après les statistiques nationales et internationales, les données recueillies par d'autres acteurs humanitaires et de développement ou par le biais d'enquêtes sur de petits échantillons. Lorsque des données ventilées par sexe et par âge ne sont pas disponibles ou très anciennes, il existe des méthodes pour les calculer (voir la section B, page 43). Pour le secteur de la nutrition, il est important de recueillir des informations sur le fonctionnement du système sanitaire, étant donné que les interventions alimentaires sont souvent fournies par le biais des structures sanitaires existantes. Les données doivent être ventilées par genre et par âge, par exemple pour les nourrissons de 0 à 6 mois, 6 à 12 mois et 12 à 24 mois, ainsi que les personnes de plus de 60 ans, étant donné que les hommes et les femmes âgés peuvent être soumis à des risques élevés de malnutrition, mais sont souvent exclus des programmes de nutrition. Ces données peuvent être utilisées pour créer une vue d'ensemble des problèmes nutritionnels dans la zone touchée par âge et par genre (y compris les populations soumises à des risques plus élevés).

Le tableau suivant résume les moments clés d'une intervention en cas d'urgence dans laquelle une analyse par sexe doit être réalisée, ainsi que les résultats concrets à fournir. Ils doivent être fournis au niveau du module (sous la responsabilité du directeur du module) et/ou de l'agence (sous la responsabilité du coordinateur de l'intervention en cas d'urgence).

OUTILS D'ÉVALUATION CLÉS :

- IASC Gender Marker Tip Sheet : <https://tinyurl.com/bodlmcg>

ACTIVITÉS CLÉS POUR UNE ANALYSE PAR SEXE AU COURS D'UNE INTERVENTION HUMANITAIRE

CALENDRIER	ACTIVITÉ	RÉSULTAT CONCRET
Préparation	Développer un instantané/un aperçu général en matière de genre pour le pays, examiner l'analyse par sexe préexistante des ONG, des pouvoirs publics et des agences des Nations Unies.	Instantané (6 pages) https://tinyurl.com/yowk3r7z Infographie
Première semaine d'une urgence	<p>Examen de l'instantané en matière de genre préparé avant l'urgence et modifié le cas échéant. Transmission à l'ensemble du personnel d'intervention d'urgence à des fins d'introduction.</p> <p>Identification des possibilités de coordination avec des organisations existantes qui travaillent sur les questions liées au genre.</p> <p>Réalisation d'une analyse par sexe rapide, qui peut être sectorielle ou plurisectorielle, intégrant les questions principales pour le secteur de la sécurité alimentaire (des exemples sont disponibles dans la suite du présent chapitre). Réalisation d'une analyse rapide sectorielle ou plurisectorielle et consultation des organisations pertinentes pour le secteur.</p>	<p>Notes d'informations (2 pages) identifiant les points d'entrée stratégiques pour la liaison de la programmation existante en matière d'égalité des genres https://tinyurl.com/yao5d8vs</p> <p>Collecte de coordonnées des organisations travaillant sur les questions liées au genre dans le pays</p> <p>Rapport d'analyse par sexe rapide https://tinyurl.com/y9fx5r3s</p>
3 à 4 semaines après l'analyse rapide	Réalisation d'une analyse par sexe sectorielle , en adaptant les outils d'analyse des besoins existants et en utilisant les types de questions suggérées ci-après dans ce chapitre. Réalisation d'une analyse spécifique au genre des données recueillies dans l'évaluation des besoins.	Rapport d'analyse par sexe sectorielle https://tinyurl.com/y9xt5h4n

CALENDRIER

2 à 3 mois après le début de l'intervention d'urgence

ACTIVITÉ

Identification des possibilités d'une **analyse par sexe complète intégrée**, reposant sur les partenariats préexistants en matière de genre. Il faut s'assurer qu'il existe une référence qui recueille les données ventilées par sexe, l'accès à l'assistance, aux biens et aux ressources humanitaires et le niveau de participation politique. Analyse de l'impact de la crise, des modifications des modèles de propriété, du pouvoir décisionnel, de la production, de la reproduction et d'autres questions liées à ce secteur.

Utilisation des informations de l'analyse par sexe pour informer les cadres de planification, de suivi et d'évaluation, y compris les plans de suivi et évaluation, les états de référence et la surveillance suite à la distribution.

Réalisation d'une analyse de la spécialisation interne pour l'égalité des sexes du personnel (identification des besoins de formation, niveau de confiance pour promouvoir l'égalité des genres, connaissances, compétences identifiées en matière de genre).

RÉSULTAT CONCRET

Concrétisation des questions dans un questionnaire (potentiellement amélioré par les TIC).

Rapport d'évaluation par sexe complet
<https://tinyurl.com/ybyerydk>
 et
<https://tinyurl.com/ybsqzvjz>

Ajouts aux documents de présentation, de suivi et liés à l'évaluation

Questionnaire d'une page

Rapport d'enquête

Plan de renforcement des capacités

6 mois après l'intervention (en supposant que c'est une intervention à grande échelle avec un calendrier d'un an)

Réalisation d'un audit/examen en matière de genre concernant l'utilisation de l'analyse par sexe au sein du programme, des campagnes et des pratiques internes par l'intervention humanitaire.

Ce rapport permettra d'élaborer un examen d'apprentissage pour l'égalité des genres à la moitié de l'intervention.

Rapport d'examen d'égalité des genres avec un résumé analytique, des conclusions et des recommandations clés

1 an ou plus après l'intervention humanitaire

Réalisation d'un examen des résultats de l'intervention en examinant les performances de l'intervention sur la programmation pour l'égalité des genres. Il convient d'intégrer ce poste au budget au début de l'intervention. Ce rapport doit être transmis dans l'atelier d'évaluation de l'intervention et publié.

Évaluation des résultats en matière d'égalité des genres avec un résumé analytique, des conclusions et des recommandations clés
<https://tinyurl.com/p5rqgut>

Les sources d'une analyse par sexe comprennent les données de recensement, les enquêtes démographiques et de santé, les rapports d'analyse par sexe, les rapports d'évaluation humanitaires, les rapports des secteurs de la protection et des violences sexistes, ainsi que les profils de genre des pays, comme ceux créés par l'UNICEF, le PAM, Save the Children, International Medical Corps et d'autres. Ces éléments doivent être complétés par une collecte des données participative provenant de l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons touchés par la crise et/ou concernés par le programme, notamment via des enquêtes, des entretiens, des discussions communautaires, des discussions de groupe, des transects et des narrations.

Lors de la collecte d'informations pour le secteur de la nutrition, les questions de l'analyse doivent viser à comprendre l'impact de la crise sur les femmes, les filles, hommes et garçons. Des évaluations de nutrition normalisées peuvent être adaptées pour renforcer l'accent sur le genre et les expériences, besoins, droits et risques particuliers pour les femmes, filles, hommes, garçons, LGBTI, personnes handicapées, différentes tranches d'âge, différentes ethnies et d'autres aspects de diversité. L'évaluation doit poser des questions sur les besoins, rôles et dynamiques des femmes, filles, hommes et garçons en lien avec le secteur de la nutrition et sa relation avec les autres dimensions de diversité (comme le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la caste ou la religion). Il convient de s'assurer que les évaluations respectent les bonnes pratiques et les normes principales sur la coordination, la participation des femmes, la prévention et l'atténuation des violences sexistes conformément au tableau des pages 284-285 sur les « approches et normes principales pour l'évaluation et l'analyse des besoins au sein de la programmation nutritionnelle ».

L'ANALYSE PAR SEXE POUR LE SECTEUR DE LA NUTRITION DOIT ÉVALUER :

- **Démographie.** Quel était le profil démographique de la population ventilé par sexe et âge *avant la crise* ? Qu'est-ce qui a changé depuis la crise ou le début du programme ? Examiner le nombre de ménages et

la taille moyenne des familles, le nombre de familles monoparentales et de ménages dirigés par un enfant par sexe et par âge, le nombre de personnes avec des besoins spécifiques par sexe et par âge, le nombre de femmes enceintes et allaitantes. Existe-t-il des structures familiales polygames ?

- **Rôles des genres.** Quels étaient les rôles des femmes, filles, hommes et garçons en matière de nutrition avant la crise ? Comment les rôles des femmes, filles, hommes et garçons en matière de nutrition ont-ils évolué depuis le début de la crise ? Quels sont les nouveaux rôles des femmes, filles, hommes et garçons et comment interagissent-ils ? Combien de temps ces rôles nécessitent-ils ?
- **Structures décisionnelles.** Quelles structures la communauté utilisait-elle pour prendre les décisions nutritionnelles avant la crise et qu'en est-il à présent ? Qui participe aux espaces de prise de décision ? Les voix des femmes et des hommes ont-elles la même portée ? Comment les adolescents participent-ils ?
- **Protection.** À quels risques liés à la protection les groupes spécifiques de femmes, filles, hommes et garçons étaient-ils confrontés avant la crise ? Quelles sont les informations disponibles sur les risques liés à la protection depuis le début de la crise ou du programme ? Quelle est l'incidence des cadres juridiques sur l'égalité des genres, les besoins de protection et l'accès à la justice ?
- **Besoins, capacités et aspirations par genre.** Quels sont les besoins, capacités et aspirations en matière de nutrition des femmes, filles, hommes et garçons de la population touchée et/ou du programme ? Cela doit inclure une évaluation visant à définir si les exigences nutritionnelles sont remplies pour des groupes spécifiques, par exemple, les femmes et les filles mangent parfois après les hommes et garçons seulement et si la quantité de nourriture disponible est insuffisante, elles réduisent leur consommation ou ne mangent pas. Elle doit également inclure une évaluation des pratiques d'allaitement. Les femmes peuvent ne pas allaiter à cause d'idées reçues comme le fait que les substituts de lait maternel sont plus sains ou parce qu'elles n'ont pas de temps ni d'assistance.

QUESTIONS POSSIBLES POUR UNE ANALYSE PAR SEXE SPÉCIFIQUE À LA NUTRITION :

- Les données ventilées par sexe et par âge concernant l'état nutritionnel ou les données sur la mortalité indiquent-elles que les femmes, filles, hommes ou garçons sont touchés de manière disproportionnée par une mauvaise nutrition ? Les femmes, filles, hommes ou garçons ont-ils été touchés différemment par la crise ? Quelle est l'incidence des autres facteurs ayant une relation avec le genre comme la caste ou le handicap sur l'état nutritionnel ?
- Quelle est l'incidence du contrôle des ressources au sein du foyer sur le choix des aliments et des quantités au sein de la famille ? Certains membres de la famille mangent-ils en premier et plus ? Qui détermine les dépenses du foyer en matière de nourriture ? Comment les pratiques socioculturelles affectent-elles l'état nutritionnel des femmes, filles, hommes et garçons ? Existe-t-il des différences au sein des pratiques d'allaitement pour les bébés de sexe féminin et masculin ?
- Quels sont les rôles distincts des femmes, filles, hommes et garçons dans la collecte et le stockage de la nourriture, ainsi qu'en matière de cuisine ? Qu'est-ce qui a changé depuis la crise ?
- Qui est le plus à risque en matière de problèmes nutritionnels ? Les exigences nutritionnelles spécifiques des nourrissons, personnes âgées, personnes handicapées, femmes enceintes et allaitantes, ainsi que des patients souffrant du VIH/SIDA sont-elles remplies ? Quelles sont les pratiques d'alimentation des enfants ? Qu'est-ce qui a changé du fait de la crise ? Les paniers alimentaires remplissent-ils les besoins spécifiques ?
- Existe-t-il des espaces isolés pour l'allaitement, en particulier dans des emplacements ou des camps bondés ? Peut-on y accéder en toute sécurité ?
- Les femmes, filles, hommes et garçons ont-ils un accès égal à la nourriture ? Les ménages dirigés par des femmes ont-ils accès à suffisamment de nourriture ? Existe-t-il des normes sociales qui limitent l'accès à certains genres ou âges ?
- Quels sont les besoins en combustible de cuisine pour les femmes, les adolescentes et d'autres groupes à risque ?



APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR L'ÉVALUATION ET L'ANALYSE DES BESOINS AU SEIN DE LA PROGRAMMATION NUTRITIONNELLE

Coordination

BONNE PRATIQUE

- » Il convient de collaborer avec les organisations LGBTI et pour les droits des femmes, ainsi qu'avec les groupes sur le genre interorganisations/intersectoriels (s'ils existent) pour comprendre les approches et les solutions utilisées par d'autres organismes pour assurer une programmation de nutrition prenant en compte l'égalité des genres.
- » Les niveaux de nutrition au sein de la population touchée concernent la sécurité alimentaire et dépendent de la fourniture et de l'accès aux services WASH, sanitaires (y compris pour le VIH/SIDA), d'éducation, de protection et humanitaires au sens large.

ÊTRE CONSCIENT

- » Être conscient des partis pris potentiels dans la collecte et l'analyse des informations. Par exemple, si aucune femme n'a été consultée, les priorités identifiées ne reflètent pas les besoins et les priorités de l'ensemble de la communauté.

Participation

BONNE PRATIQUE

- » Il faut assurer un équilibre entre le nombre d'hommes et de femmes au sein de l'équipe d'évaluation nutritionnelle pour garantir l'accès aux femmes, filles, hommes et garçons. Lorsque cela est possible, inclure un spécialiste des questions liées au genre et de la protection/violence sexiste dans l'équipe.
- » Il faut rechercher l'expertise ou une formation particulière auprès des groupes LGBTI locaux lorsque cela est possible pour informer l'analyse des besoins particuliers de ces groupes en matière de nutrition.
- » Une évaluation participative avec des femmes, des filles, des hommes et des garçons doit être réalisée. Il convient d'organiser des discussions de groupe distinctes et de faire correspondre le sexe du personnel humanitaire à celui des bénéficiaires consultés, afin de mieux identifier leurs capacités et priorités. Cette approche permet de mieux comprendre les bénéficiaires consultés, afin de mieux identifier leurs besoins, capacités et priorités en matière de nutrition.
- » Il faut adopter des approches reposant sur la communauté reposant sur les structures communautaires existantes afin de motiver les femmes, filles, hommes et garçons à participer à l'intervention.
- » Un accès à une crèche doit être assuré pour permettre la participation des femmes et des filles, qui sont généralement responsables de prendre soin des enfants, pendant la totalité du cycle du programme.

Participation (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut assurer la publicité des réunions par le biais de supports accessibles pour les personnes handicapées, avec des lacunes d'alphabétisation et provenant de minorités linguistiques. Des traducteurs et des traductrices doivent être utilisés pour assister les bénéficiaires.
- » Il convient de faire attention aux barrières et engagements (prise en charge des enfants, risque de réaction violente, facilité de déplacement, interdiction publique visant la population LGBTI déclarée dans certaines cultures, etc.) qui peuvent empêcher la participation en toute sécurité des femmes, filles et membres de la communauté LGBTI dans les forums communautaires
- » Lorsque les femmes, les filles, les hommes et les garçons participent à des groupes mixtes, il convient de traiter toute barrière provenant de normes liées au genre, notamment la prévalence des opinions masculines.
- » Il faut s'assurer que les espaces de rencontre sont sécurisés et accessibles à tous. Lorsque les femmes ne peuvent pas s'exprimer, il convient de chercher d'autres moyens d'obtenir leurs opinions et leurs commentaires.
- » Dans certains contextes, il peut être nécessaire de négocier avec des responsables locaux avant de parler à des femmes de la communauté, afin d'éviter toute réaction violente.

Prévention et atténuation des violences sexistes

BONNE PRATIQUE

- » Ce guide doit être utilisé avec les directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC.
- » Il convient de former le personnel sur l'orientation vers des services de lutte contre la violence sexiste.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas recueillir d'informations sur des incidents de violences sexistes spécifiques ou des taux de prévalence sans assistance de spécialistes en matière de violences sexistes.
- » Il faut faire attention à ne pas trop creuser des sujets sensibles d'un point de vue culturels ou tabous (comme l'égalité des genres, la santé reproductive, les normes et comportements sexuels, etc.), sauf si des experts en la matière font partie de l'équipe d'évaluation.
- » Il faut toujours être conscient des directives éthiques en matière de recherche sociale lorsque vous recueillez des informations provenant de groupes vulnérables ou autres.

Assistance adaptée au genre

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'identifier les groupes ayant le plus besoin de soutien nutritionnel et les facteurs sous-jacents qui ont un effet potentiel sur l'état nutritionnel, ventilés par sexe et par âge.
- » Il faut évaluer les barrières à un accès équitable à des services/programmes nutritionnels, ventilés par sexe et par âge.

ÊTRE CONSCIENT

- » Afin d'identifier les besoins distincts des femmes, filles, hommes et garçons, il convient d'être conscient des barrières potentielles à leur participation à l'évaluation des besoins (voir la section participation des pages 284-285 pour obtenir des conseils à ce sujet).

Approche transformative

BONNE PRATIQUE

- » Il faut identifier des possibilités de récuser les inégalités structurelles entre les femmes et les hommes, et de promouvoir une direction par des femmes.
- » Il convient d'investir dans des actions ciblées visant à promouvoir la direction féminine, les droits des LGBTI et la réduction des violences sexistes.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut s'assurer que tout effet négatif des actions au sein du programme nutritionnel qui récuse les normes liées au genre est analysé pour son atténuation et pour garantir que le programme respecte le principe de ne pas nuire (voir la section B à la page 88 pour plus d'informations au sujet de ce concept).

2 Planification stratégique

Une fois les besoins et vulnérabilités de tous les membres de la population affectée par la crise identifiés, pendant la phase d'évaluation et d'analyse des besoins du cycle des programmes d'action humanitaire, ces données et informations peuvent être utilisées pour assurer la planification stratégique de l'intervention visant à y répondre.

À l'aide des informations et données recueillies par le biais du processus d'analyse par sexe, le planificateur du programme peut établir un lien logique et démontrable entre les activités du programme et leurs résultats attendus dans le secteur de la nutrition, ce qui permet de s'assurer que les besoins identifiés sont traités.

La planification stratégique doit également prendre en compte les approches clés décrites dans la phase de cycle de programme précédente (évaluation et analyse des besoins) en matière de coordination, participation, prévention et atténuation des violences sexistes, et approche transformative. Si ces éléments ont été pris en compte de façon adéquate au cours de cette phase, avec l'analyse par sexe, la planification devrait reposer sur des informations adéquates. Les marqueurs politiques égalité

homme-femme doivent également être appliqués au cours de cette phase (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations).

Lors de l'étape de planification stratégique, des indicateurs doivent être développés pour mesurer le changement pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons.

Il convient d'utiliser des indicateurs selon l'âge et le genre pour évaluer si les besoins de tous les groupes sont satisfaits. Les éléments suivants doivent être vérifiés : résultats attendus, fourniture d'une assistance de qualité concernant les besoins par genre, suivi des taux d'accès aux services, satisfaction concernant l'assistance fournie, utilisation des installations et évolutions liées à l'assistance, en précisant les populations concernées et le calendrier. Il convient de comparer les différents taux selon le sexe et l'âge des participants.

Le tableau suivant présente des exemples de développement des objectifs, résultats et activités avec des indicateurs associés, qui résultent de l'analyse par sexe.

QUESTIONS DE L'ANALYSE PAR SEXE	PROBLÈMES IDENTIFIÉS	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
<p>Les femmes, filles, hommes et garçons disposent-ils d'un accès égal à des programmes et services de nutrition, sanitaires et WASH suffisants et culturellement adéquats ?</p>	<p>Les barrières à la mobilité des femmes affectent leur capacité à participer aux services sanitaires et nutritionnels ou à accéder aux sites de distribution et aux points d'eau.</p> <p>Les personnes âgées, les personnes handicapées et les enfants en bas âge ou malades ne peuvent pas se rendre aux services sanitaires et nutritionnels ou aux points d'eau.</p> <p>Le coût d'opportunité de l'utilisation des services est perçu comme trop élevé (perte de revenus du fait de la période de plantation par exemple).</p>	<p><i>Quel objectif spécifique cette opération doit-elle remplir ?</i></p>	<p><i>Indicateurs montrant clairement la réalisation de l'objectif spécifique de l'opération</i></p>
<p>Quelles croyances et pratiques (comme les tabous alimentaires) liées au genre/à l'âge et d'autres facteurs de diversité empêchent l'accès ?</p>	<p>Dans des contextes donnés, certains groupes (personnes handicapées, nourrissons) manquent d'un accès à des aliments nutritifs spécifiques (œufs, viande, etc.) à cause de croyances et tabous sociaux et culturels.</p>	<p>Accès renforcé aux services de nutrition par une participation directe ou une prestation de services parmi les plus vulnérables.</p>	<p>Nombre et pourcentage de groupes à risque obtenant un accès aux services de nutrition par le biais d'un des canaux de distribution</p>
<p>Quel est l'état nutritionnel des femmes enceintes et allaitantes ?</p>	<p>L'état nutritionnel des filles et des femmes en âge de procréer se détériore, ce qui renforce les risques de fausse couche, de malformation congénitale pour le fœtus, de travail prématuré, d'insuffisance pondérale à la naissance, etc.</p>	<p>Accès renforcé aux services nutritionnels du fait de l'élimination de croyances sociales et de tabous culturels.</p>	<p>Pourcentage de femmes, filles, hommes et garçons accédant à des services nutritionnels suite à l'élimination de croyances sociales et de tabous culturels</p>
		<p>État nutritionnel amélioré pour les femmes en âge de procréer, les femmes enceintes et allaitantes, ainsi que leurs nourrissons.</p> <p>Amélioration des chances de mener la grossesse à terme.</p>	<p>Pourcentage de femmes et de bébés avec des résultats sanitaires compris dans les marges des normes nutritionnelles, comme le projet Sphère</p> <p>Nombre et pourcentage de femmes enceintes soutenues menant leur grossesse à terme</p>

RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats de l'intervention qui permettront de réaliser l'objectif spécifique

Les barrières entraînant une participation faible sont traitées et des solutions sont fournies pour atteindre les plus vulnérables.

Les femmes, filles, hommes, garçons et personnes handicapées ont mieux conscience de l'importance d'interventions nutritionnelles adéquates.

Les femmes, filles, hommes et garçons sont conscients de l'absence de justification scientifique des croyances et tabous culturels.

Les groupes à haut risque ont un accès régulier à des aliments enrichis, des vitamines et des micronutriments.

INDICATEURS DE RÉSULTATS ATTENDUS (INDICATEURS DE RÉSULTATS)

Indicateurs visant à mesurer le degré de réalisation du résultat attendu par l'intervention

Nombre de canaux de distribution identifiés pour atteindre les groupes à risque.

Pourcentage de femmes, filles, hommes, garçons et personnes handicapées signalant avoir conscience de l'importance d'interventions nutritionnelles adéquates.

Nombre et pourcentage de personnes participant aux activités traitant les tabous alimentaires.

Les femmes, filles, hommes et garçons signalent (dans les discussions de groupe) être convaincus que les croyances et les tabous culturels ne sont pas appuyés par une justification scientifique.

Nombre et pourcentage de femmes et adolescentes au sein de groupes à risque ayant accès à des aliments enrichis, des vitamines et des micronutriments.

ACTIVITÉS DE PROGRAMMATION ADAPTÉES AU GENRE

Développer des dispositifs de transports spéciaux et des méthodes de prestation de services garantissant l'accès des bénéficiaires soumis à des barrières.

Créer et fournir une campagne de communication sur l'importance de l'accès aux services nutritionnels.

Créer et fournir une campagne de communication traitant les traditions et/ou tabous néfastes.

Distribution régulière d'aliments enrichis avec du fer, des vitamines et d'autres micronutriments pour les groupes à risques élevés, y compris les femmes en âge de procréer, enceintes et allaitantes.

3 Mobilisation de ressources

Suite à la phase de planification stratégique et à la production d'un cadre développé à partir de l'évaluation et de l'analyse des besoins reposant sur des résultats (cadre logique), l'étape suivante de la phase de cycle de programme est la mobilisation des ressources.

Les mesures clés pour assurer une mobilisation des ressources efficace comprennent notamment :

- Les acteurs humanitaires doivent assurer un soutien et un partenariat avec des donateurs pour mobiliser des fonds et traiter les lacunes liées à des besoins, priorités et capacités particuliers pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons.
- Afin de mobiliser les ressources autour des actions prioritaires, le module de nutrition doit être soutenu par le biais d'informations et de messages clés sur les différents besoins des femmes, filles, hommes et garçons et des plans conçus pour y répondre.
- Il convient d'utiliser des **marqueurs politiques égalité homme-femme** pour évaluer l'efficacité de l'incorporation de l'égalité des genres par un programme dans la planification et la mise en œuvre, et de fournir des directives pour l'amélioration du processus. Il existe plusieurs marqueurs politiques égalité homme-femme distincts mais liés (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations).

Des exemples d'engagements, d'activités et d'indicateurs généralement recherchés par les donateurs sont disponibles dans les Conseils concernant les marqueurs politiques égalité homme-femme de l'IASC. Voici quelques exemples d'engagements au sein de la fiche de conseils nutritionnels :

- Analyser l'impact de la crise sur les femmes, filles, hommes et garçons, en vous assurant que toutes les stratégies comprennent une analyse par sexe, c'est-à-dire une identification des différences en matière d'exigences nutritionnelles, de pratiques alimentaires et d'accès aux services nutritionnels pour les femmes, filles, hommes et garçons ;
- Réalisation d'actions spécifiques pour éviter la violence sexiste ;
- S'assurer que les femmes et les hommes tirent parti de la formation ou de la consolidation des compétences sur une base d'égalité ;
- S'assurer que les pères et mères sont visés de façon similaire par les activités d'éducation alimentaire.

4 Mise en œuvre et suivi

Une fois les ressources mobilisées, l'étape suivante de la phase du cycle de programme est la mise en œuvre et le suivi du programme.

Mise en œuvre

Afin de s'assurer que les programmes nutritionnels intègrent l'égalité des genres dans leur ensemble, les actions principales suivantes doivent être prises en compte :

- Il convient d'adapter les activités des programmes aux besoins, capacités et priorités nutritionnels spécifiques de l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons.
- Les femmes, filles, hommes et garçons doivent être informés des ressources disponibles et des possibilités d'influencer le programme.
- Il convient de développer et d'entretenir des mécanismes de retour pour les femmes, filles, hommes et garçons dans le cadre de la programmation nutritionnelle.

La capacité à accéder en toute sécurité à ces mécanismes peut être différente pour les femmes, filles, hommes et garçons : de ce fait, des mesures doivent être prises pour faciliter leur inclusion. D'autres facteurs de diversité comme la caste, l'âge et le handicap doivent également être pris en compte pour garantir l'accès à tous les aspects du programme nutritionnel.

Pour s'assurer que le programme respecte les bonnes pratiques, plusieurs normes clés liées à l'égalité des genres doivent être intégrées dans les étapes de planification, mise en œuvre et suivi. Ces normes sont liées aux domaines suivants (et sont présentées plus en détail dans le tableau ci-après).

- Coordination
- Participation
- Prévention et atténuation des violences sexistes
- Assistance adaptée au genre
- Approche transformative

PRINCIPAUX OUTILS DE SUIVI :

- IASC Gender Marker Tip Sheet
<https://tinyurl.com/bodlmcg>

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI AU SEIN DE LA PROGRAMMATION NUTRITIONNELLE

Coordination

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'identifier les groupes, réseaux et collectifs sociaux pour les droits des femmes (en particulier les réseaux informels de femmes, jeunes, personnes handicapées et membres de la communauté LGBTI) et de soutenir leur participation dans la conception, la fourniture et le suivi du programme, et de s'assurer qu'elles disposent d'un rôle de coordination.
- » Il faut assurer une coordination avec les autres prestataires de services humanitaires pour garantir une inclusion des considérations liées au genre en matière de nutrition sur l'ensemble des secteurs.
- » Il convient de soutenir la présentation des besoins humanitaires et le plan d'intervention humanitaire avec une analyse par sexe de la situation des femmes, filles, hommes et garçons concernant le secteur de la nutrition et les données ventilées par sexe et par âge.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il convient d'être conscient du fait que les expériences et les besoins de la communauté LGBTI peuvent être très différents : une coordination avec les groupes locaux représentant ces personnes est primordiale pour bien comprendre leurs besoins et les méthodes de conception d'une intervention.

Participation

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'assurer des processus de conception et de mise en œuvre représentatifs et participatifs, qui sont accessibles aux femmes, filles, hommes et garçons afin de concevoir des programmes nutritionnels durables et fondés sur la communauté, ainsi que la distribution de fournitures.
- » Il faut faire votre possible pour que la moitié du personnel des programmes nutritionnels soit des femmes, y compris les agents sanitaires dans les centres nutritionnels thérapeutiques au niveau de la communauté et des installations.
- » Il convient de s'assurer que les femmes, filles, hommes et garçons participent de façon pertinente aux programmes du secteur de la nutrition et peuvent fournir des retours confidentiels et accéder aux mécanismes de plainte en gérant des canaux de communication à double sens sûrs et accessibles.
- » Les femmes, filles, hommes et garçons doivent être en mesure de faire état de leurs inquiétudes dans un environnement ouvert et sûr, et, si nécessaire, pouvoir parler à un membre du personnel de sexe féminin.
- » Plusieurs femmes, filles, hommes et garçons doivent être consultés pour évaluer les conséquences positives et négatives potentielles de l'intervention dans son ensemble et d'activités spécifiques. Il faut inclure les personnes à mobilité réduite et leurs soignants dans les discussions.
- » Il convient d'agir de manière proactive pour informer les femmes des réunions, séances de formation et autres à venir et les soutenir en préparant les sujets bien en avance.
- » Un accès à une crèche doit être assuré pour permettre la participation des femmes et des filles, qui sont généralement responsables de prendre soin des enfants, pendant la totalité du cycle du programme.

Participation (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- » Il convient de s'assurer que les femmes soumises à des risques supérieurs disposent de mécanismes pour émettre leurs inquiétudes et participer aux décisions, tout en garantissant la confidentialité de leur situation personnelle et sans les exposer à plus de dommages ou de traumatismes. Certains mécanismes, comme des lignes directes confidentielles hors de la communauté, sont plus efficaces.
- » Il faut éviter de placer les femmes dans des situations dans lesquelles la communauté répond uniquement aux attentes des acteurs externes et où il n'y a pas de véritable soutien sincère pour leur participation.
- » Il convient de faire attention aux barrières et engagements (prise en charge des enfants, risque de réaction violente, facilité de déplacement, interdiction publique visant les groupes LGBTI déclarés dans certaines cultures, etc.) qui peuvent empêcher la participation en toute sécurité des femmes, filles et membres de la communauté LGBTI dans les forums communautaires.
- » Lorsque les femmes, les filles, les hommes et les garçons participent à des groupes mixtes, il convient de traiter toute barrière provenant de normes liées au genre, notamment la prévalence des opinions masculines.
- » Il faut s'assurer que les espaces de rencontre sont sécurisés et accessibles à tous. Lorsque les femmes ne peuvent pas s'exprimer, il convient de chercher d'autres moyens d'obtenir leurs opinions et leurs commentaires.
- » Dans certains contextes, il peut être nécessaire de négocier avec des responsables locaux avant de parler à des femmes de la communauté, afin d'éviter toute réaction violente.

Prévention et atténuation des violences sexistes

BONNE PRATIQUE

- » Les directives fournies pour la nutrition pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC doivent être suivies.
- » La prévention de la violence sexiste et les mesures correctives sont une priorité intersectorielle dans la programmation nutritionnelle et nécessitent un effort coordonné au sein de la planification, la mise en œuvre et le suivi des efforts correctifs.
- » Étant donné que la plupart des programmes nutritionnels dans les situations d'urgence ciblent les groupes vulnérables, y compris les femmes enceintes et allaitantes, les adolescents et les enfants de moins de cinq ans, les acteurs du secteur de la nutrition sont bien placés pour assurer le suivi des besoins en matière de sécurité des femmes, filles et autres groupes à risque, ainsi que pour orienter les victimes vers les services de soutien nécessaires.
- » Ne pas causer de dommages : il faut identifier les problèmes ou effets négatifs potentiels de façon précoce en consultant les femmes, les filles, les hommes et les garçons, à l'aide de mécanismes de plaintes, de contrôles ponctuels et, le cas échéant, de transects autour des points de distribution. (Consulter les modifications de la section B à la page 88 pour obtenir plus d'informations à ce sujet.)
- » Lorsque cela est possible, il faut placer les installations nutritionnelles à proximité des espaces pour les femmes, adolescents et enfants et/ou des installations sanitaires.
- » Il faut employer et conserver des femmes et des membres d'autres groupes à risque dans votre personnel.
- » Le personnel doit être formé sur l'orientation vers des services d'orientation contre la violence sexiste. Il convient d'inclure un assistant social spécialisé dans la gestion des incidents de violences sexistes dans l'équipe de nutrition.
- » Il faut réduire les risques de protection en vous assurant que les services nutritionnels comme les soins cliniques/le traitement ambulatoire au sein des centres d'alimentation thérapeutiques ne se trouvent pas à proximité de zones présentant des risques de sécurité.

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI AU SEIN DE LA PROGRAMMATION NUTRITIONNELLE (SUITE)

Prévention et atténuation des violences sexistes (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas partager de données qui peuvent être reliées à un groupe ou un individu, y compris les survivants de violences sexistes.
- » Il faut éviter d'isoler les survivants de violences sexistes : Il convient de parler avec les femmes, les filles et d'autres groupes à risque de manière générale, et pas explicitement, à propos de leurs propres expériences.
- » Il ne faut pas recueillir d'informations sur des incidents de violences sexistes spécifiques ou des taux de prévalence sans assistance de spécialistes en matière de violences sexistes.
- » L'environnement dans lequel est fournie l'assistance doit, autant que possible, être sûr pour les personnes concernées. Les personnes dans le besoin ne doivent pas être forcées à se rendre dans des zones dangereuses, ou à les traverser, pour obtenir une assistance.

Assistance adaptée au genre

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'utiliser et d'analyser les résultats et les données, ainsi que de les partager avec les acteurs pertinents, pour informer les priorités en matière d'intervention humanitaire et cibler les bonnes personnes. L'ensemble de la programmation nutritionnelle doit être évalué pour vous assurer que les considérations liées au genre sont toujours incluses.
- » Il faut soutenir et protéger un allaitement exclusif par la formation des prestataires et des campagnes d'information.
- » Les agents sanitaires pour la nutrition doivent être formés sur les questions du genre en matière de prestation de services sanitaires et nutritionnels tenant compte des disparités entre les sexes.
- » Il faut donner la priorité aux femmes enceintes et allaitantes pour l'accès à la nourriture et intégrer des conseils sur l'allaitement au sein des interventions ciblant les femmes enceintes et allaitantes, ainsi que les enfants âgés de 0 à 24 mois.
- » Il faut être conscient du fait que certains groupes peuvent avoir des besoins nutritionnels spécifiques.
- » Il convient d'inclure des actions pour gérer l'infrastructure et les services (comme des files d'attente séparées pour les hommes et les femmes).

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas supposer que tous bénéficieront de façon égale de la programmation nutritionnelle. Il convient d'utiliser les divers besoins, rôles et dynamiques pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons (conformément à l'analyse par sexe) pour définir des actions spécifiques afin de traiter chaque besoin et de prendre en compte les options suggérées par les femmes, les filles, les hommes et les garçons. Par exemple, il faut assurer un accès égal aux aliments riches en micronutriments et aux compléments de vitamine A.
- » Des mesures spéciales visant à faciliter l'accès des groupes vulnérables doivent être prises, tout en prenant en compte les conditions et comportements contextuels, sociaux et culturels. Ces mesures peuvent inclure la construction d'espaces sécurisés pour les personnes qui ont été victimes d'abus comme un viol ou un trafic, ou permettre l'accès aux handicapés. Toutes les mesures de ce type doivent éviter la stigmatisation de ces groupes.

Approche transformative

BONNE PRATIQUE

- » Il faut récuser les inégalités structurelles. Il faut faire participer les hommes, en particulier les notables, aux activités de proximité concernant les questions liées au genre pour la nutrition et collaborer pour démontrer les bénéfices collectifs de la nutrition pour l'ensemble de la communauté lorsque les femmes profitent d'une amélioration de leur nutrition.
- » Il convient de soutenir la direction par des femmes au sein de tous les comités de nutrition et de convenir de quotas de représentation pour les femmes auprès de la communauté avant tout processus d'élection.
- » Il convient de collaborer avec les notables (femmes et hommes) pour sensibiliser la communauté à la valeur de la participation des femmes.
- » Les hommes et les garçons doivent être sensibilisés et participer en tant que champions pour la participation et la direction des femmes.
- » Faire participer les femmes, filles, hommes et garçons dans des rôles de genre non traditionnels pour le programme nutritionnel.
- » Il convient de soutenir les femmes pour leur permettre de renforcer leurs capacités et stratégies de négociation et les aider à devenir des modèles au sein de leurs communautés en collaborant avec elles et en les encourageant à assumer des rôles de direction au sein du programme de nutrition.

ÊTRE CONSCIENT

- » Tenter de faire évoluer une dynamique liée au genre bien ancrée dans la société peut entraîner des tensions. Il faut maintenir les lignes de communication ouvertes avec les bénéficiaires et s'assurer que des mesures sont établies pour éviter toute réaction violente.
- » Les réfugiés et déplacés masculins disposant de pouvoir se sentent souvent les plus menacés par des stratégies visant à donner du pouvoir aux femmes au sein de la communauté, étant donné qu'ils voient cela comme une remise en question directe de leurs propres pouvoirs et privilèges (aussi limités soient-ils).

Suivi

Il convient d'assurer le suivi de l'accès à l'assistance dans le secteur de la nutrition par les femmes, filles, hommes et garçons et sa qualité, ainsi que les évolutions liées aux besoins stratégiques des femmes. Le suivi doit également examiner comment le programme de nutrition a contribué à une participation pertinente et sensée, ainsi qu'à une approche transformative incluant la promotion de la direction par des femmes. **Les données ventilées par sexe et par âge** sont une composante clé de toute analyse par sexe. Elles sont primordiales à des fins de suivi et de mesure. Il faut utiliser des **marqueurs politiques égalité homme-femme** pour évaluer l'efficacité de l'incorporation de l'égalité des genres par un programme dans la planification et la mise en œuvre, et fournir des directives pour l'amélioration du processus (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations).

Il faut vérifier que le programme nutritionnel respecte le principe de « **Ne pas causer de dommages** » (voir la section B à la page 88 pour obtenir plus d'informations sur ce concept) : cela inclut la réalisation de consultations continues auprès des femmes, filles, hommes et garçons et d'observations/contrôles ponctuels pour identifier rapidement les problèmes ou effets négatifs potentiels. Lorsque cela est possible, il convient d'avoir recours à des transects autour des centres de nutrition et/ou sites de distribution et de poser les questions suivantes : Le chemin est-il clos ou loin et la visibilité est-elle réduite par la végétation ? Est-il trop bondé ? Les mécanismes de retour dans le cadre du suivi sont également primordiaux (consulter la section B à la page 86 pour obtenir plus d'informations). Ces mesures permettent une identification précoce des effets négatifs du programme, afin de pouvoir les traiter en temps opportun, pour éviter les violences sexistes ou d'autres atteintes aux droits des femmes.

5 Évaluation et examen opérationnel par des pairs concernant le genre

L'objectif principal de l'examen opérationnel par des pairs et de l'étape d'évaluation est de fournir aux acteurs humanitaires les informations nécessaires pour gérer les programmes, afin de répondre efficacement et équitablement aux besoins et priorités spécifiques des femmes, filles, hommes et garçons touchés par la crise, tout en consolidant leurs capacités (voir la section B à la page 60 pour plus d'informations). L'évaluation est un processus qui aide à améliorer la programmation actuelle et future pour optimiser les résultats et les incidences, y compris l'analyse de la bonne intégration d'une approche transformative et si la direction par les femmes a été soutenue, en s'assurant que les besoins stratégiques et pratiques ont été traités.

Pour assurer des impacts centrés sur la population et adaptés aux genres, il est nécessaire d'examiner les méthodes et les processus, afin de déterminer de bonnes pratiques concernant la fourniture d'une assistance égale pour les femmes et les hommes. Les programmes doivent être examinés selon une participation égale des femmes, filles, hommes et garçons, ainsi que leur accès aux services, du début de la planification à la mise en œuvre du programme. Il est nécessaire d'évaluer les lacunes de programmation, en se concentrant sur les femmes, filles, hommes et garçons qui n'ont pas été convenablement atteints. L'utilisation de marqueurs politiques égalité homme-femme aide à identifier les lacunes, afin d'améliorer la programmation et l'intervention.

NORMES CLÉS

1. Le Projet Sphère. « Standards minimums sur la sécurité alimentaire et la nutrition. » *Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors de catastrophes*. 2011. <https://tinyurl.com/y9evs6uy>
2. IASC. « Nutrition. » *Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire*. 2015. <https://tinyurl.com/ya6hvjvxk>

RESSOURCES CLÉS

1. Global Food Security Cluster, Global Nutrition Cluster. *Mainstreaming Accountability to Affected Population & Core People-Related Issues in the HPC through the Cluster System*. 2014. <https://tinyurl.com/y75vcqd9>

Protection



Ce chapitre explique comment intégrer l'égalité des genres dans la programmation de protection. Vous pouvez trouver des informations sur l'importance de l'inclusion de l'égalité des genres dans la programmation de la protection, ainsi que des normes et ressources principales pour mémoire.

Ce chapitre commence par une liste de vérification générale expliquant les actions principales devant être menées à bien à chaque étape du cycle de programme d'action humanitaire pour un programme de protection. Après cette liste de vérification, vous trouverez plus de détails sur la réalisation d'une programmation pour l'égalité des genres dans chaque phase du cycle des programmes d'action humanitaire. Cela inclut des informations pratiques

sur la réalisation d'une analyse par sexe et son utilisation de la conception à la mise en œuvre, le suivi et l'examen, ainsi que l'incorporation des approches clés en matière de coordination, participation, prévention et atténuation des violences sexistes, assistance adaptée au genre et une approche transformative pour chacune de ces phases. Des exemples pertinents provenant de ce domaine sont utilisés pour fournir des illustrations concrètes.

Pourquoi est-il important d'intégrer l'égalité des genres dans la programmation de la protection ?

Si les urgences humanitaires renforcent les besoins de protection de tous, les femmes, hommes, garçons, filles et LGBTI sont souvent exposés à des risques de protection distincts du fait des rôles et attentes liés au genre. Les femmes et les filles peuvent disposer de ressources plus limitées et d'un accès moindre aux informations, tandis que les hommes et les garçons sont plus exposés au risque d'être recrutés au sein de groupes armés. Les contextes de crise peuvent affaiblir ou détruire les mécanismes de protection officiels et informels habituels.

Ce n'est qu'en intégrant le genre que nous pouvons garantir que la planification et la programmation reflètent les besoins des femmes, filles, hommes et garçons (en particulier les plus vulnérables) en matière de protection, et ce sans discrimination.

En 2013, l'IASC a pris un engagement formel pour placer la protection au cœur de l'action humanitaire, avec une approche par âge, genre et diversité en tant que noyau d'une protection juste et équitable. D'un point de vue pratique, cela signifie identifier les personnes à risque dans toutes les étapes de préparation, d'intervention et de relèvement suite à une crise et de comprendre pourquoi ces personnes sont exposées à des risques.

L'intégration efficace du genre au sein de la programmation de protection permet de remplir les objectifs suivants :

- **Garantir les droits des femmes, filles, hommes et garçons à vivre une vie exempte de violences et de maltraitance.** Des services de protection holistiques et efficaces selon l'âge et le genre sont primordiaux pour garantir un respect total des droits des individus conformément à la lettre et l'esprit des déclarations de droits pertinentes (droit des droits de l'homme, droit international humanitaire et droit des réfugiés) dans les urgences humanitaires.
- **Fournir un accès à des pièces d'identité et un enregistrement.** La fourniture de pièces d'identité renforce l'accès des femmes, filles, hommes et garçons à l'assistance humanitaire. Ces inscriptions doivent être promues au niveau individuel.
- **Améliorer l'accès à la justice et la responsabilité.** La fourniture d'assistance juridique aide les victimes de violences, d'exploitation ou de maltraitance à obtenir justice. En vous assurant que les actes violents et d'autres crimes contre les populations vulnérables ne restent pas impunis, nous pouvons aider à dissuader les récidivistes et réduire les coûts sociaux associés à ces comportements.
- **Améliorer la sécurité contre les menaces en matière de protection pour les femmes, filles, hommes, garçons et LGBTI.** La formation de la police, des forces de sécurité et du personnel de déminage aux questions de protection et aux droits des femmes et filles touchées par la crise (en particulier les personnes déplacées et les réfugiés), la mise en œuvre de codes de conduite obligatoires et le soutien de l'inclusion des femmes en leur sein peuvent nettement améliorer la capacité à protéger et servir.
- **Lutter contre les pratiques culturelles néfastes et la stigmatisation sociale.** La collaboration avec les notables, les chefs religieux et les représentants de la société civile, y compris les groupes de femmes, réduit l'acceptation des pratiques néfastes, comme les mutilations génitales féminines et le mariage d'enfants. Cela permet également de lutter contre les accusations et la stigmatisation des victimes, ce qui encourage les victimes de violences et/ou d'abus ou d'exploitation sexuels à obtenir un soutien et une assistance, en garantissant l'existence de services de qualité au préalable.

Facettes clés de la protection : Logement, terres et propriété, Lutte antimines, Protection de l'enfance et prévention des violences sexistes

Dans la programmation de la protection, le genre est une considération primordiale pour l'ensemble des facettes de la protection, notamment :

- **Logement, terres et propriété.** Les inégalités entre les genres préexistantes concernant la propriété, le logement et les terres peuvent se renforcer dans les contextes humanitaires, ce qui expose les femmes et les filles à des risques de violence supérieurs. Elles sont désavantagées en matière d'accès aux services de secours et pour retrouver la vie qu'elles menaient avant la crise. Par exemple, lorsque

les femmes ont peu de droits en matière de propriété pour le logement, les terres et les biens immobiliers, elles disposent d'opportunités limitées de recours au moment de leur retour si elles ont dû partir suite à un conflit ou une catastrophe naturelle. Dans d'autres cas, lorsqu'il existe une quantité limitée de logements adéquats, les ménages dirigés par des femmes peuvent se trouver marginalisés en matière d'attribution de logement, ou ils peuvent ne pas avoir les capacités ou les moyens de construire un logement adéquat, même s'ils ont accès à un terrain. Dans de tels scénarios, les femmes et les enfants sont soumis à des risques de violence, d'exploitation et de maltraitance renforcés, ainsi qu'aux effets affaiblissants des mauvaises conditions de logement. Les programmes de logement, de terres et de propriété identifient les liens spécifiques entre le genre et les violences sexistes associés à ces questions.

- **Lutte antimines.** La compréhension des différents rôles liés au genre est primordiale pour améliorer l'efficacité des différents piliers de la lutte antimines : le déminage, la sensibilisation aux dangers des mines, l'assistance aux victimes, le soutien et la destruction des stocks. Le déminage nécessite une enquête de terrain, une cartographie et le marquage des terrains touchés, suivis de la libération des terres par le biais d'une enquête de terrain ou du dégagement. Les femmes, filles, hommes et garçons ont souvent des rôles et schémas de mobilité distincts au sein d'une communauté. Par conséquent, leur exposition et leurs connaissances concernant les restes explosifs de guerre, les dangers et les risques peuvent être différents, ainsi que les informations sur la contamination dont elles disposent. Il est primordial que le personnel de lutte antimines cherche à obtenir les avis de tous les groupes d'âge et de genre pour savoir où vont les gens et à quel moment au quotidien, ainsi que ce qu'ils font (travail agricole, collecte d'eau et de bois, aller à l'école) afin d'identifier et de réduire les risques et de recueillir des informations complètes sur la contamination et les priorités de dégagement pendant les enquêtes. De plus, lorsque des terres sont nettoyées par les organisations de lutte antimines, il convient de prendre soin de ne pas exacerber les inégalités entre les genres et la discrimination des groupes marginalisés en permettant par inadvertance l'accapement de terres ou l'appropriation de la zone libérée. Les activités de communication pour améliorer la sensibilisation aux risques posés par les mines et les restes explosifs de guerre, ainsi que les connaissances associées doivent prendre en compte comment cibler et atteindre efficacement les femmes, filles, hommes et garçons selon leurs besoins spécifiques. Le secteur de l'intervention humanitaire antimines travaille également pour soutenir le

relèvement et la réintégration des survivants des mines et des restes explosifs de guerre. Les femmes, filles, hommes et garçons sont touchés différemment par les mines, en termes de victimisation directe et indirecte. Par exemple, les victimes de sexe féminin peuvent éprouver plus de difficultés à obtenir des soins médicaux, une réadaptation, un soutien psychosocial, ainsi qu'une réintégration sociale et économique. Les victimes indirectes (souvent des femmes et des filles) prennent généralement soin des survivants et subissent le fardeau supplémentaire de devoir assurer la subsistance de la famille si le soutien de famille est blessé ou tué par une mine ou un autre engin explosif, ce qui réduit leur accès aux opportunités générant des revenus.

- **Violence sexiste.** L'expression « violence sexiste » décrit tout acte néfaste perpétré contre la volonté d'une personne et reposant sur des différences avec une base sociale (c'est-à-dire le genre) entre les femmes, filles, hommes et garçons. Les violences sexistes la violence au sein du couple et d'autres formes de violence domestique, les sévices sexuels utilisés comme arme de guerre, la prostitution forcée/imposée, le mariage d'enfants et/ou forcé, la mutilation génitale féminine, l'infanticide des filles et le trafic à des fins d'exploitation sexuelle et/ou le travail forcé/domestique. Étant donné que les violences sexistes prennent racine dans le déséquilibre des relations de pouvoir entre les hommes et les femmes, les femmes et les filles, ainsi que les femmes et les hommes transgenres en particulier peuvent être exposés à un risque particulier. Toutefois, les violences sexistes peuvent également être commises contre des hommes et des garçons, comme les sévices sexuels commis dans les conflits armés visant à émasculer ou féminiser l'ennemi. Le déplacement (que ce soit vers des contextes urbains, des campements non officiels, des communautés ou camps d'accueil) présente également de nouveaux risques, qui peuvent à leur tour contribuer au risque de violences sexistes. Les activités de protection pour l'atténuation et la prévention des violences sexistes ciblées ou « autonomes » incluent de s'assurer que toutes les activités de suivi de la protection comprennent une enquête sur les problèmes de sécurité qui peuvent augmenter le risque de violences sexistes, la mise en œuvre de stratégies qui protègent les personnes exposées à un risque de violences sexistes pendant la fourniture de pièces d'identité et les processus d'établissement de profil et d'inscription, le renforcement des capacités des acteurs du secteur de la sécurité et juridique/judiciaire au niveau local et national pour prévenir, atténuer et traiter les violences sexistes, et soutenir l'accès à la justice des victimes, ainsi qu'assurer leur prise en charge et leur protection.

• **Les risques liés à la protection des enfants peuvent augmenter dans les situations d'urgence** du fait de l'absence d'état de droit, de la dégradation des mécanismes de protection communautaires et familiaux, du pouvoir limité des enfants en matière de prise de décisions et de leur niveau de dépendance. La charge exercée sur les adultes par les crises humanitaires peut augmenter le risque de violences domestiques vis-à-vis des enfants. Les enfants et les adolescents sont également soumis au risque d'être exploités par des figures d'autorité (notamment par le biais de travail des enfants, d'une exploitation sexuelle commerciale, etc.). La proximité avec des forces armées, des camps surpeuplés et une séparation des membres de la famille contribuent à renforcer le risque de violence. Le genre joue un rôle significatif dans le traitement des enfants au sein des familles et des communautés. Les filles et les garçons peuvent être soumis à des risques de types de violences domestiques, de travail des enfants et d'abus, d'exploitation et de trafic sexuels différents. Les filles peuvent également faire face à un risque de mutilation génitale et de mariage d'enfants lorsque ces pratiques culturelles sont encore en vigueur. Lors de l'établissement de programmes visant

à prévenir, atténuer et répondre aux violences sexistes contre les enfants et les adolescents, les acteurs de la protection infantile doivent rester attentifs aux différences entre les besoins et vulnérabilités particuliers des filles et ceux des garçons. L'efficacité des efforts pour traiter la violence contre les enfants et les adolescents est maximale lorsqu'il existe une analyse en profondeur du risque lié au genre et des facteurs de protection. Étant donné que les filles ne sont généralement pas visibles dans les programmes de désarmement, démobilisation et réintégration, il convient de prendre en compte la ségrégation des installations de détention par âge et par genre.

Intégration de l'égalité des genres et de la protection dans le cycle de programme d'action humanitaire

Cette section présente les actions devant être réalisées par les acteurs humanitaires de première ligne des organismes des Nations Unies, des ONG locales et internationales, ainsi que des organismes publics pour promouvoir l'égalité des genres au sein de la protection lors de chaque étape du cycle de programme d'action humanitaire.

Les prestataires de services et réfugiés LGBTI ont signalé qu'au sein de la population de réfugiés LGBTI, ceux dont l'apparence suggère une orientation sexuelle ou une identité de genre distincte (c'est-à-dire non hétéronormative) sont les plus exposés au risque de violence. C'est particulièrement vrai pour les femmes transgenres. Étant donné que les réfugiés LGBTI ne sont pas un groupe homogène, il est primordial d'examiner chaque groupe séparément pour éclaircir la nature de leurs vulnérabilités et besoins de protection spécifiques. Par exemple, une transphobie peut exister dans des contextes non homophobes, y compris parmi les membres de la communauté de réfugiés LGBTI. Les tendances au sein des expériences peuvent être différentes, par exemple, même si les homosexuels à Beyrouth ont expliqué ne pas se sentir en sécurité lorsqu'ils marchent dans certains quartiers de la ville et ont peur d'être arrêtés par la police, ils ne subissent, en moyenne, rien de comparable à la violence à laquelle les femmes transgenres sont confrontées. Les lesbiennes sont une population particulièrement dissimulée, souvent victimes de violences au sein de leur famille et soumises à des mesures « correctives », comme le viol et le mariage forcé. Ces distinctions, ainsi que celles présentées plus en détail ci-après, soulignent que l'amélioration de la protection pour les réfugiés homosexuels, transgenres et intersexes respectivement nécessite souvent des points d'entrée différents, des plans d'action personnalisés et un travail de proximité proactif ciblé.

ACTIONS PRINCIPALES POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION DE PROTECTION POUR CHAQUE ÉTAPE DU CYCLE DE PROGRAMME D'ACTION HUMANITAIRE

1 Évaluation et analyse des besoins

- Recueillir et analyser des données ventilées par sexe, âge et handicap concernant les besoins, priorités et capacités en matière de protection.
- Mener une analyse par sexe dans le cadre des évaluations des besoins pour la protection et analyser les résultats.

2 Planification stratégique

- Intégrer l'égalité des genres dans la conception du programme de protection pour l'intervention, en utilisant les résultats de l'analyse par sexe et d'autres données de préparation.
- Garantir un lien démontrable et logique entre les besoins propres à chacun des sexes identifiés pour le secteur de la protection, les activités des programmes et les extrants suivis.
- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme à la conception des programmes de protection dans l'intervention.

3 Mobilisation de ressources

- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme aux programmes de protection dans l'intervention.
- Inclure des informations et les messages principaux sur le genre et le secteur de la protection dans les rapports d'évaluation initiaux pour influencer les priorités de financement.
- Effectuer régulièrement des rapports aux donateurs et autres parties prenantes humanitaires sur les lacunes en matière de ressources concernant le genre au sein du secteur de la protection.

4 Mise en œuvre et suivi

- Mettre en œuvre des programmes de protection qui intègrent l'égalité entre les genres et informer les femmes, filles, hommes et garçons des ressources disponibles et des possibilités d'influencer le projet.
- Développer et entretenir des mécanismes de retour pour les femmes, filles, hommes et garçons dans le cadre des projets de protection.
- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme aux programmes de protection dans l'intervention.
- Surveiller l'accès à l'assistance de protection par les femmes, filles, hommes et garçons et développer des indicateurs conçus pour mesurer les évolutions pour ces groupes, selon les lacunes et les dynamiques évaluées.

5 Évaluation et examen opérationnel par des pairs concernant le genre

- Examiner les plans d'interventions et les projets au sein du secteur de la protection. Évaluer quels femmes et filles et quels hommes et garçons ont été atteints de manière adéquate, lesquels ne l'ont pas été et pourquoi.
- Partager les bonnes pratiques en matière d'utilisation du marqueur politique égalité homme-femme et traiter les lacunes.

1 Évaluation et analyse des besoins

L'analyse par sexe a lieu lors de la phase d'évaluation et doit se poursuivre au long de la phase de suivi et d'évaluation avec les informations recueillies pendant le cycle du programme. L'outil d'analyse par sexe rapide de la section B (pages 32-38) fournit un guide étape par étape de la méthode pour réaliser une analyse par sexe à n'importe quelle étape d'une urgence. Lors de la collecte d'informations pour le secteur de la protection, les questions de l'analyse doivent viser à comprendre l'impact de la crise sur les femmes, les filles, hommes et garçons.

Des évaluations de protection normalisées peuvent être adaptées pour renforcer l'accent sur le genre et les expériences, besoins, droits et risques particuliers pour les femmes, filles, hommes, garçons, LGBTI, personnes handicapées, différentes tranches d'âge, différentes ethnies et d'autres aspects de diversité. L'évaluation doit poser des questions sur les besoins, rôles et dynamiques des femmes, filles, hommes et garçons en lien avec le secteur de la protection et sa relation avec les autres dimensions de diversité (comme le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la caste ou la religion). Les évaluations doivent respecter les bonnes pratiques et les normes principales sur la coordination, la participation des femmes, la prévention et l'atténuation des violences sexistes conformément au tableau des pages 308-309 sur les « approches et normes principales pour l'évaluation et l'analyse des besoins au sein de la programmation de protection ».

Les données ventilées par sexe et par âge sont une composante clé de toute analyse par sexe. Elles sont primordiales à des fins de suivi et de mesure. Pour assurer l'efficacité, des données ventilées par sexe doivent être recueillies et analysées, afin de fournir des données pour la programmation. Dans les cas où la collecte de données ventilées par sexe et par âge est difficile, des estimations peuvent être fournies d'après les statistiques nationales et internationales, les données recueillies par d'autres acteurs humanitaires et de développement ou par le biais d'enquêtes sur de petits échantillons. Lorsque des données ventilées par sexe et par âge ne sont pas disponibles ou très anciennes, il existe des méthodes pour les calculer (voir la section B, page 43). Pour le secteur de la protection,

il est important d'obtenir des données qualitatives dans le cadre des discussions avec les comités de protection. (Plus d'informations sur les données sont disponibles à la Section B, pages 41-43.) En plus d'utiliser des données ventilées par sexe et par âge, selon le contexte, il peut être important de ventiler les données selon d'autres facteurs de diversité comme le handicap, l'ethnicité, la langue et le niveau de revenus ou de formation.

Le tableau suivant résume les moments clés d'une intervention en cas d'urgence dans laquelle une analyse par sexe doit être réalisée, ainsi que les résultats concrets à fournir. Ils doivent être fournis au niveau du module (sous la responsabilité du directeur du module) et/ou de l'agence (sous la responsabilité du coordinateur de l'intervention en cas d'urgence).

OUTILS D'ÉVALUATION CLÉS :

- HCR. *Manuel de terrain pour la mise en œuvre des principes directeurs du HCR relatifs à la DIS*. 2011. <https://tinyurl.com/y8wz96j>
- HCR. *Manuel pour la protection des femmes et des filles*. 2008. <https://tinyurl.com/y8jmdq8n>
- Nations Unies. *The Gender Guidelines for Mine Action Programming*. 2010. <https://tinyurl.com/yaalpou>
- UNICEF. *Promoting Gender Equality through UNICEF-Supported Programming in Child Protection*. 2010. <https://tinyurl.com/y7pnk8kw>
- Global Protection Cluster. *Trousse d'évaluation rapide en matière de protection de l'enfant*. 2012. <https://tinyurl.com/yeh4je9c>
- Gender and Mine Action Programme (GMAP). *GMAP's Methodology to Assess Gender and Diversity in a Mine Action Programme* <https://tinyurl.com/y72f4kym>
- Women's Refugee Commission. *Tools to Assess and Mitigate GBV among Urban Refugees* (inclut des outils spécifiques pour les LGBTI et les victimes de sexe masculin) <https://tinyurl.com/y83gvt95>

ACTIVITÉS CLÉS POUR UNE ANALYSE PAR SEXE AU COURS D'UNE INTERVENTION HUMANITAIRE

CALENDRIER	ACTIVITÉ	RÉSULTAT CONCRET
Préparation	Développer un instantané/un aperçu général en matière de genre pour le pays, examiner l'analyse par sexe préexistante des ONG, des pouvoirs publics et des agences des Nations Unies.	Instantané (6 pages) https://tinyurl.com/yawk3r7z Infographie
Première semaine d'une urgence	<p>Examen de l'instantané en matière de genre préparé avant l'urgence et modifié le cas échéant. Transmission à l'ensemble du personnel d'intervention d'urgence à des fins d'introduction.</p> <p>Identification des possibilités de coordination avec des organisations existantes qui travaillent sur les questions liées au genre.</p> <p>Réalisation d'une analyse par sexe rapide, qui peut être sectorielle ou plurisectorielle, intégrant les questions principales pour le secteur de la sécurité alimentaire (des exemples sont disponibles dans la suite du présent chapitre).</p> <p>Réalisation d'une analyse rapide sectorielle ou plurisectorielle et consultation des organisations pertinentes pour le secteur.</p>	<p>Notes d'informations (2 pages) identifiant les points d'entrée stratégiques pour la liaison de la programmation humanitaire à la programmation existante en matière d'égalité des genres https://tinyurl.com/yao5d8vs</p> <p>Collecte de coordonnées des organisations travaillant sur les questions liées au genre dans le pays</p> <p>Rapport d'analyse par sexe rapide https://tinyurl.com/y9fx5r3s</p>
3 à 4 semaines après l'analyse rapide	Réalisation d'une analyse par sexe sectorielle , en adaptant les outils d'analyse des besoins existants et en utilisant les types de questions suggérées ci-après dans ce chapitre. Réalisation d'une analyse spécifique au genre des données recueillies dans l'évaluation des besoins.	Rapport d'analyse par sexe sectorielle https://tinyurl.com/y9xt5h4n

CALENDRIER

2 à 3 mois après le début de l'intervention d'urgence

ACTIVITÉ

Identification des possibilités d'une **analyse par sexe complète intégrée**, reposant sur les partenariats préexistants en matière de genre. Il faut s'assurer qu'il existe une référence qui recueille les données ventilées par sexe, l'accès à l'assistance, aux biens et aux ressources humanitaires et le niveau de participation politique. Analyse de l'impact de la crise, des modifications des modèles de propriété, du pouvoir décisionnel, de la production, de la reproduction et d'autres questions liées à ce secteur.

Utilisation des informations de l'analyse par sexe pour informer les cadres de planification, de suivi et d'évaluation, y compris les plans de suivi et évaluation, les états de référence et la surveillance suite à la distribution.

Réalisation d'une analyse de la spécialisation interne pour l'égalité des sexes du personnel (identification des besoins de formation, niveau de confiance pour promouvoir l'égalité des genres, connaissances, compétences identifiées en matière de genre).

RÉSULTAT CONCRET

Concrétisation des questions dans un questionnaire (potentiellement amélioré par les TIC).

Rapport d'évaluation par sexe complet
<https://tinyurl.com/ybyerydk>
 et
<https://tinyurl.com/ybsqzvjz>

Ajouts aux documents de présentation, de suivi et liés à l'évaluation

Questionnaire d'une page

Rapport d'enquête

Plan de renforcement des capacités

6 mois après l'intervention (en supposant que c'est une intervention à grande échelle avec un calendrier d'un an)

Réalisation d'un audit/examen en matière de genre concernant l'utilisation de l'analyse par sexe au sein du programme, des campagnes et des pratiques internes par l'intervention humanitaire.

Ce rapport permettra d'élaborer un examen d'apprentissage pour l'égalité des genres à la moitié de l'intervention.

Rapport d'examen d'égalité des genres avec un résumé analytique, des conclusions et des recommandations clés.

1 an ou plus après l'intervention humanitaire

Réalisation d'un examen des résultats de l'intervention en examinant les performances de l'intervention sur la programmation pour l'égalité des genres. Il convient d'intégrer ce poste au budget au début de l'intervention. Ce rapport doit être transmis dans l'atelier d'évaluation de l'intervention et publié.

Évaluation des résultats en matière d'égalité des genres avec un résumé analytique, des conclusions et des recommandations clés.
<https://tinyurl.com/p5rqgut>

Les sources d'une analyse par sexe comprennent les données de recensement, les enquêtes démographiques et de santé, les rapports d'analyse par sexe, les rapports d'évaluation humanitaires, les rapports des secteurs de la protection et des violences sexistes, ainsi que les profils de genre des pays, comme ceux créés par le HCR, l'UNICEF, le FNUAP, le NRC, le SLAM et d'autres. Ces éléments doivent être complétés par une collecte des données participative provenant de l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons touchés par la crise et/ou concernés par le programme, notamment via des enquêtes, des entretiens, des discussions communautaires, des discussions de groupe, des transects et des narrations.

L'ANALYSE PAR SEXE POUR LE SECTEUR DE LA PROTECTION DOIT ÉVALUER :

- **Démographie.** Quel était le profil démographique de la population ventilé par sexe et âge *avant la crise* ? Et qu'est-ce qui a changé depuis la crise ou le début du programme ? Examiner le nombre de ménages et la taille moyenne des familles, le nombre de familles monoparentales et de ménages dirigés par un enfant par sexe et par âge, le nombre de personnes avec des besoins spécifiques par sexe et par âge, le nombre de femmes enceintes et allaitantes. Existe-t-il des structures familiales polygames ?
- **Rôles des genres.** Quels étaient les rôles des femmes, filles, hommes et garçons ? Comment les rôles des femmes, filles, hommes et garçons ont-ils évolué depuis le début de la crise ? Quels sont les nouveaux rôles des femmes, filles, hommes et garçons et comment interagissent-ils ? Combien de temps ces rôles nécessitent-ils ? Quels sont les risques liés à la protection associés à ces rôles ?
- **Structures décisionnelles.** Quelles structures la communauté utilisait-elle pour prendre des décisions en matière de protection avant la crise et qu'en est-il à présent ? Qui participe aux espaces de prise de décision ? Les voix des femmes et des hommes ont-elles la même portée ? Comment les adolescents participent-ils ?
- **Protection.** À quels risques liés à la protection les groupes spécifiques de femmes, filles, hommes et garçons étaient-

ils confrontés avant la crise ? Quelles sont les informations disponibles sur les risques liés à la protection depuis le début de la crise ou du programme ? Quelle est l'incidence des cadres juridiques sur l'égalité des genres, les besoins de protection et l'accès à la justice ?

- **Besoins, capacités et aspirations par genre.** Quels sont les besoins, capacités et aspirations en matière de protection des femmes, filles, hommes et garçons de la population touchée et/ou du programme ? Les analyses par sexe au sein du secteur de la protection doivent inclure une évaluation de la sécurité du régime et de la propriété foncières pour les femmes et les hommes (y compris l'accès à une pièce d'identité), ainsi que le rôle des institutions locales et nationales pour la résolution des différends fonciers. Pour le nettoyage des mines et restes explosifs de guerre, une évaluation en profondeur des droits, besoins et rôles différents des femmes, filles hommes et garçons en matière de propriété, de maîtrise foncière et de subsistance est requise.

QUESTIONS POSSIBLES POUR UNE ANALYSE PAR SEXE SPÉCIFIQUE AU SECTEUR DE LA PROTECTION :

- À quels risques liés à la sécurité personnelle les femmes, filles, hommes et garçons étaient-ils confrontés avant la situation d'urgence et qu'en est-il désormais ? Quels besoins liés à la survie (nourriture, WASH, éducation, combustible, etc.) exposent les personnes à des risques de harcèlement, de maltraitance, d'exploitation ou de violence du fait de leur localisation ou des méthodes de prestation de service, etc. ? Certains membres de la population sont-ils incapables d'accéder aux services à cause de l'exclusion sociale ou de problèmes de sécurité et se trouvent ainsi exposés à des risques renforcés pour répondre à ces besoins ? Il convient de poser des questions sur la prévalence des pratiques culturelles néfastes comme la mutilation génitale féminine et le mariage d'enfants. Quels sont les facteurs de protections plus larges qui peuvent exacerber les risques de violences sexistes dans un contexte donné ?
- Les femmes et les filles sont-elles incluses dans les efforts d'enregistrement et d'identification ? À quels obstacles les femmes et les filles sont-elles confrontées pour établir leur

identité en cas de perte des documents d'identité ou s'il n'y avait pas de pièces d'identité auparavant ?

- Les femmes, filles, garçons et hommes ont-ils de réelles possibilités d'exprimer leurs inquiétudes en matière de protection ?
- Les femmes, filles, hommes et garçons font-ils confiance aux forces de sécurité et/ou de police pour fournir une protection formelle contre les risques liés au genre auxquels ils sont soumis ?
- Existe-t-il un accès à un système judiciaire équitable et accessible, avec des services de soutien de suivi ?
- Les hommes, femmes, garçons et filles peuvent-ils accéder aux informations ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi ? Les informations sont-elles accessibles pour les personnes handicapées ? Il faut être conscient du fait que des barrières culturelles, liées à la communication ou physiques peuvent empêcher certains groupes (en particulier les femmes, les filles et les personnes handicapées) d'accéder aux informations.
- Les femmes, filles et autres groupes à risque participent-ils au processus de hiérarchisation des zones devant être nettoyées des mines et restes explosifs de guerre ? Comment cela affecte-t-il la hiérarchisation du nettoyage des terrains ? Les femmes et les filles participent-elles au processus décisionnel concernant la transmission des terres nettoyées aux communautés ?
- Concernant les risques de protection infantile, quels comportements, pratiques culturelles et normes sociales au sein de la population touchée constituent des violences sexistes ou renforcent les risques de violences sexistes ou d'autres formes de violence contre les filles et les garçons ? Quels facteurs environnementaux augmentent les risques de violences sexistes et d'autres formes de violence (comme la présence de forces armées, des itinéraires non sécurisés pour la collecte de bois/d'eau, etc.) pour les filles et les garçons ? Quels sont les schémas de séparation avec les pourvoyeurs de soins habituels pour les garçons et les filles ? Quels sont les services établis pour les enfants victimes de violences sexistes et d'autres formes de violences ?

Bonne pratique

Au Kenya, le sous-groupe de la violence sexiste a réalisé une évaluation rapide des violences suite aux élections de 2007, afin d'examiner la nature et la portée des violences sexuelles ayant eu lieu pendant la fuite, ainsi qu'au sein des camps de personnes déplacées et d'autres campements. Cette évaluation a examiné la capacité des programmes communautaires et centrés sur les camps en matière de prévention et de traitement adéquats des incidents de violence sexuelle, afin de recommander des stratégies pour consolider la programmation relative au genre et aux violences sexistes dans les zones touchées. Les résultats de l'évaluation rapide ont été utilisés pour promouvoir une évolution de la programmation centrée sur la communauté et les camps. Les problèmes spécifiques comprenaient la participation des femmes, l'amélioration de l'éclairage, la séparation des latrines et l'amélioration de l'accessibilité aux services sanitaires.

WARD, 2010 ; ONU-FEMMES, [HTTPS://TINYURL.COM/Y966JTMS](https://tinyurl.com/Y966JTMS)

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR L'ÉVALUATION ET L'ANALYSE DES BESOINS AU SEIN DE LA PROGRAMMATION DE PROTECTION

Coordination

BONNE PRATIQUE

- » Il convient de collaborer avec les organisations LGBTI et pour les droits des femmes, ainsi qu'avec les groupes sur le genre interorganisations/intersectoriels (s'ils existent) pour comprendre les approches et les solutions utilisées par d'autres organismes pour assurer une programmation de protection égalitaire en matière de genre.

ÊTRE CONSCIENT

- » Être conscient des partis pris potentiels dans la collecte et l'analyse des informations. Par exemple, si aucune femme n'a été consultée, les priorités identifiées ne reflètent pas les besoins et les priorités de l'ensemble de la communauté.

Participation

BONNE PRATIQUE

- » Il faut assurer un équilibre entre le nombre d'hommes et de femmes au sein de l'équipe d'évaluation de protection pour garantir l'accès aux femmes, filles, hommes et garçons. Lorsque cela est possible, inclure un spécialiste des questions liées au genre et de la protection/violence sexiste dans l'équipe.
- » Il faut rechercher l'expertise ou une formation particulière auprès des groupes LGBTI locaux lorsque cela est possible pour informer l'analyse des besoins particuliers de ces groupes en matière de protection.
- » Une évaluation participative avec des femmes, des filles, des hommes et des garçons doit être réalisée. Il convient d'organiser des discussions de groupe distinctes et de faire correspondre le sexe du personnel humanitaire à celui des bénéficiaires consultés, afin de mieux identifier leurs besoins, capacités et priorités. Cette approche permet de mieux comprendre les différents niveaux de risques liés à la sécurité personnelle, la protection des droits et l'accès à la justice pour les femmes, filles, hommes et garçons avant et pendant la crise.
- » Il faut adopter des approches reposant sur la communauté reposant sur les structures communautaires existantes afin de motiver les femmes, filles, hommes et garçons à participer à l'intervention.
- » Un accès à une crèche doit être assuré pour permettre la participation des femmes et des filles, qui sont généralement responsables de prendre soin des enfants, pendant la totalité du cycle du programme.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut assurer la publicité des réunions par le biais de supports accessibles pour les personnes handicapées, avec des lacunes d'alphabétisation et provenant de minorités linguistiques. Des traducteurs et des traductrices doivent être utilisés pour assister les bénéficiaires.
- » Il convient de faire attention aux barrières et engagements (prise en charge des enfants, risque de réaction violente, facilité de déplacement, interdiction publique visant la population LGBTI déclarée dans certaines cultures, etc.) qui peuvent empêcher la participation en toute sécurité des femmes, filles et membres de la communauté LGBTI dans les forums communautaires.
- » Lorsque les femmes, les filles, les hommes et les garçons participent à des groupes mixtes, il convient de traiter toute barrière provenant de normes liées au genre, notamment la prévalence des opinions masculines.
- » Il faut s'assurer que les espaces de rencontre sont sécurisés et accessibles à tous. Lorsque les femmes ne peuvent pas s'exprimer, il convient de chercher d'autres moyens d'obtenir leurs opinions et leurs commentaires.
- » Dans certains contextes, il peut être nécessaire de négocier avec des responsables locaux avant de parler à des femmes de la communauté, afin d'éviter toute réaction violente.

Prévention et atténuation des violences sexistes

BONNE PRATIQUE

- » Ce guide doit être utilisé avec les directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC.
- » Il convient de former le personnel sur l'orientation vers des services de lutte contre la violence sexiste.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas recueillir d'informations sur des incidents de violences sexistes spécifiques ou des taux de prévalence sans assistance de spécialistes en matière de violences sexistes.
- » Il faut faire attention à ne pas trop creuser des sujets sensibles d'un point de vue culturels ou tabous (comme l'égalité des genres, la santé reproductive, les normes et comportements sexuels, etc.), sauf si des experts en la matière font partie de l'équipe d'évaluation.
- » Il faut toujours être conscient des directives éthiques en matière de recherche sociale lorsque vous recueillez des informations provenant de groupes vulnérables ou autres.

Assistance adaptée au genre

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'identifier les groupes ayant le plus besoin de soutien de protection, ventilés par sexe et par âge.
- » Il faut évaluer les barrières à un accès équitable à des services/programmes de protection, ventilées par sexe et par âge.

ÊTRE CONSCIENT

- » Afin d'identifier les besoins distincts des femmes, filles, hommes et garçons, il convient d'être conscient des barrières potentielles à leur participation à l'évaluation des besoins (voir la section participation du présent tableau pour obtenir des conseils à ce sujet).

Approche transformative

BONNE PRATIQUE

- » Il faut identifier des possibilités de récuser les inégalités structurelles entre les femmes et les hommes, et de promouvoir une direction par des femmes dans l'ensemble du programme de protection.
- » Il convient d'investir dans des actions ciblées visant à promouvoir la direction féminine, les droits des LGBTI et la réduction des violences sexistes.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut s'assurer que tout effet négatif des actions au sein du programme de protection qui récuse les normes liées au genre est analysé pour son atténuation et pour garantir que le programme respecte le principe de ne pas nuire (voir la section B à la page 88 pour plus d'informations au sujet de ce concept).

2 Planification stratégique

Une fois les besoins et vulnérabilités de tous les membres de la population affectée par la crise identifiés, pendant la phase d'évaluation et d'analyse des besoins du cycle des programmes d'action humanitaire, ces données et informations peuvent être utilisées pour assurer la planification stratégique de l'intervention visant à y répondre.

À l'aide des informations et données recueillies par le biais du processus d'analyse par sexe, le planificateur du programme peut établir un lien logique et démontrable entre les activités du programme et leurs résultats attendus dans le secteur de la protection, ce qui permet de s'assurer que les besoins identifiés sont traités. Ces informations doivent être développées dans le cadre des résultats, qui sera la base du suivi et de l'évaluation à un moment ultérieur du cycle du programme.

La planification stratégique doit également prendre en compte les approches clés décrites dans la phase de cycle de programme précédente (évaluation et analyse des besoins) en matière de coordination, participation, prévention et atténuation des violences sexistes, et approche transformative. Si ces éléments ont été pris en compte de

façon adéquate au cours de cette phase, avec l'analyse par sexe, la planification devrait reposer sur des informations adéquates. Les marqueurs politiques égalité homme-femme doivent également être appliqués au cours de cette phase (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations).

Lors de l'étape de planification stratégique, des **indicateurs** doivent être développés pour mesurer le changement pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons.

Il convient d'utiliser des indicateurs selon l'âge et le genre pour évaluer si les besoins de tous les groupes sont satisfaits. Les éléments suivants doivent être vérifiés : résultats attendus, fourniture d'une assistance de qualité concernant les besoins par genre, suivi des taux d'accès aux services, satisfaction concernant l'assistance fournie, utilisation des installations et évolutions liées à l'assistance, en précisant les populations concernées et le calendrier. Il convient de comparer les différents taux selon le sexe et l'âge des participants.

Le tableau suivant présente des exemples de développement des objectifs, résultats et activités avec des indicateurs associés, qui résultent de l'analyse par sexe.



Bonne pratique

Suite au cyclone Pam en 2015, ActionAid a établi des centres d'information pour les femmes à Tanna, Erromango et Eton au Vanuatu, qui a posé les fondations d'un forum pour les femmes qui comprend désormais plus de 3700 membres de communautés rurales et isolées. Pour la première fois dans cette région, des centres d'information ont été établis au cœur des opérations d'urgence pour fournir aux femmes un accès direct aux informations sur les distributions et pour les aider à se faire entendre, ainsi que documenter leurs besoins pour l'intervention d'urgence. Suite à la fermeture des « tentes bleues », les femmes ont formé des groupes « Women I Tok Tok » (« Les femmes parlent ensemble ») pour continuer à faire entendre leurs droits et leurs besoins au sein de l'intervention et de la gestion de la catastrophe.

Les femmes se soutiennent et découvrent leurs droits, renforcent leurs capacités de leaders et collaborent pour le changement. Elles identifient les risques et vulnérabilités en matière de protection et conçoivent leurs propres solutions. **Cela représente une évolution significative dans un contexte où les femmes étaient presque systématiquement exclues des processus décisionnels, considérés comme une affaire d'hommes.**

MICHELLE HIGELIN ET SHARON BHAGWAN ROLLS. 2016. WOMEN'S LEADERSHIP IN THE PACIFIC : HUMANITARIAN RESPONSE (BLOG POST [HTTPS://TINYURL.COM/Y9DY4R89](https://tinyurl.com/y9dy4r89))

**QUESTIONS DE
L'ANALYSE PAR SEXE**

PROBLÈMES IDENTIFIÉS

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

**INDICATEURS D'OBJECTIFS
SPÉCIFIQUES**

*Quel objectif spécifique cette
opération doit-elle remplir ?*

*Indicateurs montrant clairement la réalisation
de l'objectif spécifique de l'opération*

**Les femmes et les filles
sont-elles incluses
dans les efforts
d'enregistrement et
d'identification ?**

Les femmes et les filles ne peuvent souvent pas accéder aux services humanitaires ou exercer leurs droits, car elles n'ont pas de pièces d'identité officielles ni de documents juridiques.

Les femmes, filles, hommes et garçons profitent des services fournis dans le contexte humanitaire parce qu'ils possèdent des pièces d'identité et sont inscrits dans les bases de données.

Pourcentage d'augmentation du nombre de femmes, filles, hommes et garçons accédant à des services depuis qu'ils possèdent une pièce d'identité

**Les femmes, filles,
hommes et garçons
font-ils confiance aux
forces de sécurité
et/ou de police pour
fournir une protection
formelle ?**

Les forces de sécurité et/ou de police ne disposent pas des mécanismes, de la capacité ou de la compréhension nécessaires pour assurer la surveillance et la protection des populations touchées par la crise.

Les femmes, filles, hommes et garçons font confiance aux prestataires de services, aux services de sécurité et à la police pour fournir une assistance adéquate, qui répond à leurs besoins de protection.

Pourcentage de femmes, filles, hommes et garçons signalant qu'ils sont satisfaits de l'assistance fournie par les prestataires de services et les forces de sécurité et de police

**Existe-t-il un accès à
un système judiciaire
équitable et accessible,
avec des services de
soutien de suivi ?**

Les femmes et les filles considèrent avoir besoin de soutien pour accéder à un système juridique et judiciaire intimidant.

Les femmes, filles, hommes et garçons font confiance au système judiciaire et y ont recours.

Les femmes, filles, hommes et garçons voient une amélioration de leur bien-être psychosocial grâce aux systèmes de soutien de suivi.

Nombre et pourcentage de femmes, filles, hommes et garçons accédant au système juridique/judiciaire et/ou au soutien de suivi

Pourcentage de femmes, filles, hommes et garçons ayant recours au système juridique/judiciaire et/ou au soutien de suivi signalant des améliorations de leur bien-être (sentiment de justice et accès à leurs droits, baisse des dépressions/de l'anxiété, sécurité, etc.)

RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats de l'intervention qui permettront de réaliser l'objectif spécifique

La présence des femmes, filles, hommes et garçons est identifiée et ils accèdent aux efforts d'identification et d'enregistrement.

Les femmes, filles, hommes et garçons possèdent les documents d'identification nécessaires.

Le personnel des forces de police et de sécurité a amélioré ses connaissances des questions et droits liés à la protection et applique le code de conduite pour lutter contre les abus et l'exploitation sexuels.

Les incidents liés à la protection sont traités, signalés et/ou transmis par les forces de police et de sécurité de manière adéquate.

Les femmes, filles, hommes et garçons des communautés touchées connaissent les divers canaux pour obtenir un soutien juridique/judiciaire.

Les femmes, filles, hommes et garçons ont accès au système juridique/judiciaire et/ou au service de soutien de suivi pour améliorer leur bien-être psychosocial.

INDICATEURS DE RÉSULTATS ATTENDUS (INDICATEURS DE RÉSULTATS)

Indicateurs visant à mesurer le degré de réalisation du résultat attendu par l'intervention

Nombre et emplacements des efforts de cartographie pour atteindre la population cible non enregistrée

Nombre de femmes, filles, hommes et garçons possédant une pièce d'identité

Pourcentage supérieur à la référence (ou avant les essais) du personnel des forces de police et de sécurité ayant amélioré ses connaissances des questions, droits et codes de conduite liés à la protection

Nombre et pourcentage d'incidents de protection reçus, traités et/ou transférés aux prestataires de services pertinents

Nombre et pourcentage de femmes, filles, hommes et garçons signalant connaître les canaux nécessaires pour obtenir une assistance juridique/judiciaire

Nombre et types de systèmes d'assistance juridique/judiciaire et d'orientation disponibles pour soutenir les femmes, filles, hommes et garçons

ACTIVITÉS DE PROGRAMMATION ADAPTÉES AU GENRE

Mener des initiatives de proximité pour cartographier les emplacements des femmes, filles, hommes et garçons sans pièce d'identité ou avec des documents d'identification insuffisants.

Assurer une assistance pour permettre aux femmes, filles, hommes et garçons de recevoir et/ou récupérer des :

- certificats de naissance et de décès
- passeports
- cartes d'identité
- titres de propriété foncière
- certificats de mariage et de divorce

Aider les femmes et les filles à recevoir et/ou récupérer des :

- certificats de naissance
- passeports
- cartes d'identité
- titres de propriété foncière

Consolider les capacités et les connaissances du personnel en matière de questions et de droits liés à la protection des populations touchées par la crise.

Créer et mettre en œuvre un code de conduite pour lutter contre les abus et l'exploitation sexuels pour les membres et les partenaires du secteur de la protection.

Établir des procédures de fonctionnement normalisées pour le personnel de sécurité en matière d'enquête et de transmission pour les incidents de protection, ainsi qu'un mécanisme d'orientation avec les principaux partenaires locaux pouvant prendre en charge les cas de violences sexistes (législation, soins, réhabilitation, abri).

Informar les communautés locales de la nature des systèmes juridiques et judiciaires officiels et coutumiers établis au sein des communautés touchées.

Établir et soutenir des mécanismes d'orientation vers le système juridique/judiciaire (officiel et coutumier) afin de faciliter l'accès aux femmes et filles à une assistance juridique et de suivi, y compris la fourniture de services sanitaires et de santé mentale.

3 Mobilisation de ressources

Suite à la phase de planification stratégique et à la production d'un cadre développé à partir de l'évaluation et de l'analyse des besoins reposant sur des résultats (cadre logique), l'étape suivante de la phase de cycle de programme est la mobilisation des ressources.

Les mesures clés pour assurer une mobilisation des ressources efficace comprennent notamment :

- Les acteurs humanitaires doivent assurer un soutien et un partenariat avec des donateurs pour mobiliser des fonds et traiter les lacunes liées à des besoins, priorités et capacités particuliers pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons.
- Afin de mobiliser les ressources autour des actions prioritaires, le groupe de protection doit être soutenu par le biais d'informations et de messages clés sur les différents besoins des femmes, filles, hommes et garçons et des plans conçus pour y répondre.
- Il convient d'utiliser des marqueurs politiques égalité homme-femme pour évaluer l'efficacité de l'incorporation de l'égalité des genres par un programme dans la planification et la mise en œuvre, et de fournir des directives pour l'amélioration du processus. Il existe plusieurs marqueurs politiques égalité homme-femme distincts mais liés (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations).

Des exemples d'engagements, d'activités et d'indicateurs recherchés par les donateurs sont disponibles dans les Conseils concernant les marqueurs politiques égalité homme-femme de l'IASC. Voici quelques exemples d'engagements au sein de la fiche de conseils de protection :

- Recueillir des données permettant une analyse par sexe des besoins de protection ;
- Concevoir des services de protection pour traiter les besoins des femmes, filles, hommes et garçons ;
- S'assurer que les femmes, filles, hommes et garçons peuvent accéder aux services de protection sur une base d'égalité ;
- S'assurer que les femmes, filles, hommes et garçons ont des possibilités similaires de participer aux programmes de protection ;
- S'assurer que les femmes, filles, hommes et garçons tirent parti de la formation à la protection ou des initiatives de consolidation des capacités sur une base d'égalité.



4 Mise en œuvre et suivi

Une fois les ressources mobilisées, l'étape suivante de la phase du cycle de programme est la mise en œuvre et le suivi du programme.

Mise en œuvre

Afin de s'assurer que les programmes de protection intègrent l'égalité des genres dans leur ensemble, les actions principales suivantes doivent être prises en compte :

- Il convient d'adapter les activités des programmes aux besoins, capacités et priorités de protection spécifiques de l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons.
- Les femmes, filles, hommes et garçons doivent être informés des ressources disponibles et des possibilités d'influencer le programme.
- Il convient de développer et d'entretenir des mécanismes de retour pour les femmes, filles, hommes et garçons dans le cadre des programmes de protection.

La capacité à accéder en toute sécurité à ces mécanismes peut être différente pour les femmes, filles, hommes et garçons : de ce fait, des mesures doivent être prises pour faciliter leur inclusion. D'autres facteurs de diversité comme la caste, l'âge et le handicap doivent également être pris en compte pour garantir l'accès à tous les aspects du programme de protection.

Pour s'assurer que le programme respecte les bonnes pratiques, plusieurs normes clés liées à l'égalité des genres doivent être intégrées dans les étapes de planification, mise en œuvre et suivi. Ces normes sont liées aux domaines suivants (et sont présentées plus en détail dans le tableau ci-après).

- Coordination
- Participation
- Prévention et atténuation des violences sexistes
- Assistance adaptée au genre
- Approche transformative

Bonne pratique

En Colombie, le HCR a amélioré activement la participation des femmes au processus de paix en soutenant l'engagement des réseaux de femmes sur la scène suite à l'accord, ce qui a renforcé les réseaux de protection communautaire et attiré l'attention sur les violences sexuelles et sexistes perpétrées pendant la période de transition. Ainsi, l'opération a signalé avoir assuré la participation de 560 femmes dans des rôles de décideur au sein des mécanismes de consolidation de la paix communautaires, un chiffre qui a dépassé la cible établie à 300 femmes.

HCR ÂGE, GENRE ET DIVERSITÉ, RESPONSABILITÉ



Bonne pratique

En Malaisie, le HCR a utilisé des équipes d'inscription mobiles dans les zones de jungle et les hauts plateaux du nord-est du pays pour enregistrer les demandeurs d'asile et les réfugiés, en particulier les femmes et les filles. Cela a aidé à s'assurer que les individus avec des besoins de protection urgents qui ne pouvaient pas accéder au HCR étaient identifiés et recevaient une assistance. Les victimes de violences sexistes, les chefs de famille de sexe féminin, ainsi que les femmes et les enfants non accompagnés étaient identifiés tôt et ciblés pour déterminer le statut de réfugié et l'assistance requise.

ADAPTÉ DE : HCR. 2008. MANUEL POUR LA PROTECTION DES FEMMES ET DES FILLES DU HCR, P 117, DIRECTIVES CIBLANT LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE DE L'IASC DE 2015

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI AU SEIN DE LA PROGRAMMATION DE PROTECTION

Coordination

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'identifier les groupes, réseaux et collectifs sociaux pour les droits des femmes (en particulier les réseaux informels de femmes, jeunes, personnes handicapées et membres de la communauté LGBTI) et de soutenir leur participation dans la conception, la fourniture et le suivi du programme, et de s'assurer qu'elles disposent d'un rôle de coordination.
- » Une coordination avec d'autres prestataires de services humanitaires doit être assurée pour garantir une inclusion des considérations liées au genre en matière de protection sur l'ensemble des secteurs.
- » Il convient de soutenir la présentation des besoins humanitaires et le plan d'intervention humanitaire avec une analyse par sexe de la situation des femmes, filles, hommes et garçons concernant le secteur de la protection.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il convient d'être conscient du fait que les expériences et les besoins de la communauté LGBTI peuvent être très différents : une coordination avec les groupes locaux représentant ces personnes est primordiale pour bien comprendre leurs besoins et les méthodes de conception d'une intervention.

Participation

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'assurer des processus de conception et de mise en œuvre représentatifs et participatifs, qui sont accessibles aux femmes, filles, hommes et garçons afin de concevoir des programmes de protection durables et fondés sur la communauté.
- » Il faut faire votre possible pour que la moitié du personnel des programmes de protection soit des femmes.
- » Il faut s'assurer que les femmes, filles, hommes et garçons participent de façon pertinente et peuvent fournir des retours confidentiels et accéder aux mécanismes de plainte en gérant des canaux de communication à double sens sûrs et accessibles.
- » Il convient d'assurer la participation des femmes dans les activités de dégagement des terres, y compris le déminage le cas échéant, ainsi que leurs rôles dans d'autres activités communautaires comme des liaisons avec la population et des actrices de sensibilisation aux dangers des mines.
- » Il faut fournir aux membres de la communauté des informations sur les codes de conduite existants adoptés par le personnel de sécurité, la police et/ou les prestataires de services humanitaires, ainsi que les services où signaler les incidents d'abus et d'exploitation sexuels.
- » Les femmes, filles, hommes et garçons doivent être en mesure de faire état de leurs inquiétudes dans un environnement ouvert et sûr, et, si nécessaire, pouvoir parler à un membre du personnel de sexe féminin.
- » Plusieurs femmes, filles, hommes et garçons doivent être consultés pour évaluer les conséquences positives et négatives potentielles de l'intervention dans son ensemble et d'activités spécifiques. Il faut inclure les personnes à mobilité réduite et leurs soignants dans les discussions.
- » Il convient d'agir de manière proactive pour informer les femmes des réunions, séances de formation et autres à venir et les soutenir en préparant les sujets bien en avance.
- » Un accès à une crèche doit être assuré pour permettre la participation des femmes et des filles, qui sont généralement responsables de prendre soin des enfants, pendant la totalité du cycle du programme.

Participation (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- » Il convient de s'assurer que les femmes soumises à des risques supérieurs disposent de mécanismes pour émettre leurs inquiétudes et participer aux décisions, tout en garantissant la confidentialité de leur situation personnelle et sans les exposer à plus de dommages ou de traumatismes. Certains mécanismes, comme des lignes directes confidentielles hors de la communauté, sont plus efficaces.
- » Il faut éviter de placer les femmes dans des situations dans lesquelles la communauté répond uniquement aux attentes des acteurs externes et où il n'y a pas de véritable soutien sincère pour leur participation.
- » Il convient de faire attention aux barrières et engagements (prise en charge des enfants, risque de réaction violente, interdiction publique des LGBTI, facilité de déplacement, etc.) qui peuvent empêcher la participation en toute sécurité des femmes, filles et membres de la communauté LGBTI dans les forums communautaires.
- » Lorsque les femmes, les filles, les hommes et les garçons participent à des groupes mixtes, il convient de traiter toute barrière provenant de normes liées au genre, notamment la prévalence des opinions masculines.
- » Il faut s'assurer que les espaces de rencontre sont sécurisés et accessibles à tous. Lorsque les femmes ne peuvent pas s'exprimer, il convient de chercher d'autres moyens d'obtenir leurs opinions et leurs commentaires.
- » Dans certains contextes, il peut être nécessaire de négocier avec des responsables locaux avant de parler à des femmes de la communauté, afin d'éviter toute réaction violente.

Prévention et atténuation des violences sexistes

BONNE PRATIQUE

- » Il faut suivre les directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC pour la protection, le logement, les terres, la propriété, l'action antimines et la protection infantile.
- » Il convient de travailler avec les communautés pour mettre un terme aux pratiques culturelles néfastes comme la mutilation génitale féminine et le mariage d'enfants. Il faut s'assurer de communiquer sur les restrictions juridiques et sur les effets néfastes de ces pratiques sur les droits des enfants, ainsi que les avantages pour la société découlant de leur élimination.
- » La prévention de la violence sexiste et les mesures correctives sont une priorité intersectorielle dans la programmation de la protection et nécessitent un effort coordonné pour s'assurer que tous les secteurs traitent ce problème au sein de la planification, de la mise en œuvre et du suivi de leurs efforts correctifs. Par exemple, les programmes d'assistance et de réhabilitation pour les victimes de mines et de restes explosifs de guerre doivent inclure des itinéraires d'orientation pour l'accès à une assistance en matière de violences sexistes et signaler les risques.
- » **Ne pas causer de dommages** : il faut identifier les problèmes ou effets négatifs potentiels de façon précoce en consultant les femmes, les filles, les hommes et les garçons, à l'aide de mécanismes de plaintes, de contrôles ponctuels et, le cas échéant, de transects autour des points de distribution. Les mesures garantissant la sécurité, le respect, la confidentialité et l'absence de discrimination concernant les survivants et les personnes à risque sont des éléments primordiaux, qui doivent toujours être pris en compte. (Consulter les modifications de la section B à la page 88 pour obtenir plus d'informations à ce sujet.)
- » Il faut intégrer les stratégies de prévention et d'atténuation des violences sexistes dans la conception et la mise en œuvre d'espaces communautaires adaptés aux enfants.
- » Il convient d'améliorer les connaissances des familles, communautés, porteurs de devoirs et des systèmes judiciaires informels en matière de violences sexistes, de droits liés et d'emplacements d'accès à une assistance.
- » Il faut prendre explicitement connaissance de l'expérience des victimes de sexe masculin, respecter leur droit à la confidentialité et les inclure dans des programmes qui répondent à leurs besoins distincts.

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI AU SEIN DE LA PROGRAMMATION DE PROTECTION (SUITE)

Prévention et atténuation des violences sexistes (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas partager de données qui peuvent être reliées à un groupe ou un individu, y compris les survivants de violences sexistes.
- » Il convient d'éviter d'isoler les survivants de violences sexistes : il faut parler avec les femmes, les filles et d'autres groupes à risque de manière générale et pas explicitement à propos de leurs propres expériences.
- » Il ne faut pas faire de suppositions sur les groupes touchés par les violences sexistes et ne pas supposer que les données signalées dans les rapports en matière de tendances et de violences sexistes représentent la prévalence et les tendances réelles sur la portée de la violence sexiste.
- » Il ne faut pas recueillir d'informations sur des incidents de violences sexistes spécifiques ou des taux de prévalence sans assistance de spécialistes en matière de violences sexistes.

Assistance adaptée au genre

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'utiliser et d'analyser les résultats et les données, ainsi que de les partager avec les acteurs pertinents, pour informer les priorités en matière d'intervention humanitaire et cibler les bonnes personnes. L'ensemble de la programmation de protection doit être évalué pour vous assurer que les considérations liées au genre sont toujours incluses et que la protection infantile, la sensibilisation aux dangers des mines, l'identité, ainsi que la protection des droits fonciers et de propriété sont assurées.
- » Il faut fournir des services aux victimes et psychosociaux selon l'âge pour les filles et garçons victimes de violences domestiques, de travail des enfants et d'abus, d'exploitation et de trafic sexuels.
- » Les activités de communication pour améliorer la sensibilisation aux risques posés par les mines doivent prendre en compte comment cibler efficacement les femmes, filles, hommes et garçons selon leurs besoins spécifiques.
- » Il faut permettre l'obtention et le remplacement de documents personnels (comme un document d'identité officiel, des contrats de location, des actes, etc.) par le biais d'espaces confidentiels et non stigmatisants afin de supprimer les barrières à la réalisation de réclamations foncières ou à la réception d'une assistance humanitaire liée à la reconstruction.
- » Les agences doivent prendre toutes les mesures raisonnables pour éviter le recrutement des garçons et des filles dans des forces armées et, s'ils sont associés avec des forces armées, travailler à leur libération immédiate et leur réintégration.
- » Il convient de s'assurer que les messages et le nettoyage en matière de mines et de restes explosifs de guerre répondent aux besoins des femmes, filles, hommes et garçons touchés, afin que personne ne soit soumis à des risques renforcés dans ses activités quotidiennes.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas supposer que tous bénéficieraient de façon égale de la programmation en matière de protection. Il convient d'utiliser les divers besoins, rôles et dynamiques pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons (conformément à l'analyse par sexe) pour définir des actions spécifiques afin de traiter chaque besoin et de prendre en compte les options suggérées par les femmes, les filles, les hommes et les garçons.
- » Des mesures spéciales visant à faciliter l'accès des groupes vulnérables doivent être prises, tout en prenant en compte les conditions et comportements contextuels, sociaux et culturels. Ces mesures peuvent inclure la construction d'espaces sécurisés pour les personnes qui ont été victimes d'abus comme un viol ou un trafic, ou permettre l'accès aux handicapés. Toutes les mesures de ce type doivent éviter la stigmatisation de ces groupes.

Approche transformative

BONNE PRATIQUE

- » Il faut récuser les inégalités structurelles. Il faut faire participer les hommes, en particulier les notables, aux activités de proximité concernant les problèmes liés au genre pour la protection.
- » Il convient de soutenir le leadership des femmes au sein de l'action antimines et des adolescentes au sein des comités de protection infantile. Il faut convenir de quotas de représentation pour les femmes auprès de la communauté avant tout processus d'élection.
- » Il faut collaborer avec les notables (femmes et hommes) pour sensibiliser la communauté à la valeur de la participation des femmes au programme de protection.
- » Les hommes et les garçons doivent être sensibilisés et participer en tant que champions pour la participation et la direction des femmes dans le programme de protection.
- » Faire participer les femmes, filles, hommes et garçons dans des rôles de genre non traditionnels.
- » Il convient de soutenir les femmes pour renforcer leurs capacités et stratégies de négociation et les aider à devenir des modèles au sein de leurs communautés en collaborant avec elles et en les encourageant à assumer des rôles de direction.
- » Il faut aider à établir les groupes de femmes, filles et jeunes au sein de la communauté et leur permettre d'avoir des rôles de direction.

ÊTRE CONSCIENT

- » Tenter de faire évoluer une dynamique liée au genre bien ancrée dans la société peut entraîner des tensions. Il faut maintenir les lignes de communication ouvertes avec les bénéficiaires et s'assurer que des mesures sont établies pour éviter toute réaction violente.
- » Les réfugiés et déplacés masculins disposant de pouvoir se sentent souvent les plus menacés par des stratégies visant à donner du pouvoir aux femmes au sein de la communauté, étant donné qu'ils voient cela comme une remise en question directe de leurs propres pouvoirs et privilèges (aussi limités soient-ils).

Suivi

Il convient d'assurer le suivi de l'accès à l'assistance dans le secteur de la protection par les femmes, filles, hommes et garçons et sa qualité, ainsi que les évolutions liées aux besoins stratégiques des femmes. Le suivi doit également examiner comment le programme de protection a contribué à une participation pertinente et sensée, ainsi qu'à une approche transformative incluant la promotion de la direction par des femmes. Les données ventilées par sexe et par âge sont une composante clé de toute analyse par sexe. Elles sont primordiales à des fins de suivi et de mesure. Dans les cas où la collecte de données ventilées par sexe et par âge est difficile, des estimations peuvent être fournies d'après les statistiques nationales et internationales, les données recueillies par d'autres acteurs humanitaires et de développement ou par le biais d'enquêtes sur de petits échantillons. Il convient d'utiliser des marqueurs politiques égalité homme-femme pour évaluer l'efficacité de l'incorporation de l'égalité des genres par un programme dans la planification et la mise en œuvre, et de fournir des directives pour l'amélioration du processus.

Il faut vérifier que le programme de protection respecte le principe de « Ne pas causer de dommages » (voir la section B à la page 88 pour obtenir plus d'informations sur ce concept) : cela inclut la réalisation de consultations continues auprès des femmes, filles, hommes et garçons et d'observations/contrôles ponctuels pour identifier rapidement les problèmes ou effets négatifs potentiels (la sélection des victimes de violences sexistes pour des prestations de programmes particulières peut par exemple les stigmatiser ou entraîner un nouveau traumatisme). Les mécanismes de retour dans le cadre du suivi sont également primordiaux (consulter la section B à la page 86 pour obtenir plus d'informations). Ces mesures permettent une identification précoce des effets négatifs du programme, afin de pouvoir les traiter en temps opportun, afin d'éviter les violences sexistes ou d'autres atteintes aux droits des femmes.

5 Évaluation et examen opérationnel par des pairs concernant le genre

L'objectif principal de l'examen opérationnel par des pairs et de l'étape d'évaluation est de fournir aux acteurs humanitaires les informations nécessaires pour gérer les programmes, afin de répondre efficacement et équitablement aux besoins et priorités spécifiques des femmes, filles, hommes et garçons touchés par la crise, tout en consolidant leurs capacités (voir la section B à la page 60 pour plus d'informations). L'évaluation est un processus qui aide à améliorer la programmation actuelle et future de protection pour optimiser les résultats et les incidences, y compris l'analyse de la bonne intégration d'une approche transformative et si la direction par les femmes a été soutenue, en s'assurant que les besoins stratégiques et pratiques ont été traités.

Pour assurer des impacts centrés sur la population et adaptés aux genres, il est nécessaire d'examiner les méthodes et les processus, afin de déterminer de bonnes pratiques concernant la fourniture d'une assistance égale pour les femmes et les hommes. Les programmes doivent être examinés selon une participation égale des femmes, filles, hommes et garçons, ainsi que leur accès aux services, du début de la planification à la mise en œuvre du programme. Il est nécessaire d'évaluer les lacunes de programmation, en se concentrant sur les femmes, filles, hommes et garçons qui n'ont pas été convenablement atteints. L'utilisation de marqueurs politiques égalité homme-femme aide à identifier les lacunes, afin d'améliorer la programmation et l'intervention.

NORMES CLÉS

1. Global Protection Cluster. *Politique de l'IASC sur la protection*. 2014. <https://tinyurl.com/y87mvjlr>
2. Le Projet Sphère. « Les principes de protection. » *Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors de catastrophes*. 2011. <https://tinyurl.com/y9fjagxz>
3. Directives de prévention de la violence basée sur le genre de l'IASC : *Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire*. 2015. <https://tinyurl.com/y6urbhyy>
Cela inclut des directives sur le HLP, l'action antimines, la protection infantile et les violences sexistes.

RESSOURCES CLÉS

1. HCR. *Manuel pour la protection des femmes et des filles*. 2008. <https://tinyurl.com/y8jmdq8n>
2. FNUAP. *Manuel sur les normes et les changements sociaux pour promouvoir l'abandon des mutilations génitales féminines*. 2016. <https://tinyurl.com/ybsy45sq>
3. HCR. *Travailler avec les hommes et les garçons survivants de violence sexuelle et existe dans les situations de déplacement forcé*. 2012. <https://tinyurl.com/yd3lbswb>
4. HCR. *Protéger les personnes de diverses orientations sexuelles et identités de genre*. 2015. <https://tinyurl.com/y9evs6uy>
5. Nations Unies, Strategy of the United Nations on Mine Action (2013-2018). <https://tinyurl.com/ycdsnea3>
6. Women's Refugee Commission Urban GBV Case Studies. 2017. <https://tinyurl.com/y97bpqxp>

Abri



Ce chapitre explique comment intégrer l'égalité des genres dans la programmation en matière d'abris. Ce chapitre fournit des informations sur l'importance de l'inclusion de l'égalité des genres dans la programmation en matière d'abris, ainsi que des normes et ressources principales pour mémoire.

Ce chapitre commence par une liste de vérification générale expliquant les actions principales des programmes d'abris devant être menées à bien à chaque étape du cycle de programme d'action humanitaire. Après cette liste de vérification, vous trouverez plus de détails sur la réalisation d'une programmation pour l'égalité des genres dans chaque phase du cycle des programmes d'action humanitaire. Cela inclut des informations pratiques sur la réalisation d'une analyse

par sexe et son utilisation de la conception à la mise en œuvre, le suivi et l'examen du programme, ainsi que l'incorporation des approches clés en matière de coordination, participation, prévention et atténuation des violences sexistes, assistance adaptée au genre et une approche transformative pour chacune de ces phases. Des exemples pertinents provenant de ce domaine sont utilisés pour fournir des illustrations concrètes.

Pourquoi est-il important d'intégrer l'égalité des genres dans la programmation en matière d'abris ?

Les crises humanitaires ont une incidence différente sur l'accès à un abri sûr et durable pour les femmes, filles, hommes et garçons. Cela comprend les questions liées :

- Aux abris d'urgence, à la fourniture d'abris temporaires ou de transition, ainsi qu'aux solutions de logement à plus long terme.
- Aux ANA liés aux abris, comme le combustible de cuisine et de chauffage et d'autres solutions, les matériaux de construction, les couvertures, les nattes de couchage et les gaines de plastique, l'éclairage à usage personnel (comme les lampes torches), les ensembles de cuisine, ainsi que les trousseaux d'hygiène et d'hygiène féminine.
- Planification des sites, améliorations et l'entretien des implantations sauvages.

En matière d'intégration de l'égalité des genres, le processus de fourniture d'un abri est tout aussi important que le type d'abri fourni. Chaque étape d'un programme d'abris doit être examinée selon les dynamiques liées au genre et le principe de « ne pas causer de dommages ». Il convient d'examiner la distribution d'ANA pour les abris et d'éléments ménagers pour s'assurer que les fournitures sont culturellement appropriées et organisées de façon à convenir aux femmes et hommes de milieux et de groupes d'âge différents. La planification des sites est importante pour s'assurer que les abris se trouvent à proximité de services fondamentaux, comme les points de collecte d'eau, afin de faire gagner du temps aux femmes, filles, hommes et garçons et réduire l'exposition aux risques de protection.

L'intégration efficace de l'égalité des genres au sein de la programmation en matière d'abris permet de remplir les objectifs suivants :

- **Protéger le droit à un niveau de vie adapté, notamment en matière de logement.** Le traitement des besoins et capacités en matière d'abris spécifiques au genre (c'est-à-dire les espaces de vie physiques et habitables, y compris l'agencement des pièces de vie, cuisine, repas et repos, les différentes possibilités d'assistance et les modes de mise en œuvre, notamment la réparation et la reconstruction, l'environnement favorable, y compris l'accès au logement, les terres et la propriété, la sécurité des droits fonciers, la viabilité environnementale et d'autres domaines liés aux abris) garantit un niveau de vue adéquat pour les femmes, filles, hommes et garçons.

- **Améliorer l'accès à l'assistance en matière d'abris.** Les responsabilités domestiques et de prise en charge des enfants, les barrières juridiques à la propriété foncière pour les femmes ou un manque d'outils et de compétences pour construire un abri sont autant d'éléments qui peuvent représenter des barrières à l'assistance en matière d'abris pour les femmes et les filles. De plus, au sein des installations, l'accès aux services comme l'eau, l'éducation, les soins de santé, le transport, etc. peut avoir une forte incidence sur les résultats des programmes d'abris. Le genre et l'âge sont primordiaux pour un grand nombre de ces questions, voire toutes, et doivent être bien analysés et compris pour créer des programmes efficaces.

- **Promouvoir la sécurité et la dignité.** Le traitement des besoins particuliers des hommes, femmes, filles et garçons contribue à un environnement sûr et digne. Par exemple, les femmes et les filles peuvent avoir besoin de mesures supplémentaires en matière de sécurité et d'intimité au sein des abris, y compris pendant la menstruation, ce qui, dans certaines cultures, empêche les personnes de sexes opposés de vivre dans des espaces partagés, les adolescents et les adolescentes peuvent avoir besoin de zones de repos séparées et les hommes et les femmes peuvent avoir besoin d'espaces différents et spécifiques pour les activités de subsistance, sociales ou religieuses.

- **Renforcer la propriété et la durabilité.** L'identification des besoins, rôles et capacités spécifiques des femmes, filles, hommes et garçons en lien avec les abris par le biais d'une évaluation participative des besoins et d'une analyse par genre, ainsi que l'utilisation de ces dernières pour concevoir le programme d'abris, améliore la propriété pour la population touchée et donc la durabilité.

- **Transformer les relations entre les genres pour plus d'égalité.** La participation des femmes et des hommes au sein du programme d'abris peut entraîner une division des tâches plus équitable ou une évolution des attitudes, notamment lorsque le travail de construction est rémunéré, en garantissant une rémunération similaire pour les femmes et les hommes.

Intégration de l'égalité des genres et des abris dans le cycle de programme d'action humanitaire

Cette section présente les actions devant être réalisées par l'ensemble des acteurs du secteur des abris et des organismes publics pour promouvoir l'égalité des genres au sein des abris lors de chaque étape du cycle de programme d'action humanitaire.

ACTIONS PRINCIPALES POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION EN MATIÈRE D'ABRIS POUR CHAQUE ÉTAPE DU CYCLE DE PROGRAMME D'ACTION HUMANITAIRE

1 Évaluation et analyse des besoins

- Recueillir et analyser des données ventilées par sexe, âge et handicap concernant les besoins, priorités et capacités en matière d'abris.
- Mener une analyse par sexe dans le cadre des évaluations des besoins d'abris et analyser les résultats.

2 Planification stratégique

- Intégrer l'égalité des genres dans la conception du programme d'abris pour l'intervention, en utilisant les résultats de l'analyse par sexe et d'autres données de préparation.
- Garantir un lien démontrable et logique entre les besoins propres à chacun des sexes identifiés pour le secteur des abris, les activités des programmes et les extrants suivis.
- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme à la conception des programmes d'abris dans l'intervention.

3 Mobilisation de ressources

- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme aux programmes d'interventions pour les abris.
- Inclure des informations et les messages principaux sur le genre et le secteur des abris dans les rapports d'évaluation initiaux pour influencer les priorités de financement.
- Effectuer régulièrement des rapports aux donateurs et autres parties prenantes humanitaires sur les lacunes en matière de ressources concernant le genre au sein du secteur des abris.

4 Mise en œuvre et suivi

- Mettre en œuvre des programmes d'abris qui intègrent l'égalité entre les genres et informer les femmes, filles, hommes et garçons des ressources disponibles et des possibilités d'influencer le projet.
- Développer et entretenir des mécanismes de retour pour les femmes, filles, hommes et garçons dans le cadre des projets d'abris.
- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme aux programmes d'interventions pour les abris.
- Surveiller l'accès à l'assistance en matière d'abris par les femmes, filles, hommes et garçons et développer des indicateurs conçus pour mesurer les évolutions pour ces groupes, selon les lacunes et les dynamiques évaluées.

5 Évaluation et examen opérationnel par des pairs concernant le genre

- Examiner les plans d'interventions et les projets au sein du secteur des abris. Évaluer quels femmes et filles et quels hommes et garçons ont été atteints de manière adéquate, lesquels ne l'ont pas été et pourquoi.
- Partager les bonnes pratiques en matière d'utilisation du marqueur politique égalité homme-femme et traiter les lacunes.

1 Évaluation et analyse des besoins

L'analyse par sexe a lieu lors de la phase d'évaluation et doit se poursuivre au long de la phase de suivi et d'évaluation avec les informations recueillies pendant le cycle du programme. L'outil d'analyse par sexe rapide de la section B (pages 32-38) fournit un guide étape par étape de la méthode pour réaliser une analyse par sexe à n'importe quelle étape d'une urgence. En plus d'utiliser des données ventilées par sexe et par âge, selon le contexte, il peut être important de ventiler les données selon d'autres facteurs de diversité comme le handicap, l'ethnicité, la langue et le niveau de revenus ou de formation.

Lors de la collecte d'informations pour le secteur des abris, les questions de l'analyse doivent viser à comprendre l'impact différent de la crise sur les femmes, les filles, hommes et garçons. Des évaluations d'abris normalisées peuvent être adaptées en renforçant l'accent sur le genre et les expériences, besoins, droits et risques particuliers pour les femmes, filles, hommes, garçons, LGBTI, personnes handicapées, différentes tranches d'âge, différentes ethnies et d'autres aspects de diversité. L'évaluation doit poser des questions sur les besoins, rôles et dynamiques spécifiques des femmes, filles, hommes, garçons et LGBTI en lien avec le secteur des abris et sa relation avec les autres dimensions de diversité (comme le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la caste ou la religion). Les évaluations doivent respecter les bonnes pratiques et les normes principales sur la coordination, la participation des femmes, la prévention et l'atténuation des violences sexistes conformément au tableau des pages 332-333 sur les « approches et normes principales pour l'évaluation et l'analyse des besoins au sein de la programmation en matière d'abris ».

Les données ventilées par sexe et par âge sont une composante clé de toute analyse par sexe. Elles sont primordiales à des fins de suivi et de mesure. Pour assurer l'efficacité, des données ventilées par sexe doivent être recueillies et analysées, afin de fournir des données pour la programmation. Dans les cas où la collecte de données ventilées par sexe et par âge est difficile, des estimations peuvent être fournies d'après les statistiques nationales et internationales, les données recueillies par d'autres acteurs humanitaires et de développement ou par le biais d'enquêtes

sur de petits échantillons. Lorsque des données ventilées par sexe et par âge ne sont pas disponibles ou très anciennes, il existe des méthodes pour les calculer (voir la section B, page 43). Des analyses et données de qualité ventilées par sexe et par âge et d'autres facteurs de diversité sur les questions liées aux abris et les besoins de la population sont primordiales pour identifier les groupes marginalisés et les motifs de cette situation. La ventilation des données dépend du contexte et de la programmation proposée et doit reposer sur une analyse par sexe. Pour le secteur des abris, la ventilation suivante est généralement adéquate : filles/garçons de moins de 5 ans, filles/garçons de 6 à 11 ans, filles/garçons de 12 à 17 ans, femmes/hommes de 18 à 60 ans et femmes/hommes de plus de 60 ans. (Consulter la section B à la page 41-43 pour obtenir plus d'informations sur la collecte de données ventilées par sexe et par âge.)

Le tableau suivant résume les moments clés d'une intervention en cas d'urgence dans laquelle une analyse par sexe doit être réalisée, ainsi que les résultats concrets à fournir. Ils doivent être fournis au niveau du module (sous la responsabilité du directeur du module) et/ou de l'agence (sous la responsabilité du coordinateur de l'intervention en cas d'urgence).

OUTILS D'ÉVALUATION CLÉS :

- CARE. « Integrating Gender in Shelter Assessments, Planning and Programming ». *Gender and Shelter : Good Programming Guidelines*. 2016. <https://tinyurl.com/y95tjj2k>
- Global Shelter Cluster. *GBV Constant Companion*. <https://tinyurl.com/y95tjj2k>
- National Centre for Health Statistics. *Washington Group Questions on Disability*. 2010. <https://tinyurl.com/y7blsa7j>
- Global Shelter Cluster, *Guidance on mainstreaming gender and diversity in shelter*, programme 2013 : <https://tinyurl.com/y9uxbuqt>

ACTIVITÉS CLÉS POUR UNE ANALYSE PAR SEXE AU COURS D'UNE INTERVENTION HUMANITAIRE

CALENDRIER	ACTIVITÉ	RÉSULTAT CONCRET
Préparation	Développer un instantané/un aperçu général en matière de genre pour le pays, examiner l'analyse par sexe préexistante des ONG, des pouvoirs publics et des agences des Nations Unies.	Instantané (6 pages) https://tinyurl.com/yawk3r7z Infographie
Première semaine d'une urgence	<p>Examen de l'instantané en matière de genre préparé avant l'urgence et modifié le cas échéant. Transmission à l'ensemble du personnel d'intervention d'urgence à des fins d'introduction.</p> <p>Identification des possibilités de coordination avec des organisations existantes qui travaillent sur les questions liées au genre.</p> <p>Réalisation d'une analyse par sexe rapide, qui peut être sectorielle ou plurisectorielle, intégrant les questions principales pour le secteur de la sécurité alimentaire (des exemples sont disponibles dans la suite du présent chapitre).</p> <p>Réalisation d'une analyse rapide sectorielle ou plurisectorielle et consultation des organisations pertinentes pour le secteur.</p>	<p>Notes d'informations (2 pages) identifiant les points d'entrée stratégiques pour la liaison de la programmation humanitaire à la programmation existante en matière d'égalité des genres https://tinyurl.com/yao5d8vs</p> <p>Collecte de coordonnées des organisations travaillant sur les questions liées au genre dans le pays</p> <p>Rapport d'analyse par sexe rapide https://tinyurl.com/y9fx5r3s</p>
3 à 4 semaines après l'analyse rapide	Réalisation d'une analyse par sexe sectorielle , en adaptant les outils d'analyse des besoins existants et en utilisant les types de questions suggérées ci-après dans ce chapitre. Réalisation d'une analyse spécifique au genre des données recueillies dans l'évaluation des besoins.	Rapport d'analyse par sexe sectorielle https://tinyurl.com/y9xt5h4n

CALENDRIER

2 à 3 mois après le début de l'intervention d'urgence

ACTIVITÉ

Identification des possibilités d'une **analyse par sexe complète intégrée**, reposant sur les partenariats préexistants en matière de genre. Il faut s'assurer qu'il existe une référence qui recueille les données ventilées par sexe, l'accès à l'assistance, aux biens et aux ressources humanitaires et le niveau de participation politique. Analyse de l'impact de la crise, des modifications des modèles de propriété, du pouvoir décisionnel, de la production, de la reproduction et d'autres questions liées à ce secteur.

Utilisation des informations de l'analyse par sexe pour informer les cadres de planification, de suivi et d'évaluation, y compris les plans de suivi et évaluation, les états de référence et la surveillance suite à la distribution.

Réalisation d'une analyse de la spécialisation interne pour l'égalité des sexes du personnel (identification des besoins de formation, niveau de confiance pour promouvoir l'égalité des genres, connaissances, compétences identifiées en matière de genre).

RÉSULTAT CONCRET

Concrétisation des questions dans un questionnaire (potentiellement amélioré par les TIC).

Rapport d'évaluation par sexe complet
<https://tinyurl.com/ybyerydk>
 et
<https://tinyurl.com/ybsqzvjz>

Ajouts aux documents de présentation, de suivi et liés à l'évaluation

Questionnaire d'une page

Rapport d'enquête

Plan de renforcement des capacités

6 mois après l'intervention (en supposant que c'est une intervention à grande échelle avec un calendrier d'un an)

Réalisation d'un audit/examen en matière de genre concernant l'utilisation de l'analyse par sexe au sein du programme, des campagnes et des pratiques internes par l'intervention humanitaire.

Ce rapport permettra d'élaborer un examen d'apprentissage pour l'égalité des genres à la moitié de l'intervention.

Rapport d'examen d'égalité des genres avec un résumé analytique, des conclusions et des recommandations clés.

1 an ou plus après l'intervention humanitaire

Réalisation d'un examen des résultats de l'intervention en examinant les performances de l'intervention sur la programmation pour l'égalité des genres. Il convient d'intégrer ce poste au budget au début de l'intervention. Ce rapport doit être transmis dans l'atelier d'évaluation de l'intervention et publié.

Évaluation des résultats en matière d'égalité des genres avec un résumé analytique, des conclusions et des recommandations clés.
<https://tinyurl.com/p5rqgut>

Les sources d'une analyse par sexe comprennent les données de recensement, les enquêtes démographiques et de santé, les rapports d'analyse par sexe, les rapports d'évaluation humanitaires, les rapports des secteurs de la protection et des violences sexistes, ainsi que les profils de genre des pays, comme ceux créés par le HCR, l'IFRC, CARE, le NRC et d'autres. Ces éléments doivent être complétés par une collecte des données participative provenant de toutes les parties touchées par la crise et/ou concernées par le programme, notamment via des enquêtes, des entretiens, des discussions communautaires, des discussions de groupe, des transects et des narrations.

L'ANALYSE PAR SEXE POUR LES ABRIS DOIT ÉVALUER :

- **Démographie.** Quel était le profil démographique de la population ventilé par sexe et âge *avant la crise* ? Qu'est-ce qui a changé depuis la crise ou le début du programme ? Examiner le nombre de ménages et la taille moyenne des familles, le nombre de familles monoparentales et de ménages dirigés par un enfant par sexe et par âge, le nombre de personnes avec des besoins spécifiques par sexe et par âge, le nombre de femmes enceintes et allaitantes. Existe-t-il des structures familiales polygames ?
- **Rôles des genres.** Quels étaient les rôles des femmes, filles, hommes et garçons en matière d'abris avant la crise ? Comment les rôles des femmes, filles, hommes et garçons en matière d'abris ont-ils évolué depuis le début de la crise ? Quels sont les nouveaux rôles des femmes, filles, hommes et garçons et comment interagissent-ils ? Combien de temps ces rôles nécessitent-ils ?
- **Structures décisionnelles.** Quelles structures la communauté utilisait-elle pour prendre des décisions en matière d'abris avant la crise et qu'en est-il à présent ? Qui participe aux espaces de prise de décision ? Les voix des femmes et des hommes ont-elles la même portée ? Comment les adolescents participent-ils ?
- **Protection.** À quels risques liés à la protection les différents groupes de femmes, filles, hommes et garçons étaient-ils confrontés avant la crise ? Quelles sont les informations disponibles sur les risques liés à la protection depuis le début de la crise ou du programme ? Quelle est l'incidence des cadres juridiques sur l'égalité des genres, les besoins de protection et l'accès à la justice ?
- **Besoins, capacités et aspirations par genre.** Quels sont les besoins, capacités et aspirations en matière d'abris des femmes, filles, hommes et garçons de la population touchée et/ou du programme ? Les analyses par sexe du secteur des abris doivent comprendre des évaluations pour soutenir les considérations liées à la conception et la sécurité des abris, à la distribution des ANA et aux installations des camps, avec des questions liées aux domaines suivants :
 - » Planification des sites et des emplacements : les évaluations doivent vous aider à comprendre les besoins et priorités des groupes exposés à des risques renforcés et avec des besoins spécifiques, afin de soutenir l'accès aux services pour assurer l'efficacité, la confidentialité, la sécurité et des espaces publics conçus selon les besoins de l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons.
 - » Conception des abris : les évaluations doivent être utilisées pour comprendre les normes culturelles et les pratiques communautaires pour les tâches quotidiennes fondamentales (comme la cuisine) et l'intimité, ainsi que les risques et menaces potentiels, afin de les refléter dans la conception des abris.

- » Construction d'abris et fourniture de matériaux : les évaluations doivent identifier les groupes (enfants non accompagnés, ménages dirigés par des femmes, personnes âgées, personnes handicapées, LGBTI, etc.) afin de s'assurer qu'ils reçoivent une assistance adéquate pour accéder à l'aide à la construction des abris.
- » Attribution et distribution d'ANA pour les abris et d'articles ménagers : les évaluations doivent déterminer quels ANA pour les abris et articles ménagers sont nécessaires pour les femmes, filles, hommes et garçons, les éléments culturellement appropriés, ainsi que les heures de distribution adéquates.

QUESTIONS POSSIBLES POUR UNE ANALYSE PAR SEXE SPÉCIFIQUE AUX ABRIS :

- Quels sont les regroupements habituels au sein des ménages et quelles sont les différences dans la définition de la famille et du ménage ? Combien de personnes partagent le même abri ? Existe-t-il des mesures pour fournir de l'intimité aux différents sexes et âges, selon les normes culturelles ?
- Quels étaient les différents rôles des femmes et des hommes dans la construction avant l'urgence ? Y a-t-il eu des évolutions remarquables dans la structure familiale (de nombreux ménages dirigés par une femme ou un homme) ? Ont-elles entraîné des évolutions dans les rôles des genres liés aux tâches de construction d'abris et de prise de décisions ? Quels groupes (par sexe et âge) peuvent ne pas être en position de construire leurs propres abris et comment est-il possible de les soutenir ?
- Les normes culturelles permettent-elles aux femmes et hommes de participer équitablement dans la prise de décisions sur les questions liées aux abris ? Si non, des actions ciblées et préférentielles sont-elles nécessaires pour soutenir leur participation judicieuse ? Existe-t-il des pratiques discriminantes envers les femmes ou les hommes, notamment dans l'attribution de terres, de sites d'abris ou des chambres dans les logements collectifs ? Les ménages dirigés par des femmes ou des enfants, les femmes célibataires et les autres groupes à risque sont-ils consultés sur les dispositions les plus sûres pour les abris ?
- Quelle est la division du travail générale au sein des responsabilités productives (comme l'agriculture et les activités rémunératrices) et reproductives, autrement dit, quels sont les rôles des femmes, filles, hommes et garçons au sein du foyer en matière de cuisine, nettoyage, prise en charge des enfants, entretien et autres activités quotidiennes ? Comment est réparti le temps pour chaque responsabilité ?
- Intimité et sécurité : les femmes, filles, hommes et garçons sont-ils protégés contre les différentes formes de violence au sein de leurs abris attribués ou aux alentours ? Les enfants ont-ils accès à des espaces sûrs ? Les femmes se sentent-elles en sécurité dans les abris ? Un indice de vulnérabilité est-il utilisé pour l'assistance en matière d'abris ? Existe-t-il des séparations au sein des abris et entre eux, l'espacement est-il suffisant pour l'intimité et la dignité de tous ? Combien d'espace couvert est disponible par rapport au nombre de femmes, filles, hommes et garçons qui partagent les mêmes espaces de vie et de repos ? Y a-t-il des verrous aux portes et aux fenêtres ?
- Les personnes ont-elles perdu leurs biens et quels sont les besoins en matière de vêtements, couchages et autres articles ménagers d'après les femmes, filles, hommes et garçons ?
- Tous les individus et les groupes peuvent-ils accéder aux abris et aux services associés sans risque ni difficulté ? Les toilettes et les points d'eau se trouvent-ils à une distance adéquate des structures de repos ?
- Les ANA liés aux abris et les articles ménagers sont-ils distribués dans des zones sécurisées ? Les femmes, filles et autres groupes à risque doivent-ils parcourir de longues distances et/ou traverser des emplacements non sécurisés pour obtenir du combustible de cuisine ou de chauffage ?
- Des transferts en espèces ou des bons sont-ils établis ? Les femmes et les hommes y ont-ils accès ?

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR L'ÉVALUATION ET L'ANALYSE DES BESOINS AU SEIN DE LA PROGRAMMATION EN MATIÈRE D'ABRIS

Coordination

BONNE PRATIQUE

- » Il convient de collaborer avec les organisations LGBTI et pour les droits des femmes, ainsi qu'avec les groupes sur le genre interorganisations/intersectoriels (s'ils existent) pour comprendre les approches et les solutions utilisées par d'autres organismes pour assurer une programmation en matière d'abris prenant en compte l'égalité des genres.

ÊTRE CONSCIENT

- » Être conscient des partis pris potentiels dans la collecte et l'analyse des informations. Par exemple, si aucune femme n'a été consultée, les priorités identifiées ne reflètent pas les besoins et les priorités de l'ensemble de la communauté.

Participation

BONNE PRATIQUE

- » Il faut assurer un équilibre entre le nombre d'hommes et de femmes au sein de l'équipe d'évaluation pour les abris afin de garantir l'accès aux femmes, filles, hommes et garçons. Lorsque cela est possible, inclure un spécialiste des questions liées au genre et de la protection/violence sexiste dans l'équipe.
- » Il faut rechercher l'expertise ou une formation particulière auprès des groupes LGBTI locaux lorsque cela est possible pour informer l'analyse des besoins particuliers de ces groupes en matière d'abris.
- » Une évaluation participative avec des femmes, des filles, des hommes et des garçons doit être réalisée. Il convient d'organiser des discussions de groupe distinctes et de faire correspondre le sexe du personnel humanitaire à celui des bénéficiaires consultés, afin de mieux identifier leurs besoins, capacités et priorités en matière d'abris.
- » Il faut adopter des approches reposant sur la communauté reposant sur les structures communautaires existantes afin de motiver les femmes, filles, hommes et garçons à participer à l'intervention pour les abris.
- » Un accès à une crèche doit être assuré pour permettre la participation des femmes et des filles, qui sont généralement responsables de prendre soin des enfants, pendant la totalité du cycle du programme.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut assurer la publicité des réunions par le biais de supports accessibles pour les personnes handicapées, avec des lacunes d'alphabétisation et provenant de minorités linguistiques. Des traducteurs et des traductrices doivent être utilisés pour assister les bénéficiaires.
- » Il convient de faire attention aux barrières et engagements (prise en charge des enfants, risque de réaction violente, facilité de déplacement, interdiction publique visant la population LGBTI déclarée dans certaines cultures, etc.) qui peuvent empêcher la participation en toute sécurité des femmes, filles et membres de la communauté LGBTI dans les forums communautaires.
- » Lorsque les femmes, les filles, les hommes et les garçons participent à des groupes mixtes, il convient de traiter toute barrière provenant de normes liées au genre, notamment la prévalence des opinions masculines.
- » Il faut s'assurer que les espaces de rencontre sont sécurisés et accessibles à tous. Lorsque les femmes ne peuvent pas s'exprimer, il convient de chercher d'autres moyens d'obtenir leurs opinions et leurs commentaires.
- » Dans certains contextes, il peut être nécessaire de négocier avec des responsables locaux avant de parler à des femmes de la communauté, afin d'éviter toute réaction violente.

Prévention et atténuation des violences sexistes

BONNE PRATIQUE

- » Ce guide doit être utilisé avec les directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC.
- » Il convient de former le personnel sur l'orientation vers des services de lutte contre la violence sexiste.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas recueillir d'informations sur des incidents de violences sexistes spécifiques ou des taux de prévalence sans assistance de spécialistes en matière de violences sexistes.
- » Il faut faire attention à ne pas trop creuser des sujets sensibles d'un point de vue culturels ou tabous (comme l'égalité des genres, la santé reproductive, les normes et comportements sexuels, etc.), sauf si des experts en la matière font partie de l'équipe d'évaluation.
- » Il faut toujours être conscient des directives éthiques en matière de recherche sociale lorsque vous recueillez des informations provenant de groupes vulnérables ou autres.

Assistance adaptée au genre

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'identifier les groupes ayant le plus besoin de soutien en matière d'abris, ventilés par sexe et par âge.
- » Il faut évaluer les barrières à un accès équitable à des services/programmes d'abris, ventilés par sexe et par âge.

ÊTRE CONSCIENT

- » Afin d'identifier les besoins distincts des femmes, filles, hommes et garçons, il convient d'être conscient des barrières potentielles à leur participation à l'évaluation des besoins (voir la section participation du présent tableau pour obtenir des conseils à ce sujet).

Approche transformative

BONNE PRATIQUE

- » Il faut identifier des possibilités de récuser les inégalités structurelles entre les femmes et les hommes, et de promouvoir une direction par des femmes.
- » Il convient d'investir dans des actions ciblées visant à promouvoir la direction féminine, les droits des LGBTI et la réduction des violences sexistes.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut s'assurer que tout effet négatif des actions au sein du programme d'abris qui récuse les normes liées au genre est analysé pour son atténuation et pour garantir que le programme respecte le principe de ne pas nuire (voir la section B à la page 88 pour plus d'informations au sujet de ce concept).

2 Planification stratégique

Une fois les besoins et vulnérabilités de tous les membres de la population affectée par la crise identifiés, pendant la phase d'évaluation et d'analyse des besoins du cycle des programmes d'action humanitaire, ces données et informations peuvent être utilisées pour assurer la planification stratégique de l'intervention visant à y répondre.

À l'aide des informations et données recueillies par le biais du processus d'analyse par sexe, le planificateur du projet peut établir un lien logique et démontrable entre les activités du projet et leurs résultats attendus dans le secteur des abris, ce qui permet de s'assurer que les besoins identifiés sont traités. Ces informations doivent être développées dans le cadre basé sur les résultats, qui sera la base du suivi et de l'évaluation à un moment ultérieur du cycle du programme.

La planification stratégique doit également prendre en compte les approches clés décrites dans la phase de cycle de programme précédente (évaluation et analyse des besoins) en matière de coordination, participation, prévention et atténuation des violences sexistes, et approche transformative. Si ces éléments ont été pris en compte de façon adéquate au cours de cette phase, avec l'analyse par

sexe, la planification devrait reposer sur des informations adéquates. Les marqueurs politiques égalité homme-femme doivent également être appliqués au cours de cette phase (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations).

Lors de l'étape de planification stratégique, des **indicateurs** doivent être développés pour mesurer le changement pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons.

Il convient d'utiliser des indicateurs selon l'âge et le genre pour évaluer si les besoins de tous les groupes sont satisfaits. Les éléments suivants doivent être vérifiés : résultats attendus, fourniture d'une assistance de qualité concernant les besoins par genre, suivi des taux d'accès aux services, satisfaction concernant l'assistance fournie, utilisation des installations et évolutions liées à l'assistance, en précisant les populations concernées et le calendrier. Il convient de comparer les différents taux selon le sexe et l'âge des participants.

Le tableau des pages 336-338 présente des exemples de développement des objectifs, résultats et activités avec des indicateurs associés, qui résultent de l'analyse par sexe :

Bonne pratique

Au Bénin, pendant les inondations de 2010-2011, des espèces ont été attribuées au chef de famille de sexe féminin par le biais d'un programme de transferts en espèce pour prendre en charge les besoins fondamentaux et le passage d'un logement temporaire à permanent. Toutefois, la conception du programme ne prenait pas en compte la nature polygame de nombreux foyers, ce qui a renforcé les tensions au sein des ménages et a potentiellement déclenché l'augmentation des violences sexistes envers les femmes par leurs maris pendant cette période. Voici un exemple d'une situation où la réalisation d'une analyse par sexe pour comprendre ces dynamiques aurait amélioré la conception du programme et les résultats.

ADAPTÉ DE : CARE. 2016. GENDER AND SHELTER : GOOD PROGRAMMING GUIDELINES P 24

Bonne pratique

Pendant l'intervention suite au séisme de 2015 au Népal, une analyse par sexe rapide a fortement amélioré la sécurité et l'adéquation de la conception du programme, a entraîné des ajustements de la conception pour intégrer des éléments de protection et d'intégration du genre dans les activités de distribution planifiées et le suivi suite à la distribution pour s'assurer de l'adéquation et de la sécurité pour les bénéficiaires visés. Par exemple, les membres du personnel de sexe féminin ont remarqué que les ménages dirigés par des femmes avaient peu de temps libre après les travaux domestiques et le soin des enfants pour atteindre les points de distribution et que d'autres groupes ne pouvaient pas faire la queue pendant longtemps.

Une file prioritaire a été établie pour les personnes âgées, les femmes enceintes et allaitantes, ainsi que pour les personnes handicapées, afin de réduire les temps d'attente et d'éviter les tensions et les violences potentielles pendant l'attente. Le lien entre les interventions WASH, pour les abris et pour l'égalité des genres a permis de distribuer des trousse d'urgence combinées, comprenant des ANA liés aux abris et des trousse d'hygiène/hygiène féminine, y compris des articles nécessaires pour les femmes et les filles. L'organisation a également développé des séances de formation à la construction et de sensibilisation pour les femmes et les hommes, afin de promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.

**QUESTIONS DE
L'ANALYSE PAR SEXE****PROBLÈMES IDENTIFIÉS****OBJECTIFS
SPÉCIFIQUES**

*Quel objectif spécifique
cette opération doit-elle
remplir ?*

**INDICATEURS
D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

*Indicateurs montrant clairement
la réalisation de l'objectif
spécifique de l'opération*

Quels étaient les différents rôles des femmes et des hommes dans la construction avant l'urgence ? Y a-t-il eu des évolutions remarquables dans la structure familiale (de nombreux ménages dirigés par une femme ou un homme) ? Ont-elles entraîné des évolutions dans les rôles des genres liés aux tâches de construction d'abris et de prise de décisions ? Quels groupes (par sexe et âge) peuvent ne pas être en position de construire leurs propres abris et comment est-il possible de les soutenir ?

Les femmes et les filles ne participent pas à la construction des abris et peuvent être exclues du processus.

Des tâches d'éducation des enfants spécifiques ou des pressions pour percevoir des revenus peuvent revenir à des membres de la famille qui n'ont pas l'habitude d'assumer un rôle de tête dans les activités de construction.

Les personnes âgées et les personnes handicapées peuvent rencontrer des difficultés lors de la construction de leurs propres abris et l'assistance complémentaire connaît des lacunes.

D'autres groupes (comme les veuves) peuvent ne pas être soutenus par la communauté, étant donné qu'ils peuvent ne pas avoir de droits similaires en matière de logement, de terres et de propriété.

Les femmes, les filles et les moins vulnérables vivent dignement dans des abris adéquats qu'ils ont construits.

Les femmes et les filles plus âgées accèdent aux activités rémunératrices dans le secteur de la construction.

Pourcentage de femmes formées et capables d'utiliser leurs compétences pour améliorer leurs abris

Pourcentage de femmes formées participant activement à des activités générant des revenus dans le secteur de la construction

Les femmes, filles, hommes, garçons et LGBTI sont-ils protégés contre les différentes formes de violence au sein de leurs abris attribués ou aux alentours ?

Des groupes spécifiques, comme les ménages dirigés par des femmes, les enfants non accompagnés, les personnes âgées, certains LGBTI et les personnes handicapées peuvent être exposés à des risques si leurs abris se trouvent à proximité des limites d'un camp.

Les enfants n'ont pas d'emplacement désigné où ils peuvent se sentir en sécurité.

Les femmes ne se sentent pas en sécurité dans les abris ou lorsqu'elles marchent de nuit, étant donné que les hommes dorment en dehors des abris lorsqu'il y fait trop chaud.

Les femmes, filles et garçons ne se sentent pas en sécurité parce qu'ils doivent partager leur logement avec des hommes qui ne sont pas des membres de la famille proche.

Les femmes, filles, hommes, garçons, personnes handicapées et LGBTI se sentent en sécurité dans leurs abris attribués et aux alentours.

Nombre et pourcentage de femmes, filles, hommes, garçons, personnes handicapées et LGBTI qui signalent se sentir en sécurité dans leurs abris attribués et aux alentours

RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats de l'intervention qui permettront de réaliser l'objectif spécifique

Plus de femmes et de filles participent à la construction et obtiennent les compétences nécessaires pour intégrer le secteur de la construction.

Des initiatives communautaires assistent les plus vulnérables pour construire leurs abris.

INDICATEURS DE RÉSULTATS ATTENDUS (INDICATEURS DE RÉSULTATS)

Indicateurs visant à mesurer le degré de réalisation du résultat attendu par l'intervention

Nombre et pourcentage de femmes et de filles formées aux compétences de construction

Nombre et pourcentage d'initiatives communautaires qui assistent les plus vulnérables pour construire leurs abris

ACTIVITÉS DE PROGRAMMATION ADAPTÉES AU GENRE

Fournir une formation aux femmes et aux filles ou les mettre en contact avec des formateurs pour leur fournir des compétences de construction.

Établir et soutenir les initiatives de participation communautaire pour fournir une assistance à la construction aux personnes vulnérables.

Sensibiliser la communauté à l'importance de faire participer les femmes et les filles aux tâches de construction.

Les abris attribués aux ménages dirigés par des femmes, aux enfants non accompagnés, aux personnes âgées, aux LGBTI et aux personnes handicapées se trouvent dans des emplacements sécurisés.

Des environnements physiques adéquats garantissant l'intimité et la dignité sont établis.

Des espaces adaptés aux enfants sont fournis.

Les violences sexistes autour des abris sont réduites grâce à des patrouilles quotidiennes.

Nombre et pourcentage de ménages dirigés par des femmes, d'enfants non accompagnés, de personnes âgées, de personnes handicapées et de LGBTI signalant être satisfaits de l'emplacement de leurs abris en matière de sécurité

Nombre d'abris équipés pour satisfaire aux normes adéquates

Nombre d'espaces adaptés aux enfants établis à des emplacements sécurisés et accessibles

Nombre de patrouilles par jour

Nombre et pourcentage d'incidents signalés liés au manque de sécurité dans les abris attribués ou aux alentours

Soutenir le placement des ménages dirigés par des femmes, des enfants non accompagnés, des personnes âgées, des LGBTI et des personnes handicapées dans des emplacements groupés.

S'assurer que la construction d'abris répond aux normes adéquates en matière de ventilation, de séparations appropriées et d'espaces extérieurs sûrs et protégés.

Établir des espaces adaptés aux enfants au sein des abris.

Organiser des vérifications ponctuelles et des consultations communautaires de routine dans le cadre des efforts de prévention des violences sexistes.

**QUESTIONS DE
L'ANALYSE PAR SEXE****PROBLÈMES IDENTIFIÉS****OBJECTIFS
SPÉCIFIQUES****INDICATEURS
D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

*Quel objectif spécifique
cette opération doit-elle
remplir ?*

*Indicateurs montrant clairement
la réalisation de l'objectif
spécifique de l'opération*

Les normes culturelles permettent-elles aux femmes et hommes de participer équitablement dans la prise de décisions sur les questions liées aux abris ? Si non, des actions ciblées et préférentielles sont-elles nécessaires pour soutenir leur participation judicieuse ?

Existe-t-il des pratiques discriminantes envers les femmes ou les hommes (*notamment dans l'attribution de terres, de sites d'abris ou de chambres dans les logements collectifs*) ?

Les transgenres ont des besoins spécifiques en matière d'abris qui peuvent ne pas correspondre aux exigences habituelles ou qu'ils peuvent avoir des difficultés à exprimer dans des réunions avec beaucoup de participants.

Les hommes et les femmes ne peuvent pas participer aux réunions parce qu'elles ont lieu pendant les heures de travail.

Les femmes ne peuvent pas participer aux réunions parce qu'elles doivent prendre soin des enfants.

Les femmes déplacées dans des contextes urbains ne peuvent pas accéder aux réunions communautaires, étant donné qu'elles ne se sentent pas en sécurité si elles doivent se rendre seules aux réunions.

Les abris sont conçus de façon à traiter les besoins fondamentaux différents de la population cible.

Pourcentage de femmes, filles, hommes et garçons signalant que les abris répondent à leurs besoins divers

RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats de l'intervention qui permettront de réaliser l'objectif spécifique

Participation renforcée des femmes, filles, hommes et garçons aux réunions de consultation sur les abris.

Les groupes de soutien LGBTI expriment les besoins de la population LGBTI touchée par la crise.

INDICATEURS DE RÉSULTATS ATTENDUS (INDICATEURS DE RÉSULTATS)

Indicateurs visant à mesurer le degré de réalisation du résultat attendu par l'intervention

Nombre et pourcentage de femmes, filles, hommes et garçons participant aux réunions de consultation sur les abris

Nombre de partenaires LGBTI assumant un rôle de premier ordre pour identifier et signaler les besoins des membres LGBTI de la communauté visée

ACTIVITÉS DE PROGRAMMATION ADAPTÉES AU GENRE

Établir et mettre en œuvre un mécanisme sûr, efficace et tenant compte des disparités entre les genres pour tous, y compris les LGBTI, pour signaler les besoins en matière d'abris.

Collaborer avec la communauté pour concevoir un lieu de réunion sûr, pratique et accessible aux femmes, filles, hommes et garçons, et à tous les groupes de la population touchée.

Il convient d'établir une garderie et des transports sécurisés pour que les femmes puissent participer aux réunions. Il faut s'assurer que les réunions ont lieu à des heures adéquates pour les femmes et les hommes, et que ces groupes sont séparés si besoin.

3 Mobilisation de ressources

Suite à la phase de planification stratégique et à la production d'un cadre développé à partir de l'évaluation et de l'analyse des besoins reposant sur des résultats (cadre logique), l'étape suivante de la phase de cycle de programme est la mobilisation des ressources.

Les mesures clés pour assurer une mobilisation des ressources efficace comprennent notamment :

- Les acteurs humanitaires doivent assurer un soutien et un partenariat avec des donateurs pour mobiliser des fonds et traiter les lacunes liées à des besoins, priorités et capacités particuliers pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons.
- Afin de mobiliser les ressources autour des actions prioritaires, le module pour les abris doit être soutenu par le biais d'informations et de messages clés sur les différents besoins des femmes, filles, hommes et garçons et des plans conçus pour y répondre.
- Il convient d'utiliser des marqueurs politiques égalité homme-femme pour évaluer l'efficacité de l'incorporation de l'égalité des genres par un programme dans la planification et la mise en œuvre, et de fournir des directives pour l'amélioration du processus. Il existe plusieurs marqueurs politiques égalité homme-femme distincts mais liés (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations).

Des exemples d'engagements, d'activités et d'indicateurs généralement recherchés par les donateurs sont disponibles dans les Conseils concernant les marqueurs politiques égalité homme-femme de l'IASC. Voici quelques exemples d'engagements au sein de la fiche de conseils pour les abris :

- S'assurer que les femmes, filles, hommes et garçons participent de façon égale à toutes les étapes de conception, de mise en œuvre et de suivi du projet ;
- Consulter tout particulièrement la population sur les heures et emplacements des distributions ;
- Viser à ce que les femmes, filles, hommes et garçons de tous les groupes d'âge puissent accéder aux abris et aux ANA en inscrivant la femme adulte de chaque foyer (sauf les foyers dirigés par des hommes célibataires) en tant que destinataire principal de l'assistance alimentaire afin de renforcer la propriété et le contrôle des femmes en tant que cible première de l'assistance alimentaire et éviter d'exclure les deuxièmes femmes et leurs enfants dans les familles polygames ;
- Réalisation d'actions spécifiques pour éviter la violence sexiste ;
- Concevoir des services pour répondre aux besoins des femmes et des hommes également, en vous assurant que les femmes et les hommes participent de façon égale aux distributions et reçoivent un paiement similaire pour le même travail.



4 Mise en œuvre et suivi

Une fois les ressources mobilisées, l'étape suivante de la phase du cycle de programme est la mise en œuvre et le suivi du programme.

Mise en œuvre

Afin de s'assurer que les programmes d'abris intègrent l'égalité des genres dans leur ensemble, les actions principales suivantes doivent être prises en compte :

- Il convient d'adapter les activités des programmes aux besoins, capacités et priorités spécifiques en matière d'abris de l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons.
- Les femmes, filles, hommes et garçons doivent être informés des ressources disponibles et des possibilités d'influencer le programme.
- Il convient de développer et d'entretenir des mécanismes de retour pour les femmes, filles, hommes et garçons dans le cadre des programmes d'abris.

La capacité à accéder en toute sécurité à ces mécanismes peut être différente pour les femmes, filles, hommes et garçons et, de ce fait, des mesures doivent être prises pour faciliter leur inclusion. D'autres facteurs de diversité comme la caste, l'âge et le handicap doivent également être pris en compte pour garantir l'accès à tous les aspects du programme d'abris.

Pour s'assurer que le programme respecte les bonnes pratiques, plusieurs normes clés liées à l'égalité des genres doivent être intégrées dans les étapes de planification, mise en œuvre et suivi. Ces normes sont liées aux domaines suivants (et sont présentées plus en détail dans le tableau ci-dessous).

- Coordination
- Participation
- Prévention et atténuation des violences sexistes
- Assistance adaptée au genre
- Approche transformative

Bonne pratique

Les discussions de groupe pour un projet d'abris de l'IFRC à Haïti après le séisme de 2010 ont souligné le fait que les abris en T devraient comprendre un deuxième étage, un verrou (y compris à l'intérieur), un éclairage intérieur et extérieur, en particulier à l'extérieur et autour des latrines, pour réduire les risques de violences contre les femmes et les enfants, en particulier la nuit, lorsqu'ils vont aux toilettes.

ADAPTÉ DE : PROGRAMME D'ABRIS DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX ROUGE ET DU CROISSANT ROUGE À HAÏTI EN 2010-2012 : ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET BONNES PRATIQUES

Bonne pratique

Suite au cyclone tropical Winston en 2016, FemLINKPACIFIC (une organisation communautaire) a fourni des informations météorologiques quotidiennes par le biais d'un réseau de notables ruraux de sexe féminin pour s'assurer que les voix et les priorités des femmes étaient visibles dans l'intervention. L'objectif de Women's Weather Watch était d'utiliser le vaste réseau de notables féminins de FemLINKPACIFIC pour combler les lacunes en matière d'informations et de communication, ainsi que plaider pour une assistance humanitaire ciblant les besoins spécifiques des femmes, filles, personnes âgées, personnes handicapées et malades nécessitant des médicaments spécifiques. FemLINKPACIFIC a ainsi fourni une plate-forme pour les voix des femmes dans l'intervention suite à une catastrophe. FemLINKPACIFIC utilise des réunions au niveau des districts pour écouter les expériences des femmes et les faire connaître. Un groupe de 30 femmes a participé à une consultation des dirigeants de Women's Weather Watch dans une des zones touchées et a souligné les principaux problèmes des abris et la nécessité de soutenir les jeunes mères, car certaines s'abritaient dans les ruines de leur maison. Dans certains cas, jusqu'à cinq familles partageaient une petite pièce laissée intacte par le cyclone. Ces forums communautaires ont permis aux femmes de partager leur expérience, de guérir et de partager leurs combats quotidiens.

UN WOMEN FIJI. 2016. SNAPSHOT. [HTTPS://TINYURL.COM/Y8SXDS9H](https://tinyurl.com/y8sxds9h) P 3

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI AU SEIN DE LA PROGRAMMATION EN MATIÈRE D'ABRIS

Coordination

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'identifier les groupes, réseaux et collectifs sociaux pour les droits des femmes (en particulier les réseaux informels de femmes, jeunes, personnes handicapées et membres de la communauté LGBTI) et de soutenir leur participation dans la conception, la fourniture et le suivi du programme d'abris, et de s'assurer qu'elles disposent d'un rôle de coordination.
- » Une coordination avec d'autres prestataires de services humanitaires doit être assurée pour garantir une inclusion des considérations liées au genre en matière d'abris sur l'ensemble des secteurs, y compris le risque de violences sexistes. Pour les questions liées aux abris, cela doit inclure notamment les acteurs de gestion et de coordination des camps, le groupe de protection (y compris des spécialistes des violences sexistes, du logement, des terres et de la propriété) et le personnel de sécurité du camp.
- » Il faut soutenir la présentation des besoins humanitaires et le plan d'intervention humanitaire avec une analyse par sexe de la situation des femmes, filles, hommes et garçons concernant le secteur des abris et les données ventilées par sexe et par âge.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut être conscient du fait que les expériences et les besoins de la communauté LGBTI peuvent être très différents : une coordination avec les groupes locaux représentant ces personnes est primordiale pour bien comprendre leurs besoins et les méthodes de conception d'une intervention.

Participation

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'assurer des processus de conception et de mise en œuvre représentatifs et participatifs, qui sont accessibles aux femmes, filles, hommes et garçons, pour leur permettre d'influencer l'emplacement de leur abri ou de la zone couverte, l'accès aux services fondamentaux et les ANA. Pour les articles ménagers, le choix des articles de cuisine et des ustensiles pour le repas doit être culturellement approprié et permettre le respect de pratiques sûres. Les femmes ou les personnes assurant habituellement la préparation de la nourriture doivent être consultées pour le choix des articles.
- » Il faut faire votre possible pour que la moitié du personnel des programmes d'abris soit des femmes.
- » Il faut s'assurer que les femmes, filles, hommes et garçons participent de façon pertinente et peuvent fournir des retours confidentiels et accéder aux mécanismes de plainte concernant la conception, l'attribution et la mise en œuvre des abris, des ANA et des installations des camps, en gérant des canaux de communication à double sens sûrs et accessibles.
- » Il convient de s'assurer que les femmes, les hommes, les adolescentes et les adolescents disposent des mêmes opportunités pour participer à tous les aspects de la construction d'abris.
- » Les femmes, filles, hommes et garçons doivent être en mesure de faire état de leurs inquiétudes dans un environnement ouvert et sûr, et, si nécessaire, pouvoir parler à un membre du personnel de sexe féminin.
- » Plusieurs femmes, filles, hommes et garçons doivent être consultés pour évaluer les conséquences positives et négatives potentielles de l'intervention dans son ensemble et d'activités spécifiques. Il faut inclure les personnes à mobilité réduite et leurs soignants dans les discussions.
- » Il convient d'agir de manière proactive pour informer les femmes des réunions, séances de formation et autres à venir et les soutenir en préparant les sujets bien en avance.
- » Un accès à une crèche doit être assuré pour permettre la participation des femmes et des filles, qui sont généralement responsables de prendre soin des enfants, pendant la totalité du cycle du programme.

Participation (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut garder à l'esprit que certains individus ou groupes peuvent éprouver des difficultés à construire des abris ou être exclus des distributions et ne pas disposer de terrain pour un abri.
- » Il convient de s'assurer que les femmes soumises à des risques supérieurs disposent de mécanismes pour émettre leurs inquiétudes et participer aux décisions, tout en garantissant la confidentialité de leur situation personnelle et sans les exposer à plus de dommages ou de traumatismes. Certains mécanismes, comme des lignes directes confidentielles hors de la communauté, sont plus efficaces.
- » Il faut éviter de placer les femmes dans des situations dans lesquelles la communauté répond uniquement aux attentes des acteurs externes et où il n'y a pas de véritable soutien sincère pour leur participation.
- » Il convient de faire attention aux barrières et engagements (prise en charge des enfants, risque de réaction violente, facilité de déplacement, interdiction publique visant les groupes LGBTI déclarés dans certaines cultures, etc.) qui peuvent empêcher la participation en toute sécurité des femmes, filles et membres de la communauté LGBTI dans les forums communautaires.
- » Lorsque les femmes, les filles, les hommes et les garçons participent à des groupes mixtes, il convient de traiter toute barrière provenant de normes liées au genre, notamment la prévalence des opinions masculines.
- » Il faut s'assurer que les espaces de rencontre sont sécurisés et accessibles à tous. Lorsque les femmes ne peuvent pas s'exprimer, il convient de chercher d'autres moyens d'obtenir leurs opinions et leurs commentaires.
- » Dans certains contextes, il peut être nécessaire de négocier avec des responsables locaux avant de parler à des femmes de la communauté, afin d'éviter toute réaction violente.

Prévention et atténuation des violences sexistes

BONNE PRATIQUE

- » Les directives pour le secteur des abris pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC doivent être suivies.
- » Ne pas causer de dommages : il faut identifier les problèmes ou effets négatifs potentiels de façon précoce en consultant les femmes, les filles, les hommes et les garçons, à l'aide de mécanismes de plaintes et de contrôles ponctuels auprès de la communauté pour réduire l'exposition à la violence sexuelle due à de mauvaises conditions en matière d'abris, des espaces inadéquats ou un manque d'intimité. Il convient d'utiliser, le cas échéant, des transects autour des points de distribution. Les mesures garantissant la sécurité, le respect, la confidentialité et l'absence de discrimination concernant les survivants et les personnes à risque sont des éléments primordiaux, qui doivent toujours être pris en compte. (Consulter les modifications de la section B à la page 88 pour obtenir plus d'informations à ce sujet.)
- » Il faut améliorer la sécurité en fournissant des matériaux de construction solides et non transparents, des verrous aux portes et fenêtres, ainsi que des séparations selon les genres le cas échéant.
- » Une planification de site adéquate joue un rôle primordial, notamment pour la disposition, l'éclairage, les espaces publics sécurisés et les systèmes d'alarme (alarmes, téléphones, etc.).
- » Il faut mettre en œuvre les normes de Sphère pour l'espace et la densité en matière de construction d'abris afin d'éviter la surpopulation, qui peut augmenter le stress et les violences sexistes.
- » Le personnel doit être formé sur l'orientation vers des services d'orientation contre la violence sexiste.

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI AU SEIN DE LA PROGRAMMATION EN MATIÈRE D'ABRIS (SUITE)

Prévention et atténuation des violences sexistes (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas partager de données qui peuvent être reliées à un groupe ou un individu, y compris les survivants de violences sexistes.
- » Il convient d'éviter d'isoler les survivants de violences sexistes : il faut parler avec les femmes, les filles et d'autres groupes à risque de manière générale et pas explicitement à propos de leurs propres expériences.
- » Il ne faut pas recueillir d'informations sur des incidents de violences sexistes spécifiques ou des taux de prévalence sans assistance de spécialistes en matière de violences sexistes.
- » L'environnement dans lequel est fournie l'assistance doit, autant que possible, être sûr pour les personnes concernées. Les personnes dans le besoin ne doivent pas être forcées à se rendre dans des zones dangereuses, ou à les traverser, pour obtenir une assistance.

Assistance adaptée au genre

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'examiner l'analyse par sexe pour les abris, d'en utiliser les résultats et les données, et de les partager avec les acteurs pertinents, pour informer les priorités en matière d'intervention humanitaire et cibler les bonnes personnes. L'ensemble de la programmation doit être évalué pour vous assurer que les considérations liées au genre sont incluses dans tous les cycles du programme d'abris.
- » Il faut s'assurer que les besoins liés au genre sont traités en répondant aux besoins en matière d'articles ménagers comme les trousseaux d'hygiène et d'hygiène féminine, le combustible de cuisine et de chauffage, ainsi que le stockage de l'eau. Il convient de choisir le contenu des ANA pour les abris et des lots d'articles ménagers selon la culture et le contexte. La distribution et l'attribution des ANA pour les abris doivent profiter de façon égale aux femmes, filles, hommes et garçons.
- » Il faut s'assurer que les espèces pour les loyers, le cas échéant, sont accessibles aux femmes et aux hommes.
- » Il convient d'identifier les besoins vestimentaires distincts des femmes, filles, hommes et garçons de tout âge, y compris des nourrissons et des personnes vulnérables ou marginalisées.
- » Il faut inclure des espaces adaptés aux enfants et aux femmes dans les programmes de construction d'abris.
- » Il convient d'identifier et de traiter les besoins en matière de cuisine et de chauffage du foyer en garantissant un accès à des fourneaux à bon rendement énergétique sûrs, du combustible/de l'énergie ou des installations de cuisine communautaires. Il faut fournir une formation pour les fourneaux à bon rendement énergétique.
- » Étant donné que les femmes peuvent dépendre de la vente de bois de chauffage pour les revenus du ménage, il convient d'envisager de lier les programmes d'énergies de substitution avec des activités générant des revenus pour les femmes.
- » Il faut s'assurer que les groupes vulnérables (enfants non accompagnés, ménages dirigés par des femmes, personnes âgées, personnes handicapées, LGBTI, etc.) reçoivent une assistance adéquate pour accéder à l'aide à la construction des abris.
- » S'il existe des lacunes spécifiques en matière d'assistance ou des pratiques discriminantes envers des groupes vulnérables, il convient d'inclure des actions ciblées pour les traiter, en fournissant du travail ou en mobilisant la communauté pour construire des abris pour les personnes qui sont le plus dans le besoin, comme les personnes âgées et les personnes handicapées sans soutien familial.
- » Lorsque cela est utile, il faut utiliser des activités non traditionnelles pour les abris afin de réaliser les extrants désirés en matière d'abris. Par exemple, une assistance juridique pour les ménages dirigés par des femmes, des subventions en espèces pour les personnes handicapées afin qu'elles embauchent un assistant ou des opportunités de subsistance peuvent fournir de meilleurs résultats qu'une construction dirigée par un organisme.

Assistance adaptée au genre (suite)

Approche transformative

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas supposer que tous bénéficieront de façon égale de la programmation en matière d'abris. Il convient d'utiliser les divers besoins, rôles et dynamiques pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons (conformément à l'analyse par sexe) pour définir des actions spécifiques afin de traiter chaque besoin et de prendre en compte les options suggérées par les femmes, les filles, les hommes et les garçons.
- » Des mesures spéciales visant à faciliter l'accès des groupes vulnérables doivent être prises, tout en prenant en compte les conditions et comportements contextuels, sociaux et culturels.

BONNE PRATIQUE

- » Il faut récuser les inégalités structurelles. Il faut faire participer les hommes, en particulier les notables, aux activités de proximité concernant les problèmes en matière d'abris liés au genre.
- » Il convient de soutenir la direction par des femmes au sein de tous les comités de gestion des abris et de convenir de quotas de représentation pour les femmes auprès de la communauté avant tout processus d'élection.
- » La participation des femmes à la construction des abris doit être encouragée pour renforcer leur indépendance financière et leurs compétences pratiques.
- » Il faut soutenir l'autonomisation des femmes célibataires ou des ménages dirigés par des femmes en leur fournissant un contrôle et une propriété réels sur leurs domiciles.
- » Il convient de collaborer avec les notables (femmes et hommes) pour sensibiliser la communauté à la valeur de la participation des femmes.
- » Les hommes et les garçons doivent être sensibilisés et participer en tant que champions pour la participation et la direction des femmes.
- » Faire participer les femmes, filles, hommes et garçons dans des rôles de genre non traditionnels.
- » Il convient de soutenir les femmes pour leur permettre de renforcer leurs capacités et stratégies de négociation et de devenir des modèles au sein de leurs communautés en les encourageant à assumer des rôles de direction dans le programme d'abris.
- » Il faut aider à établir les groupes de femmes, filles et jeunes au sein de la communauté et leur permettre d'avoir des rôles de direction.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il est possible que certaines femmes et filles ne puissent pas (pour diverses raisons) construire leurs propres abris et qu'elles dépendent des hommes qui ne font pas partie de leur famille pour obtenir de l'aide, ce qui renforce leur vulnérabilité.
- » Tenter de faire évoluer une dynamique liée au genre bien ancrée dans la société peut entraîner des tensions. Il faut maintenir les lignes de communication ouvertes avec les bénéficiaires et s'assurer que des mesures sont établies pour éviter toute réaction violente.
- » Les réfugiés et déplacés masculins disposant de pouvoir se sentent souvent les plus menacés par des stratégies visant à donner du pouvoir aux femmes au sein de la communauté, étant donné qu'ils voient cela comme une remise en question directe de leurs propres pouvoirs et privilèges (aussi limités soient-ils).

Suivi

Il convient d'assurer le suivi de l'accès à l'assistance dans le secteur des abris par les femmes, filles, hommes, garçons LGBTI, personnes handicapées et autres groupes minoritaires et sa qualité, ainsi que les évolutions liées aux besoins stratégiques des femmes. Le suivi doit également examiner comment le programme d'abris a contribué à une participation pertinente et sensée, ainsi qu'à une approche transformative incluant la promotion de la direction par des femmes. **Les données ventilées par sexe et par âge** sont une composante clé de toute analyse par sexe. Elles sont primordiales à des fins de suivi et de mesure. Il convient d'utiliser des **marqueurs politiques égalité homme-femme** pour évaluer l'efficacité de l'incorporation de l'égalité des genres par un programme dans la planification et la mise en œuvre, et de fournir des directives pour l'amélioration du processus.

Il convient d'utiliser des indicateurs selon l'âge et le genre pour évaluer si les besoins de tous les groupes sont satisfaits. Les éléments suivants doivent être vérifiés : résultats attendus, fourniture d'une assistance en matière d'abris de qualité concernant les besoins

par genre, surveillance des taux d'accès aux services, satisfaction concernant l'assistance fournie, utilisation des installations d'abri et évolutions liées à l'assistance. Il convient de comparer les différents taux selon le sexe et l'âge des participants.

Il convient de vérifier que le programme d'abris respecte le principe de « **Ne pas causer de dommages** » (voir la section B à la page 88 pour obtenir plus d'informations sur ce concept) : cela inclut la réalisation de consultations continues auprès des femmes, filles, hommes et garçons et d'observations/contrôles ponctuels pour identifier rapidement les problèmes ou effets négatifs potentiels (les latrines pour femmes se situent dans une zone sombre qui soumet les femmes et les filles à des risques accrus de violence, par exemple). Les mécanismes de retour dans le cadre du suivi sont également primordiaux (consulter la section B à la page 86 pour obtenir plus d'informations). Ces mesures permettent une identification précoce des effets négatifs du programme, afin de pouvoir les traiter en temps opportun, pour éviter les violences sexistes ou d'autres atteintes aux droits des femmes.

5 Évaluation et examen opérationnel par des pairs concernant le genre

L'objectif principal de l'examen opérationnel par des pairs et de l'étape d'évaluation est de fournir aux acteurs humanitaires les informations nécessaires pour gérer les programmes, afin de répondre efficacement et équitablement aux besoins et priorités spécifiques des femmes, filles, hommes et garçons touchés par la crise, tout en consolidant leurs capacités (voir la section B à la page 60 pour plus d'informations). L'évaluation est un processus qui aide à améliorer la programmation pour les abris actuelle et future pour optimiser les résultats et les incidences, y compris l'analyse de la bonne intégration d'une approche transformative et si la direction par les femmes a été soutenue, en s'assurant que les besoins stratégiques et pratiques ont été traités.

Pour assurer des impacts centrés sur la population et adaptés aux genres, il est nécessaire d'examiner les méthodes et les processus, afin de déterminer de bonnes pratiques concernant la fourniture d'une assistance égale pour les femmes et les hommes. Les programmes doivent être examinés selon une participation égale des femmes, filles, hommes et garçons, ainsi que leur accès aux services, du début de la planification à la mise en œuvre du programme. Il est nécessaire d'évaluer les lacunes de programmation, en se concentrant sur les femmes, filles, hommes et garçons qui n'ont pas été convenablement atteints. L'utilisation de marqueurs politiques égalité homme-femme aide à identifier les lacunes, afin d'améliorer la programmation et l'intervention.

NORMES CLÉS

1. Le Projet Sphère. *Standards minimums sur les abris, l'habitat et les articles non alimentaires*. Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors de catastrophes. 2011. <https://tinyurl.com/ycwkwnc>
2. Global Shelter Cluster. *Guidance on mainstreaming gender and diversity in shelter programmes*. 2013. <https://tinyurl.com/y9uxbuqt>
3. Global Shelter Cluster. *Good Shelter Programming: Tools to Reduce the Risk of GBV in Shelter Programmes*. 2016. <https://tinyurl.com/y97d3zba>
4. IASC. « Abri ». *Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire*. 2015. <https://tinyurl.com/ya6hvjvxk>

RESSOURCES CLÉS

1. CARE. *Gender and Shelter: Good Programming Guidelines*. 2016. <https://tinyurl.com/y95tjj2k>
2. IFRC. *Assisting Host Families and Communities after Crises and Natural Disaster: A step-by step guide*. 2012. <https://tinyurl.com/ybcnqs3w>
3. NRC et IFRC. *Security of Tenure in Humanitarian Shelter Operations*. 2014. <https://tinyurl.com/yao5ujrk>
4. The National Centre for Transgender Equality. *Making Shelters Safe for Transgender Evacuees*. 2011. <https://tinyurl.com/y8qh38lk>

Eau, assainissement et hygiène



Ce chapitre explique comment intégrer l'égalité des genres dans la programmation en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH). Vous pouvez trouver des informations sur l'importance de l'inclusion de l'égalité des genres dans la programmation WASH, ainsi que des normes et ressources principales pour mémoire.

Ce chapitre commence par une liste de vérification générale expliquant les actions principales devant être menées à bien à chaque étape du cycle de programme d'action humanitaire pour un programme WASH. Après cette liste de vérification, vous trouverez plus de détails sur la réalisation d'une programmation pour l'égalité des genres dans chaque phase du cycle des programmes d'action humanitaire. Cela inclut des informations pratiques

sur la réalisation d'une analyse par sexe et son utilisation de la conception à la mise en œuvre, le suivi et l'examen, ainsi que l'incorporation des approches clés en matière de coordination, participation, prévention et atténuation des violences sexistes, assistance adaptée au genre et une approche transformative pour chacune de ces phases. Des exemples pertinents provenant de ce domaine sont utilisés pour fournir des illustrations concrètes.

Pourquoi est-il important d'intégrer l'égalité des genres dans la programmation WASH ?

Les crises humanitaires ont une incidence différente sur l'accès à de l'eau saine et à des installations d'assainissement et d'hygiène adéquates pour les femmes, filles, hommes et garçons. Par exemple, les femmes et les filles sont souvent chargées de collecter de l'eau. Les femmes et les filles ont également des besoins particuliers en matière d'installation d'assainissement. Parcourir de longues distances pour atteindre des points d'eau et des installations d'assainissement non sécurisées peut augmenter le risque de harcèlement ou d'agression pour les femmes et les filles, ainsi que d'autres groupes à risque comme certains LGBTI ou les personnes handicapées. Il est primordial de comprendre les besoins, rôles et capacités liés au genre pour concevoir des installations WASH adéquates.

Les femmes et les filles sont souvent une source de connaissances inutilisée concernant les pratiques WASH culturelles, qui doivent être comprises pour promouvoir efficacement la santé publique par le biais de l'hygiène.

L'intégration efficace de l'égalité des genres au sein de la programmation WASH permet de remplir les objectifs suivants :

- **Protéger l'hygiène et le droit d'avoir accès à une eau potable pour les femmes, filles, hommes et garçons.** Il est primordial de comprendre les pratiques WASH distinctes des femmes, filles, hommes et garçons pour mettre en œuvre un programme sûr et efficace. Par exemple, une programmation fondée sur les expériences et les connaissances de la population touchée est plus susceptible de répondre à ses besoins WASH.
- **Réduire les risques de santé publique.** Comprendre les besoins, rôles et capacités des femmes, filles, hommes et garçons aide à promouvoir l'accès aux installations et leur utilisation appropriée. Les installations qui assurent par exemple l'intimité encouragent les femmes et les filles à les utiliser, car elles réduisent le sentiment de honte et les peurs de subir des violences. Les installations

spécifiquement conçues pour les petites filles et les petits garçons, c'est-à-dire équipées d'une cuvette des toilettes plus petite et d'un lavabo plus bas, soutiennent aussi l'utilisation.

- **Créer des communautés plus sûres.** Il est primordial de mettre en œuvre les normes actuelles en matière de sécurité et d'intimité pour éviter et atténuer les risques de protection. Par exemple, placer des robinets dans des zones sécurisées et concevoir des contenants qui roulent et contiennent un volume suffisant réduit l'exposition à la violence pour les femmes, filles et garçons et libère un temps précieux pour effectuer d'autres tâches.
- **Soutenir la dignité de tous.** Il est primordial de consulter les femmes, filles, hommes, garçons et LGBTI sur la conception et l'emplacement des services et installations WASH pour promouvoir la dignité de tous. À titre d'exemple, consulter les femmes sur la fourniture d'articles d'hygiène appropriés et d'un espace privé pour les jeter ou les nettoyer aide les femmes et les filles à entretenir leur estime de soi et leur santé procréative.
- **Renforcer la propriété et la durabilité.** Encourager la participation des femmes et des hommes en qualité de leaders de la prestation de services WASH améliore la santé des ménages et la qualité de la programmation, en attribuant les rôles de vulgarisation de santé publique aux personnes les plus appropriées. Dans certaines cultures, les femmes jouent un rôle primordial dans la santé du foyer, tandis que dans d'autres, ce sont les hommes qui en sont les acteurs clés.

Intégration de l'égalité des genres et du WASH dans le cycle de programme d'action humanitaire

Cette section présente les actions devant être réalisées par les acteurs humanitaires de première ligne, comme les organismes des Nations Unies, les ONG locales et internationales, ainsi que les organismes publics, pour promouvoir l'égalité des genres au sein du secteur WASH lors de chaque étape du cycle de programme d'action humanitaire.

ACTIONS PRINCIPALES POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION WASH POUR CHAQUE ÉTAPE DU CYCLE DE PROGRAMME D'ACTION HUMANITAIRE

1 Évaluation et analyse des besoins

- Recueillir et analyser des données ventilées par sexe, âge et handicap concernant les besoins, priorités et capacités de WASH.
- Mener une analyse par sexe dans le cadre des évaluations des besoins pour la WASH et analyser les résultats.

2 Planification stratégique

- Intégrer l'égalité des genres dans la conception du programme WASH pour l'intervention, en utilisant les résultats de l'analyse par sexe et d'autres données de préparation.
- Garantir un lien démontrable et logique entre les besoins propres à chacun des sexes identifiés pour le secteur WASH, les activités des programmes et les extrants suivis.
- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme à la conception des programmes WASH dans l'intervention.

3 Mobilisation de ressources

- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme aux programmes WASH dans l'intervention.
- Inclure des informations et les messages principaux sur le genre et le secteur WASH dans les rapports d'évaluation initiaux pour influencer les priorités de financement.
- Effectuer régulièrement des rapports aux donateurs et autres parties prenantes humanitaires sur les lacunes en matière de ressources concernant le genre au sein du secteur WASH.

4 Mise en œuvre et suivi

- Mettre en œuvre des programmes WASH qui intègrent l'égalité entre les genres et informer les femmes, filles, hommes et garçons des ressources disponibles et des possibilités d'influencer le projet.
- Développer et entretenir des mécanismes de retour pour les femmes, filles, hommes et garçons dans le cadre des programmes WASH.
- Appliquer des marqueurs politiques égalité homme-femme aux programmes WASH dans l'intervention.
- Surveiller l'accès à l'assistance WASH par les femmes, filles, hommes et garçons et développer des indicateurs conçus pour mesurer les évolutions pour ces groupes, selon les lacunes et les dynamiques évaluées.

5 Évaluation et examen opérationnel par des pairs concernant le genre

- Examiner les plans d'interventions et les projets au sein du secteur WASH. Évaluer quels femmes et filles et quels hommes et garçons ont été atteints de manière adéquate, lesquels ne l'ont pas été et pourquoi.
- Partager les bonnes pratiques en matière d'utilisation du marqueur politique égalité homme-femme et traiter les lacunes.

1 Évaluation et analyse des besoins

L'analyse par sexe a lieu lors de la phase d'évaluation et doit se poursuivre au long de la phase de suivi et d'évaluation avec les informations recueillies pendant le cycle du programme. L'outil d'analyse par sexe rapide de la section B (pages 32-38) fournit un guide étape par étape de la méthode pour réaliser une analyse par sexe à n'importe quelle étape d'une urgence.

Des évaluations WASH normalisées peuvent être adaptées pour renforcer l'accent sur le genre et les expériences, besoins, droits et risques particuliers pour les femmes, filles, hommes, garçons, LGBTI, personnes handicapées, différentes tranches d'âge, différentes ethnies et d'autres aspects de diversité. L'évaluation doit poser des questions sur les besoins, rôles et dynamiques des femmes, filles, hommes et garçons en lien avec le secteur WASH et sa relation avec les autres dimensions de diversité (comme le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la caste ou la religion).

Les données ventilées par sexe et par âge sont une composante clé de toute analyse par sexe. Elles sont primordiales à des fins de suivi et de mesure. Pour assurer l'efficacité, des données ventilées par sexe doivent être recueillies et analysées, afin de fournir des données pour la programmation. Dans les cas où la collecte de données ventilées par sexe et par âge est difficile, des estimations peuvent être fournies d'après les statistiques nationales et internationales, les données recueillies par d'autres acteurs humanitaires et de développement ou

par le biais d'enquêtes sur de petits échantillons. Lorsque des données ventilées par sexe et par âge ne sont pas disponibles ou très anciennes, il existe des méthodes pour les calculer (voir la section B, page 50). Afin de traiter les besoins spécifiques dans le secteur WASH, il est important de recueillir des données ventilées par sexe et par âge du nombre d'hommes et de femmes entre 0 et 5 ans, 6 et 11 ans, 12 et 17 ans, 18 et 25 ans, 26 et 39 ans, 40 et 59 ans et de plus de 60 ans, ainsi que d'autres facteurs de diversité. Combinés à l'analyse par sexe, ces nombres vous aideront à définir le nombre d'installations pour se laver les mains et de toilettes nécessaires, la hauteur adéquate des poignées de porte, la nécessité d'utiliser des fosses élevées et des barres d'appui, etc. (Plus d'informations sur les données sont disponibles à la Section B, pages 41-43). En plus d'utiliser des données ventilées par sexe et par âge, selon le contexte, il peut être important de ventiler les données selon d'autres facteurs de diversité comme le handicap, l'ethnicité, la langue et le niveau de revenus ou de formation.

Le tableau suivant résume les moments clés d'une intervention en cas d'urgence dans laquelle une analyse par sexe doit être réalisée, ainsi que les résultats concrets à fournir. Ils doivent être fournis au niveau du module (sous la responsabilité du directeur du module) et/ou de l'agence (sous la responsabilité du coordinateur de l'intervention en cas d'urgence).

ACTIVITÉS CLÉS POUR UNE ANALYSE PAR SEXE AU COURS D'UNE INTERVENTION HUMANITAIRE

CALENDRIER	ACTIVITÉ	RÉSULTAT CONCRET
Préparation	Développer un instantané/un aperçu général en matière de genre pour le pays, examiner l'analyse par sexe préexistante des ONG, des pouvoirs publics et des agences des Nations Unies.	Instantané (6 pages) https://tinyurl.com/yowk3r7z Infographie
Première semaine d'une urgence	<p>Examen de l'instantané en matière de genre préparé avant l'urgence et modifié le cas échéant. Transmission à l'ensemble du personnel d'intervention d'urgence à des fins d'introduction.</p> <p>Identification des possibilités de coordination avec des organisations existantes qui travaillent sur les questions liées au genre.</p> <p>Réalisation d'une analyse par sexe rapide, qui peut être sectorielle ou plurisectorielle, intégrant les questions principales pour le secteur WASH (des exemples sont disponibles dans la suite du présent chapitre). Réalisation d'une analyse rapide sectorielle ou plurisectorielle et consultation des organisations pertinentes pour le secteur.</p>	<p>Notes d'informations (2 pages) identifiant les points d'entrée stratégiques pour la liaison de la programmation humanitaire à la programmation existante en matière d'égalité des genres https://tinyurl.com/yao5d8vs</p> <p>Collecte de coordonnées des organisations travaillant sur les questions liées au genre dans le pays</p> <p>Rapport d'analyse par sexe rapide https://tinyurl.com/y9fx5r3s</p>
3 à 4 semaines après l'analyse rapide	Réalisation d'une analyse par sexe sectorielle , en adaptant les outils d'analyse des besoins existants et en utilisant les types de questions suggérées ci-après dans ce chapitre. Réalisation d'une analyse spécifique au genre des données recueillies dans l'évaluation des besoins.	Rapport d'analyse par sexe sectorielle https://tinyurl.com/y9xt5h4n

CALENDRIER**2 à 3 mois après le début de l'intervention d'urgence****ACTIVITÉ**

Identification des possibilités d'une **analyse par sexe complète intégrée**, reposant sur les partenariats préexistants en matière de genre. Il faut s'assurer qu'il existe une référence qui recueille les données ventilées par sexe, l'accès à l'assistance, aux biens et aux ressources humanitaires et le niveau de participation politique. Analyse de l'impact de la crise, des modifications des modèles de propriété, du pouvoir décisionnel, de la production, de la reproduction et d'autres questions liées à ce secteur.

Utilisation des informations de l'analyse par sexe pour informer les cadres de planification, de suivi et d'évaluation, y compris les plans de suivi et évaluation, les états de référence et la surveillance suite à la distribution.

Réalisation d'une analyse de la spécialisation interne pour l'égalité des sexes du personnel (identification des besoins de formation, niveau de confiance pour promouvoir l'égalité des genres, connaissances, compétences identifiées en matière de genre).

RÉSULTAT CONCRET

Concrétisation des questions dans un questionnaire (potentiellement amélioré par les TIC).

Rapport d'évaluation par sexe complet
<https://tinyurl.com/ybyerydk>
 et
<https://tinyurl.com/ybsqzvjz>

Ajouts aux documents de présentation, de suivi et liés à l'évaluation

Questionnaire d'une page

Rapport d'enquête

Plan de renforcement des capacités

6 mois après l'intervention (en supposant que c'est une intervention à grande échelle avec un calendrier d'un an)

Réalisation d'un audit/examen en matière de genre concernant l'utilisation de l'analyse par sexe au sein du programme, des campagnes et des pratiques internes par l'intervention humanitaire.

Ce rapport permettra d'élaborer un examen d'apprentissage pour l'égalité des genres à la moitié de l'intervention.

Rapport d'examen d'égalité des genres avec un résumé analytique, des conclusions et des recommandations clés.

1 an ou plus après l'intervention humanitaire

Réalisation d'un examen des résultats de l'intervention en examinant les performances de l'intervention sur la programmation pour l'égalité des genres. Il convient d'intégrer ce poste au budget au début de l'intervention. Ce rapport doit être transmis dans l'atelier d'évaluation de l'intervention et publié.

Évaluation des résultats en matière d'égalité des genres avec un résumé analytique, des conclusions et des recommandations clés.
<https://tinyurl.com/p5rqgut>

Les sources d'une analyse par sexe comprennent les données de recensement, les enquêtes démographiques et de santé, les rapports d'analyse par sexe, les rapports d'évaluation humanitaires, les rapports des secteurs de la protection et des violences sexistes, ainsi que les profils de genre des pays, comme ceux créés par l'UNICEF, Oxfam, CARE et d'autres. Ces éléments doivent être complétés par une collecte des données participative provenant de toutes les parties touchées par la crise et/ou concernées par le programme, notamment via des enquêtes, des entretiens, des discussions communautaires, des discussions de groupe, des transects et des narrations.

L'ANALYSE PAR SEXE POUR LA WASH DOIT ÉVALUER :

- **Démographie.** Quel était le profil démographique de la population ventilé par sexe et âge *avant la crise* ? Et qu'est-ce qui a changé depuis la crise ou le début du programme ? Examiner le nombre de ménages et la taille moyenne des familles, le nombre de familles monoparentales et de ménages dirigés par un enfant par sexe et par âge, le nombre de personnes avec des besoins spécifiques par sexe et par âge, le nombre de femmes enceintes et allaitantes. Existe-t-il des structures familiales polygames ?
 - **Rôles des genres.** Quels étaient les rôles des femmes, filles, hommes et garçons en matière de WASH ? Comment ces rôles ont-ils évolué depuis le début de la crise ? Quels sont les nouveaux rôles des femmes, filles, hommes et garçons et comment interagissent-ils ? Combien de temps ces rôles nécessitent-ils ?
 - **Structures décisionnelles.** Quelles structures la communauté utilisait-elle pour prendre les décisions WASH avant la crise et qu'en est-il à présent ? Qui participe aux espaces de prise de décision ? Les voix des femmes et des hommes ont-elles la même portée ? Comment les adolescents participent-ils ?
 - **Protection.** À quels risques liés à la protection les groupes spécifiques de femmes, filles, hommes et garçons étaient-ils confrontés avant la crise ? Quelles sont les informations disponibles sur les risques liés à la protection depuis le début de la crise ou du programme ? Quelle est l'incidence des cadres juridiques sur l'égalité des genres, les besoins de protection et l'accès à la justice ?
- **Besoins, capacités et aspirations par genre.** Quels sont les besoins, capacités et aspirations pour le secteur WASH des femmes, filles, hommes et garçons de la population touchée et/ou du programme ? Cela doit inclure une évaluation de la collecte de l'eau et des pratiques liées à l'assainissement et l'hygiène.

QUESTIONS POSSIBLES POUR UNE ANALYSE PAR SEXE SPÉCIFIQUE AU WASH :

- Quels sont les besoins associés à la menstruation des femmes et des filles dans la zone desservie ? Les besoins associés à la menstruation des femmes et des filles ont-ils une incidence sur leur accès aux autres services ? Les écoles sont-elles équipées d'articles pour l'hygiène menstruelle ?
- Quels types d'articles hygiéniques sont appropriés pour une distribution aux femmes, filles, hommes et garçons ? Sont-ils culturellement acceptables ?
- Existe-t-il des barrières à l'accès aux services et installations WASH pour des groupes spécifiques, comme les LGBTI ou des personnes handicapées ? Quelles sont les pratiques culturelles liées au genre à prendre en compte pour déterminer le type de toilettes ou d'installations d'hygiène à installer ?
- Quelles sont les responsabilités liées au genre et à l'âge pour le WASH ? Qui va chercher de l'eau et à quelle fréquence ? La collecte d'eau a-t-elle une incidence sur la présence à l'école ?
- Qui est responsable de l'hygiène des enfants ? Si les femmes sont chargées de leur propre hygiène et de l'état d'hygiène de leur famille, de quelles connaissances et compétences disposent-elles ?
- Les installations WASH sont-elles sûres ? Combien d'heures sont nécessaires pour se rendre aux points d'eau et en revenir ? Y a-t-il une file d'attente à la principale source d'eau et qui se trouve dans la file d'attente ? Si de l'eau est pompée à des heures définies, sont-elles pratiques et sûres pour les personnes collectant l'eau ?
- La crise a-t-elle eu une incidence sur les pratiques en matière d'hygiène des femmes, filles, hommes et garçons, ainsi que l'accès aux installations WASH ?
- Les femmes, filles, hommes et garçons participent-ils activement aux activités communautaires en matière de WASH ? Les femmes participent-elles aux processus décisionnels au sein des comités WASH ?
- Qui prend les décisions sur l'utilisation de l'eau au sein du foyer et sa distribution ?



APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR L'ÉVALUATION ET L'ANALYSE DES BESOINS AU SEIN DE LA PROGRAMMATION NUTRITIONNELLE

Coordination

BONNE PRATIQUE

- » Il convient de collaborer avec les organisations LGBTI et pour les droits des femmes, ainsi qu'avec les groupes sur le genre interorganisations/intersectoriels (s'ils existent) pour comprendre les approches et les solutions utilisées par d'autres organismes pour assurer une programmation WASH prenant en compte l'égalité des genres.

ÊTRE CONSCIENT

- » Être conscient des partis pris potentiels dans la collecte et l'analyse des informations. Par exemple, si aucune femme n'a été consultée, les priorités identifiées ne reflètent pas les besoins et les priorités de l'ensemble de la communauté.

Participation

BONNE PRATIQUE

- » Il faut assurer un équilibre entre le nombre d'hommes et de femmes au sein de l'équipe d'évaluation WASH afin de garantir l'accès aux femmes, filles, hommes et garçons. Lorsque cela est possible, inclure un spécialiste des questions liées au genre et de la protection/violence sexiste dans l'équipe.
- » Il faut rechercher l'expertise ou une formation particulière auprès des groupes LGBTI locaux lorsque cela est possible pour informer l'analyse des besoins particuliers de ces groupes en matière de WASH.
- » Une évaluation participative avec des femmes, des filles, des hommes, des garçons et des LGBTI doit être réalisée. Il convient d'organiser des discussions de groupe distinctes et de faire correspondre le sexe du personnel humanitaire à celui des bénéficiaires consultés, afin de mieux identifier leurs capacités et priorités. Cette approche permet de mieux comprendre les bénéficiaires consultés, afin de mieux identifier leurs besoins, capacités et priorités en matière de WASH.
- » Il faut adopter des approches reposant sur la communauté reposant sur les structures communautaires existantes afin de motiver les femmes, filles, hommes et garçons à participer à l'intervention.
- » Un accès à une crèche doit être assuré pour permettre la participation des femmes et des filles, qui sont généralement responsables de prendre soin des enfants, pendant la totalité du cycle du programme.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut assurer la publicité des réunions par le biais de supports accessibles pour les personnes handicapées, avec des lacunes d'alphabétisation et provenant de minorités linguistiques. Des traducteurs et des traductrices doivent être utilisés pour assister les bénéficiaires.
- » Il convient de faire attention aux barrières et engagements (prise en charge des enfants, risque de réaction violente, facilité de déplacement, interdiction publique visant la population LGBTI déclarée dans certaines cultures, etc.) qui peuvent empêcher la participation en toute sécurité des femmes, filles et membres de la communauté LGBTI dans les forums communautaires.
- » Lorsque les femmes, les filles, les hommes et les garçons participent à des groupes mixtes, il convient de traiter toute barrière provenant de normes liées au genre, notamment la prévalence des opinions masculines.
- » Il faut s'assurer que les espaces de rencontre sont sécurisés et accessibles à tous. Lorsque les femmes ne peuvent pas s'exprimer, il convient de chercher d'autres moyens d'obtenir leurs opinions et leurs commentaires.
- » Dans certains contextes, il peut être nécessaire de négocier avec des responsables locaux avant de parler à des femmes de la communauté, afin d'éviter toute réaction violente.

Prévention et atténuation des violences sexistes

BONNE PRATIQUE

- » Ce guide doit être utilisé avec les directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC.
- » Il convient de former le personnel sur l'orientation vers des services de lutte contre la violence sexiste.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas recueillir d'informations sur des incidents de violences sexistes spécifiques ou des taux de prévalence sans assistance de spécialistes en matière de violences sexistes.
- » Il faut faire attention à ne pas trop creuser des sujets sensibles d'un point de vue culturels ou tabous (comme l'égalité des genres, la santé reproductive, les normes et comportements sexuels, etc.), sauf si des experts en la matière font partie de l'équipe d'évaluation.
- » Il faut toujours être conscient des directives éthiques en matière de recherche sociale lorsque vous recueillez des informations directement auprès de groupes vulnérables ou autres.

Assistance adaptée au genre

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'identifier les groupes ayant le plus besoin de soutien WASH, ventilés par sexe et par âge.
- » Il faut évaluer les barrières à un accès équitable à des services/programmes WASH, ventilées par sexe et par âge.

ÊTRE CONSCIENT

- » Afin d'identifier les besoins distincts des femmes, filles, hommes et garçons, il convient d'être conscient des barrières potentielles à leur participation à l'évaluation des besoins (voir la section participation de la page précédente pour obtenir des conseils à ce sujet).

Approche transformatrice

BONNE PRATIQUE

- » Il faut identifier des possibilités de récuser les inégalités structurelles entre les femmes et les hommes, et de promouvoir une direction par des femmes au sein du programme WASH.
- » Il convient d'investir dans des actions ciblées visant à promouvoir la direction féminine, les droits des LGBTI et la réduction des violences sexistes.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut s'assurer que tout effet négatif des actions au sein du programme de WASH qui récuse les normes liées au genre est analysé pour son atténuation et pour garantir que le programme respecte le principe de ne pas nuire (voir la section B à la page 88 pour plus d'informations au sujet de ce concept).

2 Planification stratégique

Une fois les besoins et vulnérabilités de tous les membres de la population affectée par la crise identifiés, pendant la phase d'évaluation et d'analyse des besoins du cycle des programmes d'action humanitaire, ces données et informations peuvent être utilisées pour assurer la planification stratégique de l'intervention visant à y répondre.

À l'aide des informations et données recueillies par le biais du processus d'analyse par sexe, le planificateur du programme peut établir un lien logique et démontrable entre les activités du programme et leurs résultats attendus dans le secteur WASH, ce qui permet de s'assurer que les besoins identifiés sont traités. Ces informations doivent être développées dans le cadre basé sur les résultats, qui sera la base du suivi et de l'évaluation à un moment ultérieur du cycle du programme.

La planification stratégique doit également prendre en compte les approches clés décrites dans la phase de cycle de programme précédente (évaluation et analyse des besoins) en matière de coordination, participation, prévention et atténuation des violences sexistes, et approche transformative. Si ces éléments ont été pris en compte de façon adéquate au cours de cette phase, avec l'analyse par sexe, la planification devrait reposer sur des

informations adéquates. Les marqueurs politiques égalité homme-femme doivent également être appliqués au cours de cette phase (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations).

Lors de l'étape de planification stratégique, des indicateurs doivent être développés pour mesurer le changement pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons.

Il convient d'utiliser des indicateurs selon l'âge et le genre pour évaluer si les besoins de tous les groupes sont satisfaits. Les éléments suivants doivent être vérifiés : résultats attendus, fourniture d'une assistance de qualité concernant les besoins par genre, suivi des taux d'accès aux services, satisfaction concernant l'assistance fournie, utilisation des installations et évolutions liées à l'assistance, en précisant les populations concernées et le calendrier. Il convient de comparer les différents taux selon le sexe et l'âge des participants.

Le tableau suivant présente des exemples de développement des objectifs, résultats et activités avec des indicateurs associés, qui résultent de l'analyse par sexe.



QUESTIONS DE L'ANALYSE PAR SEXE**PROBLÈMES IDENTIFIÉS****OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

Quel objectif spécifique cette opération doit-elle remplir ?

INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Indicateurs montrant clairement la réalisation de l'objectif spécifique de l'opération

Les femmes, filles, hommes et garçons se sentent-ils en sécurité lors de l'utilisation des installations WASH à toutes les heures du jour et de la nuit ?

Les femmes, filles et garçons ne se sentent pas en sécurité lors de l'utilisation des installations d'assainissement parce que :

- les douches/toilettes sont trop éloignées des habitations ;
- les chemins pour accéder aux installations sont dangereux la nuit ;
- l'intimité est insuffisante ;
- les garçons et les filles ne peuvent pas se laver les mains parce qu'ils n'atteignent pas les lavabos, il n'y a pas de savon près des lavabos dans les écoles ou ils ne disposent pas de connaissances suffisantes sur les avantages liés à l'utilisation du savon pour se laver les mains.

Les femmes, filles, hommes et garçons se sentent en sécurité lors de l'accès aux services d'assainissement.

Diminution de l'incidence des maladies transmises à cause d'une mauvaise hygiène manuelle parmi les enfants et leurs pourvoyeurs de soins.

Pourcentage de femmes, filles, hommes et garçons signalant se sentir en sécurité lors de accès aux services d'assainissement

Diminution du pourcentage d'enfants et de leurs pourvoyeurs de soins qui tombent malades à cause d'un manque d'hygiène manuelle

Qui va chercher de l'eau et à quelle fréquence ? Y a-t-il une file d'attente à la principale source d'eau et qui se trouve dans la file d'attente ?

La collecte d'eau est très chronophage pour les femmes, filles et garçons si la pression est faible, que les robinets sont difficiles à utiliser, s'ils se trouvent loin des habitations ou sont difficiles d'accès ou si les récipients à eau sont trop petits ou trop durs à porter.

Conditions sanitaires améliorées grâce à un accès adéquat et suffisant à de l'eau potable.

Réduction du pourcentage de maladies liées au manque d'eau au sein des populations cibles

Réduction du pourcentage de blessures et de douleurs articulaires et dorsales parmi les femmes et les filles

Existe-t-il des barrières à l'accès aux services et installations WASH pour des groupes spécifiques ?

Certains LGBTI sont soumis à une discrimination ou des violences lors de l'utilisation de latrines ou d'installations d'hygiène communes conçues pour les hommes ou les femmes.

Les LGBTI se sentent en sécurité lorsqu'ils accèdent aux installations WASH.

Pourcentage de LGBTI signalant se sentir en sécurité lorsqu'ils accèdent aux installations WASH

RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats de l'intervention qui permettront de réaliser l'objectif spécifique

Les emplacements d'assainissement et d'hygiène sont conçus selon les mesures de sécurité requises et sont équipés en fonction.

Les patrouilles de sécurité jouent un rôle dans le renforcement des mesures de protection aux alentours des emplacements d'assainissement et d'hygiène.

Les femmes, filles, hommes et garçons sont conscients de l'importance de se laver les mains pour enrayer certains types de maladies.

La collecte et le transport d'eau sont plus efficaces et accessibles pour les femmes, filles et garçons.

Plus d'hommes participent à la collecte et au transport de l'eau.

Les installations WASH sont plus accessibles pour les LGBTI soumis à une discrimination.

INDICATEURS DE RÉSULTATS ATTENDUS (INDICATEURS DE RÉSULTATS)

Indicateurs visant à mesurer le degré de réalisation du résultat attendu par l'intervention

Nombre et pourcentage d'emplacements d'assainissement et d'hygiène dotés des mesures de sécurité requises

Réduction du nombre et du pourcentage d'incidents signalés aux alentours des emplacements d'assainissement

Nombre et pourcentage de femmes, filles, hommes et garçons signalant comprendre l'importance de se laver les mains

Pourcentage de femmes, filles, hommes et garçons signalant être satisfaits de l'accessibilité des points d'eau et des récipients à eau

Nombre et pourcentage d'hommes participant à la collecte et au transport de l'eau (augmentation par rapport à la référence)

Pourcentage et nombre de LGBTI accédant aux installations WASH

ACTIVITÉS DE PROGRAMMATION ADAPTÉES AU GENRE

S'assurer que les installations d'assainissement sont assez éclairées, fournissent une intimité suffisante, disposent de verrous intérieurs et se trouvent au sein des sites.

Établir des patrouilles de sécurité communautaires aux alentours des installations et des points de collecte.

Il faut fournir un éclairage adéquat pour les chemins vers les installations d'assainissement (si de l'électricité est disponible) ou des pots de chambre ou des lampes torches.

Désigner des zones de rassemblement autorisées avec un éclairage adéquat.

Équiper les emplacements WASH avec des aménagements normalisés (marches à la base des lavabos, savon attaché à une corde) et installer des stations pour se laver les mains.

Mener des séances de sensibilisation sur l'importance de se laver les mains.

Améliorer les conditions de fourniture d'eau (pression, plateformes pour remplir les récipients d'eau à une hauteur adéquate).

Fournir des récipients faciles à transporter.

Sensibiliser les membres de la communauté à l'importance de partager les travaux domestiques liés à la collecte et au transport de l'eau.

Il faut collaborer avec les groupes LGBTI pertinents et vos collègues chargés de la protection pour identifier des stratégies et des installations WASH sûres, comme des installations au niveau du ménage.

3 Mobilisation de ressources

Suite à la phase de planification stratégique et à la production d'un cadre développé à partir de l'évaluation et de l'analyse des besoins reposant sur des résultats (cadre logique), l'étape suivante de la phase de cycle de programme est la mobilisation des ressources.

Les mesures clés pour assurer une mobilisation des ressources efficace comprennent notamment :

- Les acteurs humanitaires doivent assurer un soutien et un partenariat avec des donateurs pour mobiliser des fonds et traiter les lacunes liées à des besoins, priorités et capacités particuliers pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons.
- Afin de mobiliser les ressources autour des actions prioritaires, le module WASH doit être soutenu par le biais d'informations et de messages clés sur les différents besoins des femmes, filles, hommes et garçons et des plans conçus pour y répondre.
- Il convient d'utiliser des **marqueurs politiques égalité homme-femme** pour évaluer l'efficacité de l'incorporation de l'égalité des genres par un programme dans la planification et la mise en œuvre, et de fournir des directives pour l'amélioration du processus. Il existe plusieurs marqueurs politiques égalité homme-femme distincts mais liés (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations).

Des exemples d'engagements, d'activités et d'indicateurs généralement recherchés par les donateurs sont disponibles dans les Conseils concernant les marqueurs politiques égalité homme-femme de l'IASC. Voici quelques exemples d'engagements au sein de la fiche de conseils WASH :

- Analyser l'impact de la crise sur les femmes, filles, hommes et garçons, et ses conséquences sur la division du travail/des tâches, la charge de travail et l'accès aux services WASH ;
- Prendre des mesures spécifiques pour réduire les violences sexistes, en consultant les femmes et les filles à toutes les étapes d'un programme WASH, en particulier concernant l'emplacement et la conception des points d'eau, douches et toilettes, afin de réduire le temps passé à attendre et collecter de l'eau, ainsi qu'atténuer l'incidence des violences ;
- Il faut s'assurer que les femmes, filles, hommes et garçons peuvent accéder aux services WASH en toute sécurité et sur une base d'égalité, avec des blocs de latrines et de douches séparés, et un rapport de six latrines et cabines de douches pour les femmes contre quatre pour les hommes, que les portes peuvent être verrouillées de l'intérieur et utiliser des pictogrammes pour indiquer les installations pour femmes et pour hommes.



4 Mise en œuvre et suivi

Une fois les ressources mobilisées, l'étape suivante de la phase du cycle de programme est la mise en œuvre et le suivi du programme.

Mise en œuvre

Afin de s'assurer que les programmes WASH intègrent l'égalité des genres dans leur ensemble, les actions principales suivantes doivent être prises en compte :

- Il convient d'adapter les activités des programmes aux besoins, capacités et priorités spécifiques en matière de WASH de l'ensemble des femmes, filles, hommes et garçons.
- Les femmes, filles, hommes et garçons doivent être informés des ressources disponibles et des possibilités d'influencer le programme.
- Il convient de développer et d'entretenir des mécanismes de retour pour les femmes, filles, hommes et garçons dans le cadre des projets WASH.

La capacité à accéder en toute sécurité à ces mécanismes peut être différente pour les femmes, filles, hommes et garçons : de ce fait, des mesures doivent être prises pour faciliter leur inclusion. D'autres facteurs de diversité comme la caste, l'âge et le handicap doivent également être pris en compte pour garantir l'accès à tous les aspects du programme WASH.

Pour s'assurer que le programme respecte les bonnes pratiques, plusieurs normes clés liées à l'égalité des genres doivent être intégrées dans les étapes de planification, mise en œuvre et suivi. Ces normes sont liées aux domaines suivants (et sont présentées plus en détail dans le tableau ci-après).

- Coordination
- Participation
- Prévention et atténuation des violences sexistes
- Assistance adaptée au genre
- Approche transformative

PRINCIPAUX OUTILS DE SUIVI :

- HCR. *WASH Safety and Security Checklist*. 2015. <https://tinyurl.com/y9nkvehl>

Les engagements minimaux pour la sécurité et la dignité des personnes touchées

Les Engagements minimaux pour la sécurité et la dignité des personnes touchées (« les engagements minimaux WASH ») visent à améliorer la qualité et l'efficacité des programmes d'intervention WASH dans tous les contextes en s'assurant que tous les partenaires WASH d'une intervention humanitaire donnée prennent en compte des questions primordiales comme le genre, les violences sexistes, le handicap et l'âge.

La conception de ces engagements inclut une réflexion et un dialogue entre les partenaires WASH sur l'efficacité de leur réponse pour traiter les besoins d'assistance et de protection des communautés touchées, comprendre comment fournir des services et une assistance qui aident tous les segments de la population sans exposer personne à des risques et comment promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans l'ensemble des interventions WASH.

Entre novembre 2014 et décembre 2015, dans le cadre du projet pilote du module WASH mondial, CARE a mis en œuvre les engagements minimaux au Népal, au Liban et au Niger. Ce projet pilote a conclu que l'outil fournit aux équipes WASH une opportunité d'auto-évaluation de la qualité de leurs interventions pour atteindre les plus vulnérables et traiter leurs besoins et que les engagements et le questionnaire étaient utiles pour intégrer les engagements dans la pratique.



Bonne pratique

Dans les camps de personnes déplacées au Sri Lanka en 2009, l'intervention pour l'eau et l'assainissement d'Oxfam comprenait la fourniture de toilettes, d'espaces de douches, des unités d'hygiène menstruelle, des *ghats* (espaces de nettoyage communautaires conçus pour réduire la charge de travail pesant sur les femmes) et des réservoirs d'eau pour fournir de l'eau potable. Les violences contre les femmes, problème existant déjà avant le tsunami de 2004, ont été exacerbées suite à la catastrophe. L'intervention d'Oxfam a été associée à une campagne en cours : « WE CAN END ALL VIOLENCE AGAINST WOMEN » et des messages ont été peints sur les installations WASH.

ADAPTÉ DE : OXFAM. 2010. IDÉES QUI FONCTIONNENT : LA PRÉVENTION DES VIOLENCES CONTRE LES FEMMES PAR LE BIAIS D'INTERVENTIONS POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT DANS L'INTERVENTION D'URGENCE PRÉCOCE.

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI AU SEIN DE LA PROGRAMMATION WASH

Coordination

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'identifier les groupes, réseaux et collectifs sociaux pour les droits des femmes (en particulier les réseaux informels de femmes, jeunes, personnes handicapées et membres de la communauté LGBTI) et de soutenir leur participation dans la conception, la fourniture et le suivi du programme, et de s'assurer qu'elles disposent d'un rôle de coordination.
- » Une coordination avec d'autres prestataires de services humanitaires doit être assurée pour garantir une inclusion des considérations liées au genre en matière de WASH sur l'ensemble des secteurs.
- » Il convient de soutenir la présentation des besoins humanitaires et le plan d'intervention humanitaire avec une analyse par sexe de la situation des femmes, filles, hommes et garçons concernant le secteur WASH et les données ventilées par sexe et par âge.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il faut être conscient du fait que les expériences et les besoins de la communauté LGBTI peuvent être très différents : une coordination avec les groupes locaux représentant ces personnes est primordiale pour bien comprendre leurs besoins et les méthodes de conception d'une intervention.

Participation

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'assurer des processus de conception et de mise en œuvre représentatifs et participatifs, qui sont accessibles aux femmes, filles, hommes et garçons, y compris des articles d'hygiène prioritaires, des points d'eau, des installations pour la lessive et la toilette, des installations d'assainissement et l'élimination des déchets. Il faut donner la priorité à la participation des filles, en particulier les adolescentes, et des femmes dans le processus consultatif.
- » Il faut faire votre possible pour que la moitié du personnel des programmes WASH soit des femmes. Il faut répartir les rôles importants et appropriés, comme les responsables sanitaires et les promoteurs d'hygiène, équitablement entre les hommes et les femmes.
- » Il convient de fournir une formation pour les hommes et les femmes en matière de construction, d'utilisation et d'entretien des installations WASH.
- » Il faut consulter les femmes et les filles sur la gestion de l'hygiène menstruelle pour identifier les éléments culturellement acceptables.
- » Il convient de s'assurer que les femmes, filles, hommes et garçons participent de façon pertinente aux programmes du secteur WASH et peuvent fournir des retours confidentiels et accéder aux mécanismes de plainte en gérant des canaux de communication à double sens sûrs et accessibles.
- » Les femmes, filles, hommes et garçons doivent être en mesure de faire état de leurs inquiétudes dans un environnement ouvert et sûr, et, si nécessaire, pouvoir parler à un membre du personnel de sexe féminin.
- » Plusieurs femmes, filles, hommes et garçons doivent être consultés pour évaluer les conséquences positives et négatives potentielles de l'intervention dans son ensemble et d'activités spécifiques. Il faut inclure les personnes à mobilité réduite et leurs soignants dans les discussions. Il convient d'agir de manière proactive pour informer les femmes des réunions, séances de formation et autres à venir et les soutenir en préparant les sujets bien en avance.
- » Un accès à une crèche doit être assuré pour permettre la participation des femmes et des filles, qui sont généralement responsables de prendre soin des enfants, pendant la totalité du cycle du programme.

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI AU SEIN DE LA PROGRAMMATION DE WASH (SUITE)

Participation (suite)

ÊTRE CONSCIENT

- » Il convient de s'assurer que les femmes soumises à des risques supérieurs disposent de mécanismes pour émettre leurs inquiétudes et participer aux décisions, tout en garantissant la confidentialité de leur situation personnelle et sans les exposer à plus de dommages ou de traumatismes. Certains mécanismes, comme des lignes directes confidentielles hors de la communauté, sont plus efficaces.
- » Il faut éviter de placer les femmes dans des situations dans lesquelles la communauté répond uniquement aux attentes des acteurs externes et où il n'y a pas de véritable soutien sincère pour leur participation.
- » Il convient de faire attention aux barrières et engagements (prise en charge des enfants, risque de réaction violente, facilité de déplacement, interdiction publique visant les groupes LGBTI déclarés dans certaines cultures, etc.) qui peuvent empêcher la participation en toute sécurité des femmes, filles et membres de la communauté LGBTI dans les forums communautaires.
- » Lorsque les femmes, les filles, les hommes et les garçons participent à des groupes mixtes, il convient de traiter toute barrière provenant de normes liées au genre, notamment la prévalence des opinions masculines.
- » Il faut s'assurer que les espaces de rencontre sont sécurisés et accessibles à tous. Lorsque les femmes ne peuvent pas s'exprimer, il convient de chercher d'autres moyens d'obtenir leurs opinions et leurs commentaires.
- » Dans certains contextes, il peut être nécessaire de négocier avec des responsables locaux avant de parler à des femmes de la communauté, afin d'éviter toute réaction violente.

Prévention et atténuation des violences sexistes

BONNE PRATIQUE

- » Les directives pour le secteur WASH pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC doivent être suivies.
- » La prévention de la violence sexiste et les mesures correctives sont une priorité intersectorielle dans la programmation WASH et nécessitent un effort coordonné au sein de la planification, la mise en œuvre et le suivi des efforts correctifs.
- » Ne pas causer de dommages : il faut identifier les problèmes ou effets négatifs potentiels de façon précoce en consultant les femmes, les filles, les hommes et les garçons, à l'aide de mécanismes de plaintes, de contrôles ponctuels et, le cas échéant, de transects autour des points de distribution. (Consulter les modifications de la section B à la page 88 pour obtenir plus d'informations à ce sujet.)
- » Les mesures garantissant la sécurité, le respect, la confidentialité et l'absence de discrimination concernant les survivants et les personnes à risque sont des éléments primordiaux, qui doivent toujours être pris en compte.
- » Il faut employer et conserver des femmes et d'autres groupes à risque dans votre personnel.
- » Il convient de s'assurer que les installations d'hygiène et d'assainissement sont assez éclairées, fournissent une intimité suffisante, disposent de verrous intérieurs, ainsi que de portes et murs solides, et prendre d'autres mesures pour améliorer la prévention des violences. Il faut s'assurer qu'elles se trouvent dans des sites sûrs convenus au préalable avec les femmes, filles, hommes et garçons (les toilettes ne doivent par exemple pas se trouver à plus de 50 mètres des maisons, avec 20 personnes pour chaque toilette).

Prévention et atténuation des violences sexistes

(suite)

- » Il convient de placer les points d'eau à moins de 500 mètres des foyers.
- » Il faut fournir un éclairage adéquat pour les chemins vers les installations d'assainissement (si de l'électricité est disponible) ou des pots de chambre ou des lampes torches.
- » Il convient de placer des articles adaptés à l'âge, au genre et à la culture contre les violences sexuelles aux endroits adéquats.
- » Le personnel doit être formé à la procédure de l'organisation s'il reçoit des informations sur des cas potentiels de violences sexistes, ainsi que sur l'orientation vers des services d'orientation contre la violence sexiste.
- » Il faut inclure un spécialiste des violences sexistes ou au moins un membre de l'équipe de protection spécialisé dans les violences sexistes dans tout suivi WASH examinant spécifiquement les problèmes ou incidents de violences sexistes. Il convient de s'assurer que les processus de suivi de la protection respectent les principes directeurs en matière de violences sexistes.
- » Il faut réduire les risques de protection en vous assurant que les itinéraires les plus rapides et accessibles sont utilisés par les femmes et les filles, notamment pour collecter de l'eau.
- » Il convient de prendre des mesures pour empêcher les atteintes et l'exploitation sexuelles par les acteurs humanitaires.

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas partager de données qui peuvent être reliées à un groupe ou un individu, y compris les survivants de violences sexistes.
- » Il faut éviter d'isoler les survivants de violences sexistes : Il convient de parler avec les femmes, les filles et d'autres groupes à risque de manière générale, et pas explicitement, à propos de leurs propres expériences.
- » Il ne faut pas faire de suppositions sur les groupes touchés par les violences sexistes et ne pas supposer que les données signalées dans les rapports en matière de tendances et de violences sexistes représentent la prévalence et les tendances réelles sur la portée de la violence sexiste.
- » Il ne faut pas recueillir d'informations sur des incidents de violences sexistes spécifiques ou des taux de prévalence sans assistance de spécialistes en matière de violences sexistes.
- » L'environnement dans lequel est fournie l'assistance doit, autant que possible, être sûr pour les personnes concernées. Les personnes dans le besoin ne doivent pas être forcées à se rendre dans des zones dangereuses, ou à les traverser, pour obtenir une assistance. Lorsque des camps ou d'autres installations sont établis, il convient de les rendre aussi sûrs que possible pour les habitants et de les placer loin des zones à risque d'être attaquées ou soumises à d'autres dangers.

APPROCHES ET NORMES PRINCIPALES POUR LA PLANIFICATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI AU SEIN DE LA PROGRAMMATION DE WASH (SUITE)

Assistance adaptée au genre

BONNE PRATIQUE

- » Il convient d'utiliser et d'analyser les résultats et les données, ainsi que de les partager avec les acteurs pertinents, pour informer les priorités en matière d'intervention humanitaire et cibler les bonnes personnes. L'ensemble de la programmation WASH doit être évalué pour vous assurer que les considérations liées au genre sont toujours incluses.
- » Il faut donner autant que possible la priorité aux toilettes et installations d'hygiène dans les foyers. Si cela n'est pas possible, il convient de soutenir des installations partagées par un maximum de 2 à 3 familles.
- » Les latrines et installations d'hygiène communes doivent toujours assurer une séparation entre les genres, avec des panneaux clairs pour les femmes et les hommes. Les données de population ventilées doivent être utilisées pour planifier le nombre de cabines pour les femmes par rapport aux hommes, avec un rapport de 3 :1.
- » Il faut collaborer avec vos collègues du secteur de la protection pour identifier les stratégies sécurisées pour identifier les solutions WASH pour les LGBTI. Les latrines au sein des foyers ou les latrines unisexes communes peuvent être les solutions les plus adéquates, selon le contexte.
- » Il convient de soutenir les femmes et les filles pour gérer leur hygiène menstruelle avec assurance, dans l'intimité et avec dignité, y compris la fourniture d'un nettoyage ou d'une mise au rebut discrets des articles d'hygiène menstruelle (y compris dans les toilettes) et des zones privées pour permettre aux femmes de nettoyer leurs sous-vêtements. Il faut fournir des informations et des opportunités pour permettre aux filles et femmes de discuter de la bonne gestion de l'hygiène menstruelle.
- » Il convient de fournir des ANA supplémentaires qui soutiennent la gestion des menstruations ou de l'incontinence.
- » Il faut s'assurer que les pompes manuelles et les récipients à eau sont adaptés aux femmes et aux filles et conçus de façon à limiter le temps passé à collecter de l'eau.
- » Il convient de s'assurer que les installations WASH sont culturellement acceptables et de tenir compte des pratiques liées à l'hygiène (par exemple, si les femmes préfèrent ne pas utiliser de toilettes nettoyées par des hommes).

ÊTRE CONSCIENT

- » Il ne faut pas supposer que tous bénéficieront de façon égale de la programmation WASH. Il convient d'utiliser les divers besoins, rôles et dynamiques pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons (conformément à l'analyse par sexe) pour définir des actions spécifiques afin de traiter chaque besoin et de prendre en compte les options suggérées par les femmes, les filles, les hommes et les garçons.
- » Il convient de tenir compte de la distance parcourue par les femmes pour aller chercher de l'eau et si elles n'ont pas les capacités physiques pour marcher jusqu'aux points d'eau ou aux centres alimentaires, d'adapter l'intervention.
- » La construction doit être adaptée aux femmes, par exemple les pompes manuelles demandent généralement beaucoup de travail et ne sont souvent pas conçues pour une utilisation par des femmes.
- » Des mesures spéciales visant à faciliter l'accès des groupes vulnérables doivent être prises, tout en prenant en compte les conditions et comportements contextuels, sociaux et culturels. Ces mesures peuvent inclure la construction d'espaces sécurisés pour les personnes qui ont été victimes d'abus comme un viol ou un trafic, ou permettre l'accès aux handicapés. Toutes les mesures de ce type doivent éviter la stigmatisation de ces groupes.

Approche transformative

BONNE PRATIQUE

- » Il faut récuser les inégalités structurelles. Il faut faire participer les hommes, en particulier les notables, aux activités de proximité concernant les problèmes liés au genre pour le WASH.
- » Il convient de soutenir la direction par des femmes au sein de tous les comités WASH et de convenir de quotas de représentation pour les femmes auprès de la communauté avant tout processus d'élection.
- » Il convient de collaborer avec les notables (femmes et hommes) pour sensibiliser la communauté à la valeur de la participation des femmes.
- » Il faut utiliser le travail rémunéré dans des entreprises centrées sur le WASH pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes comme méthode pour traiter le sous-emploi.
- » Il convient d'organiser des séances de promotion de l'hygiène incluant les mères et les pères. Il faut poser des questions sur les difficultés rencontrées pour assurer une hygiène adéquate pour eux et leurs familles dans les camps ou les abris temporaires.
- » Il faut fournir des informations et des opportunités pour permettre aux filles et femmes de discuter des bonnes pratiques concernant l'hygiène menstruelle et pour que les hommes et les garçons obtiennent des informations sur la menstruation et comment soutenir les femmes et les filles.
- » Les hommes et les garçons doivent être sensibilisés et participer en tant que champions pour la participation et la direction des femmes.
- » Faire participer les femmes, filles, hommes et garçons dans des rôles de genre non traditionnels.
- » Il convient de soutenir les femmes pour renforcer leurs capacités et stratégies de négociation et les aider à devenir des modèles au sein de leurs communautés en les encourageant à assumer des rôles de direction.
- » Il faut aider à établir les groupes de femmes, filles et jeunes et leur permettre d'assumer des rôles de direction au sein de la communauté.

ÊTRE CONSCIENT

- » Tenter de faire évoluer une dynamique liée au genre bien ancrée dans la société peut entraîner des tensions. Il faut maintenir les lignes de communication ouvertes avec les bénéficiaires et s'assurer que des mesures sont établies pour éviter toute réaction violente.
- » Les réfugiés et déplacés masculins disposant de pouvoir se sentent souvent les plus menacés par des stratégies visant à donner du pouvoir aux femmes au sein de la communauté, étant donné qu'ils voient cela comme une remise en question directe de leurs propres pouvoirs et privilèges (aussi limités soient-ils).

Suivi

Il convient d'assurer le suivi de l'accès à l'assistance dans le secteur WASH par les femmes, filles, hommes et garçons et sa qualité, ainsi que les évolutions liées aux besoins stratégiques des femmes. Le suivi doit également examiner comment le programme WASH a contribué à une participation pertinente et sensée, ainsi qu'à une approche transformative incluant la promotion de la direction par des femmes. **Les données ventilées par sexe et par âge** sont une composante clé de toute analyse par sexe. Elles sont primordiales à des fins de suivi et de mesure. Il faut utiliser des **marqueurs politiques égalité homme-femme** pour évaluer l'efficacité de l'incorporation de l'égalité des genres par un programme dans la planification et la mise en œuvre, et fournir des directives pour l'amélioration du processus (voir la section B, pages 50-53 pour plus d'informations).

Le suivi pour le secteur WASH peut, par exemple, quantifier les avantages pour les femmes et les filles (âgées de 11 à 17 ans et de 18 à 40 ans) liés à la fourniture de récipients à eau à faire rouler, en mesurant le gain de temps pour répondre aux besoins en eau de leur foyer par rapport aux méthodes précédentes.

Il faut assurer un suivi de l'accès aux services (comme la participation aux sessions de promotion de l'hygiène, l'utilisation des latrines, l'utilisation des cabines sanitaires) selon le sexe et l'âge des participants ou des ménages (l'eau fournie par exemple) et vérifier les avancées sur les indicateurs reposant sur des problèmes (comme la proportion de propositions provenant de comités de femmes acceptées par la gestion du camp).

Il convient de vérifier que le programme WASH respecte le principe de « Ne pas causer de dommages » (voir la section B à la page 88 pour obtenir plus d'informations sur ce concept) : cela inclut la réalisation de consultations continues auprès des femmes, filles, hommes et garçons et d'observations/contrôles ponctuels pour identifier rapidement les problèmes ou effets négatifs potentiels (les latrines pour femmes se situent dans une zone sombre qui soumet les femmes et les filles à des risques accrus de violence, par exemple). Les mécanismes de retour dans le cadre du suivi sont également primordiaux (consulter la section B à la page 86 pour obtenir plus d'informations). Ces mesures permettent une identification précoce des effets négatifs du programme, afin de pouvoir les traiter en temps opportun, afin d'éviter les violences sexistes ou d'autres atteintes aux droits des femmes.

Bonne pratique

Les analyses par sexe dans le cadre du processus de suivi peuvent faire apparaître des problèmes qu'une évaluation initiale peut manquer. Par exemple, à un endroit, des latrines doubles avaient été installées, avec les hommes d'un côté et les femmes de l'autre. La séparation entre les deux côtés n'était pas assez solide et les femmes ont signalé que les hommes creusaient parfois des trous pour les observer pendant qu'elles utilisaient les toilettes. Dans le camp de personnes déplacées, il n'y avait pas de latrines et le point d'eau se trouvait à 7 minutes de marche. Beaucoup d'hommes se lavaient au point d'eau, tandis que les femmes portaient l'eau aux espaces d'hygiène de fortune, à peine protégés par un plastique semi-transparent.

ADAPTÉ DE : HCR. 2016. WASH, PROTECTION AND ACCOUNTABILITY PAPER

5 Évaluation et examen opérationnel par des pairs concernant le genre

L'objectif principal de l'examen opérationnel par des pairs et de l'étape d'évaluation est de fournir aux acteurs humanitaires les informations nécessaires pour gérer les programmes, afin de répondre efficacement et équitablement aux besoins et priorités spécifiques des femmes, filles, hommes et garçons touchés par la crise, tout en consolidant leurs capacités (voir la section B à la page 60 pour plus d'informations). L'évaluation est un processus qui aide à améliorer la programmation actuelle et future pour optimiser les résultats et les incidences, y compris l'analyse de la bonne intégration d'une approche transformative et si la direction par les femmes a été soutenue, en s'assurant que les besoins stratégiques et pratiques ont été traités.

Pour assurer des impacts centrés sur la population et adaptés aux genres, il est nécessaire d'examiner les méthodes et les processus, afin de déterminer de bonnes pratiques concernant la fourniture d'une assistance égale pour les femmes et les hommes. Les programmes doivent être examinés selon une participation égale des femmes, filles, hommes et garçons de divers groupes, ainsi que leur accès aux services, du début de la planification à la mise en œuvre du programme. Il est nécessaire d'évaluer les lacunes de programmation, en se concentrant sur les femmes, filles, hommes et garçons qui n'ont pas été convenablement atteints. L'utilisation de marqueurs politiques égalité homme-femme aide à identifier les lacunes, afin d'améliorer la programmation et l'intervention.

NORMES CLÉS

1. Le Projet Sphère. « Standards minimums sur l'approvisionnement en eau, l'assainissement et la promotion de l'hygiène » *Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors de catastrophes*. 2011. <https://tinyurl.com/ycxvdjpi>
2. Global WASH Cluster. *Minimum Commitments for the Safety and Dignity of Affected People*. <https://tinyurl.com/y7mrlbb4>
3. HCR. *WASH Manual for Refugee Settings*. 2015 <https://tinyurl.com/y8n2y95n>
4. IASC. « WASH. » *Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire*. 2015. <https://tinyurl.com/ya6hvjvk>

RESSOURCES CLÉS

1. Oxfam. *A Little Gender Handbook for Emergencies or Just Plain Common Sense*. 1999. <https://tinyurl.com/ybnth4vk>

Annexes

Acronymes

Définitions liées aux genres

Cadre normatif

Notes de fin

Acronymes

AAP	Accountability to Affected Populations (Responsabilité à l'égard des populations touchées)
ACF	Action contre la faim
ANA	Article non alimentaire
CAD	Comité d'aide au développement de l'OCDE
CBI	Cash-based intervention, Intervention en espèces
CCCM	Camp coordination and camp management (Coordination et gestion des camps)
DG ECHO	Directorate-General for European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations (Protection Civile et Operations d'Aide Humanitaire Européennes)
DRC	Danish Refugee Commission (Commission danoise pour les réfugiés)
ERW	Explosive remnants of war (Restes explosifs de guerre)
FAO	Food and Agriculture Organization (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FGM/C	Female genital mutilation/cutting (Mutilation génitale féminine)
FLM	Fédération luthérienne mondiale
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GBV	Gender-based violence (Violence sexiste)
GenCap	IASC Gender Standby Capacity Project
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
HCT	Humanitarian Country Team (Équipe de pays pour l'action humanitaire)
HPC	Humanitarian Programme Cycle (Cycle de programme d'action humanitaire)
HRP	Humanitarian Response Plan (Programme d'intervention humanitaire)
IASC	Inter-Agency Standing Committee (Comité permanent interorganisations)
ICRC	International Committee of the Red Cross (Comité international de la Croix-Rouge)
IDP	Internally displaced person (Personnes déplacées)
IFRC	International Federation of the Red Cross and Red Crescent Societies (Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge)
INEE	Inter-Agency Network for Education in Emergencies (Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence)
IRC	International Rescue Committee (Comité international de secours)
LGBTI	Lesbian, gay, bisexual, transsexual and/or intersex (Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués)

MIRA	Multi-sector initial rapid assessment tool (Méthode d'évaluation rapide initiale groupée)
NRC	Norwegian Refugee Council (Conseil norvégien pour les réfugiés)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCHA	United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires)
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSEA	Protection from sexual exploitation and abuse (Prévention de l'exploitation et de la violence sexuelles)
PTA	Parent-teacher organization (Organisation parents professeurs)
S&E	Suivi et évaluation
SADD	Sex- and age-disaggregated data (Données ventilées par sexe et par âge)
SGBV	Sexual and gender-based violence (Violence sexuelle et sexiste)
SLAM	Service de la lutte antimines de l'ONU
SRH	Sexual and reproductive health (Santé sexuelle et procréative)
SRHR	Sexual and reproductive health and rights (Droits en matière de santé sexuelle et procréative)
TIC	Technologies de l'information et des communications
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
VAM	Vulnerability analysis and mapping (Analyse et cartographie de la vulnérabilité)
WASH	Water, sanitation and hygiene (Eau, assainissement et hygiène)
WRC	Women's Refugee Commission

Définitions liées aux genres

Genre

Le genre fait référence aux différences socialement construites entre les hommes et les femmes (ainsi que leurs relations) dans l'ensemble de leur cycle de vie. Elles sont spécifiques au contexte et à l'époque et évoluent au fil du temps, au sein d'une même culture et entre les cultures. Le genre, ainsi que le groupe d'âge, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, déterminent les rôles, les responsabilités, le pouvoir et l'accès aux ressources. Elles sont également touchées par d'autres facteurs de diversité comme le handicap, la classe sociale, la race, la caste, le contexte ethnique ou religieux, le patrimoine économique, le statut marital, la situation de déplacement et la vie urbaine/rurale. (Définition révisée du Guide pour l'intégration de l'égalité des sexes dans l'action humanitaire en 2006)

Analyse par sexe

L'analyse par sexe examine les relations entre les hommes et les femmes. Elle examine leurs rôles, leur accès aux ressources et le contrôle qu'ils exercent sur ces dernières, ainsi que les contraintes rencontrées les uns par rapport aux autres. Une analyse par sexe doit être intégrée dans l'évaluation des besoins humanitaires et dans l'ensemble des évaluations sectorielles ou des analyses situationnelles. (Guide pour l'intégration de l'égalité des sexes dans l'action humanitaire en 2006)

Équilibre des genres (ou parité des sexes)

L'équilibre des genres concerne la participation égale des femmes et des hommes dans tous les domaines de travail (personnel international et national à tous les niveaux, y compris les postes de cadres) ; au sein des programmes ou de l'assistance initiés par des organisations (comme les programmes de distribution de nourriture) et au sein des entités décisionnelles et de gouvernance. L'équilibre des genres, et plus largement la diversité, améliorent l'efficacité globale de nos politiques et programmes, tout en améliorant la capacité des acteurs humanitaires à servir l'ensemble des populations. (Adapté du Guide pour l'intégration de l'égalité des sexes dans l'action humanitaire en 2006.)

GenCap

Abréviation de Gender Standby Capacity Project (GenCap), une initiative de l'IASC créée en 2007 en collaboration avec le Conseil norvégien pour les réfugiés, qui vise à renforcer la capacité et le leadership des acteurs humanitaires à réaliser et promouvoir la programmation d'égalité des genres. Les conseillers GenCap sont déployés pour soutenir les coordonnateurs des opérations humanitaires, les équipes de pays pour l'action humanitaire, les organisations des Nations Unies, les chefs de file sectoriels, les ONG et les pouvoirs publics. (Intervention humanitaire : GenCap)

Continuum des genres

« Le continuum des genres est un cadre conceptuel de réflexion sur la portée transformative en matière de genre de la programmation. Les cinq points du spectre comprennent « néfaste », « neutre », « sensible », « tenant compte des disparités » et « transformatif ». Consulter le CARE Gender Continuum pour obtenir plus d'informations.

Marqueur de genre (et d'âge)

Un marqueur de genre et d'âge aide à déterminer si une activité ou un programme est assez bien conçu pour garantir que les femmes, filles, hommes et garçons en bénéficieront sur une base d'égalité ou s'il améliorera l'égalité des genres d'une autre façon. (Marqueur politique égalité homme-femme de l'IASC) CARE, ECHO et l'IASC proposent des trousseaux à outils pour les marqueurs de genre en ligne.

Égalité des genres

L'égalité des genres, ou l'égalité entre les hommes et les femmes, fait référence à l'exercice égal par les femmes, filles, hommes et garçons des droits, possibilités, ressources et récompenses. L'égalité ne signifie pas que les femmes, les hommes, les filles et les garçons sont identiques, mais que l'exercice de leurs droits, possibilités et chances n'est pas régi ou limité par leur genre. (Guide pour l'intégration de l'égalité des sexes dans l'action humanitaire en 2006)

Équité de genre

L'équité de genre fait référence à l'équité et la justice dans la distribution des prestations et des responsabilités entre les femmes et les hommes, selon leurs besoins respectifs. Elle est considérée comme une partie du processus visant à atteindre une égalité des genres en termes de droits, prestations, obligations et possibilités. (Adapté de la « Gender Mainstreaming Strategy » de l'OMS, utilisé dans les Directives ciblant la violence basée sur le genre de l'IASC de 2015.)

Coordonnateur pour les questions d'égalité des sexes

Un acteur humanitaire (peu importe le genre) généralement membre du personnel des Nations Unies, d'une organisation internationale ou d'une ONG. Il s'engage à contribuer à la mise en œuvre et à la garantie d'une intervention humanitaire sensible au genre. Les coordonnateurs pour les questions d'égalité des sexes doivent promouvoir l'égalité des genres et intégrer le genre pour aider à renforcer les capacités des acteurs à coordonner une programmation efficace. (UNHCR Terms of Reference for the Sector Gender Focal Points Network, Inter-Agency Task Force, Jordan 2017) <https://tinyurl.com/yc9jbbct>

Identité de genre

L'identité de genre fait référence à l'expérience liée au genre individuelle, personnelle et innée d'une personne, qui peut correspondre ou non au sexe désigné ou physiologique de la personne à la naissance. (Guide de terminologie de l'ONUSIDA) <https://tinyurl.com/y82mcpwz>

Prise en compte des questions de genre

La prise en compte des questions de genre est une stratégie permettant d'assurer l'égalité des genres. La prise en compte des questions de genre est un processus visant à évaluer les implications pour les femmes et les hommes de toute action planifiée, y compris la législation, les politiques ou les programmes, dans l'ensemble des domaines et à tous les niveaux. C'est une stratégie d'intégration des inquiétudes et expériences des hommes et des femmes en tant que partie intégrante de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et programmes dans l'ensemble des sphères politiques, économiques et sociétales, afin que les femmes et les hommes en tirent parti sur une base d'égalité et pour éviter de perpétuer les inégalités. L'objectif final est d'atteindre l'égalité des genres. (Economic and Social Council Agreed Conclusions 1997/2)

Programme d'intervention humanitaire

Les plans d'intervention humanitaire sont nécessaires pour toute crise humanitaire nécessitant le soutien de plus d'une agence. Ils sont préparés par les équipes de pays pour l'action humanitaire d'après la présentation des besoins humanitaires. Ce sont les principaux outils de gestion pour la planification stratégique des interventions, afin de définir des objectifs spécifiques régis par les besoins et les priorités, et qui reposent sur des résultats. (Intervention humanitaire : Planification de la réponse stratégique 2017) <https://tinyurl.com/y8qzl482>

Autonomisation des femmes

L'autonomisation des femmes concerne l'obtention par les femmes de pouvoirs et de contrôle sur leurs vies. Elle comprend la sensibilisation, la consolidation de la confiance en soi, l'augmentation des choix disponibles, un accès aux ressources et un contrôle renforcés sur ces dernières, ainsi que des actions pour transformer les structures et les institutions qui renforcent et perpétuent la discrimination et l'inégalité entre les genres. (ONU-Femmes. 2001. « Important Concepts Underlying Gender Mainstreaming », utilisé dans les Directives ciblant la violence basée sur le genre de l'IASC de 2015)

Voix des femmes

La capacité à parler et être entendues, du domicile aux institutions, ainsi que de façonner et de participer aux discussions, discours et décisions affectant les femmes. (CARE Gender Equality and Women's Voice Guidance Note 2016)

Participation des hommes

Les efforts vers l'égalité des genres qui « font participer activement les hommes et les garçons dans la remise en question des dynamiques de pouvoirs dans leurs propres vies, ainsi qu'au sein de leurs communautés et sociétés. » Men, Masculinities, and Changing Power : A Discussion Paper on Engaging Men in Gender Equality From Beijing 1995 to 2015

Droits en matière de santé sexuelle et procréative

Les droits liés à la sexualité résultent de l'application des droits humains existants à la sexualité et la santé sexuelle. Ils comprennent le droit de disposer du meilleur état de santé possible en matière de sexualité, y compris l'accès à des services de soins de santé sexuelle et procréative. Les droits liés à la sexualité protègent les droits de tous à réaliser et exprimer leur sexualité, dans le respect des droits des autres et au sein d'un cadre de protection contre la discrimination.

Les droits liés à la procréation sont les droits de tous à « décider librement et de manière responsable du nombre, de l'écart et du calendrier pour leurs enfants, ainsi que de disposer des informations et des moyens requis pour y parvenir, et le droit au meilleur état de santé sexuelle et procréative possible. »

Pour plus d'informations, consulter Organisation mondiale de la santé, 2006 a. Pour obtenir des définitions de la santé sexuelle et procréative, consulter ICPD, 7.2 et 7.3.

Violence sexiste

La violence sexiste « est un terme général pour tout acte néfaste perpétré contre la volonté d'une personne et reposant sur des différences avec une base sociale (c'est-à-dire le genre) entre les femmes, filles, hommes et garçons. Cela inclut des actes qui infligent une souffrance ou des dommages physiques, sexuels ou mentaux, des menaces de réaliser des actes de ce type, la coercition et d'autres privations de liberté. Ces actes peuvent se produire en public ou en privé. » Pour plus d'informations, consulter les Directives ciblant la violence basée sur le genre de l'IASC de 2015.

Sexe

Les caractéristiques biologiques et physiques distinguant les hommes et les femmes. Cela fait référence à l'anatomie et aux attributs physiques d'une personne, comme les organes sexuels procréatifs internes et externes. (Glossaire d'égalité des sexes 2017 de l'ONU-Femmes) <https://tinyurl.com/y8jwq5wt>

Exploitation et violence sexuelles

L'expression « exploitation et violence sexuelles (SEA) » est commune dans le secteur humanitaire et fait référence aux actes d'exploitation et de violence sexuelles commis par le personnel des Nations Unies, des ONG et OIG envers la population touchée.

La prévention de l'exploitation et de la violence sexuelles (PSEA) fait référence à la prévention de l'exploitation et de la violence sexuelles par le personnel humanitaire. Consulter le site Web du PSEA pour obtenir plus d'informations et d'outils

Orientation sexuelle

L'orientation sexuelle fait référence à la capacité d'une personne de ressentir une attraction émotionnelle, romantique et sexuelle pour une autre. Elle décrit l'attraction envers les personnes d'un sexe/genre différent ou similaire. Il existe trois orientations sexuelles prédominantes : même sexe/genre (homosexualité), sexe/genre opposé (hétérosexualité) ou les deux sexes/genres (bisexualité). (Glossaire d'égalité des sexes 2017 de l'ONU-Femmes) <https://tinyurl.com/y8jwq5wt>

Action ciblée

Les actions ciblées sont des interventions répondant aux désavantages, à la discrimination ou aux besoins particuliers des femmes, filles, garçons ou hommes. Toutes les actions ciblées reposent sur l'analyse par sexe et par genre. (Marqueur politique égalité homme-femme de l'IASC)

Évolution transformative

Des interventions visant à cibler les causes structurelles, ainsi que les symptômes de l'inégalité des genres entraînant des évolutions durables du pouvoir et des choix disponibles pour les femmes (et les hommes) sur leurs propres vies, plutôt qu'une simple augmentation temporaire des possibilités. (CARE Gender Equality and Women's Voice Guidance Note 2016)

Protection

La protection fait référence à toutes les activités visant à obtenir un respect total des droits intrinsèques de tous, conformément à la législation internationale (droit des droits de l'homme, droit international humanitaire et droit des réfugiés) en tenant compte des différences d'âge, de genre, de minorité ou d'autres contextes. (IASC Emergency Directors Group Preliminary Guidance Note : Protection and Accountability to Affected Populations in the Humanitarian Programme Cycle). Pour obtenir plus d'informations, consulter <https://tinyurl.com/zk34bxj>

Enfant (ou mineur)

L'article 1 de la Convention des droits de l'enfant définit un enfant comme « tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable ». Le Comité des droits de l'enfant, l'organisme de suivi de la Convention, a encouragé les États à examiner l'âge de la majorité s'il est défini à moins de 18 ans et à renforcer le niveau de protection pour tous les enfants de moins de 18 ans. Les mineurs sont considérés comme incapables d'évaluer et de comprendre les conséquences de leurs choix et de fournir un consentement éclairé, en particulier pour les actes sexuels.

Jeunesse

La « jeunesse » est une période de transition entre la dépendance de l'enfance et l'indépendance de l'âge adulte, ainsi que de la compréhension de notre interdépendance en qualité de membres d'une communauté. Les Nations Unies, à des fins de cohérence statistique entre les régions, définissent les « jeunes » comme toute personne entre 15 et 24 ans, sans préjudice aux autres définitions d'États membres. (UNESCO)

Personne âgée

Les Nations Unies utilisent le palier de 60 ans pour les personnes âgées. Toutefois, dans de nombreux pays développés, l'âge de 65 ans est utilisé comme référence pour les personnes âgées, étant donné que c'est souvent l'âge auquel les personnes deviennent admissibles aux prestations de sécurité sociale pour les personnes âgées. Dans les situations de conflit et de déplacement forcé, les personnes peuvent « vieillir » plus rapidement et être considérées comme « âgées » à 50 ans. Il n'y a pas de définition exacte de « vieillesse » étant donné que ce concept a des significations différentes selon les sociétés. Il faut consulter la source pour des présentations plus détaillées de définitions dépassant l'âge chronologique. (Rapport du FNUAP : vieillir au vingt et unième siècle : <https://tinyurl.com/yeh6ss39>)

Diversité

La diversité fait référence à différentes valeurs, attitudes, perspectives culturelles, croyances, ethnies, nationalités, orientations sexuelles, identité de genre, capacité, santé, statut social, compétences et autres caractéristiques personnelles spécifiques. Si les dimensions liées à l'âge et au genre sont présentes chez tous les individus, d'autres caractéristiques varient selon l'individu. Ces différences doivent être reconnues, comprises et valorisées dans chaque contexte et opération spécifique pour garantir la protection de tous. (HCR)

LGBTI/minorités sexuelles ou de genre

LGBTI signifie « lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués ». Si ces termes ont un écho mondial de plus en plus fort, d'autres expressions peuvent être utilisées dans différentes cultures pour décrire les individus formant des relations homosexuelles et présentant des identités de genre non binaires (comme *hijra*, *meti*, *lala*, *skesana*, *motsoalle*, *mithli*, *kuchu*, *kawein*, *travesty*, *muxé*, *fa'afafine*, *fakaleiti*, *hamjensgara* et *Two-Spirit*). Dans le contexte des droits humains, les lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres sont soumis à des défis communs et distincts. Les intersexués (individus nés avec des caractéristiques sexuelles atypiques) sont soumis aux mêmes types de violations des droits humains que les LGBT. Pour plus d'informations, consulter la OHCHR LGBT Fact Sheet et les Directives ciblant la violence basée sur le genre de l'IASC de 2015. PNUD et al. 2016 Implementing Comprehensive HIV and STI Programmes with Transgender People : Practical Guidance for Collaborative Interventions (« TRANSIT »). <https://tinyurl.com/kbh3eyd>, FNUAP et al. Mettre en œuvre des programmes complets de lutte contre le VIH et les IST auprès des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes. 2015, <https://tinyurl.com/y9lhob3z>

Personnes handicapées

Par personnes handicapées on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres (Convention relative aux droits des personnes handicapées, Article 1).

Cadre normatif

AUTRES CADRES PAR SUJET

Child Survivors Caring for Child Survivors (UNICEF 2012)

<https://tinyurl.com/yaqljxp2>

Handicap L'inclusion du handicap : Mettre en pratique les politiques dans l'action humanitaire (WRC, 2014) <https://tinyurl.com/y9jzrfno>

Réduction des risques de catastrophes Cadre de Sendai <https://tinyurl.com/omndvj> et Plan d'action des Nations Unies (UNISDR 2015) <https://tinyurl.com/y9t95uzj>

Engaging Men and Boys Engaging Men through Accountable Practice (IRC 2014) <https://tinyurl.com/yawqgdllh>

Traite des personnes Protocole de Palerme (2000)

<https://tinyurl.com/ob43ehx>

LGBTI UNHCR Need to Know Guidance Series (HCR 2011-2013)

<https://tinyurl.com/yb92e2yx>

Catastrophes naturelles Gender and Disaster Sourcebook, Secretary General's Report on Gender Equality and the Empowerment of Women in Natural Disasters (UNSG, 2014)

<https://tinyurl.com/yc8sm4q3>

Gestion des risques Risk Management Toolkit, in relation to Counterterrorism Measures (IASC Reference Group on Principled Humanitarian Action 2015)

<https://tinyurl.com/ybwatnka>

SEA Accountability to Affected Populations and Protection from Sexual Exploitation and Abuse Task Force <https://tinyurl.com/ycfwkawe>

- Les domaines du droit international pertinents pour le **travail humanitaire comprennent le droit des droits de l'homme, le droit international humanitaire et le droit des réfugiés**. Ces trois domaines de droit comprennent les normes, principes et cadres législatifs principaux sous-jacents à notre intervention humanitaire.
- Le droit international fournit la fondation d'une analyse situationnelle et d'une réponse à une crise humanitaire efficaces, reposant sur des normes et des principes. Une action humanitaire efficace doit garantir la protection de tous les individus touchés, par le biais de la prévention, l'arrêt et la remédiation concernant les violations du droit international.
- Les traités sont une composante importante de ces domaines du droit international. En ratifiant un traité, les États signataires consentent à l'établissement d'une obligation juridique. Les États sont toutefois autorisés, dans certaines circonstances, à émettre des réserves sur certaines dispositions d'un traité en excluant ou modifiant l'effet juridique de ces dispositions dans leur application à l'État en question.
- Le droit international est un outil important pour les acteurs humanitaires, étant donné qu'il établit les obligations juridiques que les États où agissent les acteurs humanitaires doivent respecter. Pour comprendre les obligations de l'État, il est important de savoir quel droit international s'applique à votre contexte de travail.
- Les États peuvent également être des parties de traités régionaux (cela est particulièrement pertinent pour les personnes déplacées) ou disposer de législations ou politiques nationales couvrant les situations humanitaires et d'égalité des genres. Les communautés peuvent avoir leurs propres normes et pratiques (parfois appelées « droit coutumier ») : quoi qu'il en soit, ces pratiques doivent respecter les normes régionales et internationales. La connaissance de ces lois vous aidera à protéger la population touchée.

AVANT DE PARTIR :

Il est important de connaître les normes humanitaires et les droits humains internationaux, ainsi que les principes sous-jacents à toute action humanitaire, y compris ne pas causer de dommage, l'absence de discrimination, la participation, la responsabilité et le traitement humain. **Ces principes reposent tous sur la dignité de l'ensemble des êtres humains**. Il faut toujours garder ces principes à l'esprit lors de la conception et de la mise en œuvre de toute action humanitaire. Il convient de se renseigner sur le droit et les politiques internationaux, régionaux et nationaux applicables aux États dans lesquels vous travaillez et de comprendre ce que l'État doit faire ou non, ainsi que les cas où il peut manquer à ses obligations juridiques.

Pour obtenir plus d'informations sur les traités fondamentaux relatifs aux droits de l'homme, consulter : <https://tinyurl.com/y9ofs5w6>

Pour obtenir plus d'informations sur les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme applicables à des groupes donnés, consulter : <https://tinyurl.com/y85vvpjw>

DROIT INTERNATIONAL	EFFET	IMPORTANCE POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES	COMMENT L'UTILISER	INSTRUMENTS CLÉS
<p>Droit international humanitaire</p>	<p>S'applique aux conflits armés, comprend un ensemble de normes conventionnelles et coutumières qui limitent les conflits armés. Le droit international humanitaire vise à protéger les individus qui ne participent pas (ou plus) activement au conflit et régule et restreint les moyens et méthodes de combat.</p>	<p>Le droit international humanitaire fournit un régime de protection à deux niveaux pour les femmes : une <i>protection générale</i> s'appliquant aux hommes et aux femmes et une <i>protection supplémentaire spécifique</i> traitant les besoins particuliers des femmes et visant à atteindre l'égalité des genres.</p>	<p>Le droit international humanitaire définit de nombreux principes fondamentaux guidant le travail humanitaire, notamment l'absence de discrimination, le traitement humain, la protection des civils et les protections spéciales spécifiques aux femmes.</p> <p>La conception et la mise en œuvre de toutes ces activités humanitaires doivent être réalisées en gardant ces principes fondamentaux à l'esprit.</p>	<p>Les principaux traités de droit international humanitaire comprennent le Règlement de La Haye de 1907 et les quatre Conventions de Genève de 1949, https://tinyurl.com/yal49hzo ainsi que leurs protocoles additionnels de 1977, https://tinyurl.com/yc9ytfbz.</p>
<p>Droit international des droits de l'homme</p>	<p>Établit les droits inhérents à tous les êtres humains sans discrimination. Conformément au droit international, les États assument des obligations et des devoirs de protéger et réaliser les droits humains.</p> <p>Les États sont chargés de prévenir les violations, ainsi que d'enquêter à leur sujet et d'en réprimer les auteurs. Il existe un grand nombre de traités relatifs aux droits humains et de précédents juridiques établis par divers tribunaux.</p>	<p>Le droit des droits de l'homme s'applique sur une base d'égalité aux femmes et fournit une protection juridique de leurs droits.</p>	<p>Les problèmes relatifs aux droits de l'homme préexistants sont souvent exacerbés et de nouvelles violations ont lieu dans les situations humanitaires et de conflit. Le droit international des droits de l'homme fournit un cadre fondamental pour la conception et la mise en œuvre des interventions et de la programmation. Cela garantit le respect et la protection des droits de l'homme pour les personnes à qui vous apportez votre assistance, tout en protégeant leurs droits contre toute érosion supplémentaire.</p>	<p>Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), https://tinyurl.com/prjck5h</p> <p>Principaux traités internationaux sur les droits de l'homme, https://tinyurl.com/y9ofs5w6 notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966), https://tinyurl.com/oeu9tvo</p> <p>Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966), https://tinyurl.com/he7bkzu</p> <p>Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et le protocole facultatif, https://tinyurl.com/2go57l</p> <p>Déclaration sur la protection des femmes et des enfants en période d'urgence et de conflit armé, https://tinyurl.com/ybqv3r4</p> <p>Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes https://tinyurl.com/bjorobv</p> <p>Le Statut de Rome de la Cour pénale internationale https://tinyurl.com/bjorobv</p>

DROIT INTERNATIONAL	EFFET	IMPORTANCE POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES	COMMENT L'UTILISER	INSTRUMENTS CLÉS
<p>Droit international des réfugiés</p>	<p>Un ensemble de règles et procédures qui vise à protéger :(i) les personnes cherchant un asile contre la persécution et (ii) les personnes reconnues comme étant des réfugiés. Le droit international des réfugiés chevauche en partie le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire.</p> <p>Les personnes déplacées ne sont pas couvertes par les instruments législatifs concernant les réfugiés, mais elles sont protégées (entre autres) par le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire.</p>	<p>Le droit des réfugiés s'applique aux droits et à la protection de l'ensemble des civils, y compris les femmes et les filles.</p>	<p>La définition de « réfugié » couvre la violence sexiste et les actes discriminants dans le cadre des demandes d'asile et liées aux persécutions. L'ensemble des processus d'asile et de réinstallation doivent tenir compte des disparités entre les sexes.</p>	<p>Convention de 1951 relative au statut des réfugiés https://tinyurl.com/yakzv2qs</p> <p>Protocole de 1967 relatif au statut des réfugiés https://tinyurl.com/zwrroco</p> <p>Instruments régionaux (comme la Convention de l'Organisation de l'unité africaine de 1969 https://tinyurl.com/ybtclcek et la Déclaration de Carthage de 1984 - https://tinyurl.com/y9ltrgxy)</p>
<p>Droit international relatif aux groupes spéciaux</p>	<p>Divers groupes nécessitant une protection spéciale disposent de leur propre droit des droits de l'homme. Cela comprend les femmes, les enfants, les personnes handicapées, les minorités et les populations autochtones.</p>	<p>La réalisation de l'égalité des genres est l'objectif explicite de certains de ces traités ou peut faire partie des textes protégeant d'autres groupes spéciaux.</p>	<p>La Convention et le Comité sur l'élimination de la discrimination envers les femmes sont des outils primordiaux pour la promotion de l'égalité des genres au sein des États. Il convient d'utiliser d'autres traités pour déterminer les droits et la protection accordés à divers groupes vulnérables.</p>	<p>Convention sur l'élimination de la discrimination envers les femmes et son Protocole facultatif (1979) https://tinyurl.com/2go57l; la Convention relative aux droits de l'enfant (1989) https://tinyurl.com/yc3n6g4n; la Convention relative aux droits des personnes handicapées (2007) https://tinyurl.com/hqq9r4c</p>

RÉSOLUTIONS DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES

Les résolutions du Conseil de sécurité sont juridiquement contraignantes pour les États membres. Les États membres et les organisations régionales peuvent créer des plans d'action nationaux détaillant la méthode de mise en œuvre d'une résolution spécifique.

De plus, les résolutions du Conseil de sécurité se sont montrées très utiles pour fournir des directives aux organismes des Nations Unies dans le cadre de leurs interventions humanitaires et de maintien de la paix. Les résolutions fournissent un cadre fondamental pour les obligations de tous les organismes d'inclure le genre dans l'ensemble de leur travail. Par exemple, la résolution 1325 du Conseil de sécurité (2000) relative aux femmes, à la paix et à la sécurité a été la première résolution à évoquer l'impact unique et disproportionné des conflits armés sur les femmes.

AVANT DE PARTIR :

De nombreux organismes et organisations humanitaires et de maintien de la paix disposent de plans d'action détaillés pour la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité, comme la *Gender Forward Looking Strategy 2014-2018* du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions. Il faut chercher et consulter le plan d'action pertinent et comprendre les obligations et le cadre d'action pour votre organisation. Il convient d'examiner le plan d'action régional ou national pour le pays dans lequel vous travaillerez, afin de comprendre ses obligations et le plan d'action, y compris concernant l'intégration du genre.

RÉSOLUTIONS DU CONSEIL DE SÉCURITÉ	EFFET	IMPORTANCE POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES	COMMENT L'UTILISER	INSTRUMENTS CLÉS
Femmes, paix et sécurité	Ces huit résolutions du Conseil de sécurité reconnaissent l'impact des situations de conflit sur les femmes, ainsi que leur valeur et leurs droits concernant la consolidation de la paix et la reconstruction.	Ces résolutions forment le cadre fondamental pour l'inclusion des femmes dans les actions liées aux conflits et à la sécurité. Le programme Femmes, paix et sécurité repose sur trois piliers : <i>participation, prévention et protection.</i>	Ces résolutions doivent représenter des directives fondamentales pour l'action de votre agence en matière de genre. Elles peuvent également représenter un outil utile pour le soutien et le lobbying auprès des organismes nationaux, régionaux et internationaux qui ne prennent pas en compte le genre.	1325 (2000), 1820 (2008), 1888 (2009), 1889 (2009), 1960 (2010), 2106 (2013), 2122 (2013), 2242 (2015) Pour obtenir plus d'informations, consulter https://tinyurl.com/yaolfvgz .
Protection des civils	Ces résolutions visent à garantir que toutes les parties comprennent leurs responsabilités vis-à-vis des civils et spécifient les obligations en matière de protection juridique et physique. Ces résolutions couvrent une vaste gamme de questions, y compris les violences sexuelles au sein des conflits.	La protection contre les violences sexistes est incluse dans ces résolutions, en particulier la résolution 1265, qui reconnaît l'impact direct et particulier des conflits armés sur les femmes.	Tout comme les résolutions sur les femmes, la paix et la sécurité, elles forment les directives fondamentales pour les obligations des organismes et des États, tout en fournissant un outil contre les acteurs armés.	1265 (1999), https://tinyurl.com/y6vodaa9 1296 (2000), https://tinyurl.com/yatsxh5e
Enfants et conflits armés	Ces résolutions fournissent des dispositions concrètes pour la protection des enfants.	La protection des enfants nécessite un ensemble distinct d'outils non couverts par les mécanismes liés au genre habituels, afin de traiter leurs besoins et vulnérabilités spécifiques.	En plus des utilisations mentionnées pour les autres résolutions, le Conseil de sécurité a établi un mécanisme de surveillance et de communication pour fournir des informations sur les violations contre les enfants dans les conflits armés, avec l'objectif d'attirer l'attention sur des violations spécifiques.	1612 (2005), https://tinyurl.com/y7ushv2k , 1882 (2009), https://tinyurl.com/ybmedm9c , 2250 (2015), https://tinyurl.com/y7j48tpb

CADRES HUMANITAIRES ET LIÉS AU GENRE

Il existe plusieurs cadres sur les droits humains pour les femmes, notamment les **Recommandations générales du Comité sur l'élimination de la discrimination envers les femmes** et les **Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire**, qu'il convient d'utiliser pour guider votre travail. En complément des outils cités ci-dessous, il existe des cadres généraux en matière de droit des femmes, comme le **Programme d'action de Beijing**, qui sont également utiles. Ce ne sont certes pas des documents « contraignants », mais ils représentent des objectifs, des programmes et des stratégies pour le travail des pouvoirs publics, des organisations et de la communauté internationale sur les droits des femmes, y compris dans des contextes humanitaires. Il existe plusieurs cadres de « bonnes pratiques » pour l'inclusion du genre dans le travail humanitaire et de consolidation de la paix, ainsi que pour le travail humanitaire dans son ensemble. Votre organisation peut avoir créé des modes opératoires normalisés pour votre travail. Les directives produites par des comités comme l'IASC et d'autres organisations peuvent également représenter des marqueurs utiles.

AVANT DE PARTIR :

- Il faut comprendre les cadres guidant votre travail. Il convient d'accorder une attention particulière aux programmes opérationnels pour votre rôle ou secteur.
- Il faut examiner les bonnes pratiques et compiler les outils que vous aurez besoin de consulter lors de votre travail sur le terrain.
- Il convient d'examiner les plans du programme par rapport à ces directives. Une attention particulière doit être accordée aux directives fournies par l'IASC et votre organisation.
- Il faut examiner les directives et les codes de conduite conçus pour régir le comportement du personnel. En plus des activités de formation générales requises par votre organisation, nous vous recommandons de suivre des formations spéciales sur le genre, les violences sexistes, ainsi que l'exploitation et la violence sexuelles <https://tinyurl.com/y84mq2mj>.

CADRES PRINCIPAUX	EFFET	IMPORTANCE POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES	COMMENT L'UTILISER	INSTRUMENTS CLÉS
<p>Recommandations générales du Comité sur l'élimination de la discrimination envers les femmes</p>	<p>Si la Convention est un outil juridiquement contraignant sur les droits humains des femmes, elle ne couvre pas l'ensemble des domaines et contextes. Les recommandations générales sont les interprétations des dispositions des traités par les organes conventionnels.</p>	<p>La recommandation générale 30 a été rédigée spécifiquement pour les scénarios incluant des femmes dans des situations de conflit.</p>	<p>Les recommandations générales du Comité sont un outil visant à guider la mise en œuvre des dispositions de la Convention. Il convient de les utiliser à des fins de lobbying auprès des pouvoirs publics et pour guider les actions de votre organisation.</p>	<p>GR 30, https://tinyurl.com/pnrtz26 GR 19 https://tinyurl.com/jw6esb2</p>
<p>Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les organisations non gouvernementales lors des opérations de secours en cas de catastrophe</p>	<p>Le Code de conduite a été conçu et convenu par les plus grands organismes de secours en cas de catastrophe du monde. Ce code volontaire définit 10 principes que l'ensemble des acteurs humanitaires devraient respecter.</p>	<p>Si le Code de conduite est un accord insensible au genre, il soutient des principes d'absence de discrimination.</p>	<p>Le personnel doit garder le Code de conduite à l'esprit lors de la planification des programmes.</p>	<p>Comité international de la Croix Rouge, 1994 https://tinyurl.com/yd8pxbkq</p>
<p>Directives ciblant la violence basée sur le genre de l'IASC de 2015</p>	<p>Ce guide complet fournit des directives pour la prévention des violences sexistes et leur traitement dans les situations humanitaires.</p>	<p>Ce guide présente les violences sexistes et leurs implications dans l'ensemble des secteurs.</p>	<p>Il convient d'utiliser ces directives comme guide de la programmation humanitaire contre les violences sexistes.</p>	<p>https://tinyurl.com/y824q53n</p>
<p>Manuel pour la protection des femmes et des filles du HCR</p>	<p>Définit les normes juridiques guidant le travail de protection des femmes et des filles, les responsabilités de l'État et d'autres acteurs, ainsi que des actions proposées pour le HCR et ces partenaires, afin d'assurer la protection des droits des femmes et des filles.</p>	<p>Se concentre spécifiquement sur les besoins des femmes et des filles.</p>	<p>Cela doit être utilisé par le personnel ayant affaire à des réfugiés.</p>	<p>HCR, 2008 https://tinyurl.com/yc2d4kb9</p>
<p>HCR Emergency Handbook</p>	<p>Couvre les bonnes pratiques du HCR dans l'ensemble des secteurs.</p>	<p>Ce livret n'est pas centré sur le genre, mais il définit les bonnes pratiques devant intégrer le genre.</p>	<p>Les secteurs ont leurs propres ensembles de directives, mais ce cadre global est utile et facile à parcourir.</p>	<p>https://tinyurl.com/ybjxxzvo</p>

Notes de fin

- 1** Consulter l'Annexe 2 pour obtenir les définitions des principaux termes concernant le genre et l'Annexe 3 pour les cadres normatifs qui mandatent et guident les actions liées à l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans les actions humanitaires et de développement.
- 2** Women's Refugee Commission (février 2016). *Mean Streets : Identifying and Responding to Urban Refugees' Risks of Gender Based Violence*.
- 3** PNUD (2010), Les catastrophes et le genre (<https://tinyurl.com/yaqmq4no>), p. 1.
- 4** HCR (2014). *Woman Alone : The fight for survival by Syria's refugee women* (<https://tinyurl.com/y9wtjwxe>), p. 8.
- 5** <http://www.internal-displacement.org/assets/publications/2014/201405-global-overview-2014-en.pdf> Conseil norvégien pour les réfugiés (2014). "<http://www.internal-displacement.org/assets/publications/2014/201405-global-overview-2014-en.pdf>" Global Overview 2014 : People internally displaced by conflict and violence, p. 30.
- 6** <https://tinyurl.com/yd6qq9g7>
- 7** À l'origine, cet outil d'analyse par sexe rapide a été développé par CARE International. Tous les documents liés à l'analyse par sexe rapide de CARE sont en accès libre, sous licence Creative Commons. Cela signifie que l'utilisation, le partage et l'adaptation de l'analyse par sexe rapide sont autorisés, tant que CARE est signalé comme étant le créateur originel.
- 8** Par exemple, CARE (2017), Gender in Brief Ethiopia [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://tinyurl.com/yd3h8wu8>
- 9** Oxfam (2016). *Transforming Tech for Women*. <https://tinyurl.com/y76zw3en>
- 10** Pour obtenir des directives sur la Planification stratégique de l'IASC, consulter <https://tinyurl.com/yaojcwzs>
- 11** Les programmes d'intervention humanitaire (ou plans d'intervention stratégique) sont les principaux outils de gestion du coordinateur humanitaire et de l'équipe de pays pour l'action humanitaire. Ils sont utilisés pour communiquer sur la portée de l'intervention suite à une urgence auprès des donateurs et du public et servent ainsi un objectif secondaire de mobilisation de ressources. Le suivi des interventions suit quant à elle le plan stratégique, elle vise à déterminer si les objectifs et les cibles définis dans le programme d'intervention humanitaire sont atteints (IASC).

-
- 12** Une version révisée du marqueur politique d'égalité homme-femme de l'IASC, le marqueur genre-âge, est prévue pour 2018. Des informations seront incluses dans la version en ligne du guide pour l'égalité des genres de l'IASC www.gijahandbook.com
- 13** DG ECHO, Marqueur de genre et d'âge : Boîte à outils, <https://tinyurl.com/ybhc82j2>
- 14** Le marqueur genre de CARE, <https://tinyurl.com/y8vgw2kq>
- 15** Accountability to Affected Populations Operational Framework (IASC), <https://tinyurl.com/ya9sqn2d>
- 16** On Message : Communications with Communities (OCHA 2014), <https://tinyurl.com/y9om7342>
- 17** Policy on Protection in Humanitarian Action, IASC, 2016, <https://tinyurl.com/y83v6tgz>
- 18** Bien que ce guide soit principalement centré sur l'intégration du genre dans la planification et la programmation humanitaires, il convient également de prendre en compte les autres groupes marginalisés du fait de leur handicap, ethnicité, orientation sexuelle, etc. L'ensemble des groupes à risque doit pouvoir participer à la planification et la mise en œuvre des projets qui ont une incidence directe sur eux.
- 19** Des directives et modèles complémentaires concernant les évaluations des besoins dans les contextes de crise sont disponibles ici. <https://tinyurl.com/y8db7g6z>
- 20** Oxfam. Gender Leadership in Humanitarian Action
- 21** Le document de l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles et de l'Overseas Development Institute, « Mitigating the threats to girls' education in conflict-affected contexts : a review of current practice » 2017 (en cours de rédaction) fournit plus de détails sur chacun de ces domaines.
- 22** Ces objectifs reposent sur les principaux domaines du cadre des normes minimales de l'INEE, 2010, <https://tinyurl.com/yasuc2rq> et le guide de poche de l'INEE sur le genre. 2010. <https://tinyurl.com/yb8m69uh>

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

- | | | | |
|------------|--|------------|--|
| 14 | ONU Femmes/Joe Saade | 180 | Service photographique de l'ONU/
Harandane Dicko |
| 17 | ONU Femmes/Gustavo Stephan | 187 | Banque mondiale/Dominic Chavez |
| 26 | HCR/Betty Press | 195 | OIM/Muse Mohammed |
| 31 | HCR/Achilleas Zavallis | 201 | Banque mondiale/Dominic Chavez |
| 35 | Service photographique de l'ONU/JC McIlwaine | 203 | Service photographique de l'ONU/John Isaac |
| 38 | HCR/Y.Mechitov (haut) | 211 | Service photographique de l'ONU/Isaac Billy |
| 38 | HCR/Boris Heger (bas) | 223 | HCR/Andrew McConnell |
| 40 | Service photographique de l'ONU/Amjad Jamal | 225 | Banque mondiale/Chhor Sokunthea |
| 51 | Service photographique de l'ONU/Ryan Brown | 230 | Banque mondiale/Dominic Chavez |
| 59 | Service photographique de l'ONU/Martine Perret | 233 | Banque mondiale/Yuri Mechitov |
| 73 | Service photographique de l'ONU/
Albert González Farran | 252 | Banque mondiale/Dominic Chavez |
| 91 | HCR/Boris Heger | 261 | Banque mondiale/Maria Fleischmann |
| 92 | ONU Femmes/Joe Saade | 264 | OIM/Amanda Nero |
| 95 | ONU Femmes/Catianne Tijerina | 267 | Banque mondiale/Dominic Chavez |
| 101 | HCR/Tito Herrera | 273 | ONU Femmes/David Snyder |
| 105 | ONU Femmes/Ryan Brown | 283 | MINUAD/Albert González Farran |
| 123 | ONU Femmes/Ryan Brown | 310 | Service photographique de l'ONU/
Albert González Farran |
| 130 | HCR/Frederic Noy | 315 | MINUT/Martine Perret |
| 135 | ONU Femmes/Catianne Tijerina | 317 | MINUT/Martine Perret |
| 143 | Service photographique de l'ONU/Sophia Paris | 341 | Banque mondiale/Dominic Chavez |
| 145 | OIM/Amanda Nero | 357 | Service photographique de l'ONU/UNICEF/
Marco Dormino |
| 153 | Service photographique de l'ONU/UNICEF/
Marco Dormino | 361 | HCR/G.M.B.Akash |
| 157 | OIM/Eunjin Jeong | 365 | HCR/Markel Redondo |
| 170 | HCR/Boris Heger | 368 | Banque mondiale/Simone D. McCourtie |
| 173 | Banque mondiale/Khasar Sandag | | |